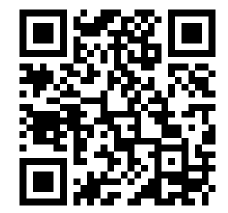
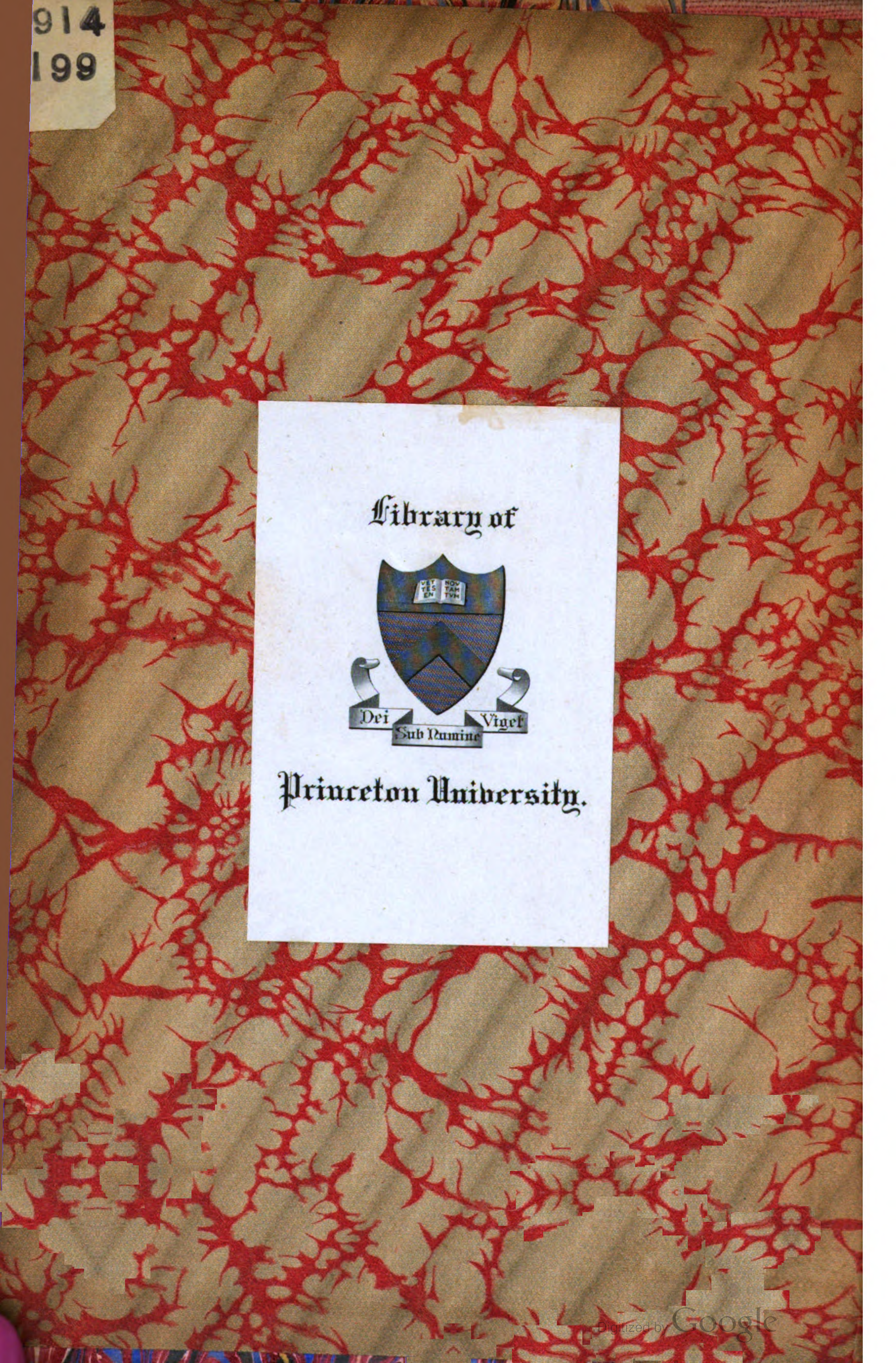





914
199
Library of
VET TES TAM EN
NOV TAM TVM
Dei
Sub Numine
Viget
Princeton University.
Digitized by Google



ANNALES

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE BORDEAUX

RÉDIGÉES PAR LES PROFESSEURS DES FACULTÉS DES LETTRES

DE BORDEAUX ET DE TOULOUSE

ANNÉE 1894. — N° 1.

SOMMAIRE :

Prix de l'Abonnement { pour Paris et Bordeaux.......... **10 fr.**
pour la France et l'Union postale. **11 fr.**

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, rue Bonaparte, 28
1894

ANNALES

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE BORDEAUX

ANNALES

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE BORDEAUX

RÉDIGÉES PAR LES PROFESSEURS DES FACULTÉS DES LETTRES

DE BORDEAUX ET DE TOULOUSE

ANNÉE 1894.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28
1894

APOLLONIOS DE RHODES & VIRGILE [1]

I. Analyse des *Argonautiques*. — II. Les deux éditions du poème données par Apollonios. — III. Nombreux rapports entre l'*Iliade*, l'*Odyssée*, les *Argonautiques* et l'*Enéide*. — IV. Jugements des critiques anciens sur les *Argonautiques* et les emprunts qui leur ont été faits par l'*Enéide*. — V. Travaux des modernes : l'ouvrage d'Orsini et les compilations d'Eichoff et de Tissot qui s'en sont inspirées. — VI. Parallèles entre les *Argonautiques* et l'*Enéide* établis par Jules-César Scaliger et par Hoelzlin. — VII. Point de vue spécial des critiques qui ont comparé Apollonios et Virgile : Lilio Gregorio Giraldi, Tanneguy Lefèvre, Olaüs de Borcher, La Harpe, Villemain, Sainte-Beuve. Position de la question par Heyne et Patin. But de la présente étude. — VIII. Différence profonde entre les *Argonautiques* et l'*Enéide*. Caractère patriotique et religieux du poème de Virgile ; pourquoi ce poème devait être populaire à Rome. — IX. Pourquoi l'épopée alexandrine ne pouvait avoir un caractère patriotique et religieux. Les *Messéniennes* de Rhianos. Le patriotisme d'Apollonios. Ce que devaient être ses poèmes sur les fondations des villes. — X. Caractère des *Argonautiques* d'Apollonios. Des épopées nationales et religieuses dont la légende des Argonautes a dû être l'objet. — XI. Diverses manières de concevoir le sujet des *Argonautiques* : l'épopée mythologique, le poème historique, géographique ou didactique. — XII. Des divers éléments qu'on remarque dans les *Argonautiques* d'Apollonios. Pourquoi ce poème manque d'unité. — XIII. Nouveautés dans la forme de l'épopée alexandrine : l'élément lyrique et l'élément dramatique. — XIV. Pourquoi les *Argonautiques* ne pouvaient pas être une épopée populaire. Causes de leur influence sur la poésie romaine.

I. — Crétheus, fils d'Aiolos, roi des Minyens d'Orchomène en Thessalie, a fondé la ville d'Iolcos où il a régné jusqu'à sa mort. Aison, son fils aîné, lui a succédé, mais il a été bientôt dépouillé par la perfidie de son frère cadet, Pélias. Cependant, l'usurpateur ne règne pas en paix, car un oracle lui a prédit qu'il serait victime des desseins d'un homme qu'il verrait sortir de la foule, chaussé d'un seul brodequin.

Peu de temps après cet oracle, Pélias offre un sacrifice en

1. Cette dissertation peut servir d'introduction à diverses études sur Apollonios et Virgile ; parmi ces études, la première à paraître est ma thèse : *La Mythologie et les dieux dans les* Argonautiques *d'Apollonios de Rhodes et dans* l'Enéide *de Virgile* (Paris, Hachette, 1894).

l'honneur de toutes les divinités; il a oublié volontairement Héra dont il se soucie peu. Au moment où commence le festin qui suit le sacrifice, un homme se présente pour prendre part à la fête. Cet homme n'a qu'un seul brodequin; l'autre, il l'a laissé dans la boue tenace au fond du courant de l'Anauros, grossi par les tempêtes de l'hiver. Cet homme est le jeune Jason, le fils du roi dépossédé et le neveu de l'usurpateur.

Pélias pense alors à l'oracle et prépare à Jason le travail d'une navigation pleine de dangers où il espère que le jeune homme perdra toute chance de retour : il lui ordonne d'aller en Colchide, au fond du Pont-Euxin, conquérir la toison d'or.

Aussitôt, les héros les plus illustres viennent en foule prendre part aux travaux de Jason : voici Orphée et sa phorminx au charme irrésistible; Astérion, Polyphémos, déjà appesanti par l'âge, mais toujours jeune de cœur; Iphiclos, oncle maternel de Jason; Admète, roi de Phères; Érytos, Échion, Aithalidès, fils tous les trois du dieu Hermès; Coronos, fils du brave Caineus; Mopsos, instruit par Apollon dans la divination qui se fait au moyen des oiseaux ; Eurydamas, fils de Ctiménos ; Ménoitios, fils d'Actor; Eurytion, Érybotès, Oileus, Canthos, Clytios, Iphitos. Puis les Aiacides, Télamon et Pélée; puis, ceux qui viennent de Cécropie, Boutès et Phaléros que n'accompagne pas Thésée retenu avec Peirithoos sous la terre Tainarienne ; puis, Tiphys qu'Athéné envoie pour diriger le navire; puis, Phlias, fils de Dionysos. De la ville d'Argos arrivent Talaos, Aréios, Léodocos, le grand Héraclès, suivi de son jeune compagnon Hylas, Nauplios, descendant du divin Danaos, et Idmon qu'Apollon a instruit dans l'art de prédire l'avenir, d'observer les oiseaux et de tirer des présages des entrailles consumées des victimes. Léda envoie ses fils Castor et Pollux; d'Aréné viennent deux frères, le violent Idas et Lyncée, aux yeux perçants de qui rien n'échappe. D'Arcadie viennent deux frères aussi, Amphidamas et Cépheus, suivis d'Ancaios, fils de leur frère Lycourgos; de Pellène, deux frères encore, Amphion et Astérios; d'Élide, un fils d'Hélios, Augéiès; de Tainaros, un fils de Poseidon, Euphémos, le plus rapide des hommes ; de Milet et de Parthénia, deux autres fils du même dieu, Erginos et Ancaios, fiers tous les deux de leur habileté dans les arts de la guerre et de la navigation. De Calydon arrive le

jeune Méléagros sous la conduite de ses deux oncles Laocoon et Iphiclos. Ensuite, voici Palaimonios, infirme d'un pied, car il est fils d'Héphaistos, mais doué cependant d'une admirable vigueur, comme tous les enfants des dieux. Puis, vient Iphitos, qui a été l'hôte de Jason à Pytho. Les fils de Borée, Zétès et Calaïs, se joignent aux héros : ils volent, munis d'ailes noires où brillent des écailles d'or. Enfin, Argos, qui a construit le navire Argo sous la direction d'Athéné, et Acastos, le fils même de Pélias, viennent tous deux faire partie de l'expédition.

Quand tout est préparé pour le départ, les héros, traversant la ville, se rendent au port de Pagases, entourés des habitants d'Iolcos qui admirent leur fière attitude, des femmes qui prient les dieux pour l'heureux succès du voyage et qui s'apitoient sur le sort d'Alcimédé, la mère de Jason. Pendant ce temps, dans le palais, le héros encourage sa mère qui pleure, le tenant embrassé; il se dérobe aux embrassements et aux pleurs d'Alcimédé pour aller en hâte sur le rivage où ses compagnons l'attendent auprès du navire Argo. Il y arrive en même temps qu'Argos et Acastos qui viennent rejoindre l'expédition, malgré la volonté de Pélias.

Jason ordonne alors aux héros de s'asseoir pour l'assemblée; il leur demande de choisir qui sera leur chef, qui décidera de la paix ou de la guerre avec les hommes étrangers. Tous les regards se portent aussitôt sur Héraclès; d'une seule voix tous les héros le désignent comme chef de l'expédition. Mais Héraclès refuse le commandement pour lui et le réclame pour Jason. Tous l'approuvent. Heureux des paroles d'Héraclès, le fils d'Aison se lève, fait dresser sur le rivage un autel à Apollon qui protège les embarquements et préparer un sacrifice et un festin. On tire à la mer le navire Argo, où l'on place le mât, la voile et les provisions de route. Le banc du milieu sera réservé à Héraclès et à Ancaios de Tégée ; et, d'un commun accord, c'est à Tiphys que l'on confie le soin de diriger le gouvernail. Il ne reste plus qu'à mettre le navire à flot.

Mais, avant de quitter les rivages de la patrie, Jason adresse à Apollon les prières du départ ; deux bœufs sont immolés en l'honneur du dieu. Idmon, interprète des pensées du fils de Létô, prédit le succès de l'entreprise des héros, en même temps que sa propre mort. Jason pense avec inquiétude aux

épreuves qui l'attendent. Le violent Idas interrompt la rêverie de l'Aisonide par des bravades où il étale son mépris pour les dieux. Idmon fait à l'impie de durs reproches que celui-ci prend mal et la querelle des deux Argonautes s'envenimerait si Orphée ne faisait entendre un chant divin, où il célèbre les origines du monde. Tous les héros charmés écoutent le chanteur; puis ils versent des libations en l'honneur de Zeus et se livrent au sommeil.

Dès que le matin paraît, Tiphys se réveille et ordonne à ses compagnons de monter sur le navire. Argo elle-même a hâte de prendre la mer, et la poutre divine qu'Athéné a tirée d'un chêne de Dodone pour l'adapter au milieu de l'étrave fait entendre un bruit terrible. Les héros s'embarquent et mènent leur navire à la rame hors du port de Pagases. Du haut du ciel, les dieux contemplent les Argonautes qui s'éloignent de l'Hellade. Une fois sortis du port, ils mettent à la voile. Orphée chante en s'accompagnant de sa phorminx; la terre des Pélasges a disparu dans la brume, et, quand la nuit tombe, les voyageurs font relâche sur le rivage voisin du tombeau de Dolops. Le mauvais état de la mer les force à rester deux jours à terre dans l'inaction. A la troisième aurore, ils remettent à la voile; au bout de deux jours, ils sont en vue du mont Athos. Toute la journée et toute la nuit suivante, le vent les pousse; il s'apaise quand le soleil reparaît, et c'est à la rame qu'ils abordent à l'île de Lemnos.

L'île est gouvernée par Hypsipylé et peuplée de femmes; tous les hommes ont été mis à mort par leurs épouses et leurs filles, indignées de la mauvaise conduite de leurs maris et de leurs pères. Le héraut Aithalidès va demander l'hospitalité aux Lemniennes: sur les conseils de la vieille Polyxo, le plus aimable accueil est fait aux Argonautes, car il ne faut pas que l'île se dépeuple. Hypsipylé envoie sa suivante Iphinoé inviter les étrangers à entrer dans la ville avec des sentiments de paix. Tous les héros, excepté Héraclès et quelques autres qui restent avec lui auprès du navire, profitent de cette invitation.

Revêtu d'un splendide manteau, œuvre de Pallas-Athéné qui y a tissé avec un art extrême un grand nombre de sujets variés, Jason se rend dans la demeure d'Hypsipylé; ses compagnons vont un peu partout, chacun où le hasard le conduit. La ville s'égaie de chœurs de danse et de festins. Les fêtes

n'en finiraient pas, si les sévères paroles d'Héraclès ne venaient rappeler aux héros qu'ils ont une œuvre à accomplir. On part; la séparation est pénible. Hypsipylé fait à Jason des adieux désolés et dignes; elle lui demande ce qu'elle doit faire de l'enfant qui naîtra de leurs amours. Après lui avoir donné ses dernières instructions, le héros s'embarque avec ses compagnons.

Argo aborde à l'île de l'Atlantide Électra, où, d'après les conseils d'Orphée, les Argonautes s'initient aux mystères pour continuer leur voyage avec plus de sûreté. Ils parviennent vite dans les eaux de la Propontide et abordent à la presqu'île de Cyzique où ils reçoivent le meilleur accueil du roi du pays, Cyzicos, chef des Dolions et époux de la jeune Cleité. Cependant, les géants monstrueux, voisins des Dolions, font sur le navire une tentative heureusement déjouée par le courage des héros et la force d'Héraclès, qui abat les agresseurs gigantesques, comme des bûcherons renversent les troncs d'arbres.

Les Argonautes quittent les Dolions hospitaliers; mais le vent les ramène de nuit, sans qu'ils s'en doutent, aux rivages de Cyzique qu'ils ne reconnaissent pas. Ils sont pris pour des ennemis par les Dolions, et, dans la confusion d'un combat nocturne, Cyzicos est tué ainsi que beaucoup de ses sujets. Les héros s'unissent aux Dolions pour faire de belles funérailles à Cyzicos; sa jeune femme, Cleité, ne veut pas lui survivre. Elle se pend; les Nymphes la pleurent et leurs larmes forment une source qu'on appelle Cleité du nom illustre de la veuve de Cyzicos.

Des tempêtes s'élèvent qui, pendant douze jours et douze nuits, empêchent les héros de mettre à la voile. Vers la fin de la treizième nuit, Mopsos, qui veille, voit un alcyon voler autour de la tête de Jason endormi. Le devin interprète le présage et ordonne à l'Aisonide d'aller au sommet du Dindymos apaiser la mère des dieux. Une fois le sacrifice accompli en l'honneur de Rhéa, les vents s'apaisent et les héros quittent la presqu'île à la rame.

Mais, vers le soir, alors que tous les rameurs sont épuisés et qu'Héraclès seul fait avancer le navire, son aviron se brise par le milieu. Heureusement, la terre Cianide est proche : les Argonautes y sont reçus en amis pas les Mysiens. Pendant qu'on prépare le repas du soir, Héraclès va dans la forêt se

faire une rame nouvelle. De son côté, le fidèle serviteur du héros, Hylas, muni d'un vase d'airain, se met en quête d'une source. Alors qu'il se penche au-dessus de la nappe d'eau, la Nymphe de la fontaine, éprise d'amour pour le bel adolescent, l'entraîne, malgré ses cris, au fond de l'abîme. Mais les cris d'Hylas sont entendus par l'ami d'Héraclès, Polyphémos, qui se met à la recherche du jeune homme. Il rencontre Héraclès qui revient vers le vaisseau, portant la rame qu'il s'est faite d'un sapin; il lui annonce la disparition d'Hylas, et tous deux s'élancent dans les bois pour retrouver leur compagnon.

Au matin, profitant du vent, Tiphys fait mettre à la voile et le vaisseau est déjà en pleine mer quand on s'aperçoit de l'absence d'Héraclès, de Polyphémos et d'Hylas. Télamon accuse Jason d'avoir volontairement et par jalousie abandonné Héraclès qui lui porte ombrage. Argo retournerait vers la terre sans l'intervention des Boréades qui répondent durement à Télamon. Le navire est en proie à la discorde, quand le dieu marin Glaucos, sage interprète du divin Nérée, apparaît aux yeux des héros et leur annonce que le destin appelle Héraclès à Argos, que Polyphémos doit mourir chez les Chalybes et qu'Hylas est devenu l'époux d'une Nymphe. Glaucos plonge au milieu des flots et Télamon fait ses excuses à Jason qui se réconcilie avec lui.

Le navire est entraîné par le vent tout le jour et toute la nuit. A l'aurore, le calme se fait et les héros abordent en ramant aux rivages où se trouvent les étables des bœufs et la demeure d'Amycos, le roi injuste des Bébryces. Ce fils de Poseidon provoque au pugilat tous les étrangers qui viennent dans son pays. Pollux accepte sa provocation et le tue après une lutte terrible. Les Bébryces veulent venger leur roi et engagent une bataille générale qui se termine par la victoire des Argonautes.

Après avoir pris quelque repos, les héros quittent cette plage inhospitalière, et bientôt, grâce à l'habileté de Tiphys qui les arrache aux tempêtes du Bosphore, ils fixent leurs amarres à la côte, en face de la terre de Bithynie.

Sur cette côte, ils trouvent l'Agénoride Phinée, vieillard qu'Apollon avait autrefois instruit dans l'art de la divination et que Zeus a puni, à cause de l'exactitude trop précise qu'il mettait dans ses oracles indiscrets, en le privant de la vue et

en le laissant tourmenter par les Harpyes qui lui arrachent sa nourriture et souillent les quelques aliments qu'elles lui abandonnent.

Phinée devine que les héros qui viennent d'aborder sont les Argonautes dont il attend la venue. Il se fait reconnaître d'eux : jadis, il a épousé Cléoipatré, la sœur de Zétés et de Calaïs. Rassurés par le serment du vieillard qui jure que Zeus leur permet sans crime de le délivrer des Harpyes, les Boréades s'élancent à la poursuite des monstres dès qu'ils apparaissent pour dévorer la nourriture de Phinée. Ils les atteignent dans les îles Strophades et les extermineraient sans l'intervention d'Iris qui leur dit qu'il n'est pas permis de tuer les Harpyes, chiennes de Zeus, et qui leur promet, en prenant à témoin l'eau du Styx, qu'elles ne s'approcheront plus de la demeure de Phinée.

Cependant, le vieillard, assis au milieu des héros, leur enseigne quelles seront les épreuves de la navigation, quel sera le terme du voyage. Instruit par une cruelle expérience, il évite de donner des indications trop claires. Mais il dit aux héros le moyen de s'assurer, en lançant une colombe entre les roches Cyanées, si le passage au milieu de ces roches est possible; il énumère les peuples qu'ils rencontreront en longeant les côtes du Pont-Euxin jusqu'à la Colchide, but de leur voyage : au moment d'y arriver, de la mer funeste leur viendra un avantage souhaité; qu'ils se ménagent le concours de Cypris; quant au retour, une divinité les fera revenir à Pagases par une autre route.

La nuit se passe en conversations. Au matin, les hommes du voisinage viennent porter des aliments à Phinée. Le vieillard raconte aux Argonautes l'histoire de celui de ces hommes qui lui est le plus cher, le bon Paraibios. La journée se termine par un sacrifice en l'honneur d'Apollon, dieu des oracles. Le lendemain matin, les vents Étésiens, qui se sont élevés, empêchent les Argonautes de s'embarquer; ils doivent rester auprès de Phinée pendant les quarante jours consécutifs où ces vents rafraîchissent la terre de leur souffle.

Enfin, après avoir construit sur le rivage un autel en l'honneur des douze dieux, ils s'embarquent et font avancer à force de rames le navire Argo vers les terribles roches Cyanées. Athéné les observe avec anxiété, pendant que Tiphys dirige le navire dans le détroit. La colombe lancée

par Euphémos passe entre les rochers qui se rejoignent et dont le choc ne fait que trancher les plumes de la queue de l'oiseau. Poussée par la main d'Athéné, Argo ne perd que les ornements du haut de la poupe qui sont moissonnés par la rencontre des rochers : condamnés désormais à l'immobilité, ceux-ci se sont rapprochés à jamais, ils ne doivent plus se séparer. Les héros sont sauvés; ils rendent grâces à Athéné. Mais, à peine sorti d'un danger qui lui en fait prévoir d'autres, Jason s'abandonne au désespoir ; les exhortations de ses compagnons lui rendent bientôt le courage et la confiance.

Le voyage continue. Les héros infatigables labourent la mer de leurs rames pendant deux jours et deux nuits. Ils dépassent le fleuve Rhébas, le rocher de Coloné, le cap Mélas, les bouches du fleuve Phyllis, le Calpès qui coule dans un lit profond. Au moment où le crépuscule du troisième jour allait répandre sa faible lumière, Argo abordait dans le port de l'île Thynias, quand Apollon, venant de Lycie pour se rendre chez les Hyperboréens, apparaît dans toute sa beauté divine aux yeux des héros. Tremblant d'une terreur religieuse, ceux-ci consacrent l'île à Apollon matinal et lui offrent un sacrifice pendant qu'Orphée chante les louanges du dieu.

Après avoir passé deux jours et deux nuits dans l'île, quand le matin revient pour la troisième fois, la forte brise du Zéphyre permet à Argo de mettre à la voile. Le navire passe en vue de l'embouchure du Sangarios, du cours du Lycos, du marais Anthémoéisis et aborde dans le port du cap Achérousis où le fleuve Achéron décharge ses eaux. Les Argonautes sont accueillis avec empressement par les Mariandyniens et leur roi Lycos, qui savent déjà la mort d'Amycos et la défaite des Bébryces, leurs ennemis les plus redoutables. Lycos fait l'éloge d'Héraclès qui autrefois a secouru utilement les Mariandyniens. Reconnaissant du service que les héros lui ont rendu en réduisant les Bébryces à l'impuissance, il leur donne pour suivre l'expédition son jeune fils Dascylos, en la compagnie duquel ils sont sûrs de rencontrer des hommes hospitaliers jusqu'aux bouches mêmes du Thermodon.

Au moment de quitter le roi Lycos, un double deuil frappe les Argonautes. Idmon est tué par un sanglier féroce ; on est encore occupé à lui rendre les derniers honneurs,

et déjà Tiphys succombe à une courte maladie. Privés de leur pilote, les héros sont en proie au découragement. Mais Héra inspire à Ancaios, fils de Poseidon, une audace extraordinaire : il se propose pour remplacer Tiphys ; Erginos, Nauplios et Euphémos demandent comme lui l'honneur de prendre le gouvernail. C'est Ancaios que les héros acceptent avec faveur.

Au matin du douzième jour, après la mort de Tiphys, Argo abandonne, sous la conduite d'Ancaios, les rivages des Mariandyniens, sort de l'Achéron, passe en vue des embouchures du fleuve Callichoros et du tombeau de l'Actoride Sthénélos. Ce héros obtient de Perséphoné la permission de sortir quelques instants des enfers pour monter sur le couronnement de son tombeau et contempler les Argonautes dont plusieurs ont été ses amis. Les héros descendent à terre pour faire des libations et sacrifier des brebis en l'honneur du mort.

Ils repartent bientôt, appelés par le souffle du vent. Leur course rapide dépasse, en un jour et une nuit, le Parthénios, Sésamos, les rochers Érythiniens, Crobialos, Cromna, le Cytoros couvert de forêts. Quand l'aurore paraît, ils tournent le cap Carambis, et, pendant tout le jour et toute la nuit suivante, ils font avancer le navire à la rame le long de l'Aigialos infini.

Ils abordent sur la terre Assyrienne où les trois fils de Deimachos, tous les trois anciens compagnons d'Héraclès, Deiléon, Autolycos et Phlogios, s'embarquent avec eux. Le vent rapide les emporte; ils. laissent derrière eux l'Halys, l'Iris et les alluvions de la terre d'Assyrie ; après avoir doublé le cap des Amazones, le mauvais état de la mer les force de s'arrêter dans la baie formée par ce cap auprès des embouchures du Thermodon. Les Amazones s'arment contre eux ; mais Zeus envoie le souffle de l'Argestès, et, échappant à un combat inutile qui pourrait être funeste, les voyageurs quittent le rivage. Le lendemain et la nuit suivante, ils côtoient la terre des Chalybes qui travaillent le fer, et celle des Tibaréniens et des Mossynoiciens, peuples aux mœurs étranges.

Après avoir dépassé ces régions, abandonnés par le vent dès le matin, ils se dirigent à la rame vers l'île Arétias dont les abords sont défendus par les féroces oiseaux d'Arès, qui lancent leurs plumes aiguës sur les Argonautes. Oileus a déjà

été blessé, quand Amphidamas, qui a vu Héraclès à l'œuvre dans sa lutte contre les oiseaux Stymphalides, indique à ses compagnons un stratagème qui leur permet d'aborder dans l'île abandonnée par les oiseaux effrayés.

C'est dans cette île que de la mer vient aux Argonautes le secours prédit par Phinée. En effet, les fils de Phrixos et de Chalciopé, Argos, Cytisoros, Mélas et Phrontis, qui avaient quitté la Colchide pour se rendre à Orchomène, patrie de leur père, ont été assaillis par une tempête qui a brisé leur navire. C'est à grand'peine qu'ils ont pu gagner le rivage de l'île Arétias. Ils rencontrent les Argonautes, se font reconnaître d'eux et, malgré la terreur que le souvenir d'Aiétès leur inspire, ils consentent à guider Argo vers la Colchide. Après un sacrifice à Arès et une nuit de repos, ils se remettent en route tous ensemble.

Le vent favorable leur fait dépasser l'île Philyréide, le pays des Macrônes, les régions des Bécheires, des Sapeires et des Byzères. Arrivés en vue du golfe le plus reculé du Pont, ils aperçoivent le Caucase, ils entendent les hurlements désespérés de Prométhée, et enfin, pendant la nuit, l'habileté d'Argos, fils de Phrixos, les fait arriver au large cours du Phase et aux limites extrêmes de la mer. Aussitôt, ayant amené la voile et la vergue, ils vont, à force de rames, se cacher dans le marais du Phase, à l'abri d'épais roseaux.

Pendant qu'ils se consultent sur la conduite à tenir avec Aiétès, qu'ils se demandent s'ils feront une tentative amicale auprès du roi où s'ils essaieront d'enlever la toison de vive force, Héra et Athéné, pleines de sollicitude pour Jason, vont faire visite à Cypris. Elles la prient d'envoyer son fils Éros frapper d'un trait et concilier à l'Aisonide la fille d'Aiétès, Médée, qui est habile dans la connaissance des substances magiques. Cypris y consent, et, grâce à la promesse qu'elle fait à Éros de lui donner une boule merveilleuse, jouet qu'Adrestéia avait fabriqué jadis pour Zeus enfant, la déesse obtient que son fils aille tirer une flèche sur Médée et séduire son âme en faveur de Jason.

Les héros ont tenu leur conseil. Fort de l'approbation de tous, Jason a décidé qu'il irait lui-même, muni du sceptre d'Hermès et suivi de Télamon, d'Augéiès et des fils de Phrixos, essayer auprès d'Aiétès le pouvoir des paroles amicales. Enveloppés d'un brouillard épais par Héra qui veut les déro-

ber à la curiosité des Colchiens, les députés des Argonautes arrivent au merveilleux palais d'Aiétès. Dès qu'ils ont franchi le seuil de l'enclos royal, Héra dissipe la nuée. Médée, que la déesse a retenue à la maison, alors que d'ordinaire elle passait ses journées dans le temple d'Hécate dont elle est la prêtresse, Médée pousse un cri en voyant ses neveux et les héros qui entrent avec eux. Chalciopé, ayant entendu le cri de sa sœur, se précipite et embrasse ses fils en pleurant. Bientôt Aiétès lui-même s'avance avec sa femme Eidyia; et Éros invisible vient lancer une flèche aiguë au cœur de Médée qui est aussitôt domptée par l'amour.

On fait prendre un bain aux hôtes, on leur sert un festin et alors Aiétès interroge les fils de Chalciopé. Argos répond ; il raconte le mauvais succès de leur voyage, leur rencontre avec les Argonautes et le but de l'expédition de ces derniers. Ce discours excite dans l'âme d'Aiétès une colère que Jason tente en vain d'apaiser. Le roi veut éprouver le courage de l'Aisonide : le héros pourra emporter la toison s'il dompte les taureaux aux pieds d'airain, s'il leur fait labourer la plaine d'Arès et s'il met à mort les hommes qui naîtront des dents du serpent jetées dans les sillons creusés par les taureaux.

Effrayé de l'épreuve qui lui est imposée, Jason retourne vers le navire, tandis que Médée reste en proie à l'angoisse que lui cause le sort de ce héros inconnu auquel un amour irrésistible l'intéresse malgré elle. Argos obtient de Jason la permission de se concerter avec sa mère : il demandera à Chalciopé d'intervenir en leur faveur auprès de la magicienne Médée.

Les héros apprennent avec désespoir le résultat de la députation. Mais Pélée, Télamon, Idas, d'autres encore, proposent d'accepter l'épreuve si Jason recule. C'est alors que, malgré l'opposition d'Idas, Argos obtient des héros qu'on lui laisse tenter une démarche auprès de Chalciopé. Les dieux bienveillants envoient d'ailleurs un présage favorable : une colombe, poursuivie par un faucon, vient se réfugier dans le sein de Jason ; et Mopsos, en voyant l'oiseau de Cypris, rappelle aux héros que Phinée leur a promis le succès grâce au secours de la déesse. Argos retourne en ville, pendant que l'on fait sortir à la rame le navire Argo hors du marais pour aborder sur le rivage du fleuve.

Aiétès réunit son conseil; effrayé par un oracle qui lui a

annoncé que ses enfants causeraient sa perte, il se promet à part lui de tuer les fils de Chalciopé et les Argonautes qui les accompagnent.

Cependant Argos a décidé sa mère à porter secours aux héros. Une servante prévient Chalciopé du trouble profond qui éloigne le sommeil des yeux de Médée. La mère d'Argos obtient sans peine le concours de la jeune fille qui veut persuader à sa sœur et se persuader à elle-même qu'elle n'agit que dans l'intérêt de ses neveux. Elle portera à l'étranger les substances qui lui permettront de dompter les taureaux.... La nuit étend ses ombres sur la terre ; la nature entière se livre au repos : seule, Médée ne peut dormir, agitée par l'amour qui la maîtrise et par le remords qui la torture, quand elle réfléchit qu'elle trahit son père. Elle songe à se tuer, et c'est seulement quand les clartés de l'aube paraissent qu'elle se décide à accomplir la promesse qui lui a été arrachée par Chalciopé. Elle fait atteler son char et se rend avec ses suivantes au temple d'Hécate où elle doit remettre à Jason la substance merveilleuse ; elle trouve moyen d'éloigner ses compagnes et attend le héros.

Celui-ci est parti du navire, guidé par Argos et suivi par Mopsos. Mais, interprète de la volonté d'Héra, une corneille, perchée sur un peuplier auprès du temple, a fait comprendre à Mopsos et à Argos que leur présence serait une gêne pour l'entrevue ; et Jason arrive seul en présence de la jeune fille.

Le cœur de Médée cesse de battre ; l'émotion cloue ses pieds au sol. Jason la rassure et la flatte par de douces paroles : il lui rappelle l'aide qu'Ariane a donnée à Thésée. Médée, sans défense, car l'amour la possède, tend au héros la substance magique, lui dit la manière d'en user contre les taureaux, après qu'il se sera, par un sacrifice nocturne, rendu Hécate favorable. Puis, elle se fait raconter de nouveau l'histoire d'Ariane dont elle trouve la situation semblable à la sienne. Le héros la tient sous le charme de ses discours, et enfin, soucieux de leur sûreté commune, il lui rappelle qu'il est temps de se séparer. Pendant que Médée rentre au palais, cruellement anxieuse à la pensée de l'acte criminel qu'elle a commis, Jason raconte le succès de l'entrevue à ses compagnons charmés ; seul, le jaloux Idas dévore sa colère à l'écart. Quand la nuit est venue, l'Aisonide fait le sacrifice en l'honneur d'Hécate. Aiétès a remis aux Argonautes les

dents du dragon. Jason s'est oint de la substance merveilleuse qui lui donne une vigueur divine ; il en a enduit ses armes qui sont irrésistibles : c'est en vain qu'Idas, plein de rage, essaie d'entamer à coups d'épée la pointe qui termine le bas de la lance de son compagnon.

Tout est prêt pour le combat. Aiétès se rend au champ d'Arès où il doit avoir lieu ; Jason y va, muni de sa lance, de son bouclier et de son casque, plein des dents du dragon. Il dompte les taureaux, malgré leur résistance furieuse, leur fait labourer la jachère, puis les détache et les met en fuite quand il a semé les dents dans les sillons qu'ils ont creusés. Il se repose alors un instant, avant de retourner au nouveau combat qui se prépare. En effet, les hommes armés commencent à sortir des sillons ; la plaine se hérisse de lances, de boucliers et de casques. Docile au conseil de Médée, le héros jette une pierre immense au milieu de tous ces guerriers, qui, aussitôt, s'attaquent mutuellement et se mettent en pièces : Jason n'a qu'à les achever. Quand le jour disparaît, l'œuvre imposée est accomplie, et Aiétès, accablé de tristesse, reprend le chemin de la ville en pensant au moyen le plus prompt de se venger des Argonautes.

Entouré des hommes les plus sages de son peuple, il passe toute la nuit à combiner des ruses profondes contre Jason. Médée, qui s'en doute, veut se tuer. Mais Héra lui inspire l'idée d'aller rejoindre les Argonautes ; après une longue lutte intime, la jeune fille fuit du palais et va se réfugier sur le navire auprès de Jason à qui elle fait renouveler sa promesse de mariage en présence de tous les héros. Avant l'aurore, elle conduit l'Aisonide à l'endroit où la toison est suspendue, et, endormant par ses charmes le dragon qui la garde, elle donne à son compagnon le moyen de l'enlever sans danger. Revenus au navire avec la précieuse toison, ils pressent le départ ; à force de rames, Argo pénètre en pleine mer. Déjà la flotte innombrable des Colchiens est lancée à la poursuite des Argonautes qui, secondés par le vent, arrivent, le troisième jour après leur départ, sur les côtes de Paphlagonie où Médée descend à terre pour offrir un sacrifice à Hécate.

Jason se souvient que Phinée a dit qu'il faudrait revenir de Colchide par une route nouvelle. Cette route est indiquée par Argos, fils de Phrixos : le navire doit entrer dans le courant de l'Ister. Héra envoie un présage pour appuyer

les conseils d'Argos ; elle fait briller dans le ciel un rayon lumineux qui trace la route à prendre. Après avoir laissé en Paphlagonie le fils de Lycos, les héros traversent la mer et se jettent dans le courant de l'Ister. Les Colchiens qui les poursuivent se divisent : les uns sortent du Pont ; les autres pénètrent dans l'Ister sous la conduite d'Apsyrtos, fils d'Aiétès. Entrés par un autre bras du fleuve que les Argonautes, ils parviennent avant eux dans la mer de Cronos dont ils interceptent tous les passages. Bloqués par leurs ennemis, les héros conviennent de livrer Médée à condition que les Colchiens leur laissent la toison.

La jeune fille fait en vain appel à Jason ; en vain elle lui rappelle ses promesses. Pour ne pas être livrée, elle doit se résoudre à une atroce perfidie. Elle attire Apsyrtos sous prétexte de se concerter avec lui et le livre à Jason qui le met à mort, pendant que les Argonautes massacrent les compagnons du fils d'Aiétès. Puis, les héros gagnent le large et se réfugient dans l'île Électris, voisine de l'embouchure de l'Éridan : Héra fait briller dans le ciel des éclairs effrayants qui empêchent les équipages des autres navires colchiens de se mettre à la poursuite d'Argo. Les fugitifs abordent chez les Hylléens et combinent avec eux la route à suivre pour rentrer en Hellade. Ils repartent, laissant derrière eux les îles Liburniennes et s'approchant des monts Cérauniens. Mais Zeus a décidé que Jason et Médée doivent être purifiés par Circé du meurtre d'Apsyrtos. Héra, qui a pénétré les desseins du maître des dieux, excite des vents impétueux qui ramènent Argo en arrière vers l'île Électris. La poutre divine du navire fait entendre sa voix et ordonne aux Argonautes d'aller dans la mer d'Ausonie à la recherche de l'île de Circé.

La force des vents jette le navire dans le cours de l'Éridan où les héros entendent les lamentations des Héliades qui, transformées en peupliers noirs, pleurent éternellement leur frère Phaéthon ; puis, de l'Éridan, ils passent dans le Rhodanos et dans les lacs de la Celtique. Ils se perdraient dans les golfes de l'Océan d'où ils ne sauraient revenir si Héra, poussant un grand cri du haut des monts Hercyniens, ne les ramenait en arrière. La déesse les fait sortir du fleuve ; ils arrivent aux îles Stoichades, à l'île Aithalia et enfin au port d'Aia où ils trouvent Circé.

La sœur d'Aiétès purifie Jason et Médée qui se présentent

à elle en suppliants. Mais elle a reconnu à l'éclat des yeux de Médée que la jeune fille est de la race d'Hélios : elle lui fait raconter ses aventures et, quand elle les a apprises, elle la chasse en la maudissant.

Les Argonautes repartent. Héra veut leur ménager un voyage facile jusqu'à l'île d'Alcinoos, roi des Phaiaciens. Sur son ordre, Iris commande à Héphaistos d'arrêter le travail de ses forges, à Aiolos de retenir le souffle des vents hors celui du Zéphyre. Thétis, mandée par la déesse, promet de conduire Argo avec l'aide des Néréides, ses sœurs, au milieu des Roches-Errantes, voisines de Charybde et de Scylla ; et et elle va annoncer elle-même à Pélée, l'époux qu'elle a depuis longtemps abandonné, les desseins favorables d'Héra au sujet des Argonautes. Le navire passe en vue de l'île des Sirènes ; grâce aux chants harmonieux d'Orphée, les héros échappent aux séductions des déesses de la mer. Seul, Boutès, charmé par la voix des Sirènes, se jette dans les flots : mais Cypris le sauve et l'établit sur le cap Lilybéen. Grâce aux Néréides, Argo échappe à Charybde, à Scylla, aux dangers des Roches-Errantes ; et, ayant dépassé le pré de Trinacrie qui nourrit les génisses d'Hélios, le navire arrive à bon port dans l'île des Phaiaciens où les Argonautes sont reçus en amis par les habitants et par leur roi Alcinoos.

Mais ceux des Colchiens qui sont sortis du Pont se présentent devant l'île et réclament Médée. La jeune fille implore tour à tour les héros et la reine Arété, femme d'Alcinoos. Celle-ci obtient de son mari qu'il lui révèle sa décision au sujet de Médée : si la fille d'Aiétès est vierge, il la rendra aux Colchiens ; si elle est déjà la femme de Jason, il ne la séparera pas de son mari.

Arété se hâte de faire connaître à Jason la décision d'Alcinoos. Aussitôt, les Argonautes procèdent à la célébration du mariage ; on prépare la couche nuptiale au fond d'une caverne. Héra envoie toutes les Nymphes du pays pour honorer les noces. Orphée chante l'hyménée. Au matin, grâce à Héra, tout le monde sait que le mariage est consommé et Alcinoos, lié par d'inviolables serments, fait savoir aux Colchiens qu'il ne séparera pas Médée de son mari. Les Colchiens, qui craignent la colère d'Aiétès, demandent à s'établir dans l'île des Phaiaciens, et les Argonautes, comblés de présents par Alcinoos et Arété, mettent à la voile.

Ils ont déjà dépassé le golfe d'Ambracie, le pays des Courètes, les îles Échinades; la terre de Pélops est en vue, au loin, quand une funeste tempête, après les avoir ballottés neuf jours et neuf nuits, les jette enfin dans la Syrte de Libye, golfe sablonneux d'où les navires ne peuvent sortir. Perdus dans un morne désert, les héros attendent la mort, lorsque les déesses tutélaires de la Libye apparaissent à Jason et lui disent de faire lever ses compagnons pour qu'ils portent leur mère, aussitôt qu'Amphitrite aura dételé le char de Poseidon. Jason communique aux héros ces instructions dont il ne saisit pas le sens. Mais, voici un cheval merveilleux qui sort de la mer et bondit sur le rivage : Pélée devine que c'est un cheval de Poseidon dont le char est dételé; la mère des Argonautes, c'est Argo... On porte le navire douze jours et douze nuits dans la direction où le cheval, sorti de la mer, s'est élancé; on arrive enfin au lac Triton. Le navire est mis à flot. Mais les héros meurent de soif et ne trouvent aucune source. Cependant, ils voient dans la plaine les Hespérides en pleurs autour du serpent Ladon qui vient d'être tué par Héraclès. Touchées par les prières d'Orphée, les Nymphes, après s'être transformées en poussière, puis en arbres, révèlent l'existence d'une source qu'Héraclès a fait jaillir d'un rocher en le frappant à coups de pied. Pleins de reconnaissance pour Héraclès qui les sauve, alors même qu'il est loin d'eux, les héros s'abreuvent à la source; quelques-uns d'entre eux s'élancent à la recherche de leur compagnon. Mais ils reviennent sans avoir pu le rejoindre : seul, Lyncée l'a entrevu au loin de ses yeux perçants, comme au premier jour du mois on aperçoit ou on croit apercevoir au loin la lune cachée par un nuage. L'un des Argonautes partis à la recherche d'Héraclès ne revient pas : c'est Canthos; il a été tué par le berger Caphauros, petit-fils de Phoibos, à qui il voulait ravir ses brebis. On venge Canthos en tuant Caphauros dont on enlève le troupeau.

Le même jour, Mopsos meurt blessé par un affreux serpent, couché dans le sable. Après avoir rendu les honneurs funèbres au malheureux devin, les Argonautes s'embarquent. Mais il leur est impossible de sortir du lac Triton. Orphée expose comme offrande aux dieux indigènes un magnifique trépied, don d'Apollon à Jason. Triton se présente sous le nom d'Eurypylos, roi du pays, fils de Poseidon; il donne aux

héros, comme gage d'hospitalité, une motte de terre qu'Euphémos reçoit en qualité de fils de Poseidon. Triton indique alors aux héros la route à suivre pour parvenir au Péloponèse. Comprenant qu'ils ont reçu les avis d'un dieu, ils font un sacrifice en l'honneur de ce dieu dont ils ne connaissent pas le nom. Mais Triton leur apparaît sous sa forme véritable, et, s'attachant aux flancs du navire, il le conduit en pleine mer.

Après s'être arrêtés à Carpathos, les héros veulent aborder en Crète : un géant d'airain, Talos, les écarte de l'île en lançant contre eux des quartiers de rocher. Les enchantements de Médée réduisent à l'impuissance et tuent le géant.

Les Argonautes passent la nuit en Crète, et, dès le matin, ils remettent à la voile. Mais une obscurité funeste les arrête au milieu de la mer de Crète. Invoqué par Jason, Phoibos tient élevé son arc d'or qui projette de toutes parts un éclat splendide. On découvre une petite île, on y aborde et, après un sacrifice à Apollon, on repart.

Cependant Euphémos a eu un songe que Jason interprète en faisant jeter dans les flots la motte de terre, don de Triton, qui devient l'île Callisté où, bien longtemps après l'expédition, les descendants d'Euphémos doivent s'établir.

Les Argonautes font de l'eau dans l'île Aiginé ; puis, sans autre aventure, ils côtoient l'Attique, naviguent entre le continent et l'Eubée, dépassent les villes Opountiennes des Locriens et abordent enfin avec joie sur les rivages de Pagases.

II. — Telle est la matière des *Argonautiques* dont Apollonios d'Alexandrie, fils de Silleus ou Illeus, de la tribu Ptolémaïde, et élève de Callimaque, lut en public, étant encore éphèbe, vers l'an 240 avant J.-C., une première rédaction qui fut jugée très défavorablement. Ne pouvant supporter le mépris de ses concitoyens et le blâme des autres poètes qui le dénigraient, il abandonna son pays et se retira à Rhodes. Tout en exerçant le métier de sophiste et de rhéteur, il remania son poème et en fit dans sa nouvelle patrie une lecture qui réussit parfaitement. Alors, malgré la considération dont les Rhodiens l'entouraient et le droit de cité dont ils l'avaient honoré, Apollonios quitta l'île hospitalière pour rentrer à Alexandrie. Il fit devant ses anciens concitoyens

une seconde lecture des *Argonautiques* dont le succès fut une éclatante revanche de l'échec qui avait causé son exil volontaire. Nommé, vers 196, successeur d'Ératosthène à la Bibliothèque, le poète mourut comblé d'honneurs et fut enseveli à côté de Callimaque, son ancien maître et son ancien persécuteur [1].

L'analyse qu'on vient de lire est celle du poème qui, au dire des biographes anonymes d'Apollonios, obtint un succès si vif, d'abord à Rhodes, puis à Alexandrie. La rédaction des *Argonautiques,* qui avait été si mal accueillie par Callimaque et les érudits du Musée, ne nous est pas parvenue [2].

III. — Quant au poème que nous possédons, il suffirait à un lettré qui l'ignorerait de parcourir la précédente analyse pour remarquer aisément de nombreuses ressemblances entre les *Argonautiques* et l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'une part, l'*Énéide* de l'autre. Le poème d'Apollonios place souvent l'érudit entre un souvenir homérique et un souvenir virgilien. Le catalogue des Argonautes fait aussi bien penser à celui des navires Achaïens qu'à ceux des Latins, alliés de Turnus et des chefs Troyens compagnons d'Énée. Les adieux de Jason et d'Alcimédé rappellent ceux d'Hector et d'Hécube, comme ceux de Turnus et d'Amata. Le manteau de Jason fait souvenir des boucliers d'Achille et d'Énée. Virgile, en racontant le combat de Darès et d'Entelle, s'inspire autant de la lutte de Pollux et d'Amycos que de celle d'Euryale et d'Épéios. Il emprunte sa description de Charybde et de Scylla à la fois à l'*Odyssée* et aux *Argonautiques.* Quand il montre Évandre donnant son fils Pallas pour compagnon à Énée dans une guerre terrible, il se souvient plutôt du Lycos des *Argonautiques* envoyant son fils Dascylos à la suite de Jason vers le

1. Pour la biographie d'Apollonios, voir les deux *Vies* contenues dans le cod. Laurentianus (pp. 532-534 de l'édit. Merkel-Keil des *Argonautiques* et de leurs scolies, Leipzig, 1854). On les trouvera traduites pp. VII-VIII de la *Préface* de ma traduction des *Argonautiques* (édit. in-8°, Paris, Hachette, 1893). Pour les dates d'Apollonios, voir la même *Préface*, pp. X-XI et COUAT, *La Poésie Alexandrine*, Paris, 1882, p. 49 et suiv. Pour la querelle d'Apollonios et de Callimaque, voir COUAT, *même ouvrage*, pp. 496-515.

2. Pour la question des diverses recensions qu'Apollonios a données de son poème, voir : GERHARD, *Lectiones Apollonianae*, Leipzig, 1816 ; Caput tertium : *Duplicis recensionis vestigia in codicibus Apollonii ostenduntur;* — MERKEL, *Apollonii Argonautica*, Leipzig, 1854, editio maior, *Prolegomena*, pp. XVII sqq., XLVI sqq. ; — R. LINDE, *De diversis recensionibus Apollonii Rhodii Argonauticon*, Hannoverae, 1885.

redoutable Aiétès que du Nestor de l'*Odyssée* chargeant son fils Pisistrate de guider Télémaque dans le facile voyage vers la ville de Ménélas. C'est du même nuage bienfaisant qu'Athéné, Héra et la Vénus latine enveloppent Ulysse se rendant à la demeure d'Alcinoos, Jason marchant vers le palais d'Aiétès, Énée s'avançant vers la ville de Didon.

Parfois Apollonios fait à Homère des emprunts dont Virgile n'usera pas. Le palais d'Aiétès est décrit dans les *Argonautiques* à l'exemple de celui d'Alcinoos que nous voyons Ulysse admirer dans l'*Odyssée*. Le départ de Nausicaa pour le lavoir a servi de modèle à la scène des *Argonautiques* où Médée se met en route vers le temple d'Hécate.

Nous remarquons plus souvent que Virgile emprunte à Apollonios des développements qui n'ont pas été traités par Homère. L'épisode de Didon procède de ceux de Médée et d'Hypsipylé. L'histoire des Harpyes ne se trouve que dans les *Argonautiques* avant de passer dans l'*Énéide*. La prédiction d'Hélénus est inspirée de celle de Phinée. L'arrivée de Cupidon à Carthage est un souvenir de celle d'Éros chez Aiétès. Les sacrifices de Didon et d'Énée aux dieux infernaux sont imités de celui que Jason célébrait en l'honneur d'Hécate. Les compagnons d'Énée sont effrayés sur la mer de Crète par la même obscurité qui avait arrêté la marche d'Argo. La Junon latine provoque contre les Troyens l'intervention d'Éole comme Héra avait sollicité le dieu des vents en faveur des Argonautes. Les Pénates apparaissent à Énée comme les déesses tutélaires de la Libye avait apparu à Jason. Les dieux marins dégagent la flotte d'Énée prise dans les rochers comme les Néréides avaient tiré Argo du milieu des écueils. Les Troyens, jetés sur la côte de Libye, sont à peu près dans la même situation que les Argonautes lancés par la tempête au fond de la Syrte. Le sillon lumineux que Jupiter fait paraître dans le ciel pour guider les pas d'Énée fuyant rappelle cette trace de feu qu'Héra faisait briller dans la nuit pour diriger sur la mer obscure la route des Argonautes.

Une lecture attentive des *Argonautiques* ferait reconnaître dans les détails des rapports bien plus nombreux et bien plus étroits entre l'épopée alexandrine et l'épopée romaine. Ici, une comparaison d'Apollonios dont Virgile s'inspire ; là, un petit tableau que le poète latin emprunte à son devancier ; ailleurs, une expression grecque qui est textuellement traduite en latin.

IV. — Il est probable que ces rapprochements, faciles à établir entre l'œuvre de Virgile et celle d'Apollonios, avaient été relevés avec soin par les nombreux critiques qui, dès le Ier siècle, s'attachèrent à dénigrer l'auteur de l'*Énéide*. On sait par Donat [1] que Virgile n'a pas attendu longtemps pour avoir ses Zoïles. Dans l'*Aeneidomastix* de Carvilius Pictor, dans l'ouvrage où Perilius Faustinus notait les plagiats (*furta*) du poète, surtout dans les huit volumes de la compilation de Q. Octavius Avitus, « Ὁμοιοτελεύτων *octo volumina, quibus annotantur quos et unde versus transtulerit* », on devait trouver une liste très complète de tous les emprunts que Virgile a faits ou semble avoir faits à Apollonios; car la malveillance est clairvoyante et n'a garde de rien laisser échapper.

Tous ces pamphlets auraient pu être intéressants à titre de documents ; il ne nous en reste aucun fragment. L'antiquité ne nous a transmis aucune étude comparée des *Argonautiques* et de l'*Énéide*. Quintilien [2] se contente de citer Apollonios parmi les épiques grecs, sans parler de ce que Virgile peut lui devoir. L'auteur du *Traité du Sublime,* qui est peut-être Longin, rhéteur grec du IIIe siècle, donne à Apollonios l'épithète de ἄπτωτος, *celui qui ne tombe pas*. Mais, s'il le compare à Homère pour le placer bien au-dessous du poète de l'*Iliade* et de l'*Odyssée,* il ne songe pas à le mette en parallèle avec Virgile. « En effet, Apollonius, par exemple, celui qui a composé le poème des *Argonautes,* ne tombe jamais; et, dans Théocrite, ôté quelques endroits où il sort un peu du caractère de l'églogue, il n'y a rien qui ne soit heureusement imaginé. Cependant, aimeriez-vous mieux être Apollonius ou Théocrite qu'Homère ? [3] »

A Rome, Fronton, dans son traité *de Orationibus*, avait déjà comparé Apollonios à Homère pour une question de détail : « *Apollonius autem, non enim Homeri prooemiorum par artificium est, Apollonius, inquam, qui Argonautas scripsit, quinque re*[s in] *quatuor versibus narrat,* παλαιγενέων κλέα φωτῶν, *viros qui navigassent;* οἳ Πόντοιο κατὰ στόμα, *iter quo navigassent;* βασιλῆος ἐφημοσύνῃ Πελίαο, *cuius imperio*

1. Tib. Cl. DONATI, *Vita P. Vergilii Maronis*, cap. XVI ; — cf. RIBBECK, *Vergilius*, edit. maior, *Prolegomena*, cap. VIII, pp. 96-113.
2. *Instit. Orat.*, X, I, 54 : « *Apollonius non tamen contemnendum edidit opus aequali quadam mediocritate.* » Il faut se rappeler le sens précis du mot *mediocritas* pour ne pas exagérer la portée du jugement de Quintilien.
3. LONGIN, *Traité du Sublime*, chap. XXXIII, traduct. de Boileau.



navigassent; εὔζυγον ἤλασαν Ἀργώ, *navem qua vecti essent* [1]. » Angelo Mai, le premier éditeur de Fronton, trouvait ce jugement défavorable à Apollonios. Weichert [2] n'y découvre pas le moindre blâme à l'endroit de l'auteur des *Argonautiques* : il lui semble même que le rhéteur admire l'art du poète alexandrin, art qu'il ne trouve pas dans les débuts des poèmes homériques.

Aulu-Gelle est, à notre connaissance, le premier qui cite Apollonios parmi les auteurs auxquels Virgile a su faire d'habiles emprunts. Mais il ne dit rien de précis sur ce que l'*Énéide* peut devoir aux *Argonautiques* : « *Scite ergo et considerate Vergilius cum aut Homeri, aut Hesiodi, aut Apollonii, aut Parthenii, aut Callimachi, aut Theocriti, aut quorumdam aliorum locos effingeret, partim reliquit, alia expressit* [3]. »

Au IVe siècle, Servius [4] indique un certain nombre d'emprunts faits par Virgile à Apollonios :

Aen., II, 490. Amplexaeque tenent postes. *Apollonii locus in quo inducitur Medea patrem salutasse, et domum relinquens.*

Aen., III, 209 [l'épisode des Harpyes]. *Quod Apollonius plenissime exsequitur.*

Aen., IV, 1. *Apollonius* Argonautica *scripsit, et in tertio inducit amantem Medeam. Inde totus hic liber translatus est.*

Aen., V, 426. *Est autem hic totus locus* [la lutte de Darès et d'Entelle] *de Apollonio translatus, partimque de Homero.*

Aen., VIII, 19. *His verbis futuram praeoccupat comparationem, quae est Apollonii* [*Argon.,* III, v. 754].

Aen., XII, 749. *Comparatio Apollonii* [*Argon.,* II, v. 278].

Aen., XII, 753. *Hi duo versus verbum ad verbum sunt translati de Apollonio* [*Arg.,* II, v. 279-280].

Macrobe, qui vivait peu de temps après Servius et qui a mis à profit les *Commentaires sur Virgile,* rapproche soigneusement tous les passages de l'*Énéide* qui paraissent imités de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée* [5]. Il s'épargne un semblable travail pour ce qui est des *Argonautiques,* et se contente de faire

1. FRONTON, édit. de Francfort, 1816, liv. I, t. II, p. 251.
2. WEICHERT, *Ueber das Leben und Gedicht des Apollonius von Rhodus*, Meissen, 1821, p. 416.
3. AULU-GELLE, IX, 9, 3; édit., M. Hertz, Teubner, 1877.
4. *Commentarii in Vergilium Serviani;* édit. H. A. LION, Gottingae, 1826.
5. MACROBE, *Saturn.*, lib. V, cap. II-XVI.

remarquer, sans entrer dans d'autres détails, que l'épisode des amours de Didon et d'Énée est imité avec bonheur et grande supériorité de celui de Jason et de Médée. « *Bene in rem suam vertit quidquid ubicumque invenit imitandum : adeo ut de* Argonauticorum *quarto* [1], *quorum scriptor est Apollonius, librum Aeneidos suae quartum totum paene formaverit ad Didonem vel Aenean amatoriam continentiam Medeae circa Iasonem transferendo...* [2] » Suit un long développement où Macrobe s'attache à démontrer que Virgile a surpassé son modèle et a su rendre immortel le type de Didon.

Voilà tout ce que les ouvrages des anciens critiques, qui sont parvenus jusqu'à nous nous apprennent sur la question des emprunts faits par Virgile à Apollonios et de l'influence exercée par l'épopée alexandrine sur l'épopée romaine.

V. — Quant aux modernes, leur opinion semble arrêtée depuis et d'après les *Saturnales* de Macrobe. Virgile a emprunté le plan des six premiers livres de l'*Énéide* à l'*Odyssée*, celui des six derniers, à l'*Iliade*. Le deuxième livre est textuellement traduit de l'épopée perdue de Pisandre [3] ; le quatrième est inspiré des *Argonautiques* : voilà un lieu commun que la critique répète depuis des siècles. Virgile, simple *contaminator*, comme le disaient de Térence les ennemis du poète comique, ne ferait que coudre ensemble des morceaux pris aux Latins et aux Grecs : *unus et alter assuitur pannus*.

Voltaire, qui comprend peu Virgile et qui semble ignorer Apollonios, fait, sans le savoir un remarquable éloge de l'auteur des *Argonautiques*, quand il dit : « Il me semble que le deuxième livre de l'*Énéide*, le quatrième et le sixième sont autant au-dessus de tous les poètes grecs et de tous les latins sans exception que les statues de Girardon sont supé-

1. *Quarto* est évidemment pour *tertio*. On a vu que Servius remarque avec raison que l'épisode des amours de Jason et de Médée se trouve dans le III[e] et non dans le IV[e] chant des *Argonautiques*. La leçon *quarto* se trouve dans tous les mss. de Macrobe. Eyssenhardt (*Macrob... recognovit*, Lipsiae, Teubner, 1868) ne note d'autre variante pour ce membre de phrase que la mauvaise leçon du cod. Parisinus, 6371, *Argolicon* au lieu de *Argonauticorum*. Teuffel (*Hist. de la Littér. Rom., traduct. franç.* de Bonnard et Pierson, § 228, 6) cite la phrase de Macrobe, sans relever l'erreur contenue dans le mot *quarto*. L'auteur de la dernière édition de l'ouvrage de Teuffel, Ludwig Schwabe, laisse persister la même erreur (*Geschichte der Röm. Lit.*, Leipzig, 1890, I, p. 497).

2. MACROBE, *Saturn.*, V, XVII, 4.

3. MACROBE, *Saturn.*, V, II, 4.

rieures à toutes celles qu'on fit en France avant lui. On a souvent dit que Virgile a emprunté beaucoup de traits à Homère et que même il lui est inférieur dans ses imitations ; mais il ne l'a pas imité dans les trois chants dont je parle. C'est là qu'il est lui-même, qu'il est touchant et qu'il parle au cœur [1]. » Mais les critiques, qui ont lu Macrobe, répètent justement que deux de ces trois chants qui semblent à Voltaire si originaux, sont l'un traduit de Pisandre, l'autre imité d'Apollonios. Cette opinion toute faite qui restreint à la composition de l'épisode de Didon l'influence des *Argonautiques* sur l'*Énéide* et qui donne Virgile comme un plagiaire empruntant aux uns et aux autres, est d'une injustice égale à l'endroit des deux poètes.

Un érudit du xvie siècle a essayé de dresser la liste des emprunts de Virgile. Refaisant, mais sans esprit de dénigrement, le travail que Q. Octavius Avitus avait dû faire, Orsini (Fulvius Ursinus) a recueilli tous les passages de Virgile qui lui semblaient imités des poètes et de quelques prosateurs grecs ; il s'est contenté de copier le texte latin en faisant suivre, sans commentaire, chaque fragment de l'original grec [2]. La dédicace de Plantin au très illustre et très révérent cardinal Antoine Perrenot de Granvelle, archevêque de Malines, prouve bien que, dans l'idée de l'éditeur, la compilation d'Orsini était appelée à remplacer les ouvrages sur la matière qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous : « *Ea ratione futurum arbitrati quod docti posthac veteres illos Virgilianorum operum Aristarchos minus sint desideraturi : ut Q. Octavium Avitum, qui Homœoteleutôn octo voluminibus, quos, et unde versus poeta transtulerit, annotavit ; ut Perellium Faustum, qui furta ; Herennium, qui vitia Vergilii contraxere... Quos priscos auctores cum multis aliis temporum iniuria perdidit* ».

L'ouvrage d'Orsini a eu un grand succès. « Chez les modernes — dit Sainte-Beuve [3] — au xvie siècle, le docte Fulvinus (*sic*) Ursinus fit un livre qui est un recueil complet des endroits et passages imités par Virgile ; c'est de là qu'on a tiré la matière de bien des ouvrages d'une érudition désor-

1. Voltaire, *Dictionnaire philosophique* ; article *Épopée : de Virgile*.
2. *Virgilius collatione scriptorum graecorum illustratus, opera et industria Fulvii Ursini*. Antverpiae, ex officina Christophori Plantini, anno CIↃ. IC. LXVIII.
3. Sainte-Beuve, *Étude sur Virgile*, page 211, 2e édit., Paris, 1870.

mais facile. » Parmi ces compilations dont Sainte-Beuve qualifie l'érudition d'emprunt avec une juste sévérité, il faut en mentionner deux qui ont paru l'une et l'autre, en 1825, à Paris. La première est l'œuvre de Tissot, celui-là même à qui l'auteur de l'*Étude sur Virgile* avait « l'honneur de succéder [1] » au Collège de France. Tissot, « ancien professeur de poésie latine, successeur de Delille au Collège de France », donne une traduction paraphrasée de l'*Énéide* entremêlée de nombreuses comparaisons, plus ou moins en situation, entre Virgile et tous les poètes épiques et dramatiques des anciens et des modernes [2].

L'auteur de l'autre compilation, Eichhoff [3], reprenant et développant le plan d'Orsini [4] rapproche du texte de Virgile non seulement les vers des poètes, mais les passages plus ou moins étendus des prosateurs grecs dont Virgile semble s'être inspiré.

Dans chacun de ces deux recueils, comme dans celui d'Orsini, bon nombre de vers d'Apollonios sont naturellement cités. Mais Orsini se bornait à enregistrer les rapprochements ; Tissot et Eichhoff essaient de préciser ce que Virgile doit à Apollonios.

« Apollonius de Rhodes a pour titre d'honneur son mérite réel et les nombreux emprunts que lui a faits le chantre d'Énée. Plus libre avec ce poète qu'avec le père de l'*Iliade*, Virgile l'imite d'une manière plus hardie et plus originale ; aussi le surpasse-t-il presque toujours, mais ce n'est pas sans nous laisser regretter encore cette précieuse naïveté qui est comme le type de l'école grecque, même lorsqu'elle ajoute beaucoup d'ornements à la simplicité d'Homère [5]. »

« Ils [les tableaux d'Apollonius de Rhodes] n'ont pas été inutiles à Virgile qui, outre le caractère de Didon, lui doit encore une foule de comparaisons originales. Ces emprunts font assez l'éloge d'Apollonius [6]. »

1. Sainte-Beuve, *ouvr. cité*, *Discours d'ouverture*, p. 21.
2. *Etudes sur Virgile comparé avec tous les poètes épiques et dramatiques des anciens et des modernes...*, par Tissot... 4 vol. in-8°, Paris, 1825.
3. *Etudes grecques sur Virgile*, ou Recueil de tous les passages de poètes grecs imités dans les *Bucoliques*, les *Géorgiques* et l'*Enéide*, avec le texte latin et des rapprochements littéraires, par Eichhoff... 3 vol. in-8°, Paris, 1825.
4. Eichhoff ne parle pas du recueil d'Orsini, mais il est évident qu'il l'a connu et qu'il s'en est servi. Mon exemplaire du *Virgilius collatione* etc. porte au verso de la page de garde la signature « F. G. Eichhoff ».
5. Tissot, *ouvr. cité*, *Considérations préliminaires*, tome I, p. CXLVIII.
6. Eichhoff, *ouvr. cité*, *De la Poésie épique*, tome II, p. 23-24.

Avant comme après Eichhoff et Tissot, les éditeurs de Virgile se sont occupés de faire passer dans leurs notes ou dans leurs appendices, en les revisant et en les complétant, les résultats acquis par Orsini. On trouve, en particulier dans les notes du Virgile Heyne-Lemaire, de nombreuses indications sur les emprunts de Virgile. L'édition classique de Benoist contient un relevé assez complet des passages dont Virgile semble s'être souvenu et l'*editio maior* de Ribbeck présente deux listes parallèles soigneusement établies des *auctores* et des *imitatores* de Virgile.

VI. — D'autre part, près de trois siècles avant cette année 1825 où les deux successeurs français d'Orsini essayaient timidement de faire précéder leur compilation d'un modeste et vague parallèle entre Apollonios et Virgile, un hypercritique qui laissait dédaigneusement son contemporain Orsini recueillir à grand renfort d'érudition les passages semblables de Virgile et de ses prédécesseurs grecs, Jules-César Scaliger, confiant dans son impeccable jugement, préférait instituer une comparaison entre Virgile et les poètes grecs et décréter arbitrairement l'immense supériorité de l'auteur de l'*Énéide*, sans se donner la peine de recueillir les preuves justificatives d'un arrêt qui ne devait point admettre d'appel.

La femme savante de Juvénal se contentait de mettre aux prises Homère et Virgile :

Committit vates et comparat ; inde Maronem
Atque alia parte in trutina suspendit Homerum.

Dans le cinquième livre de sa *Poétique* [1], « *liber quintus qui est criticus* », Scaliger pèse les mérites comparés de Virgile et d'Homère, de Virgile et de Théocrite, de Virgile et

1. *Iulii Caesaris Scaligeri, viri clarissimi*, Poetices *libri septem*. Editio secunda. Apud Petrum Santandreanum, MDLXXXI. — Je ne connais pas la première édition qui parut à Lyon en 1561. Mais, comme Scaliger était mort depuis 1558, toutes les éditions posthumes doivent être identiques. — A propos de ce pédant qu'on a essayé, il y a quelques années, de réhabiliter, en faisant de lui un des fondateurs de la discipline classique en France (E. Lintilhac, *de J.-C. Scaligeri Poetice*, Paris, Hachette, 1887), je me permets de renvoyer à mon ouvrage, *La Moselle d'Ausone*, Bordeaux, 1889, *Introduction*, pp. CLXIII-CCXIV.



d'Apollonios. L'auteur de la *Poétique* veut justifier la seconde partie du vers connu de Properce :

Cedite, Romani scriptores, cedite Graii [1].

Tous les Grecs doivent le céder à Virgile, Apollonios en particulier. Le chapitre où il est question des emprunts que Virgile a faits à Apollonios [2] commence par des injures à l'endroit de l'auteur des *Argonautiques*. Le chapitre précédent, où il s'agit de Théocrite, se termine par une explosion de pitié indignée à l'adresse des malheureux pédants au goût corrompu qui ont l'impudence de préférer Théocrite à Virgile. L'impudence n'est pas moindre à prétendre que le quatrième livre de l'*Énéide* est inspiré des *Argonautiques*. Scaliger a presque honte de comparer en quelques passages le poème fumeux d'Apollonios avec l'incomparable, l'étincelant chef-d'œuvre de Virgile : « *Similis impudentia eorumdem, cum audent agnoscere quartum divini operis ex Apollonii Argonauticis deductum. Tantum enim abest ut hoc verum sit, ut paene pudeat nos illius apponere unum aut alterum locum pro comparatione libri incomparabilis. Nam neque convenit argumentum, nisi hoc solo, quod amavit hospitem Medea : et universae orationis contextus longe alius est. Quae tamen lux in nostris ex illius fumo effulgere videtur, in his exstat...* »

On le voit : Scaliger reprend, en somme, l'opinion de Macrobe, mais pour la pousser à l'extrême. L'auteur des *Saturnales,* tout en vantant la supériorité de l'épisode de Didon, reconnaissait qu'il était imité de celui de Médée. Scaliger est bien forcé de convenir que Didon, comme Médée, aime un héros étranger. Mais il ne veut pas admettre d'autres ressemblances dans le sujet des deux épopées. Pour le reste, il n'y a dans Apollonios qu'une obscure fumée d'où Virgile sait faire sortir une flamme éclatatante :

... ex fumo dare lucem
Cogitat, ut speciosa dehinc miracula promat [3].

C'est un axiome qui n'a pas besoin de démonstration en

1. Properce, édit. Müller, III, xxxii [xxxiiii], v. 65.
2. Cap. VI, *Virgilii loca ex Apollonio.*
3. Horace, *Ad Pisones*, v. 143.

règle. Sans ordre, au hasard de ses souvenirs, Scaliger cite un certain nombre de passages d'Apollonios pour leur opposer des passages similaires de Virgile et en tirer, chaque fois, cette conclusion, monotone comme un refrain, que Virgile est un poète divin, et Apollonios, un versificateur de pacotille.

Scaliger avoue que les vers où Apollonios peint le trouble de Médée agitée par sa passion ne sont point méprisables (*sane non contemnendi versus*) : « Devant ses yeux tout ce qui s'était passé revenait; elle le voyait lui-même... [1] » Mais admirera-t-on ces vers quand on aura entendu ceux de Virgile (*verum haud ita admirandi si isti audiantur*) : « Cependant la reine, malade dès longtemps d'un pénible amour... [2] »?

On ne peut pas non plus supporter les plaintes de Médée : « Malheureuse que je suis! Quels songes pénibles m'ont épouvantée! [3] », quand on écoute celles de Didon : « Anna, ma sœur, quelles visions me tiennent en émoi, m'épouvantent! [4] » (*Et illa nequaquam digna quae legantur, ubi adsunt Maroniana*, Anna soror... *et caetera divina*).

Dans les *Argonautiques*, la description de la nuit est vulgaire (*descriptio quoque noctis graeco vulgaris*) : « Cependant la nuit étendait ses ombres sur la terre... [5] » Tout cela est vulgaire, d'un style plébéien. Dans Virgile, au contraire, tout est héroïque (*vulgaria, inquam, haec, et plebeia oratione : illa plane heroica*) : « Il était nuit; fatigués, les hommes goûtaient sur la terre un paisible sommeil... [6] ».

Quelle différence aussi entre la hâte fiévreuse (*trepidatio*) de Jason et celle d'Énée au moment du départ : « Mais Jason, ayant tiré son épée du fourreau, coupa les amarres qui retenaient le navire [7]. » — « Énée tire du fourreau son épée étincelante et, du fer dégainé, tranche les amarres [8]. » Voilà, conclut Scaliger, les rapprochements que Servius et d'autres ont pu faire. Mais ils sont bien plus contraires que favorables à leur thèse.

On trouve dans le premier livre de la divine *Énéide* un

1. *Argon.*, III, v. 453.
2. *Enéide*, IV, v. 1.
3. *Argon.*, III, v. 636.
4. *Enéide*, IV, v. 9.
5. *Argon.*, III, v. 744.
6. *Enéide*, IV, v. 522
7. *Argon.*, IV, v. 207.
8. *Enéide*, IV, v. 579.

chant d'Iopas[1] : dans le premier livre des *Argonautiques*, il en est un d'Orphée[2] qui ressemble bien plus à celui de Silène[3] qu'à celui d'Iopas; d'ailleurs le chant de Silène est autrement poli, autrement auguste (*in Sileno autem longe politiora et augustiora*).

Scaliger a déjà mis en parallèle les comparaisons de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* avec celles de l'*Énéide;* il ne croit pas utile de faire le même travail à propos des *Argonautiques* et de l'*Énéide* : un exemple suffit pour apprécier l'art et le soin d'Apollonios (*ars et diligentia*). Il cite une comparaison d'Apollonios : « Telles, autour de lis splendides, bourdonnent les abeilles...[4] » Il juge inutile de rappeler la comparaison virgilienne[5], qui, il l'a fait remarquer[6], écrase le modèle homérique : « *Quae divinus vir ita descripsit ut oppresserit... Eius partes si velim recensere opera me deficiat, rei naturam, varietatem, figuras, carminis rotunditatem, nervos suaviloquentiae.* » Ce serait faire injure à Virgile que rapprocher d'un passage d'Apollonios ce morceau merveilleux qui laisse si loin derrière lui les vers d'Homère dont le poète latin s'est inspiré.

Scaliger juge la description des Cyclopes bien plus belle dans l'*Énéide*[7] que dans les *Argonautiques*[8]. Apollonios raconte avec brutalité (*rudia illa verba*) le suicide de Cleité : « Elle s'attache une corde au cou[9]. » Virgile sait dissimuler l'horreur d'une pareille mort (*sic expolivit ut et deformitatem texerit*) : « Amata attache à une poutre élevée le nœud, instrument d'une mort horrible[10] » En décrivant les funérailles des soldats d'Énée[11], Virgile surpasse la description des funérailles de Cyzicos[12]. La comparaison d'Héraclès furieux avec un taureau piqué par un taon[13] est assurément agréable et soignée (*lepida et accurata*), mais bien inférieure à ce tableau

1. *Énéide*, I, v. 740.
2. *Argon.*, I, v. 492.
3. *Bucoliques*, VI, v. 31.
4. *Argon.*, I, v, 879.
5. *Enéide*, I, v. 430.
6. *Poetices*, lib. V, cap. III, *Homeri et Virgilii loca.*
7. *Enéide*, VIII, v. 424.
8. *Argon.*, I, v. 731.
9. *Argon.*, I, v. 1065.
10. *Enéide*, XII, v. 603.
11. *Enéide*, XI, v. 188.
12. *Argon.*, I, v. 1059.
13. *Argon.*, I, v. 1265.

des bœufs poursuivis par le taon [1] que l'on admire dans un ouvrage parfait de Virgile (*in tertio absolutissimi operis*). On peut établir des rapports entre deux descriptions, l'une du matin dans l'*Énéide* [2], l'autre du soir dans les *Argonautiques* [3]. Une sèche comparaison (*nuda*) d'Apollonios [4] devient une belle comparaison de Virgile [5].

Scaliger ne veut pas instituer un parallèle en règle entre les combats de Pollux et d'Amycos et de Darès et d'Entelle ; il se propose d'insister seulement sur les détails les plus remarquables et les plus semblables pour les soumettre à l'appréciation des savants (*illustriora et similiora loca tantum quae doctorum iudiciis subiciantur*). Le critique rapproche, sans beaucoup de commentaires, quelques vers d'Apollonios des vers correspondants de Virgile. Il note, par exemple, que le poète latin compare Darès à l'assiégeant d'un fort, et le poète grec, Amycos aux flots qui se lancent contre un navire. Il remarque, en passant, qu'Apollonios décrit le combat avec beaucoup plus d'art et d'éclat que Théocrite ne l'avait fait dans son *Idylle* XXII.

La narration d'Hélénus rappelle souvent la prédiction de Phinée. Quant à la description des peuples du Pont, qui se trouve au deuxième chant des *Argonautiques*, on doit la rapprocher de celle qui est dans la *Périégèse* de Denys et qui peut paraître supérieure (*fortasse illi palmam dederis*). Apollonios raconte simplement, sans insister (*leviter ac simpliciter*) l'histoire de Sinopé, la manière de vivre des Chalybes [6], alors que Denys [7] donne aux mêmes récits plus d'agrément et d'abondance (*fusius et suavius*). Pour en revenir à Virgile, on peut remarquer des ressemblances entre une tempête des *Argonautiques* [8] et les tempêtes de l'*Énéide*. Mais le poète latin n'a pas eu à prendre grand'chose à des descriptions si vulgaires (*valde plebeia*). On peut rapprocher les portraits de Médée magicienne [9] et de la prêtresse massylienne habile

1. *Géorgiques*, III, v. 145.
2. *Énéide*, VIII, v. 407.
3. *Argon.*, I, v. 1172.
4. *Argon.*, II, v. 728.
5. *Enéide*, XII, v. 749.
6. *Argon.*, II, v. 374 et suiv., v. 946 et suiv.
7. Denys, *Périégèse*, v. 768 et suiv.
8. *Argon.*, II, v. 271.
9. *Argon.*, II, v. 528.

dans les enchantements [1], et les comparaisons que les deux poètes établissent entre les rayons du soleil qui bondit, réfléchi par l'eau, et l'âme humaine inquiète, qui s'agite et semble tourbillonner [2]. Mais partout l'avantage reste à Virgile : « *Nusquam enim Musa illius mortale quidquam sonat.* »

Les premiers traits de la métamorphose de Saturne en cheval [3] sont fournis à Virgile par Apollonios [4]. Le poète latin se souvient de la rapidité de *Polyphémos* (Scaliger veut dire *Euphémos* [5]), quand il dépeint la légèreté de Camille [6]. Turnus parle à Amata [7], comme Jason parlait à sa mère [8]. La comparaison de Jason avec Apollon [9] est bien surpassée par celle d'Énée avec le même dieu [10]. Le discours de Junon à Juturne [11] ne procède pas directement du discours d'Héra à Thétis [12], mais il lui doit certainement quelques traits (*neque plane videtur orta... neque sine illa facta*). La comparaison d'une foule agitée avec les feuilles que le vent détache des arbres et fait tourbillonner [13] se retrouve dans les incomparables *Géorgiques* (*operis incomparabilis* [14]) et dans la divine *Énéide* (*divini operis* [15]). Apollonios est plus recherché, Virgile plus simple dans la description que les deux poètes font des jeux de dauphins [16]. De plus, Apollonios manque d'exactitude : quand les dauphins jouent ainsi, c'est un présage de tempête qui, par conséquent, ne doit pas réjouir les matelots.

Il ne reste plus à Scaliger qu'un passage d'Apollonios à examiner (*unus, ut opinor, superest locus quem cum Virgiliano comparemus*) : c'est la fameuse comparaison entre Héraclès, aperçu dans le lointain, et la lune à peine vue au milieu des nuages [17], comparaison que Virgile a appliquée à Didon [18],

1. *Énéide*, IV, v. 483-491.
2. *Argon.*, III, v. 756 ; *Enéide*, VIII, v. 22.
3. *Géorgiques*, III, v. 92.
4. *Argon.*, II, v. 1236.
5. *Argon.*, I, v. 180.
6. *Enéide*, VII, v. 808.
7. *Enéide*, XII, v. 72.
8. *Argon.*, I, v. 295.
9. *Argon.*, I, v. 307.
10. *Enéide*, IV, v. 143.
11. *Enéide*, XII, v. 143.
12. *Argon.*, IV, v.789.
13. *Argon.*, IV. v. 215.
14. *Géorgiques*, II, v. 105.
15. *Enéide*, VI, v. 309.
16. *Argon.*, IV, v. 931 ; *Énéide*, V, v. 594.
17. *Argon.*, IV, v. 1476.
18. *Enéide*, VI, v. 453.

avec une poésie exquise et une éloquente exactitude (*non solum excellentissimis numeris*, *sed etiam fida exactaque rotunditate*).

Tel est l'ensemble des passages d'Apollonios et de Virgile dont Scaliger s'était proposé de soumettre la comparaison au jugement des vrais poètes.

Cette étude comparée d'Apollonios et de Virgile ne pouvait être que stérile, étant donné la méthode d'après laquelle elle est conçue. Scaliger se borne à opposer au hasard, et le plus souvent sans commentaires, quelques passages des deux poètes. Parfois, il laisse au lecteur le soin de décider lequel est le meilleur : « *Inter quae iudicium tuum interpones.* » D'ordinaire, il affirme lui-même que les œuvres de Virgile sont de beaucoup supérieures : mais il ne se donne pas la peine de prouver lui-même le pourquoi de cette supériorité. Il se borne à proclamer d'un ton autoritaire : *Sic volo, sic iubeo, sit pro ratione voluntas.* Il ne caractérise ni les *Géorgiques* ni l'*Énéide* : mais l'épopée est toujours *divinum opus ;* le poème didactique, *absolutissimum, perfectissimum opus.* Scaliger serait incapable de comprendre la vérité de la maxime de la Bruyère : « Amas d'épithètes, mauvaises louanges. » Il semble d'ailleurs se contredire lui-même : pourquoi, après avoir traité d'impudents ceux qui comparent Apollonios à Virgile, pourquoi perdre tout un chapitre de son précieux ouvrage à mettre en parallèle des passages nombreux de ces deux auteurs qu'il ne faut pas comparer? En somme, cette longue énumération n'instruit en rien sur le mérite absolu ou relatif de Virgile et d'Apollonios le lecteur de la *Poétique* qui ne connaît pas l'*Énéide* et les *Argonautiques.* Pour celui qui les connaît, l'argumentation semble aussi puérile qu'impertinente.

Quatre-vingts ans après la première édition de la *Poétique*, en 1641, un érudit hollandais, Jérémie Hoelzlin, animé d'excellentes intentions à l'endroit d'Apollonios, a essayé d'entreprendre contre Scaliger la défense du poète alexandrin, dont il donnait une édition et une traduction latine suivies d'abondants commentaires [1]. D'après Hoelzlin, le meilleur pané-

1. *Apollonii Rhodii Argonauticorum libri IV* ab Jeremia HOELZLINO in latinum conversi ; commentario et notis illustrati, emaculati ; scoliis ad carmina numerato additis concinnati. *Commentarius in verborum et rerum indicem contractus.* Lugd. Batavorum, ex officina Elzeviriana. Anno CIϽ IϽCXLI.



gyriste d'Apollonios, c'est Virgile lui-même : « *Verum omnibus praestat elogiis limatissimum Maronis iudicium... Neque enim Aeneis Virgiliana esset quod est si nullus fuisset Apollonius* [1]. » Que Scaliger puisse l'accuser d'impudence, peu importe à Hoelzlin : il n'en montrera pas moins dans ses *Commentaires* tout ce que Virgile doit à Apollonios. Dès les *Prolégomènes*, il entasse les rapprochements au hasard, sans ordre, comme le faisait l'auteur de la *Poétique*. L'intention est tout autre, mais le manque de méthode est le même dans la dissertation apologétique de Hoelzlin que dans le pamphlet injurieux lancé par Scaliger contre Apollonios. La puérilité de la discussion est semblable de part et d'autre; les arguments pour ou contre sont de même valeur. Hoelzlin rappelle que l'*Énéide* a emprunté aux *Argonautiques* le récit du combat de Darès et d'Entelle, l'épisode des amours de Didon : « *Nonne operosissimus illius pugilatus in quinto petitus est ex nostro secundo? Nonne Dido in latini poetae quarto, qui egregie praeter caeteros romanis fuit probatus liber, archetypum habuit Hypsipylam et Medeam?* » Virgile a adapté à son usage l'économie aussi bien que le début des *Argonautiques*. Il dit *Arma virumque*, comme Apollonios disait κλέα φωτῶν, « *hoc est bella et qui bella gerunt, vel arma et viri* ». Énée part de Troie comme Jason partait de Pagases : « *Utrobique est profectio, hic quidem voluntaria et honestior, ibi invitior et per id miserior* ». L'économie des deux épopées est la même : « *Cumque omnis humanae sapientiae princeps in quavis* μεταβολῇ *tria vidisset*, τὸ ὅ, τὸ εἰς ὅ, τὸ ἐξ οὗ, *ista apud utrumque comparent.* » Les deux héros ont des dangers à courir; qu'elle se nomme φάτις pour les Argonautes, *fatum* pour Énée, la destinée joue un rôle aussi important dans les deux poèmes. Les héros de l'*Énéide*, comme ceux des *Argonautiques*, ont recours à la magie. Héra est l'amie de Jason, comme Junon est l'ennemie d'Énée, ou, si on le préfère, la déesse est contraire à Énée comme à Pélias. Les Argonautes veulent reconquérir la toison ; Énée, l'ancienne patrie de sa race (*repetitur a nostris pellis, ab illis vetus patria*). C'est la menace d'un oracle qui pousse Pélias à persécuter Jason ; c'est la connaissance des mystères de la destinée qui amène Junon à épuiser Énée par les épreuves (*Pelias oraculo exter-*

2. Hoelzlin, *op. cit.*, *Prolegomena*, p. 3.

ritus Iasonem exercet : Iuno ipso cognito arcano fato defatigat Aeneam).

Telles sont les preuves sur lesquelles l'érudit hollandais s'appuie pour démontrer que Virgile a emprunté à Apollonios l'économie et les principaux épisodes de son poème. La plaidoirie vaut le réquisitoire. Apollonios souffre moins du *telum imbelle sine ictu* dirigé par Scaliger que du pavé de l'ours lancé par Hoelzlin.

Au demeurant, c'est un travail oiseux et stérile que d'instituer entre deux auteurs qui ont vécu à des époques diverses, dans des milieux tout autres, qui se proposaient un but différent, des parallèles qui ne tiennent compte ni du temps où les deux hommes que l'on compare ont vécu, ni des circonstances qui ont influé sur leurs œuvres, ni du génie particulier qui a inspiré chacun d'eux. De plus, le critique qui entreprend un parallèle de ce genre obéit d'ordinaire à des idées préconçues : des deux auteurs à comparer, l'un est son client ; l'autre, la partie adverse ; le parallèle, qui manque des éléments d'appréciation nécessaires pour être un jugement sérieux, devient une plaidoirie ou un réquisitoire. C'est ce que Heyne mettait parfaitement en lumière à propos des nombreuses comparaisons qui ont été essayées entre Homère et Virgile : « *Comparationes Virgilii et Homeri instituerunt multi inde a Macrobio,* Sat. V... *Sed piget videre viros doctos plerumque accedere ad eam rem studio in alterutrum poetam incensos, adeoque id agere ut alterum deprimant, alterum immodicis laudibus extollant, facereque adeo eos utrumque sine subtili iudicio. Haerent porro in verbis et versibus singulis, nec summam Carminis et partium concentum respiciunt, eoque animum ab eo avocant quod in considerationem adduci debebat. Discrimen primarium statim ipsa temporum, quibus uterque vixit, et hominum, quibus cum vixerunt, et sermonis, quo usi sunt, diversitas inferre debuit*[1]. » Ces parallèles vagues et oratoires ont été, pendant plus de deux siècles, un des exercices favoris de l'humanisme, et, en particulier de la rhétorique française. Combien de fois n'a-t-on pas comparé les Grecs et les Romains, Homère et Virgile, Thucydide et Tacite, Démosthène et Cicéron !

1. *Disquisitio I de carmine epico Virgiliano*, note 1, p. 22, vol. II du Virgile Heyne-Lemaire.

Mais il semble que, depuis Scaliger et Hoelzlin, on n'ait plus fait de parallèle en forme entre Apollonios et Virgile. Négligée par notre critique classique, la littérature alexandrine, qui ne trouvait sa place dans l'étude d'aucun des *grands* siècles, a été tenue en discrédit jusqu'à nos jours. Les rhéteurs et les érudits ne se sont pas avisés de faire une étude comparée des *Argonautiques* qu'ils ignoraient et de l'*Énéide* dont ils admiraient dévotement la lettre sans essayer d'en pénétrer l'esprit. Voilà deux siècles et plus que les auteurs d'histoires littéraires se bornent à répéter de confiance que le grand mérite de l'épopée d'Apollonios est d'avoir fourni à Virgile, les uns disent le sujet, les autres le modèle de son quatrième chant. Caussin remarque que « le père Rapin, en faisant la critique d'Apollonius et de plusieurs autres poètes grecs, a fait voir qu'il ne connaissait guère les auteurs dont il parle [1] ». Ce que Caussin dit des *Réflexions* de Rapin [2] peut s'appliquer à bien d'autres ouvrages qui les ont précédées ou suivies.

VII. — Je n'ai pas la prétention de rappeler ici tous les critiques qui, depuis la première partie du XVIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe, ont répété les mêmes appréciations convenues sur le mérite relatif d'Apollonios et de Virgile. On trouvera dans la *Préface* de l'édition de Flangini [3] et dans l'Étude biographique et critique de Weichert [4] le résumé des banalités qui, dès avant la *Poétique* de Scaliger, ont été écrites en Espagne, en Italie, en France, en Hollande, en Allemagne. Il suffit de signaler les plus curieux de ces jugements dont quelques-uns ne sont cités ni par Flangini ni par Weichert. Quinze ans environ avant la publication de la *Poétique* de Scaliger, Lilio Gregorio Giraldi, tout en se montrant sévère pour Apollonios, convient que Virgile a beaucoup usé du personnage de Médée pour créer sa Didon : « *Argonautica, opus quidem varium et multis vigiliis elucubratum, durum tamen et alicubi ingratum, nisi qua parte Medeae amores describit*

1. *L'Expédition des Argonautes*, poème en quatre chants par Apollonius de Rhodes... traduit par J. J. A. Caussin. Paris, l'an IV de la République française. — Préface, p. 24, note 2.
2. *Réflexions sur la Poétique d'Aristote*, Paris, 1674.
3. *L'Argonautica di Apollonio Rodio* tradotta ed illustrata. Tomo primo. In Roma, 1791. *Prefazione*, pp. XXII-XXVI.
4. Weichert, *ouv. cité*, pp. 408-420.

ubi et Publii Vergilii iudicio ita excellere videtur ut Vergilius ipse non aliunde plura in suos Didonis amores transtulisse facile videatur[1]. » Pour Tanneguy-Lefèvre, le seul mérite des *Argonautiques* est d'avoir été mises à contribution par Virgile : « Ce que je dirai ici du poème d'Apollonius, c'est que Virgile qui, sans doute, n'eût pas voulu travailler sur de mauvais originaux, en a tiré des passages entiers dont il ne s'est pas mal trouvé[2]. » Quelques années après Tanneguy-Lefèvre, un médecin danois, Olaüs, originaire de Borchen, s'occupe d'Apollonios dans un ouvrage consacré aux poètes. Il insiste peu sur les emprunts que Virgile a faits aux *Argonautiques*, mais il se plaît à reconnaître au poème alexandrin toute sorte de mérites, en particulier, le sens politique : l'érudition professionnelle d'Olaüs lui aurait plus naturellement permis de constater la science médicale d'Apollonios, s'il avait lu les *Argonautiques* avec attention : « *Dictio observatur casta, aequalis, suavis, membra probe distributa, monita politica prudenter hinc inde adspersa... Hunc imitatus saepe est Maro*[3]. »

Au XVIIIe siècle, le seul jugement qui semble avoir été porté en connaissance de cause sur Apollonios est dû à Heyne. On ne s'attend pas à voir l'ennemi des parallèles entre Homère et Virgile faire un parallèle entre l'auteur des *Argonautiques* et celui de l'*Énéide*. Mais, dans un discours académique sur la littérature au temps des Ptolémées, le savant professeur de Gottingue donne une caractéristique très nette d'Apollonios, poète érudit qui pèche par excès d'érudition : « *Apollonius Rhodius, politus, venustus, eruditus, ornatus poeta in operis summa eiusque inventione et ad epici carminis rationes dispositione minus felix fuisse deprehenditur. Sed quae eius saeculi multo etiam interior et notabilior indoles est, mirum aliquod multae et variae doctrinae, et, in primis, fabulae atque historiae antiquae studium omnia ingenia occupavisse videas, quod etiam inepte ostentare eiusque laudem intempestive captare dicas.* » Si Apollonios a échoué dans son poème, la faute en est au sujet qu'il avait choisi, ou plutôt

1. Lilius Gregorius GYRALDUS (1479-1552), *Historiae poetarum tam Graecorum quam Latinorum dialogi* X. Basileae, 1545. — Dialog. III.
2. TANNEGUY-LEFÈVRE, *Les vies des poètes grecs en abrégé*, 1665.
3. OLAI BORRICHI, *Dissertationes academicae de poetis*, Francofurti, 1683. — Dissertatio 2, § 34.

que le goût de son temps lui avait imposé : « *In summa tamen operis infelix, quod argumentum sumpserat ingratum et malignum, temporum tamen genio accommodatum in hoc quòd fabulis exponendis et suaviter enarrandis locum faceret.* » Mais Heyne rend volontiers justice aux beautés de détail qui abondent dans ce poème dont l'ensemble est mal conçu : « *Sunt tamen in eo loci qui, tanquam lumina, reliquum carmen distingunt, adeo pulchri, ingeniosi, insignes ut cum pulcherrimis aliorum comparari possint* [1]. »

Ce jugement modéré et équitable reste isolé au milieu des appréciations banales que la critique continue à répéter. En ajoutant un appendice de quelques pages à sa dissertation académique sur le caractère de la littérature au temps des Ptolémées, Heyne s'écriait : « *Etsi argumentum huius scriptionis, ut pro dignitate et gravitate satis accurate explicetur, libri molem sibi postulat, quem utinam alius alio otio et litterarum copiis me instructior aliquando absolvat* ! » Le vœu de Heyne ne devait être exaucé que longtemps après sa mort. La dissertation académique est d'août 1753; l'appendice est évidemment antérieur à 1785, année où parut le premier volume des *Opuscula* : c'est seulement en 1882 que le premier historien de la littérature alexandrine, « *alius, litterarum copiis instructior* », M. Couat, devait publier *La Poésie Alexandrine sous les trois premiers Ptolémées*. Apollonios y est l'objet d'une étude approfondie; mais il n'était pas dans le plan de l'ouvrage de rechercher quelle a été l'influence d'Apollonios sur Virgile [2].

Entre la date où le vœu de Heyne fut formulé et celle où le livre de M. Couat lui a donné satisfaction, rien n'a été tenté pour faire avancer la question des rapports d'Apollonios et de Virgile.

La rhétorique française se complaît toujours à de vagues parallèles oratoires qui n'enseignent rien et qui répètent avec plus ou moins d'éloquence que la gloire d'Apollonios est d'avoir donné à Virgile le type de sa Didon. Il suffira de

1. HEYNE, *Opuscula academica*. Vol. I, Gottingae, 1785. *Disputantur nonnulla de genio saeculi Ptolemaeorum*, pp. 76-134. — Voir pages 82 et 93-94.
2. Cette étude n'a pas été non plus entreprise par l'auteur allemand d'une récente histoire de la littérature à l'époque alexandrine, M. Franz Susemilh (*Geschichte der Griechischen Litteratur in der Alexandrinerzeit*. Leipzig. Teubner, 1891-1892).

rappeler quelques-unes des pages dues aux chefs des écoles de critique qui se sont succédé depuis trois quarts de siècle.

Voici d'abord La Harpe. Après avoir omis Apollonios dans le chapitre consacré aux épiques grecs, l'auteur du *Lycée* lui consacre quelques lignes d'un rapide appendice ; il fait remarquer que la conception du poème alexandrin n'est « ni bonne ni vraiment épique ; qu'il y a peu d'art dans le plan qui est à la fois trop historique dans l'ordre des faits et trop chargé d'épisodes sans effet et sans choix ». Il conclut ainsi : « L'exécution n'est pas sans mérite en quelques parties. L'amour de Médée pour Jason est peint avec une vérité qui laisse souvent désirer plus de force, mais qui ne paraît pas avoir été inutile à Virgile. On voit que le chantre de Didon n'a pas dédaigné d'emprunter quelques idées d'Apollonius ; mais il faut avouer qu'il leur prête une forme d'expression passionnée dont le poète grec est bien loin : les emprunts sont peu de chose et la supériorité est immense [1]. » Villemain, à son tour, s'exprime ainsi : « La Grèce, dans son déclin, eut beaucoup de ces poèmes [les épopées érudites] et produisit peut-être le chef-d'œuvre de ce genre faux, les *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes. Sans doute, le poète est trop loin de son sujet ; il n'a pas l'enthousiasme de la découverte ; son merveilleux est une mythologie d'antiquaire ; on sent le grammairien d'Alexandrie. Mais, si la couleur épique est recherchée, il y a du naturel dans la peinture de ces passions qui sont de tous les temps. Le poème est artificiel ; mais le drame est vrai. L'amour et le combat de Médée sont rendus avec une éloquence digne d'inspirer Virgile [2]. » Le même écrivain dit dans un autre ouvrage : « L'épopée même que n'avait plus osée le second âge de la création de la Grèce, l'âge des Eschyle et des Pindare, fut reprise avec une industrie d'imagination qui devait inciter Rome ; et, dans l'arrière saison de la langue, Apollonius de Rhodes sut donner à la passion de Médée une verve de poésie et d'amour dont les couleurs enrichissaient plus tard l'idiome jeune encore et le génie de Virgile [3]. »

1. La Harpe, *Lycée*, livre I, Post-scriptum à l'appendice du chapitre IV.
2. Villemain, *Cours de littérature française*, tableau de la littérature française au XVIIIe siècle. Huitième leçon.
3. Villemain, *Essai sur le génie de Pindare*, Paris, 1859, p. 261.

Enfin, la célèbre étude de Sainte-Beuve [1] a nui singulièrement par sa célébrité même au poème d'Apollonios d'où le critique détachait le seul épisode de Médée et pour le comparer à celui de Didon. Grâce à l'analyse et sur la foi de Sainte-Beuve, le public lettré a connu et apprécié *la Médée d'Apollonius* et s'est cru en droit d'ignorer le reste des *Argonautiques*. Les historiens de la littérature grecque les plus bienveillants pour Apollonios ont pu répéter, en s'appuyant sur l'autorité d'un grand nom, que « c'est par les emprunts que lui a faits Virgile qu'il se recommande de loin à la gloire ». Pour M. Girard lui-même, le principal mérite d'Apollonios, en même temps que son heureuse fortune, c'est qu' « il a eu la gloire d'inspirer Virgile dans le quatrième livre de l'*Énéide* [2] ».

Seul, dès 1838, dans quelques phrases d'une leçon d'ouverture sur lesquelles j'aurai à revenir, Patin, à qui rien de ce qui concerne les poésies latine et grecque n'est resté étranger, a nettement indiqué, en quelques mots précis, le caractère des *Argonautiques* et leur influence sur l'*Énéide* [3].

L'Allemagne a donné depuis un siècle quelques bonnes éditions d'Apollonios [4]. La dernière, celle de Merkel, peut être considérée comme définitive ; les érudits ont procuré, comme Weichert, des recueils de matériaux précieux pour l'étude de la vie et de l'œuvre d'Apollonios ; comme Gerhard, des travaux utiles sur des questions de détail. Aucun d'eux n'a essayé, à propos d'Apollonios, une étude d'ensemble où il fût question de son influence sur Virgile. Si la rhétorique française se complaît à de vagues parallèles oratoires, on sait que, par contre, c'est pour l'érudition allemande une maladie endémique d'établir laborieusement de pénibles statistiques bourrées de citations, hérissées de chiffres. Il ne semble pas cependant que les philologues d'outre-Rhin se soient occupés de cataloguer les rapprochements que l'on peut noter entre

1. Sainte-Beuve, *La Médée d'Apollonius*, *Revue des deux Mondes*, 1845, t. III. p. 809 et suiv. Article reproduit dans les *Portraits contemporains et divers* t. III. p. 439-475.

2. J. Girard, *Études sur la poésie grecque*, Paris, 1884, p. 327.

3. M. Hémardinquer a publié, en 1872, une thèse *De Apollonii Rhodii Argonauticis*, écrite en latin très agréable et féconde en aperçus ingénieux. Mais ce travail, un peu superficiel, ne s'occupe en rien de la question de l'influence d'Apollonios sur Virgile.

4. Beck (Leipzig, 1797), qui a beaucoup usé de l'édition de Brunck ; Wellauer (Leipzig, 1828) ; Merkel (Leipzig, 1854).

les *Argonautiques* et l'*Énéide*. Ils ont pensé, sans doute, qu'il n'y avait rien à ajouter à la compilation d'Orsini, complétée et délayée par Eichhoff et Tissot.

Il serait également inutile de glaner après Orsini, Eichhoff et Tissot la matière d'un gros volume de statistique, ou de recommencer après Scaliger et Hoelzlin un long parallèle entre Apollonios et Virgile. Un but tout autre se propose; Hoelzlin avait raison de dire : « *Neque Aeneis Virgiliana esset quod est si nullus fuisset Apollonius.* » En quoi l'influence d'Apollonios s'est-elle exercée sur Virgile ? C'est ce qu'il est intéressant de rechercher. Mais pour se rendre compte de la manière dont l'épopée alexandrine a pu être utile à la composition de l'épopée romaine, il convient tout d'abord de définir les caractères spéciaux et divers des *Argonautiques* et de l'*Énéide*.

VIII. — Si la lecture d'une simple analyse des *Argonautiques* permet au lettré qui connaît bien l'*Énéide* de faire entre beaucoup d'épisodes des deux poèmes de nombreux rapprochements qui semblent s'imposer, une étude attentive de l'épopée alexandrine, en même temps qu'elle nous fait reconnaître une foule de détails, d'expressions, de comparaisons, de petits tableaux que Virgile a empruntés à son devancier, nous montre aussi quelles différences profondes séparent le poème latin et le poème grec.

C'est en vain que Hoelzlin s'évertue à prouver que l'économie des deux épopées est la même : personne n'admettra que le plan et le but d'Apollonios et de Virgile soient identiques parce que le héros de l'un s'embarque à la recherche d'une toison, le héros de l'autre à la recherche d'une patrie. C'est en vain que Scaliger se passionne, se met en fureur pour injurier les impudents qui prétendent que le quatrième livre de l'*Énéide* est inspiré du troisième des *Argonautiques*. Les deux opinions extrêmes de l'ami maladroit et de l'ennemi acharné d'Apollonios sont aussi insoutenables l'une que l'autre : celui-ci brandit contre le poète alexandrin un trait impuissant, qui ne l'atteint pas, *telum imbelle, sine ictu...*, celui-là l'accable du pavé de l'ours. Il faut accorder que Virgile doit beaucoup à Apollonios, mais il faut aussi reconnaître que l'idée directrice et le caractère de l'épopée latine sont absolument autres que ceux de l'épopée alexandrine.

Tont a été dit sur l'*Énéide* : il suffit de résumer ici les principales conclusions auxquelles est arrivée la critique compétente qui s'est renouvelée depuis trois quarts de siècle et qui a mis l'étude sincère et scientifique des conditions sociales, politiques, morales et littéraires au milieu desquelles l'*Énéide* s'est produite à la place des déclamations de rhétorique, des admirations convenues, de l'attendrissement factice et des ironies puériles. On ne prétend plus écrire au bas de chaque page de l'*Énéide* : « Beau, sublime, admirable ! » ; mais on essaie de se rendre compte des raisons pour lesquelles tel ou tel passage est sublime et admirable. On n'impose plus une émotion orthodoxe, et l'on ne s'écrie plus comme Fénelon, qui se croit en chaire quand il compose la *Lettre sur les Occupations de l'Académie française* : « Malheur à ceux qui ne sentent point le charme de ces vers ! » Mais on tâche de bien saisir le sens exact de ces vers pour en mieux sentir le charme. On ne se moque plus, comme faisait Saint-Evremond, des terreurs, des désespoirs d'Énée, de sa conduite peu héroïque, semble-t-il, avec Didon. On ne s'étonne plus que, pouvant former le tempérament du héros à sa fantaisie, Virgile lui en ait donné un susceptible de cette frayeur [1]. Mais on se rend compte que le poète n'a pas formé le tempérament d'Énée à sa fantaisie et que, voulant tracer le caractère d'un fondateur d'empire soumis au destin et docile à la volonté sainte des dieux, il ne pouvait faire du *pieux*, du *père* Énée un héros semblable à Achille qui n'a que des soucis égoïstes, ou même à Ulysse qui s'occupe de rentrer dans son pays et non de fonder pour lui et les siens une nouvelle patrie.

Une patrie fondée par un héros pieux : telle pourrait être, en dernière analyse, la définition de l'*Énéide,* ce poème religieux et patriotique [2] où Virgile a voulu célébrer les antiquités nationales et sacrées de Rome.

Il est aujourd'hui de mode, dans certaines écoles de critique, de diviser les épopées en naturelles et artificielles. L'*Énéide* serait de celles-ci, tout comme la *Henriade;* la

1. « Puisque Virgile pouvait former celui [le tempérament] d'Énée à sa fantaisie, je m'étonne qu'il lui en ait donné un susceptible de cette frayeur. » (Saint-Evremond, cité par Sainte-Beuve, *Etude*, p. 217).

2. Voir à ce propos, SAINTE-BEUVE, *Etude sur Virgile* ; BENOIST, *Introduction à l'Enéide* (Œuvres de Virgile, vol. II) ; BOISSIER, *Religion romaine*, liv. I, chap. IV et V ; FUSTEL DE COULANGES, *La Cité antique*, liv. III, chap. V.

Chanson de Roland, de celles-là, au même titre que l'*Iliade*. Naturelle ou artificielle, l'épopée de Virgile est tout au moins nationale : elle était pour les Romains une *geste* [1], comme la *Chanson de Roland* l'a été pour les hommes du moyen-âge. Quand les spectateurs assis au théâtre de Rome se levaient en voyant entrer Virgile, c'est leur poète national qu'ils saluaient. Les *graffiti* des murs de Pompéies, les bas-reliefs et les cuillers précieuses où des vers de l'*Énéide* étaient gravés [2] prouvent bien que l'épopée de Virgile était aussi familière aux gens du peuple et aux riches bourgeois qu'aux littérateurs de profession, empressés à imiter, à copier Virgile, comme faisaient Valérius Flaccus et Stace, quand ils n'allaient pas jusqu'à lui vouer un culte public, à l'exemple de Silius Italicus.

Cette admiration commune persiste en se transformant, à mesure que la civilisation se change en barbarie. L'*Énéide* n'est plus une *geste*, mais un *évangile,* où l'on vient consulter les *Sortes Vergilianae* [3] et chercher un sens prophétique à ces vers que le goût des lettrés ne sait plus apprécier et que l'intelligence populaire est désormais incapable de comprendre.

Alors qu'il comprenait et goûtait l'*Énéide,* au lieu d'y chercher au hasard des prophéties que Virgile n'avait pas songé à y mettre, le lecteur romain se trouvait, dès le commencement du poème, entraîné en pleine action, *in medias res,* en pleine action romaine.

Le premier objet qui frappe sa vue, c'est la flotte qui porte Énée et la fortune de la patrie; la fortune romaine doit triompher de celle de Carthage qui n'est plus qu'un souvenir : *urbs antiqua fuit.* Le commencement du poème lui annonce le but de l'ouvrage entier qui est l'histoire de la fondation de Rome :

Tantae molis erat romanam condere gentem !

Avant qu'il ait assisté à la ruine de Troie, avant qu'il ait vu la ville de Priam s'abîmer dans les flammes, la pré-

1. Servius, *ad Aeneid.*, VI, v. 752 : In antiquis invenimus opus hoc appellatum esse, non *Aeneidem*, sed gesta populi romani.
2. Teuffel, *Hist. littérat. Rom.*, § 231, 1, 2.
3. Teuffel, § 231, 3.

diction de Jupiter a rassuré le Romain dans son amour-propre et dans son orgueil patriotique. Rome vengera Troie. César, Troyen d'origine, relèvera la maison d'Assaracus. Argos et Mycènes, villes d'Agamemnon, la Phthie, patrie d'Achille, seront asservies par les descendants des grands vaincus d'Ilion. Le lecteur se l'entend rappeler avec fierté : les vainqueurs de la Grèce, ce seront ces maîtres du monde qui portent la toge comme lui.

Sûr de l'avenir, il peut voir avec tristesse, mais sans honte, la ruine de Troie, puisque cette ruine sera vengée. Il peut s'intéresser aux pénibles voyages des Troyens, sans trop s'apitoyer sur leur destinée ; car, il le sait, le terme de toutes ces pérégrinations, c'est l'Italie. Si Énée, chassé de pays en pays, parcourt la mer comme un exilé sans feu ni lieu, c'est que le destin a ordonné que nulle partie de la terre habitée, sinon l'Italie, n'aurait la gloire d'hériter de la fortune d'Ilion ; c'est que l'honneur de relever Troie revient au pays d'élection où Rome, la merveille du monde, sera bâtie sur les sept collines où, au lieu de Pergame qui a été pris par les Grecs, se dressera le Capitole inexpugnable.

Énée est enfin en Italie ; il a pris possession des rivages qui semblaient fuir devant lui. Il doit maintenant conquérir cette nouvelle patrie ; les guerres horribles vont commencer et le Tibre roulera des flots de sang. Mais le lecteur, aussi bien que le héros de l'*Énéide*, est rassuré par la magnifique évocation que fait Anchise de toutes les gloires de la Rome royale, de la Rome républicaine et de la Rome impériale, qui doit renouveler l'ancienne fortune de la patrie. Mettant à profit les règles de conduite qu'Anchise donne à Énée, il se souviendra que son lot, c'est l'empire du monde. Pour conquérir cet empire, il faut ne pas ménager ses peines, ne pas s'effrayer des luttes longues et acharnées.

Les batailles qu'Énée a dû livrer pour s'imposer à l'Italie remplissent les derniers chants du poème. Ici, le lecteur romain est sur un terrain qu'il connaît bien : toutes les races primitives qui ont occupé l'antique Hespérie défilent devant lui [1] ; il voit leurs armes, leurs costumes nationaux ; les anciennes traditions locales, les généalogies légendaires sont rappelées à son souvenir. Pour qu'il ne se fatigue pas de la

1. *Enéide*, VII, v. 623 et suiv. ; X, v. 163 et suiv.

monotonie et de la confusion inévitables en ces catalogues, entre les deux énumérations des ennemis et des alliés d'Énée, l'épisode du bouclier [1] fixe son attention sur les destinées de Rome qui doit être le centre de toutes les affaires politiques de l'Italie. Si Énée admire, sans les comprendre, ces tableaux en relief où sont tracés les fastes de sa postérité qu'il ne peut guère connaître, malgré les prédictions d'Anchise [2], le lecteur romain, lui, reconnaît bien les nourrissons de la louve, Tullus, Tarquin, Porsenna, Coclès et Clélie, Manlius et les Gaulois, Catilina et Caton, enfin Auguste et Antoine, la bataille d'Actium et la suprême victoire de Rome sur l'Orient.

Pour que toute cette grandeur romaine ait été possible, il a fallu que bien des siècles, non seulement avant Auguste, mais même avant les nourrissons de la louve, le plus ancien des fondateurs de Rome, Énée, portant sur son bouclier les destinées et la gloire future de ses descendants, ait combattu contre Turnus dans les plaines d'Hespérie. Comme le mont Albain, dont parle Virgile [3], elles n'ont pas encore de gloire ou de célébrité, pas même de nom, ces régions italiennes où les Troyens luttent et tombent pour cette grandeur romaine dont ils sont les artisans inconnus et dont ils ne seront pas les témoins.

Évoquer ces batailles héroïques, s'inspirer de vagues traditions pour faire revivre quelques-uns des compagnons d'Énée, c'est pour le poète une œuvre patriotique. Et, quand même il se rappelle que l'histoire des temps les plus reculés de sa patrie est à peu près légendaire, le lecteur romain s'émeut sur le sort de ces magnanimes héros qui n'ont, sans doute, jamais existé, mais qui représentent à ses yeux toute cette race de conquérants qui ont jadis travaillé à fonder Rome. C'est ainsi que le Romain s'incline pieusement devant les cénotaphes élevés à la mémoire des soldats illustres : il sait que leurs cendres n'y sont pas enfermées, mais, à défaut du corps qui n'a pu être retrouvé, l'âme a été mise dans le

1. *Enéide*, VIII, v. 626 et suiv.
2. *Enéide*, VIII, v. 730 :

> *Miratur, rerumque ignarus imagine gaudet,*
> *Attollens humero famamque et fata nepotum.*

3. *Enéide*, XII, v. 135 :

> *Tunc neque nomen erat nec honos aut gloria monti.*

tombeau vide [1]. De même, le génie de Virgile a évoqué les âmes mortes de tous ces héros antiques; on les sent revivre dans l'*Énéide*, dans ce temple de marbre que le poète des *Géorgiques* a édifié à la gloire de la patrie [2].

Voilà pourquoi le sentiment populaire ne se trompait pas en donnant à l'*Énéide* le nom de *Gesta populi romani*. Car les Romains y trouvaient, à la fois, leur *Iliade* et leur *Odyssée;* à la fois, le récit des grandes batailles livrées jadis, le souvenir des hauts faits accomplis par les magnanimes héros nés dans des temps meilleurs et le tableau de la vie pastorale et domestique qui a été pendant des siècles celle de l'Italie primitive. En même temps qu'il rappelle le Nestor et le Ménélas de l'*Odyssée,* Évandre est le type de l'ancien roi patriarcal des Sabins. Il mène la vie qu'ont menée Rémus et son frère, la vie grave et laborieuse qui a fait prospérer la forte Étrurie, qui a fait devenir Rome la merveille du monde [3]. Comme l'a dit M. Benoist, « l'*Énéide* était pour les Romains le tableau de leur vie publique et privée [4] ».

Si le simple citoyen romain admirait dans l'*Énéide* les gloires de son histoire nationale, les patriciens pouvaient y trouver avec orgueil ce que les villes grecques cherchaient dans le catalogue homérique des vaisseaux. Ils n'avaient pas besoin de fraudes et d'interpolations pour y lire les preuves de l'antiquité de leur race. « L'*Énéide* est aussi, dans une certaine mesure, le livre d'or de la noblesse romaine, qui se disait sortie des compagnons d'Énée. Mnesthée est l'aïeul des Memmius; Sergeste celui des Sergius, Gyas des Géganius, Cloanthe des Cluentius, Nautès des Nautius, Atys des Atius, Anthée des Antius, Capys des chefs de Capoue [5]. »

Non seulement l'*Énéide* exaltait l'orgueil national des uns

1. Au sujet de cette croyance, voir Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, liv. I, chap. I, p. 8, note 2 (7e édition, 1878).

2. *Géorgiques*, III, v. 11.

Et viridi in campo templum de marmore ponam.

3. Cf. *Géorgiques*, II, v. 533-535.

4. *Introduction à l'Énéide*, p. XLI, où cette idée est développée. Cf. encore la page CXC de l'*Introduction* du premier volume des *Œuvres de Virgile*, et la note 2 à cette page où M. Benoist rappelle que Bernhardy a relevé ce qu'il y a d'excessif dans les deux ouvrages de Lersch (*de Morum in Virgilii* (sic) *Aeneide habitu*, Bonnae, 1835; *Antiquitates vergilianae* (sic) *ad vitam populi romani descriptae*, Bonnae, 1843) dont la thèse est que Virgile a représenté avec une exactitude scrupuleuse tous les détails des mœurs de ses contemporains.

5. Benoist, *Introduction à l'Énéide,* p. XXXV.

et flattait la vanité aristocratique des autres : elle pouvait aussi satisfaire le patriotisme du Romain philosophe et un peu sceptique qui ne croit guère aux légendes exhumées par Virgile et qui n'a pas à se chercher d'ancêtres dans la nuit des temps : mais ce philosophe voyait dans Énée le type idéalisé du Romain, comme les Grecs reconnaissaient dans Achille et dans Ulysse les types par excellence des hommes de leur race. Au fond, ce lecteur sceptique s'inquiétait peu qu'Énée eût ou n'eût pas existé : ce qui lui plaisait, c'était de voir, sous les traits du *pius Aeneas*, l'image agrandie du citoyen romain, pieux, grave, froid et maître de lui, courageux sur les champs de bataille et persévérant dans les luttes de la vie. Le héros de l'*Énéide* est, en effet, l'expression poétique de ce type romain personnifié sous la royauté légendaire par Romulus et Numa, sous la République, par Fabius et Scipion, au moment où l'Empire se fonde, par César et Auguste.

Mais il est probable qu'au temps où l'épopée nationale des Romains fut publiée, il y avait, parmi les lecteurs de l'*Énéide*, peu de philosophes incrédules au sujet de la légende d'Énée. Cette légende était un article de foi, et, en la mettant en œuvre, Virgile faisait un poème religieux autant que national. M. Fustel de Coulanges remarque, en effet, que l'*Énéide* est un poème destiné à célébrer « la fondation sainte d'une ville » et à consacrer « le culte du fondateur ». « Dans ce poème, ils [les Romains] se voyaient avec leur fondateur, leur ville, leurs institutions, leurs croyances, leur empire : car, sans ses dieux, la cité romaine n'existerait pas [1]. » Le vrai sujet du poème, c'est la lutte contre les divinités ennemies et le triomphe définitif des dieux d'Énée, de ses Pénates que le héros a ravis à la victoire des Grecs, qu'il porte sur sa flotte avec lui [2], pour qui il cherche une patrie où il leur soit permis de se fixer à jamais [3]. Cette patrie, Énée ne la choisit pas : le destin lui indique et lui impose l'Italie où il ne va pas de son propre mouvement mais d'après les ordres d'en haut [4].

1. *La Cité antique*, liv. III, chap. v, p. 163 et 165.
2. *Enéide*, I, v. 378. *Sum pius Aeneas, raptos qui ex hoste Penates Classe veho mecum.* I, v. 68. *Ilium in Italiam portans, victosque Penates.* II, v. 294. *His* [Penatibus] *moenia quaere.* III, v. 12. *Cum sociis, natoque, Penatibus, et magnis dis.* VIII, v. 11. *Victosque Penates Inferre.*
3. *Enéide*, VI, v. 67. *Latio considere Teucros, Errantesque deos, agitataque numina Troiae.* VII, v. 229. *Dis sedem exiguam patriis... rogamus.*
4. *Enéide*, IV, v. 361. *Italiam non sponte sequor.*

Sa victoire sur Turnus profite autant aux Pénates qu'à lui-même : c'est pour eux qu'il fonde une ville qu'il ne pourrait fonder sans eux. Car, on le sait et Virgile le rappelle lui-même dès les premiers vers de l'*Énéide* [1], le fondateur de ville doit amener avec lui ses dieux à l'endroit où il veut établir la cité qui, sans eux, ne serait qu'un ensemble matériel d'édifices, privé d'existence nationale et religieuse.

Il n'est pas besoin d'insister sur le caractère religieux de l'*Énéide* : M. Boissier l'a établi d'une manière définitive [2]. Ce caractère religieux, très sincère chez Virgile, répondait aux aspirations des hommes qui essayaient, à l'exemple et sous la direction d'Auguste, de restaurer le culte et de renouveler les croyances. Très discret et très élevé, il ne pouvait choquer les philosophes qui ne croyaient guère à Jupiter et à Junon; très profond, procédant d'une sérieuse érudition spéciale, il satisfaisait les dévots qui étudiaient avec respect la lettre de l'*Énéide*. « Des expressions que nous ne remarquons pas leur rappelaient à tout moment des croyances ou des usages que le temps avait rendus chers [3]. » Les sceptiques, s'il était encore au commencement de l'Empire quelques survivants de la génération incrédule des Cicéron et des Atticus, voyaient avec un intérêt d'archéologue cette histoire poétique des époques successives de la religion romaine, « dans ses différentes phases, avec les influences diverses qu'elle a subies et l'aspect définitif qu'elle avait pris au moment où l'Empire était arrivé à son plus haut degré de splendeur [4] ».

Enfin, si les dieux qui agissent le plus dans l'*Énéide*, à la manière des personnages humains, sont les dieux officiels de l'Olympe, Jupiter, Junon, Vénus, à qui bien des honnêtes gens ont cessé de rendre un culte, les dieux pour qui on agit sont les Pénates, ces divinités si intimement liées à l'idée de la maison et de la cité romaine qu'elles ne peuvent trouver d'incrédules tant qu'il y a à Rome des citoyens et des pères de famille. La religion des Pénates, qui unit dans une même foi tous les patriotes croyants ou incrédules aux grands dieux

1. *Énéide*, I, v. 5. *Dum conderet urbem, Inferretque deos Latio.*
2. Boissier, *Religion romaine*, t. I, liv. I, chap. IV, § 2, pp. 230-247 (3e édit in-12, 1884).
3. Boissier, *ouvr. et édit. cit.*, t. I, p. 232.
4. Benoist, *Introduction à l'Énéide*, pp. XXXVI-XXXVII.

mythologiques, est celle qui est prêchée dans l'*Énéide*. Quiconque, à Rome, aime la religion et la patrie est, par le fait même, au nombre des adeptes de cette religion éminemment domestique et nationale.

Virgile a donc choisi avec bonheur une matière d'épopée à la fois religieuse et nationale. La fondation d'une ville est le sujet qui passionnait le plus les anciens : M. Fustel de Coulanges le fait remarquer avec raison, en rappelant le grand nombre de ces Κτίσεις, de ces poèmes grecs sur des fondations de villes dont le texte a été perdu, mais dont le souvenir est resté si durable [1].

Aucun autre thème ne pouvait exciter au même degré l'intérêt du lecteur romain. Quoiqu'elles aient amené Annibal à quatre lieues de Rome et les soldats du Brenn jusqu'aux pentes escarpées du Capitole, les guerres Puniques et les guerres Gauloises n'ont pas eu une influence prépondérante sur les destinées du monde romain. A l'époque où l'histoire ne s'écrit pas encore en prose, la guerre Punique a pu fournir à Naevius le sujet de son poème historique ; et, plus tard, quand l'histoire est devenue un genre constitué, elle a donné à Tite-Live la matière de quelques beaux livres de son grand ouvrage. Mais ce duel avec Carthage n'est pas assez antique, assez légendaire pour que l'élément religieux et merveilleux, indispensable à une épopée, puisse y trouver place. La manière dont un des imitateurs les plus consciencieux de Virgile, Silius Italicus, a essayé d'adapter le merveilleux de l'*Énéide* à ses *Puniques*, prouve assez combien Virgile a eu raison de ne pas aller chercher dans les souvenirs des guerres contre Carthage l'inspiration de l'épopée nationale qu'il voulait donner à sa patrie.

Les *Annales* d'Ennius ne pouvaient pas davantage être l'épopée de Rome. Les dix-huit chants de ce poème qui exposaient dans l'ordre chronologique toute l'histoire traditionnelle de la patrie, depuis l'arrivée légendaire d'Énée en Italie jusqu'aux événements contemporains de l'auteur, ne pouvaient constituer une épopée, car ils ne formaient pas un tout. L'ouvrage se terminait vers l'année 570-184. Au lieu de mourir en 585-169, Ennius serait mort un siècle plus tard, en 69, il aurait sans doute ajouté d'autres chants à ses *Anna-*

1. *La Cité antique*, liv. III, chap. v, p. 163.

les, il aurait célébré les expéditions en Espagne et en Gaule, les guerres de Jugurtha et des Cimbres, les Gracques, Marius et Sylla : il n'aurait fait que pousser plus loin son poème historique, sans parvenir à composer une épopée. Car, s'il en avait le point de départ avec l'entrée d'Énée en Italie, il ne pouvait s'arrêter à aucun point d'arrivée, alors que la République était dans un perpétuel devenir. Autant il était impossible d'écrire une histoire générale de la France avant 1789 [1], autant il était inutile de tenter une épopée nationale à Rome avant le moment où, comme le dit Virgile, dans le monde renouvelé, la longue chaîne des siècles recommence [2].

Rome ne pouvait avoir d'épopée nationale avant Virgile; elle ne pouvait pas davantage avoir d'épopée religieuse, puisque, comme Teuffel le fait remarquer [3], les dieux italiques étaient de simples abstractions, et les héros demi-dieux, une conception étrangère à l'esprit populaire. C'est le mérite de Virgile d'avoir mis en lumière le *pater indiges*, le héros demi-dieu, dont la légende existait assurément avant l'*Énéide* [4], mais n'avait pu faire encore le sujet d'une épopée. C'est son grand bonheur d'avoir vécu à une époque où les esprits se tournaient vers une religion qui était, à la vérité, plus officielle que sincère, mais qui, du moins, lui permettait de tirer des dieux vivants de ces abstractions divines de la religion italienne ; c'est son génie d'avoir su faire de cet Énée, de ce héros demi-dieu dont la conception était étrangère à l'esprit romain, le fondateur de l'empire, le *pater indiges*, familier et populaire.

Après, comme avant l'*Énéide*, ceux qui ont essayé l'épopée, n'ayant pas une matière épique, ont dû écrire des légendes historiques ou édifier laborieusement des narrations mythologiques, qui n'ont, les unes et les autres, d'intérêt que pour les érudits et les archéologues et qui ne peuvent prétendre au titre d'épopée nationale et à la gloire populaire.

Ces poèmes ont été nombreux [5] : mais c'est en vain que

1. Cf. Henri MARTIN, *Histoire de France*, Préface, p. VII (édition de 1855) : « Mais un obstacle, plus radical encore que l'absence de liberté politique, rendait l'histoire de France impossible avant 1789 : c'est que cette histoire ne pouvait avoir de plan, n'ayant pas de conclusion. »
2. *Bucoliques*, IV, v. 5. *Magnus ab integro saeclorum nascitur ordo.*
3. TEUFFEL, *Hist. littérat. Rom.*, § 20.
4. Pour la légende d'Enée avant Virgile, voir SAINTE-BEUVE. *Étude*, pp. 109-150 ; HILD, *La légende d'Enée avant Virgile*, Paris. 1883. etc.
5. TEUFFEL, *Hist. littérat. Rom.*, § 19 et 20.



l'on aurait cherché dans les poèmes de l'école historique une épopée nationale. Si nous possédions le *Bellum Sequanicum* de Varron, le *Bellum Siculum* de Cornélius Sévérus, le *Bellum Actiacum* de Rabirius, nous n'y trouverions sans doute que de simples fragments épiques. Il ne nous reste qu'un poème historique, la *Pharsale*, qui n'est pas une épopée nationale. Le choix du sujet est malheureux : ces guerres civiles dont les vainqueurs n'obtiendront pas le triomphe — c'est Lucain lui-même qui le dit [1] — méritent assurément d'avoir des historiens, mais elles ne peuvent inspirer un poète épique. Ce n'est pas au-dessous de Virgile, mais à côté de Juvénal que nous plaçons l'auteur des *Tragiques*, Agrippa d'Aubigné, ce pamphlétaire admirable qui écrit des vers énergiques, mais qui ne fait pas une épopée [2]. Sous l'empire romain après avoir été avec Lucain des satires dont l'indignation dicte les vers, les poèmes historiques devienent avec Claudien et Corippe des panégyriques officiels, des cantates de commande qui célèbrent la gloire immense du tyran régnant.

En même temps que l'école historique, l'école mythologique se développe à Rome pour durer, elle aussi, jusqu'à la fin de la civilisation latine. Les poèmes qu'elle produit n'ont évidemment rien de national, rien surtout de religieux, car la mythologie grecque qui leur fournit des thèmes rebattus n'a aucun rapport avec la religion romaine. Ces essais poétiques sont de simples exercices d'école ou de cénacle.

Au commencement de la littérature latine, quand la langue devait se former, Livius Andronicus avait traduit l'*Odyssée*. Au moment où la littérature latine se transforme, les Romains, qui ont appris la grammaire à l'école de Livius, apprennent un art nouveau à l'école de Varron de l'Atax, qui traduit les *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes. Alexandrie devient l'institutrice de Rome comme, au dire du Périclès de Thucydide [3], Athènes avait jadis été l'institutrice de l'Hellade.

Mais s'il est excellent de faire une sérieuse rhétorique, c'est un tort grave oue de redoubler la classe à perpétuité : ce fut le tort des littérateurs romains. Tout d'abord, Catulle,

1. *Pharsal.*, I, v. 12. *Bella..... nullos habitura triumphos.*
2. Paul Albert met avec raison Agrippa d'Aubigné au nombre des grands satiriques. Voir la *Poésie*, 5e édit., Paris, 1880, pp. 327-335.
3. Thucydide. II, 41, 1. Λέγω τήν τε πᾶσαν πόλιν τῆς Ἑλλάδος παίδευσιν εἶναι.

Helvius Cinna, Licinius Calvus, Pedo Albinovanus, ces lettrés que Cicéron a le tort d'appeler dédaigneusement les *cantores Euphorionis*[1], avaient fait accomplir de notables progrès à la langue et à la poésie latine en traduisant ou tout au moins en imitant des Alexandrins ou en écrivant dans leur manière l'*Épithalame de Thétis et de Pélée*, la *Smyrna*, l'*Io*, la *Théséide*. Plus tard, alors qu'il songe à entreprendre son épopée nationale et religieuse, Virgile prétend renoncer à ces imitations qui sont désormais inutiles et qui peuvent devenir dangereuses pour l'originalité de la poésie romaine[2]. Cependant, les poètes contemporains de Virgile se complaisent toujours dans la copie servile des Alexandrins : ils se rendent compte du fardeau que leurs épaules peuvent supporter et choisissent une matière en rapport avec leurs forces[3]; ils n'osent pas tenter une voie nouvelle, s'élever, essayer de faire voler de bouche en bouche leur nom vainqueur[4]. C'est en vain qu'après Virgile et presque dans les mêmes termes que lui, le satirique Juvénal[5] et l'auteur du poème sur l'Etna[6] se plaignent de l'abondance de ces épopées mythologiques : Thésée, Oreste, Télèphe ont toujours de nouveaux poètes. Les versificateurs continuent à pleurer Pergame incendié par les Grecs, Hécube, mère inconsolable de tant de fils immolés, ou Ariane abandonnée sur un rivage désert. Ce que Pline le Jeune dit d'une des années du Ier siècle après Jésus-Christ[7] peut s'appliquer au siècle tout entier : il a donné une abondante production de poètes, c'est-à-dire de mauvais auteurs de poèmes mythologiques. En effet, si nous ne connaissons pas la *Théséide* de Codrus, si nous ignorons le titre même de ces épopées de Saléius Bassus qui faisaient louer par Quintilien[8] le génie poétique et véhément de leur auteur, nous pouvons apprécier le genre par les *Argonautiques* de Valérius Flaccus et la *Thébaïde* de Stace. Nous y découvrons sans peine les procédés suivant lesquels des hommes de talent s'évertuaient,

1. Cicéron, *Tusculanes*, III, 19... *ab his cantoribus Euphorionis*.
2. *Géorgiques*, III, v. 4 et suiv.... *quis aut Eurysthea durum*, etc.
3. Cf. Horace, *Ad Pisones*, v. 39. *Quid ferre recusent*, *Quid valeant humeri*.
4. *Géorgiques*, III, v. 8-9. *Tentanda via est qua me quoque possim Tollere humo victorque virum volitare per ora*.
5. Juvénal, *Satir.*, I, v. 1 et suiv.
6. *Aetna*, v. 9-21.
7. Pline le Jeune, *Epist.*, I, xiii, 1.
8. Quintilien, *Institut. Orat.*, X, I, 90... *vehemens et poeticum ingenium*.

trois quarts de siècle après Virgile, à faire des épopées, comme, en France, il y a soixante ans à peine, des tragiques attardés élaboraient encore des tragédies classiques suivant la formule.

La forme de ces épopées est servilement empruntée à *la divine Énéide*, comme Stace l'appelle; le fond est pris aux légendes de la mythologie grecque ; celui des *Argonautiques* au sujet précisément d'Apollonios de Rhodes ; celui de la *Thébaïde* à une autre histoire fabuleuse aussi célèbre que celle de Jason et de Médée. L'étude du poème de Valérius Flaccus, en particulier, permet de noter avec précision comment l'auteur combine la double imitation de l'original grec et du modèle latin. Le même mouvement continue après Valérius Flaccus et Stace; enfin, avec Claudien, nous voyons à la fois les dernières épopées à la manière mythologique, l'*Enlèvement de Proserpine*, la *Gigantomachie*, et les derniers essais de l'épopée historique.

De ce rapide coup d'œil sur l'histoire de l'épopée romaine il résulte que le genre épique a suivi à Rome deux courants distincts que Virgile seul a réunis. L'auteur de l'*Énéide* a eu l'heureuse fortune de composer son épopée à un moment où il pouvait combiner l'histoire et la légende, et le talent de faire de cette combinaison un ensemble harmonieux et parfait. — Nous voulons rechercher en quoi l'influence des *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes a contribué à cette perfection, ce qui aurait manqué à l'*Énéide* si Vir gilen'avait eu d'autres modèles grecs que l'*Iliade* et l'*Odyssée*.

Il convient donc de fixer les caractères principaux de cette épopée alexandrine qui a eu sur la poésie romaine des influences si profondes et si diverses. Car la *Thébaïde* de Stace, qui est une œuvre insipide, peut se réclamer des *Argonautiques;* et, d'autre part, il faut reconnaître que l'œuvre d'Apollonios a beaucoup ajouté à l'art de Virgile.

IX. — L'épopée est évidemment le genre poétique pour lequel l'esprit alexandrin, amoureux des petits sujets restreints, devait éprouver le moins de sympathie.

M. Couat a expliqué pourquoi les poètes du Musée ont excellé dans l'épigramme [1]. La réputation que les élégiaques

1. *La Poésie Alexandrine*, liv. I, chap. III, p. 170 et suiv.

alexandrins ont eue à Rome, les imitations dont ils ont été l'objet, donnent à la fois le droit de supposer et quelque moyen de se rendre compte qu'ils ont réussi dans l'élégie. Les *Hymnes* de Callimaque, les *Idylles* de Théocrite, les *Phénomènes* et les *Pronostics* d'Aratos nous permettent d'apprécier en connaissance de cause ce qu'ils ont produit dans les genres lyrique, bucolique et didactique.

Quant à l'épopée, nous ne possédons ni l'*Hermès* de Philétas, ni les *Persiques* d'Hermésianax ; il ne nous reste que très peu de fragments des *Messéniennes* de Rhianos. Nous n'avons, en somme, pour juger le genre épique d'autre type que le poème d'Apollonios dont la première édition, tout au moins, fut, comme on sait, très sévèrement jugée par Callimaque et peut-être par Théocrite. Cet essai de renouvellement de l'épopée homérique était fort mal vu par les maîtres du chœur alexandrin. C'est au sujet des *Argonautiques*, lues récemment au Musée, que Callimaque a dit qu'« un grand livre est comparable à un grand mal [1] ». Le rival de Callimaque, Théocrite, était aussi dédaigneux, sinon pour Apollonios en particulier, du moins pour les épiques contemporains en général. Le chevrier Lycidas est un compère par qui il se fait dire : « Je hais ces oiseaux des Muses qui forcent en vain leur voix, criant comme des coucous pour rivaliser avec l'aède de Chios [2]. » Soit modestie, soit dédain, soit enfin conscience de l'inutilité de composer une épopée, l'auteur des *Hymnes* et l'auteur des *Idylles* se sont contentés d'écrire des *epillya*, des « contes épiques [3] ». L'*Hécalé* de Callimaque, dont il ne reste que quelques fragments [4], plusieurs des *Idylles* de Théocrite (je ne cite que celles qui semblent des fragments détachés d'*Argonautiques* que Théocrite aurait méditées avant Apollonios, mais qu'il n'aurait pas voulu rédiger), *Hylas* [5], le *Combat de Pollux et d'Amycos* [6], méritent le titre de *Récits épiques* que F. Coppée a donné à un de ses recueils, ou celui de *Petites épopées*, sous lequel Victor Hugo

1. CALLIMAQUE, *Fragm.*, 359. Τὸ γὰρ μέγα βιβλίον ἴσον τῷ μεγάλῳ κακῷ. Voir, dans la *Poésie Alexandrine*, tout le chapitre sur la querelle de Callimaque et d'Apollonios.
2. THÉOCRITE, *Idyll.*, VII, v. 47-48 (édit. Didot).
3. COUAT, *ouvr. cité.*, p. 293, qualifie l'*Hécalé* de « conte épique ».
4. Voir, sur l'*Hécalé*, COUAT, *ouvr. cité*, liv. III, chap. III.
5. *Idyll.* XIII (édit. Didot).
6. *Idyll.*, XXII (édit. Didot).



désignait d'abord les fragments dont l'ensemble constitua plus tard la *Légende des Siècles*[1].

Un peu avant le temps où Apollonios devait écrire son épopée mythologique, un autre poète alexandrin, Rhianos, s'essayait dans l'épopée historique en publiant ses *Messéniennes*. « Il reste de cette épopée six fragments authentiques dont cinq n'ont qu'un seul vers[2]. » Mais, en s'aidant de Pausanias qui a écrit l'histoire de la seconde guerre de Messénie d'après le poème alexandrin, M. Couat conjecture ingénieusement ce que devait être l'épopée de Rhianos. Il conclut que, si les *Messéniennes* eurent peu de succès, « c'est sans doute son génie, plutôt que la matière qui a trahi Rhianos[3] ».

Je ne peux souscrire absolument à cette conclusion. Nous ne savons rien du génie de Rhianos. Mais il semble qu'à Alexandrie, au temps des Ptolémées, la matière choisie par l'auteur ne pouvait faire le sujet d'un poème national. Or, nous l'avons vu à propos des essais épiques latins, si l'épopée n'est pas nationale et religieuse, elle ne peut mériter le nom d'épopée, elle n'est plus qu'un poème historique ou mythologique. Un Alexandrin pouvait-il se flatter de donner à un peuple étranger une épopée vraiment nationale ?

Le souvenir de la patrie détruite par Sparte n'était pas mort dans le cœur des Messéniens. Au temps de Pausanias[4], on chantait encore des vers que les femmes de Messénie avaient chantés sur le passage d'Aristoménès rentrant vainqueur dans Andanie : « A travers la plaine de Sténycléros et jusque sur le sommet de la montagne, Aristoménès a poursuivi les Lacédémoniens... » Ce distique élégiaque n'appartient pas à l'épopée savante de Rhianos ; il est de quelque Tyrtée messénien. C'est en vain que le poète alexandrin a essayé de prendre dans les traditions locales de la Messénie le sujet d'une *Iliade* historique : la *geste* des Messéniens a peut-être été composée par les poètes qui chantaient Aristoménès ; en tout cas, elle n'aurait pu l'être que par les citoyens qui étaient restés fidèles au souvenir de la patrie et qui adoraient Zeus dans son sanctuaire du mont Ithome.

1. Alfred Asseline, *Victor Hugo intime*, Paris, 1885 ; p. 161, lettre de François-Victor Hugo du 19 février 1858.
2. Couat, *ouvr. cité*, p. 333.
3. Couat, *ouvr. cité*, p. 355.
4. Pausanias, IV, 16. Ἆσμα τὸ καὶ ἐς ἡμᾶς ἔτι ᾀδόμενον.

Le double sentiment patriotique et religieux manque à la fois aux Alexandrins. Marc-Aurèle s'écriera, au IIe siècle après Jésus-Christ : « L'Athénien disait : Salut, cité de Cécrops ! Et toi, ne diras-tu pas : Salut, cité de Zeus! » Les poètes d'Alexandrie ne peuvent saluer un héros national, comme faisaient les Athéniens ; ils ne songent pas encore à saluer Zeus, comme feront les derniers païens. Ils n'ont pas le culte d'une cité terrestre pieusement fondée ; ils n'ont pas l'espoir d'une cité céleste : il leur est donc impossible de créer la grande épopée nationale et religieuse.

M. Couat a noté le manque de patriotisme des Alexandrins : « Les poètes de l'école d'Alexandrie abandonnent de bonne heure et sans esprit de retour le lieu où ils sont nés pour se rendre dans une grande ville, le plus possible dans la capitale d'une monarchie : celle-ci n'est pour eux qu'une patrie littéraire où presque tout leur est indifférent et étranger, excepté leur art [1]. » Pour ce qui est d'Apollonios, en particulier, cette caractéristique ne me semble pas tout à fait juste. Né à Alexandrie, élevé au Musée, il aime sa ville natale et l'école où il a passé sa jeunesse. S'il les quitte, c'est contraint et forcé par les sarcasmes de Callimaque et le dédain des lettrés. Exilé volontaire, il ne va pas dans la capitale de quelque monarchie briller à la cour de quelque souverain protecteur des lettres : il se rend à Rhodes, comme autrefois Eschine vaincu par Démosthène, et il y gagne sa vie, enseignant la rhétorique. En même temps, il remet courageusement son poème sur le métier ; il veut le rendre digne de la patrie loin de laquelle il est exilé et dont il se plaît à faire l'éloge. Une belle comparaison, qui appartient évidemment au remaniement des *Argonautiques* fait à Rhodes, nous laisse deviner ses regrets, ses angoisses de proscrit : « Tel un homme qui mène une vie errante loin de sa patrie : — souvent, nous autres hommes, nous devons supporter d'être ainsi errants, et alors ce n'est pas seulement quelque terre lointaine, mais toutes les villes du monde qui s'offrent à notre vue ; — il songe à sa propre maison ; la route de terre et la route de mer sont devant lui : agité profondément de diverses pensées, c'est tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre qu'il fixe les yeux... [2]. »

1. Couat, *ouvr. cité*, p. 515.
2. *Argon.*, II, v. 541-546,

Cette patrie à laquelle il songe avec mélancolie, il la fait célébrer ailleurs en termes magnifiques par un des héros de son poème. Mais, ce qui est remarquable dans cet éloge, c'est qu'Apollonios s'attache surtout à vanter la science de l'Égypte. Alors que dans l'Hellade seuls existaient les Arcadiens antérieurs à Séléné ; alors que les fils de Deucalion ne régnaient pas encore sur la terre pélasgienne, l'Égypte, mère d'une jeune population, la première qui soit venue au monde, l'Égypte était déjà illustre par sa science. A Thèbes la Tritonienne, les prêtres avaient fixé les routes de la mer, et les emigrés d'Égypte établis en Colchide pouvaient emporter de la métropole « des colonnes gravées par leurs pères où se trouvent toutes les routes de la mer, les termes de tous les voyages que l'on peut entreprendre [1] ».

On le voit : le patriotisme d'Apollonios est tout scientifique ; certes, il ne dit pas comme le héros de tragédie dont Cicéron rappelle la parole sceptique : « La patrie est partout où l'on est bien [2]. » Mais la patrie n'est plus pour le poète la cité où le feu sacré, entretenu avec soin, brille sur le foyer domestique, où le culte est rendu aux morts divinisés. L'exil volontaire auquel il s'est condamné lui-même n'est plus cette interdiction de l'eau et du feu, cette excommunication qui mettait l'exilé hors de la patrie et de la religion, ce châtiment terrible que les anciens réservaient aux plus grands criminels [3].

C'était cependant une excommunication nouvelle, aussi affreuse pour un lettré que l'ancienne pouvait l'être pour un patriote croyant. Celui qui s'exilait de « la volière des Muses » se mettait de lui-même hors de la communion des lettrés. La maison qu'Apollonios regrette amèrement [4], ce n'est pas la demeure où Illeus a vécu, où il est mort : c'est le Musée où les grammairiens rendent, à leur manière, un culte aux morts illustres dont ils commentent les ouvrages, le Musée, où le feu sacré de l'esprit pur ne saurait s'éteindre.

Pour un Alexandrin dont tout le patriotisme est littéraire, l'exil n'est autre chose que la douleur de se trouver loin du Musée. Apollonios regrette aussi, peut-être, ses relations par-

1. *Argon.*, IV, v. 260-293, *passim*.
2. Cicéron, *Tusculanes*, V, 37. *Patria est ubicumque est bene.*
3. Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, liv. III, chap. XIII, p. 234.
4. *Argon.*, II, v. 544. Σφωιτέρους δ' ἐνόησε δόμους...

ticulières, mais non la cité. L'éloignement de la patrie n'est pas pour lui la désespérance du proscrit antique, sans feu ni lieu, mais cette mélancolie moderne, ce sentiment que Tite-Live prête à son Camille de convention : sentiment d'un tout autre ordre que la douleur qui a dû être éprouvée par le vrai Camille exilé à Ardée. Ce que le héros de Tite-Live regrette, ce qui pour lui personnifie le souvenir de la patrie absente, ce sont les sept collines, les plaines baignées par le Tibre, les paysages auxquels ses yeux étaient accoutumés, le ciel sous lequel il était né, sous lequel il avait été élevé [1].

A Rhodes, le souvenir de la patrie est sans doute réveillé dans l'âme d'Apollonios, quand il voit entrer en rade quelque navire parti de cet *Eunostos* où il n'a pas le droit d'espérer pour lui-même un retour heureux. Alors, il pense à la lumière du phare qui a éclairé de loin ses veilles studieuses, aux quais commerçants où il a promené ses méditations érudites, aux nombreux temples où il a assisté à de magnifiques cérémonies, sans éprouver plus de respect religieux pour les dieux des Hellènes que pour les antiques divinités nationales des Égyptiens. Il revoit le palais des Ptolémées dont il a admiré les splendeurs ; il pleure ce Musée où s'est écoulée la meilleure partie de sa vie. Mais il ne ressent pas l'angoisse des anciens patriotes, chassés de la demeure paternelle, des anciens croyants, exilés du seul lieu au monde où ils pouvaient accomplir les cérémonies de leur culte domestique et national.

Dans ces conditions, il ne faut pas demander à Apollonios une épopée nationale et religieuse, pas plus qu'on n'est en droit d'attendre de Callimaque des hymnes pieux [2].

Sans doute, le poète des *Argonautiques* a écrit des épopées religieuses et nationales ; il est l'auteur de quelques-uns de ces poèmes qui méritaient par excellence le nom d'épopées patriotiques, puisqu'ils avaient pour objet la fondation sainte d'une ville ; on peut citer de lui quelques-unes de ces Κτίσεις, dont l'*Énéide*, dit M. Fustel de Coulanges, est le type le plus

1. TITE-LIVE, V, 54. « *Cum abessem, quotienscumque patria in mentem veniret, haec omnia occurrebant, colles campique et Tiberis, et assueta oculis regio, et hoc caelum sub quo natus educatusque essem.* »

2. Sur le caractère des Hymnes de Callimaque, voir COUAT, *Poésie Alexandrine*, p. 260. « Ses hymnes nous font connaître la religion extérieure du temps, la plus banale et la plus vide qui fût jamais ; ils nous cachent la religion populaire et celle des esprits élevés. »



admirable [1]. En effet, le Scoliaste de Nicandre [2] rapporte qu'Apollonios a composé une κτίσις Ἀλεξανδρείας. Stéphane de Byzance cite les Κτίσεις de Canope, de Cnide, de Rhodes; Parthénios, celle de Caune, dans l'île de Rhodes ; Athénée, celle de Naucratis en Égypte [3].

Le nombre même de ces Κτίσεις nous met en garde contre la sincérité du sentiment patriotique qui devait en animer l'auteur. Le poète d'une *Fondation* doit être l'homme d'un seul livre, car il n'a qu'une seule patrie. A la rigueur, on peut admettre que si Apollonios est né à Naucratis [4], il avait le droit d'écrire la Κτίσις de sa patrie d'origine, comme celle de sa patrie intellectuelle. Exilé, il a pu écrire la *Fondation* de Rhodes, sa patrie d'adoption, dont il était devenu citoyen, et même celle de la ville de Caune à laquelle l'attachaient sans doute des liens d'hospitalité. Mais quel intérêt patriotique avait-il à faire l'histoire des origines de Canope ou de Cnide?

Si ces divers poèmes nous étaient parvenus, nous y trouverions probalement une partie de ce que nous offrent les Hymnes de Callimaque. Ces hymnes « n'étaient pas seulement des œuvres d'art faites pour les lettrés, simples témoignages de l'habileté du versificateur et de la patiente érudition de l'archéologue [5]. » Composés pour une récitation publique, ils célèbrent, sous le nom de la divinité à laquelle ils paraissent consacrés, la grandeur des Ptolémées et la gloire de leur règne. Nous ne savons pas si, dans les Κτίσεις qu'il a rédigées, Apollonios faisait des allusions aux gouvernants contemporains des villes dont il chante la fondation : mais l'érudition qu'il étale à tout propos, et souvent hors de propos, dans les *Argonautiques*, permet de supposer que, dans ses poèmes sur les origines des villes, il devait faire œuvre d'archéologue très renseigné beaucoup plus que de patriote convaincu, et raconter avec beaucoup plus de science minutieuse que d'inspiration et de foi les fondations des cités dont il s'instituait l'historien patient et le poète industrieux.

Ce manque d'inspiration patriotique et religieuse rendait

1. Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, p. 163.
2. Scol. *Thériaques*, v. 11.
3. Michaelis, *De Apollonii Rhodii fragmentis*, Halis Saxonum, 1875, pp. 5-16.
4. Athénée, *Deipnosoph.*, VII, 283, D. « Ἀπολλώνιος δὲ ὁ Ῥόδιος ἢ Ναυκρατίτης. »
5. Couat, *La Poésie Alexandrine*, p. 198.



sans doute insupportables des essais dans un genre dont cette double inspiration est la raison d'être et qui, sans elle, semble une parodie de rhéteur. Mais ce n'est pas un défaut rhédibitoire dans un poème comme les *Argonautiques*, où Apollonios, inaugurant un genre nouveau, change complètement les conditions générales et le caractère propre de l'épopée homérique dont il imite les détails avec un soin méticuleux.

X. — M. Patin a caractérisé exactement l'épopée d'Apollonios : « Il [le temps de la poésie épique] revint lors de l'épuisement du théâtre qui la laisse reparaître avec les autres genres qu'il avait longtemps comme suspendus. Mais elle ne reparaît point telle quelle était dans l'origine : on eût dit qu'elle cherchait à se souvenir d'elle-même, à se ressembler, à se copier; de là l'épopée artificielle des Alexandrins, pastiche élégant de l'épopée naturelle dont elle affectait la naïveté, œuvre érudite où la foi aux fabuleuses traditions était remplacée par la curiosité scientifique; œuvre venue après le long règne de la poésie lyrique, de la poésie dramatique, et qui leur avait inévitablement emprunté quelque chose, comme l'intervention plus fréquente des sentiments personnels du poète dans ses récits, l'emploi de formes plus rapides et plus brèves, la recherche de situations, d'émotions semblables à celles de la tragédie, que déjà Aristote, dans sa *Poétique,* avait assimilée presqu'en tout à l'épopée. Tel fut le chef-d'œuvre de ce genre, le poème où Apollonius de Rhodes conta en quatre chants seulement, pour des lecteurs moins patients que les auditeurs des rhapsodes homériques, l'expédition des Argonautes, avec toute l'élégance et toute la science de son temps, et quelque chose de mieux, une intelligence des secrets du cœur et du langage de la passion qui fit de sa Médée le modèle de la Didon de Virgile [1] ».

Il faut cependant faire une réserve : ce n'est pas Apollonios qui jugeait un grand livre comparable à un grand crime. Son poème n'est pas si court que M. Patin semble le donner à entendre : les quatre chants des *Argonautiques*, beaucoup trop longs pour être récités chacun en une seule fois, comme les rhapsodies homériques, équivalent à peu près à douze

1. Patin, Cours de 1837-1838, 2e semestre, leçon d'ouverture, dans les *Études sur la Poésie latine*, Paris, 1869, tome I, pp. 160-161.

chants de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée*. Si l'*Odyssée* a un peu plus de douze mille vers, les *Argonautiques* en ont près de six mille.

Le choix du sujet qui a fourni à Apollonios la matière de ce long poème montre bien quelles préoccupations alexandrines le guidaient. Au temps des Ptolémées, la vieille légende de la toison n'a rien de national, rien de religieux pour un Alexandrin.

A l'époque qui a précédé la composition des poèmes homériques, l'antique légende de la toison d'or, dont l'expédition des Argonautes n'est qu'un épisode, a pu posséder le caractère national de l'*Iliade,* mettre en œuvre, elle aussi, le duel de l'Hellade et de la barbarie [1]. La légende de la toison était constituée avant celle de la guerre de Troie. Il était question du navire Argo et de Jason avant l'*Iliade,* où l'on voit Eunéos, fils de l'Aisonide et d'Hypsipylé, envoyer de Lemnos des navires chargés de vin aux Achaïens qui font le siège de Troie [2] et donner à Patrocle un cratère d'argent pour racheter Lycaon, fils de Priam [3]; avant l'*Odyssée,* où il est fait allusion au célèbre navire Argo qui, en revenant du pays d'Aiétès, a passé sans danger au milieu des Roches-Errantes [4]. Ottfried Müller se fonde avec raison sur ces vers de l'*Odyssée* pour admettre l'existence de poèmes antéhomériques sur l'expédition des Argonautes : « L'Argo n'aurait certes pas été appelée *celle qui intéresse tous les cœurs,* si elle n'eût été universellement connue par la poésie [5]. » L'expédition d'Argo vers le pays d'Aiétès a pu être l'objet de l'épopée nationale des Minyens, mais non de l'épopée nationale de toute l'Hellade ; car c'est le seul pays d'Orchomène qui a envoyé ses héros à la conquête de la toison [6], tandis que plus tard ce sont tous les Achaïens réunis, — les Παναχαιοί, comme dit Homère, — qui se sont embarqués pour aller faire le siège de Troie. Depuis l'*Iliade,* qui raconte la première lutte de la confédération hellénique contre les barbares d'Orient, l'épopée

1. Cf. Horace, *Épitres*, I, II, v. 7. *Graecia barbariae lento collisa duello.*
2. *Iliade*, VII, v. 468.
3. *Iliade*, XXIII, v. 747.
4. *Odyssée*, XII, v. 70. Αργὼ πασιμέλουσα.
5. Ottfried Müller, *Histoire de la littérature grecque*, traduct. Hillebrand, Paris, 1865; tome I, chap. IV, p. 78.
6. Karl Ottfried Müller, *Orchomenos und die Minyer*, zweite Ausgabe von F. W. Schneidewin, Breslau, 1844, pp. 253 et 269. — Cf. Kennerknecht, *De Argonautarum fabula*, Monachii, 1886, pp. 9-10.



particulière aux Minyens ne pouvait plus avoir un caractère national capable d'intéresser l'Hellade entière.

Mais cette épopée avait encore un caractère religieux qui s'adressait également à tous les Hellènes; car elle était fondée sur ce dogme de l'expiation qui a une place si importante dans les croyances antiques [1] : la loi d'expiation domine la légende des Aiolides aussi bien que celle des Atrides ou des Labdacides.

Athamas, fils d'Aiolos, a épousé la déesse Néphélé, dont il a eu un fils, Phrixos, et une fille, Hellé. Il abandonne ensuite Néphélé pour se marier à Ino, fille de Cadmos. Poursuivant de sa haine Phrixos et Hellé, la marâtre persuade à leur père que, pour faire cesser une peste qui désole le pays d'Orchomène, il faut sacrifier Phrixos sur l'autel de Zeus. Tel est l'oracle mensonger, que, forcés par les menaces de la reine, les députés, qu'Athamas a envoyés consulter l'oracle de Delphes doivent publier. Mais Néphélé enlève ses enfants ; elle les place sur un merveilleux bélier à la toison d'or, doué de la parole, qui les emporte au loin à travers les flots. Hellé tombe et se noie dans le détroit qui gardera son nom ; Phrixos, parvenu sain et sauf chez Aiétès qui le reçoit favorablement, immole le bélier à Zeus Phyxios et donne à son hôte la toison d'or que celui-ci suspend à un chêne dans le bois sacré d'Arès. Époux de Chalciopé, fille d'Aiétès, Phrixos vieillit et meurt dans le pays où il a été accueilli : ses os ne reposent pas dans la terre de la patrie.

Tant que les restes du fils d'Athamas n'auront pas été rendus au sol paternel, l'*até* divine pèsera sur les descendants d'Aiolos, sur les fils de ses fils, Crétheus et Athamas. Il faut qu'ils aillent réclamer d'Aiétès le corps de Phrixos et la toison d'or, possession merveilleuse de Néphélé. Le voyage expiatoire entrepris par les Minyens pour atteindre ce double but, tel devait être le sujet primitif des *Argonautiques*. Il reste quelque souvenir de cette antique conception de la légende d'Athamas et de Phrixos dans ces paroles que le Pélias de Pindare adresse à Jason : « L'ombre de Phrixos m'ordonne d'aller recueillir son âme dans le royaume d'Aiétès et de rapporter en Hellade l'épaisse toison du bélier qui le

1. Voir, en particulier, J. Girard, *Le Sentiment religieux en Grèce*, liv. II, chap. III, § 1, *L'expiation*.



sauva jadis [1]. » Apollonios n'oublie pas que telle est, en effet, la vraie cause de l'expédition. Il fait dire par Jason aux fils de Phrixos : « Nous désirons rapporter en Hellade la toison d'or... Je vais accomplir les sacrifices expiatoires en l'honneur de Phrixos et apaiser la colère de Zeus contre les Aiolides [2]. » Argos, fils de Phrixos, explique aussi à Aiétès dans le même sens le motif et le but de la navigation du héros : « Il [Pélias] prétend que la race des Aiolides ne pourra pas éviter la colère de l'implacable Zeus, ni la souillure insupportable, ni l'expiation qu'il faut offrir à Phrixos, avant d'avoir fait retourner la toison en Hellade [3]. » La colère et le ressentiment de Zeus (μῆνις καὶ χόλος), l'expiation due à Phrixos (ἄγος), les peines qui sont réservées à la race des Aiolides (ποιναί) tant que l'expiation n'aura pas satisfait l'âme de Phrixos et désarmé la colère de Zeus, voilà quels devaient être les vrais mobiles de l'expédition dans les légendes primitives : ce ne sont plus pour le Jason d'Apollonios que les prétextes officiels. Il les expose aux fils de Phrixos, pensant qu'en évoquant ainsi le souvenir de leur père il se conciliera leur secours ; il les fait développer par Argos devant Aiétès, dans l'espoir de calmer les craintes et de fléchir l'esprit intraitable de ce despote qui a exercé l'hospitalité envers Phrixos et qui sera rassuré en voyant que ce navire étranger amène à Aia non des ennemis qui veulent lui ravir sa couronne, mais de pieux pèlerins qui viennent accomplir des cérémonies expiatoires et demander, au nom de Zeus, la toison que le dieu leur ordonne de rapporter en Hellade.

Il faut le remarquer : c'est la toison que le héros d'Apollonios doit rapporter dans sa patrie ; il n'est pas question dans les *Argonautiques* « d'aller recueillir l'âme de Phrixos dans le royaume d'Aiétès [4] ». Jason ne parle pas de recueillir cette âme, mais de célébrer des cérémonies expiatoires à son sujet ;

1. Pindare, *Pythiques*, IV, v. 284 et suiv.
2. *Argon.*, II, v. 1193-1195.
3. *Argon.*, III, v. 336-339.
4. Jason ne dit nulle part qu'il ait le devoir de ramener dans sa patrie les restes de Phrixos; il ne parle que de la toison. Aiétès, quand il repousse la prétention qu'ont les Argonautes d'emporter la toison, dit bien : Πρίν τινα λευγαλέον τε δέρος καὶ Φρίξον ἰδέσθαι (*Argon.*, III, v. 374). Le sens de ce vers est très controversé : mais je ne peux admettre qu'il veuille dire : *Avant d'avoir emporté la toison et les restes de Phrixos*. Je suppose, comme Dübner que *la toison et Phrixos* est un ἓν διὰ δυοῖν pour *la toison de Phrixos*. — Voir ma note à ce vers, p. 312 de ma traduction des *Argonautiques* (édition in-4°, Bordeaux, Gounouilhou, 1892).

et il ne pense à ces cérémonies que quand il plaide devant les fils de Phrixos ou quand il les fait plaider eux-mêmes devant le redoutable Aiétès.

Il semble, le plus souvent, oublier l'expiation et ne se souvenir que des ordres de Pélias. La légende d'Athamas est à peine mentionnée dans les *Argonautiques*. Supposant, sans doute, que ses lecteurs l'ignorent, Apollonios profite de la première entrevue des fils de Phrixos avec les Argonautes pour en faire présenter par Argos un résumé sommaire qui rappelle ces arguments versifiés mis par les grammairiens en tête des tragédies ou des épopées : « Un Aiolide, Phrixos, est jadis allé de l'Hellade vers Aia ; le fait est certain, et, je le suppose, vous le savez vous-mêmes avant que je vous le dise : Phrixos, qui est venu dans la ville d'Aiétès, monté sur un bélier qu'Hermès a changé en bélier d'or. Et certes, aujourd'hui encore, vous pourriez voir sa toison [pendue aux hautes branches feuillues d'un chêne]. Ensuite, sur l'ordre de l'animal lui-même, il l'immola entre tous les dieux au Cronide Zeus qui avait protégé sa fuite. Aiétès reçut Phrixos dans son palais et lui donna pour femme sa fille Chalciopé, sans exiger de présents de noces, car son esprit était bienveillant. Nous sommes les enfants de Phrixos et de Chalciopé. Or, Phrixos est mort déjà vieux dans la maison d'Aiétès [1].» Apollonios a exposé le mythe, comme par acquit de conscience : il n'en sera plus question non plus que de cérémonies expiatoires.

Une fois arrivé en Colchide, Jason ne s'occupe plus que de se laisser aimer par Médée, pour obtenir, grâce à la jeune fille, cette toison qui lui est réclamée par Pélias. Il offre bien un sacrifice à Hécate pour se rendre la déesse favorable, mais il n'accomplit pas ces cérémonies expiatoires en l'honneur de Phrixos, cérémonies qui, d'après son discours à Argos [2], étaient le but de son voyage en Colchide.

D'ailleurs, une épopée religieuse qui aurait eu pour sujet la légende d'Athamas ne se serait pas terminée par ce voyage en Colchide. L'expédition des Argonautes n'est qu'un des épisodes de la fable. On sait que l'égarement s'expie par l'égarement, la faute par la faute ; on se rappelle la série de for-

1. *Argon.*, II, v. 1141-1152.
2. *Argon.*, II, v. 1193-1195.

faits volontaires ou involontaires amenés par une loi de justice implacable qui force Oreste à expier le crime de Tantale, Étéocle et Polynice à expier celui d'Œdipe. Jason doit causer la mort de Pélias ; soumis à l'*até* qui poursuit de génération en génération les descendants d'un premier coupable en les amenant à se souiller malgré eux de crimes nouveaux, il est maudit ; puisque le sang appelle le sang, il doit commettre à son tour un forfait qui venge ceux qui ont été commis longtemps auparavant [1]. Moins heureux qu'Oreste, en faveur de qui Athéné rompt la chaîne fatale des crimes inévitables, le protégé d'Héra, Jason, se tue, dompté par le remords et la douleur, après que Médée a fait périr sa nouvelle épouse [2] ; ou, suivant d'autres traditions, il meurt par le fait même du navire qui l'avait amené en Colchide : pendant qu'il dort à l'ombre du navire tiré depuis longtemps au sec sur le rivage, une partie de la poupe se détache d'Argo qui tombe de vétusté, frappe le héros et l'écrase [3].

Il est tout naturel qu'Apollonios n'ait pas composé ce grand poème religieux, commençant avec le crime d'Athamas et se terminant par la mort de Jason. Un Alexandrin ne pouvait pas concevoir l'épopée légendaire des Aiolides comme elle aurait été conçue par un contemporain ou un disciple d'Eschyle. Cette idée de l'expiation fatale qui anime toute l'*Orestie* n'est plus comprise au temps des Ptolémées. Le poète des *Argonautiques* fait montre d'une vaste érudition, qnand il décrit les cérémonies accomplies pour purifier Médée et Jason, meurtriers d'Apsyrtos ; s'il avait vécu trois cents ans plus tôt, c'est de l'expiation due à Phrixos qu'il se serait occupé avant tout.

L'épopée religieuse des Aiolides a-t-elle été faite? Nous n'en savons rien. M. Couat s'avance peut-être beaucoup en disant : « L'histoire du navire merveilleux était partout éparse dans la poésie grecque, mais aucun poème n'avait encore réuni cette histoire en une seule épopée [4]. » Nous ne pouvons prétendre que cette épopée n'ait pas existé avant le temps où Apollonios a écrit : tout ce que nous pouvons dire

1. Eschyle, *Choéphores*, v. 383... ὑστερόποινον ἄταν.
2. Cf. Diodore de Sicile, IV, 55, 1, etc.
3. Cette tradition est rapportée sous le nom de Staphylos dans une *Hypothesis* anonyme de la *Médée* d'Euripide. Cf. Weil, *Sept tragédies d'Euripide*, p. 108.
4. Couat, *La Poésie Alexandrine*, p. 302.

c'est que, si cette épopée a existé, elle n'est pas parvenue jusqu'à nous [1].

Ce qui est certain, c'est qu'Hésiode, le plus ancien des poètes qui, à notre connaissance, se sont occupés de la question des Argonautes, Hésiode ne dit pas un mot de l'expiation due à Phrixos : « La fille d'Aiétès, roi nourri par Zeus, fut, suivant les desseins des dieux éternels, emmenée loin de chez Aiétès par l'Aisonide, après que celui-ci eut accompli de terribles, de nombreux travaux, qui lui étaient imposés par un grand roi superbe, l'insolent Pélias, homme impie, artisan de forfaits. Quand il eut accompli ces travaux, l'Aisonide revint à Iolcos, ayant beaucoup peiné, portant sur son navire la jeune fille aux yeux éclatants, dont il fit sa femme florissante de jeunesse. Celle-ci, domptée par Jason, pasteur des peuples, enfanta un fils, Médéias, que le Philyride Chiron élevait dans les montagnes. La volonté du grand Zeus s'accomplissait... [2]. » Ce passage de la *Théogonie* semble le résumé d'une *Jasonide* dont la première partie aurait servi de matière aux *Argonautiques* d'Apollonios.

On le voit : dès le temps d'Hésiode, la légende de Jason semble indépendante de celle du fils d'Athamas. Il n'est plus question de l'expiation due à Phrixos, mais des travaux imposés par un roi injuste. Jason est soumis à Pélias, comme Héraclès à Eurysthée. Le tyran lui ordonne de conquérir la toison, comme Polydectès ordonne à Persée d'aller combattre la Gorgone, comme Proitos et Iobatès ordonnent à Bellérophon d'aller combattre la Chimère.

D'autre part, les vers de Pindare, que j'ai déjà cités, sont évidemment un souvenir de quelque épopée très ancienne, qui n'était pas une *Jasonide*, mais un poème religieux, sinon national, dont la grande idée de l'expiation était le fondement.

Apollonios n'a pas voulu refaire cette *Jasonide ;* il ne pouvait faire cette épopée religieuse : il s'est donc borné à ratta-

1. Il n'entre pas dans le sujet de cette étude de rechercher quels auteurs, avant Apollonios, se sont occupés de la légende des Argonautes et ont pu en faire l'objet d'une épopée. La Scoliaste des *Argonautiques* nous donne des renseignements sur beaucoup de ces anciens auteurs. Weichert (ouvr. cité, *zweiter Kapitel*, § 24 et suiv.) et Kennerknecht (*De Argonautarum fabula*) ont établi tous les deux, le second d'une manière méthodique, la liste des prosateurs et des poètes qui se sont occupés, avant Apollonios, de la légende des Aiolides.

2. Hésiode, édit. Didot, *Théogonie*, v. 992-1002.

cher quelques souvenirs sommaires de la légende de Phrixos à son récit de l'expédition des *Argonautes*.

XI. — Quel allait être le caractère de ce poème qui n'est pas l'épopée nationale et religieuse des Minyens, mais qui en est simplement un épisode choisi par un lettré et un artiste? Apollonios se contente de raconter l'expédition des Argonautes en Colchide et leur retour à Pagases. Cette narration pouvait être, ou une histoire purement mythologique, ou un récit historique [1].

Il n'est pas besoin de croire aux dieux, il est plutôt nécessaire de ne voir en eux que des symboles pour en faire, non pas des *machines* qui produisent un merveilleux artificiel, comme le voulait le P. Le Bossu, mais bien des personnifications des grandes forces de la nature, se livrant des combats gigantesques.

Suivant l'interprétation de M. Decharme [2], Néphélé personnifie la nuée; Phrixos et Hellé, les enfants de la nuée, sont le démon du tonnerre et la déesse de l'éclair; le bélier qui les emporte est le nuage pluvieux d'où la déesse de l'éclair, pendant la route, tombe dans les flots. Le dieu du tonnerre arrive dans le pays du Soleil, chez Aiétès; le bélier est immolé au dieu lumineux : il ne reste plus de lui qu'une brillante toison, un nuage doré par les rayons de l'astre du jour.

L'expédition des Argonautes aurait ainsi, semble-il, pour but d'aller chercher au pays du Soleil ce nuage doré qu'il faut ramener à Orchomène, pour rendre l'humidité vivifiante au pays consumé par la sécheresse depuis que la déesse-nuée a été répudiée par Athamas, depuis que la déesse de l'éclair et le dieu du tonnerre sont partis sur le nuage pluvieux. Jason, héros solaire, monte sur Argo qui représente le nuage orageux, sans pluie, le nuage qui parle comme parlait le nuage de Phrixos : la voix d'Argo, comme celle du bélier, est la grande voix qui sort de la nuée chargée d'électricité.

1. Pour l'histoire de l'expédition des Argonautes, voir surtout Preller, *Griechische Mythologie*, zweiter Band, dritte Auflage, Berlin, 1875, *die Argonauten*, pp. 308-341; — Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, 2e édit., Paris, 1886, pp. 606-615; — Maximilianus Grueger, *De Argonauticarum fabularnm historia quaestiones selectae*, Vratislaviae, 1889; — Kennerknecht, *dissertation déjà citée* et *Zur Argonautensage*, Bamberg, 1888.

2. *Ouvr. cité*, p. 608.

Le héros solaire est mal reçu par le fils d'Hélios qui voit en lui un rival; mais la fille d'Aiétès, Médée, divinité de l'éclair, aide Jason à vaincre les taureaux qui sont la puissance de l'orage. Le nuage pluvieux reconquis est placé sur Argo, qui devient, grâce à lui, un nuage désormais bienfaisant d'où sortira la pluie. Ce nuage revient à Iolcos où l'averse orageuse arrose utilement la campagne; le héros solaire reparaît alors dans son pays.

Ainsi, par une lourde et brûlante journée d'été, les nuées chargées de pluie semblent exilées du ciel; des nuages noirs et sonores cachent le soleil qui semble aller avec eux chercher la nuée bienfaisante. Au matin, celle-ci est de retour; l'orage éclate, rendant aux campagnes l'humidité souhaitée; et, quand les nuées se sont dissipées après l'averse, le soleil brille de nouveau.

Un tel sujet d'épopée fantastique, montrant la lutte des grandes forces de la nature, tenterait peut-être de nos jours quelque poète mythologue. Mais il ne pouvait venir à l'esprit d'un Alexandrin de s'y essayer. Trop peu antique pour concevoir un poème religieux, Apollonios n'est pas assez moderne pour trouver matière à poésie dans les symboles mythologiques. D'ailleurs, s'il composait une semblable épopée, comment pourrait-il lutter avec Homère et faire montre de son érudition d'archéologue, de sa science de psychologue, de son habileté d'artiste?

En écrivant un poème historique, Apollonios aurait réduit les proportions de l'épopée au récit d'une expédition simplement humaine. Il n'avait qu'à mettre en vers les six livres de l'ouvrage en prose consacré par Denys [1] à l'histoire des Argonautes. Nous ne connaissons les *Argonautiques* des Denys que par l'usage que Diodore de Sicile en a fait [2] et par

1. Je ne m'occuperai pas de rechercher quel était ce Denys dont le Scoliaste d'Apollonios cite les *Argonautes* (II, v. 207 et 1144) ou les *Argonautiques* (IV, v. 119). Il attribue ces *Argonautiques* à Denys de Milet (III, v. 200; IV, v. 1153); ailleurs, il donne, comme venant d'un Denys de Mitylène, des renseignements qui semblent tirés de ces mêmes *Argonautiques* (I, v. 1289; IV, v. 177). D'après Weichert (*ouvr. cité, zweiter Kapitel*. § 21), l'auteur des *Argonautiques* en prose est, en effet, Denys de Mitylène. Depuis Weichert, d'autres érudits ont essayé de démontrer que c'est Denys de Milet. Voir, sur cette question, Meier, *Quaestiones Argonauticae*, Moguntiae, 1882, p. 5-7; — Kennerknecht, *De Argonautarum fabula*, p. 5-6; — Groeger, *ouvr. cité*. p. 9; — Schwartz, *De Dionysio Scytobrachione*, Bonnae, 1880; — Bethe, *Quaestiones Diodoreae mythographae*, Gottingae, 1887.

2. Voir, en particulier, *Bibliothèque historique*. IV. 47.

les citations que le Scoliaste d'Apollonios en a données. Mais cela nous suffit pour nous rendre compte que l'ouvrage de Denys est conçu suivant le système d'Évhémère.

Phrixos, en effet, n'a pas été emporté sur un bélier merveilleux : mais c'est son pédagogue, nommé *Crios* (*Bélier*), qui, s'étant aperçu des embûches qu'Ino tendait à son beau-fils [1], enleva l'enfant et s'échappa avec lui sur un vaisseau à la proue duquel, dit-on, un bélier était sculpté [2]; Hellé, compagne de son frère, fut atteinte du mal de mer et tomba dans les flots alors qu'elle se penchait sur les bords de l'embarcation pour vomir. Arrivé en Colchide, dans le pays d'Aiétès qui égorgeait tous les étrangers, Phrixos fut épargné par le roi. Mais Crios fut écorché vif, et sa peau suspendue dans un bois, suivant l'usage. Ayant appris d'un oracle qu'il périrait lui-même le jour où des navigateurs étrangers enlèveraient cette peau, Aiétès la fit dorer pour qu'elle fût plus soigneusement gardée par des soldats Tauriens, qu'il établit dans le bois sous les ordres d'un nommé Draco : de là vient la légende des taureaux et du dragon [3].

Palaephate explique dans le même esprit tous les épisodes de la légende des Argonautes [4]. Médée, dit-il, a inventé l'usage des étuves pour rendre leurs forces aux vieillards débiles, ainsi qu'une préparation pour teindre en noir les cheveux blancs. Telle est l'origine du mythe d'après lequel la magicienne aurait persuadé aux filles de Pélias de couper en morceaux le corps de leur père et de le faire bouillir, leur promettant de lui rendre par cette opération une nouvelle jeunesse. Les Harpyes sont Érasia et Harpyria, filles dénaturées de Phinée, vieillard aveugle qu'elles font mourir de faim. Émus du sort de ce malheureux père, Zétès et Calaïs chassent ses filles et remettent Phinée à la garde d'un Thrace, homme de leur pays. — D'après Héraclite, les Harpyes sont des courtisanes qui ont mangé la fortune de Phinée; suivant une tradition anonyme, la toison d'or est une peau où sont tracés des caractères indiquant le moyen de produire l'or artificiellement.

1. Scolies aux v. 1144 du Ch. II et 119 du Ch. IV, des *Argon.*
2. Scolie au v. 256 du Ch. I, des *Argon.*
3. DIODORE de Sicile, IV, 47.
4. PALAEPHATE, chapitres XXIII, XXXI, XLIV, pp. 268, 292, 306 des *Mythographi* de Westermann, Brunschweig, 1843. — Pour tous les auteurs anciens qui ont appliqué l'évhémérisme à l'interprétation de la légende des Argonautes, voir KENNERKNECHT, *De Argonautarum fabula*, pp. 6-8.



D'autres auteurs anciens, laissant de côté toutes ces interprétations puériles ou fantaisistes des mythes primitifs, ne voient dans l'expédition de Jason que le premier voyage historique entrepris par les Hellènes dans un but commercial. Strabon remarque que les Argonautes ont laissé réellement des traces de leur passage en divers endroits ; il en conclut que leur voyage est authentique [1]. D'après lui, la richesse que les Colchiens, de son temps encore, tirent des mines d'or, d'argent et de fer qu'ils exploitent, permet de deviner quel a dû être le vrai motif de l'expédition de Jason et de ses compagnons, le même sans doute qui avait attiré avant eux Phrixos en Colchide. Le mythe de la toison d'or vient de ce que les Colchiens recueillent à l'aide de vans percés de trous et de toisons à longue laine les paillettes d'or roulées par les torrents de leur pays [2]. — Les géographes alexandrins, contemporains d'Apollonios, avaient déjà, sans doute, donné du voyage légendaire des Argonautes ces explications historiques.

Apollonios pouvait-il, laissant de côté toutes les circonstances mythologiques qui lui étaient fournies par la tradition, composer un poème nettement historique et géographique, écrire l'épopée des « conquérants de l'or » [3] où il eût montré d'antiques *conquistadores,* souffrant mille fatigues, affrontant mille dangers au milieu des pays inconnus qu'ils découvrent, pour arriver enfin à l'*eldorado* de Colchide ?

Le talent érudit d'un Alexandrin n'était pas capable de faire l'épopée du navire primitif, de mettre en scène les hommes au cœur entouré d'un triple airain, qui, les premiers, osèrent confier à la mer féroce leur navire fragile, et qui, sans crainte des orages, passèrent la barrière infranchissable des mers que les dieux avaient placée devant l'homme en lui disant : Tu n'iras pas plus loin ! Ces héros audacieusement impies, ces frères de Prométhée, n'auraient pu être célébrés que par un autre Eschyle. Apollonios ne devait pas songer à composer le poème grandiose des découvertes géographiques qu'André Chénier projetait, quand il préparait le plan de son *Amérique*, et que Camoens a fait en écrivant ses *Lusiades*. Le

1. Strabon, I, ii, § 39.
2. Strabon, XI, ii, § 19.
3. Cf. le fragment épique de Jose-Maria de Heredia, « *Les conquérants de l'or* », dans le *Parnasse contemporain*, Paris, 1869, pp. 369-395.

poète portugais donne bien à ses héros le nom de « modernes Argonautes » [1] : mais les fils de Lusus ne reconnaîtraient pas les compagnons de Jason pour leurs ancêtres.

En considérant le sujet des *Argonautiques* au point de vue de l'histoire et de la géographie, Apollonios n'aurait pu produire qu'un ouvrage didactique, dans le genre apparemment de *La Navigation* d'Esménard. Et ce n'est pas un poème semblable aux *Phénomènes* d'Aratos ou à l'*Hermès* d'Ératosthène que l'élève ambitieux de Callimaque voulait lire au Musée : ce n'est pas avec Hésiode, c'est avec Homère lui-même qu'il prétendait lutter.

XII. — Cependant les *Argonautiques* abondent en descriptions géographiques, en renseignements historiques, en discussions archéologiques, comme si c'était une œuvre didactique ; il y est constamment question des dieux de l'Olympe et de leurs légendes, comme si c'était un poème mythologique ; la doctrine de l'expiation y est rappelée par endroits, comme si c'était l'épopée religieuse des Aiolides ; on y entend parler de l'Achaïe tout entière, de la Παναχαιίς [2], de tous les Hellènes unis, des Πανέλληνες [3] ; le catalogue des Argonautes énumère des héros venus de tous les cantons de l'Hellade, comme si les *Argonautiques* étaient l'épopée nationale de la Grèce confédérée contre les barbares de Colchide.

L'épopée d'Apollonios est une vraie encyclopédie ; elle participe de tous les genres classés, elle n'appartient en réalité à aucun. On comprend que Callimaque ait dit au sujet des *Argonautiques :* « Je déteste le poème cyclique, je n'aime pas la route qui porte indifféremment la multitude [4]. » On comprend qu'il se soit fait dire par Apollon : « Le cours du fleuve d'Assyrie est large, mais il entraîne dans ses eaux beaucoup de boue et de débris [5]. » Oui, Apollonios ne prenait pas assez garde à la boue et aux débris quand il prétendait « s'inonder d'un fleuve immense de littérature » [6] : ce fleuve immense est parfois aussi bourbeux que cet Anauros où

1. *Lusiades*, Chant I. Dédicace à l'infant Sébastien.
2. *Argon.*, I, v. 243 ; III, v. 347.
3. *Argon.*, II, v. 209.
4. *Anthol. Palat.*, XII, 43. Cf. Couat, *Poésie Alexandrine*, p. 502.
5. Callimaque, *Hymne à Apollon*, v. 105 et suiv. Cf. Couat, *Poésie Alexandrine*, p. 513.
6. Cf. Pétrone, *Satyric.*, cxviii : *Mens... ingenti flumine litterarum inundata*



Jason a laissé sa sandale retenue dans la vase. Il est aussi étrange que ce Thermodon qui est décrit dans le Chant II des *Argonautiques* : « Aucun fleuve n'est comparable au Thermodon, aucun fleuve ne lance sur la terre autant de cours d'eau divers... La route de ceux-ci est longue ; de ceux-là, courte. Il en est beaucoup qui sont sans nom ; on ne sait où ils vont se perdre [1]. » Les sources sont moins pures qu'abondantes et variées ; le fleuve perd en profondeur ce qu'il gagne en largeur et en étendue ; il s'épuise à lancer de côtés et d'autres des cours d'eau secondaires qui deviennent parfois des marécages, endormis sous des végétations malsaines, ou de minces filets d'eau, absorbés par les sables de la plaine. Et, comme le Thermodon, après s'être inutilement dépensé pendant sa course hasardeuse, c'est avec peu de branches que le fleuve se décharge dans la mer, malgré les nombreux affluents de droite et de gauche qui sont venus grossir ou plutôt encombrer son cours, lui apportant une onde limpide ou de la vase, des torrents qui charrient des rocs, ou des eaux qui roulent des paillettes d'or.

Apollonios, en effet, emprunte de tous côtés la matière de son poème. Si ce poème s'égare souvent en d'inutiles digressions, ce n'est pas que le poète se laisse entraîner par une imagination trop vaste, c'est que l'érudit veut dire tout ce qu'il sait. Comme son maître Callimaque, il ne chante rien sans avoir ses autorités [2]. M. Couat constate qu' « il est difficile de faire avec exactitude, dans les *Argonautiques*, le partage entre ce qui appartient au poète et ce qu'il a emprunté à ses prédécesseurs, et plus difficile encore d'énumérer sans erreur et sans omission les auteurs qu'il a dû consulter » [3]. Les scolies nous apprennent souvent en quel passage Apollonios imite tel ou tel de ses prédécesseurs, en quel autre il adopte une tradition qui, pour être contraire à celle que rapportaient les auteurs cités par le Scoliaste, n'en appartient pas moins peut-être à quelque poète ou à quelque historien ignoré du commentateur. Comme Callimaque le lui reproche, Apollonios aime « la route qui porte indifféremment la multitude ». Il suit cette route qui a été parcourue par les anciens

1. *Argon.*, II, v. 970 et suiv.
2. Callimaque, édit. Schneider, II, p. 611, *Fragm.* 442... ἀμάρτυρον οὐδὲν ἀείδω.
3. Couat, *Poésie Alexandrine*, p. 294.

auteurs d'*Argonautiques* et traversée par Théocrite, le poète d'*Hylas* et du *Combat de Pollux et d'Amycos,* cette route où Callimaque lui-même, l'auteur des *Aetia,* a dû marcher quelque temps [1]. Loin d'avoir, comme Lucrèce, l'ambition de parcourir les régions des Muses où il n'y a pas de sentiers, de puiser aux sources vierges et de se faire une couronne de fleurs nouvelles, qui n'ont encore couvert le front d'aucun poète [2], Apollonios se montre plus soucieux de renouveler que d'inventer; il regarde comme un tour de force méritoire de paraître original avec un thème souvent traité; il prétend laisser sa trace personnelle dans un sentier souvent battu, puiser à des sources bien connues une inspiration que ses prédécesseurs n'y ont point trouvée, faire fleurir de nouveau sur son front la couronne fanée dont bien des poètes avant lui ont ceint leurs tempes.

Prendre un sujet connu de tous, c'est pour un Alexandrin l'occasion de faire à la fois preuve d'érudition en montrant qu'il connaît tout ce qui a été écrit avant lui; de goût, en choisissant entre les modèles anciens, à la manière du Charon de l'*Énéide*, qui, parmi les morts, admet les uns dans sa barque, alors qu'il rejette les autres [3]; d'originalité, en s'essayant à composer sur une matière antique des vers nouveaux qui remplacent ceux de ses devanciers. Beaucoup de matière et beaucoup d'art, telle est la devise des Alexandrins ; elle satisfait leur penchant pour l'érudition, en même temps qu'elle autorise leurs tentatives de renouvellement original.

La matière ne manque pas dans la légende des Argonautes; on peut y mettre beaucoup d'art : conçu suivant une telle formule, il n'est pas un sujet qui, mieux que celui des *Argonautiques*, soit capable de tenter un poète du Musée.

Apollonios médite de donner une épopée antéhomérique. Ce ne sont pas les *épigones,* mais les *progones* de la génération qui a combattu devant Troie qu'il met en scène. Ses héros ne sont pas Achille et les Ajax, mais Pélée, Oilée et Télamon. Son œuvre étudie l'Achaïe avant la grande guerre chantée par l'*Iliade*. Ce n'est pas vers Ilion qu'Argo se dirige,

1. Schneider pense que le livre II des *Aetia* était consacré à l'expédition des Argonautes. Voir Couat, *Poésie Alexandrine*, p. 135, note 1.
2. Lucrèce, *de Nat. Rer.*, I, v. 925; IV, v. 1.
3. *Enéide*, VI, v. 315.,

mais vers un pays bien plus lointain, vers la Colchide, aux dernières limites du Pont-Euxin [1]. La Colchide a pour roi un petit-fils des Titans, cette génération de dieux antérieurs aux dieux Olympiens, comme les héros des *Argonautiques* sont antérieurs à ceux des poèmes homériques. Le secret de l'antique magie est connu des Titans; Circé et Médée sont des magiciennes célèbres : d'où, pour le poète, une occasion de faire assister ses lecteurs à ces pratiques mystérieuses dont les contemporains des Ptolémées étaient si curieux.

Pour aller en Colchide, pour en revenir, Argo doit passer par des routes inconnues ; les Argonautes voient des peuples étranges : le voyage peut donc donner matière à ces « énumérations géographiques qu'aimaient les anciens pour qui la géographie était chose nouvelle » [2].

Faire l'histoire détaillée, indiquer même la chronique scandaleuse de ces dieux auxquels on croyait au temps des Argonautes ; tracer par de savantes conjectures la route que les héros ont dû suivre ; rappeler avec exactitude les traditions et les données historiques sur les peuples qu'ils ont dû rencontrer ; restituer avec soin le navire, semblable aux embarcations homériques, qui les a conduits en Colchide : voilà une matière abondante pour l'érudition alexandrine.

L'art alexandrin, qui est d'autant plus raffiné qu'il se cache plus soigneusement, trouvait aussi l'occasion de s'exercer dans la mise en œuvre d'une pareille matière. L'épopée nouvelle, dit M. Patin, est un « pastiche élégant de l'épopée naturelle, dont elle affectait la naïveté » : cette affectation de naïveté se remarque bien dans la composition des *Argonautiques*. Nous avons vu qu'Apollonios n'a conçu son poème suivant aucune des méthodes qui nous sembleraient s'imposer. M. Couat en conclut que le poète n'ayant ni la foi des anciens, ni l'originalité des modernes, a dû se trouver gêné pour donner une unité à son épopée. « De là, le caractère indécis de son œuvre... Entre ces différentes manières de considérer le sujet des *Argonautiques*, on conçoit quel devait être l'embarras d'Apollonius... Qu'allait devenir l'unité de composition dans un monument d'une architecture si compliquée [3] ?. » Je crois qu'Apollonios n'a éprouvé aucun em-

1. *Argon.*, II, v. 1246... νισσομένοισι μυχὸς διεφαίνετο Πόντου.
2. Patin (à propos du *Phaselus* de Catulle), *Études*, etc., tom. I, p. 72.
3. Couat, *ouvr. cité*, pp. 299, 300, 305.

barras : il s'inquiétait peu de l'unité et il ne voyait pas dans son œuvre le caractère indécis que la critique moderne y remarque. Il pensait lui avoir donné un caractère nettement archaïque.

Faisant un poème antéhomérique, il affecte la naïveté d'un aède antérieur à Homère ; il néglige l'artifice de l'auteur de l'*Odyssée* qui se jette *in medias res*. Chroniqueur du voyage d'Argo, il commence son poème au moment où les héros sortent du port, il le termine au moment où ils y rentrent, après avoir raconté, à mesure qu'ils se sont présentés, tous les événements survenus pendant le voyage, sans s'inquiéter de leur importance relative, sans se garder des digressions inutiles au sujet.

Ce manque d'unité serait regardé comme une faiblesse de composition par les critiques d'une époque classique. Ce que dit Horace des œuvres à l'ensemble défectueux [1] s'appliquerait au plan des *Argonautiques*, dont la matière semblerait à Boileau « un sujet d'incidents trop chargé [2] ».

Ce manque d'unité, ce défaut de composition n'est pas une faiblesse d'Apollonios, mais un des caractères voulus de l'école alexandrine. C'est une des conditions de cette naïveté voulue qu'affectent les imitateurs des poèmes primitifs. S'il ne nous reste pas de l'épopée alexandrine d'autre type que les *Argonautiques*, on est en droit de supposer que l'*Hécalé* même, ce conte épique peu développé dont Naeke a essayé de reconstituer l'ensemble perdu [3], manquait d'unité aussi bien que le long poème d'Apollonios. A défaut des petites épopées alexandrines, nous en possédons une copie latine, l'*Épithalame de Thétis et de Pélée*, qui permet de conjecturer ce que devaient être les modèles.

L'*Épithalame* n'est pas la traduction d'un poème alexandrin perdu, comme on l'a soutenu quelquefois, mais bien l'imitation de plusieurs, comme le prouvent les emprunts évidents faits à divers auteurs. Contemporain de Varron de l'Atax, qui traduit les Alexandrins, si Catulle ose ne pas se borner à traduire, il ne peut encore — ce sera le mérite de Virgile — dégager son imitation de tout esclavage ; il suit

1. Horace, *ad Pisones*, v. 34. *Infelix operis summa, quia ponere totum Nesciet*.
2. Boileau, *Art poétique*, Ch. III, v. 253.
3. Couat, *ouvr. cité*, p. 360 et suiv.

exactement le plan des *epyllia* de Callimaque et d'Euphorion.

Dans ce court poème de 408 vers, où est l'unité de composition? L'*Épithalame* est comme une galerie de tableaux où il y a beaucoup de paysages et de groupes divers à admirer successivement ; on passe de l'un à l'autre, mais aucun n'arrête les yeux d'une manière définitive, car cette galerie n'a pas son chef-d'œuvre. La lecture de l'*Épithalame* nous produit le même effet que le spectacle d'une féerie. Les décors qui se succèdent sont fort beaux ; les tableaux vivants bien groupés ; les costumes exactement dessinés : mais, le défilé une fois terminé, s'il reste un souvenir charmant des détails, l'ensemble, qui est incohérent, ne peut laisser dans l'esprit une impression bien nette.

Cette incohérence dans la composition vient-elle de la maladresse de l'auteur? On a souvent reproché à Catulle la manière inattendue dont il rattache à l'Épithalame de Thétis et de Pélée l'épisode de Thésée et d'Ariane, qui occupe une partie notable du poème. Dans la maison royale de Pélée, qui « s'égaie et rit de mille odeurs divines », qui est parée pour la fête, au milieu des objets magnifiques qui l'embellissent à l'envi, la foule des visiteurs admis à contempler toutes ces merveilles aperçoit la fameuse tapisserie où sont brodées les aventures de Thésée et d'Ariane. C'est le sujet de cette tapisserie qui fournit au poète l'occasion du célèbre épisode : il anime les paysages et les personnages qui y sont représentés; il fait vivre, parler et pleurer Ariane et Égée. Puis, l'épisode terminé, il revient tout simplement aux visiteurs qui admirent la tapisserie et aux nouveaux époux dont elle recouvre la couche nuptiale.

Faut-il admettre avec l'abbé Arnaud [1] qu'un poète aussi lettré, aussi érudit que le *docte* Catulle, n'a pas su trouver le moyen de « coudre adroitement le tableau des aventures d'Ariane avec la description des figures représentées sur le magnifique tapis qui parait le lit nuptial de Thétis et de Pélée »? Faut-il regretter qu'il n'ait pas eu recours à quelque artifice? « Pourquoi — dit l'abbé — parmi les Thessaliens qu'il fait assister aux noces, n'en choisissait-il pas quelqu'un qui, à l'aspect des figures brodées dont le lit nuptial était

1. « *Sur Catulle* », dissertation de l'abbé Arnaud insérée dans le Catulle-Lemaire, pp. 410-438.

enrichi, en eût pris occasion de raconter l'histoire d'Ariane et de Thésée ? » Cet artifice aurait été à sa place dans une épopée comme la *Henriade*, et les poètes tragiques du XVIIIe siècle auraient imaginé volontiers un confident capable de faire l'explication du tableau et de déclamer le monologue d'Ariane. Mais un artifice semblable était indigne d'un de ces Alexandrins d'Alexandrie ou de Rome pour qui le comble de l'art est l'affectation d'en manquer. Catulle a voulu se donner, comme ses maîtres du Musée, des airs de vieux rhapsode juxtaposant sans unité, au hasard, des sujets divers qui n'ont aucun lien entre eux.

Le même manque d'unité se remarque d'une manière frappante dans ces *Métamorphoses* dont Ovide empruntait probablement le cadre aux Ἑτεροιούμενα de l'Alexandrin Nicandre, pour l'agrandir encore et y faire entrer, « en de longs détours de chansons vagabondes », toutes les légendes de la mythologie romaine à côté de toutes celles de la mythologie grecque. Certes, on ne peut reprocher à Ovide de manquer d'art et d'habileté ; s'il l'avait voulu, il aurait pu faire de son grand poème mythologique un ensemble sans défaut.

Mais il a préféré imiter les procédés de ses maîtres alexandrins ; ce sont ces procédés que l'on retrouve dans le plan et dans la composition des *Argonautiques :* c'est en cela que, malgré la longueur relative de son épopée, Apollonios reste fidèle à la méthode du Musée et même aux doctrines de son maître Callimaque, qui jugeait un grand poème comparable à un grand mal. « Théocrite et Callimaque — dit M. Couat [1] —, voyant qu'il n'y avait plus pour de telles œuvres [celles de Rhianos et d'Apollonios] ni sujets possibles, ni lecteurs disposés à les lire, imaginèrent de les remplacer par des récits de courte haleine... La division de l'épopée en petits poèmes isolés, différents de ton et de composition, épargnerait au lecteur exigeant et désireux de nouveautés l'ennui d'une lecture continue et monotone. »

N'est-ce pas justement ce qu'Apollonios a tenté de faire? Par l'introduction de nombreux épisodes qui n'ont aucun rapport direct avec le sujet, il évite « au lecteur exigeant l'ennui d'une lecture continue et monotone ». La description du manteau de Jason, l'histoire de Paraibios et de son père,

1. COUAT, *ouvr. cité*, p. 356.

la légende de Cyrène, pour ne citer que quelques épisodes parmi ceux qui ne se rapportent en rien au sujet principal, sont autant de « petits poèmes isolés, différents de ton ». L'aventure d'Hylas, le combat de Pollux et d'Amycos ne servent en rien à l'ensemble, mais satisfont « le lecteur exigeant », en lui montrant le poète aux prises avec son prédécesseur Théocrite. Pour « le lecteur désireux de nouveautés », pour l'érudit alexandrin qui aime à trouver des notions archéologiques et scientifiques dans toute œuvre en prose ou en vers, n'est-ce pas un vrai régal que les leçons de géographie et d'antiquités libéralement dispensées par le poète aux amateurs qu'il convie à ce voyage d'exploration? Ici, il note la manière de mesurer l'Athos par la distance à laquelle il projette son ombre sur Lemnos; ailleurs, il décrit les mœurs de tous ces peuples étranges du Pont-Euxin en vue desquels passe le navire Argo; il institue de savantes discussions pour rechercher si l'ambre est produit par les larmes des Héliades ou par celles d'Apollon, si le nom primitif de Corcyre qui était appelée autrefois Drépané, l'île de la faux, est dû à la faux dont Cronos a usé pour mutiler son père ou à celle que Déméter employait pour enseigner aux Titans l'art de moissonner les épis nourrissants.

Il ne faut pas oublier non plus que cette expédition scientifique est aussi pour les lecteurs d'Apollonios un voyage d'instruction nautique. Quand le poète les ramène au port de Pagases, ils connaissent admirablement la manœuvre du navire Argo qui est construit sur le plan des navires homériques. Ils pourraient, aussi bien qu'Ancaios, prendre au gouvernail la place de Tiphys. Depuis les bancs des rameurs jusqu'à l'extrémité du mât, le navire leur est aussi familier que leur propre maison : *nota magis nulli domus est sua* [1]. Ils n'ignorent le nom d'aucun des cordages de la barque homérique; ils savent faire toutes les manœuvres nécessaires pour dresser ou abaisser le mât, pour déployer ou resserrer la voile.

XIII. — Assurément, dans un poème ainsi surchargé d'épisodes inutiles, de digressions archéologiques, de discussions scientifiques, de renseignements techniqnes, on serait mal

1. JUVENAL, *Sat.* I, v. 7.

venu à chercher l'unité sobre et forte qui caractérise toute œuvre littéraire classique. Mais on ne peut accuser le poète d'impuissance; c'est son affectation qu'on est en droit de critiquer. Apollonios est loin de ne pas avoir un plan : en affectant la naïveté primitive des anciens aèdes qui chantaient un peu au hasard des histoires dont ils ne savaient pas relier l'incohérence, il s'impose en réalité un plan qui est pénible à suivre, mais qui lui permet de se livrer au plaisir tout alexandrin de la difficulté vaincue.

Quelle difficulté, en effet, pour le poète que de donner dans une épopée, avec un art raffiné qui se dissimule, des notions rares d'archéologie, de géographie, de sciences, que l'on s'attendrait à trouver dans des ouvrages techniques spéciaux! Quelle victoire pour lui, s'il parvient ainsi à charmer le lecteur exigeant, à satisfaire une curiosité qu'il tient toujours en éveil, à mettre, sans en avoir l'air, dans le texte de son poème toutes les notes explicatives qui sembleraient mieux à leur place dans des scolies! « Ce récit m'entraînerait bien loin de mon poème », dit-il quelque part [1] : mais il ne fait cette remarque qu'après avoir terminé ce récit, qui est un vrai commentaire de Scoliaste sur les origines d'Hylas.

Comme piquant et très artificiel contraste avec cette naïveté affectée des anciens aèdes, il met une étude psychologique très attentive des passions dans un cadre nouveau et inconnu à l'épopée homérique. Les héros d'Apollonios ressemblent aussi peu aux héros de l'âge archaïque, que les bergers de Théocrite aux bergers de la réalité contemporaine. Si, pour le plan de son œuvre, l'auteur des *Argonautiques* prétend imiter la manière des poètes antéhomériques, pour ce qui est de la psychologie, il se montre l'élève et le successeur d'Euripide. Il analyse en psychologue les passions de ses héros; il décrit en physiologiste l'effet que ces passions produisent sur eux au point de vue physique; il localise le siège de l'amour en auditeur érudit des médecins de l'école d'Alexandrie.

Apollonios prend un intérêt profond à tout ce qui arrive à ses personnages. S'il n'est pas, s'il ne peut pas être patriote, il est humain : l'amour de l'humanité, la mélancolie sympathique pour l'homme qui souffre, remplace dans son cœur ce grand sentiment de la patrie qui animait seul les poètes

1. *Argon.*, I, v. 1220.

attiques. A l'époque classique, sous prétexte de prononcer l'oraison funèbre des Athéniens morts pendant la première année de la guerre du Péloponèse, le Périclès de Thucydide se bornait à faire l'éloge de la patrie, le grand tout qui absorbait et écrasait le simple citoyen, l'individu anonyme. Au contraire, à propos de chacun de ces personnages dont il a à raconter la mort, — et les morts sont nombreuses dans les *Argonautiques*, — le poète alexandrin se complaît à des réflexions mélancoliques; il décrit les funérailles de Cyzicos et de Cleité, d'Idmon, de Tiphys, de Mopsos, de Canthos, avec une émotion qui ne se trouve pas dans les passages de l'*Iliade* où il est question de cérémonies funèbres célébrées en l'honneur de Patrocle ou d'Hector, le dompteur de chevaux.

Parfois même le poète intervient dans son récit, à la manière de Pindare : l'épopée alexandrine admet un élément lyrique inconnu à la poésie impersonnelle d'Homère. Sous le coup d'une émotion qui paraît sincère, Apollonios suspend la suite de sa narration pour pleurer Canthos que les Kères funestes ont ravi en Libye [1], pour maudire Éros qui cause tellement de souffrances aux malheureux humains [2], pour s'adresser à Apollon [3], à Zeus lui-même, qu'il prend à témoin de l'étonnement qui trouble son âme à la vue de Talos fasciné par Médée [4].

Quelques passages des *Argonautiques* font penser aux odes de Pindare; d'autres, en bien plus grand nombre, rappellent les tragédies d'Euripide. Villemain, qui juge l'épopée artificielle, accorde que « le drame est vrai ». Dans les entretiens de Médée et de Jason, dans les monologues de la jeune fille, nous trouvons, comme dit M. Patin, « des situations, des émotions semblables à celles de la tragédie ». Pour que rien ne manque aux apparences théâtrales de cette épopée renouvelée, nous entendons à la cantonade le chœur des Nymphes Coryciennes encourageant de leur cri « *O Iéios !* » Apollon qui lutte contre le serpent Delphyné [5].

L'épopée alexandrine admet même l'apothéose de féerie : Apollon apparaît dans tout l'éclat de sa majesté divine

1. *Argon.*, IV, v. 1485.
2. *Argon.*, IV, v. 445.
3. *Argon.*, IV, v. 1705.
4. *Argon.*, IV, v. 1673.
5. *Argon.*, II, v. 711.

aux yeux des Argonautes frappés de stupeur; l'île tremble, les vagues agitées débordent sur le rivage et le dieu s'éloigne bientôt, passant dans les airs au-dessus du Pont-Euxin [1]. Le poète n'épargne pas les changements à vue, les effets de lumière de nos pièces à grand spectacle : le navire Argo est perdu au milieu d'une nuit affreuse que ne traversent ni les astres, ni les rayons de la lune; du ciel tombe une profonde obscurité et il s'élève d'épaisses ténèbres qui se dégagent du fond de l'abîme. Tout à coup, ému par les prières de Jason, Apollon s'élance sur un rocher; il tient son arc d'or dans sa main droite, et aussitôt l'arc projette de toutes parts une lueur splendide [2]... Sans doute, on peut trouver exagéré dans le poème d'Apollonios l'emploi de cet élément dramatique qui va de la tragédie à la féerie; Horace aurait le droit de faire à plusieurs tableaux des *Argonautiques* le reproche qu'il adresse aux spectacles de son temps [3]. Mais, si la mise en scène procure trop souvent un vain plaisir aux yeux, Apollonios a su tirer de la forme dramatique qu'il donne à son épopée une ressource précieuse pour faire vivre et parler les passions devant le lecteur du poème, qui devient le spectateur d'une action tragique.

Ce caractère théâtral et lyrique de l'épopée alexandrine l'éloigne singulièrement de l'épopée homérique. Une autre différence, bien notable, se remarque dans la forme même : tout en affectant d'employer le vocabulaire homérique, de ne se servir guère que des tournures et des expressions qui se trouvent dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*, Apollonios réussit à faire des comparaisons raffinées, des descriptions minutieuses et recherchées, qui sont le propre d'un art nouveau habile à exprimer en termes anciens des idées modernes.

XIV. — L'épopée, ainsi renouvelée, pouvait-elle être populaire? Une épopée qui n'est animée ni par le sentiment religieux, ni par le sentiment patriotique; une épopée dont le plan manque de cette unité que réclame l'intelligence des lecteurs ordinaires; une épopée nourrie d'une science irré-

1. *Argon.*, II, v. 674 et suiv.
2. *Argon.*, IV, v. 1698 et suiv.
3. Horace. *Epist.*, II, I, v. 18.

.... migravit ab aure voluptas
Omnis ad incertos oculos et gaudia vana.

prochable, mais inaccessible, à moins d'études préparatoires; une épopée où les analyses psychologiques déconcertent par leur finesse ceux dont l'esprit n'est pas vif et aiguisé; une épopée, enfin, écrite dans le dialecte homérique qui n'est plus parlé ni compris par la classe commune depuis des siècles : — cette épopée peut-elle être populaire au même titre que l'*Énéide ?*

Non, évidemment, alors même que les *Argonautiques* auraient eu à Alexandrie, comme l'*Énéide* devait avoir à Rome, un public de citoyens capables de s'intéresser aux légendes du passé. Mais, à Alexandrie, il n'est pas de public qui s'intéresse aux antiquités nationales : une épopée, patriotique et religieuse à la manière de l'*Énéide,* n'aurait eu aucune chance de succès dans une ville qui n'a jamais été une cité, mais simplement une agglomération d'habitants de patrie et de religion différentes. Après Platon [1] et Aristote [2], Cicéron [3] a démontré éloquemment quelles sont, dans une ville maritime, les causes de l'affaiblissement des sentiments moraux et patriotiques. Quel exemple n'aurait-il pas trouvé à l'appui de sa thèse dans cette ville d'Alexandrie, qui n'a que des métèques, qui ne compte, au lieu de citoyens, que des marchands de tous les pays, occupés de faire fortune et incapables, puisqu'ils ne sont pas d'Alexandrie, d'admirer par amour-propre local une littérature nationale qu'ils sont impuissants à apprécier !

Alexandrie ne peut avoir ni épopée nationale, puisque l'Égypte hellénisée n'est pas une nation, ni public ami des choses de l'esprit, puisque le Musée, unique sanctuaire des lettres, s'élève comme le temple de dieux abandonnés au milieu de la grande ville indifférente. Les maisons d'Alexandrie sont nombreuses; mais ceux qui y habitent sont des Grecs, exilés volontaires qui s'enrichissent, dédaigneux de ce pays qui n'est pour eux qu'un lieu d'exil et un comptoir; des Juifs qui vivent entre eux dans leurs quartiers spéciaux et attendent le Messie en travaillant, ne se souciant d'aucune autre épopée que de la Bible, ne s'inquiétant de nulle production du Musée, excepté, s'ils savent le grec, de la traduction

1. *Lois*, IV, 1.
2. *Politique*, VII, 5.
3. *République*, II, 4.

des Septante ; des Égyptiens, abrutis par l'esclavage, qui, s'ils pensent encore aux légendes du passé, s'occupent de leurs dieux nationaux, de leurs traditions locales, et non de la littérature et de la mythologie de ces envahisseurs qu'ils subissent passivement en les détestant.

Cité littéraire au milieu de la ville cosmopolite qui l'enserre, cénacle indifférent aux bruits du port et de la rue, inconnu par contre des marchands, des Juifs et des fellahs qui laissent les oiseaux de la volière des Piérides gazouiller ou se donner des coups de bec à leur fantaisie, société d'admiration ou d'envie mutuelle, le Musée doit se suffire à lui-même, se fournir à la fois ses auteurs et ses auditeurs. Le succès même obtenu dans ce cercle savant par la seconde recension des *Argonautiques* n'a pu être qu'éphémère. Le Musée ne devait pas durer toujours. En 146 avant J.-C., Ptolémée Évergète II exilait les savants et les lettrés ; le Musée ne retrouva plus depuis lors sa gloire passée, et, peu à peu, l'institution s'éteignit obscurément.

Ce n'est pas à Alexandrie que le vœu d'Apollonios devait se réaliser : « Soyez-moi propices, ô fils des héros bienheureux — s'écriait-il à la fin de son poème [1] — ; et que d'année en année ces chants semblent aux hommes plus doux à chanter. »

D'année en année, les hommes d'Alexandrie oublièrent de plus en plus les exploits de Jason et de ses compagnons dont ils n'ont entendu sans doute qu'un lointain écho assourdi par les murs du Musée. Les hommes de l'Hellade se souviendront de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, mais ils resteront indifférents aux *Argonautiques*. Quelques lettrés s'occupent d'Apollonios : Lucillus de Tarra, Sophocle et Théon commentent tout son poème [2]; Denys, qui versifiait une *Périégèse* au temps d'Auguste ou de Néron [3], imite quelques descriptions géographiques de l'épopée alexandrine. Enfin Suidas rapporte que sous l'empereur Anastase I[er], au commencement du VI[e] siècle, un certain Marianos fit en 5608 vers iambiques la métaphrase des *Argonautiques*.

1. *Argon.*, IV, v. 1773.
2. Voir, dans la *Préface* de ma traduction des *Argonautiques*, (édition in-4°) les pages XIII-XVI, qui ont trait aux Scoliastes d'Apollonios.
3. *Geogr. Graec. Minor.*, édit. Didot, vol. II. Cf. *Prolegom.*, p. XIX. L'éditeur de la *Périégèse* rapproche dans ses notes un certain nombre de vers d'Apollonios des vers correspondants de Denys.

Mais, au moment où il paraît, le poème d'Apollonios ne peut exercer une sérieuse influence sur la littérature grecque qui se meurt :

Un grand destin commence, un grand destin s'achève.

En effet, les destinées littéraires de Rome commencent, alors que celles d'Athènes et d'Alexandrie s'achèvent. La poésie latine s'élève vers la perfection, alors que la poésie grecque tombe pour ne plus se relever. C'est à Rome que la littérature alexandrine va jouir d'une popularité, restreinte sans doute dans un cénacle de lettrés, mais sûre et durable. J'ai déjà rappelé qu'Alexandrie a été l'institutrice de Rome. Les défauts aussi bien que les qualités de la poésie alexandrine devaient séduire un peuple qui aimait l'érudition, qui sortait d'une grossièreté trop récente pour ne pas prétendre au raffinement et qui n'était pas assez artiste pour apprécier la beauté simple et parfaite des chefs-d'œuvre produits à la meilleure époque du génie hellénique. On sait quelle influence littéraire l'Alexandrie des Ptolémées a exercée sur la Rome des Césars : une notable partie de cette influence revient aux *Argonautiques*.

Un contemporain de Catulle, Varron de l'Atax, les traduit, comme Livius Andronicus avait traduit l'*Odyssée*. La traduction est le premier hommage qu'une littérature en voie de formation rende à une littérature étrangère qu'elle juge parfaite et qu'elle essaie de copier, avant d'oser lutter avec elle, avant même de songer à l'imiter. Les fragments qui nous restent du poème de Varron [1] semblent prouver que sa version était assez littérale. Après les traducteurs viennent les imitateurs qui sont légion : il n'est peut-être pas depuis l'*Épithalame de Thétis et de Pélée* jusqu'à la *Médée* et l'*Hylas* de Dracontius un poème latin où l'on ne puisse surprendre quelque souvenir des *Argonautiques*.

Il serait facile de montrer comment, en maint passage de la *Thébaïde* ou des *Métamorphoses*, l'imitation de l'épopée d'Apollonios a été funeste à Stace et à Ovide. Chez un Romain qui n'a pas d'idées générales, qui n'a pas trouvé un sujet, qui manque d'inspiration et d'émotion vraie, la culture

1. *Poetae Latini Minores*, édit. Lemaire. vol. IV. pp. 583-586.

alexandrine ne peut que développer l'habitude de la science minutieuse, du style aux détails curieux, de l'analyse psychologique raffinée.

Mais qu'on imagine un poète qui a su choisir un vrai sujet d'épopée nationale et religieuse — *cui lecta potenter erit res* — qui a assez de personnalité pour ne pas voir dans l'alexandrinisme une fin, mais un moyen de dire plus artistement ce qu'il a à dire, de faire sentir aux autres avec plus de finesse et de profondeur ce qu'il sait lui-même, de donner le charme des détails et la perfection de la forme à l'œuvre dont le fond et l'ensemble sont fortement conçus ; que ce poète emploie l'érudition archéologique d'Apollonios à mettre en lumière les origines de Rome et sa science géographique à noter avec précision toutes les étapes du voyage d'Énée auxquelles un souvenir national est resté attaché ; qu'il fasse revivre les anciens héros de la patrie en les animant de ces passions qu'Apollonios prêtait si libéralement à ses personnages ; qu'il use de toutes les ressources de l'art alexandrin pour rendre son poème national digne de la ville éternelle à laquelle il le consacre : ce poète aura fait œuvre de bon écrivain et de bon citoyen.

Comme Octave, il aura, lui aussi, vaincu Alexandrie, au lieu de se laisser, comme Antoine, séduire par Cléopâtre. De son expédition contre le Musée, il reviendra en triomphateur, chargé de dépouilles opimes, élevant au-dessus de tous les poètes, ses rivaux, un front victorieux. Plus sûr de lui, plus fort que les grossiers Latins d'autrefois qui se sont laissé dominer par la Grèce vaincue, il ne succombera pas sous le poids du butin qu'il rapporte. Il saura en parer le temple de marbre qu'il élève à la gloire de Rome : les trophées étrangers orneront les colonnes romaines sans les cacher.

Chère aux patriotes par son sujet national, l'*Énéide* sera agréable aux lettrés les plus difficiles par l'usage discret de l'érudition et de l'art alexandrins mis au service de l'épopée romaine.

H. DE LA VILLE DE MIRMONT.

FACULTÉ DES LETTRES DE TOULOUSE

COURS D'HISTOIRE DE L'ART

LEÇON D'OUVERTURE (26 JANVIER 1894)

En commençant ces leçons sur l'histoire de l'art, ce qu'il nous faut dire avant tout, c'est quel en sera le sujet. Ce sujet, ce sera la Renaissance. Nous essaierons de l'étudier dans ses origines, dans ses causes principales et vraiment génératrices. Nous essaierons de déterminer la nature des milieux qui l'ont vu naître, et ont réagi sur elle pour l'activer ou la diriger en certains sens, pour lui imprimer certains caractères. Dans l'ensemble des manifestations qui nous la révèlent, nous choisirons, pour en faire l'examen, les plus authentiques et les plus éclatantes. Nous en fixerons enfin, aussi nettement qu'il se pourra, les différentes périodes.

A ce dernier point de vue, une chose semble à noter aujourd'hui. C'est l'accord unanime pour ne pas borner, comme on l'a fait trop longtemps, la durée du grand phénomène qui doit nous occuper aux limites étroites du XVI[e] siècle, ou même à la partie de ce siècle qu'on a qualifiée d'âge de Léon X. On l'a reconnu enfin, la Renaissance a embrassé dans son complet développement une période bien autrement considérable de l'histoire européenne. Elle s'est étendue, sinon à des temps plus voisins de nous que ceux auxquels on l'avait restreinte jusqu'ici, du moins à un certain nombre des siècles antérieurs. La vérité, c'est que, dans ce cycle d'épanouissement artistique et littéraire, il est impossible de ne pas distinguer plusieurs phases d'une réalité indéniable. Dans la Renaissance, on doit reconnaître plusieurs Renaissances, deux au

moins. La réunion en constitue un ensemble d'efforts gradués, allant des tâtonnements de la première heure, tâtonnements encore presque instinctifs, aux triomphes de ce qu'on a pu appeler l'âge d'or. Du reste, si ces divers mouvements ne peuvent être mis en doute, on ne saurait pas davantage les isoler. La suite en obéit, du début à la fin, à des principes identiques, chaque jour, il est vrai, mieux compris et mieux appliqués, au fur et à mesure que, dans cet âge heureux entre tous, les générations se succèdent les unes aux autres.

C'est à cette manière de voir désormais incontestable que nous nous rapporterons. En effet, au delà du XVI[e] siècle, du temps où l'art semble avoir trouvé sa dernière expression dans des hommes tels que Léonard de Vinci, Michel-Ange et Raphaël, au delà même du XV[e] siècle et de la seconde moitié du XIV[e], avant Donatello et Ghiberti, avant Brunellesco et Masaccio, une école primitive a été tirée de l'oubli. Dans Niccola Pisano et ses élèves, dans Giotto et ses imitateurs, qui pendant cent ans tiennent entre leurs mains l'art italien tout entier, dans les artistes siennois leurs contemporains, on a reconnu les auteurs précoces et hardies d'une première Renaissance, qui aplanit les voies à la seconde, et sans laquelle celle-ci n'eût peut-être pas existé. A ces ouvriers de la première heure, on ne saurait, sans une iniquité criante, continuer le dédain, dont leurs peines ont été trop longtemps payées. Comme à leurs successeurs, il leur faut une part de gloire. Ils ne l'ont pas moins méritée qu'eux. Si le succès ne récompensa pas aussi largement leurs efforts, ce ne fut pas faute d'opiniâtreté au travail, ni faute non plus de génie.

Avant donc d'arriver à ces temps privilégiés de l'art, d'une durée à peu près séculaire, et compris entre 1450 et 1530 environ, à ces temps où les grands noms ne se comptent plus, où les chefs-d'œuvre s'accumulent avec une abondance intarissable, en toute raison, en toute justice, nous nous arrêterons sur ces primitifs du XIII[e] et du XIV[e] siècles, sur ces ancêtres si longtemps exilés du temple, dont eux-mêmes avaient posé les assises. Nous étudierons leur vie et leurs œuvres. Nous essaierons de démêler les principes qui les dirigeaient, les sources auxquelles puisait leur inspiration encore hésitante. Les uns et les autres sont tels, d'ailleurs, nous le répétons, qu'ils relient indissolublement ces maîtres des premiers jours de l'art aux représentants d'une époque plus moderne, et qu'ils

justifient l'extension jusqu'à des âges aussi lointains du beau nom de Renaissance.

Mais, dans quel sens entendrons-nous ce nom? Nous l'avons prononcé déjà bien des fois. Il est nécessaire que, sans aller plus loin, nous établissions nettement ce qu'il signifiera pour nous. Le terme est magnifique assurément. Comme on l'a dit, naître, arriver à la vie, à ses joies, à son activité, c'est déjà une assez belle chose. Mais renaître, c'est-à-dire vivre deux fois, reconquérir, pour en jouir de nouveau, tout ce que la mort avait paru devoir nous enlever à jamais, comment exprimer la grandeur d'un pareil privilège? Renaissance, c'est donc là un mot fait pour rendre ce que l'homme ose à peine concevoir dans ses plus beaux rêves. Peu importe cependant; encore nous faut-il faire connaître ce qu'en appliquant ce mot à l'histoire de l'art nous prétendons lui faire exprimer au juste.

Affecté à l'usage spécial qui vient d'être dit, le terme de Renaissance a reçu bien souvent une signification que l'on sait de reste. De cette signification l'origine se trouve dans une conception particulière des temps immédiatement antérieurs à l'épanouissement littéraire et artistique qui nous occupe. Dans ces temps, ce sont ceux du moyen âge, il ne faudrait voir, en vertu de la conception dont il s'agit, qu'une époque absolument stérile et misérable, une époque de barbarie et d'ignorance, de grossièreté féroce et de superstition absurde. Tant qu'ils durent, ces temps néfastes, l'esprit humain sommeille, comme engourdi d'une torpeur profonde, presque aussi lourde que la mort. Mais voici la Renaissance. Le monde s'éveille et se secoue. Il renie le souvenir de cette époque maudite, et, reprenant possession de lui-même, recommence réellement à vivre. La Renaissance, c'est sa résurrection.

Tel est le sens, en quelque sorte absolu, donné fréquemment au terme que nous voulons définir, sens à ce point accrédité, que ce terme n'a guère eu que celui-là jusqu'ici, et peut-être n'en aura pas d'autre pendant longtemps. Tout s'était réuni, d'ailleurs, pour fortifier le sens dont il s'agit et lui assurer créance, sa date ancienne comme l'autorité de ceux qui l'avaient imaginé ou en avaient confirmé l'usage par leur exemple. Il était né évidemment au XVe siècle du dédain orgueilleux des humanistes de ce temps pour les âges auxquels succédait le leur. Le XVIe siècle ne l'avait pas répudié.

Ce siècle, à son apogée, ne fut pas, il s'en faut, en art ou en littérature, une ère de tolérance. Il avait eu sa consécration définitive, au siècle suivant, dans le mépris étrange et fait de l'ignorance de ses propres traditions, qu'affectait l'Église elle-même pour les monuments, où se conservait le témoignage le plus sûr de sa grandeur et de son influence anciennes.

Et pourtant, c'est là une explication du mot de Renaissance, à laquelle, en dépit de son origine assurément reculée, et malgré sa popularité pour ainsi dire, nous ne saurions nous rallier à aucun prix. Pour l'accepter, nous aurions trop à faire. Il nous faudrait rejeter pour cela tout ce que nous ont révélé sur ce moyen âge si longtemps voué au mépris les recherches de la critique contemporaine, les enseignements de l'histoire mieux informée et plus équitable. Oui, certes, l'époque peut nous paraître à bon droit anarchique et incohérente, à nous autres modernes, désireux avant tout de sécurité journalière, d'ordre acquis par des capitulations souvent bien dures, épris de bien-être et de confort payés même de notre individualité restreinte, même de notre liberté amoindrie. Mais ce n'était pas là un temps de torpeur et de mort. Il avait, ce temps, malgré le morcellement territorial presque infini qui le caractérise, une entente dans les questions européennes que nous pourrions lui envier, et qu'à l'heure du péril nous ne retrouverions peut-être pas. Il avait, malgré la hiérarchie des classes, une pénétration, une communion de ces classes entre elles, que nous avons pu décréter, nous, dont l'égalité est le dogme souverain, mais dont nous n'avons guère encore que le nom. Il avait aussi, malgré l'insuffisance des moyens matériels, malgré les défauts des méthodes, une organisation du travail intellectuel assez puissante pour que nous n'ayons pas à en souhaiter de plus active et de plus féconde aux investigations de nos sciences nouvelles.

Mais ce n'est pas tout encore. Pour relever ce moyen âge, tout différent au fond de ce qu'on se l'imagine trop souvent, laissons de côté sa constitution politique et sociale, sa façon d'entendre la culture de l'esprit. Dans un sujet tel que celui qui nous occupe, quand nous parlons d'histoire de l'art, ne le considérons qu'au point de vue artistique. En face des monuments qu'il nous a légués, comment donc formuler encore ces reproches vulgaires de barbarie et d'ignorance? En réalité, prise dans son ensemble, l'histoire de l'humanité

tout entière n'offre pas plus de deux fois ce phénomène imposant d'une architecture vraiment originale, ayant un caractère à elle, une physionomie propre, faite pour être imitée, dégagée elle-même de toute imitation. Et, des deux architectures dont il s'agit, l'une, c'est l'architecture grecque, l'autre, c'est l'architecture même du moyen âge, celle que la convention universellement adoptée qualifie de gothique. Point d'art, d'ailleurs, on le sait, qui, dans les grandes époques, ne doive le céder à celui-là. Non seulement il s'asservit tous les autres et les réduit à décorer simplement ce qu'il enfante ; mais, c'est en lui qu'un âge trouve son expression dernière et son symbole. C'est en lui que les nations mettent leurs idées, leurs aspirations, leur histoire. Rien ne témoigne plus éloquemment de leur génie propre, et ne nous dit mieux leur part dans l'évolution sans fin que poursuit l'humanité.

Encore une fois, ce n'est pas à ce sens absolu et inintelligent, à ce sens souverainement inique, attribué si ordinairement au terme de Renaissance, que nous nous rallierons. Nous n'y consentons pas, nous ne le pouvons pas. Mais alors, en fin de compte, ce terme, que signifiera-t-il pour nous? Quelque chose de plus simple, et pourtant, à notre avis, d'infiniment plus juste. Quoi donc ? Le retour du monde européen à des traditions, sinon entièrement éteintes et oubliées, du moins tombées à l'état de lettre morte et depuis longtemps sans influence réelle sur le développement des esprits. Les traditions dont il s'agit, ce sont les traditions antiques. La Renaissance, ce sera donc pour nous, au moment où le moyen âge chrétien a donné tout ce qu'il pouvait donner, toutes ses fleurs et tous ses fruits, la réapparition, la remise au jour de l'antiquité.

En nous arrêtant à ce sens. qu'on ne redoute pas que nous enlevions rien à la grandeur du mouvement que nous considérons. Pour sauvegarder cette grandeur incontestable, ce mouvement à son universalité. Nous ne devons, quant à nous, en envisager que le côté artistique. On ne saurait oublier cependant que la même influence de l'antiquité, qui renouvelle l'art, pénètre et transforme aussi dans le même temps, la littérature, la vie politique, économique et sociale, les conceptions morales et intellectuelles, toutes les manifestations enfin dans lesquelles s'accuse l'activité des peuples de l'Europe.

Toutefois, pour être universelle, la Renaissance, telle que nous l'entendons, constituée essentiellement par la rénovation des traditions antiques, n'aurait-elle pas chance de tomber sous le coup d'un reproche de servilité ? Non pas, sans aucun doute. C'est qu'en effet, son imitation de l'antiquité, dans ses beaux jours et chez ses représentants supérieurs au moins, ne fut jamais un plagiat sans intelligence. Ces traditions dont nous parlons, elle se les était assimilées ; elle en avait fait, comme on l'a dit, sa chair et son sang. Elle les avait modifiées et vivifiées au moyen des apports du génie moderne, au moyen des conquêtes du christianisme, que l'antiquité même revenue au jour ne pouvait abroger. De cette antiquité, exhumée par eux, les hommes de la Renaissance étaient les adorateurs passionnés ; ils n'en furent jamais les esclaves.

Aussi bien, parmi les éléments dont se forma ce mouvement extraordinaire, ce qu'il nous faut admettre, ce n'est pas seulement la remise en honneur et l'imitation de l'antiquité. Cette imitation nous indique dans quel sens interpréter le nom même donné au phénomène qui nous occupe. Elle en a été, suivant une expression fréquemment reproduite, l'un des facteurs souverains. Mais, à côté de ce facteur, il en existe un autre qu'on ne saurait laisser dans l'ombre. C'est l'étude et l'imitation de la nature. Uni au premier, il offre avec lui les deux traits fondamentaux de la Renaissance, ceux qui la caractérisent avant tout, auprès desquels les autres ne sont qu'accessoires, et peuvent être négligés à la rigueur dans une vue générale de cette révolution profonde.

A vrai dire, l'étude de la nature, l'observation de la réalité, alliée par les hommes de ce temps à la préoccupation qu'ils ont de l'antiquité, ce n'est pas la moins originale des conceptions par lesquelles ils arrivent à renouveler en toutes choses la vie humaine. Plein de distraction, en effet, a été trop souvent le regard jeté par l'âge classique sur la nature. De là sa faiblesse dans les sciences d'observation, faiblesse qui contraste étrangement avec la perfection inimitable et définitive des œuvres artistiques ou littéraires dont nous avons hérité de lui. L'oubli a été en partie le même chez le moyen âge, idéaliste et mystique à outrance, absorbé à demi dans des pensées et des contemplations supraterrestres, pendant la période au moins où il demeure strictement attaché à ses principes origi-

nels. Aussi, dans cette idée en apparence si simple qu'eurent ces précurseurs de l'ère moderne de regarder autour d'eux et en eux-mêmes, y avait-il une extraordinaire nouveauté. Le résultat en fut, selon la parole de Michelet, la découverte du monde et de l'homme, du monde physique et du monde moral.

Mais, de ces deux éléments principaux de la Renaissance, de ces deux facteurs suprêmes de son développement, lequel l'emporte sur l'autre ? Y en a-t-il même un qui l'emporte sur l'autre ? A peine est-il besoin de poser une pareille question, tant à cette époque, comme dans toutes celles qui ont laissé d'elles-mêmes un souvenir impérissable, le progrès se trouve fait surtout en fin de compte du juste équilibre des forces mises en mouvement. Aux beaux jours de la Renaissance, dans ses phases vraiment fécondes, la pondération est parfaite entre les éléments dont il s'agit. Tous deux ont une part équivalente dans les succès de cet âge comme dans toutes les œuvres où il a mis le témoignage de son activité. Avec ce parallélisme et cet équilibre constant qui leur est propre, on les retrouve dans le même temps jusque chez les sciences qui ont pour objet le gouvernement des sociétés humaines et leur prospérité de chaque jour. Les lois s'améliorent, la jurisprudence se simplifie et se débrouille. Les finances des États ont une gestion plus régulière. L'économie politique, bien que sans nom encore, n'est plus violée, comme elle l'a été si souvent au moyen âge, par des règlements absurdes. Les impôts, souvent très lourds, ne sont plus établis de façon à étouffer, ainsi que jadis, les sources mêmes auxquelles ils s'alimentent, le commerce et l'agriculture. Pour la première fois depuis la ruine de l'Empire romain, les sociétés se trouvent organisées conformément aux exigences de la raison pure. Et ces avantages nouveaux, comme toute autre chose à pareil moment, c'est à l'observation des faits combinée avec l'étude de l'expérience antique qu'on en est redevable. On chercherait donc en vain à aucune date, chez les hommes de cette époque, l'idée de séparer les deux sources essentielles de leurs inspirations. Ils puisent toujours alternativement ou plutôt simultanément à l'une et à l'autre. C'est là pour eux une règle inviolable. A l'étude des phénomènes qui frappent leurs yeux, les savants, on l'a remarqué, joignent la discussion des théories qu'ont imaginées leurs prédécesseurs grecs ou romains. Les littérateurs

prennent pour instrument tour à tour la langue latine ou leur langue nationale. Les artistes consultent d'un même regard et les modèles classiques et la nature vivante.

Ainsi, on peut l'affirmer comme un point hors de doute, durant toute la période vraiment féconde de la Renaissance, pour les lettres, pendant le XIVe et le XVIe siècles, pour les arts, pendant le XVe siècle et la première moitié du XVIe, les traditions fournies par l'antiquité ont toujours pour pendant le naturalisme. Si pourtant on insistait après cela afin de décider auquel des deux facteurs, si heureusement rapprochés et fondus par le merveilleux instinct des hommes de ce temps, il faudrait accorder la prééminence, c'est encore, il semble, pour le premier des deux qu'on devrait pencher en dernier ressort. Assurément leur accord intime et perpétuel a donné à la Renaissance son caractère définitif. Agissant isolément, ni l'un ni l'autre n'aurait suffi à la faire ce qu'elle a été. Néanmoins, c'est aux enseignements antiques qu'elle doit sa note dominante et comme sa raison d'être. C'est de pareils enseignements qu'elle a tiré ce qu'elle possède de meilleur, tout ce qui lui assure notre admiration absolue. Nous voulons dire les tendances spiritualistes, le sentiment de l'harmonie, la beauté souveraine qui en dérive, toutes choses qu'a seul connues l'art classique, et sans lesquelles on ne peut le concevoir, car elles en sont la substance même.

Ces considérations, d'ailleurs, pour le dire en passant, entraînent avec elles plus de conclusions légitimes qu'on ne le croirait peut-être tout d'abord. Elles permettent de fixer définitivement le sens et la portée que nous prétendons attribuer à ce terme quelque peu équivoque de Renaissance. Mais il y a plus : elles confirment encore certaines vues exprimées de nos jours sur l'histoire de l'art, et auxquelles les principes que nous avons exposés nous-même nous conduisent à souscrire sans réserves.

Dans le courant du XIVe siècle, une révolution profonde s'opère chez les représentants par excellence du style propre au moyen âge, le style qualifié de gothique, chez les sculpteurs des cathédrales de la France et de l'Europe du nord. Au siècle suivant, une transformation non moins radicale a pour auteurs les grands peintres de l'école flamande, les deux Van Eyck, Rogier van der Weyden, Memling, Quentin Massys, avec lequel elle se prolonge jusqu'au premier tiers du

XVI[e] siècle. L'origine et les caractères en sont identiques. Toutes deux s'accomplissent sous l'influence du naturalisme. Elles sont surtout si puissantes, incarnées dans de si grands maîtres, que l'Italie, déjà pourtant en pleine possession de son nouvel idéal, ne peut y demeurer indifférente. Elle en tire au contraire plus d'un enseignement précieux, tout en sauvegardant son originalité bien plus strictement qu'on n'a voulu le soutenir parfois. Et cependant, aux efforts de ces artistes admirables, les sculpteurs trop souvent anonymes de nos cathédrales françaises, les Sluter, auteurs du Puits de Moïse, les néerlandais, coloristes éblouissants, peintres grandioses des scènes religieuses, on ne saurait, il semble, appliquer légitimement le terme de Renaissance, tel que nous l'avons entendu. En dépit de leur génie, qu'on ne proclamera jamais trop hautement, ce dont ils témoignent surtout, c'est de la survivance opiniâtre d'un art désormais condamné. Si grands qu'ils soient, si capitale qu'ait été la rénovation accomplie par eux, ce sont des gothiques encore. L'étude de la nature toute seule ne les a qu'à demi affranchis. Pour arriver à une indépendance entière, il leur a manqué ce que nous avons déjà dit, ces principes supérieurs de mesure, de rythme, de grâce suprême, qu'ont retrouvés dans l'étude de l'antique leurs contemporains et émules d'Italie et qui font leur supériorité certaine.

Ainsi donc, et pour n'y plus revenir, deux éléments d'importance décisive ont contribué par-dessus tout à l'élaboration et à l'éclosion dernière du mouvement qui nous occupe, le retour aux traditions antiques, l'observation de la nature. On ne saurait les concevoir l'un sans l'autre, car l'élan qu'ils ont provoqué est leur œuvre commune. Des deux pourtant, c'est le premier seul qui doit expliquer, à notre avis, le nom même donné à cet élan extraordinaire. C'est celui également qui lui impose son caractère vraiment distinctif et le plus original.

Examinons maintenant quel a été le véritable lieu d'origine de la Renaissance, le foyer principal où elle s'est développée avant de se répandre dans le monde. Pour nous, nous l'avouons en toute franchise, une pareille question nous laisse sans hésitation aucune. Le foyer principal, la patrie authentique de la Renaissance, ç'a été l'Italie, et cela non pas seulement à la fin du XV[e] siècle, quand cette révolution

universelle avait atteint déjà son apogée, mais dès ses débuts mêmes, dès la fin du XIIIe siècle ou au moins dès l'ouverture du XIVe.

C'était là, du reste, une gloire que, jusqu'à une époque très voisine de la nôtre, on n'avait jamais contestée au pays qui se l'était vu attribuer d'un commun accord et à peu près sans partage. Mais depuis les temps ont changé. A l'admiration illimitée a succédé une réaction en sens contraire. Ce n'est pas qu'il s'agisse de refuser à l'art italien toute influence sur le mouvement dont nous parlons. Le tenter, ce serait pousser trop évidemment jusqu'à l'absurde le dénigrement et l'injustice. Ce dont il s'agit, c'est de restreindre cette influence, c'est de revendiquer pour nombre des nations de l'Europe l'honneur d'avoir travaillé, toujours autant que l'Italie, et même à certains moments avec plus de profit qu'elle-même, à l'œuvre de la Renaissance. Ainsi, cette dernière, après s'être longuement préparée au-delà des Alpes, n'aurait pas débordé ensuite, comme on l'a prétendu, sur la France, sur l'Allemagne, sur toutes les terres aptes à subir son action bienfaisante. Par un effort simultané, elle aurait grandi à la fois dans toute l'Europe, chaque peuple enfantant sa Renaissance propre. L'Italie, loin d'être l'auteur unique ou du moins presque sans rival de ce mouvement, aurait peut-être plutôt reçu de l'étranger, justement aux heures les plus décisives de sa vie artistique, les germes d'importance supérieure, qui devaient le hâter chez elle.

Les raisons n'ont pas manqué, comme on pense, à l'appui de cette thèse nouvelle. Toute une série en a été cherchée d'abord dans la mise en lumière d'œuvres ou d'artistes indigènes longtemps oubliés. La tentative était légitime et louable ; mais il ne paraît pas qu'elle ait donné jusqu'ici les résultats qu'on en avait attendus. En ce qui concerne notamment la France, et pour la sculpture au moins, qu'est-on arrivé, en effet, à mettre, il semble, en évidence? C'est que la majorité des artistes, contemporains de Donatello et de Ghiberti, et qu'on voulait leur opposer, n'étaient pas des Français d'origine, mais des Flamands, attirés et employés en France par les ducs de Bourgogne, possesseurs des Flandres depuis la fin du XIVe siècle.

Deux autres arguments, et il semble que ce soient les principaux, ont été mis encore en avant dans ce débat, avec plus

d'habileté et de succès. Le premier a été l'influence à une certaine date des écoles du Nord sur l'art italien. Cette influence est incontestable et n'a même jamais été sérieusement contestée. Bien plus : pour certains centres de la péninsule, pour Venise surtout, elle s'est continuée avec une ténacité singulière jusqu'au début même du XVI[e] siècle. Toutefois, il ne faudrait rien exagérer. Intelligents autant qu'on peut l'être, ouverts à tout, les Italiens ont cherché de tous côtés des enseignements. Mais leurs emprunts à l'art étranger et septentrional, déterminés par un éclectisme rationnel et savant, n'ont jamais altéré à fond leur génie propre, ni détourné à aucun moment de sa route le développement imperturbable de leurs destinées artistiques.

Un autre argument, après celui dont nous venons de parler, a été fondé sur la négation de l'équilibre constant que nous avons montré entre les deux grands facteurs de la Renaissance, et sur la supériorité attribuée à l'un des deux au détriment de l'autre, à l'étude de la nature aux dépens de celle de l'antiquité. Il était impossible évidemment de faire de celle-ci une des préoccupations des écoles étrangères à l'Italie. Mais, à supposer qu'elle n'eût été qu'un des traits secondaires du grand mouvement commun à toute l'Europe, le naturalisme en pouvait être présenté dès lors comme l'élément principal. Or, cet élément, les artistes septentrionaux le possédaient de la façon la moins douteuse. L'Italie n'avait donc rien à leur apprendre à cet égard ; eux, lui auraient plutôt donné des leçons. On voit de reste la suite de ce raisonnement ; mais il n'est que spécieux. Nous avons constaté la stagnation et l'avortement définitif des écoles astreintes à chercher leur rénovation dans le naturalisme seul et sans y joindre les enseignements de l'antiquité.

Aussi bien, pour résoudre le problème que nous examinons rapidement ici, ou plutôt pour en poser seulement les termes sans équivoque, n'est-ce pas à des considérations pareilles qu'il semble falloir se tenir. L'appréciation personnelle, ou même des mobiles, qui n'ont rien à faire dans un débat de ce genre, pourraient y prendre trop de place. De purs rapprochements de dates, au contraire, des synchronismes tout seuls en disent bien davantage, à notre sens, sur cette suprématie accordée si longtemps sans objection à l'Italie dans le domaine artistique, et que de nos jours on a prétendu lui ravir.

Au XIIIe siècle, quand se montrent les premières lueurs de la Renaissance, un grand nom résume toutes les aspirations nouvelles, toutes les destinées futures de l'art italien. C'est celui de Niccola Pisano. Mais son œuvre, mal comprise au sein même de son école, sa tentative, trop précoce dans un milieu qui n'y est pas encore préparé suffisamment, n'aboutissent qu'à moitié. Contemporain et rival des maîtres, qui, dans le nord de l'Europe, conservent et cultivent un autre idéal, nous le mettrons donc simplement en face d'eux. Nous ne voudrons pas leur imposer sa supériorité. Ce fut, du reste, un novateur étonnant. Architecte et sculpteur à la fois, il eut aussi, comme tous les grands artistes de sa race, la multiplicité des aptitudes. Quoi qu'il en soit, le même sacrifice que nous faisons pour lui, nous le ferons encore pour un autre précurseur, pour l'illustre Giotto. Chef d'une école, qui, pendant un siècle, fit régner ses principes et la technique qui lui était propre dans l'Italie entière, celui-ci fut pourtant à son tour à peu près universel. Mais, entre les temps passés, qui font trop souvent de lui un gothique pur, et l'avenir, qu'il entrevoyait, dont il contribuait parfois à précipiter l'avènement par ses exemples, son idéal flottait encore à demi hésitant. On ne voit pas bien, d'ailleurs, à pareille époque, quel nom pourrait entrer en balance avec le sien, ni représenter autant d'ouvrages considérables ou de promesses fécondes.

Cependant cet âge de tâtonnements encore pénibles, ce temps trouble encore est épuisé. Tout a marché de pair dans le développement de l'esprit italien, lettres et arts, les premières soutenant les seconds, leur fournissant de plus en plus abondante et sûre la matière même de leur constitution définitive, c'est-à-dire la connaissance de l'antiquité. Nous sommes aux dernières années du XIVe siècle, au début du XVe. L'Italie a dès lors pour sculpteurs, Donatello, Ghiberti et Jacopo della Quercia, pour architectes Brunellesco et Michelozzi, pour peintres une légion d'artistes, entre lesquels Masaccio est peut-être le plus près d'une prééminence que vingt autres seraient à même de lui disputer ou de partager avec lui. Quelques années encore, et ce mouvememt prodigieux qui arrive à son terme aura pour théoricien Leone-Battista Alberti, l'un des plus complets génies qu'aient enfanté la race italienne et le monde moderne, le devancier en tout

art et en toute science de Léonard de Vinci, c'est-à-dire de l'intelligence la plus vaste et la mieux équilibrée qui probablement se soit jamais vue.

Notons que, dans cet épanouissement d'un peuple à la vie intellectuelle, rien n'est demeuré en arrière, qu'on ne saurait y trouver de lacune. Dante apparaît au moment où se clôt la vie si fructueuse du chef de l'école pisane. Au xiv[e] siècle, quand l'art hésite encore cherchant sa voie, malgré les enseignements qu'il a déjà reçus, malgré les exemples qui lui ont été déjà donnés, deux écrivains le guident et l'instruisent. C'est Pétrarque, le père authentique de l'humanisme, l'amant enthousiaste de l'antiquité aussi bien que de Laure. C'est Boccace, le premier en date des écrivains qu'on peut qualifier de modernes. A la même époque, dans toute autre contrée de l'Europe, qui nous montrera leurs pareils?

Ce n'est pas tout encore : nous l'avons déjà dit, des arts et des lettres qu'il entraîne et confond dans un même élan en quelque sorte fraternel, le mouvement qui transforme l'Italie s'est étendu à tout. Sciences proprement dites, philosophie, morale, gouvernement, politique et diplomatie, conception qu'a l'homme de la nature et de lui-même, jusqu'à la vie quotidienne dans ses détails, tout a suivi et s'est trouvé changé de fond en comble. Ce qui est sorti de cette transformation, c'est en réalité un nouvel idéal, dont les données arrivent à produire sans retard un monde aussi distinct du moyen âge, auquel il succède dans l'ordre des temps, que de l'antiquité, vers laquelle se fixent ses regards comme vers le type de la perfection ressuscitée et inimitable. Ce qui en est sorti, en dernière analyse, c'est ce composé merveilleux et multiple, étrange aussi parfois, mais avant tout étonnamment sensible à toute impression, l'être en un mot presque indéfinissable, qui est l'âme moderne.

Inclinons-nous donc, c'est ce que nous avons de mieux à faire, devant cette prééminence éclatante de l'Italie, au début de l'âge que nous continuons encore. Le même rôle qu'elle a joué fut autrefois celui de la Grèce, à qui nous ne songeons pas à en contester l'honneur. Aussi bien, ce rôle nous a-t-il été trop profitable à nous autres, nations étrangères, pour que nous devions en révoquer en doute la réalité, ou essayer d'en amoindrir l'étendue par de vaines chicanes. Nous n'y aurions peut-être pas pensé, d'ailleurs, si ce peuple, auteur

principal de notre condition actuelle, fût demeuré enseveli, comme il l'a été pendant trois siècles, dans le tombeau splendide que lui faisaient ses gloires artistiques et littéraires. Mais il s'en est échappé sous nos yeux. Il a redemandé ses droits à l'existence et à la lumière. Nous avons trouvé en lui un rival de plus dans cette concurrence vitale qui domine les rapports des nations comme ceux des individus. Ses revendications, parfois trop ardentes, ont pu nous indisposer. Nous en sommes venus à discuter les services très certains rendus par lui à la civilisation générale, et dont il prétendait appuyer à l'occasion ses revendications mêmes.

Gardons-nous pourtant d'aller jusqu'au bout dans une réaction, qui serait un défi à l'évidence et à la justice, et où l'ingratitude seule trouverait son triomphe. Au lieu de travailler à diminuer la part de l'Italie dans la Renaissance, œuvre commune à l'Europe entière, au lieu d'exagérer notre part à nous-mêmes, car la réalité la fait déjà assez belle, songeons à mieux que cela. Considérons plutôt d'un regard attendri et serein le spectacle qu'offre, vers l'an 1500, la terre bénie où s'achève l'éclosion de notre monde moderne, où s'affirment définitivement tous les principes essentiels dont nous vivons encore aujourd'hui. Hâtons-nous, du reste, car l'heure est fugitive, comme toutes celles où la perfection, l'idéal insaisissable semblent s'abaisser jusqu'à nous et descendre à portée de nos mains mortelles. Pour lendemain, l'âge de Phidias et de Périclès a les horreurs de la guerre du Péloponnèse, le ravage impie de cette terre de l'Attique, où, sous une forme palpable, s'est révélée pour la première fois la beauté éternelle. Raphaël à peine enseveli, la Réforme éclate avec l'intensité d'un orage affreux. En attendant les guerres qui vont embrasser près de cent ans, d'aigres disputes théologiques remplacent les colloques d'allure si noble, dont l'artiste avait développé sous les yeux de ses contemporains les scènes pacifiques dans sa dispute du Saint-Sacrement, dans son École d'Athènes, Bientôt, les classes heurtent les classes. A travers l'Allemagne, les utopies sociales promènent le massacre sous la conduite de sectaires imbéciles et féroces. Rome, Florence tombent aux mains des Barbares. A peine éveillée à la vie nouvelle, l'Europe sombre dans cette mélancolie inconsolable que Michel-Ange a mise au front de ses figures du monument des Médicis.

Encore une fois, hâtons-nous donc, car le moment est unique autant qu'il sera passager. Une révolution arrive à son terme, telle qu'on n'en a jamais vue et qu'on n'en reverra jamais, une révolution qui n'aura pas versé une goutte de sang, qui n'aura rien détruit, qui n'aura valu au monde que des jouissances, qui, allianı aux trésors du moyen âge les richesses accumulées par l'époque antique, en aura opéré la fusion féconde. A des temps, dont nous ne saurions médire davantage sans aveuglement, car ils ont laissé en nous trop d'empreintes, les plus profondes, les meilleures peut-être, aux temps dont la foi chrétienne fut la règle vénérable, ont succédé réellement des temps nouveaux. En ces temps-là, l'expansion des esprits et des âmes est devenue universelle, l'accord s'est fait intime entre les instincts divers, innés ou acquis, qui se disputent le cœur de l'homme. La nature et la religion, le mysticisme et l'esprit scientifique réconciliés aboutissent à un sentiment intense. Seule l'antiquité l'a connu au même degré ; il est presque effacé chez nous. C'est la joie naïve d'aimer et de vivre. Décuplées par cette harmonie et cet équilibre, qui sont la loi même de l'époque, toutes les forces humaines atteignent à une activité sans bornes. Cette activité se joue du temps et le défie. Elle entasse les œuvres avec la fécondité qu'eut la Grèce antique, avec cette abondance inépuisable, dans laquelle les peuples d'élite et les âges privilégiés mettent le témoignage le plus éclatant de leur génie.

Mais, par un élan bien naturel, un pareil spectacle reporte nos pensées vers le pays, qui, dans des temps lointains, en donna les prémices. A l'Italie donc, au sol prédestiné, où apparurent tout d'abord les signes de ce rajeunissement du monde, où ils tinrent le plus largement leurs promesses, rien ne nous détournera, pour nous, de continuer les respects et la gratitude, dont trois siècles écoulés depuis le triomphe de la Renaissance n'avaient jamais songé à se départir. A l'Italie, qui ouvrit à l'essor de l'esprit moderne des espaces inconnus, à l'Italie, notre initiatrice aux enseignements et aux joies de l'art, nous adresserons en terminant un salut filial, et nous répéterons la parole, où l'un des siens exprimait, il y a dix-huit cents ans, son admiration et son amour : « Oui, c'est bien là la terre à qui les dieux ont voué leur tendresse. »

CHARLES MOLINIER.

LES COUTUMES DE LA RÉOLE

TEXTE & PIÈCES JUSTIFICATIVES

Nous publions sous ce titre :

1° Les chartes de Gombaud (fondation et dotation du prieuré) ;

2° Le texte des « Coutumes »;

3° Quelques documents du XIIIe siècle relatifs aux conflits du prieuré et du roi Richard, à la suppression des droits judiciaires du couvent.

Les chartes et les « Coutumes » de Gombaud nous sont déjà connues. Mais les éditions de Marca et de Labbe sont incomplètes : celle de M. Gauban est défectueuse. Il n'était donc pas inutile de transcrire fidèlement ces textes à la suite de ce travail. Nous les publions d'après la copie faite, au XVIIIe siècle, du cartulaire de la Réole.

Deux de ces documents nous ont été conservés par d'autres recueils. Le moins important, un acte d'échange fait en 978 par Gombaud, ne se trouve pas dans le cartulaire : nous ne le connaissons que par Marca qui l'a imprimé dans son *Histoire du Béarn*. L'autre, la charte de fondation, se trouve à la fois dans le cartulaire de la Réole et dans le cartulaire (inédit) de Fleury. Nous mettons en regard ces deux rédactions qui, outre des divergences sans intérêt, dues à des erreurs de copiste, présentent quelques variantes remarquables. Le texte de Fleury renferme notamment une notice sur Saint-Benoît, mais nous n'y trouvons pas la mention des *justices* dans l'énumération des droits concédés au prieuré. Ces détails ont leur prix. Ils prouvent que, sous cette double forme, la charte de Gombaud n'est pas authentique. Tout au plus pouvons-nous admettre que la donation primitive ayant été per-

due, les moines aient cherché à la reconstituer. Ces pieuses supercheries étaient fréquentes et on les croyait légitimes : elles nous expliquent l'origine d'un grand nombre d'actes faux ou altérés. Quant aux variantes, il est aisé d'en avoir la clé. Chaque couvent a inséré dans son exemplaire des clauses spéciales qui confirmaient ses traditions ou ses privilèges : à Fleury, la présence du corps de Saint-Benoît, à la Réole, les *justices*. Peut-être même cette dernière mention fut-elle ajoutée à une rédaction plus ancienne, vers la fin du XIII[e] siècle, à l'époque où les « Coutumes » furent composées.

Les documents relatifs à la suppression des droits judiciaires du couvent ne se trouvent que dans le cartulaire de Fleury. Ils devaient exister pourtant dans les archives du prieuré. Nous n'avions pu les découvrir, ni à Bordeaux, ni à la Réole. Nous n'avions pas entre les mains le cartulaire de Fleury en rédigeant notre étude. Nous avons dû attendre les vacances pour consulter le manuscrit aux archives d'Orléans[1]. Nous en avons extrait : 1° l'enquête prescrite par Henri III et terminée en 1237 ; 2° des lettres adressées par quelques monastères de la région à Louis, roi de France, en faveur du prieuré.

Le texte de l'enquête confirme le récit de D. Maupel; mais il présente avec ce récit quelques divergences de détail. Le nom d'Étienne de Lavizon y est altéré; la date, 13 janvier 1237 n'est pas celle que donne l'historien de la Réole (1232). Si nous ajoutons que celui-ci semble ignorer la démarche faite par les couvents auprès du roi de France, la transaction reproduite dans le cartulaire de Fleury (p. 276) entre Henri III et les moines de la Réole au sujet des droits d'eau, nous sommes enclin à croire qu'il n'avait pas le cartulaire entre les mains. Il existait donc à la Réole un texte de l'enquête, autre que celui de Fleury, peut-être la charte originale aujourd'hui perdue. Peut-être aussi y eut-il, dès 1232, une première information. En tout cas, nous devons conserver à notre document la date qu'il nous donne (13 janvier 1237). Cette enquête faite à la Réole par l'archevêque d'Auch, Amanieu de Grisinhac, l'évêque de Bazas, Arnaud de Piis et le sénéchal de Gascogne, Henri de Troplaville, se rattache visi-

1. Ce manuscrit n'est lui-même qu'une copie du XVIII[e] siècle, souvent défectueuse.

blement à l'enquête générale ordonnée par Henri III en août 1236, sur les plaintes du clergé de Bordeaux et de Bazas. Les deux commissaires généraux envoyés alors dans l'Entre Deux Mers, Jean, abbé de la Grâce Dieu, et Hubert Hues, chevalier, se rendirent également à la Réole et y firent déposer devant eux un certain nombre de témoins.

Il est moins facile de dater les lettres envoyées au roi de France par les couvents cisterciens du diocèse de Bazas, Fonguillem [1], Rivet et le monastère de Pondaurat. Ces lettres étaient connues des éditeurs du *Gallia* qui ne les ont pas publiées (T. I, p. 1222). Elles demandent la restitution des droits de justice au prieuré de la Réole. Nous croyons qu'elles sont adressées à Louis VIII et doivent être attribuées à l'année 1224. On sait, en effet, que pendant cette année, le roi de France s'empara de la Réole. Il est donc tout naturel de croire que le couvent ait fait auprès de lui une démarche pressante pour obtenir la révocation de la mesure prise par Richard. Mais nous en ignorons le résultat. Le roi qui confirme la juridiction des jurats n'eut sans doute pas le temps ou la volonté de répondre. Dans l'enquête de 1237, aucun témoin ne fait allusion à un rétablissement de l'ancien droit.

Nous avons cru devoir publier ces documents. Ils répondront peut-être aux objections qu'a pu soulever la critique des « Coutumes ». Ils en confirment au moins les conclusions. Ils nous montrent la place que tient dans l'histoire de la Réole, au début du XIIIe siècle, cette question de la « Justice ». On comprend mieux, après les avoir lus, les résistances des moines, cet appel à toutes les influences, ce recours à tous les moyens, pour obtenir le maintien ou la restitution de leurs droits. Les « Coutumes » de Gombaud furent un des titres invoqués. Leur rédaction n'est, en définitive, qu'un épisode de la lutte engagée dès la fin du XIIe siècle entre la royauté et l'ordre féodal, laïque ou religieux. Ce n'est pas à la Réole seulement qu'on vit des rois enlever à des moines leur pouvoir judiciaire et politique, et en répondant par un faux à la violence, les moines de la Réole n'ont pas été les seuls à user d'armes dont un certain nombre d'abbayes, de leur temps, se sont servi.

1. Aujourd'hui Fontet (Gironde).

I. — LES CHARTES DE GOMBAUD

CHARTE EN FONDATION

TEXTE DE FLEURY.

(Cartulaire. p. 402.)

Anno dominicae incarnationis 977,indictione 5.In nomine sanctae et individuae Trinitatis, ego *Gumboldus* episcopus et frater meus Willelmus *Sancio* dux Vasconum, tacti divino amore super peccatorum nostrorum gravi recordatione pro remedio animarum nostrarum parentumque seu fidelium nostrorum et eorum qui nobis in opere deifico *adjutores* fautores et consultores extiterunt, decrevimus quoddam monasterium nostri juris in honore Sancti Petri principis apostolorum dicatum cum *consilio* fidelium nostrorum ad pristinum reducere statum *si quidem ex antiquo omnibus notum erat ibidem* monasticae institutionis (*regulam*) floruisse et idcirco cum antiquitus idem locus dictus fuerit Squirs, modernis temporibus dicitur Regula. Quibus super tali deliberatione *et* multi moda animi anxietate fluctuantibus, per eam quae in antiquis reperitur sapientiam, compertum est ante Normannorum *irreptionem* et sui destructionem idem monasterium coenobio floriacensi et dispositioni *abbatis coenobii* fuisse subditum. *Sed quod et lugubri satis devastatione paganorum non solum utriusque monasterii septa*, verum etiam totius Galliae et Aquitaniae nonnulla perierunt municipia, *ex hac re nullum potuerunt invenire testamentum priscorum virorum autoritate sancitum*.

TEXTE DE LA RÉOLE.

(Cartulaire, fol. 1.)

Anno dominice Incarnationis DCCCCLXXVII, Indictione V. In nomine sancte et individue Trinitatis, ego *Gumbaldus* episcopus *Wasconie* et frater meus Willelmus *Sancii* dux Wasconum, tacti divino amore super peccatorum nostrorum gravi recordatione pro remedio animarum nostrarum parentumque seu fidelium nostrorum et eorum qui nobis in opere deifico fautores et consultores extiterunt, decrevimus quoddam monasterium nostri juris in honore sancti Petri, principis apostolorum dicatum cum *concilio* fidelium nostrorum ad pristinum reducere statum. *Notum vero erat omnibus ibidem ex antiquo* monastice institutionis regulam floruisse et idcirco cum antiquitus idem locus dictus fuerit Squirs, modernis temporibus dicitur Regula. Quibus super tali deliberatione multimodo animi anxietate fluctuantibus, per eam que in antiquis reperitur sapientiam, compertum est ante Normannorum *irruptionem* et sui destructionem idem monasterium coenobio floriacensi et dispositioni *abbatum floriacensium* fuisse subditum : *non solum enim utriusque monasterii septa lugubri satis devastatione paganorum*, verum etiam tocius Gallie et Aquitanie nonnulla perierunt municipia.

N. B. Les mots en italique marquent les variantes des deux manuscrits

Unde communi *consilio* propinquorum seu fidelium nostrorum quemdam clericum legationis nostrae bajulum ad venerabilem abba tem *Richardum* fratresque *monasterii floriacensis, quod est situm in pago aurelianensi super fluvium Ligeris ubi ipse sanctissimus pater ac legifer monachorum Benedictus corpore a Cassino monte translatus requiescit humatus*, cum omni supplicatione direximus precantes ut quos placeret de suis monachis transmitterent qui amissa *reciperent*, destructa a fundamentis resarcirent et aliquod lucrum animarum ibidem acquirerent, quippe *bene odoriferam* famam de eorum spirituali schola et *singularium* conversatione audieramus. Donamus igitur donatum*que* in perpetuum esse volumus cum hac testamenti autoritate, monasterium nostrum vocabulo Squirs quod fundatum est in *regno* Vasconiae, in pago Alliardensi super ripam Garonnae fluminis cum omnibus ad se pertinentibus, hoc est ecclesiis, villis, mansis, vineis, sylvis, pratis, pascuis, molendinis, aquis aquarum*ve* decursibus et *omnibus appendiciis*, totum ex integro quaesitum et inexquisitum quidquid ad eumdem *locum* pertinet, tradimus atque transfundimus de jure nostro in jus et do(mi)nationem praefati monasterii floriacensis ut ab hodierna *et deinceps diem* quidquid *exinde* abbas et fratres ejusdem coenobii facere voluerint liberam omnibus habeant potestatem, sive placuerit abbatem constituere sive praepositum qui eisdem debeat de omnibus rationem reddere, ita tamen ut *non Rex, non dux*, non comes, non episcopus nec quaelibet summissa persona aliquid de terris vel redditibus ejusdem ecclesiae audeat subtrahere aut invadere, sed omnia sint in praedicti abbatis

Unde communi *concilio* propinquorum seu fidelium nostrorum quemdam clericum legationis nostre bajulum ad venerabilem abbatem *Ricardum* fratresque floriacenses

cum omni supplicatione direximus precantes ut *ipse si fieri posset ad prefatum locum descenderet, vel saltem* quos placeret de suis monachis transmitteret qui amissa *acciperent*, destructa a fundamentis resarcirent et aliquod lucrum animarum ibidem adquirerent, quippe *luciferam* famam de eorum spiritali scola et *singulari* conversatione audieramus. Donamus igitur, donatum in perpetuum esse volumus cum hac testamenti auctoritate, monasterium nostrum vocabulo Squirs quod fundatum est in *partibus* Vasconie, in pago Alliardensi super ripam Garone fluminis cum omnibus ad se pertinentibus, hoc est ecclesiis, villis, mansis, vineis, silvis, pratis, pascuis, molendinis. aquis aquarum*que* decursibus *et justitiis*, totum ex integro quesitum et inexquisitum quidquid ad eumdem pertinet, tradimus atque transfundimus de jure nostro in jus et do(mi)nationem prefati monasterii floriacensis *ita* ut ab hodierna *die in omnibus* quidquid abbas et fratres ejusdem coenobii facere voluerint liberam *in* omnibus habeant potestatem, sive placuerit abbatem constituere sive prepositum qui eisdem debeat de omnibus rationem reddere, *ita firmatum esse volumus ut* non comes, non episcopus nec quelibet submissa persona aliquid de terris vel redditibus ejusdem ecclesie audeat subtrahere aut invadere, sed omnia sint in predicti abbatis

potestate. Si vero quod non credimus, *si* nos ipsi *aut* aliquis de haeredibus nostris aut successoribus vel aliqua praedictorum honorum persona contra *causare sive calumniare* voluerit, inprimis quod repetit non evendicet, sed insuper a sancto Petro cui Dominus ligandi et solvendi *potestatem dedit*, in cujus honore isdem locus est dedicatus se damnatum et obligatum sciat perpetuo anathemate. Et ut haec carta firma et inviolabilis permaneat, non solum subterfirmavimus et fideles nostros subterfirmare rogavimus, sed *etiam* adhibitis sanctorum pignoribus omnes pariter juravimus cum obtestatione nominis Dei nos haec observaturos quae praesenti continentur testamento.

Hi sunt testes et hujus praecepti confirmatores quorum vocabula *solemni* constitutione *liquescunt* descripta. + Signum *Gumboldi* episcopi et totius provinciae ducis qui hanc donationem devoti cordis instantia Deo redemptori concessit. Signum *Guillelmi* Garsiae nepotis ipsorum. + Signum Willelmi Vasconiae ducis fratris ejusdem qui donum Deo traditum mire corroboravit[1]. Sign. Rotagarii *vicecomitis*. S. *Hussan Amaneii*. S. Seguini vicecomitis. S. Areolidat vicecomitis. S. Arnoldi *Amaneii*.

potestate. Si vero, quod non credimus, nos ipsi *vel* aliquis de heredibus nostris aut successoribus vel aliqua predictorum honorum persona contra *causari vel calumpniari* voluerit, inprimis quod repetit non evendicet, sed insuper a sancto Petro cui dominus ligandi et solvendi *tradidit potestatem*, in cujus honore isdem locus est dedicatus, se damnatum et obligatum sciat perpetuo anathemate. Et ut hec carta firma et inviolabilis permaneat, non solum subterfirmavimus et fideles nostros subterfirmare rogavimus, sed *et* adhibitis sanctorum pignoribus omnes pariter juravimus cum obtestatione nominis Dei nos hec observaturos que *in* presenti continentur testamento.

Hii sunt testes et hujus precepti confirmatores quorum *inferius* vocabula constitutione descripta *sunt*. Signum *Gumbaldi* episcopi et tocius provincie ducis qui hanc donationem devoti cordis instantia Deo redemptori concessit. Signum Willelmi Wasconie ducis fratris ejusdem qui donum Deo traditum mire corroboravit. Signum Garsie nepotis ipsorum. Signum Rotgarii *judicis*. Signum *Utzan Amaneu*. Signum Seguini vicecomitis. Signum Areolidat vicecomitis. Signum Arnoldi *Amaneu*.

ACTE DE DOTATION
(*Cartulaire de la Réole*)

(CHARTE ANNEXÉE A L'ACTE DE FONDATION, *fol. 2*.)

Preterea ego Gumboldus Vasconie episcopus et frater meus Willelmus Sancii monasterio beati Petri quod vocatur ad Regulam quod beato Benedicto *floriacensi* reddidimus hec sibi appendicia

(OLTIMA CARTA ANTIQUA DE ECCLESIIS NOSTRIS, *fol. 33*.)

In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti.

Ego Gumboldus Vasconie episcopus et frater meus Willelmus Sancio monasterium beati Petri quod vocatur ad Regulam quod beato

1. L'interversion est ici évidemment une erreur de copiste.

sollemne donatione perpetuo affirmavimus : ecclesiam *videlicet beati* Martini cum clausis et reliquis edificiis, item ecclesiam sancti Petri de Lessenses cum ecclesia sancti Aniani, item ecclesiam sancti Aureliani cum piscatoriis in fluvio Garonne, ecclesiam quoque sancti Petri que dicitur *Bassana* cum ecclesia sancti Salvatoris, sextam quoque ecclesie sancti Frontonis, curiam etiam que Alba Marza vocatur cum silva et vineis, ecclesiam *vero* sancti Airardi cum villa et reliquis in circuitu praediis, item medietatem ecclesie sancte Martie, item ecclesiam sancti Pauli que dicitur Adandria, item*que* ecclesiam sancti Petri que dicitur Areolimito, item ecclesiam sancti Martini Acorbiana, item ecclesiam sancti Johannis que dicitur ad Poz, *item* medietatem ecclesie sancti Cosme, item ecclesiam sancti Martini in valle Andrald, item ecclesiam sancti Martini in Landa Grandi, item ecclesiam sancti Bibiani in valle Guntardi, ecclesiam *vero* sancte Marie de Villanova.

Benedicto reddidimus hec sibi appendicia sollempni donatione perpetuo affirmavimus : ecclesiam sancti Martini cum clausis et reliquis edificiis, item ecclesiam sancti Petri de Lessenses cum ecclesia sancti Aniani, item ecclesiam sancte Aureliane cum piscatoriis in fluvio Garonne, ecclesiam quoque sancti Petri que dicitur *Bassanna* cum ecclesia sancti Salvatoris, sexta quoque *parte* sancti Frontonis ecclesie, *curtis* etiam que Alba Marza vocatur cum silva et vineis, ecclesiam sancti Airardi, cum villa et reliquis in circuitu praediis, item medietatem ecclesie sancte Marcie, item ecclesiam sancti Pauli que dicitũr Adrandria item ecclesiam Sancti Petri que dicitur Areolimito, item ecclesiam sancti Martini a Corbiana, item ecclesiam sancti Johannis qui dicitur ad Poz, et medietatem ecclesie sancte Cosme, item ecclesiam sancti Martini in valle Andrald, item ecclesiam sancti Martini in Lande Granni, item ecclesiam sancti Bibiani in valle Guntardi, ecclesiam sancte Marie de Villanova *atque monasterium sancti Caprasii de Pontons quod Avector vicecomes de Tartas dedit domino Nello suo militi et ipse postquam construxit cum suo nepote ipsum cenobium, perrexit ad locum sancti Benedicti et dedit supradictum monasterium sancto Benedicto cum omnibus appendiciis suis, temporibus Amalberti abbatis, acceptis a supradicto abbate non parvis ornamentis in campis et exeniis.*

CHARTE D'ÉCHANGE FAITE PAR GOMBAUD ÉVÊQUE DE BAZAS

P. de Marca. Histoire du Béarn. Liv. III, *c.* V, *note* 4.

Gumbaldus episcopus et totius circumpositae regionis dux, hortatu fratrum monasterii B. Petri quod diu Squirs, nunc



autem Regula vocatur, inhabitantium, commutationem pro communi utilitate faciens atque medietatem ecclesiae, salva vicissitudine, ad partem propriam recipiens, quae in honore B. Mariae dicata, fundata, consistit in Villanova, facta recompensatione fideli nostro, Arsia nomine, aliam concessimus, sancti Pauli sub nomine consecratam, manetque in ea villa quae ab incolis vocatur Andrie. Hoc autem tali tenore est statutum, ut fratres monasterii B. Petri absque aliqua conditione medietatem possideant ex reditibus ecclesiae B. Mariae, atque jam dictus fidelis noster in aeternum, tam ipse quam sui possideant quae sub fidelium virorum testimonio tradita sunt, videlicet Sancti Pauli ecclesiam. Et ut haec descriptio firma sit, eam subter signavimus manibusque fidelium nostrorum roborandam fideliter reddidimus. Gumbaldus episcopali officio praeditus firmavit atque subscripsit, cum consilio fratum sub magisterio B. Benedicti degentium. Vuillelmus Sancio Dux. Fortis Mancio abbas. Anersans vicecomes. Vuillelmus Arsiae. Sans Aner. Rotgarius vicecomes. Seguinus Vicecomes. Ditarsi vicecomes. Utzan Amaneu. Arnald Amaneu. Hoc autem est constitutum anno incarnationis Domini. DCCCC LXXVIII, indictione V.

II. — COUTUMES

(Cartulaire de la Réole fol. 2 et suiv.)

His itaque taliter peractis atque confirmatis, ad preces et instantiam nostram prefatus abbas floriacensis nomine Ricardus, vir quippe piae recordationis et profundi pectoris, cum discretioribus monachis ecclesie sue prout decebat ad sepefactum locum qui, *ut dictum est*, Squirs ab antiquo vocabatur [a],nunc autem Regula, de consilio nostro et voluntate prefatorum etiam vicecomitum et aliorum baronum terre villam in pago qui dicitur Alliardegs aedificavit, jura sibi et ecclesiae suae et consuetudines perpetuo observandas

1. Les chiffres placés entre parenthèses indiquent la division adoptée par M. Giraud. Les passages en italiques ne se trouvent pas dans son édition.
Variantes : éd. LABBE-GIRAUD : a. *locum qui Squirs ab antiquis vocabatur.*



constituens [a]. Easdem vero institutiones ratas habentes, perpetuo nos et successores nostros observaturos in animas nostras et successorum nostrorum cum obtestatione nominis Christi [b] pariter juravimus et transgressores consuetudinum perpetuo anathemati, prout dictum est, subjecimus.

Consuetudines vero et jura ecclesiae de Regula sunt hec.

1. (1). In primis sciendum est quod venerabilis dux, frater noster, cum super his *omnibus* assensum prebuisset, retinuit sibi et successoribus suis in eadem villa procurationem semel in anno, si sine exercitu per terram transitum eum facere oporteret. Ad hec sciendum est quod dux cum privata familia sua penes ecclesiam procurabitur ; ceteri vero milites et servientes per villam procurationem recipient sufficientem. Quod si duci placuerit, equs cujus precium sit ducentorum solidorum burdegalensium *vel ducenti solidi burdegalenses,* nomine procurationis ei dabuntur [c]. Excepta vero hac procuratione nihil nobis retinuimus in eadem [d] villa vel ecclesia, sed omnia dispositioni abbatis reliquimus [e].

2. (2). Statutum est quod nullus prepositorum vel priorum infra [f] villam vel extra audeat dare domos, terras, vineas vel possessiones aliquas sine censu. Si vero hoc aliquis facere presumpserit, non est tenendum, quia hoc sub anathemate dantis et accipientis fuit inhibitum.

3. (3). Statutum est iterum [g] quod si quis possessiones quas tenet in feudo de ecclesia vendere voluerit, cum assensu prioris vel prepositi faciat et ipse prior [h], si voluerit, emat; alioquin cui voluerit vendat, salvo jure ecclesie, scilicet de unoquoque solido nummum unum.

4. (4). Statutum est item [i] quod de unaquaque domo infra [j] villam et extra habeat ecclesia duos homines vel feminas cum sarculis unoquoque anno ad segetes purgandas; et dabitur unicuique in quadragesima una libra servientalis [k] et alio tempore in mane una torta de furno et vinum et in nocte una libra ; et in festivitate apostolorum Petri et Pauli unum fasciculum herbe de unaquaque domo priori deferre tenentur et ad vincula sancti Petri unum panem talem qui sufficiat homini in mensa et de unaquaque domo unum hominem ad vindemias colligendas.

a. *constituit.* — b. *Jesu Christi.* — c. *dabitur.* — d. *hac.* — e. *relinquimus.* — f. *intra.* — g. *etiam.* — h. *et prior ipse.* — i. *iterum.* — j. *intra.* — k. *serviantialis.*



5. (5). Statutum est etiam quod omnes homines qui morantur in villa vel in dominio prioris, intus et foris justitiam debent priori et clavigero.

6. (6). Statutum est quod quicumque segetes ad molendina detulerint vel vinum ad vendendum in conductu prioris sint, ut nullus burgensium audeat eos inquietare ex quo de domibus exierint [a] usque ad propria redeant. Quod si hoc facere presumpserint, gadium solvent. Similiter et in manu prioris sunt [b] eodem pacto molendina.

7. (7). Statutum est similiter quod omnes burgenses si vinum emerint et postea vendiderint, obolum domino de unaquaque saumata dabunt. Preterea prior habet bannum salis uno mense in villa et nullus burgensium audebit vendere aut [c] emere nisi cum assensu prioris. Qui vero hec infregerit cum damno LXVI solid. emendabit. *Similiter habet prior bannum vini et qui infregerit penas solvet* LXVI *solid.*

8. (8). Statutum est quod omnes sutores unoquoque anno in festo sancti Martini reddant obtimos sotulares [d]. Similiter omnes pelliparii debent priori bonam pelliciam unoquoque anno in Ramis palmarum et in festivitate apostolorum Petri et Pauli et in vinculo [e] beati Petri.

9. Nec miles, nec burgensis vel aliquis hominum erit liber in his tribus diebus quin persolvant de his que vendiderint vel emerint tributa priori vel [f] monachis.

10. (9). Omni tempore statutum est forum in villa Regule in die sabbathi. Dominus de Girunda tenet in hoc foro in feudum [g] de priore justiciam mercati. Non debet aliquis die sabbathi [h] aliquid ultra rivos emere. Quod si factum fuerit, ad dominum Girunde pertinet justicia et ipse die sabbathi manulevabit ille dominus Girunde usque ad octo dies. Quod si tunc non solvit [i], justicia pertinet ad priorem vel clavigerum. Item prior et claviger poterunt manulevare. Prefatus vero dominus Girunde securum conductum dabit vendentibus [j] ad forum in eundo et redeundo.

11. Carnifices sunt etiam [k] securi ab ea hora qua porcum vel vaccam vel cetera ad officium suum pertinentia acceperint, ita quod non pignorentur sine consilio prioris vel clavigeri. (10)

a. *exientes.* — b. *sicut.* — c. *et.* — d. *solutares.* — e. *vincula.* — f. *et.* — g. *feodum.* — h. *nec debet alia die sabbathi.* — i. *solverit.* — j. *venientibus.* — k. *etiam sunt.*

Eamdem securitatem habent ii qui veniunt ad molendina. Qui autem hoc vel illud infregerit, VI solidos solvet [a].

12. Noster vero molendinarius de unoquoque molendino unam conquam [b], unoquoque die, si voluerit, accipiet ad molendum. Nullus molendinarius querat bladum per villam. Si factum fuerit, VI solidos solvet. Unoquoque die veneris solvent molendinarii clavigero quartum [c] frumenti quod lucrati fuerint sub sacramento.

13. (11). Statutum est quod claviger accipiet [d] de unoquoque porco obolum et de porca [e] ultra XX denarios, lumbos habebit claviger : de vacca, habebit duos denarios, de bacone tantumdem et non alibi vendent [f] carnes nisi in consuetis locis vel pisses [g]. Diebus etiam dominicis, tertia feria et quinta, manulevabit carnes claviger, tiliam porci vel apri pro IIII denariis, frustrum [h] vaccae pro tribus denariis, quarterium arietis pro uno. Quicumque vendiderit carnes eamdem servabit consuetudinem.

14. (12). Item si extraneus portaverit sturionem, denarium habebit claviger et si ibidem fractus fuerit sturio, nerbilium et budellum habebit claviger, nec minus habebit denarium.

15. (13). *Item* si duo vel tres socii fuerint in porco vel vacca vel ariete, de unoquoque manulevabit, prout dictum est superius, etiam si unus vendiderit pro omnibus.

16. Similiter si extraneus saumonem portaverit, obolum dabit. Si extraneus portaverit duodenam lampradarum [i], denarium dabit [j] ; si XII colagos portaverit per aquam, unum dabit ; si sex, obolum ; si cum asino portaverit, tres denarios ; si cum equo vel equa, mulo vel mula, IIII denarios dabit; si cum collo duodena colagorum vel lampradarum [k], denarium dabit.

17. Si [l] sturione vel salmone primo captis in beta, medietatem piscatores dabunt et tunc accipient illi duo piscatores duos panes servientales et duas mensuras vini et deinceps de omnibus piscibus ibidem captis decimam sub sacramento.

18. (14). Si balena feratur per mare frustrum [m] habebit claviger ; si per terras feratur vel alii quilibet pisces, fiat sicut superius scriptum est de colacis [n] vel lampredis.

19. (15). Item de his que venduntur in foro : de porco qui venditur

a. *infregerint.... solvent.* — b. *coucam.* — c. *quartam.* — d. *accipiat.* — e. *porco.* — f. *vendentur.* — g. *pisces.* — h. *frustum.* — i. *lampredarum.* — j. *denarium dabit, si sex obolum.* — k. *lampredarum.* — l. *De.* — m. *frustum.* — n *de colagis.*

ultra xx denarios, accipit claviger [a] denarium et si minus, obolum; de capra similiter; de vacca, similiter; de bove, denarium ; de ove, sicut de porco ; de asino, sicut de bove : (de) equo et mulo IIII denarios; de cifis et saleriis, de carea [b] bestiae, IIII cifos et totidem salerios ; de collo honusto [c], duos.

20 Die sabbathi nemo vendat infra domos [d] vel extra aliquid, quin reddat clavigero consuetos redditus.

21. (16). Statutum est etiam quod si quis porcum extra villam emerit et infra [e] octo dies vendiderit, denarium dabit.

22. De vomeriis [f] et cultris et fosseriis, sarculis, falcibus, toseriis, rasoriis [g] et ceteris ferramentis qui venduntur in foro semel in anno, ab unoquoque venditore unum accipiet [h] claviger; de retunibus [i] et cifis vitreis *similiter*; de cepis et alliis, unoquoque sabbato et dominica, exceptis illis de Papeiran, unam cordam, et de scaloniis unam garbam [j].

23. Habitantes in terra de Papeiran liberi sunt in omnibus que nascuntur in eadem terra. Si extra terram [k] aliquid adquisierint, non sunt liberi.

24. (17). Item accipit claviger de vendentibus sal, die sabbathi in foro, de unoquoque unam palmatam et in dominica similiter. Et ut breviter concludam, quocumque modo vel quacumque die extranei aliquid portaverint vel cum aliqua re transitum fecerint, jus suum recipiet claviger, sicut [l] sal, equi, porci, oves, boves, bladum et cetera. Et in foro manulevabit claviger quidquid voluerit per octo dies.

25. (18). Item habebit claviger de his omnibus qui venduntur [m] saginum omni quinto decimo die sabbathi unam obolatam. In festo beati Petri accipiet [n] claviger unam corrigiam de unaquaque mercaria [o].

26. (19). Item Passapont recipiet [p] nomine nostro de ligassa lini unum paladuir [q] in foro et plenam manum lane juxta quod ibi fuerit; de mercenariis, quinto decimo die, obolum ; de his qui deferunt vitrea vasa [r], unam lampadem, de fasciculo ciforum, unum [s]. Pro his tenetur Passapont et [t] successores in dormitorio facere luminare et in camera prioris, dum ipse presens fuerit.

a. *accipiat claviger unum.* — b. *de carra.* — c. *onusto.* — d. *intra vel extra.* — e. *intra.* — f. *nomeriis.* — g. *vasoriis.* — h. *accipit.* — i. *retumbis.* — j. *de scaloriis unam gerbam.* — k. *terram illam.* — l. *sic.* — m *vendunt.* — n. *accipit.* — o. *de unoquoque mercenario.* — p. *recepit.* — q. *palalduit.* — r. *vasa vitrea.* — s. *unam.* — t. *et ejus.*

27. De nattis unam habebit claviger [a] et sic de ceteris que venduntur.

28. (20). Statutum est quod ille quem prior in jus evocaverit [b] statim coram eo cum fidejussoribus se presentet, nisi jam manus ad comedendum paraverit [c] vel ad lavandum caput jam se paraverit. Si vero post vesperas eum vocaverit in crastinum coram eo cum fidejussoribus appareat. Ille vero qui bis [d] assignata usque ad horam sextam, coram priore non comparuerit, tanquam convictus judicabitur. Quod si presens prior non fuerit, *coram* clavigero se presentet.

29. (21). Item de unaquaque saumata lignorum dabitur domini nostri [e] unum lignum per omnes portas de his qui sunt extranei.

30. (22). Statutum est [f] quod prior tempore vindemiarum per omnes portas ville diriget nuncios suos ad quorum conspectum decima [g] vini et quarta fideliter reddantur prout in scipsis [h] corum continebitur. Et debent deferre illi quorum sunt vina [i] ad torcular prioris sine ejus [j] adjutorio.

31. Item de omnibus obliariis qui fabas [k] excolunt, dabitur [l] coqus vel alter serviens honustus [m] de fabbis : tempore vere [n] suo de agresta per vineas accipient [o] servientes coquine, similiter de holeribus [p] a Natali usque ad Quadragesimam et in Quadragesima de porris [q] similiter.

32. (23). Statutum est preterea quod omnes bailivi *nostri* ad hoc sunt constituti ut census bailiarum nobis absque difficultate reddi faciant, videlicet frumenti, avene et denariorum. Quod si in festo beati Martini ad *reddendos* prefatos census subditos suos non compulerint, bailivi debent pignorare, sed ad priorem pertinet justicia.

33. (24). Preterea statutum est quod claviger per totam villam accipiet [r] asinos ad deferendum bladium [s] suum. (25) Item cum comes procurationem [t] accipiet, claviger per totam villam manulevabit porcos et capiet [u] gallinas per domos.

34. (26). Sciendum *est* preterea quod per omnes bailias nostras accipiemus [v] ab unoquoque villano unam gallinam, duos faisie palee [w] et unum panem et traccam [x] boum in vigilia Natalis Domini.

a. *semel in anno.* — b. *vocaverit.* — c. *manum... lavaverit.* — d. *die.* — e. *domui nostrae.* — f. *Statutum est etiam.* — g. *decimae.* — h. *scriptis.* — i. *vineae.* — j. *ipsius.* — k. *fabbas.* — l. *dabitur conventui coquus.* — m. *onustus.* — n. *vero.* — o. *arripient* — p. *oleribus.* — q. *portis.* — r. *accipiat.* — s. *bladum.* — t. *suam.* — u. *capiat.* — v. *accipimus.* — w. *fasces paleae.* — x. *traceam.*

35. (27). Item omnes bailivi nostri *intus* et foris debent procurationem priori, semel in anno, prout [a] homines de Pins.

36. (28). Item omnis [b] villani de bailiis [c] debent procurationem priori semel in anno.

37. (29). Bonneta [d] de Bordes et successores sui debent priori procurationem apud Burdegalam cum his omnibus quos secum habebit et equos similiter procurabit; *si per mare ierit prior, nautas similiter procurabit.* Et hoc semel in anno.

38. (30). Milites de Bordes solvunt procurationem plenam priori et sociis suis et omnibus quos secum adducet et supervenientes similiter procurabunt et debent comodare [e] priori unum equum, cum sturgiones [f] ad sanctum Benedictum miserit. Quod si in via equus decesserit, prior precium equi [g] eis restituet. *Ad prefatos sturgiones portandos, Vitalis de Neiris et sui et Johannes Debes....* [1].

39. (31). De jure prioris est et ecclesie de Regula ut lites, discordias, causas, judicia [h] per judices quos voluerit et undecumque voluerit, intus vel extra, terminet. Si quis [i] vero adventicius vel naturalis sine herede legitimo decesserit, res ejus, si solutus fuerit, ad priorem pertinent: si conjugatus, medietas.

40. (32). Homines de Lavizon, W. Textor, Petrus Ogan, W. Garsias et Vitalis Julian [j] debent portare priorem per mare cum sociis suis ubicumque voluerit et reducere similiter. Et debent deferre [k] bladium per mare, quacumque parte domus nostra habuerit, et nocte qua redierint, habebunt de cellario portatores isti panem et vinum.

41. (33). Prepositus de Lobanag [l] debet procurare priorem et socios suos semel in anno et omnes illi qui sunt de prepositura illa aliam tantum debent procurationem priori et sociis suis semel in anno. Prepositus sancte Aureliane cum participibus suis debent procurationem priori semel in anno et in mutacione cujusque prioris XIIII solidos burdegalenses nomine sportule. Item Aiquelmus [m] de Fonte VI denarios sportule.

42. (34). Amaneus de Lobengs et sui debent facere hominium priori pro mota sua et pro feudo [n] Regule et pro justicia fori et pro his que tenent [o] ab eo intus [p] et extra, et preterea pro his

a. *praeter.* — b. *omnes.* — c. *de bailliis nostris.* — d. *Boneta.* — e. *commodare.* — f. *sturiones.* — g. *equi pretium.* — h. *et judicia.* — i. *si qui.* — j. *Juliani.* — k. *deferre similiter.* — l. *de Lobanaeg.* — m. *Et Aiquilinus.* — n. *feodo.* — o. *tenet.* — p. *intra.*

1. Probablement le même que ce *Johannes Debes* à qui, en 1198, le prieur Bernard inféode une maison (*Arch. hist. de la Gironde*, t. V, page 184).

omnibus faciunt *procurationem* sollempnem [a] in die Pasche toti conventui de Regula.

(35). Item Arnaldus Bernardi de Taurinag [b] facit hominium priori pro devalata pedagii maris [c] de Gerunda et preterea pro communitate castri [d] *solvit* cum partici(pi)bus suis annuatim in vinculo [e] beati Petri v. solidos burdegalenses.

(36). Item Helias de Barela debet solvere conventui de Regula annuatim xxiiii panes et xii lampredas et unam saumatam vini *meri* in Ramis palmarum.

(37). Item dominus de Casted Mauron [f] debet facere hominium priori pro feudo [g] quem tenet in villa de Regula.

Dominus de Landerro et sancte Basilie [h] facit hominium priori pro his que tenet in foro Regule et in Salargiis et pro feudis [i] domorum que sunt in eadem villa, et pro his omnibus que tenet a rivo [j] Merdarius usque ad Regulam.

(38). Item Donatus Garsie Delberned [k] et ejus successores debent assistere priori in judiciis pro feudo [l] quem tenent [m] infra Regulam.

(39). Item homines de Taurinag [n] et homines de sancto Michaele et de Guarzac, si forte prior propriam guerram habuerit, debent venire in ejus auxilium pro feudis que tenent infra [o] villam.

(40). Item si prior proprium bellum habuerit pro exheredatione terre, medietatem expensarum facient burgenses, aliam medietatem prior. Pro tali bello tenentur se presentare dominus Girunde [p] et dominus de Taurinag [q] et dominus Delberned [r].

(41). Item si aliquis miles feodetarius prioris contra priorem, quod absit, in aliquo deliquerit, per nuncium suum ipsum in jus vocabit et in manu prioris de querelis quod justum fuerit exsequetur; quod si in ejus manum juri [s] parere noluerit, feudum [t] prior occupabit.

(42). Statutum est preterea quod si Judeus transitum fecerit per villam, iiii denarios solvet [u] clavigero; de equo Hyspanie, iiii denarios; de traca coriorum, boum, ovium vel caprarum, iiii denarios; de uno corio, unum denarium; de carga

a. *solemnem.* — b. *Taurignac.* — c. *Mariae.* — d. *casati.* — e. *vincula.* — f. *Culed Manirou.* — g. *feodo.* — h. *Basilicae.* — i. *feodis.* — j. *rivo qui dicitur Merdanus.* — k. *vel Berned.* — l. *feodo.* — m. *tenet.* — n. *Taurignac.* — o. *feodis que tenent intra.* — p. *Gerundae.* — q. *Taurignac.* — r. *de Berned.* — s. *jure.* — t. *feodum.* — u. *solvat.*

stagni vel metalli, IIII denarios. Quicumque vendiderit equum in foro, IIII denarios, extraneus ubique.

52. Constitutum est preterea et jurejurando firmatum quod neque prior neque claviger aliquem vel aliquam supercurrat, dum ille vel illa fidejussorem priori gratum dare potuerit.

53. (43). Item nemo cultellum, ensem, lanceam, spiculum, securim, besogium, neque *alium* gladium in contencione trahat. Quod si traxerit et non percusserit et traxisse convictus fuerit, VI solidos priori sine remissione [a] dabit; si vero percusserit et sanguinem effuderit, LXVI solidos similiter dabit priori et dampnum [b] percusso ex integro restituet; aut si hoc totum facere non poterit, uno membro curabitur [c]. Si percussus mortuus fuerit, ille qui percussit exheredabitur et hereditas tota et possessio pertinebit ad priorem.

54. (44). Item nemo extra villam vel infra aliquem capere presumat sine assensu domini prioris vel clavigeri; sed si casu contigerit quod *capiat* ante presentiam prioris vel clavigeri, cum capto se presentet, si tamen tempus fuerit oportunum [d]. Quod si [e] facere neglexerit, VI solidos dabit priori.

55. Item si contigerit quod aliquis aliquem ante presentiam domini percusserit, absque dubio dampnum [f] restituet et priori satisfaciet.

56. (45). Item de mensuris cujuscumque modi sint ut de conchis, de virgis, de cubitis, de canis [g] quibus panni venduntur et de libris, de rasoriis quibus sal et segetes raduntur [h], firmiter fuit constitutum omnia esse equalia et justa. Quod si penes aliquem aliquod istorum falsum inventum fuerit, VI solidos priori solvet. Quod si aliquis reclamaverit et probaverit se in hujusmodi mensuris fuisse deceptum, deceptor damnum restituet et priori VI solidos solvet.

57. (46). Similiter de hortis in villa constitutis et circumadjacentibus [i], et de vineis, statutum est et jurejurando firmatum quod nemo audeat in hortum vel vineam alterius intrare nec aliquid rapere neque holera [j], neque porrum [k], neque fructus, si fuerint ibi [l]. (47) Similiter de vineis, neque agrestam, neque racemos, neque paxellos, neque aliquid eorum [m]. Quod si aliquis fecerit et de facto comprobatus fuerit, dampnum [n] restituet et priori VI solidos solvet, et si dare non poterit [o], auriculam perdet.

a. *intermissione.* — b. *damnum.* — c. *curtabitur.* — d. *opportunum.* — e. *id.* — f. *damnum.* — g. *lanis.* — h. *traduntur.* — i. *circumjacentibus.* — j. *olera.* — k. *portum.* — l. *sibi.* — m. *earum.* — n. *damnum.* — o. *possit.*

(48). Item statutum est ne aliquis sine assensu prioris in expeditione eat, nec prece, nec precio aliquorum ductus, castellum ingrediatur ad defendendum vel foras ad expugnandum. Quod si fecerit et vulnus intulerit, LX et VI solidos priori dabit et percusso dampnum [a] restituet; si occiderit hominem, omnia *sua* confiscantur priori.

Si quis autem superbie fascibus accensus negligenter de villa exierit profugus, ea occasione quod dicit burgenses vel ipsum priorem sibi injurias irrogare, et nolit juxta statuta ville judicio injurias persequi, post primam et secundam ammonitionem [b] prioris per se vel per suos factam, ille talis omnibus diebus vite sue extunc exul et profugus, non reversurus abeat et omnis ejus hereditas priori incurratur.

(49). Demum statutum est quod quicumque, intus vel extra, aliquem vel aliquam interfecerit, sine misericordia incurratur domino. (50) De minimis autem querelis, ut est de percussione sine sanguinis effusione facta, et de illatis contumeliis, de capillis ruptis et de aliis hujusmodi, ut consuetum est et statutum, teneatur.

(51). Item si quis virginem corruperit vi, si mulier fuerit vilior eo, dabit ei maritum consilio amicorum suorum, vel accipiet eam in uxorem. Quod si mulier fuerit nobilior, ad arbitrium prioris et amicorum mulieris, mulieri satisfaciet et LXVI solidos priori solvet.

(52). Item si aliquis quamlibet aliam *vi* stupratus fuerit, VI solidos dabit priori et mulieri satisfaciet. Si quis conjugatam rapuerit et cum ea fugerit, ut de homicidio stabilimentum ville servetur.

a. *damnum.* — b. *admonitionem.*

III. TEXTES RELATIFS A LA SUPPRESSION DES PRIVILÈGES JUDICIAIRES (1187-1237)

I. Enquête des commissaires royaux (1236-1237). — Cartulaire de Fleury p. 5.

JUSTITIA PRIORATUS DE REGULA

Excellentissimo domino H. Dei gratia illustri regi Angliae, duci Normanniae, domino Hyberniae et Aquitaniae et comiti Andegaviae, A. eadem gratia Auxitanus archiepiscopus[1] et A. Vasatensis episcopus[2] et H. de Troblavilla, fidelis suus miles, senescallus Vasconiae, salutem et regnum sibi commissum feliciter gubernare. Cum juxta mandatum vestrum quod a vobis receperamus sub hac forma : « *H. Dei gratia rex Angliae etc., venerabilibus patribus eadem gratia Auxitano archiepiscopo et A. Vasatensi episcopo et H. de Troblavilla dilecto et fideli suo senescallo Vasconiae salutem. Mandamus vobis rogantes quatinus modis quibus poteritis diligenter inquiratis de quaestionibus illis quos nobis moverunt prior et monachi de Regula super pluribus articulis quos praedicti prior et monachi dicunt ad se pertinere in eadem villa de Regula et super eisdem quaestionibus inter nos componere in aliqua forma debita studeatis. Et de his quae inde inquisieritis et de forma componendi per has vestras patentes sigillis vestris monitas distincte et aperte nos postea certificetis. F*[3]*.. meipso apud Westm* XIX *die Octobris, a. MIIXIX*[4]. » ad inquirendum super illis quaestionibus quas adversus vos habent prior et monachi de Regula apud Regulam venissemus praesentibus nunciis vestris videlicet viro religioso abbate quondam Gratiae Dei et Hymberto seniore milite, convocato populo Regulensi fecimus

1. Amanieu de Grisinhac, archevêque d'Auch.
2. Arnaud de Piis, évêque de Bazas (1219-1242). Les dates données par la Chronique de Bazas ne sont pas sûres.
3. Sans doute T(este).
4. La date donnée dans la copie du cart. de Fleury est assurément fausse. La nomination de Henri de Troplaville comme sénéchal de Gascogne nous est connue avec certitude par un acte d'Henri III (19 oct. 1226). Rymer, *Foedera*, t. I, p. 98.

mandatum vestrum perlegi; quo perlecto et exposito, dicti nuncii vestri populo Regulensi praeceperunt, eos adjurantes in debitae fidelitatis et vobis praestiti juramenti quatenus totam rei veritatem de juribus, quam scirent, vos et villam de Regula contingentibus et de justitia sanguinis et de seculari jurisdicione quam prior et monachi in villa de Regula se dicunt habere, exponerent diligenter. Qui praehabita deliberatione dixerunt coram nobis et praefatis nunciis vestris quod cum comes Pict. venit apud Regulam, prior et monachi debent ei cum privata familia seu exercitu, procurationem unam facere semel in anno. Et si forte per villam vel juxta villam sine mora transitum fecit, dabunt ei equum pretio decem librarum monetae quae tunc erat ad quatuor denarios. Et solvent prior et monachi medietatem si procurationem fecerint,et burgenses Regulae aliam medietatem. Et si pretium equi dederint, solvent tam prior et monachi quam burgenses Regulae sicut et de procuratione dictum est. Similiter dixerunt quod in villa de Regula habetis exercitum ad quem faciendum soli burgenses tenentur et adjecerunt quod nihil amplius in villa de Regula habebatis. Sed cum olim duodecim juvenes burgenses de Regula Stephano de Laveron (*sic*) burgensi Regulae violenter abstulissent, idem Stephanus adiit priorem Regulae ad quem justitia sanguinis et tota jurisdictio saecularis in villa de Regula pleno jure pertinebat. Et quia dictus prior non potuit eidem Stephano de illis duodecim burgensibus justitiam exhibere eo quod domum quamdam in villa fortem munierant, in quam se receperant, praedictus Stephanus accessit ad dominum R. tunc comitem Pict. et ipse comes erat compater et hospes Stephani praedicti et valde ipsum diligebat, quia crebro et libenter pecuniam dicto comiti mutuabat et deposuit apud eum querimoniam. Et tunc comes R. apud Regulam accedens hac de causa duos burgenses non invenit qui propter timorem adventus comitis aufugerunt. Et tunc quidem comes posuit in villa de Regula praepositum et spoliavit ecclesiam justitia sanguinis. Item praecedente tempore, dictus comes R. in proprietate ecclesiae fecit turrim aedificari. Et requisiti quomodo sciebant ista omnia praedicta, dixerunt quod bene sciebant, sicque audierant dici et a suis majoribus receperant et ex publica fama ita se habet. Preterea, nos fecimus convocari coram nobis senes et valetudinarios, videlicet Stephanum Carria, Garsia Paltus Mencira,

Bidon Segm, Doat Corda, Heb. de Gaufre. Am. N. Biganh. W. Aldis, Ar. Duran ac primarios burgenses de Regula et fratrem B. de Serris [1] quondam priorem Regulae. Hii praestito juramento dixerunt quod prior de Regula ut verus dominus habebat totam jurisdictionem saecularem et justitiam sanguinis in villa de Regula quam exercebat per servientes suos, suspendendo, detruncando malefactores et detrudendo in carcerem proprium qui vulgo dicebatur *Infernulus* in quo quidam de testibus praedicti de melioribus villae nomine Stephanus Carria fuit captus et detentus per duos menses. Et adjecerunt quod tempore illo quo fuit ablata pecunia Stephano de Laveron, nullus fuerit visus apud Regulam barranus, sed quia prior a dicto Stephano requisitus non potuit se dictis burgensibus duodecim justitiam exhibere, comes praedictus tunc abstulit justitiam sanguinis ecclesiae Regulae violenter. Requisiti praedicti testes quomodo praefata sciebant, dixerunt se omnia praedicta propriis oculis vidisse. Nos vero communicantes de pace cum priore et conventu de Regula, ab eis responsum recepimus quod petito super hiis consilio abbatis sui S. Benedicti super Ligerim, nos propemodum redderent de pace certos. Datum apud Lingonium in oct. Epiphaniae anno Domini millesimo CC XXXVI.

II. Suppliques adressées au roi de France en faveur des droits du prieuré de la Réole. — Cartulaire de Fleury, passim (1224).

I. P. 227. — Domino suo magnifico L. Dei gratia Francorum regi, P. abbas et humilis conventus Fontis Villelmi Cisterciencis ordinis, salutem et amare justitiam. Dominationem vestram deprecamur attentius, quantacunque caritate valemus, quatenus preces venerabilis prioris et conventus Regulae quas super restituenda sibi justitia Regulae, excellentiae vestrae porrigunt, si placet exaudire dignemini. Certum namque apud nos est inclitae recordationis rex Angliae quondam ipsos eadem justitia quantum ad sanguinem et latrocinium pertinet, spoliavit...

1. Probablement le prieur Bernard mentionné sans date, à la fin du XII siècle, dans la liste des prieurs dressée par d. Maupel. Ce Bernard ne fut pas nommé avant 1193, il figure dans un acte de 1198, *Arch. hist.*, t. V, p. 184 ; en 1200, il a déjà un successeur, Saillard.



II. P. 228. — Excellentissimo ac illustrissimo domino suo L. digna Dei providentia magnifico Francorum regi dictus abbas et conventus de Riveto, Cisterciensis ordinis, salutem et quidquid pauperum Christi potest oratio apud Deum. Noverit excellentia vestra quod monasterium S. Petri Regulae pro se et pro monasterio S. Benedicti flor. habuit, tenuit et possedit tanquam suum proprium pacifice et quiete, integre et indivise, totum dominium, totam juridictionem ac totam justitiam villae Regulae, in sanguinis etiam causis et latrociniis usque ad tempora domini Richardi quondam regis Angliae qui primo spoliavit ipsa monasteria justitia sanguinis et latrocinii et ab eo tempora ipsa monasteria in magna parte justitiae dictae villae Regulae et in multis aliis juribus suis compelluntur violentiam sustinere...

III. P. 402. — Magnifico domino suo L. Dei providentia Francorum regi G. commendator et fratres Pontis Deaurati salutem et orationes. Noverit excellentia vestra quod monasterium S. Petri Regulae usque ad tempora domini Richardi regis Angliae semper habuit et possedit tanquam suum proprium plenum dominium et totam justitiam villae Regulae, sed idem rex Richardus primo subtraxit eis justitiam sanguinis et latrocinii et postmodum multae eis injuriae illatae sunt dicto monasterio in juribus suis, sicut tota vicinia nostra non ignorat...

IMBART DE LA TOUR.



LES JARDINS DANS L'ANCIENNE ÉGYPTE

Connue dès les premiers temps de l'histoire d'Égypte, la culture des céréales, pas plus que celle non moins ancienne des plantes potagères, ne suffit longtemps aux habitants de la vallée du Nil ; ils y joignirent de bonne heure, les monuments en font foi, la culture des arbres fruitiers. Sur une peinture tombale de Giseh, contemporaine de la IVe dynastie [1], se trouve représentée la cueillette des fruits du sycomore, ainsi que la fabrication du vin. Une peinture de Sauiet-el-Meitin [2], un peu postérieure, — elle remonte seulement à la VIe dynastie, — mais encore fort ancienne, nous fait assister aux différentes scènes de la vendange ; on y voit aussi des sycomores, qu'on est en train d'abattre et dont plus loin on débite le bois. Sur une tombe de Beni-Hassan [3], qui date de la XIIe dynastie, sont représentés des dattiers que des ouvriers viennent abattre ; sur une autre tombe, également de Beni-Hassan, celle de Roti [4], est sculptée, au contraire, une vigne dont on cueille le raisin.

La culture des arbres fruitiers avait de bonne heure, on le voit, pris, à côté des cultures agricoles ou maraîchères, une place modeste d'abord, mais qui alla toujours grandissant ; on les plantait aux bords des jardins potagers ou des réservoirs aménagés partout où le Nil ne portait pas, en débordant, ses eaux bienfaisantes. C'est ainsi que sur une peinture tombale d'El-Qournah [5], contemporaine de la XVIIIe dynas-

1. Lepsius, *Denkmäler*, vol. III, tombe 16, pl. 53.
2. Lepsius, *Denkmäler*, vol. IV, tombe 14, pl. 111.
3. Lepsius, *Denkmäler*, vol IV, tombe 2, pl. 126.
4. Rosellini, *Monumenti civili* (atlas), vol. II, n° 37.
5. Rosellini, *Monumenti civili*, vol. II, n° 40, 2 : — Champollion le Jeune, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie* (atlas), vol. II, pl. CLXXXV, 3.

tie, on aperçoit un sycomore qui ombrage de son épais feuillage un réservoir, où un jardinier vient puiser de l'eau; au delà se dresse un arbre que Rosellini [1] a pris pour un acacia ou un tamarix, plus loin un palmier doum tripartite; et, sur une autre peinture de la même localité [2], est représentée une rangée de vingt-quatre sycomores, plantés autour d'une pièce d'eau, couverte de fleurs marécageuses.

Les peintures d'une tombe de Beni-Hassan, celle de Nevothph, qui vivait sous la XII[e] dynastie [3], peut nous donner une idée de ce qu'était alors la culture maraîchère et fruitière dans la vallée du Nil. A gauche, on voit une vigne, dont trois vendangeurs cueillent les raisins déjà mûrs, qu'un quatrième emporte dans des corbeilles; au delà, s'élèvent deux figuiers, l'un sans fruits, l'autre couvert de fruits, que cueillent deux ouvriers, aidés dans leur besogne par trois singes cynocéphales. Puis vient le potager, couvert de plantes disposées en longues plates-bandes, que deux ouvriers sont occupés à arroser, tandis qu'un troisième personnage, le jardinier de Nevothph lui-même, — il s'appelait Nofrôthph, — met en bottes des oignons nouvellement arrachés [4]. Plus loin, à droite, se dresse un dattier qui complète le tableau.

Le potager pharaonique, tel que l'a peint l'artiste de la XII[e] dynastie, existait sans doute ainsi déjà depuis des siècles; mais s'il suffisait alors à lui seul et s'il suffit peut-être encore longtemps aux besoins des habitants de l'ancien empire, il n'en fut plus de même pour ceux du nouveau; il leur fallait des jardins d'un tout autre caractère. L'antique culture maraîchère, avec ses légumes, ses raisins et ses quelques arbres fruitiers, ne fut plus assez pour eux; si le colon des campagnes s'en contentait toujours, si elle fournissait à l'artisan des villes une ample ressource pour son alimentation, elle ne pouvait satisfaire le luxe croissant et les goûts nouveaux des grands; leurs riches habitations de la ville, leurs maisons champêtres surtout, réclamaient autre chose que des jardins destinés aux besoins ordinaires de la vie; il fallait

1. *Monumenti civili* (texte), vol. I, p. 386.
2. Lepsius, *Denkmäler*, vol. V, pl. 40.
3. Lepsius, *Denkmäler*, vol. IV, pl. 127; — Rosellini, *Monumenti civili*, vol. II, nº 40; — Champollion le Jeune, *Monuments*, vol. IV, pl. CCCLVII, 3; CCCLVIII, 1, 2.
4. Rosellini, *Monumenti civili* (texte), vol. I, p. 383-385.



à ces résidences somptueuses de l'ombre et de la fraîcheur; des arbres seuls pouvaient leur en donner, et ceux-ci n'occupaient qu'une place restreinte dans les jardins potagers ; aussi, outre ces jardins, que les grands faisaient cultiver par leurs métayers ou par leurs serviteurs, ils en avaient de tout différents, consacrés à des cultures tout autres, et qui, tenant à la fois du parc et du verger, étaient l'accompagnement obligé et l'ornement ordinaire de leurs palais et de leurs villas.

C'était là qu'après les fatigues de la guerre ou le soin des affaires les pharaons et leurs officiers allaient goûter le repos ; là, au bord des pièces d'eau qu'animaient de leurs ébats des oiseaux aquatiques; à l'ombre des arbres rares ou utiles qu'ils avaient réunis à grand'peine, ils allaient respirer le frais, jouissance si délicieuse dans un pays dévoré par les ardeurs du soleil, qu'on n'en concevait pas de plus grande au-delà de la tombe : « Que je me promène, fait dire à un mort son inscription funéraire [1], chaque jour, sans cesse, au bord de mes étangs, que mon âme repose sur les branches des arbres que j'ai plantés, que je me rafraîchisse sous mes sycomores. »

Ce n'était pas seulement pour les hommes occupés que les jardins étaient ainsi un lieu de délassement et de repos, les dames aussi y trouvaient une retraite charmante et recherchée ; elles aimaient à se promener dans les ombreuses allées qui y étaient ménagées ; elles y recevaient les visites de leurs amies et y passaient dans de longs entretiens les heures brûlantes du jour.

Les Égyptiens aussi, et cela se comprend, mettaient le plus grand soin à entretenir et à embellir ces lieux de prédilection; ils les ornaient d'arbres amenés parfois de lointaines contrées. Un officier de Thoutmès Ier, intendant des greniers d'Ammon et directeur des travaux du roi, rappelle avec complaisance dans son inscription funèbre [2] les arbres nombreux et plusieurs d'essence rare dont il avait rempli son jardin. Dans le papyrus moral de Boulaq, un vieux scribe, Khousouhôtep, félicite son fils Ani du domaine qu'il avait acquis

1. Karl Piehl, *Notes de critique.* (*Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, vol. I, n° 3, p. 196.)
2. Henri Brugsch, *Recueil de monuments égyptiens.* Leipzig, 1862, in-4°. 1re partie, p. 48, pl. XXXVI ;— Charles E. Moldenke, *Ueber die in altägyptischen Texten erwähnten Bäume und deren Verwerthung.* Leipzig, 1886, in-8°, p. 18.

et accru. « Tu as, lui dit-il [1], mis en état tes champs, entouré de haies ton domaine ; tu as planté autour de ta demeure des sycomores en allées. Tu remplis ta main de toutes les fleurs que tu vois. »

Les jardins, aux yeux des Égyptiens, étaient d'un si grand prix que, dans leur anthropomorphisme, ils ne croyaient pouvoir offrir aux dieux rien de plus grand ou de plus auguste. Parmi les dons que Ramsès III fit aux temples d'Égypte, il y avait cinq cent quatorze parcs ou bois sacrés. « Je t'ai préparé d'immenses jardins, dit le Pharaon dans la charte de concession, en parlant des parterres offerts aux divinités d'Héliopolis ; j'ai fait planter pour toi des bois remplis d'arbres divers, de dattiers, avec de vastes bassins garnis de fleurs de lotus et de joncs [2]. »

Ces textes nous laissent déjà entrevoir ce qu'étaient les jardins égyptiens, les peintures des hypogées achèvent de nous les faire connaître [3]. Établi, pour en faciliter l'arrosage, dans le voisinage de quelque canal, entouré, ainsi que la villa dont il dépendait, de murs qui en défendaient l'accès, le jardin pharaonique était d'ordinaire divisé en plusieurs sections, consacrées chacune à une culture particulière et séparées les unes des autres par une muraille peu élevée ; des bassins y entretenaient une fraîcheur perpétuelle, en même temps qu'ils fournissaient l'eau nécessaire aux plantes qu'on y cultivait. Dans le voisinage de ces bassins des espèces de kiosques entourés d'arbres permettaient de jouir en paix du repos et de l'ombre. Une large porte donnait accès dans le jardin et une allée conduisait à la maison d'habitation située le plus souvent à l'extrémité opposée de l'enceinte. Éloignée du tumulte de la ville et protégée contre les ardeurs du soleil, une pareille retraite offrait à son possesseur un intérieur calme et paisible, où il vivait exempt du souci des affaires et loin des bruits du monde. Elle pouvait d'ailleurs offrir les dispositions les plus diverses.

1. E. de Rougé, *Etude sur le Papyrus 4 du musée de Boulaq*. (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, an. 1891, p. 345.) — Amélineau, *La morale égyptienne quinze siècles avant notre ère*. Paris, 1892, in-8°, p. 90.

2. *Papyrus Harris*, übersetzt von Eisenlohr. (*Zeitschrift für ägyptische Sprache und Alterthumskunde*, an. 1873, p. 98-99.)

3. G. Wilkinson, *The manners and customs of the ancient Egyptians*, vol. I, p. 377 ; — Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*. Paris, 1882, in-8, vol. I, *L'Égypte*, p. 482.

Une peinture de Thèbes, par exemple [1], nous montre une enceinte quadrangulaire, dans laquelle on pénètre par deux portes; celle de droite donne accès dans la maison, celle du côté gauche conduit dans le jardin; celui-ci paraît, par le manque de perspective, divisé en trois sections; en haut on voit une treille formée de trois vignes couvertes de grappes de raisins déjà mûres; de chaque côté se dresse un arbre sans caractère bien défini, mais probablement un sycomore. Dans la seconde section se voient un grenadier et peut-être un perséa. Au-delà de ce jardin si simple s'étend une cour, au fond de laquelle se trouve une espèce d'office garni de vaisselle et de victuailles; au bas se dresse une table d'offrandes. A droite de la cour règne une galerie pourvue d'une large fenêtre et plus loin apparaît l'habitation. Le moment où l'artiste a peint cette villa est celui où la maîtresse de la maison et les femmes de sa famille reçoivent la visite de dames étrangères, qui viennent prendre part à une fête. Celles-ci sont entrées par la porte du jardin et s'avançent, en s'inclinant, vers la maîtresse de la maison, debout sur le seuil de sa porte, et lui offrent leurs hommages et des présents.

Une autre peinture qui se trouve également dans une tombe thébaine [2], représente à droite une résidence d'été précédée d'un portique, devant lequel se dressent un obélisque et une espèce de colonne ou de mât. Au delà s'étend le jardin, avec son bassin central, alimenté par les eaux d'un canal extérieur, avec lequel il communique par une large tranchée ou fossé intérieur. De chaque côté de ce fossé et du bassin s'alignent des arbres sans caractère distinctif, mais dans lesquels il faut voir sans doute des sycomores; on en voit également le long de la façade septentrionale de la maison; parallèlement à la tranchée intérieure sont plantés des papyrus [3] et un arbuste sans forme précise, mais qui représente peut-être un cep de vigne. L'artiste ne s'est pas borné à donner cette esquisse; il a représenté dans la partie du jardin voisine de la villa une visite faite à la maîtresse de la maison par des dames, à chacune desquelles elle offre un bouquet.

Dans ces deux peintures l'artiste pharaonique a tenu à

1. J. Rosellini, *Monumenti civili* (texte), vol. II, p. 382-84. Atlas, vol. II, pl LXVIII, 2.
2. G. Wilkinson, *op. laud.*, vol. I, p. 366, pl. 136.
3. Il semble aussi qu'il y a seize touffes de papyrus dans le bassin.

nous faire assister à des scènes d'intérieur qui nous initient à la vie intime de ses contemporains ; dans trois autres peintures, également thébaines et de la même époque, l'une qui se trouve au *British Museum,* la seconde donnée dans les *Monuments* de Lepsius et la troisième reproduite par Rosellini, l'artiste, au contraire, a laissé de côté les scènes d'intérieur et ne s'est attaché qu'à représenter, dans leurs moindres détails, les villas et surtout les jardins de son temps.

Le jardin de la peinture conservée au *British Museum* [1] est d'une grande simplicité. Composé d'un enclos rectangulaire allongé, au centre s'étend un bassin de même forme, sur lequel on voit des oies prendre leurs ébats, tandis que des poissons se jouent dans ses eaux, au milieu desquelles poussent six touffes de lotus. Autour de ce bassin se trouve une rangée de plantes aquatiques et d'arbustes; j'ai compté cinq touffes de papyrus, un arbuste à fleurs ou fruits rouges à peine distincts et un autre arbuste à fleurs blanches, avec des feuilles opposées et entières. Je reviendrai plus loin sur ces deux arbustes. Au delà et parallèlement à chacun des murs du jardin, règne une rangée d'arbres; en haut, d'abord un sycomore, un arbre à basse tige et à feuilles longues, avec des fruits semblables à des dattes [2], un palmier doum, puis encore un sycomore, un dattier, peut-être un perséa, suivi d'un second palmier doum, enfin un troisième sycomore, au pied duquel une femme range des figues dans une corbeille. A gauche, on voit un sycomore entre deux perséas. En bas, il y a sept arbres analogues à ceux de la partie haute du jardin, mais distribués d'une manière un peu différente; d'abord un arbre méconnaissable, ensuite un dattier, un sycomore, peut-être un perséa (?), puis encore un dattier, un sycomore et un dattier. Le côté droit est détruit. Là se trouvait sans doute la demeure du propriétaire du jardin ; elle était probablement aussi simple que celui-ci.

Tout autrement riche et étendue était l'immense villa, représentée avec son jardin et ses dépendances sur un des tombeaux d'El-Amarna et reproduite par Lepsius [3] et après

1. *Northern Egyptian gallery*, n° 177.
2. On serait tenté d'y voir un jeune dattier, ce qui confirmerait l'assertion de Théophraste, que cet arbre peut porter des fruits n'étant encore arrivé qu'à la hauteur d'homme.
3. *Denkmäler*, vol. VI, 3e division, pl. 95.



lui par Wilkinson [1]. Entourée d'une enceinte murée, une porte principale, flanquée de deux portes plus petites, y donnait accès et conduisait dans une allée ombragée d'arbres, qui séparait les deux corps de bâtiments principaux; devant chacun d'eux et au midi se trouvait un bassin, une rangée d'arbres régnait tout autour du bâtiment de droite et au nord du bâtiment de gauche se trouvait le jardin avec son large bassin au milieu, une espèce de pavillon ou de kiosque à côté, une double rangée d'arbres en bas, ainsi qu'à droite et à gauche et une simple rangée en haut. Au-dessus du corps de bâtiment de droite et au-delà de la rangée d'arbres qui le bordait au nord, s'étendait la maison d'exploitation agricole, avec la basse-cour, les écuries, les greniers, etc. Des deux corps de bâtiments celui de droite était de beaucoup le plus considérable, celui de gauche semble avoir été entouré d'une cour intérieure plantée d'arbres, et à droite et à gauche de laquelle se trouvaient les offices ou les caves, à en juger par le grand nombre d'amphores et de vases divers qu'on y voit.

Quant aux arbres qui entourent les habitations, on en compte de cinquante à soixante, mais il est assez difficile d'en reconnaître la nature; deux en bas paraissent être des figuiers, si l'on en juge d'après la forme de leurs feuilles, qu'on pourrait prendre aussi, il est vrai, pour des feuilles de vigne; les autres étaient probablement des sycomores, mais leur forme purement schématique ne permet guère de se prononcer avec certitude. Plusieurs des arbres du jardin, au contraire, se reconnaissent sans peine; on y voit un palmier doum, quatre dattiers, dix grenadiers, six arbres qu'on peut prendre comme ceux du bas pour des figuiers, quatre sans caractère défini, peut-être des sycomores, et un dont les rameaux dénudés ne permettent aucune identification.

On voit quelle quantité d'arbres étaient accumulés autour de la villa des tombes d'El-Amarna; il y en avait un bien plus grand nombre encore dans le parterre de la villa d'un chef militaire, contemporain d'Aménophis II, sixième roi de la XVIII[e] dynastie, villa dont Rosellini [2] a donné le dessin reproduit depuis dans les ouvrages sur l'agronomie ou la

1. *The manners and customs of the ancient Egyptians*, vol. I, p. 369, pl. IX.
2. *Monumenti civili* (texte), vol. II, p. 382. Atlas, vol. II, pl. 69.



botanique égyptienne de Wilkinson [1], Franz Wœnig [2] et Charles Moldenke [3]. Leur ensemble formait un vaste carré, entouré de murs crénelés et situé à l'ouest d'un canal dont il est séparé par une chaussée que bordait une rangée de sycomores. Sur cette chaussée s'ouvre la porte d'entrée; elle donne sur une cour intérieure, où se trouve une petite habitation ; on dirait la loge du portier. Au-delà de la cour s'étend le vignoble, vaste plant composé de vingt-quatre ceps, conduits sur des treillis, et formant un berceau impénétrable aux rayons du soleil. Plus loin et à l'extrémité opposée à la porte d'entrée s'élève la villa, séparée du mur de clôture de droite par une double rangée d'arbres, la première composée de quatre sycomores, la seconde de dattiers et de palmiers doums. De chaque côté de la cour qu'entourent des murs peu élevés sont creusés deux bassins rectangulaires; deux autres bassins presque carrés sont situés au-dessus et au-dessous de la vigne; à droite et à gauche de ceux-ci et à gauche des deux autres sont plantés des papyrus; des touffes de papyrus encore semblent pousser au milieu de ces bassins, sur les eaux desquels se jouent des oiseaux aquatiques, probablement des oies. Près des derniers bassins, et à côté des papyrus, s'élevaient deux espèces de kiosques, où l'on venait sans doute prendre le frais.

Le reste du jardin était rempli par des arbres à fruit. Des deux côtés de la vigne s'étendait une longue rangée de dattiers; au nord et au sud de la villa, étaient plantés des sycomores, huit au nord, quatre au sud; derrière eux s'alignaient huit dattiers; une rangée de douze sycomores, au contraire, se trouvait au-delà des bassins du jardin; en haut et en bas de celui-ci courait parallèlement au mur de clôture une autre rangée de trente-cinq arbres, palmiers doums, sycomores et dattiers alternant entre eux. Une double rangée de palmiers s'élevait aussi le long du mur de clôture de droite, tandis que trois sycomores se dressaient de chaque côté de la loge du garde, ainsi que huit sycomores au-dessous, huit palmiers au-dessus des bassins de droite. Enfin, entre les bassins et ceux du jardin se trouvait un petit enclos rempli de douze arbres, peut-être des sycomores. Cela faisait en tout, y compris les

1. *The manners and customs of the ancient Egyptians*, vol. I, p. 377, pl. 150.
2. *Die Pflanzen des alten Aegyptens*, p. 232.
3. *Ueber die in altägyptischen Texten erwähnten Bäume*, p. 41.

vingt-quatre vignes, deux cent soixante dix-huit arbres. On voit par là quel aspect particulier offrait ce jardin; les arbres y étaient multipliés, moins pour l'agrément qu'en vue de l'ombre et de la fraîcheur, et il faut ajouter de l'utilité, puisque presque tous étaient ou paraissent avoir été des arbres à fruits.

Autant qu'on en peut juger par une représentation souvent imparfaite ou conventionnelle, les jardins dont je viens de parler, si l'on fait abstraction des deux arbustes de la peinture du Musée britannique, ne renfermaient pas plus de six à sept espèces d'arbres; le jardin de Thèbes à obélisque n'en contenait même peut-être que deux; c'est peu et sans doute il en était souvent dans la réalité tout autrement; nous connaissons au moins un jardin, celui du scribe Anna, qui en renfermait un nombre bien plus grand [1]. L'inscription funéraire de cet officier nous apprend qu'il avait planté dans son parc vingt espèces différentes d'arbres, parmi lesquelles d'ailleurs se trouvaient les diverses espèces dont j'ai signalé l'existence dans les jardins que je viens de décrire. Malheureusement sur ces vingt espèces, cinq ou six n'ont pu encore être identifiées. Restent quatorze à quinze espèces connues; mais elles étaient loin d'être cultivées, nous venons de le voir, dans tous les jardins pharaoniques, et le nombre de celles qu'on y rencontrait variait d'ailleurs avec l'étendue de ces jardins, ainsi qu'avec le goût ou la richesse de leurs possesseurs. Ce n'étaient pas toutes non plus des essences à fruits; à côté d'elles prenaient place des arbres d'ornement, cultivés pour la grâce ou la beauté de leur feuillage, mais en bien moins grand nombre toutefois que les arbres fruitiers.

Les plus répandus parmi ces derniers étaient le dattier, le palmier doum et le sycomore; le jardin du scribe Anna renfermait cent soixante-dix dattiers, cent vingt palmiers doums et quatre-vingt-dix sycomores [2], ainsi que trente-un caroubiers [3] et douze vignes; mais les autres arbres fruitiers n'y figuraient qu'en nombre presque insignifiant; on n'y comptait que cinq figuiers, cinq grenadiers, autant d'arbres *nebs*, —

1. Henri Brugsch, *Recueil*, p. 48.
2. Charles E. Moldenke, *op. laud.*, p. 20.
3. Victor Loret, *Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Égyptiens*. VII. *Le caroubier*. (*Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, vol. XV, p. 113.)



jujubiers ou sébestiers [1], — trois perséas, deux arbres à noix de ben [2] et seulement un palmier argoun. Quant aux arbres d'ornement, ce même jardin en renfermait trois espèces, en nombre restreint toutefois : dix tamarix, ainsi que dix saules safsaf et seulement trois acacias. Aucune de ces espèces ne se rencontrait dans le verger de l'officier d'Aménophis II, ainsi que dans les autres parterres des hypogées thébains [3]. Ils ne paraissent aussi avoir renfermé ni caroubiers,ni arbres *nebs* ou à noix de *ben*, ni palmiers argouns; mais les autres arbres à fruits y étaient plus ou moins complètement représentés : il y avait jusqu'à quatre-vingt-douze dattiers, vingt-deux palmiers doums, soixante-douze sycomores et vingt-quatre vignes dans le parterre du chef militaire contemporain d'Aménophis II.

Telle était à peu près la composition d'un jardin égyptien à l'avènement de la XVIII[e] dynastie; il suffisait peut-être aux exigences de l'époque; mais il manquait de variété et on y eût cherché en vain quelques-uns des meilleurs fruits de l'Asie antérieure, ainsi que plusieurs des plus beaux arbres d'ornement de la région méditerranéenne, qu'il devait posséder plus tard. Il les acquit successivement, d'abord sous les grands princes du nouvel empire, plus tard à l'époque de la domination perse et surtout sous celle des Ptolémées.

Les expéditions des Ahmessides et des Ramessides en Syrie, en Mésopotamie et jusqu'en Asie-Mineure, l'occupation de la terre de Khémit par les Perses, qui, partis du plateau de l'Iran, avaient étendu leur domination d'un côté jusqu'à l'Indus et de l'autre jusqu'aux rivages de la Méditerranée, les conquêtes d'Alexandre et l'établissement de dynasties grecques en Syrie et sur le trône d'Égypte, n'avaient pu manquer d'avoir leur contre-coup sur l'agronomie et l'horticulture, comme sur la civilisation, de l'Asie antérieure tout entière et en particulier de la vallée du Nil. Ces grands mouvements de peuples et d'armées, ainsi que les relations pacifiques et commerciales qui les accompagnèrent ou qui les suivirent, eurent pour conséquence naturelle de trans-

1. M. Charles Moldenke, *op. laud.*, p. 108, a identifié l'arbre *nebs* avec le sébestier, tandis que M. Victor Loret en fait un jujubier.

2. Victor Loret, *Recherches*, etc. I. *L'olivier et le moringa*. (*Recueil de travaux*, vol. VII, p. 101.)

3. On aperçoit, au contraire, un acacia ou un tamarix dans le jardin potager de la peinture d'El-Qournah.

porter, hors de leur pays d'origine, nombre d'espèces végétales ; plusieurs pénétrèrent alors pour la première fois dans l'antique patrie des Pharaons.

Dès longtemps les princes égyptiens avaient aimé à enrichir leur pays des produits de l'étranger ; l'expédition pacifique envoyée par la reine Hatshopsitou au pays de Pount chercher des arbres à encens [1] ne fut pas sans doute un fait isolé ; leurs expéditions militaires au-delà des frontières de l'Égypte offraient, d'ailleurs, aux Pharaons une occasion naturelle d'importer dans leur pays les végétaux utiles qu'ils avaient remarqués à l'étranger. Ils n'y manquèrent pas. C'est peut-être sous les Ahmessides [2], conquérants de la Syrie, que la flore horticole de l'Égypte s'enrichit de l'olivier cultivé depuis un temps immémorial au pays de Chanaan. Le pommier apparaît à l'époque de la XIXe dynastie ; Ramsès II fit planter des pommiers dans ses jardins du Delta [3]. L'importation de l'amandier semble avoir été plus tardive [4], elle n'eut peut-être lieu que sous les Ptolémées. C'est sous ces princes encore et probablement même sous les derniers d'entre eux, sinon à l'époque romaine, que le mûrier à fruits noirs, le pêcher, le cerisier, de même peut-être que le poirier [5], furent importés dans la vallée du Nil.

En même temps qu'ils s'enrichissaient ainsi d'arbres fruitiers jusqu'alors inconnus, les parcs égyptiens s'embellirent également de nouveaux arbres d'ornement. L'introduction du peuplier blanc et du platane, que Théophastre montre croissant, bien qu'en petit nombre, sur les bords du Nil [6], doit remonter à une époque déjà reculée ; celle du chêne, qui, d'après le même naturaliste, se serait trouvé en abondance, avec des perséas et des oliviers, dans un bois des environs de

1. G. MASPERO, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 4e éd., p. 195.
2. M. W. PLEYTE (*La couronne de la Justification*, p. 13) suppose que l'olivier a été introduit en Egypte sous la XIXe dynastie ; il me semble plus conforme à la réalité d'en faire remonter l'introduction, soit aux Hycsos, soit aux princes de la XVIIIe dynastie.
3. Victor LORET, *Recherches*, etc. V. *Le pommier*. (*Recueil de travaux*, vol. VII, p. 113.)
4. Victor LORET, *La Flore pharaonique*, p. 83.
5. M. FLINDERS PETRIE a trouvé des fruits de ces divers arbres dans la nécropole gréco-romaine de Hawara, ce qui n'est pas toutefois une preuve absolue que ceux-ci fussent cultivés en Egypte ; le poirier même n'y est pas planté aujourd'hui. — G. SCHWEINFURTH, *Illustration de la Flore d'Egypte*, s. v.
6. *Historia plantarum*, lib. IV, cap. VIII, 2.

Thèbes [1], doit être également ancienne; en est-il de même de l'introduction du frêne, qu'il paraît faire croître aussi, de même que l'orme [2], en Égypte? Je ne saurais rien en dire, pas plus qu'au sujet de l'importation dans la vallée du Nil du tilleul, cet arbre de la région tempérée de l'Europe, dont M. Flinders Petrie a retrouvé des restes dans la nécropole gréco-romaine de Hawara [3]. Cette importation remonte sans doute assez peu haut. C'est probablement aussi à une date récente que le laurier [4], originaire de la Péninsule hellénique, a pénétré dans les jardins de l'Égypte. Si l'introduction de ces espèces nouvelles enleva à ces jardins le caractère intertropical qu'ils avaient eu jusque-là et les rapprocha des jardins de l'Asie antérieure ou de l'Europe méridionale, c'est à des parcs et à des vergers bien plus qu'à des parterres qu'ils ressemblaient. Pour être de véritables parterres, il leur aurait fallu ce qui semble leur avoir longtemps manqué, des fleurs et une végétation herbacée.

Quelques documents, il est vrai, paraissent contredire cette assertion. Dans la charte de Ramsès III, que j'ai citée plus haut, le pharaon, après avoir parlé des bois de dattiers qu'il avait fait planter en l'honneur de la divinité d'Héliopolis, ajoute qu'ils étaient remplis de lotus, de joncs et de « fleurs de tous pays douces et parfumées ». Mais si ce qu'il dit des lotus et des joncs, — sous ce dernier mot il faut peut-être entendre des papyrus, — est conforme à l'état réel des choses, il n'en est pas de même de l'expression « des fleurs de tous pays »; je ne puis guère y voir qu'un exemple de l'emphase habituelle aux documents officiels de l'ancienne Égypte, et elle ne saurait être une preuve de la culture de fleurs véritables dans les jardins pharaoniques. Il faut encore attribuer moins d'importance à « toutes ces fleurs » dont le fils de Khousouhôtep, le scribe Ani, est représenté dans le Papyrus, moral de Boulaq, comme « remplissant sa main » [5]. Il n'y a là encore qu'une de ces exagérations ordinaires au style

1. *Historia plantarum*, lib. IV, cap. II, 8. Théophraste se sert seulement du mot δρῦς, sans dire de quelle espèce il s'agit.
2. *Historia plantarum*, lib. IV, cap. VIII, 2.
3. *Kahun, Gurob and Hawara*, p. 46, 2.
4. Trouvé par Flinders Petrie dans la nécropole de Hawara, *Hawara, Biahmu and Arsinoe*, p. 51.
5. *Papyrus moral de Boulaq*, max. 23. Cf. E. Amélineau, *La morale égyptienne quinze siècles avant notre ère*, p. 90.

égyptien, et d'ailleurs il pourrait bien ici être question de fleurs d'arbres ou d'arbustes, qui eux étaient réellement cultivés dans les jardins d'Égypte.

Dans le fait, tels qu'ils sont représentés, les parterres des hypogées de Thèbes ne renferment aucune fleur ou plante herbacée, à l'exception des lotus qui en couvrent les bassins ou des papyrus qui garnissent les bords de ceux-ci. Unger toutefois mentionne un jardin représenté, dit-il [1], sur les murs d'une tombe de Thèbes et où se trouveraient de véritables fleurs ; après avoir remarqué qu'il était situé au bord d'un canal, à en juger par les hachures destinées à figurer l'eau : « Près de ce canal, ajoute-t-il, sont disposées par rang des plates-bandes de fleurs en forme de demi-lune, chacune d'elles couverte d'une espèce de fleur différente, mais d'une seule. Cependant, remarque-t-il encore, comme ces fleurs sont représentées d'une manière conventionnelle, il est à peu près impossible de les reconnaître ; j'inclinerais toutefois à voir dans l'une d'elles une corymbifère et j'en prendrais une autre, dont les feuilles seules sont figurées, pour une espèce de betterave. » Il est trop évident qu'on ne peut rien conclure d'une pareille peinture; pour l'artiste pharaonique elle n'a été qu'un motif de décoration et les plantes qu'il a représentées n'ont pas plus de réalité dans la nature que les quadrupèdes à tête d'oiseau qu'on aperçoit sur d'autres monuments.

La présence dans les sarcophages de débris de plantes ou de guirlandes de fleurs n'est pas non plus une preuve aussi concluante de la culture de ces dernières qu'on a souvent voulu le croire. Une partie des débris végétaux trouvés dans les tombes pharaoniques appartiennent à la flore des champs ou des marécages, tel que le coquelicot, la dauphinelle orientale, la centaurée déprimée, le chrysanthème couronné, l'épilobe, etc. [2]; les couronnes qui en sont faites

1. *Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, vol. XXXVIII (an. 1859), p. 105. Unger s'est contenté de citer la tombe n° 11, indication vague que Franz Wœnig s'est borné à reproduire. Il s'agit ici évidemment des peintures de fantaisie qu'on voit sur les parois du tombeau de Ramsès II.

2. G. Schweinfurth, *Bulletin de l'Institut égyptien*, n° 3, an. 1882, p. 72, suppose que le coquelicot et la centaurée déprimée ont été introduits en Egypte, comme plantes d'ornement; mais si l'on n'y rencontre plus aujourd'hui cette espèce de centaurée à l'état sauvage, rien n'indique qu'elle ne s'y trouvât pas autrefois et le coquelicot se voit encore dans les moissons du Delta.



ne prouvent pas plus que ces plantes fussent cultivées par les anciens Égyptiens que les bouquets de bluets et de bruyère commune qu'on vend dans nos rues n'indiquent que ces fleurs croissent dans des jardins et non dans les champs ou dans les landes.

Il ne saurait y avoir de difficulté que pour les plantes qui n'existent plus aujourd'hui en Égypte, comme la dauphinelle orientale et la centaurée déprimée, ou qui ne s'y rencontrent, croit-on, que cultivées ou naturalisées, telle que l'alcée ou guimauve à feuilles de figuier [1] ; mais les premières, introduites avec les cultures, ont pu finir par disparaître, après avoir subsisté dans la vallée du Nil un temps plus ou moins long, disparition qui est moins surprenante que celle du papyrus, tout indigène qu'il était en Égypte. Quant aux secondes, c'est-à-dire aux plantes qui sont cultivées de nos jours ou se sont naturalisées, il faudrait mieux en connaître l'histoire qu'on ne le peut pour se prononcer. Schweinfurth s'est demandé [2] si l'alcée à feuilles de figuier, qu'on trouve à l'état sauvage dans le Liban, et la dauphinelle orientale, plante de la région méditerranéenne, ne pourraient pas se remontrer quelque jour en Égypte, d'où elles ont disparu à l'état spontané; d'ailleurs, est-il possible que cette plante dont a découvert des fleurs dans la tombe d'Ahmès Ier ait été importée d'Asie à une époque où les relations de l'Égypte avec ce pays avaient à peine commencé? Ainsi les raisons qu'on a invoquées en faveur de la culture des fleurs dans les jardins de l'Égypte pharaonique sont à peu près sans valeur.

Toutefois le moment vint où, dans la vallée du Nil, on cultiva les plantes à fleurs, comme on le faisait de temps immémorial pour les arbres à fruits. A quelle époque remonte cette culture particulière? Rien n'est venu nous l'apprendre jusqu'ici; peut-être commença-t-elle dès le temps des Ahmessides ou du moins des Ramessides; mais c'est après la conquête perse, sous les Ptolémées, et encore plus à l'époque gréco-romaine, qu'elle se développa et prit une véritable importance. L'horticulture fit de grands progrès dans le monde hellénique [3] ; les Égyptiens s'y livrèrent avec ardeur et avec

1. Schweinfurth, *Bulletin de l'Institut égyptien*, n° 8 (an. 1887), p. 318.
2. *Bulletin de l'Institut égyptien*, n° 3, an. 1882, p. 70.
3. Dans sa belle étude sur *Les premiers établissements des Grecs en Egypte* (Paris, 1893, in-4, p. 234), M. D. Mallet semble croire que le goût des fleurs,

succès, ainsi qu'en témoigne Athénée [1]; désormais les plantes de leur pays ne leur suffirent plus; ils en demandèrent d'inconnues aux pays étrangers : arbustes et plantes herbacées d'ornement y pénétrèrent à la fois.

Les arbustes y prirent place, à ce qu'il semble, les premiers. La sesbanie d'Égypte (*Sesbania aegyptiaca,* Pers.), cet arbuste d'origine nubienne, dont on a trouvé des fleurs dans la tombe d'Ahmès Ier [2], était peut-être dès lors cultivée dans les jardins de Thèbes; elle ne dut pas être le seul arbrisseau qui y fut planté. Sur la peinture n° 177 de la galerie nord du *British Museum*, dont j'ai parlé plus haut, on voit, comme je l'ai remarqué, au bord du bassin central, à côté des touffes de papyrus, deux arbustes, l'un, à fleurs rouges, mais à peine distinctes, ainsi que les feuilles, et qu'il est dès lors impossible d'identifier; l'autre, à fleurs blanches, en bouquets terminaux, à feuilles lancéolées et entières, dans lequel j'inclinerais à voir un henné, s'il était permis de se prononcer en présence d'une peinture aussi confuse. Cet arbrisseau, indigène peut-être dans l'Éthiopie orientale, — Emin pacha l'a rencontré à l'état sauvage dans les montagnes de Latouka par le 22e degré de latitude [3], — recherché pour la belle couleur orange que donnent ses feuilles, ne devait pas l'être moins pour le parfum de ses fleurs, à une époque surtout où le jasmin était sans doute encore inconnu en Égypte. Il n'y aurait donc rien de surprenant à ce qu'il eût été importé de bonne heure et cultivé dans les jardins pharaoniques. C'eût été aussi naturel et plus facile que d'y planter les « sycomores à encens » —, peut-être des *Boswellia thurifera,* Cart. — que la reine Hatshopsitou fit apporter du pays de Pount à Thèbes.

Avec cet arbuste bien d'autres devaient pénétrer, mais

avec celui des couronnes, était venu d'Egypte en Grèce; ce n'est là qu'une supposition. « Nulle part, dit-il, les fleurs n'étaient plus variées et plus nombreuses que dans la vallée inférieure du Nil. » Quoi qu'en aient pu affirmer les poètes grecs, qui d'ailleurs n'en parlaient que par ouï dire, rien n'est moins conforme à la réalité, et la plupart des fleurs dont les Egyptiens des derniers temps faisaient des couronnes étaient exotiques et ont dû être importées dans leur pays. Il faut ajouter que le témoignage d'Apulée qu'invoque M. Mallet ne peut rien prouver pour l'époque pharaonique.

1. *Deipnosophistae*, lib. V, cap. xxv (196) : Ἡ γὰρ Αἴγυπτος διὰ τοὺς κηπεύοντας τὰ σπανίως καὶ καθ' ὥραν ἐνεστηκυῖαν ἐν ἑτέροις φυόμενα τόποις ἄφθονα γεννᾷ καὶ διὰ παντός.

2. G. Schweinfurth, *Bulletin de l'Institut égyptien*, n° 3 (an. 1882), p. 68.

3. Percy Newberry, ap. Flinders Petrie, *Hawara, Biahmu and Arsinoe,* p. 50.

beaucoup plus tard, dans les jardins égyptiens, tel que le myrte, la rose à cent feuilles, le jasmin sambac, originaire de l'Arabie, qu'on a cru, peut-être par erreur, reconnaître dans une tombe de Deir-el-Bahari [1], mais dont M. Flinders Petrie a découvert des débris certains dans la nécropole gréco-romaine de Hawara [2]. Le savant égyptologue anglais y a aussi rencontré des fleurs de la rose sainte, variété cultivée de la rose d'Abyssinie [3]. S'il fallait en croire Pline [4], par malheur si souvent inexact, les Ptolémées auraient également fait planter en Égypte le ladanum ou ciste ladanifère. C'est encore sous ces princes, sinon seulement à l'époque romaine, que fut aussi introduit en Égypte le lierre [5], cet arbuste grimpant de la région tempérée de l'Europe et de l'Asie antérieure.

Après ces arbrisseaux ou en même temps qu'eux prirent place dans les jardins égyptiens des fleurs herbacées ; de temps immémorial y avaient figuré le papyrus et le lotus blanc, ainsi peut-être que le lotus bleu ; le lotus rose, comme l'a montré Schweinfurth [6], paraît n'avoir pris place à côté d'eux qu'à l'époque de la domination perse ; mais ce fut seulement sous les Ptolémées et probablement même sous les derniers d'entre eux, sinon à l'époque romaine, qu'y pénétrèrent le réséda, regardé par Boissier comme originaire de l'Afghanistan [7], le convolvulus épineux qu'on n'a trouvé à l'état spontané que dans la Gédrosie et les déserts de la Perse méridionale, l'iris de Sibérie, indigène en Asie Mineure, l'héliotrope de Nubie au parfum délicieux [8], la marjolaine et le *Lychnis caeli-rosa* originaires de la Grèce [9], ainsi que la douce-amère, la *Mathiola librator*, le narcisse tazzette, importé peut-être de la Syrie, la célosie argentée, gracieuse amaranthacée de la région tropicale, plantes dont M. Flinders Petrie a découvert des débris dans la nécropole gréco-romaine de

1. G. Schweinfurth, *Ueber Pflanzenreste*. (*Berichte der deutschen botanischen Gesellschaft*, vol. VI (an. 1884), p. 268.)
2. *Kahun, Gurob and Hawara*, p. 47, 1.
3. *Hawara, Biahmu and Arsinoe*, p. 48.
4. *Hist. naturalis*, lib XII, cap. xxxvii.
5. Trouvé par Flinders Petrie dans la nécropole de Hawara.
6. *Bulletin de l'Institut égyptien*, nº 3 (an. 1882), p. 65.
7. *Flora orientalis*, Genève, 1876-83, in-8°, vol. I, p. 423. W. M. Flinders Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara* p. 46, 2.
8. W. M. Flinders Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara*, p. 47, 1.
9. Percy E. Newberry, *On some funeral wreaths discovered in the cemetery of Hawara*. (*The archaeological Journal*. London, 1889, vol. XLVI, p. 428.)

Hawara, et qui, étant exotiques, ne pouvaient être que cultivées dans la vallée du Nil [1].

Voilà ce qu'ont été les jardins ou parterres aux différentes époques de l'histoire de l'ancienne Égypte, quelles en furent successivement la culture et la composition, jusqu'au jour où l'invasion arabe introduisit dans le pays des Pharaons des espèces nouvelles, empruntées la plupart à la flore des Indes orientales.

CHARLES JORET.

1. *Hawara, Biahmu and Arsinoe*, p. 51. Flinders Petrie ajoute à ces espèces entres autres, le *Gnaphalium luteo-album* qui semble indigène en Egypte.

LE SUD-OUEST

DE

LA GAULE FRANQUE

DEPUIS LA CRÉATION DU ROYAUME D'AQUITAINE

JUSQU'A LA MORT DE CHARLEMAGNE

Dans divers travaux déjà publiés, j'ai tâché d'étudier par le menu l'histoire politique du sud-ouest de la Gaule jusqu'à la création du royaume d'Aquitaine (778). Aujourd'hui, je voudrais pousser mes recherches jusqu'à la mort de Louis Charlemagne (814). Le présent mémoire porte donc sur une durée de trente-six ans.

§ I. Causes de la création du royaume d'Aquitaine. — En revenant de son expédition contre les Sarrasins d'Espagne, Charlemagne traversa la Vasconie cispyrénéenne du Sud au Nord, pour regagner sa villa de Cassinogilum (Casseuil, Gironde), sise au confluent de la Garonne et du Dropt. Il y trouva sa femme Hildegarde accouchée de deux jumeaux, Louis, surnommé plus tard le Débonnaire, et Lothaire, qui mourut deux ans après.

La gigantesque et onéreuse entreprise, dirigée sans grand succès par le roi Franc au-delà des Pyrénées, était faite pour lui donner beaucoup à penser. Il devait aussi songer à l'indomptable esprit de révolte des populations du midi de la Gaule contre la domination des gens du Nord. Plus imbus de traditions romaines que les hommes d'Outre-Loire, les Aqui-

tains nourrissaient contre ceux-ci une aversion naturelle, qu'irritait encore le souvenir de leurs récentes défaites, sous Eudes, Hunald et Gaifier. Autant que jamais, ils voulaient former un État distinct, régi par des chefs particuliers.

Charlemagne, incessamment aux prises avec tant d'embarras énormes, dut plier devant cette situation. D'ailleurs, les possessions de ce prince débordaient déjà de l'autre côté des Pyrénées. Il fallait, de ce côté, se garder contre un retour offensif des Sarrasins, avec l'espoir de les refouler plus tard plus au midi dans la Péninsule. Il fallait, constituer, un État placé comme une sentinelle chargée d'assurer contre les Musulmans le repos de l'Europe chrétienne. Voilà, sans doute, pourquoi Charlemagne se résolut à créer le royaume d'Aquitaine.

§ II. Étendue primitive et organisation du royaume d'Aquitaine. — A l'origine, le royaume d'Aquitaine englobait : 1° l'Aquitaine proprement dite, c'est-à-dire les anciennes provinces romaines de Première et de Seconde Aquitaine, plus le diocèse primitif de Toulouse ; 2° la Vasconie correspondant au duché bénéficiaire de même nom, qui fut créé en 602, et qui subsistait encore en 769, peut-être même en 778 ; 3° la Septimanie, qui devint la marche du nouvel État du côté de l'Espagne orientale, et qui prit en conséquence le nom de Marche ou Marquisat de Gothie.

Ceci dit, je laisse parler le biographe de Louis le Débonnaire concernant l'organisation du nouvel État.

« Le sage et judicieux Charles, sachant qu'un royaume ressemble au corps humain et qu'il est attaqué tantôt par un mal, tantôt par un autre, si la prudence et le courage ne veillent comme des médecins pour lui conserver la santé, s'attacha les évêques par tous les moyens possibles. Il établit par toute l'Aquitaine *(Aquitaniam)*, des comtes (*comites*) et des abbés *(abbatesque)*, et ce qu'on appelle communément des vassaux *(vassos)*, tous choisis parmi les Francs et d'un courage et d'une prudence qu'aucune ruse, aucune force n'attaquait impunément. Il leur commit le soin du royaume en tout ce qu'il crut utile de leur confier, comme la défense des frontières *(finium tutamen)* et l'intendance des domaines royaux *(villarumque regiarum ruralem provisionem)*. Il établit comtes dans la cité de Bourges, d'abord, Humbert, et, peu après, Sturbie ; dans la cité de Poitiers, Abbon ; à Périgueux,

Witbod ; en Auvergne, Itier [1] ; en Velay, Bulle ; à Toulouse, Corson ; à Bordeaux, Sigwin ; à Albi, Haimon ; à Limoges, Ruger [2]. »

Ce passage du biographe de Louis le Débonnaire a été copieusement et très diversement commenté. On a fait observer notamment qu'en parlant du nouveau royaume, il ne signale que neuf comtes, et que tous leurs gouvernements se trouvent compris dans le territoire qui constituait auparavant le duché bénéficiaire d'Aquitaine. Et pourtant ce duché englobait aussi les comtés de Rouergue, de Quercy, d'Agen, d'Angoulême, de Saintonge et de Gévaudan, dont notre auteur ne dit pas un mot. C'est pourquoi il me semble prudent d'accepter la liste des neuf comtes susnommés comme simplement énonciative, et non pas comme limitative. Je me sens encore plus confirmé dans cette croyance quand je songe que le biographe de Louis le Débonnaire est ici absolument muet sur la Septimanie, et sur l'ancien duché bénéficiaire de Vasconie. Il est, en effet, assez clair qu'en 778 ces deux pays gardèrent ou reçurent une organisation quelconque. Celle de la Septimanie est en dehors du cadre de mon travail. Tout mon devoir actuel se borne à indiquer ici sommairement, et en attendant mieux, quel fut alors l'ordre politique de notre Sud-Ouest.

Jusqu'à ces derniers temps, tous nos érudits ont prétendu que le duché bénéficiaire de Vasconie, tel qu'il exista réellement de 602 à 769, et peut-être à 778, persista sous les rois d'Aquitaine. Mais la nouvelle doctrine formulée par Fustel de Coulanges n'est pas favorable à cette opinion. A l'époque

1. Dans la charte apocryphe d'Alaon, un Icterius ou Itier est donné comme l'un des trois fils de Hatton, lequel était incontestablement le frère de Hunald, duc d'Aquitaine. Toujours d'après la fausse charte, les deux frères de cet Icterius seraient Lupus Ier, duc de Vasconie, qui aurait fait acte de soumission à Charlemagne en 769, et Artalgarius donné comme comte des Marches de Vasconie. Les ossements de celui-ci auraient été transportés, en 835, au monastère de Santa-Maria de Alaon. Le fait est qu'il existait bien, en 769, un Lupus, duc de Vasconie, qui livra alors à Charlemagne, non pas le duc Hunald, déjà mort, mais le Hunald auteur de l'insurrection de l'Aquitaine à la date précitée. Cependant, aucun texte ne prouve que ce Lupus fut le fils de Hatton, et le frère d'Itier et d'Artalgarius. Nous savons qu'en 760, Gaifier (Waifre), duc d'Aquitaine, fournit à Pépin le Bref des ôtages, parmi lesquels son parent Amalgarius et un certain Icterius. Le fabricateur de la charte d'Alaon s'est emparé du nom du premier pour le métamorphoser en Artalgarius, et en faire un comte de la Marche de Vasconie. Quant à Icterius, rien ne prouve que celui qui était comte d'Auvergne en 778 fût le même personnage que l'Itier ou Aiterius donné par Gaifier comme ôtage en 760.

2. ASTRON. *Vit. Ludov. Pii imperatoris*, ap. BOUQUET, V. 88.

carolingienne, dit-il, la véritable division officielle et administrative est la division en comtés (*comitatus*). Elle s'adaptait d'ailleurs, dans un très grand nombre de cas, au sectionnement en *pagi* et en *civitates* de l'époque antérieure. Les Carolingiens l'avaient trouvée établie, ils la conservèrent. « La seule différence appréciable est que le mot *comitatus*, qui, à l'époque mérovingienne, désignait plutôt la fonction du comte, devint au VIII[e] siècle un terme géographique et désigna un territoire qu'un comte administrait. Le duché, *ducatus*, n'était pas, comme le comté, une circonscription permanente et fixe. Le terme ne prend cette signification qu'à la fin de la période carolingienne, et à peu près à l'époque où les duchés deviennent héréditaires. Au VIII[e] et au IX[e] siècles, le *ducatus* est plutôt un commandement que l'on confie momentanément à un personnage en le mettant au-dessus de plusieurs comtes pour l'intérêt et le besoin du moment. Il ne faut pas se représenter l'état carolingien divisé en duchés qui se subdivisaient eux-mêmes en comtés. Cette distribution régulière du territoire n'exista jamais [1] ».

Ainsi parle Fustel de Coulanges. Je ne veux pas compliquer le présent mémoire par des recherches de géographie historique qui réclament une dissertation spéciale. C'est pourquoi j'avance ici, sauf à fournir mes preuves plus tard et ailleurs :

1° Que le duché bénéficiaire de Vasconie, tel qu'il exista dès 602, finit entre 769 et 778 ;

2° Qu'il n'y eut jamais, sous les rois d'Aquitaine, de véritable duché bénéficiaire de Vasconie, et moins encore un duché de même étendue que celui qui fut créé en 602 ;

3° Qu'à dater de l'érection du royaume d'Aquitaine, les comtes ou ducs bénéficiaires de Toulouse étendirent leur autorité sur la partie de l'ancien duché de Vasconie correspondant à la majeure portion du futur comté d'Astarac, et aussi sur quelques territoires voisins ;

4° Que le surplus de la région ayant constitué ledit duché se trouva répartie, vers 778, en cinq comtés, savoir : 1° le Grand comté des Vascons, comprenant les diocèses de Bazas, d'Aire, de Lectoure, une grande partie de celui d'Agen, et toute la portion de l'évêché primitif de Dax, situé au nord de l'Adour ;

1. Fustel de Coulanges, *La transformation de la royauté pendant l'époque carolingienne*, 416-417.

2° le comté de Fezensac, équivalant, à très peu de choses près, aux diocèses d'Auch et d'Eauze, déduction faite cependant des territoires passés, comme je l'ai déjà dit, sous la domination des comtes ou ducs de Toulouse ; 3° le comté de Bigorre, égal à l'évêché de même mon ; 4° le comté de Comminges et Couserans, égal aux évêchés du même nom, moins une petite portion orientale de la cité de Comminges, passée aux comtes de Toulouse ; 5° le comté de Vasconie citérieure, englobant, selon toute vraisemblance, les diocèses de Lescar, d'Oloron, toute la partie méridionale du diocèse primitif de Dax, située au sud de l'Adour, et sans doute aussi la portion de la vallée de la Bidassoa située sur la rive gauche de ce petit fleuve côtier.

A raison de ses fonctions multiples et de l'étendue de son ressort, chaque comte carolingien avait autour de lui toute une hiérarchie d'agents et autres fonctionnaires désignés par les termes généraux de *judices* et d'*agentes publici* dans les documents du IXe siècle. Au-dessous du comte, ces fonctionnaires continuaient à représenter l'autorité du roi. Parmi eux étaient les vicaires *(vicarii)* et les centeniers (*centenarii*). Mais il n'est pas certain que ces deux termes aient désigné deux catégories d'agents. Par contre, on a la preuve qu'il y avait habituellement plusieurs vicaires dans chaque comté. Ces officiers ne résidaient pas auprès du comte comme une sorte de conseil. Chacun d'eux administrait une circonscription distincte. Le ressort d'un comte se partageait donc en districts analogues à nos cantons, et dans chacun d'eux résidait le vicaire ou centenier. Il importe de ne pas confondre avec ces vicaires le vicomte *(vicecomes)*, qui n'a pas de ressort spécial. Pour chaque comté, il n'y a, en effet, qu'un fonctionnaire de ce titre. Le vicomte réside habituellement auprès du comte, dont il tient la place en cas d'absence. Même, en temps ordinaire, le comte se décharge sur lui du soin de juger les petites affaires. Il le délègue pour remplir telle ou telle mission, soit dans le comté, soit en dehors. Au-dessous des vicaires et centeniers sont les dizainiers *(decani)*, dont chacun a sa petite circonscription. Il ne faudrait pourtant pas croire que ces termes de centeniers et de dizainiers désignent une division numériquement exacte de cent ou de dix familles. Rien de si régulier n'existait à cette époque. Ces titres n'étaient que des termes conventionnels, éveillant l'idée de territoire et non pas

celle de nombre. Rien n'assure que chaque centaine ait toujours contenu dix dizaines. Le centenier était le chef d'un canton assez grand. Au-dessous de lui quelques dizainiers administraient des districts plus petits, formés d'un gros bourg et de quelques villages. Mais, dans le village lui-même, il n'existait pas de représentants de l'autorité publique, par la raison que le village était le plus souvent, à cette époque, un domaine privé, dont les habitants n'obéissaient qu'au propriétaire ou à son agent. Au-dessous du *decanus*, il y avait un personnel d'agents subalternes.

Ces vicomtes, vicaires, centeniers, dizainiers, etc., n'avaient pas chacun leurs attributions distinctes et précises. Dans un moindre ressort, chacun d'eux jouissait de toutes les attributions au point de vue de l'administration, de la justice, de la police, du commandement militaire. Ces agents étaient à la nomination du comte [1].

Telles étaient, en somme, les divisions et subdivisions des comtés carolingiens. Il n'est pas douteux qu'elles aient existé dans notre Sud-Ouest, comme dans toutes les autres parties de l'Empire Franc. Les documents contemporains constatent, en effet, sur ce territoire, et sur ses amorces, l'existence de vicomtes dans certains comtés. D'autres textes rédigés durant la première partie de l'époque féodale attestent qu'on désignait encore sous le nom de vigueries certains districts d'origine évidemment carolingienne, tandis que d'autres s'étaient déjà transformés en vigueries héréditaires, ainsi que l'ont dès longtemps constaté Auteserre, Brussel, etc., etc.

J'ai déjà dit qu'ici le moment ne me semblait pas propice pour agiter le problème du duché bénéficiaire de Vasconie au temps des rois d'Aquitaine. Il m'importe néanmoins de constater, dès à présent, que jusqu'ici tous nos érudits considèrent ledit duché comme la continuation de celui qui exista sans conteste de 602 à la création du royaume d'Aquitaine. Toujours d'après ces savants, le gouvernement dont s'agit serait devenu, vers 872, le duché héréditaire de Gascogne. Et sur quoi mes prédécesseurs se fondent-ils pour admettre que le duché de Vasconie existait toujours en 778 ? Uniquement sur le texte précité mentionnant le comte Sigwin de 778, et sur un

1. FUSTEL DE COULANGES, *La transformation de la royauté pendant l'époque carolingienne*, 455-458.



autre passage du même auteur mentionnant aussi un comte Sigwin (*Sigwinum Comitum*) dépouillé, en 816, de son autorité sur les Vascons établis sur les hauteurs des Pyrénées et dans les terres voisines *Wasconum citinni, qui Pyranæi jugi propinqua loca incolunt* [1]. Je renonce à commenter ici comme il le faudrait ce second passage. Mais il est clair que le premier et le second Sigwin sont deux hommes absolument distincts. Tous deux sont qualifiés comtes, et non pas ducs. Et puis, si on veut les confondre en un seul et même personnage comment expliquer raisonnablement qu'à une époque où le Bordelais appartenait à l'Aquitaine, et non à la Vasconie, le premier Sigwin ou Siguin soit devenu le duc de ce dernier pays, et aussi qu'il ait exercé, pendant trente-sept ans au moins, d'abord l'autorité de comte, et ensuite celle de duc ?

A propos de Sigwin, je crois devoir produire ici certaines observations importantes, bien que leur utilité ne soit pas d'une application immédiate.

Pour me limiter au haut moyen âge et aux premiers temps féodaux, nous trouvons souvent alors, dans les textes authentiquse, les noms de *Ximinus* et de *Sciminus*. Ceux de *Seguuinus* et de *Sigwinus* n'en sont que des formes altérées. Pour les deux premiers on lit dans les textes, tantôt *Ximenus* ou *Eximenus*, tantôt *Siminus*, même *Semerus*, mais bien plus souvent *Scimenus* (accusatif *Scimenonem*), et *Scimino* (accusatif *Sciminonem*). Ces différences sont le résultat d'une double cause. La première est l'affinité des voyelles *e* et *i*, de la sifflante *s* avec la consonne double *x*, et des liquides *n* et *r*, qui, dans l'idiome basque, sont employées très souvent les unes pour les autres. La seconde provient de ce que les auteurs qui font usage de la langue latine rangent le nom basque dont s'agit, les uns dans la première, les autres dans la seconde, et certains dans la troisième déclinaison. Ainsi, du basque *Xemen*, *Ximen* ou *Xemeno*, *Ximino*, ces écrivains tirent, à l'accusatif, *Ximinum* et *Ximinonem;* d'*Eneco* provient *Enecum* et *Eneconem ;* de *Garsea*, sont tirés *Garseam* et *Garseanem*. *Galindo* donne *Galindum* et *Galindonem*. Tel est, là-dessus, la doctrine très solide d'Oïhenart [2]. Nous verrons

1. *Vit. Ludov. Pii Imperat.* ap. Bouquet, VI, 99.
2. Oïhenart, *Not. utr. Vasconiæ,* 255.

plus tard, et ailleurs, le profit qu'on en peut tirer pour certains problèmes concernant l'histoire de la Vasconie.

Mais revenons au royaume d'Aquitaine. Le nouvel État n'eut pas, à proprement parler, de capitale. A l'exemple des rois mérovingiens, les souverains de ce pays devaient séjourner dans diverses parties de leur royaume. Or, l'Aquitaine avait quatre villas ou maisons royales : Doué en Anjou, proche du Poitou, et du même côté de la Loire ; Casseuil en Bazadais ; Ébreuil en Auvergne ; *Audiacum,* placé par les uns en Saintonge, et par les autres en Limousin. Mais Toulouse était toujours la ville la plus considérable du midi de la Gaule, où sa suprématie morale continuait, comme ayant été jadis grande cité romaine, puis capitale de l'État wisigothique et du royaume éphémère de Charibert. Toulouse était aussi la ville où le roi d'Aquitaine devait avoir surtout les occasions et les motifs de se montrer, et de tenir le plus souvent le Champ-de-Mai. Considérons-la donc, en fait, comme la capitale de l'Aquitaine.

La masse du clergé aquitain répugnait toujours à la domination franque. Le biographe de Louis le Débonnaire nous informe que, pour parer à cet inconvénient, Charlemagne établit des abbés, et beaucoup d'autres officiers, de ceux qu'on appelle ordinairement vassaux, d'origine franque (*e gente Francorum*) tous gens courageux et habiles. Mais tous ces hommes étaient-ils réellement des Francs ? N'y avait-il point, parmi eux, quelques Aquitains ou Vascons réellement dévoués à Charlemagne. J'incline fort à le croire. Ainsi, nous avons vu que le nom de Sigwinus, comte de Bordeaux, décèle un Vascon. Nous verrons ainsi plus bas qu'en 801 vivait un *Princeps Wasconum* nommé Sanche-Loup et qui devait être le fils de Lupus, duc de Vasconie, lequel livra à Charlemagne, en 769, le personnage nommé Hunald, qui avait fomenté la révolte de l'Aquitaine.

Sur d'autres points, le passage précité n'est pas non plus très clair. Certains érudits distinguent ici les vassaux *(vassos)* des abbés (*abbates*). Les premiers, les *vassi dominici*, devaient le service militaire. Ils étaient spécialement chargés de la garde des frontières et de l'administration des domaines royaux. Quant aux abbés, que ces savants considèrent déjà comme étant généralement réguliers, ils assistaient, comme les évêques, aux assemblées générales du royaume. Charle-

magne avait donc grand intérêt à ne choisir ces chefs de monastères que parmi les gens dévoués à sa fortune. D'autres annalistes ont, au contraire, prétendu qu'il fallait entendre ici par abbés des chefs militaires, tonsurés ou non, auxquels on assignait en bénéfice ou salaire des terres appartenant à des églises ou à des monastères.

De l'ensembledes textes actuellement disponibles, il résulte manifestement que notre Sud-Ouest fut, aussi bien que tout le reste de la Gaule, soumis aux lois édictées par Charlemagne. Je me contenterai d'indiquer ici le capitulaire [1], si favorable à la juridiction ecclésiastique, par lequel le prince franc renouvelle une loi de Constantin Ier insérée dans le code Théodosien et permettant à l'une des parties en procès devant le juge laïque de remettre la décision au jugement de l'évêque, même contre la volonté de la partie adverse. Il n'y avait donc pas lieu d'appeler de la sentence rendue par ce prélat. Assurément, cette loi renouvelée par Charlemagne s'appliquait aux populations de nos contrées, comme à celles de tout le reste de l'Empire franc. Nous avons notamment la preuve qu'il en fut longtemps ainsi pour le Béarn, où les évêques choisis, même par une seule partie, devenaient, par ce fait même, arbitres nécessaires, sans qu'il fût permis d'appeler de leurs décisions. Mais cette justice, surtout créée dans l'intérêt des pauvres gens, avait fini par devenir fort coûteuse. De l'évêque, on pouvait en appeler à son métropolitain, et finalement au pape. C'est pourquoi Gaston IV, vicomte de Béarn, modifia la juridiction dont s'agit par un concordat avec les évêques de Béarn. Cette convention fut autorisée par la Cour Majour du pays, en l'année 1460. Plus tard, Henri II, roi de Navarre, révoqua l'usage introduit en conséquence desdites lois, et défendit, par ordonnance de 1547, aux laïques de plaider devant des juges d'église sur des intérêts séculiers [2].

§ III. De la prétendue primatie du métropolitain de Bourges sur ceux des autres provinces ecclésiastiques comprises dans l'Aquitaine. — Dans l'intérêt des archevêques de Bourges, on a soutenu qu'en créant le royaume d'Aquitaine, Charlemagne avait soumis à la primatie de ces prélats tous les

1. *Capitul.*, lib. VI, tit. CCLXXXI.
2. Marca, *Hist. de Bearn*, p. 227.

autres métropolitains des provinces ecclésiastiques comprises dans l'État fondé vers 778. Mais il est abondamment et clairement prouvé par les travaux de mes devanciers : 1° qu'il n'a été question qu'après Charlemagne de la prétendue primatie de Bourges; 2° qu'elle n'a jamais été défendue par aucun argument sérieux, en ce qui concerne les deux Narbonnaises, c'est-à-dire les provinces Aix et Narbonne [1], et celle de Toulouse créée seulement en 1317. Cette dernière n'était, d'ailleurs, au principal, qu'un démembrement de la Première Narbonnaise. — Sur la province ecclésiastique d'Eauze, devenue la province d'Auch durant la seconde moitié du IXe siècle, les prétentions des métropolitains de Bourges s'étayaient d'une bulle du pape Honorius III, datée de 1126. Cette bulle en rappelle une autre de Pascal II [2], avec cette circonstance que la Novempopulanie, c'est-à-dire la province ecclésiastique d'Eauze ou d'Auch, était originairement comprise dans l'Aquitaine. Mais on ne trouve aucune preuve que les métropolitains de Bourges aient véritablement exercé, dans notre Sud-Ouest, un droit de primatie. Reste la Seconde Aquitaine, autrement dit la province ecclésiastique de Bordeaux. Là-dessus le doute n'est pas permis. Mais quelle est l'origine de cette sorte de supériorité? Faut-il l'attribuer tout à la fois aux vieux souvenirs du Bas-Empire, à ce nom d'Aquitaine appliqué à deux provinces, à la création d'un royaume de ce nom par Charlemagne, et peut-être aussi à un courant politique tendant à constituer l'Église des Gaules en une forte hiérarchie? L'examen de ce problème ne tombe pas à ma charge. Mais il n'en reste pas moins prouvé que la primatie des métropolitains de Bourges sur la province de Bordeaux fut longtemps reconnue et sanctionnée par force décisions de Rome, protégée par les rois de France, à l'époque de leur lutte entre les rois d'Angleterre, et acceptée d'abord par les archevêques de Bordeaux eux-mêmes. Sans doute, ces derniers prélats se révoltèrent plus tard contre cette dépendance, et finirent par triompher, malgré les protestations incessantes des archevêques de Bourges, dont le titre primatial n'est plus qu'un simple souvenir à dater du XIVe siècle. Il n'en reste pas moins vrai que, depuis une date indéterminée jus-

1. *Hist. génér. de Languedoc*, I, *Note* LXXXVIII, p. 771.
2. *Gall. christ.*, Instrum. eccles. Bituric., col. 111.

qu'au temps du pape Clément V, la suprématie des métropolitains de Bourges s'étendit sur ceux de la province de Bordeaux [1].

§ IV. Couronnement de Louis, comme roi d'Aquitaine (781). — Pour la commodité de mon récit, j'ai considéré le royaume comme fondé dès 778. Mais la vérité est que Louis, encore au berceau, demeura près de son père jusqu'à l'âge de trois ans, c'est-à-dire jusqu'en 781. Ce fut alors que Charlemagne l'amena avec lui à Rome où il le fit, le 15 avril, après les fêtes de Pâques, couronner roi du nouvel État par le pape Adrien Ier. De retour en Gaule, le petit Louis fut envoyé dans son royaume, pour en prendre possession. Son père lui forma une maison et lui donna des ministres, dont le principal, Arnold, sut gagner la confiance des Aquitains. Après lui venait Déodat, à qui on confia le sceau, et le notaire Hildegaire. Plus tard, et notamment en mai 808, on trouve que Hélisachar était chancelier du royaume : *Helisachar cancellarius scripsi*.

§ V. État du nord de l'Espagne après le retour de Charlemagne en Gaule (vers 783). — Le sens commun suffirait seul pour donner à croire qu'après avoir franchi les Pyrénées en 778, Charlemagne établit, dans la Navarre et les pays limitrophes, un ordre analogue à celui dont les Annales de Fulde témoignent en faveur de ce prince pour l'Istrie, la Bavière et la Saxe. Le roi franc dut donc créer alors, au-delà des monts, des comtes chargés de la défense des pays conquis. Çurita tient pour fort probable que Charlemagne établit des comtes en Catalogne, car sous son règne on trouve mention des comtes de Barcelone, d'Ampurias, de Gerone et d'Urgel. Ce que Çurita avance par une conjecture fort plausible, nous pouvons raisonnablement l'étendre à tout le pays alors désigné sous le nom de *Hispanicus limes* ou Marche d'Espagne, qui comprenait toutes les possessions franques sises sur le versant méridional des Pyrénées. Éginhard, certains textes publiés par Just. Reuber, et un passage d'Aimoin, font mention des gardiens de la frontière d'Espagne, qu'ils

1. Sur la primatie de Bourges, v. notamment : Nic. Catherinot, *Le Patriciat de Bourges*, 1681, in-4°, 20 pages ; J. de Boissouvry, sieur de Marcay, *Traicté et décision de l'ancienne dispute entre les archevesques de Bourges et de Bordeaux*, etc., Lyon, 1682, in-12 ; La Thaumassière, *Hist du Berry*, liv. IV, ch. II-XII, etc., p. 339 ; Raynal, *Hist. du Berry*, I, XXXIV-XXXV ; II, 332-352.



nomment *Hispanici limitis custodes*. Or, cette Marche comprenait toute la région franque du versant sud des Pyrénées, comme l'attestent formellement les Capitulaires, et le passage d'Éginhard où il est dit que Charlemagne conquit toute la région des Pyrénées occidentales jusqu'au fleuve de l'Èbre. La chose est spécialement certaine en ce qui concerne le comté d'Urgel. Ce pays dépendait alors, en effet, du royaume franc, puisque l'hérésiarque Félix, évêque d'Urgel, fut cité, en 792, au concile de Ratisbonne. Outre les comtes de Gerone, d'Ampurias et d'Urgel, on trouve aussi, en Catalogne, un comte Aureolus. Notons, enfin, que les textes du temps portent que Bernard fut créé comte, duc ou marquis, de Rilagorza, territoire qui confine au pays de Sobrarbe et à l'Aragon primitif [1]. Admettons donc que, lors de l'expédition de Charlemagne au-delà des monts, des comtes furent chargés de la garde et de l'administration du pays conquis. Il semble bien qu'après le retour de ce prince en Gaule, les divers émirs du nord de l'Espagne, qui tendaient à l'indépendance, ne se réunirent pas tous sous l'autorité d'Abd el Rahman ben Mouayia, calife de Cordoue [2]. Tout autour de Pampelune, une petite souveraineté musulmane s'était formée [3]. Les Basques espagnols de la montagne vivaient exempts de la domination musulmane. La Cerdagne était toujours au pouvoir de Belaskout, le même qu'on voit, en 778, figurer parmi les chefs sarrasins partisans de Charlemagne. A Saragosse, Soliman el Arabi avait été assassiné par son ancien complice Hussein ben Yahia, qui s'était emparé du gouvernement.

Dans le royaume d'Oviedo, Silo venait de mourir (783), après avoir régné neuf ans. Ce prince avait épousé sa cousine germaine Andosine ou Aussinde, fille d'Alonso le Catholique. Après le décès de Silo, sa veuve et les principaux seigneurs du pays choisirent, pour lui succéder, Alonso, dit le Chaste, fils du roi Froila Ier. Son père était mort assas-

1. Urbibus Aquitaniæ comites præfecit (Carolus) et per alia Hispaniæ vicina loca adversus Saracenorum incursus præsidia constituit militaria. *Vit. S. Genulfi*, lib. II, cap. v; Capitul. lib. III. Cf. ÇURITA, lib. VII, cap. III. *Annal.*, capit. lib. III, t. LXXIV; MARCA, *Hist. de Bearn*, 153-155.
2. ÇURITA, lib. VII, cap. III. *Annal. Capit.*, liv. III, t. LXXIV; MARCA, *Hist. de Bearn*, 153-155.
3. *Histoire anonyme de la conquête d'Espagne*, ms. arabe anonyme, conservé à la Bibliothèque nationale sous le n° 706, et cité par FAURIEL, *Hist. de la Gaule mérid.*, III, 360.



siné en 774. Mais Alonso le Catholique, décédé en 757, avait eu d'une esclave un bâtard nommé Mauregat. Celui-ci comptait de nombreux partisans, surtout parmi les gens qui avaient repoussé la domination de Froila Ier. Mauregat s'était en outre assuré du concours du kalife de Cordoue, Abd el Rahman ben Mouaya. Celui-ci dépêcha dans les Asturies une armée qui s'avança jusqu'à Oviedo, dont elle profana l'église, ainsi que plusieurs autres lieux sacrés. Alonso dut chercher refuge, avec sa femme Munia, dans le pays d'Alava, chez ses parents maternels.

Tel était, vers 783, l'état de la partie nord de la Péninsule, quand Abd el Rahman ben Mouayia entreprit de ramener les rebelles à l'obéissance. D'abord, il ne fit agir des Pyrénées, que ses émirs dont les efforts furent impuissants, surtout à cause des difficultés locales [1]. Mais bientôt il marcha lui-même sur Saragosse et s'en rendit maître, forçant Hussein ben Yahia de reconnaître sa suprématie et de lui donner son fils pour ôtage. Puis, le vainqueur se porta sur Pampelune, dont l'émir se soumit aussi, de même que celui de Cerdagne, qui remit ses enfants à Ab del Rahman ben Mouaya, comme gage de sa fidélité future. Bref, au bout de quelques semaines, le kalife de Cordoue put regagner cette ville, laissant partout derrière lui les apparences d'une complète soumission [2].

Cette entreprise ne trahissait d'ailleurs, de la part du kalife de Cordoue, aucune pensée de conquête en Aquitaine, laquelle jouit ainsi, pendant quatre ans au moins, de tous les avantages de la paix.

§ VI. Voyage du roi Louis a Paderborn (785). — Nous ne savons rien sur les quatre premières années du règne de Louis. Ce prince avait huit ans quand son père voulut le voir, et le manda près de lui. « Louis, obéissant de tout son cœur et de tout son pouvoir aux ordres de son père, vint le trouver à Paderborn, suivi d'une troupe de jeunes gens de son âge et revêtu de l'habit des Vascons *(Wasconum)*, c'est-à-dire portant le petit surtout rond, la chemise à manches longues,

1. Conde, *Historia de la dominacion de los Arabes en España*, I, 202. Je vise et viserai après l'édition originale, et non d'après celle de Don Eugenio de Ochoa.

2. Aucun des historiens musulmans, bien ou mal utilisés par Conde, ne parle de cette expédition. Fauriel seul en fait mention, sur la foi du manuscrit arabe n° 706 conservé à la Bibliothèque nationale. Fauriel, *Hist. de la Gaule mérid.*, III, 361.

les éperons lacés sur les bottines, et le javelot à la main. Tels avaient été le plaisir et la volonté du roi [1]. »

Louis demeura quelque temps près de son père, et repartit ensuite pour l'Aquitaine, vers la fin de l'automne.

§ VII. Conquêtes du roi Louis sur les Sarrasins d'Espagne (785). — J'ai déjà dit que, lors de son expédition au-delà des Pyrénées, Charlemagne dut s'occuper de l'organisation du pays momentanément conquis. Néanmoins, il est certain que le roi Franc ne laissa aucune garnison dans les places fortes. Bien plus, il fit démanteler Pampelune. Pour défendre les autres forteresses, il avait dû se fier aux émirs qui avaient reconnu ou fait semblant de le reconnaître comme souverain. Voulant rétablir son autorité dans ces pays, Charlemagne ordonna aux comtes et marquis d'assiéger la ville de Gerone, dont le gouverneur Mohammed [2] avait d'abord accepté et puis repoussé l'autorité du roi franc. Gerone fut investie. Jamais, peut-être, les assiégeants ne se seraient emparés de cette ville, si les chrétiens, qui s'y trouvaient en grand nombre, ne la leur avaient livrée. Cela fait, et les Sarrasins expulsés, Gerone fut placée sous l'autorité d'un comte franc. On a supposé qu'alors les Musulmans perdirent aussi les territoires d'Urgel et d'Ausone, car nous voyons, peu de temps après, ces deux villes soumises à la domination des Francs. C'est, suivant l'opinion la plus générale et la plus probable, l'époque de l'établissement des comtes francs sur cette frontière, qu'on appela désormais Marche d'Espagne [3] ou de Gothie [4]. Le second de ces noms s'explique par le voisinage de ladite Marche et de la Septimanie, appelée aussi Gothie, avec laquelle elle fut unie ensuite et ne forma qu'un gouvernement. Sans doute, la Septimanie avait auparavant reconnu la suprématie des rois francs. Mais, comme le gouvernement en était demeuré jusqu'alors aux mains de chefs musulmans, ceux-ci avaient été soumis par Abd el Rahman, ou s'étaient rendus indépendants.

Après la prise de Gerone, Charlemagne y mit, je le répète,

1. *Vit. Hludov. Pii imp.*, ap. Bouquet, VI, 89.
2. *Chron. Moisiassicense*, ap. Bouquet, V, 71. cf. Marca, *Marca Hispanica*, 250 et s., 342 et s.
3. *Marca Hispanica,* 353 et suiv.
4. *Hist. génér. de Languedoc* (édit. Privat), II, *Note*, LXXXVII et augmentée par M. Molinier d'une *Note rectificative.*



un comte pour gouverner la ville et son territoire. De l'ensemble des textes dont nous disposons, il résulte, d'ailleurs, et très clairement, que la Marche d'Espagne, dont j'ai déjà parlé, englobait bon nombre de comtés : 1° dans le diocèse d'Elne, ceux de Roussillon, de Conflent, et de Vallespir ; 2° dans l'évêché de Gerone, ceux de Gerone, d'Ampurias, de Peyralada, et de Besalú ; 3° dans l'évêché d'Ausone, ceux d'Ausone, de Manresa et de Berga ; 4° dans l'évêché d'Urgel, eeux d'Urgel, de Cerdagne et de Palhàs. N'oublions pas le comté de Barcelone. Certains auteurs, et notamment Çurita, comptent aussi celui de Ribagorce ; mais je n'ose me prononcer à ce sujet. En revanche j'affirme que Jacca et son territoire formaient le comté de Iacca ou d'Aragon, composé de la région comprise entre deux affluents de l'Èbre qui portent toujours le nom d'Aragon [1].

§ VIII. Examen de la doctrine du P. Moret concernant la bataille d'Olast (785). — Le P. Moret est le véritable, le grand historien de la Navarre. Par malheur, il n'est pas exempt de faux patriotisme provincial. Sous cette influence, il déroge parfois à sa mission, ce que je constaterai tout autant de fois qu'il me sera commandé par l'intérêt de mes recherches.

Et d'abord, Moret tient très visiblement à présenter, jusqu'en 785, une série ininterrompue des rois de Navarre. C'est pourquoi il fixe en cette année-là, une expédition entreprise par Abd el Rahman, roi musulman de Cordoue, contre

1. Aquella prouincia de Aragon en la antiguo solamente se estendia desde los montes de Aspa entre dos rios, que el mayor de llama Aragon y nace en la montaña de Astun junto al monasterio de santa Christina, sobre la villa de Campfranch, en las mismas cumbres de los montes Pyreneos que se llaman Aspa, del nombre de un lugar, que en ellos hay à la parte de Gascuña. El otro rio se llama del mismo nombre que otros dizen Subordan : y desciende por el val de Echo y se junta con el mayor à la puente que llaman de la Reyna, mas arriba de Verdun. Dentro de las Riberas destos Rios estan los valles de Echo, Aragon y Aysa : y la tierra mas llama per donde discorre el mayor destos Rios se dize la Canal de Iacca : entre laqual y el Rio Gallego, que nace en las mismas vertientes de los Pyreneos, iunto al lugar que por las fuentes del Rio se llama Sallent, sobre el val de Broto, esta la peña de Vruel, Atares y sant Iuan de la Peña, que tambien era de la provincia de Aragon, y por la parte de Occidente se estendia hasta comprehender el val de Anso por el qual corre el Rio Veral, que entra en el Rio de Aragon entre Asso y Verdnn : y esta esta valle de Anso, entre el val de Echo y el val de Roncal. Solo este espacio de montes y valles se estendia a comprehender pequeña region, que de muy antigo por el nombre destos dos Rios o del mayor d'ellos y del mas principal se alamo Aragon siendo esta region una pequeña parle de los pueblos que los antigos dixeron Vascones en la provincia de España que llaman Citerior. Çurita, *Annal.* part. I, lib. I, cap. xiv.

la Gaule franque. Cette entreprise aurait pris fin grâce à la bataille d'Olast, gagnée par les chrétiens dans la vallée de Roncal. A l'appui de cette assertion Moret invoque, au principal, la confirmation d'une charte où Carlos III, roi de Navarre, ratifie les privilèges anciennement concédés aux Roncalais, à raison de leurs grands services dans les guerres soutenues contre les Sarrasins, et notamment à l'époque de la bataille d'Olast [1]. Il y est dit qu'au temps du roi Fortun-Garcie, père de Sanche-Garcie, et dans le lieu appelé Olast ou Oloast, les gens de Roncal battirent Abd el Rahman, roi de Cordoue, mirent son ost en déroute et le poursuivirent l'épée dans les reins jusqu'à Guisa. Abd el Rahman avait causé de grands maux et dommages aux chrétiens. Il avait tué Ordoño, roi chrétien des Asturies. Il avait franchi les monts à Roncevaux et poussé jusqu'à Toulouse, détruisant partout la foi catholique, etc.

Ainsi parle la confirmation dont s'agit. Moret confesse, d'ailleurs, qu'il n'existe ni original ni copies textuelles des privilèges des Roncalais. Nous ne disposons, en effet, que de ratifications où on suppose rapportée la majeure partie des pièces réputées manquantes, et dont la confirmation du roi Carlos serait le plus significatif résumé. De là l'historien de la Navarre croit pouvoir conclure que Fortun-Garcie régnait en 785, date alléguée de la bataille d'Olast. Pourtant, le texte invoqué ne précise en rien l'époque de ce prétendu événement.

Ce n'est pas tout. Avec une subtilité qui, cette fois, ne tourne pas à son honneur, Moret se prévaut de la précédente hypothèse pour donner la bataille d'Olast comme absolument certaine, et pour la décrire ainsi qu'on pourrait à peine l'exiger d'un homme qui y aurait véritablement participé [2]. Je n'ai donc pas à tenir compte de ces imaginations,

1. E asi bien por razon, que los dichos pueblos de la dicha Val de Roncal en tiempo del Rey Don Fortuni Garcia, padre del dicho Don Sancho Garcia Rey en el lugar clamado Oloast, ovieron vencido, et muerto á un Rey Moro de Cordova clamado Abderramen, et vencieron las gentes de su huest, persiguiendolos, et enanzandolos ata el lugar clamado Guisa : el qual dicho Rey Abderramen habia fecho muchos males, et daynos á los Christianos et habia muerto al Rey Orduno de los Asturias, que era Christiano, et habia passado los montes de Roncesvalles, ata la ciudad de Tolosa destruyenda la Fé catolica, etc. *Confirmation des Privilèges de la vallée de Roncal.*

2. Moret, *Investigaciones históricas de las antiguedudes del Regno de Navarra*, liv. II.

et tout mon devoir présent gît à discuter la véracité des faits allégués dans la confirmation du privilège de Roncal.

Pour faire relativement court, je me borne à constater premièrement que ce texte sue la rhétorique en histoire, et qu'il est très visiblement rédigé à l'honneur et gloire des intéressés. Or, ce cas n'est pas rare en Espagne, surtout dans la Navarre et les Provinces Vascongades. N'importe. Moret croit à la grande ancienneté des privilèges de Roncal. Leur légalité, dit-il, n'a jamais fait l'objet d'un doute. Après enquête où furent interrogés des témoins qui les avaient vues et lues, les souverains ont confirmé les prérogatives de la vallée. A la bonne heure. Mais pourtant nous sommes assurés que les originaux avaient péri, soit par l'effet du temps, soit dans l'incendie de l'église d'Isaisa, où ils étaient conservés, ainsi qu'il appert du décret de Charles-Quint portant confirmation desdits privilèges. Moret lui-même avoue que nous ne sommes pas renseignés d'autre façon. Le document principal aurait donc été la charte du roi Carlos maintenant anéantie. Oïhenart fait observer qu'il en resterait seulement une copie, faite par un particulier dans son intérêt personnel [1], De là, je conclus, d'après les exemples nombreux et notoires d'autres documents dont les originaux n'existent plus, que les copies ou les écritures, données pour sincères sont très généralement altérées par les transcripteurs non officiels, et parfois même officiels, en ce qui concerne les dates et aussi les noms des personnes y mentionnés. Les privilèges de Roncal ne dérogent certes pas à cette règle. Il n'est donc pas permis d'en arguer pour la précision de la date d'une prétendue victoire, d'ailleurs démentie par tous les documents authentiques dont nous disposons.

Examinons ici l'unique texte invoqué par Moret, je veux dire la prétendue confirmation du roi Carlos III, dont cet historien se prévaut pour fixer la bataille d'Olast en 785. Les faits allégués n'ont pas même le simple mérite de la vraisemblance. Les Roncalais, en effet, auraient vaincu et tué le roi Abd el Rahman, qui, auparavant aurait battu Ordoño, roi des Asturies, lequel serait mort dans le combat. Or, Garibay constate à bon droit que l'autorité de ce personnage ne commença qu'en 802, et qu'elle finit à sa mort en 815. Durant cet inter-

1. Oïhenart, *Notit. utr. Vascon.*, 185.

valle de treize ans, nous ne connaissons, à Cordoue, aucun roi sarrasin du nom d'Ab del Rahman. Les Roncalais n'ont donc pu le battre en 785, sous le prétendu règne de Fortun-Garcie. Il est vrai que Moret prétend avoir copie de la confirmation de Carlos III où Fortun-Garcie est nommé, ainsi qu'on verra plus bas. Ce prince périt, dit-on, dans un combat contre Ab del Rahman, roi de Cordoue. Mais la vérité est que, dans cette ville, régnait alors Ali Hathan Ier, ainsi qu'il appert du comput de tous les érudits qui ont écrit sur les souverains musulmans d'Espagne.

Pour échapper à cette difficulté, Moret fait commencer le règne de Fortun-Garcie en 785. Sans doute, dit-il, la confirmation des privilèges de Roncal ne précise pas la date de la bataille d'Olast, où les gens de la vallée combattirent avec Fortun-Garcie ; mais ils attestent que le roi de Cordoue y fut tué, ce qui fixe bien la date de cet événement en l'année 785 ou au commencement de la suivante. Même, cette anticipation de règne ne suffit pas à l'historien navarrais pour fortifier à la fois le texte par lui invoqué et la thèse qu'il en déduit. Or, Moret ne trouve, entre 785 et 805, date alléguée de la mort de Fortun-Garcie, rien qui prouve qu'Ordoño régnât alors dans les Asturies. Aussi notre annaliste confesse-t-il, dans ses *Investigaciones*, que l'on a tort d'attribuer à Abd el Rahman la mort d'Ordoño. De ce chef, la confirmation des privilèges des Roncalais contient donc une erreur manifeste. Mais alors, pourquoi leur accorder tant de confiance pour tout le surplus?

Et pourtant, Moret croit ainsi couper court à toutes les autres difficultés. Tout ce qui concerne la bataille d'Olast lui semble tellement certain qu'il s'en prévaut pour affirmer l'existence de rois de Navarre dont aucun autre texte ne fait mention. Mais il serait oiseux d'insister davantage sur ce point.

A dater de l'époque où les rois musulmans de Cordoue s'affranchirent de la suprématie des kalifes de Damas (756), nous comptons, dans la Péninsule , trois souverains du nom d'Abd el Rahman. Il est amplement prouvé que le premier régna de 756 à 788. Et comme Moret tient beaucoup à ce que la Navarre eut alors des rois particuliers, il se démène à présenter cet Abd el Rahman comme étant le même que celui dont il est question dans les privilèges de Roncal. Tout

naturellement, ceci le conduit à fixer à la même époque le règne de Fortun-Garcie. Pour notre historien, il ne s'agit, en effet, ni d'Abd el Rahman II, ni d'Abd el Rahman III. D'après saint Euloge, Abd el Rahman II mourut subitement à Cordoue, au moment même où il venait de commander qu'on brûlât le corps des saints martyrisés par ses ordres. Peut-être s'agit-il, dans la confirmation des privilèges, d'Abd el Rahman III, dont le règne pourrait bien être postérieur à l'original du texte original perdu, si tant est qu'il ait jamais existé.

Roderic de Tolède nous apprend qu'Abd el Rahman Ier fut enseveli à Cordoue. Ce témoignage ne déconcerte pas autrement Moret. Le corps de ce prince, dit-il, fut transporté dans cette ville après la bataille d'Olast. Le fait est qu'en ces temps-là les translations de ce genre ne sont pas très rares, quand il s'agit de souverains et de grands personnages. Ici, nous n'en sommes aucunement certifiés. N'importe. L'historien de la Navarre torture, combine, supprime à sa guise les documents vrais, pour les faire concorder avec les privilèges de Roncal. Ainsi, les origines de l'État Navarrais se trouvent reculées bien au-delà de leur date véritable. Pour le second des Abd el Rahman, Moret se heurte d'abord à des impossibilités aussi fortes que pour le premier. Ni l'un ni l'autre n'ont pu périr à la bataille d'Olast. Aucun chroniqueur chrétien ou musulman n'atteste que le premier ait dirigé une expédition contre Toulouse, ni qu'il ait battu Ordoño, roi des Asturies. Sur ce roi de Cordoue, j'ai déjà parlé des renseignements fournis par saint Euloge et par Roderic de Tolède. Dans sa Chronologie espagnole, un auteur musulman Ibn Alabar, fait mourir Abd el Rahman Ier à Mérida. Il indique l'année, le mois et le jour du décès [1]. Voilà, je crois, un texte absolument décisif.

Il est donc impossible de faire remonter les privilèges de Roncal à la date indiquée par Moret, et cela pour trois raisons : la première est qu'il n'y avait pas alors, en Navarre, un roi du nom de Fortun-Garcie ; la seconde, qu'Abd el Rahman Ier décéda de mort naturelle à Mérida ou à Cordoue, où il fut enseveli ; la troisième, qu'aucun roi des Asturies appelé Ordoño ne vivait encore durant les dernières années du

1. Ibn Alabar, *Bibl. Arabo-Hispanica,* t. II, p. 198, Arch. de l'Escurial.

VIII[e] siècle, et que le premier de ce nom qu'on rencontre ne prit possession du pouvoir qu'en 850.

Ceci prouvé, reste à chercher si le passage de la confirmation des privilèges de Roncal faite par Carlos III peut être ramenée à une date certaine, ou simplement approximative.

Voyons. Il est ici question de Fortun-Garcie, roi de Navarre, de la bataille d'Olast par lui gagnée, de la défaite et de la mort d'Abd el Rahman, roi de Cordoue, et d'Ordoño roi des Asturies, vaincu et tué auparavant par les troupes du souverain musulman. Si ces trois personnages n'ont pu coexister, il y a certainement une erreur sur quelque nom, comme le reconnaissent d'ailleurs Garibay et Moret lui-même. Forcément, cette erreur porte sur le roi de Navarre Fortun-Garcie, donné comme le père de Sanche-Garcie. Si je le prouve, voilà donc les privilèges des Roncalais débarrassés de la portion de ce texte qui a suscité tant de fables. Or, tous les autres documents qui racontent la bataille d'Olast mentionnent uniquement Abd el Rahman, roi de Cordoue, et Ordoño, roi des Asturies. Ce n'est pas tout. Le souvenir de la défaite du souverain musulman par les gens de Roncal se retrouverait dans les armoiries de cette vallée. D'un mémoire présenté au duc d'Albe en 1512, il résulte, en effet, que sur le blason des Roncalais figure la tête du roi sarrasin [1]. Le nom de Fortun-Garcie reste seul en dehors de ces conformités. Les Actes de saint Voto et de saint Félix, cités plusieurs fois par Moret comme très sincères, racontent une expédition d'Abd el Rahman qui aurait alors franchi les Pyrénées et pénétré jusqu'à Toulouse [2]. Citons encore, après le P. Risco, un passage de l'histoire du monastère de San-Juan de la Peña, originairement invoqué par Blanca. Il y est dit aussi que Sanche-Garcie avait régné après Fortun-Garcie, au temps duquel fut vaincu Ordoño et où eut lieu l'expédition des Sarrasins [3].

1. Y mas que les fue atorgado, que tragessen por armas la cabeza del dicho Rey Moro figurado, y que asi lo tubiesen en su pendon, con el qual pendon tienen costumbre de salir con la persona Real, ò su Capitan general, y no debajo de ningun Capitan : lo qual suplica les sia otorgado y confirmado. *Mémoire* cité par Risco, *La Vasconia*, 376.

2. Non multo tempore transacto in temporibus scilicet Regis Sancii Garseanis Pampilonensis, mortuo comite supradicto, iterum facta est strages Christianorum ab Abderaman Rege Cordubensi. In tempore illo Saraceni transeuntes Pyreneos montes, pervenerunt, nullo resistente, usque Tolosam urbem. Risco, *España sagrada*, XXX, 411.

3. Post mortem regis Fortunii Garciæ regnavit in Pampilona Rex Sancius Garsia : et regnabat in Sturiis rex Ordonio qui tunc fuit devictus per regem



Ainsi, les noms d'Abd el Rahman et d'Ordoño concordent, et les variations ne portent que sur celui du roi de Navarre. Donc, voilà encore une autre preuve que l'erreur porte sur celui-ci.

Dès lors, la victoire des Roncalais mentionnée dans leurs privilèges, devrait être retardée jusqu'en 961, à supposer toutefois qu'on doive se fier à ce document. Elle aurait été par conséquent remportée sur Abd el Rahman III, dont les historiens les plus autorisés font finir le règne à cette année-là. L'expédition contre Toulouse et la défaite d'Ordoño n'appartiendraient donc pas au IX[e] siècle, mais bien au X[e] ; car on ne peut faire coexister d'aucune façon Ordoño, roi des Asturies, et Abd el Rahman, kalife de Cordoue. Il faudrait donc, je le répète, fixer la victoire d'Olast vers 961, époque où Garcie-Sanche régnait en Navarre. La bataille de Muez, si désastreuse pour Ordoño II, dut avoir eu lieu en 921, au temps de Sanche-Garcie, roi de Navarre, fils de Garcie-Iñiguez.

Contre ceci, il n'y a pas lieu d'objecter que l'auteur anonyme d'une histoire du monastère de San-Juan de la Peña, parlant de la victoire remportée sur Ordoño par Abd el Rahman, assigne à cet événement la date de 820. Il est, en effet, prouvé depuis longtemps, et largement, que les nombreux manuscrits dudit monastère sont des copies le plus souvent erronées. D'ailleurs, Ordoño ne régnait pas sur les Asturies en 820. C'était Alonso le Chaste. De même, à Cordoue, c'était Alhacam, et non Abd el Rahman.

Le P. Moret lui-même a remarqué [1] que l'auteur anonyme de l'histoire du monastère de San-Juan de la Peña est en avance d'un siècle entier sur les événements. C'est pourquoi il propose de les rapporter au X[e] siècle, comme le réclame la coexistence des rois Sanche et Ordoño, et celle d'Abd el Rahman. Mais ce dernier personnage étant le même que celui qui se trouve à la fois nommé dans ladite histoire et dans les privilèges de la vallée de Roncal, ainsi que le prouvent les événements rapportés, il y a lieu de s'étonner fort que le

Cordubæ vocatum Abderramen, anno scilicet domini DCCCXX. Et tunc temporis gens Sarracenica ob victoriam de dicto rege Ordonio obtentam supradictam majori audacia transierunt Pyrenæos montes, et adquisierunt ad civitatem Tolosam, et quod propter terrorem Maurorum nemo eis poterat resistere. Risco, *La Vasconia*, 571.

1. Moret, *Annales del regno de Navarra,* I[re] part., l. VIII, ch. v, § 3.

P. Moret ait prétendu distinguer entre ces personnages. Très visiblement, cela provient d'un parti-pris de cet historien, qui tient avant tout à multiplier les rois de Navarre, de façon à combler les temps écoulés à partir de la venue des Sarrasins en Espagne. Ceux qui liront les *Annales* de cet auteur sont donc avertis, et dûment, que l'unique appui de son système, où il place le règne de Fortun et de Sanche Ier au VIIIe siècle, n'est autre que le passage précité des privilèges de la vallée de Roncal que nous ne connaissons que par les chartes de confirmation grandement viciées. Au lieu de fixer l'expédition d'Abd el Rahman contre Toulouse et la victoire par lui remportée sur Ordoño à l'époque de Sanche-Garcie, fils de Fortun-Garcie, ces privilèges font remonter la bataille d'Olast, qui pourtant est bien postérieure à ces faits, jusqu'au règne de Fortun-Garcie, père de Sanche-Garcie.

Conclusion. Le P. Moret ne mérite aucun crédit quand il prétend justifier l'existence de certains rois de Navarre par le seul témoignage des Privilèges de la vallée de Roncal.

§ VII. Phénomènes célestes (783 et 786). — En l'été 783, l'été fut si brûlant que des gens moururent de chaud [1]. Trois ans plus tard (586), des phénomènes célestes terrifièrent les populations. Six jours avant les fêtes de Noël, la foudre gronda pendant assez longtemps, avec quantité d'éclairs ; des oiseaux furent frappés dans les airs ainsi que des hommes à terre ; au milieu de la nuit, un arc-en-ciel parut dans les nuages. Et comme il y eut ensuite une grande mortalité, cet état du ciel en fut considéré comme le présage [2].

§ IX. Mort d'Abd el Rahman ben Mouayia (787). — Ce chef musulman laissa trois fils, Sulaimân, El Hichâm, et Abdalâh. El Hichâm, second fils du mort, alors âgé d'environ trente ans, hérita de toute l'autorité de son père. Il réprima d'abord la révolte de ses deux frères. Puis, il tourna son activité vers le nord de l'Espagne, et même vers le midi de la Gaule, en tirant vers le Rhône. En conséquence, El Hichâm fit de grands préparatifs pour une campagne ultérieure, annoncée par une déclaration de guerre sainte (*el gihed*).

§ X. Chorson, duc de Toulouse, et le Vascon Adeleric. — Guillaume remplace Chorson dans son gouvernement (787-790).

1. *Fragm. Ann.*, ap. Bouquet, VI. 27.
2. V. ap. Bouquet, VI, 15, 27, 72, 360, 367, 368.

—Vers l'époque du retour du roi Louis en Aquitaine, « Chorson, duc de Toulouse *(Chorso Dux Tholosanus)*, se laissa prendre aux ruses d'un certain Vascon nommé Adeleric *(dolo cujusdam Wasconis nomine Adelerici, circumventus est)*, qui s'empara de lui, l'engagea par les liens du serment *(sacramentorum vinculis obstrictus)*, et lui rendit ensuite la liberté (787). Pour châtier cette insolence, le roi et les grands *(proceres)*, par le conseil desquels la chose publique du royaume d'Aquitaine était administrée, convoquèrent une assemblée générale *(conventum generale)* dans un lieu de la Septimanie appelé la Mort-des-Goths *(Mors Gothorum)*. Le Vascon *(Wasco)* y fut cité. Mais connaissant sa faute, il refusa d'y venir, jusqu'à ce que, rassuré par des ôtages mutuels, il finit par s'y rendre. A cause du péril que les ôtages couraient, on n'osa rien lui faire. Il reçut même des présents, rendit nos ôtages, reprit les siens et se retira de la sorte (788). L'été suivant, le roi Louis, mandé par son père, se rendit à Worms et y passa l'hiver auprès de son père (789). Adeleric *(Aldericus)* reçut l'ordre de venir plaider sa cause devant les deux rois. Il vint se défendre et tâcha de se laver du crime qu'on lui imputait; mais ne l'ayant pu, il fut condamné à un exil irrévocable *(irrevocabili exilio)*. Quant à Chorson, dont la négligence avait attiré sur le roi et sur les Francs un tel affront, il fut déposé du duché de Toulouse *(Ducatu Tholosano submuto)*, et Guillaume *(Willelmus)* fut mis à sa place (790). Celui-ci trouva la nation des Vascons *(Wasconum nationem)*, qui de leur nature sont turbulents *(leves)*, soulevée par l'événement dont je viens de parler, et fort exaspérée à cause du châtiment d'Adeleric *(Adelerici)*. Toutefois, tant par l'adresse que par la force *(tam astu quam viribus)*, il la soumit vite et lui imposa la paix *(brevi subegit illisque pacem imposuit)*. La même année (790), le roi Louis tint un plaid général à Toulouse. Abou Tahir, chef *(dux)* des Sarrasins, lui envoya, de concert avec les autres peuples voisins de l'Aquitaine, des députés chargés de demander la paix et de lui offrir des présents d'une magnificence royale. Le roi les ayant acceptés, les députés s'en retournèrent chez eux [1]. »

Ainsi parle le biographe de Louis le Débonnaire. Il s'agit maintenant d'examiner, ce récit et de faire, du même coup,

1. *Vita Ludov. Pii Imperatoris*, § V, ap. Bouquet, VI, 89.

justice des commentaires erronés dont on le contamine depuis le siècle passé.

La charte d'Alaon fait mention d'un Adalaric (*Adalaricus*), et le donne comme le fils d'un personnage fabuleux, Lupus II, dont le père ne serait autre que Gaifier (Waïfre), dernier duc bénéficiaire d'Aquitaine. Toujours d'après la charte apocryphe, ce Lupus II aurait été pendu, sur l'ordre de Charlemagne, pour avoir attaqué, en 778, l'arrière-garde de l'armée des Francs, quant elle rentrait d'Espagne en Gaule par les défilés des Pyrénées occidentales. Mais aucun texte annaliste contemporain ne raconte rien de pareil. Nous verrons, en temps utile, que c'est un jalon dont l'auteur de la charte a tâché de tirer parti en vue de la pendaison d'un Vascon anonyme ordonnée en 812 par Louis le Débonnaire, revenant aussi d'Espagne en Gaule par les défilés des Pyrénées occidentales déjà franchies par son père. La fausse charte raconte en outre que ledit Alaric reçut de Charlemagne, en 778, une portion de l'héritage de son père et devint ainsi duc du lot à lui laissé. Ce personnage serait le même que l'Adeleric dont le biographe de Louis le Débonnaire a raconté les agissements de 787 à 790.

Telle est la doctrine courante. Mais quoi? La charte d'Alaon est un texte où le faussaire introduit souvent des faits vrais pour faire accepter d'autant mieux tout le surplus. Le duché bénéficiaire de Vasconie, qui certainement existait encore en 769, et peut-être en 778, ne fut donc pas, comme on l'a dit, confisqué à cette dernière date par Charlemagne, au détriment d'un Lupus II, et partiellement octroyé à un Adalaric, son prétendu fils. Ce dernier est par conséquent à rayer de la liste des ducs bénéficiaires de Vasconie. Et puis, je tiens à le répéter, la fausse charte dit *Adalericus*, et le biographe de Louis le Débonnaire, *Adelericus*. Notez bien que je ne chicane pas sur une lettre. Dans le texte précité Chorson et Guillaume sont nettement présentés comme des ducs de Toulouse. Or, il n'en est jamais ainsi d'Alderic, pourtant désigné quatre fois : *cujusdam Wasconis nomine Alderici*, — *Wasco*, — *Adelericus*, — *Adelerici*. Ce personnage n'était donc qu'un Vascon. On a dit, je le sais, que pour attaquer le duc Chorson et s'emparer de lui, Adeleric devait disposer de forces considérables. Mais le fait est que le texte précité ne contient rien de pareil, et c'est ici le seul dont nous disposions. Ce texte atteste, au contraire,

que notre Vascon s'empara de Chorson par ruse (*dolo*) et exigea de lui des serments. Il n'y eut donc pas entre eux la moindre bataille. Mais où le duc fut-il ainsi capturé? Le Grand comté des Vascons, ceux de Vasconie Citérieure, de Bigorre, celui de Comminges et Couserans, existaient assurément dans notre Sud-Ouest, au temps des rois d'Aquitaine. Mais ces pays étaient à coup sûr trop éloignés de Toulouse pour qu'on pût y attirer Chorson et s'emparer de sa personne. Un autre comté, celui de Fezensac (*comitatus Fedeutiacus*), se trouvait aussi dans notre région. Nous le verrons plus bas mentionné en 801, comme le théâtre d'une révolte des Vascons. Or, ce Fezensac était contigu au Toulousain et sis à peu de distance de Toulouse. Il ne faudrait pourtant pas faire d'Adeleric un comte bénéficiaire de Fezensac. Si ce personnage l'avait été réellement, le biographe de Louis le Débonnaire qui mentionne le premier ce district en 801, l'aurait certainement signalé auparavant, je veux dire entre 787 et 790. Et puis, nous verrons qu'avant 801, le Fezensac avait pour comte un homme nommé Burgondio, décédé à cette date, et dont le roi donna la charge à un certain Liutard. De là une insurrection des habitants du comté énergiquement comprimée, sans que le biographe de Louis le Débonnaire mentionne alors l'intervention du duc de Toulouse. Nous verrons aussi, en 812, Louis le Débonnaire ramener à l'obéissance les gens de la Vasconie citérieure, les Vascons ou Basques établis entre le cours inférieur de l'Adour et les Pyrénées. Ces deux faits suffiraient déjà à montrer que les ducs ou comtes de Toulouse n'exercèrent jamais aucune autorité dans tous les comtés situés dans l'ancien duché bénéficiaire de Vasconie sise à une certaine distance de leur gouvernement. Mais il n'en reste pas moins vrai qu'Adeleric était un Vascon, et qu'il traîta le duc Chorson comme nous savons. Adeleric devait donc habiter une portion de la Vasconie voisine du Toulousain. Privé de bien des informations dont chacun pourrait aujourd'hui profiter, Oïhenart n'en a pas moins entrevu, avec son grand sens divinatoire, qu'Adeleric demeurait dans la Vasconie ou Gascogne Toulousaine [1]. Mais quel est donc ce pays? Oïhenart entend par là tout le territoire représenté plus tard par le comté de l'Isle-Jourdain, la

1. OÏHENART, *Notit. utr. Vasconiae*, 530, 531, 532, 533.

vicomté de Gimoëz, la vicomté de Terride, la portion de la vicomté de Fezensaguet sise sur la rive droite de l'Arrats, la judicature de Verdun, comprise dans la sénéchaussée de Toulouse, et les châtellenies de Muret et de Samatan, sises dans le Toulousain, mais inféodées d'assez bonne heure par les comtes de ce pays à ceux de Comminges. Toujours d'après Oïhenart, le nom de *Gasconia Talosana* ou Gascogne Toulousaine viendrait de ce que les Vascons ou Basques cispyrénéens dont Grégoire de Tours raconte, pour l'année 587, les déprédations dans la Basse-Novempopulanie. L'auteur de la *Notitia utriusque Vasconiæ* tient cette entreprise pour une véritable conquête, non seulement de toute la région novempopulanienne, mais aussi des parties susindiquées du Toulousain, plus la portion du diocèse primitif d'Agen sise sur la rive gauche de la Garonne. Les ducs carolingiens de Toulouse, affirme notre érudit, auraient soumis à leur autorité toutes les régions susnommées. Voilà pourquoi les comtes féodaux de Toulouse, je veux dire ceux de la maison de Saint-Gilles et leurs ayants droit, étendirent leur domination sur les pays susnommés.

Telle est la doctrine d'Oïhenart, et il importe de la discuter. En ce qui touche la prétendue conquête de toute la Novempopulanie par les Vascons Pyrénéens, en 587, j'ai déjà prouvé ailleurs que Grégoire de Tours n'atteste rien de pareil. Il n'y a jamais eu de conquête, mais simplement un duché bénéficiaire de Vasconie, créé en 602, et qui persista certainement jusqu'en 769, peut-être même jusqu'en 778. Ce duché avait exactement la même étendue que la province romaine de Novempopulanie, sauf les réserves par moi faites au sujet de la *civitas Boatium*. Donc, Oïhenart et les innombrables auteurs qui l'ont suivi se trompent sur ce point spécial. Le petit nombre de critiques dont l'opinion m'importe réellement, m'a donné raison à ce sujet. Et puis, Oïhenart ne prend pas garde qu'il tombe dans une contradiction manifeste. En effet, si ces Basques ou Vascons cispyrénéens avaient réellement été capables de conquérir, outre la Novempopulanie, une portion du Toulousain et de l'Agenais, comment les ducs bénéficiaires de Toulouse, impuissants à repousser ces envahisseurs, auraient-ils eu ensuite la force de leur enlever une portion de leurs prétendues conquêtes? Certes, je ne nie pas que les comtes féodaux de Toulouse aient pos-

sédé, sur les territoires dont s'agit, des droits qu'il faut étudier de près. Voilà ce que je tâcherai de faire dans un mémoire spécialement consacré à la *Géographie historique du Sud-Ouest de la Gaule, depuis la création du royaume d'Aquitaine, jusqu'à l'avènement de Sanche Ier, dit Mitarra, premier duc héréditaire de Gascogne.* Dans les régions dont s'agit, la maison de Saint-Gilles et ses ayants droit ne pouvaient donc tenir leur pouvoir que d'un ordre de choses dont témoigne, à diverses dates, tout un ensemble de documents. Sous condition d'invoquer ces pièces en temps utile, je me crois donc autorisé, d'ores et déjà, à aller plus loin qu'Oïhenart, et à reculer plus avant dans la portion orientale de l'ancien duché bénéficiaire de Vasconie la domination des comtes de Toulouse au temps des rois d'Aquitaine. C'est peut-être à cause de l'étendue de leur gouvernement que les chroniqueurs carolingiens leur donnent, dès l'origine, le titre de duc concurremment avec celui de comte. Au cours de mes études carolingiennes, nous verrons qu'il en était de même pour les gouverneurs du grand comté des Vascons.

Adeleric s'empara donc de Chorson dans une partie indéterminée de la Vasconie Toulousaine, retranchée de l'ancien duché bénéficiaire de Vasconie et annexée au comté de Toulouse en 769, ou plus vraisemblablement en 778.

Nous savons que Chorson fut remplacé, comme duc ou comte de Toulouse. Quant à Adeleric, nous savons aussi qu'il fut exilé pour toujours. Il n'est plus fait désormais mention de lui dans l'histoire. Seule la fausse charte d'Alaon qui le donne comme un fils du fabuleux Lupus II, le fait passer en Espagne et périr en 812, dans des circonstances qui seront rapportées sous cette date.

Parmi les chefs musulmans qui vinrent à la première diète de Toulouse et firent leur soumission à Louis, figure nommément Abou Tahir, gouverneur de Huesca. Peut-être Zaidoun, gouverneur de Barcelone, se rendit-il aussi à cette assemblée. Ces Sarrasins de marque avaient à coup sûr guerroyé contre les chefs Francs, et même ils leur avaient enlevé Gerone avec quelques autres places. Ils avaient donc tout intérêt à faire approuver leur conduite par le roi dont ils reconnaissaient plus ou moins la domination. En tous cas ils repoussaient celle d'El Hichâm, qui préparait alors une rude campagne contre l'Aquitaine. Fauriel prend sur lui de

supposer qu'ils pouvaient avoir servi d'auxiliaires aux Vascons, dans la guerre qui, d'après lui, eut lieu entre Adeleric et Chorson, duc de Toulouse [1]. Mais quoi ? J'ai montré qu'Adeleric ne batailla pas contre Chorson. Il l'attira simplement dans un piège et lui dicta les conditions que l'on sait. Ainsi tombe l'hypothèse de Fauriel.

§ XI. Guillaume, duc de Toulouse et les Vascons (791). — Dans le précédent paragraphe, j'ai cité tout le passage du biographe de Louis le Débonnaire concernant les rapports du duc Guillaume avec les Vascons. Guillaume, surnommé plus tard de Gelone, était apparenté, dit-on, à la famille impériale; mais on ne dit pas de quel côté ni à quel degré. Son père était le comte Théodoric, et sa mère se nommait Aldone. Théodoric avait servi d'abord contre les Saxons. Puis, il obtint au-delà du Rhin, le duché des Francs Ripuaires. Certains ont même annoncé, sans preuves, qu'il fut duc de Septimanie ou vicomte de Narbonne.

Guillaume avait grandi près de Charlemagne, qui lui confia tour à tour les charges de comte du palais, de chef de la première cohorte de sa garde, et finalement lui donna le duché ou comté de Toulouse. Le successeur de Chorson était un homme de haute valeur. Nous avons vu qu'il réussit à réduire les Vascons tant par la ruse que par la force (*tam astu quam viribus*). Cela dut, à coup sûr, lui prendre un certain temps. Mais de quels Vascons s'agit-il ici ? Le texte précité ne laisse aucun doute. Il n'est évidemment question que des habitants de la Vasconie Toulousaine dont j'ai parlé, et chez lesquels Adeleric avait préparé et exécuté son entreprise contre Chorson. Tout ce que nous savons de Guillaume ne permet pas d'ailleurs de douter qu'il ne fût investi, en Aquitaine, d'une autorité bien supérieure à celle de son prédécesseur.

§ XII. Campagne de Louis en Germanie (791). — En 791, Louis partit pour la Germanie avec quelques troupes d'Aquitaine qu'il conduisait à son père. Il arriva à Ingelheim et ensuite à Ratisbonne. Le petit roi, qui avait alors treize ans, ceignit l'épée et accompagna son père, avec les Aquitains, qui le servirent au début de la guerre contre les Avares. Il passa l'hiver dans le pays, tandis que son père poursuivait l'ennemi [2].

1. Fauriel, *Hist. de la Gaule méridionale*, III, 370.
2. *Vit. Ludov. Pii.* ap. Bouquet, VI, 89.

§ XIII. Examen de l'authenticité du concile de Narbonne. — Les savants qui croient à l'authenticité du concile de Narbonne ne sont pas d'accord sur la date de la réunion de cette assemblée. Les uns la fixent en 788, d'autres en 789. Certains se prononcent pour 791. Il y en a qui la retardent jusqu'à 793. Avant d'aborder l'examen de ce difficile problème, le lecteur me permettra de réveiller les souvenirs de quelques points d'histoire qui faciliteront grandement mon argumentation. La chose m'est ici d'autant plus facile, que je vais bénéficier presque toujours des recherches d'un érudit tel que M. l'abbé Duchesne [1].

Parlons d'abord des provinces métropolitaines d'Arles, de Vienne et de Narbonne.

M. l'abbé Duchesne a clairement prouvé que cette circonscription varia sept fois de 417 à 1494. Elle fut même abolie de 419 à 445. De ces divers changements, je n'ai besoin d'en signaler ici qu'un seul. C'est que, de 523 à 794, ladite province engloba, comme de 417 à 419, toute l'ancienne *Gallia Narbonensis* (Viennoise, Narbonnaise Ire, Narbonnaise IIe) avec les deux provinces alpines. Il faut pourtant en distraire, de 523 à 594, les évêchés de Viviers et de Die, compris dans la province de Vienne constituée en 450, et englobant alors les évêchés de Vienne, Genève, Grenoble, Valence et Tarentaise. M. l'abbé Duchesne a aussi très solidement prouvé qu'à l'origine les Métropolitains d'Arles étaient en quelque sorte des primats, que le pape faisait d'eux des espèces d'intermédiaires entre l'épiscopat des Gaules et le siège apostolique. Il a également démontré que la primatie d'Arles s'éclipsa dès 419. La province métropolitaine de Narbonne, créée vers 445, équivalait alors à la Narbonnaise Ire, et comprenait les évêchés de Narbonne, Toulouse, Nîmes, Lodève et Béziers. « Aussi loin qu'on peut remonter, c'est-à-dire dès la première moitié du ve siècle, l'évêché d'Uzès gravite autour de la Métropole d'Arles. — La conquête de l'Aquitaine par les Francs, au temps de Clovis et de Théodebert, rejeta les Wisigoths au-delà des Corbières et des Cévennes. Toulouse devint ville franque et Uzès aussi. La ville de Nîmes resta aux

1. Abbé Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, I, 1re partie, ch. ii, p. 68-134, *Les métropoles et la primatie d'Arles*, ch. iii, p. 144-245. *L'histoire épiscopale de Vienne*, ch. ix, p. 289-354. *La province de Narbonne*, p. 289-309.



Wisigoths; mais une partie de son territoire ayant été conquise par les Francs, il y fut fondé un évêché spécial, celui d'*Arisitum*. Lodève, temporairement annexé, repassa, avant 589, dans l'obédience gothique. Au VIIe siècle, les notices espagnoles décrivent la province de Narbonne comme composée des diocèses de Narbonne, Elne, Carcassonne, Béziers, Lodève, Agde, Maguelonne et Nîmes. — Quand la Septimanie, conquise sur les Wisigoths par les Arabes, fut rattachée à l'empire franc (759), les sièges de Toulouse et d'Uzès rentrèrent naturellement dans l'obédience de Narbonne. — D'autre part, un certain nombre d'évêchés transpyrénéens de l'ancienne province de Taragonne avaient été à la France par les conquêtes de Charlemagne et de Louis le Pieux. Ils furent rattachés à la métropole de Narbonne, et cette situation dura jusqu'à la fin du XIe siècle. Les évêchés étaient ceux d'Urgel, de Vich *(Ausona)*, de Girone *(Gerunda)* et de Barcelone. Outre ces anciens sièges, les conciles wisigoths du VIe et du VIIe siècle nous en présentent, pour la même région, deux autres, ceux d'*Empuriæ* (Ampurias) et d'*Egara*. Le diocèse d'Empuriæ fut adjoint à celui de Girone, le diocèse d'Egara à celui de Barcelone. La province de Narbonne atteignit alors sa plus grande extension ; elle compta jusqu'à treize suffragants : Toulouse, Nîmes, Béziers, Lodève, Uzès, Carcassonne, Agde, Maguelonne, Elne, Girone, Barcelone, Vich, Urgel. — Au Xe siècle, deux tentatives se produisirent pour reconstituer en Catalogne une province ecclésiastique autonome. L'abbé de Montserrat, Césaire, se fit sacrer évêque de Taragone par les évêques de Galice ; il essaya même de faire légaliser sa promotion par le pape Jean XII. Atton, évêque de Vich, réussit temporairement là où Césaire avait échoué : le pape Jean XIII releva, en 977, les droits métropolitains en faveur du siège de Vich. Mais il ne fut pas donné suite à cette entreprise, l'archevêque de Narbonne conserva ses suffragants transpyrénéens jusqu'à la fin du XIe siècle. En 1091, Urbain II reprit un moment le dessein de Jean XIII; puis un nouveau sursis intervint. On attendit que Tarragone, qui était encore en ruines et au pouvoir des Maures, fut reconquise et rebâtie. Cela fait, le pape Gelase II conféra, en 1118, le titre de métropolitain de Tarragone à l'évêque de Barcelone Adegar; après la mort de celui-ci, les deux diocèses furent séparés et la juridiction de Tarra-

gone reprit son ancien fonctionnement, suspendu pendant quatre siècles [1]. »

Voilà pour les provinces d'Arles, de Vienne et de Narbonne. Maintenant quelques mots sur Félix d'Urgel.

Cet hérésiarque, évêque d'Urgel, en Catalogne, enseignait que, selon l'humanité, Jésus-Christ n'était que le fils adoptif de Dieu, comme les hommes sont appelés dans l'Ecriture « enfants de Dieu ». Selon Félix, le nom de fils de Dieu n'était qu'une manière d'exprimer plus particulièrement le choix que Dieu avait fait de l'humanité de Jésus-Christ.

Les Musulmans, devenus maîtres de l'Espagne, laissèrent aux chrétiens des juges de leur religion et firent généralement preuve envers les autres cultes d'une grande tolérance. Ainsi, la Péninsule se trouva pleine de juifs, de mahométans, de chrétiens qui cherchaient réciproquement à se convertir. On sait que l'article fondamental de la foi musulmane gît dans l'unité de Dieu. Pour eux, Jésus-Christ n'est qu'un prophète. Au temps de Félix, les juifs espagnols avaient à peu près les mêmes croyances qu'aujourd'hui. Ainsi, mahométans et juifs refusaient à Jésus-Christ le titre de fils de Dieu. Pour leur répondre, sans altérer le dogme, les chrétiens disaient qu'il n'était pas le fils de Dieu par sa nature, mais par adoption. Il paraît que cette réponse, adoptée par des prêtres de Cordoue, était alors assez commune dans la Péninsule. Élipand, évêque de Tolède, qui avait été disciple de Félix d'Urgel, le consulta pour savoir si Jésus-Christ était le fils adoptif ou naturel de Dieu. L'évêque d'Urgel lui répondit que, selon la nature humaine, Jésus-Christ était le fils adoptif ou « nuncupatif » de Dieu, et il soutint cette opinion dans ses écrits, avec force développements et considérations, qu'il serait trop long et d'ailleurs sans profit d'exposer ici. Félix fut condamné par le concile de Ratisbonne (792), où il abjura sa doctrine hétérodoxe, sauf à la reprendre après être rentré dans son diocèse. On le cita successivement aux conciles de Frioul (791), de Ratisbonne (792), et enfin à celui de Francfort (794) où il fut déposé de l'épiscopat, à raison de ses fréquentes rechutes, et relégué à Lyon pour le reste de sa vie, qu'il finit dans ses sentiments hétérodoxes.

Tels sont les faits sur lesquels je tenais à rafraîchir la mé-

1. Abbé Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, I, 229-291.

moire du lecteur. Et maintenant, parlons du concile de Narbonne. Voici d'abord, à ce sujet, la doctrine de M. l'abbé Duchesne :

« Concile de Narbonne sous Charlemagne. — Les dates de ce concile sont contradictoires ; on y marque l'an 788 l'indiction XII (789), l'an 23 de Charlemagne (791); Charlemagne y est qualifié d'empereur (801-813). Parmi les raisons pour lesquelles l'assemblée se dit comvoquée, deux, l'hérésie de Félix d'Urgel et la situation du diocèse de Vich (Ausona), sont sûrement inventées. Cependant les signatures, au nombre de vingt-huit, toutes d'évêques des provinces de Narbonne, Arles, Vienne, Eauze, ne semblent pas apocryphes. Quelques-unes sont d'évêques de ce temps-là, connus par d'autres documents. Elles auront pu être relevées au bas de quelque privilège, ou même d'un concile réellement tenu à Narbonne vers 790 pour régler des querelles de circonscription comme celles qui mettaient en conflit avec le métropolitain ses deux suffragants d'Elne et de Béziers ; celles-ci sont mentionnées dans le document tel que nous l'avons [1]. »

Ainsi dit M. l'abbé Duchesne. Maintenant, je me hasarde à raisonner pour mon propre compte.

J'ai déjà dit qu'on assigne diverses dates (788, 789, 791, 793) au concile de Narbonne. Les actes dont nous disposons marquent que cette assemblée s'est tenue le 27 juin 788, indiction 12° (*anno incarnationis dominicæ DCCLVIII*), de la vingt-troisième année de l'empereur Charles (*indictione XII gloriosissimo quoque domino imperatore Karolo regnante ann. XXIII V. Kal. Jul.* [2]). Or, toutes ces époques se contredisent pour quatre raisons : 1° l'année 778 était l'indiction 11e ; 2° Charlemagne n'était pas encore empereur ; 3° il n'obtint l'empire que durant la vingtième année de son règne ; 4° les documents contemporains qui font mention de l'hérésiarque Félix d'Urgel, en Espagne, n'attestent nulle part que sa doctrine ait été proscrite au concile de Narbonne, ni qu'il s'y soit rétracté, comme cela aurait dû être, puisqu'il n'y fut pas condamné. Bien plus, il figure parmi les prélats souscripteurs des actes (*Felix episcopus Urgellitanæ sedis subscripsi*). Il n'y a donc pas lieu d'accepter, cette fois, l'opinion contraire

1. Abbé Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, I, Appendice, 353.
2. Mansi, *Coll. concil.* XIII, 822-826.

12



de Baluze dans les additions au livre de Marca, *De concordia sacerdotii et imperii*, II, 163. Les auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc*, qui croient à la tenue de ce concile, sont pourtant obligés de confesser ce qui suit : « Quoique le fragment qui nous reste soit de 788, on est persuadé [1] cependant que la date a été ajoutée parce qu'elle ne s'accorde pas avec la troisième année du règne de ce prince, et qu'on lui donne d'ailleurs mal à propos le titre d'empereur, ce qui fait que quelques critiques [2] doutent de l'authenticité de ce fragment [3]. »

Voilà déjà des choses bien inquiétantes. Poursuivons.

D'après les actes du concile de Narbonne, vingt-six évêques se seraient réunis dans l'église des Saints Just et Pasteur, sous la présidence de Daniel, métropolitain de cette ville, en présence d'Elipand, archevêque d'Arles. Or, nous savons, par les recherches de M. l'abbé Duchesne, que les métropolitains d'Arles exercèrent un droit de primatie sur tout le Sud-Ouest de la Gaule dans lequel je comprends la future province métropolitaine de Narbonne. Mais si ce droit s'éclipsa vers 419, il est impossible d'admettre que les prélats de cette ville n'en gardassent pas bonne mémoire aux ve, vi^e, viie et viiie siècles. C'est pourquoi je ne saurais admettre qu'au concile de Narbonne dont s'agit, l'un de ces prélats, Elipand, eut laissé Daniel archevêque de Nabonne prendre la présidence du concile, où aurait figuré Arichus, évêque de Toulouse. Mais il est démontré que depuis la conquête de cette ville par Clovis Ier, ses prélats étaient passés sous la suprématie des archevêques de Bourges et retournés, au ixe ou au commencement du xe siècle, sous la juridiction des métropolitains de Narbonne. Il faudrait donc admettre sans preuves, sinon sans quelques apparences, que l'évêché de Toulouse était retourné sous l'autorité de l'archevêque de Narbonne, après la conquête de la Septimanie, faite par Pépin aux dépens des Wisigoths. Mais ces apparences sont détruites par les suscriptions de quelques prélats de la province ecclésiastique d'Eauze, dont l'appel et la présence à Narbonne ne peuvent s'expliquer d'au-

1. Le Cointe, *Ann. eccl. Franc.*, ad ann. 791, n° 11 et seq. Cf. Fleury, *Hist. eccles.* IX, 585.
2. Pagi, ad ann. 78, n° 11.
3. *Hist. génér. de Languedoc,* liv. IX, ch. xv.

cune façon. Ce sont Francolinus de Couserans, Asinarius d'Aire-sur-l'Adour, et Abraham Comminges [1].

A ces motifs de légitime suspicion, ajoutez encore que, de toutes les prétendues décisions du concile de Narbonne, il ne nous reste que celle qui a trait à l'étendue de la juridiction du diocèse de cette ville, alors contestée par Wenedurius, évêque d'Elne, qui réclamait une partie du Razès, et vraisemblablement aussi le Capcir, tandis qu'Alfagarius, prélat de Béziers, revendiquait le territoire sis aux environs de la rivière de l'Orb. Les actes du concile donnent raison à Daniel de Narbonne. S'ils sont faux, comme sembleraient l'indiquer les invraisemblances plus haut signalées, l'intérêt de cette supercherie s'expliquerait aisément par les avantages qui devaient en résulter pour l'archevêché de Narbonne. En ce cas, les noms des prélats souscripteurs, uniquement mentionnés dans la pièce suspecte, et en particulier ceux des évêques de Couserans, d'Aire-sur-l'Adour et de Comminges, sont loin de prouver sans conteste que ces personnages ont réellement existé.

Objection finale. Les évêques du concile de Narbonne décident que le métropolitain de cette ville conservera sa juridiction immédiate sur la ville ou le diocèse d'Ausone et de Vich, dans la Marche d'Espagne. Mais cette décision était absolument inutile, puisque la suprématie dudit métropolitain s'étendait alors sur tous les autres évêchés de ladite Marche Il est, en effet, amplement prouvé que lors de la conquête de la Tarraconnaise par les Musulmans, Tarragone, sa métropole, fut ruinée, de même que d'autres villes épiscopales, et notamment celle d'Ausonne, sur les ruines de laquelle on bâtit depuis la ville de Vich, en Catalogne. Après les conquêtes des Francs au-delà des Pyrénées, tous les évêchés de Catalogne demeurèrent longtemps soumis aux métropolitains de Narbonne, de même que ceux de l'Aragon et de la Navarre passèrent sous la suprématie des métropolitains d'Eauze, dont les droits passèrent plus tard aux archevêques d'Auch. Ainsi, c'était en vertu d'un ordre établi pour tous les diocèses de Catalogne que les évêques d'Ausone ou de Vich se trouvaient alors suffragants des prélats de Narbonne. Il était donc sans

1. Ego Francolinus Conseranensis episcopus subscripsi. — Ego Asinarius Vicujuliensis, subscripsi. — Abraham Commenensæ (forte *Convenensæ*) sedis episcopus, subscripsi. *Concil. Narbon.* ap. Mansi, *Concil.* XIII, 823-824.



ntérêt de statuer spécialement, dans le concile, sur une situaition si simple et si correcte.

Dans un passage précité, M. l'abbé Duchesne fait observer que, parmi les vingt-huit évêques qui souscrivirent au concile de Narbonne, certains se trouvent nommés dans d'autres textes. Aucun doute n'est donc permis relativement à cette catégorie de prélats. Il m'en coûterait pourtant d'étendre cette certitude à tous les autres évêques. Sans sortir de notre Sud-Ouest, nous trouvons, en effet, d'assez nombreux exemples de textes fabriqués à des dates plus ou moins anciennes. Pour les rendre plus aisément acceptables, les faussaires y ont introduit la mention de personnages incontestablement historiques. Mais pour tous les autres prélats, abbés et seigneurs y dénommés, nous n'avons d'autres informations que les pièces apocryphes. Reste à savoir s'il n'en est pas de même pour les actes du concile de Narbonne. L'hésitation, pour ne pas dire plus, me semble largement permise. En tous cas, je me demande ce que pouvaient être venus faire là trois évêques de la province d'Eauze, Francolinus de Couserans, Asinaire d'Aire-sur-l'Adour, et Abraham de Comminges? Ils étaient là sans intérêt aussi bien que sans qualité. Ajoutez que leur existence est uniquement attestée par leurs suscriptions aux actes dudit concile. Dans ces conditions, je me demande si les auteurs du *Gallia christiana*, et tous ceux qui ont suivi leurs doctrines, étaient en droit de donner comme d'incontestables personnages historiques les trois prélats susnommés.

§ XIV. Le roi Louis retourne de Germanie en Aquitaine (793). — Louis retourna dans son royaume durant l'automne de l'année 793. De là, il s'en alla visiter son frère Pépin, roi d'Italie, emmenant avec lui des troupes, pour concourir à une expédition contre les gens de Bénévent. Puis, les deux rois allèrent trouver Charlemagne, auprès duquel Louis passa l'été, l'automne et l'hiver.

Au-delà des Pyrénées, El Hescham s'inquiétait autant que jamais d'étendre sa domination sur le reste de l'Espagne et sur le midi de la Gaule. Dès 791, il avait organisé son armée, avec quarante mille hommes. Un de ses généraux, Abd el Wahib ben Mongeib, avait marché sur les Asturies, où régnait alors Bermude Ier, y avait remporté de grands succès et s'en était retourné avec un fort très butin. Vers la même époque, un autre général du roi de Cordoue, Abdalla

ben Abd el Melik, s'était porté contre la Septimanie avec des forces imposantes, et l'avait pillée sans rencontrer de résistance. On a dit que, l'année suivante, Abd el Wahib tomba sur l'une et l'autre Vasconie, dont les habitants terrifiés se retirèrent dans les cavernes des montagnes [1]. Mais je laisse à Conde et à Llorente toute la responsabilité de ces affirmations, qu'ils ne prouvent aucunement. Enfin, et toujours en 792, l'autre armée du roi de Cordoue battit les chrétiens des Asturies. El Hescham, on le voit, avait tiré bon parti des embarras de Charlemagne.

Il est vrai qu'en 793, les Asturiens surprirent les musulmans dans une embuscade et reprirent le butin fait dans leur pays. Mais, sur d'autres points, les Sarrasins poursuivirent leurs avantages. Abd el Melik proclama la guerre sainte, réunit une armée nombreuse, assiégea et prit Gerone, dont tous les habitants furent massacrés. Puis, il franchit les Pyrénées, s'empara, dit-on, de Narbonne, et extermina tous ses défenseurs, en nombre si grand que, selon le dire d'un auteur arabe, « Dieu seul qui les avait créés pouvait en dire le nombre ». Mais la vérité est que les faubourgs seuls de la ville furent pris et saccagés. Cela fait, les Sarrasins se portèrent vers Carcassonne, où les attendait Guillaume, duc d'Aquitaine. Les Musulmans franchirent la petite rivière de l'Orbieu, et la bataille s'engagea, probablement dans la vallée de Villedaigne, un peu en amont de l'endroit où ce cours d'eau tombe dans l'Aude. Mais les meilleures troupes des Aquitains étaient alors en Italie avec Louis. Le duc Guillaume ne disposait que de forces insuffisantes et mal aguerries. Guillaume fut donc battu. Tout ce qu'il put faire, après la défection très probable de plusieurs comtes, fut de ramener jusqu'à Narbonne, et sans être inquiété, les débris de son armée.

Le roi Louis était encore auprès de son père, quand s'assembla le concile de Francfort, où fut jugé, avec le concours du savant Alcuin, l'hérésiarque Félix d'Urgel.

§ XV. Réforme de l'administration domaniale en Aquitaine (795). — Au printemps de l'année 795, Louis se trouvant encore auprès de son père, celui-ci « lui demanda comment il arrivait qu'étant roi il fût si parcimonieux dans son inté-

1. Conde, *Historia de la dominacion de las Arabes en España*, Llorente, *Historia de las Provincias Vascongadas*.



rieur, qu'il ne donnât rien, pas même sa bénédiction, à moins qu'on ne la lui demandât. Il apprit de lui, à cette occasion, que les grands, ne s'occupant que de leurs intérêts privés et négligeant les intérêts publics, les biens de l'État avaient été convertis en propriétés particulières, d'où il arrivait que le prince, seigneur seulement de nom, manquait presque de tout. Voulant donc remédier à cette pénurie, mais craignant que l'attachement des nobles envers son fils n'en souffrît quelque atteinte, s'il leur enlevait, par mesure de prudence, ce qu'ils avaient obtenu de son imprévoyance, Charles envoya auprès de lui ses commissaires, savoir Willebert, qui fut, dans la suite, archevêque de Rouen, et le comte Richard, intendant de ses domaines, avec ordre de faire retourner au service public tous les domaines ruraux précédemment affectés à l'usage du roi : ce qui fut exécuté.

« Cette institution faite, le roi Louis donna aussitôt une preuve de sa sagesse, et mit au jour toute l'humanité qui lui était naturelle. Il décida qu'il passerait ses hivers dans quatre habitations différentes ; de telle façon qu'au bout de trois années écoulées, il choisirait successivement pour séjourner durant l'hiver la quatrième de l'une de ces habitations savoir Doué *(Theotuadum)*, Casseuil *(Cassinogilum)*, Audiac *(Audiacum)*, et *Evrogilum* [1] » dont la position reste incertaine.

Tout porte à croire que les mesures prises par Charlemagne pour mettre de l'ordre dans les finances de Louis et l'envoi de *missi dominici* en Aquitaine eurent de rapides et bons résultats. Il fut, en effet, arrêté, dès 795, que le roi d'Aquitaine passerait un hiver dans chacune des quatre villas royales, en commençant par Doué. Les approvisionnements militaires *(foderum, annona militaris)* avaient donné lieu à des collisions entre les gens de guerre et les habtiants de diverses localités, notamment à Ahun dans la Marche. Ces contributions ne restèrent plus désormais à la charge du peuple. Les Albigeois furent aussi délivrés d'un tribut qu'ils payaient en vin et en farine. Les mesures relatives aux approvisionnements militaires furent même jugées si bonnes que Charlemagne les adopta pour son propre compte.

§ XVI. Situation des Sarrasins en Espagne et dans le Midi de la Gaule après la mort d'El Hicham (796-797). — El Hi-

1. *Vit. Ludov. Pii Imp.*, ap. Bouquet, VI, 90.

châm, roi de Cordoue, venait de mourir (796), laissant pour lui succéder son fils unique El Hakem, âgé de vingt-cinq ans. C'est à celui-ci que les chroniques chrétiennes donnent le nom d'Aboulaz, qui n'était pourtant qu'un de ses surnoms. Les deux oncles paternels de ce jeune homme, Soliman et Abdalla, convoitaient le pouvoir suprême. Soliman, qui se trouvait alors en Afrique, y recruta rapidement de nombreux aventuriers. Puis, il partit pour Tolède, où son frère comptait force partisans. Mais Abdalla ne voulut prendre aucune résolution avant d'avoir conféré avec Charlemagne. Il partit donc pour Aix-la-Chapelle, où Louis l'accompagna peut-être. En tous cas, il était alors dans cette ville, où le chef musulman eut de nombreux entretiens avec Charlemagne. Ce prince ne semble avoir pris sa résolution définitive qu'au commencement de l'année 797, époque où Abdalla quitta Aix-la-Chapelle en compagnie de Louis qui, sur l'ordre de son père, l'accompagna jusqu'aux défilés des Pyrénées. Puis, le Sarrasin traversa rapidement la Péninsule pour arriver aux bords du Tage, et souleva ses partisans. Aussitôt, son frère Soliman et ses aventuriers africains se portèrent sur Tolède, qui leur fut livrée. Trois autres places tombèrent aussi au pouvoir des rebelles.

En même temps Louis, avec qui ces dispositions avaient été concertées, rassemblait une armée sous les ordres de Guillaume d'Aquitaine. Guillaume reprit Narbonne aux musulmans, franchit les Pyrénées et s'empara, dans la Marche d'Espagne, de plusieurs villes où les Sarrasins tenaient garnison, et notamment de Gerone. Deux chefs musulmans de la frontière, Bakhoul et Aboutahir, essayèrent d'arrêter Guillaume ; mais il les battit complètement, et poursuivit sa route, en longeant le littoral, vers l'embouchure de l'Èbre, où les chefs sarrasins, de ces pays firent semblant de se soumettre. Ainsi, l'armée franque ayant marché sur Lérida, et de là sur Huesca. Les émirs de ces deux villes reconnurent l'autorité du roi d'Aquitaine, et déclarèrent tenir leurs gouvernements sous son obéissance [1]. Sur ces assurances les Francs se retirèrent de devant ces deux places, les réputant ou feignant de les réputer conquises. Les événements posté-

1. CONDE, *Historia de la dominacion de los Arabes en España*, I, part. II, 30; EGINHART, *Ann.* ad ann. 889.



rieurs indiquent fort clairement qu'alors l'émir de Pampelune dut faire comme ceux de Lérida et de Huesca.

Il se passa quelque chose d'analogue à Barcelone, et les suites en furent plus graves. Un Sarrasin plein d'audace, Zaidoun, s'empara du gouvernement de la ville, protestant, devant les chef de l'armée franque, n'avoir fait ainsi que pour rendre Barcelone au roi Louis, dès sa première réclamation. Zaidoun poussa même les choses plus loin Il alla trouver Charlemagne et déclara se soumettre lui et sa ville, si bien que Louis considéra cette place comme une dépendance de son État [1].

Tel était l'état des choses entre l'Èbre et les Pyrénées, tandis qu'El Hakem, roi de Cordoue, cherchait à s'emparer de Tolède. Ce fut sous les murs de cette ville qu'il apprit la prise de Narbonne, de Gerone et la marche du duc d'Aquitaine sur Lérida. Son parti fut vite pris. Par ses ordres, un de ses généraux, Foteis ben Soliman, se mit à la tête d'un corps de ses troupes pour renforcer la frontière orientale, tandis le roi poursuivrait en personne le siège de Tolède. Fateis ben Soliman se hâta ; mais il était trop tard. Pour El Hakem, Pampelune, Osca, Lérida, étaient déjà perdues. Dans l'Espagne orientale, l'armée d'Aquitaine poursuivait sa marche victorieuse.

Voilà ce que le général sarrasin, qui se trouvait alors à Saragosse, fit savoir à El Hahem [2]. Sur-le-champ ce prince remit la conduite du siège de Tolède aux émirs de Cordoue et de Mérida, et partit vers les Pyrénées avec un corps formé de cavaliers d'élite. Mais les chrétiens n'étaient plus là. Tous les valis qui s'étaient déclarés sujets du roi d'Aquitaine dûrent alors reconnaître la souveraineté du roi de Cordoue, qui reprit Gerone, franchit les Pyrénées, fondit sur la Septimanie et poussa jusqu'à Narbonne, faisant, disent les auteurs arabes, décapiter tous les chrétiens qui tombaient en son pouvoir et emmenant prisonniers les femmes et les enfants.

Ces représailles valurent à El Hakem le surnom de Modzafer ou Victorieux. Pourtant elles ne lui profitèrent pas grandement. Tandis qu'il passait et repassait les Pyrénées, ses

1. Eginh., *Ann.*, ap. Bouquet, V, 212.
2. Conde, *Historia de la dominacion de los Arabes en España*, t. I, part. II, 30.

deux oncles, Soliman et Abdalla, se renforçaient dans l'Espagne méridionale. En 798 et 799, le roi de Cordoue dut employer toutes ses forces et se désintéresser de l'Espagne orientale. Le roi d'Aquitaine profita de cette diversion.

§ XVII. Le roi Louis convoque a Toulouse une seconde diète générale du royaume d'Aquitaine (798). — Cette assemblée fut tenue par Louis au commencement de l'année. Alphonse Ier, roi des Asturies, y envoya des députés, pour y resserrer son alliance avec le roi d'Aquitaine contre les Musulmans. On y vit aussi des messagers de Bakhoul, le chef sarrasin qui naguère avait été battu par les Aquitains, en essayant de leur barrer le passage à la frontière. Ils venaient, au nom de leur maître, demander la paix, et sans doute aussi se concerter avec Louis. Ce Bakhoul avait, dans une partie indéterminée des montagnes voisines de l'Aquitaine, en Cerdagne peut-être [1], un commandement militaire qui rendait son concours précieux. Je ne saurais dire si ce fut alors, ou dans une autre circonstance, que Hassan, émir de Huesca (Aragon), remit au roi Louis les clefs de cette ville en signe de soumission [2]. Bref, on prépara, dans le plaid de 798, une grande expédition contre les Sarrasins au-delà des Pyrénées [3].

Vers cette époque, Louis, à peine âgé de vingt ans, épousa à Toulouse Ermengarde, fille du duc Ingeramne [4].

§ XVIII. Expédition du roi Louis en Espagne (798). — Après son mariage, le roi Louis partit pour l'Espagne, où il reconstruisit Gerone et quelques autres villes, qui furent pourvues de garnisons [5].

Mais ce prince avait compris qu'afin de s'établir plus solidement au-delà des Pyrénées, il lui fallait avoir, outre Gerone, d'autres places assez fortes pour être à la fois des centres de résistance et des lieux de refuge. Dans les guerres antérieures, bien des villes importantes avaient été détruites ou démantelées. L'utilité de l'expédition de Louis consista donc à occuper d'abord les villes encore existantes ou à peu près détruites, puis à en relever les fortifications et à les pourvoir de garnisons commandées par des chefs francs. Ces chefs

1. Locis montuosis Aquitaniæ proximis principabatur. *Vit. Ludov. Pii Imp*, ap. Bouquet, VI, 90-91.
2. Eginh., *Ann.*, ap. Bouquet, VI, 23.
3. Astron., *Vit. Ludov. Pii Imp.*, ap. Bouquet, VI, 90-91.
4. Id., *Ibid.*, ap. Bouquet, VI, 91.
5. Id., *Ibid.* ap. Bouquet, VI, 91.



étaient placés sous l'autorité d'un comte nommé Borel, qui fut ainsi le premier gouverneur de ces contrées, désignées depuis sous le nom de Catalogne. Alors furent relevées de leurs ruines, Ausone (aujourd'hui Vich), Castro-Seres (aujourd'hui Caserres), ainsi que Gerone. Il semble qu'alors le roi d'Aquitaine, pour mieux assurer la défense, ait aussi placé des comtes et des soldats à Razès et à Fenouillède. Les habitants des villes restaurées reçurent d'importants privilèges, et partant se trouvèrent intéressés à appuyer leurs protecteurs contre les Sarrasins [1].

§ XIX. Première incursion des Normands en Aquitaine (800). — Le livre de Depping, *Histoire des expéditions des Normands*, publié sous Louis-Philippe, jouit encore, officiellement du moins, d'une certaine autorité. Je la lui conteste en ce qui touche l'Aquitaine, et surtout la Vasconie cispyrénéenne. Il y a là bien des erreurs et des lacunes, que je tâcherai de redresser ou de combler au cours de mes recherches ultérieures.

On sait que les Normands arrivaient de Scandinavie et de Saxe, montés sur leurs embarcations légères. Dès l'époque du Bas-Empire, ils avaient déjà paru sur les côtes de la Gaule. Les rois wisigoths et mérovingiens se bornèrent à repousser leurs attaques. En 720, treize navires chargés de pirates parurent sur les côtes de Flandre, où quelques chaumières furent brûlées. Forcés de regagner leurs embarcations, les Normands tentèrent de remonter le cours de la Seine ; mais ils furent encore chassés. Faisant alors voile au sud, ils arrivèrent à l'île de Bouin, sise dans la baie de Bourganeuf, incendièrent le village et s'en retournèrent chargés d'un grand butin.

En 800, ces forbans infestaient le littoral de toute la Gaule C'est pourquoi Charlemagne partit d'Aix-la-Chapelle dans le courant du mois de mars. Il visita les côtes, ordonna de rassembler une flotte et de fortifier les postes militaires. Cela n'empêcha pourtant pas les Normands de pousser leurs incursions jusqu'au littoral de l'Aquitaine où ils firent de grands ravages. Mais une centaine de ces pillards fut surprise sur la plage et massacrée par les gens du pays.

§ XX. Le roi Louis va trouver Charlemagne a Tours (800).

1. *Vit. Ludov. Pii Imp.*, ap. Bouquet, VI, 91.

— « L'empereur Charles, trouvant l'occasion favorable (car il n'était inquiété par aucune guerre extérieure), entreprit de parcourir les provinces maritimes de son royaume. Ce que le roi Louis ayant appris, il lui envoya à Rouen, Adhémar, pour le supplier de passer par l'Aquitaine, afin de visiter le royaume qu'il lui avait donné et de venir jusqu'à Casseuil *(Cassinogilus)*. L'empereur reçut cette demande avec bonté, en remercia son fils, mais refusa d'y souscrire, et lui ordonna même de venir le trouver à Tours. Son fils obéit, fut accueilli avec les plus grandes félicitations et le suivit, dans son retour en France, jusqu'à Vernon, où il s'en sépara pour retourner en Aquitaine [1]. »

Charlemagne dut séjourner à Tours plus longtemps qu'il ne croyait d'abord. Sa quatrième femme, Hildegarde, y tomba malade, et y mourut le 4 juin de l'an 800. Elle fut ensevelie dans la basilique de Saint-Martin. Le roi des Francs et son fils Louis visitèrent alors la portion la plus voisine du littoral.

§ XXI. Le roi Louis s'empare de Lérida (800). — En se séparant de son père à Tours, Louis se dirigea sur Toulouse, et y tint peut-être une diète. Puis, il partit en guerre contre les Sarrasins d'Espagne, parmi lesquels la discorde sévissait. Comme l'armée de Louis approchait de Barcelone, Zaidoun, gouverneur de cette ville, alla au-devant de lui et le reconnut pour son seigneur, tout en refusant de le laisser pénétrer dans la ville. Le roi, qui n'était pas assez fort pour s'en emparer, dissimula quelque temps. Puis, il tourna vers la rivière de Llobregat, dont le cours séparait alors la Marche d'Espagne du domaine des Musulmans, poussa jusqu'à Lérida, et s'empara de cette place, dont les remparts furent démolis, aussi bien que quelques châteaux des environs. Cela fait, Louis reprit le chemin de la Gaule par la vallée de la Cinca et arriva devant Huesca, ville de l'Aragon gouvernée par un chef nommé Azam, qui avait prétendu jusque-là reconnaître l'autorité de Charlemagne. Azam refusa néanmoins de livrer la place. En se retirant, Louis ne put que dévaster les territoires voisins.

§ XXII. Charlemagne proclamé empereur d'Occident (800). — Toujours en l'année 800, le roi Louis avait formé le projet d'accompagner son père en Italie. Il demeura pourtant en

1. Astron. *Vit. Ludov. Pii Imp.*, ap. Bouquet, VI, 91.

Aquitaine. Charlemagne, qui s'était rendu, au mois d'août, à Aix-la-Chapelle, y tint une diète générale. Puis, il gagna l'Italie à la tête d'une armée, pour y soumettre le duché de Bénévent. Cela fait, il se rendit à Rome, où le pape Léon III le proclama, en grande pompe, empereur d'Occident, le jour de la fête de Noël.

§ XXIII. Prétendu couronnement de Louis, roi d'Aquitaine, dans la basilique de Saint-Martial de Limoges (800). — On a prétendu qu'en l'an 800, Louis fut couronné roi d'Aquitaine dans la basilique de Saint-Martial de Limoges [1]. Cette affirmation repose uniquement sur ce fait qu'il existe, dit-on, dans un rituel gothique, un passage relatif à la bénédiction des ducs d'Aquitaine. Ce cérémonial leur aurait été appliqué, après avoir servi d'abord pour le couronnement des rois aquitains. Voici la prétendue traduction de ce passage :

Ordre de la bénédiction des ducs d'Aquitaine à l'église cathédrale de Limoges.

« Premièrement l'évêque doit venir en habit pontifical avec une chappe de soie, et tous ceux du chœur, aussi vêtus d'une chappe de soie, à la grande porte de l'église, ainsi qu'on a coutume de faire aux processions solennelles, avec le texte des évangiles, encensoirs et eau bénite, et couvert le duc d'un manteau de soie, disant cette oraison : « Dieu tout-« puissant, éternel gouverneur des choses célestes et terres-« tres, qui as daigné élever ce tien serviteur Richard en la « dignité ducale, octroie-nous qu'icelui nous délivre de toutes « les adversités, et nous donne paix ecclésiastique, et, par « ta bonté, il puisse parvenir à la joie de l'éternel repos. » — Le chœur répond : « *Amen.* » — « Seigneur Dieu, l'opé-« ration de l'effet de ta vertu assiste à notre office, afin que, « toi ouvrant monsieur notre duc Richard, a eslire en l'hon-« neur ducal, étant appuyé de ta grande puissance et garde, « il puisse défendre le peuple qui lui est sujet efficacement. »

« Après, l'évêque lui baille l'anneau de sainte Valérie, en disant : « Preñez icelui anneau, et par icelui connaissez en « vous la marque de la foi catholique ; car aujourd'hui vous

1. Besly, *Revue anglo-française*, 1re série, t. IV.

« êtes institué duc et prince d'Aquitaine, afin que, étant « heureux en armes et riche en foi, vous vous réjouissiez « au Seigneur des Seigneurs, auquel soit honneur et gloire. » — Répond : « *Amen.* »

« Après, l'évêque lui met le cercle d'or sur la tête, disant : « Dieu éternel tout-puissant, qui avez daigné élever cellui « Richard tien serviteur en l'honneur ducal, nous vous sup- « plions de lui donner secours mortel de ce siècle ; qu'il « puisse tellement disposer des sujets au commun salut de « tous, qu'il ne se dévoye du droit sentier de la vérité par « notre Seigneur J.-C. » — Répond : « *Amen.* »

« Après, l'évêque lui présente l'enseigne, disant : « Prends « la verge de la vertu et équité, par laquelle tu dois grati- « fier les bons et épouvanter les méchants, remettre les dé- « voyés au bon chemin, bailler la main à ceux qui sont tom- « bés, disperser les orgueilleux et relever les humbles et « avoir en haine iniquité. »

« Après, le duc, accoutré de telle façon, entrera dans l'église, l'évêque le soutenant et le chœur le suivant ; le chantre commencera à chanter cette antienne : *Honor*, *virtus*, etc. Le duc ira au grand autel et recevra l'épée de la main de l'évêque, et les éperons du doyen, l'évêque disant : « Prenez « le glaive pour la défense de la sainte Église de Dieu, qui « vous est divinement ordonnée, et soyez sauvement d'icelui « duquel le psalmiste a prophétisé, disant : Ceinturez votre « épée sur votre cuisse très virilement, afin qu'en icelle, et « par icelui qui est le Seigneur des Seigneurs, vous exer- « ciez la force d'équité et défendiez la sainte église de Dieu « et les fidèles, et les ayez en votre protection, et que vous « ne haïssiez moins ceux qui ont faussé la foi que les enne- « mis du nom chrétien, afin de détruire l'un et l'autre ; que « vous aidiez aux veuves et pupilles avec toute clémence et « douceur ; que vous remettiez les désolés et conserviez ceux « qui sont remis, et preniez vengeance des choses mal dis- « posées avec l'aide de N.-S. J.-C., qui vit et règne avec « Dieu. » — Répond : « *Amen.* »

« Le duc doit louer et promettre, faisant un serment, que selon son pouvoir, il défendra et conservera les droits de l'église de Limoges. Cela fait, il s'en retournera au chœur, et le chantre se mettra en la place du doyen, et le duc en la place du chantre, et ouïra la messe en grande dévotion, en

laquelle l'évêque dira les oraisons : « Dieu, qui disposez de « toutes choses par un ordre admirable et les gouvernez par « un moyen invisible, nous te supplions nous octroyer que « ton serviteur Richard, notre duc d'Aquitaine, ordonne au « cours de ce qui doit accomplir, de façon qu'à tout jamais « il te soit agréable. » — SUITE : « Dieu tout-puissant, nous « te prions nous octroyer que, étant appaisé à cause de ces « sacrifices salutaires, ton serviteur Richard soit toujours « trouvé capable pour accomplir le devoir de sa dignité, et « qu'il soit rendu agréable à la cour céleste. » — Répond : « *Amen.* »

« Cela fait, la messe étant célébrée, devant l'*Agnus Dei* le duc retourne à l'autel, et, s'agenouillant devant l'évêque qui célèbre, l'évêque disant sur lui cette oraison : « Notre Sei- « gneur te bénit et te garde ; ainsi comme il a voulu que tu « sois élu duc sur son peuple, ainsi qu'il te fasse heureux « en ce monde, et que tu sois participant de la félicité « éternelle, et qu'il te donne, contre tous les ennemis visi- « bles et invisibles de la foi chrétienne, la victoire triom- « phante, et que tu sois le très-heureux fondateur de la paix « et repos en plusieurs et divers lieux, et tant que toi tenant « le gouvernement d'Aquitaine, le peuple étant sujet à toi, « gardant les droits de la religion chrétienne de toutes parts « et sources, qu'il jouisse de la tranquillité de la paix, et, « l'ayant mis en assemblée des princes bienheureux et nous « méritoire, être avec toi en la félicité éternelle. »

« Après, l'oraison s'achève : « Dieu, lequel fais profiter « toutes choses à ceux qui t'aiment, donne au cœur de notre « duc une affection afin que ses désirs conçus par ton inspi- « ration ne puissent par aucune tentation être changés. » — Répond : « *Amen.* »

« Après l'achèvement de la messe, le duc s'en retourne derechef à l'autel et offre sa robe ou manteau, son cercle d'or, l'anneau et l'enseigne, et cela fait, l'oraison est dite par l'évêque comme s'ensuit : « Dieu duquel est toute puissance « au ciel et en la terre, nous te prions d'octroyer à notre « duc, lequel tu as voulu préférer au peuple par ta permis- « sion, qu'il soit gouverné par ta prudence, afin qu'il ne do- « mine sur son peuple en orgueil et abus, mais en toute hu- « milité et justice provenant de Dieu le père, auquel soit « honneur et gloire à tout jamais. » — Répond : « *Amen.* »

« Autre oraison de suite : « Dieu qui illumines tout homme « venant en ce monde par la lumière de ta sapience salu- « taire, nous te supplions que tu illumines notre duc, afin « que, selon ta faveur, il prenne goût aux choses droites et « qu'il ordonne les choses fortes. » — Répond : « *Amen.* »

« Ce bien dûment fait, le duc s'éjouissant en Dieu, par la grâce d'icelui retourne en sa maison, rendant, au jour de la solennité, un jour aux chanoines de ladite église de Limoges, le prix pour un banquet qui leur est dû.

« Les faits contenus en ce chapitre, lequel on a vu de la réception et sacre des ducs d'Aquitaine par l'admonition de son chapitre, Hélias, humble chantre de Saint-Étienne, cathédrale de Limoges, ainsi qu'il l'a entendu dire par gens provides et honorables, a mis élégamment et clairement par plusieurs considérations ; c'est à savoir que, si après il ne puisse être assoupi par oubli avec quelle révérence, et comme on lit ci-dessus, que le duc, à sa nouvelle réception, être orné de ses prémices de sa nouveauté. Semblablement qu'il n'advienne jamais à l'église cathédrale de Limoges d'être frustrée de l'honneur de son droit, au lieu d'être privée de cette dignité, de laquelle, après avoir été privilégiée du temps passé par les institutions de leurs prédécesseurs, excellent, comme l'âge présentement le représente jusque à ce temps. Quant à la notice de ce qui s'ensuit, nous avons bien estimé le public afin qu'il ne puisse par aucune efficace mis en oubliance, mais au contraire en perpétuelle mémoire. Que l'âge présent donc sache et la future postérité connaisse que le prince auquel, par la grâce de Dieu, la dignité ducale doit être dévolue par droit d'héritage devant qu'il mérite être appelé duc.

« Premièrement il doit venir à l'église matrice du Limousin, dédiée à saint Étienne, premier martyr, église cathédrale de la province d'Aquitaine par certaine prérogative de dignité et excellence supréminente de notre saint Martial, apôtre de notre sauveur J.-C., lequel a gagné à Dieu le duc Etienne, sainte Valérie sa prétendue épouse, laquelle fut héritière et unique fille de Leocadius, premier duc d'Aquitaine, et, comme dit est, ci-devant de son proconsulat. Pour cette considération approuvée et retenue, quiconque sera duc d'Aquitaine et constitué en cette dignité ducale par la grâce de Dieu, premièrement doit prendre sa principauté en la sainte église de Limoges de la manière que s'ensuit.

« C'est une œuvre de Dieu que le seigneur d'Aquitaine, lorsqu'il est élevé à la dignité ducale, soit reçu par l'évêque, premièrement à Limoges, et de tout le clergé en solennelle procession, à laquelle le prince doit venir accompagné de multitude de barons, et s'arrêter hors de l'église, et doit avoir en sa tête une guirlande d'or en manière de cercle, laquelle, lui arrivant, lui sera ôtée de la tête par l'évêque, et sera vêtu d'un manteau de soie qui sera mis à travers d'une épaule à l'autre sous le bras de l'une, et après lui met ledit évêque le cercle d'or sur la tête, et lors il commence à être honoré de la dignité ducale, disant l'oraison à ce propice, et après il doit recevoir de la main de l'évêque l'enseigne, puis après l'anneau de sainte Valérie qui est en la sacristie de l'église de Limoges, il commence à être vêtu de la dignité ducale.

« Ce fait, assistant l'évêque, le prince en entrant dans l'église avec la procession, le chantre commence l'antienne *Honor virtus*, ou bien *Deum time*, ou bien une prose de saint Étienne, *In cœlo martyrum primus dux victoriæ,* etc. ; et alors le prince, en signe de la victoire qu'il doit désirer sur les ennemis, durant la procession, couronné du cercle d'or, doit porter de sa propre main l'enseigne et une lance jusqu'à l'autel, et il reçoit de l'évêque une épée engainée, promettant par serment, selon son pouvoir, défendre les droits de l'église de Limoges.

« Alors, selon les anciennes coutumes, il promet fidélité, puis après le doyen lui chausse les éperons, qui signifient qu'il doit être prompt et hâtif pour la défense du peuple qui lui est sujet. Après, l'évêque se préparant pour dire la messe, il est mené au chœur et mis par le chantre en la place du doyen, et doit ouïr la messe dévotement, et devant lui doit être son sénéchal ou autre homme illustre qu'il lui plaira.

« Cependant qu'il ouïra la messe, et durant icelle, le duc doit tenir l'épée qu'il a reçu de l'évêque élevée en haut, et l'étendard étant de l'autre côté ; alors l'office de la messe sera chanté solennellement, avec chantre et sous-chantre et un chanoine qui les assistera durant la messe, eux gouvernant le chœur, lequel office, le *Pater noster* dit, le duc doit venir à la bénédiction épiscopale à l'autel, et incontinent, la messe achevée, le duc en grande révérence doit offrir, à l'honneur de Dieu et en mémoire de la réception de sa dignité, tous les

ornements desquels il avait été honoré, lesquels doivent être préparés par des officiers, et à son retour attendu promptement être rendus; car, en ce jour de solennité et de joie, toutes choses achevées, il doit bailler toutes et telle procuration aux chanoines de Limoges qu'il appartient à un tel seigneur notre duc, Dieu augmentant en lui les dons de ses grâces. Quand ledit seigneur duc d'Aquitaine est vêtu par l'évêque en la procession d'un manteau de soie, lors le manteau ou chappe duquel il est venu habillé et qu'il a dépouillé, il doit être pris par les gardes de Limoges et être leur; car, tout ainsi que les dépouilles des gens d'armes, lorsqu'ils exhibent hommage à un seigneur, sont de droit aux valets de chambre, par semblables raisons et conditions les vêtements du duc appartiennent aux parties selon le droit des coutumes [1]. »

Tel est le prétendu cérémonial du *Couronnement de Richard-Cœur-de-Lion comme duc d'Aquitaine à Limoges*. On n'a pas craint d'avancer qu'il était en usage dès l'époque où Louis n'était encore que roi d'Aquitaine. C'est absurde. Nous savons, en effet, que le sacre de ce prince, comme souverain dudit pays, avait déjà eu lieu à Rome, en 781, par le ministère du pape Adrien Ier. Il est, en outre, prouvé que Louis fut sacré à Rome, comme empereur, en 816, par le pape Étienne IV. Le premier roi d'Aquitaine n'avait donc rien à demander, vers l'an 800, à un simple évêque de Limoges. Et puis, quel incroyable cérémonial dès le commencement du IXe siècle! On y chante l'antienne *Honor, virtus*, remplacée à volonté par *Deum time*, ou par la prose de Saint-Étienne, *In cœlo martyrum primus dux victoriæ*. On me blâmerait, et

1. M. Ardant, *Couronnement de Richard Cœur-de-Lion comme duc d'Aquitaine à Limoges*, dans la *Revue anglo-française*, Ire série, t. IV, p. 192 et s. L'auteur de cette publication y a ajouté la note suivante : « *Noms des rois et des ducs d'Aquitaine qui ont reçu la couronne à Limoges* (d'après le même manuscrit). Eudes Ier, duc d'Aquitaine (ce duc entoura Limoges de murailles, tours et fossés, et renferma dans son enceinte l'église de Saint-Pierre du Queyroix; il fit sculpter les lions de pierre, le pape Grégoire III ayant donné des lions pour armoiries aux ducs d'Aquitaine), environ l'an 715. — Louis-le-Débonnaire, fils de Charlemagne, roi d'Aquitaine, fonde l'église de *Saint-Sauveur* ou de *Saint-Martial*, vers 801. — Pépin, roi d'Aquitaine, vers 817. — Charles-le-Chauve, roi d'Aquitaine, l'an 838. — Eudes II, roi, couronné par Rodulphe, archevêque de Bourges, l'an 881. — Charles-le-Simple, roi, par Gautier, archevêque de Sens, l'an 920. — Guillaume-Tête-d'Etoupes, duc, l'an 1024. — Richard Cœur-de-Lion, par l'évêque Gerald du Cher, vers 1169. — Henri-le-Jeune *au Court Mantel*, roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine, couronné dans l'église de Saint-Pierre-du-Queyrois, l'an 1181. »

à bon droit, si j'insistais davantage sur une telle invraisemblance. Mais est-il même admissible que Richard-Cœur-de-Lion ait été jamais couronné duc d'Aquitaine à Limoges, et surtout dans les conditions ci-dessus décrites? Bordeaux, où siégeait le métropolitain de l'évêque de Limoges, n'était-il pas, au temps de la domination des Plantagenêts, en France, la véritable capitale de l'Aquitaine? L'église cathédrale de cette ville ne date-t-elle pas du temps de cette domination ? N'est-elle pas placée, depuis son origine jusqu'à nos jours, sous l'invocation d'un saint éminemment anglais, saint André? N'est-il pas notoire que ladite cathédrale a reçu force libéralités des rois d'Angleterre, et qu'ils y ont tenu maintes réunions importantes ? C'était donc là qu'aurait dû se faire, au temps des Plantagenêts, le prétendu couronnement des ducs d'Aquitaine, sur lequel nous ne sommes cependant renseignés par aucun texte authentique. Et puis, toutes les cérémonies décrites, toutes les prières censées faites en cette solennité, ne décèlent-elles pas, une fois de plus, en même temps qu'une époque relativement récente, le faux patriotisme local et la vanité des gens de l'église de Limoges, qui le font tourner à leur profit? Tout cela ne sue-t-il donc pas de toutes parts les réminiscences du cérémonial du sacre des rois de France à l'époque monarchique ? En faut-il donc davantage pour démontrer que le texte ci-dessus a été forgé par le chantre Hélias, ou par un inconnu qui lui en a attribué la paternité ? Enfin, le faussaire ne confesse-t-il pas lui-même avoir interrogé, avant d'écrire, les souvenirs de « gens provides », et par suite n'avoir eu sous la main aucun document ancien? Ainsi, nous sommes présentement en face d'un de ces faux qui fourmillent dans l'histoire du Limousin, et surtout de l'église de Limoges, comme la légende de saint Martial, le prétendu tombeau de Tève-le-duc (Gaifier, duc d'Aquitaine), etc., etc., etc. Par les Annales de Saint-Bertin, la véritable histoire atteste cependant qu'un sacre eut réellement lieu à Limoges en 858. C'est celui de Charles, dit l'Enfant, fils de Charles le Chauve.

§ XXIV. Zaidoun, gouverneur musulman de Barcelone, est fait prisonnier (801). — Après avoir passé l'hiver en Aquitaine, le roi Louis partit au printemps suivant pour aller assiéger Barcelone, que le gouverneur musulman Zaidoun avait refusé de lui remettre l'année précédente. A l'annonce

de cette entreprise, Zaidoun effrayé prit probablement conseil d'un homme dévoué du roi d'Aquitaine. Ce confident lui suggéra l'idée de quitter la ville et d'aller trouver Louis qui, sans doute, lui ferait grâce. Mais à peine arrivé à Narbonne, Zaidoun fut reconnu, arrêté et mené d'abord au roi d'Aquitaine puis à Charlemagne qui le condamna à un exil perpétuel. Les Musulmans de Barcelone avertis élurent pour chef Hamar ou Hamur, parent de Zaidoun, et se préparèrent à la résistance [1].

JEAN-FRANÇOIS BLADÉ

(*A suivre*).

1. *Vit. Ludov. Pii Imper.*, ap. BOUQUET, VI, 91.

PLATEN

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE & LITTÉRAIRE

Dans toutes les littératures on rencontre des écrivains qui semblent nés tout exprès pour faire le désespoir des historiens et des critiques littéraires amis des classifications précises et des groupements bien déterminés. Il y a tout d'abord les esprits primesautiers et originaux, qui par la puissance même de leur personnalité rompent la continuité de la tradition littéraire. Ceux-là, souvent méconnus de leur vivant, finissent par s'imposer à l'admiration de la postérité ; et bien qu'ils défient tous les efforts des critiques pour les faire rentrer dans un groupe ou dans une école, ils sont fort capables de se tailler dans l'histoire de la littérature une place dont personne ne songe à les déloger. D'autres écrivains réunissent en eux des tendances diverses et appartiennent par certains côtés aux écoles les plus opposées. Tel conserve la forme consacrée par la tradition, mais renouvelle le fond des idées ; tel autre suit tour à tour des tendances contradictoires et obéit successivement aux mots d'ordre d'écoles ennemies, sans que l'on puisse apercevoir dans son développement une continuité bien apparente ni une suite bien logique. Véritables Janus littéraires, ils regardent à la fois vers le passé et vers l'avenir, et l'on ne peut, en bonne conscience, les rattacher à aucune école déterminée, surtout si, à l'incertitude dans la direction, au choix capricieux des traditions littéraires dont ils se réclament, ils ajoutent une certaine dose d'inspiration personnelle et d'originalité propre. Tel est précisément le cas de Platen, le poète allemand dont nous nous proposons d'étudier ici la vie et les œuvres. Les ouvrages de sa première jeunesse se ressentent de l'influence des

écrivains classiques, dont l'autorité, battue en brèche depuis vingt ans par les romantiques, commençait cependant à décliner fortement au moment même où Platen débutait dans la littérature. Plus tard, disciple enthousiaste de Schelling, admirateur de Tieck, lecteur assidu de Calderon, de Cervantes, de Pétrarque, de Camoëns, il devint l'un des fervents du romantisme. Dans l'ardeur de sa conversion il alla même jusqu'à porter sur Gœthe des jugements d'une injustice étrange, qu'explique seule la plus aveugle prévention. Mais Platen ne tarda pas à s'apercevoir qu'il faisait fausse route et, adorant ce qu'il avait brûlé, il célébra Gœthe en termes dont l'enthousiasme ne le cédait en rien à l'excès de ses préventions passées. Il ne se contenta pas de chanter la grandeur de Gœthe, il s'efforça de marcher sur ses traces et de chercher à son exemple une conciliation entre l'esprit antique et l'esprit moderne. Sa prédilection pour les anciens alla même si loin, qu'il adopta leur prosodie, s'inspira de leurs procédés de rhétorique et produisit des œuvres qui, bien souvent, ressemblent à des pastiches plutôt qu'à des ouvrages originaux. Mais, sous ce courant classique, on n'a pas de peine à démêler un courant romantique, si bien que par certains côtés Platen resta toute sa vie un adepte du romantisme. En même temps le généreux libéralisme de ses idées politiques, sa haine de la réaction et de la Sainte-Alliance font de lui un véritable précurseur de la Jeune-Allemagne. Tout comme Henri Heine il est à la fois romantique et Jeune-Allemand; comme lui il quitta sa patrie par haine du conservatisme étroit des gouvernenents et de l'esprit mesquin et servile du public. Cependant par une ironie étrange du sort, Platen n'eut pas d'ennemi plus acharné, d'adversaire plus perfide que ce même Heine dont, par certains côtés, il se rapproche si évidemment. On voit par cette rapide esquisse combien est grande la complexité du portrait littéraire de Platen. Nous nous efforcerons d'en démêler les traits essentiels et d'en dégager, s'il est possible, une idée générale, directrice de la vie de l'écrivain.

CHAPITRE PREMIER

Biographie de Platen. — Son caractère.

Le comte Auguste de Platen-Hallermünde naquit le 24 octobre 1796 à Ansbach, d'une famille noble originaire de l'île de Rugen. Son père était grand-maître des eaux et forêts au service du dernier margrave, Charles-Alexandre, et avait conservé ses fonctions quand, au mois de décembre 1791, celui-ci avait cédé les principautés d'Ansbach et de Bayreuth à son héritier feudataire Frédéric-Guillaume II de Prusse. Platen naquit donc sujet prussien ; mais son enfance tomba dans une période où, surtout dans le centre de l'Europe, les nationalités avaient quelque chose de singulièrement variable et fugace : on s'endormait Prussien, Hollandais, Italien, Autrichien, et l'on se réveillait Français, Saxon, Westphalien ou Bavarois. C'est ainsi que, changeant de maître une seconde fois, le margraviat d'Ansbach fut annexé en 1806 à la Bavière qui, alliée de la France, profita à sa façon des revers de la Prusse. Dès lors, les destinées de la principauté furent fixées, comme aussi le sort de notre poète qui fut toujours un fidèle serviteur des rois de Bavière. Il fut surtout un admirateur passionné de Louis Ier, le protecteur des arts et des lettres en Allemagne, à qui il dut au surplus l'existence indépendante qu'il mena pendant ses dix dernières années.

En 1805, de par la grâce de Napoléon, l'électeur Maximilien ceignit la couronne royale et s'efforça aussitôt de rehausser l'éclat de sa cour en attirant à Munich la noblesse de toutes les parties de ses États. Il se plut notamment à recruter parmi les enfants des meilleures familles le personnel des élèves de l'École des Cadets et de l'Institut des pages. Cette « Pagerie » devait être, à son gré, une pépinière de futurs fonctionnaires civils et militaires, autant qu'une école de bonnes manières, où devaient se former les futurs dignitaires de la cour. Le père de notre poète ne pouvait se rendre plus agréable à son nouveau souverain qu'en envoyant son fils faire son éducation à Munich, et c'est ainsi que Platen, avant même d'avoir

atteint l'âge de dix ans, dut entrer à l'École des Cadets (1er octobre 1806), et ne connut guère les bienfaits de l'éducation de la famille. Peut-être est-ce en partie à l'absence de la douce influence du foyer domestique et des caresses d'une mère qu'est due la sève un peu âpre du talent de Platen et l'amertume qui fit toujours le fond de sa nature : Platen resta jusqu'à l'âge de quatorze ans à l'École des Cadets, fort mécontent de son sort et sans cesse en rébellion sourde contre les sévérités d'un règlement où rien ne venait tempérer les rigueurs d'un régime tout militaire. Le caractère indépendant de l'enfant ne pouvait se plier aux exigences de la discipline, et plus d'une fois il eut maille à partir avec les inflexibles représentants de l'autorité [1]. Aussi ce fut avec un sentiment de soulagement, qu'au mois de septembre 1810, Platen entra à l'Institut des Pages, où le régime était moins sévère et où il put jouir de plus de liberté. La Bavière était, à cette époque, partagée en deux camps, celui des partisans et celui des adversaires de la France. Beaucoup de Bavarois se consolaient de l'affaiblissement et du démembrement de l'Allemagne en considération des services que Napoléon avait rendus à leur patrie restreinte. N'avait-il pas réuni en une masse compacte les possessions dispersées des électeurs de Bavière, et n'en avait-il pas fait un royaume, agrandi encore au détriment de l'Autriche par l'annexion du Tyrol ? La dynastie des Wittelsbach pouvait se croire appelée à exercer une sorte d'hégémonie sur tout le sud de l'Allemagne ; peut-être même caressait-on l'espoir de se substituer peu à peu à la maison de Habsbourg, à laquelle chaque nouveau traité arrachait quelque nouvelle province. Mais, d'autre part, il ne manquait pas en Bavière de patriotes qui voyaient avec douleur et colère la domination de l'étranger de plus en plus solidement assise en Allemagne, qui pleuraient l'ancienne constitution impériale, encore que l'Empire ne fût plus depuis longtemps qu'un vain fantôme, et qui aspiraient à secouer le joug détesté que Napoléon faisait peser sur leur pays. Ces divisions trouvaient un écho jusque parmi les élèves de l'École des Cadets et de l'Institut des Pages. Platen

1. Peut-être songea-t-il, qu'un peu plus de trente ans auparavant, Schiller, à l'école de Charles, avait lui aussi gémi sous la tyrannie d'un système pédagogique odieux, et ce souvenir fut-il pour quelque chose dans la vocation poétique de Platen.

comptait, paraît-il, parmi les plus fougueux ennemis de la France et de Napoléon, et ne se gênait pas pour proclamer bruyamment sa haine et ses rancunes. Aussi le jeune homme salua avec satisfaction la nouvelle des désastres que la Grande-Armée avait subis en Russie. Le soulèvement national qui en avait été la conséquence en Allemagne et qui, à la voix d'un Kœrner, d'un Arndt et d'autres encore, avait armé contre nous tous les patriotes, le remplit de joie. Cependant le moment approchait où le page devait se décider à prendre une carrière; et, en dépit de son peu de goût pour la discipline militaire, ce fut le métier des armes qu'il choisit [1]. Malgré l'enthousiasme patriotique de Platen, on aurait tort de croire que le désir de coopérer au soulèvement national de l'Allemagne tint une grande place dans sa détermination. Il est fort instructif de le voir déduire très sérieusement dans son *Journal intime* les motifs qui le guidèrent, et qui n'ont qu'un rapport assez lointain avec l'enthousiasme patriotique dont on pourrait le croire animé. « Ma résolution de devenir soldat — écrit-il au mois de février 1814 — reste ferme, bien que beaucoup de personnes de ma connaissance cherchent à m'en détourner. Les motifs qui me guident n'ont aucun rapport avec l'état militaire en lui-même, mais se rapportent uniquement à la poésie : tels sont les nombreux loisirs que je me promets, l'espérance de voir le monde et le séjour de la capitale qui m'offre entre autres avantages une grande bibliothèque. A ces perspectives, je compare les médiocres chances d'avancement dans les services civils et la vie des Universités qui m'est odieuse parce que, ou bien il faut s'enfermer dans un isolement absolu et insociable, ou bien il faut s'abandonner à tout le tourbillon de la vie de société. » On le voit, les raisons qui décidèrent Platen à embrasser la carrière militaire avaient du moins le mérite de l'originalité. Mais assurément, on ne pouvait guère espérer qu'il ferait jamais un soldat enthousiaste de son métier. Par le fait, avant même de sortir de la « Pagerie », Platen se sentait un goût irrésistible pour les voyages, non moins que pour l'érudition, la littérature et la poésie. Pendant les dix années suivantes, sa vie fut une suite de tiraillements et de luttes sou-

1. Comme notre Alfred de Vigny, avec lequel il n'est pas sans présenter quelques points de ressemblance.



vent pénibles contre le joug abhorré de la discipline militaire et contre les entraves qu'elle imposait aux dispositions vagabondes du jeune officier.

Aussi bien la carrière militaire de Platen manqua essentiellement d'éclat, et un destin ironique sembla prendre plaisir à lui enlever toutes les occasions de satisfaire sur le champ de bataille ses rancunes patriotiques. Car quand il entra comme sous-lieutenant dans l'armée bavaroise, au mois de mars 1814, la première campagne des alliés en France était terminée, et quand, aux Cent-Jours, le flot de l'invasion étrangère couvrit une seconde fois notre territoire, la division bavaroise dont faisait partie le régiment de Platen arriva trop tard pour prendre part à la moindre action militaire : lorsqu'elle passa le Rhin à Mannheim, Waterloo avait anéanti nos espérances et Napoléon était le prisonnier de l'Angleterre. Aussi notre poète rentra en Allemagne sans avoir accompli aucun haut fait et dut se contenter d'exhaler ses sentiments patriotiques dans quelques vers où l'intention vaut mieux que l'exécution.

Au retour de cette campagne, Platen tomba du haut de ses rêves. Il s'était fait de la vie une sorte d'idéal très sévère, mêlé de stoïcisme païen et d'ascétisme chrétien. Le contact du monde et le spectacle de ses vilenies froissa douloureusement le jeune puritain. Avec l'intolérance de la jeunesse, à qui les leçons de l'expérience n'ont pas encore enseigné l'indulgence, il s'élève violemment dans son *Journal intime* contre les hypocrisies et les compromissions de la société. Il se « crut transporté à Sodome et à Gomorrhe, tant il voyait s'étaler impudemment tous les vices de la luxure ». A cette impression de dégoût vinrent s'ajouter les ennuis pesants de la vie de garnison, inactive et morne, comme aussi les nombreux reproches que valait à notre sous-lieutenant sa négligence dans le service. A cette époque, heureusement pour Platen, on n'était pas avare de congés dans l'armée bavaroise : le jeune officier put consacrer la majeure partie de l'été de l'année 1816 à un voyage pédestre en Suisse, puis alla passer l'automne et une partie de l'hiver à Ansbach, dans la maison paternelle. L'été suivant fut employé à visiter les Alpes bavaroises : Platen séjourna quelque temps à Schliersee et fut puissamment séduit par les charmes du paysage environnant. Tous ces voyages constituaient sans doute une diver-

sion fort appréciable à tous les menus ennuis inséparables de la vie de soldat en temps de paix. Mais bien loin de donner à Platen la patience nécessaire pour supporter les tracas d'une existence qui répondait mal à ses goûts, ces excursions prolongées, au cours desquelles il se mettait en communion intime avec la nature, ne faisaient qu'aviver les dégoûts que lui inspirait la monotonie de l'existence à laquelle il s'était lui-même condamné. Au retour de chacun de ses voyages il tombait dans une sombre mélancolie, dans un découragement maladif qui lui faisait envisager avec horreur la perspective de traîner jusqu'à la fin de sa vie le boulet de cette carrière maudite. Vainement il cherchait à tromper ses ennuis par l'étude : il devint un latiniste émérite et un helléniste de première force ; il étudia les langues de l'Orient, sans se laisser rebuter par les difficultés qu'elles présentaient, surtout à une époque où les grammairiens et les lexicographes n'avaient pour ainsi dire rien fait encore pour en rendre l'étude plus aisée. Lui-même, d'ailleurs, nous assure à cette époque qu'une grammaire est à ses yeux une lecture bien autrement intéressante qu'un roman, pourvu qu'elle ne soit pas trop mal composée.

Déjà, au surplus, son bagage littéraire prenait de l'importance : il avait en portefeuille un grand nombre de pièces de vers dont la plupart sont, il est vrai, des imitations plutôt que des œuvres originales. D'un autre côté, il méditait des ouvrages de plus longue haleine, des tragédies, des comédies, et jusqu'à une épopée. Mais surtout il avait, par un patient labeur, par des traductions sans cesse remaniées d'œuvres étrangères, empruntées aux peuples et aux idiomes les plus divers, donné à son style et à sa langue une souplesse et une grâce inconnues jusque-là en Allemagne. Par cette persévérante gymnastique il s'était mis à même d'aborder les genres les plus difficiles et s'était attaché surtout à rendre l'allemand capable de rivaliser avec les langues sonores et harmonieuses du midi. En même temps, par des lectures méthodiquement conduites, il élargissait le cercle de ses idées et de ses connaissances et étudiait dans le texte les chefs-d'œuvre de toutes les littératures, non seulement Homère, Sophocle et Xénophon, Horace et Tacite, mais encore Corneille, Racine, Voltaire et jusqu'à Delille, Pope, Gray, Byron, Le Tasse, Pétrarque, Cervantes, l'Arioste, Guarini, Camoëns,

sans parler, bien entendu, des écrivains de son propre pays. Parmi les auteurs allemands contemporains, Rückert, Jean-Paul, Müllner, le séduisirent tout particulièrement. Un trait caractéristique de Platen c'est l'attention que, dès sa jeunesse, il accorde à la forme dans les œuvres poétiques qu'il lit. Quel que soit le poète qu'il a sous les yeux, il a soin de remarquer si la versification est harmonieuse et la prosodie exacte, et n'a qu'une opinion assez médiocre de tous ceux qui en prennent à leur aise avec le rythme ou la rime. D'autre part, dans ses jugements littéraires, il ne se laisse pas guider uniquement par des considérations esthétiques, mais tient aussi grand compte de la valeur morale des œuvres qu'il étudie. Bien souvent c'est le moraliste qui tient la plume plutôt que le critique.

Cependant, en dépit des louables efforts que faisait Platen pour chercher dans l'étude l'oubli des ennuis que lui causait une carrière détestée, au bout de quatre ans sa patience était à bout, et il obtint de la faveur royale un congé illimité pour poursuivre librement ses études auprès d'une université. Ce fut tout d'abord à Wurzbourg qu'il se fit immatriculer en qualité d'étudiant en droit, avec la vague intention de se préparer à la carrière diplomatique. En réalité, Platen voulait avant tout jouir de sa liberté reconquise en se consacrant sans gêne et sans entraves à ses études de prédilection : il s'occupa surtout de philosophie, sous la direction de J.-J. Wagner, disciple de Schelling, mais disciple attardé, qui n'avait pas su pressentir l'évolution nouvelle à laquelle le maître préludait dans sa studieuse retraite de Munich. Wagner en était encore au système de l'idéalisme transcendental, alors que Schelling avait depuis longtemps dépassé cette étape et donné une orientation toute différente à sa philosophie. Or Schelling — le fait est bien connu — était absolument dénué d'indulgence pour ceux de ses disciples qui ne savaient pas régler leur pas sur le sien et ne le suivaient pas dans ses multiples transformations. Il les accablait de son ironie et de ses sarcasmes et les traitait en véritables ennemis [1]. Or le

1. Le fait est intéressant pour le biographe de Platen et pour le commentateur de ses œuvres parce qu'il explique seul le ton de persiflage que notre poète adopte dans le sonnet qu'il dédia plus tard à son ancien maître. A notre avis, on retrouve dans cette pièce l'écho des polémiques acérées dont Schelling ne manqua certainement pas de poursuivre Wagner, soit dans ses entretiens privés, soit même du haut de la chaire universitaire.



moment allait venir où Schelling, privé depuis 1806 de sa chaire à l'université de Wurzbourg par suite de l'annexion de cette ville à la Bavière, allait rentrer dans l'enseignement actif. Ce fut à l'université d'Erlangen que le grand philosophe alla faire cette sorte de second début dans la carrière universitaire ; à Erlangen, où le précédait déjà une immense renommée, et où Platen étudiait depuis le mois d'octobre 1819. Celui-ci connaissait Schelling depuis longtemps, car il fréquentait assidûment sa maison les jours de sortie, à l'époque où il était élève de l'École des Cadets ou de l'Institut des pages. A Erlangen, Platen devint l'un des disciples les plus enthousiastes et l'un des auditeurs les plus assidus de Schelling, dont la philosophie exerça la plus grande influence sur lui et dont il proclama la gloire dans plusieurs pièces de vers. Notre poète, prolongeant ses études un peu plus que de raison, suivit les cours de l'université d'Erlangen jusqu'en 1826, c'est-à-dire qu'il avait trente ans sonnés quand enfin il se décida à quitter les bancs de l'école.

Ce devait être d'ailleurs un singulier étudiant que ce poète déjà connu et bientôt célèbre, cet érudit qui aurait sans doute pu en remontrer à plus d'un de ses professeurs. Platen avait appris petit à petit presque toutes les langues de l'Europe et plusieurs langues asiatiques, le persan, l'arabe, le sanscrit. Pendant les longues vacances qui font partie de l'institution universitaire en Allemagne, il entreprit de nombreux voyages qui le mirent en relations avec les hommes les plus divers. Il alla à Iéna présenter ses hommages à Gœthe et à Knebel ; à Bayreuth il fit la connaissance de Jean-Paul, à Stuttgart celle de Uhland et celle de Gustave Schwab, avec lequel il resta en correspondance. A Ebern, où Rückert vivait à ce moment assez retiré après avoir renoncé à sa chaire d'Iéna, Platen entra en relations personnelles avec ce coryphée des imitateurs de la poésie orientale. Il se piqua d'émulation et les *Ghasels* (1821) et les *Nouveaux Ghasels* (1823) signalèrent bientôt au public allemand le nom du nouvel imitateur de Hafis.

Nous avons le droit de nous étonner que Platen, avec son humeur si vagabonde, ait fixé sept ans durant sa résidence à Erlangen. « Voyager sans relâche — écrit-il à la date du 1er décembre 1822 dans son *Journal intime* — serait à proprement parler, ma véritable vocation. Je soupire après les

voyages, même en hiver. M'arrêter quelque temps dans les localités importantes, y faire des études, puis reprendre en main mon bâton de voyage, voilà le genre de vie qui seul serait capable de me rendre vraiment heureux. » Avec ces dispositions d'esprit, il n'est pas surprenant que Platen ait trouvé fort insuffisantes les menues excursions en Allemagne qu'il entreprit dans les années 1819 à 1823. Depuis longtemps il était travaillé par un ardent désir de voir l'Italie. Au mois de janvier 1817, la lecture d'une lettre qu'un jeune Allemand de ses amis, en résidence momentanée à Venise, écrivait à sa mère avait fait sur Platen une si vive impression que les larmes lui en étaient venues aux yeux et qu'il se prenait à envier la félicité de ceux qui pouvaient voir ce paradis terrestre. Depuis lors pour Platen, comme jadis pour Gœthe, un voyage en Italie devint le but suprême de l'existence. Sept ans durant il patienta et réprima son ardent désir. Enfin, au mois de septembre 1824 il n'y tint plus et partit pour Venise, d'où il rapporta une série d'admirables sonnets. Par malheur, Platen avait oublié que, quoique en inactivité, il était encore officier, et soumis comme tel aux règles de la discipline militaire. Or il était parti pour Venise sans congé régulier, et fut au retour puni de trois mois d'arrêts. Il est vraisemblable que cette mesure de rigueur fortifia encore en lui la résolution de secouer le plus tôt possible sur sa patrie la poussière de ses sandales. Mais il lui fallut attendre plus de deux ans avant de pouvoir réaliser ce projet.

Dans l'intervalle, d'ailleurs, il ne resta pas inactif : après avoir publié antérieurement quelques petits recueils lyriques (*Les feuilles lyriques*, 1821, — *Les Mélanges,* 1822), Platen avait abordé aussi le genre dramatique. Déjà les *Mélanges* renfermaient un drame ou plutôt une esquisse dramatique intitulée : *La mort de Marat*. Puis le poète écrivit, sous l'influence des théories romantiques, une série de pièces, qui n'ont d'ailleurs qu'une valeur purement documentaire. En 1823 parut *La pantoufle de verre*, comédie dont la matière dramatique, fournie par deux contes de fées, « Cendrillon » et « la Belle au Bois dormant », est assaisonnée d'idées philosophiques empruntées à Schelling. Dans *Le trésor de Rhamsinit* (1824), Platen s'inspira d'Hérodote et épousa les rancunes de Schelling contre Hegel qui avait levé l'étendard de la révolte contre l'idéalisme transcendental. La même

année parut la comédie bouffe *Bérenger*, signalée comme les précédentes, par le mélange des vers et de la prose. En 1825, la plume de Platen ne fut pas moins féconde : le fabliau français « Aucassin et Nicolette » lui fournit le sujet d'une pièce qu'il intitula *La fidélité réciproque* (Treue um Treue), et la même année, la farce *La tour aux sept portes* vint prouver que sa verve comique, ou plus exactement burlesque, n'était pas tarie. Dans toutes ses œuvres dramatiques, Platen s'inspire visiblement de l'exemple des romantiques, notamment de Tieck, qui emprunte, avec la prédilection que l'on sait, la matière de ses pièces à des contes ou à des fables.

L'année 1826 marque une évolution fort nette dans les tendances littéraires de Platen. En effet, la comédie aristophanesque *La fourchette fatale* renferme les attaques les plus vives contre le drame fataliste. Müllner, Raupach et Grillparzer, contre lesquels Platen dirige ici ses coups, sont en somme les représentants d'une école qui a de grandes affinités avec le romantisme. Cette pièce n'est pas la seule comédie de Platen où l'on sente l'influence d'Aristophane et le désir plus ou moins avoué de rivaliser avec le plus grand écrivain comique de l'antiquité. En 1828, *L'Œdipe romantique* donnait à l'Allemagne un nouvel échantillon de cette sorte de comédie satirique, destinée à la lecture plutôt qu'à la représentation, et où sont châtiées des tendances littéraires et non des travers personnels ou des vices sociaux. Cette fois, Platen répondait aux provocations de H. Heine et de son ami Immermann. Nous verrons plus tard que l'énergie de la riposte dépassa de beaucoup celle de l'attaque.

A l'époque où Platen avait écrit son *Œdipe romantique*, il avait enfin pu réaliser son projet favori, celui d'aller s'établir en Italie. A la mort du roi Maximilien, le prince royal, grand admirateur de notre poète, monta sur le trône sous le nom de Louis Ier. Platen salua son avènement par une ode enthousiaste. Le jeune roi, qui le tenait depuis longtemps en très haute estime, lui accorda un congé illimité en lui conservant son grade et son traitement, et lui permit d'aller dans le pays de ses rêves, y planter sa tente. Ceci n'est pas une pure figure de rhétorique, car l'on peut à peine parler d'une installation sédentaire, tant l'existence de Platen fut nomade pendant les années suivantes. Il allait de ville en ville au gré de sa fantaisie, tantôt séjournant à Venise, tantôt à Milan, à

Rome ou à Naples, explorant la Sicile, puis revenant en Lombardie, mais fuyant la vallée du Pô dès que les brouillards de l'automne commençaient à l'envahir. Car cet enfant de la brumeuse Allemagne ne se sentait vivre que dans les pays du soleil, et il vint un moment où il ne fut à l'aise que sous le ciel d'azur de Naples ou de la Sicile. Milan et Venise lui apparaissaient comme des villes à demi septentrionales, où le soleil était trop rare et le ciel trop gris [1]. Aussi, de 1826 à 1835, il ne revint faire en Allemagne que de courts séjours, presque toujours motivés par des affaires ou des événements de famille. Et cependant dans son pays natal, les corps officiels eux-mêmes commençaient à lui accorder leur estampille. Ainsi, en 1828, sans doute sur l'initiative du roi et de Schelling, l'académie royale des sciences à Munich le nomma membre titulaire. Platen fut naturellement fort peu assidu aux séances, mais n'en toucha pas moins le traitement attaché au titre d'académicien, et jouit dès lors d'une parfaite indépendance.

Il ne composa plus d'œuvres poétiques de longue haleine, mais seulement des pièces lyriques assez courtes, remarquables parce qu'avec ses deux comédies aristophanesques elles attestent l'influence profonde qu'eut sur son développement poétique l'étude de l'antiquité. Dorénavant on le voit publier des odes, des épigrammes, des hymnes et seulement çà et là composer quelques sonnets et quelques *Ghasels*. D'un autre côté, à partir de 1830, les études historiques tiennent une très grande place dans les préoccupations de Platen, et l'on put se demander si notre poète allait quitter la littérature pour l'histoire, ou bien s'il voulait seulement, à l'exemple de Schiller, faire provision d'idées et de connaissances et orienter son œuvre dramatique vers le drame historique. Le drame *La ligue de Cambrai* sembla donner raison à ceux qui pensaient que Platen s'intéressait à l'histoire plutôt pour y chercher des sujets de pièces que par goût pour les recherches historiques elles-mêmes. Mais la même année, *Les histoires du royaume de Naples* vinrent montrer que l'écrivain prenait au sérieux sa tâche nouvelle. Nul doute que des études historiques approfondies n'eussent eu une influence décisive sur le développement du talent poétique de Platen et n'eussent

1. Voir, p. ex. la pièce lyrique intitulée : *Fuite en Toscane* (1828).

peut-être été le point de départ d'une évolution nouvelle de son idéal littéraire, si la mort n'avait prématurément interrompu sa carrière. En 1835, le choléra sévissait en Italie ; Platen, qui avait grand peur de l'épidémie, se hâta de quitter Naples et se réfugia en Sicile où il espérait être à l'abri de la contagion. Il arriva à Palerme vers la mi-septembre et y resta jusqu'à la fin d'octobre ; puis, malgré la saison avancée, il entreprit de traverser à cheval toute la Sicile, et parvint, après un voyage de plus de quinze jours, à Syracuse où il comptait passer le reste de l'hiver. Mais il n'était pas depuis trois semaines dans l'ancienne capitale de la Sicile, qu'une fièvre violente le clouait sur le lit de souffrances, d'où il ne devait plus se relever. Platen aggrava le mal par une médication peu rationnelle : il était convaincu d'être atteint du choléra, ce qui ne paraît pas avoir été le cas, et vraisemblablement la peur que lui inspirait le terrible mal contribua en partie à donner à l'affection dont il était atteint un caractère particulier de gravité. Platen mourut le 5 décembre 1835, loin de sa patrie, loin des siens, et fut enterré à Syracuse où il repose encore. Les mains pieuses de quelques admirateurs lui ont élevé un monument dont l'inscription un peu trop ambitieuse semble l'écho de maint passage des œuvres de notre poète où éclate la haute idée qu'il se faisait de son talent, ainsi qu'un contentement intime qui parfois frise la suffisance.

Cette fierté outrée et cette opinion exagérée que Platen paraît s'être faite de sa valeur fournirent à ses adversaires — et il en eut de passionnés — des armes dont ils ne se firent pas faute d'user. A peine âgé de vingt-quatre ans, il se plaint déjà d'être incompris, de vivre dans un milieu qui n'est pas digne de lui, et de ne trouver la consolation et la paix que dans la poésie. Bien des âmes délicates et poétiques ont eu de ces griefs contre la société vulgaire et plate qui les entourait; plus d'un poète s'est plaint de froissements semblables à ceux dont on retrouve trop souvent l'écho dans les œuvres de Platen; mais nul peut-être n'a exhalé ses plaintes avec tant d'âpreté et d'amertume. Dans l'épilogue des *Feuilles lyriques* (1821), il se vante de « mériter de perdre l'approbation de la populace ». Dans ses sonnets, ses odes, ses hymnes, ses comédies, partout enfin, l'on retrouve le même mépris insultant pour la foule. Sans doute, le poète est dans son droit strict en recherchant l'approbation des seuls délicats et

dédaignant les esprits épais et grossiers qui forment la masse du public. Mais qu'il ne s'étonne pas si le vulgaire lui rend dédain pour dédain, et surtout qu'il n'exhale pas sans cesse de vaines plaintes ! Dans les œuvres de Platen, parfois ces plaintes deviennent fatigantes en leur monotonie.

A ce dédain systématique pour le public, s'ajoute chez notre poète une opinion absolument exagérée de son propre mérite. Dans l'épilogue des *Mélanges* (1822), il se proclame sans rire « le dernier poète allemand ». Certes on est disposé à pardonner aux poètes d'enfler la voix quand ils parlent d'eux-mêmes et de leurs œuvres : l'esprit critique est rarement chez eux à la hauteur de la puissance créatrice ; et d'ailleurs l'homme se fait si facilement et si volontiers illusion sur lui-même ! Mais quand on songe qu'à l'époque où Platen écrivait cette phrase outrecuidante, Gœthe vivait encore, on ne peut s'empêcher de trouver que l'impertinence dépasse vraiment la mesure permise. Toutefois, pour être juste, il faut tenir compte au poète de l'irritation bien naturelle que lui causaient les succès retentissants d'écrivains qui s'entendaient à flatter les goûts du public, alors que ses propres œuvres, fruits d'une inspiration bien autrement haute et d'un labeur autrement persévérant, restaient ignorées et oubliées. Cette haute opinion qu'il avait de lui-même a d'ailleurs inspiré à Platen quelques-unes de ses pièces de vers les plus achevées, où il exprime en un langage parfait les idées les plus nobles et les plus élevées, témoin le beau sonnet dont voici la traduction :

« Quelques critiques que me fassent mes censeurs, jamais je n'imposerai de barrières à la fierté de mon âme : que serions-nous, nous à qui tous cherchent querelle, si nous nous retirions à nous-mêmes ce brin de gloire !

« Dois-je cacher mes forces intimes, hésiter à avouer mes sentiments ? J'aurais honte de mes sentiments si, pareils à des hirondelles, ils rasaient la terre.

« Ici-bas il ne vaut pas la peine de trembler, et un sincère franc-parler sied à tous, puisque tous nous reposerons bientôt dans des sarcophages [1]. »

A mesure que Platen avançait en âge, qu'il se sentait plus

1. Sonnet 56, vol. II, p. 92. Nous citons d'après l'édition Cotta en quatre volumes.

sûr de lui-même et de son talent poétique, les révoltes de sa fierté contre l'injuste oubli dans lequel il tombait, déjà de son vivant, devinrent de plus en plus fréquentes, ses plaintes de plus en plus amères. Il semblait vraiment que chacun des progrès qu'il faisait vers ce qui lui apparaissait comme la perfection — l'harmonieuse fusion de l'inspiration moderne et de l'art antique — contribuât à augmenter la désaffection du public. Il n'était pas fort étonnant, en somme, que la foule ne pût pas apprécier les formes savantes auxquelles Platen s'attachait avec une prédilection croissante. La poésie, pour devenir populaire, doit choisir les formes les plus simples, les plus accessibles à tous ; tout essai de restitution archaïque trouve la foule indifférente ou hostile; et ne rencontre d'écho que dans un petit cercle d'esprits cultivés et raffinés.

Cette haute opinion que Platen avait de lui-même s'accompagnait dans les relations sociales d'un caractère ombrageux et défiant; loin de prodiguer les lectures de ses poésies, il gardait jalousement ses œuvres pour lui. Surtout dans sa jeunesse, il paraît avoir éprouvé une sorte de pudique scrupule à étaler ses sentiments les plus intimes sous des yeux indifférents ou hostiles. Cette retenue allait si loin que ses amis étaient obligés de lui faire en quelque sorte violence pour le décider à leur lire ses œuvres, et quand il avait cédé à leurs instances, il se faisait parfois de vifs reproches de n'avoir pas su leur résister et de leur avoir ouvert le sanctuaire de son cœur. Quant à la vie de société et aux relations mondaines, Platen n'y prenait aucun plaisir. Dans le monde il se sentait gêné et dépaysé. Il avouait d'ailleurs franchement que la faute en était en partie à lui-même, qui ne savait pas s'intéresser à une conversation banale et superficielle. Il aimait à épuiser les sujets qui lui tenaient à cœur, à considérer sous toutes leurs faces les questions qui présentaient de l'intérêt à ses yeux, et resta sa vie durant incapable de se jouer à la surface des choses et de passer sans transition aux sujets les plus divers. De là chez lui pendant de longues années une sorte de gêne et de gaucherie quand il lui fallait aller dans le monde, et un certain mutisme boudeur qui ne laissait pas de surprendre ceux qui avaient lu quelques pages du brillant écrivain. Plus tard, à vrai dire, cette sauvagerie diminua, et il semble bien que la cordialité et le sans-façon de la société italienne le corrigèrent de son hypocondrie.

CHAPITRE II

ŒUVRES DE JEUNESSE.

Platen trouva sa première source d'inspiration poétique dans le sentiment religieux et dans la passion politique. Comme Schiller, dont la carrière n'est pas sans présenter quelque analogie avec la sienne, il avait reçu une éducation profondément religieuse qui paraît avoir produit sur l'esprit sérieux et réfléchi de l'enfant une impression durable. L'un de ses premiers essais poétiques est une pièce de vers qu'il composa en souvenir de sa première communion (9 juin 1810). Platen avait alors quatorze ans, et l'on croira aisément que la maturité manque à cette œuvre de début. On y retrouve l'écho des instructions religieuses que le pasteur avait données au jeune catéchumène : le monde y est fort malmené avec ses pompes et ses œuvres et l'ascétisme chrétien triomphe sur ses ruines [1]. Pendant les années suivantes, les sentiments religieux de Platen semblent être devenus plus réfléchis et plus personnels à mesure que son esprit mûrissait. On en trouve la preuve, moins dans un acte de contrition versifié qui date de 1814 ou 1815 et qui respire un ascétisme vraiment excessif, que dans une série de pièces composées au mois de mai 1816 et intitulées : *Méditations du matin et du soir*. Ce sont de libres effusions religieuses et morales dans lesquelles le poète consigne ses bonnes résolutions, développe ses principes de conduite et proclame sa foi idéaliste et chrétienne. Le ton en est noble et élevé, mais vraiment on y trouve parfois trop de raisonnement, trop de développements visant à l'édification. La nature y est condamnée comme la grande corruptrice contre les séductions de laquelle le chrétien doit se tenir en garde, et la grâce divine y est célébrée

1. Déjà quelques mois auparavant Platen avait affirmé son zèle pour le protestantisme dans une petite satire amère et ironique où il raille la reine Christine de Suède de sa conversion au catholicisme. Dans un style passablement ampoulé, avec force effets oratoires, le jeune zélateur y exprime son indignation de ce que la propre fille de Gustave-Adolphe, ce fier champion du protestantisme au XVIIe siècle, soit allée à Rome abjurer sa foi entre les mains du pape.

comme la seule ancre de salut pour l'homme ignorant et faible. Dans un bel élan de foi, le poète s'adresse en toute confiance à Dieu comme à un père plein de bonté et de miséricorde. Il implore ce père céleste en le suppliant de lui accorder d'être bon, modeste et tolérant, car il se sent porté à l'orgueil, à l'intolérance, à la vanité. Mais s'il n'a pas confiance dans la raison, s'il attend beaucoup de la grâce divine, Platen n'est pas de ceux qui lui immolent la volonté et le libre arbitre de l'homme. Au contraire, nul n'est plus convaincu que lui de la puissance de la volonté : c'est elle qui fait la dignité de la créature humaine, et le seul défaut pour lequel le jeune moraliste se montre impitoyable, c'est le manque d'énergie et de décision. Ainsi l'homme a le devoir et le pouvoir de se corriger; il doit développer ses énergies latentes et déployer une activité que rien ne lasse.

Le poète célèbre le travail en termes non moins enthousiastes que la prière, et proclame qu'aux yeux de Dieu une bonne œuvre vaut mieux qu'une méditation pieuse. Par cette confiance dans la volonté, par cette insistance à recommander l'énergique exercice des facultés et l'expansion de la personnalité humaine au dehors, Platen se distingue profondément des romantiques qui, eux, célébraient au contraire la torpeur délicieuse du rêve et dédaignaient toute activité pratique et utile. D'ailleurs il n'est pas comme eux mécontent de l'existence : la vie, à ses yeux, n'est pas mauvaise, et à cette période de son développement notre poète est encore loin de l'amer pessimisme qui, plus tard, est l'un des traits caractéristiques de son inspiration. Chrétien et protestant convaincu, Platen n'est rien moins qu'un sectaire : à ses yeux, l'amour, un amour dévoué et sans réserve pour ses semblables est le signe auquel on reconnaît le véritable chrétien. Il fait en somme assez bon marché du dogme et considère la religion surtout comme une morale épurée que sa divine origine rend plus digne des respects des hommes.

Cette même inspiration chrétienne, large et élevée, se retrouve dans la pièce de vers par laquelle Platen célébra, en 1817, le troisième centenaire de la Réforme : à ses yeux, la tolérance religieuse est la plus précieuse conquête de l'âge nouveau. Trois ans plus tard (1820), dans un dialogue versifié entre le Juif-Errant et un pèlerin, intitulé *Au Golgo-*

tha[1] le poète exprima en termes d'une remarquable élévation la conviction que l'amour finira par guérir tous les maux de l'humanité, et par résoudre toutes les antinomies au milieu desquelles elle se débat. C'est donc encore le courant optimiste qui l'emporte, bien que, dans d'autres pièces de la même époque, l'on retrouve déjà l'écho du désenchantement croissant du poète et d'un pessimisme de plus en plus marqué.

Pendant les années suivantes, il se produisit dans la vie religieuse de Platen une crise qui le détacha peu à peu du christianisme et le conduisit à une sorte de déisme assez vague, où le culte de la beauté tient la première place et qui rappelle assez exactement les théories religieuses à demi païennes de Schiller pendant la dernière partie de sa vie. En revanche, le panthéisme naturaliste de Gœthe semble lui avoir été toujours étranger. Même l'influence et l'exemple des poètes orientaux furent impuissants à faire de lui un panthéiste[2]. Mais manifestement il se détache du christianisme pour devenir peu à peu un adorateur fervent de l'Olympe hellénique. Dans un sonnet composé à la fin de l'année 1824, il remercie en termes enthousiastes Winckelmann de l'avoir débarrassé « des jongleries des dévots » et se proclame hautement adepte convaincu du culte du beau.

« Si j'ai échappé aux jongleries des dévots, reçois pour ce service mes remerciements; ton génie a bien trouvé ce qui n'a ni commencement ni fin : mais il ne l'a pas trouvé dans le recueil de sermons des dévots.

« A tes regards, la lumière divine s'est allumée dans l'œuvre des païens qui l'ont libéralement dispensée; car tout ce qui est accompli est céleste, et le commandement du Christ lui-même est : « Soyez parfaits ».

« Il est vrai, certaines robes noires prétendent entraver l'esprit qui aspire à la liberté, sinon nous ranger parmi les réprouvés;

« Mais cessez donc de dire du mal des païens! Celui qui

1. Cette année 1820, pendant laquelle furent composées la pièce de vers *Au Golgotha*, ainsi que plusieurs autres poésies d'un caractère religieux, semble marquer chez Platen l'apogée de l'inspiration chrétienne.

2. On ne trouve chez Platen de velléités panthéistes que dans une seule pièce de vers, *L'hymne des Parques* (28 oct. 1819), où l'adoration de Dieu dans la nature est prêchée en termes assez nets. Mais cette œuvre est tout à fait isolée.

est capable d'insuffler une âme à un bloc de marbre, celui-là plane au-dessus des litanies [1]. »

Voilà un ton assez acerbe, et qui contraste singulièrement avec les effusions chrétiennes des *Méditations du matin et du soir*. Désormais il semble que les problèmes religieux ne tiennent plus aucune place dans les préoccupations de Platen. Il s'était réfugié dans une sorte d'épicurisme très raffiné, dont le dogme essentiel était le culte du beau. Ainsi en 1835 il consacre à chanter la Vénus antique un hymne admirable, d'une harmonie suave, et qui rappelle par le fond des idées *Les dieux de la Grèce* de Schiller. Platen, comme Schiller, s'élève contre l'ascétisme chrétien, auquel il oppose l'indulgence souriante du polythéisme grec. D'ailleurs, dès 1826, dans une ode intitulée *La pyramide de Cestius* il déclarait ironiquement que volontiers il s'accommoderait de l'idée d'être enterré à côté de ce monument païen et renoncerait « à ce que Rome refuse si sévèrement à tous les égarés, à cet au-delà qu'ouvre la clef d'or de l'apôtre ». Volontiers il descendrait dans l'enfer païen où il se rencontrerait avec Homère et Sophocle.

Nous avons dû quelque peu anticiper pour suivre l'évolution des idées religieuses de Platen jusqu'à la fin de sa carrière. Revenons maintenant à sa jeunesse et voyons ce que sa poésie dut à une autre source d'inspiration, à l'enthousiasme patriotique. A vrai dire, il faut avouer tout d'abord que le sentiment patriotique l'inspira moins heureusement que le sentiment religieux : ses hymnes guerriers et triomphaux ne sont qu'un assez faible écho des vigoureux accents d'un Arndt ou d'un Kœrner. Platen débuta dans la littérature au moment où l'Allemagne se soulevait contre le joug de Napoléon et il professe pour celui-ci une haine implacable. Il adopte la phraséologie chère à ses compatriotes et entonne à pleins poumons la fanfare guerrière. Mais, pour composer un hymne patriotique, il ne suffit pas de traiter Napoléon de « Tamerlan », de « monstre », de « rebelle » ou de « barbare corse ». Il ne suffit pas d'appeler les Français « race dégradée » et « trompeurs Francs » ou de pleurer sur la corruption de nos mœurs, sur notre irréligion, notre per-

1. Sonnet 60, II, p. 94.

fidie, notre absence de sentiment [1]. On ne peut pas dire cependant que Platen ne soit pas sincère dans l'expression de sa haine; mais il manque à sa poésie la base solide de sacrifices effectifs apportés à la cause sacrée de la patrie. Il n'a pas comme Arndt erré en proscrit de ville en ville; il n'a pas comme Kœrner scellé de son sang ses généreuses convictions. Un auteur d'hymnes guerriers, qui ne passe la frontière que quand tout est fini, fait en somme une piteuse figure. Nul doute que Platen ne fût sincère quand, dans sa première épître à son ami Schlichtegroll, il parle de l'ardeur avec laquelle il aspire après le fracas des batailles et assure qu'à ses yeux « la mort elle-même a une beauté séraphique ». Mais la destinée lui a joué le mauvais tour de ne pas lui laisser cueillir le plus petit laurier sur le champ de bataille. Il n'a pas entendu le bruit du moindre combat, il n'a pas une seule fois eu l'occasion de regarder la mort en face et n'a même pas couru le moindre danger. Tout cela fait qu'il a l'air d'un virtuose qui suit la mode, plutôt que d'un barde inspiré à qui un patriotisme vibrant dicte ses vers enflammés. Il ne faudrait pas oublier cependant qu'il n'a pas dépendu de Platen de prendre une part plus active et plus directe aux luttes que l'Allemagne soutint en 1814 et 1815 contre nous. Officier de l'armée régulière, il n'était pas libre comme tel ou tel volontaire d'aller à l'avant-garde offrir sa poitrine aux balles ennemies. Il lui fallait obéir aux exigences impérieuses de la discipline militaire et rester au poste qu'on lui assignait, si maigre que fût la gloire qu'il pouvait espérer y cueillir.

Faute d'avoir pu prendre part aux luttes décisives, Platen exhala du moins dans ses vers la haine que lui inspiraient Napoléon et la cruelle tyrannie que celui-ci faisait peser sur l'Europe entière. La nouvelle du débarquement de l'Empereur à Cannes et de l'accueil enthousiaste qu'il reçut à Paris arrache au poète des cris de fureur et de rage. Il maudit le parjure qui déchaîne encore une fois sur l'Europe le fléau de la guerre. Il exhorte ses compatriotes à se souvenir de leurs victoires passées et à ne reculer devant aucun sacrifice pour

1. Voir notamment la pièce intitulée *Lied aus Frankreich* (I, p. 60) où Platen, imitant le farouche Arndt, condamne en bloc tout ce qui est français..... sauf nos vins cependant.

abattre définitivement le tyran. Comme les autres auteurs de poésies patriotiques en Allemagne, Platen célèbre la bonne foi allemande, la vertu allemande, le courage allemand ; il ne professe que dédain et mépris pour les Francs dégénérés qui ont salué avec des cris de joie le retour du tyran, du rebelle, de l'assassin de leurs propres enfants. Mais s'il poursuit les Français de ses invectives, il ne déteste en eux que les volontaires instruments du despotisme de Napoléon. Il proteste qu'il combat pour la liberté de l'Allemagne, non pour l'asservissement ou le démembrement de la France [1]. Après la victoire, il se réjouit de l'unité allemande reconstituée.

Cette unité reconquise doit être à ses yeux le fruit précieux de tant d'efforts, le prix légitime de tant de sang versé et de tant de généreux sacrifices. Comme Arndt, il se refuse à reconnaître la légitimité des multiples divisions territoriales de l'Allemagne, et proclame la communauté de race et d'origine de tous les peuples allemands [2]. Mais à ses yeux l'affranchissement politique n'est pas moins précieux que l'unité, et comme beaucoup d'autres patriotes allemands, il espère voir s'ouvrir pour son pays une ère de prospérité sous l'égide de la liberté. Il a confiance dans la parole des princes qui ont promis des constitutions à leurs peuples. Aussi on peut penser avec quels sentiments il salua l'œuvre rétrograde du congrès de Vienne. Il ne semble pas qu'il ait été affilié à la *Burschenschaft*, bien que le début de ses études universitaires tombe tout juste au moment où la fermentation était le plus grande parmi la jeunesse studieuse en Allemagne. Du moins il ne prit jamais une part active au mouvement. Mais l'enthousiasme un peu naïf avec lequel, dans son *Journal intime*, il salue la proclamation de la constitution bavaroise prouve la persistance et la sincérité de son libéralisme politique. Cependant sa joie fut de courte durée, car bientôt il put se rendre compte que cette constitution n'était qu'un leurre, et que le régime du bon plaisir continuait comme devant. Ce fut surtout le système des tracasseries policières

1. Et cependant, dans son *Journal intime* il déplore que l'Allemagne n'ait pas su profiter de l'occasion pour s'annexer l'Alsace et la Lorraine.

2. « Le peuple de la fière Elbe, le peuple qui habite les rives verdoyantes du Rhin, dites, n'est-ce pas le même, et a-t-on le droit d'y faire des divisions ? » (Épitre à Xylander, I, p. 172). — Comparez la pièce bien connue de Arndt « Was ist des Deutschen Vaterland ».

qui excita sa verve, et nous le voyons, en plusieurs occasions, élever la voix pour se plaindre de la tutelle étroite dans laquelle la police de Metternich maintenait l'Allemagne. Mais en somme, une fois la campagne de France terminée, Platen semble s'être désintéressé de la politique. Du moins, jusqu'à la chute de la Restauration, il n'y cherche pas l'inspiration de ses œuvres poétiques. En revanche nous verrons plus tard avec quelle joie il salua la révolution de juillet : à partir de 1830, ses poésies, en dépit de leur forme imitée de l'antiquité, reflètent toutes les préoccupations de l'époque. Elles respirent le plus pur amour de la liberté et une haine implacable pour le despotisme. Oubliant ses préventions de jadis, Platen ne voit plus dans la France que le champion des idées libérales en Europe. Il invite l'Allemagne à tendre par dessus le Rhin une main fraternelle à son ancienne ennemie et à constituer avec la France et l'Angleterre la Sainte-Alliance des peuples libres opposée à la coalition des despotes.

L'amour ne tient pas dans les poésies lyriques de Platen, durant cette première période de sa carrière, la place qu'on pourrait s'attendre à lui voir occuper dans l'œuvre d'un jeune poète aux environs de la vingtième année. Dans les plus anciennes, qui datent de 1813, le poète ne parle même pas en son nom personnel mais adopte la forme de l'élégie, de la ballade ou de la romance. Tantôt il met en scène une jeune fille d'humble condition abandonnée par un amant de haut parage, et qui exhale les plaintes les plus touchantes. Tantôt une fiancée, qui a perdu son prétendu sur le champ de bataille, répond par de plaintifs accents aux chants de triomphe d'une de ses compagnes, dont les joyeux dithyrambes saluent le retour de son fiancé revenu sain et sauf de la guerre. Une autre fois encore, le poète choisit comme sujet d'une de ses pièces le myosotis et nous raconte une touchante légende qui prétend expliquer l'origine du nom allemand de cette fleur chère aux romantiques (*Vergissmeinnicht*, Ne m'oubliez pas). L'année suivante (1814) est signalée par une pièce dans laquelle, pour la première fois, le poète prend la parole en son propre nom. A vrai dire, le sujet en est assez banal, et le jeune auteur n'a pas su le renouveler en le présentant sous une forme bien originale. Il chante l'amour qui s'est emparé de son cœur, qui fait alterner chez lui les joies les plus déli-

rantes avec les plus amères douleurs, et qui a réveillé sa verve poétique endormie depuis quelque temps. Mais il semble que ces velléités amoureuses aient été de courte durée. Du moins le jeune poète n'a pas cherché bien longtemps ses inspirations dans l'amour. Les pièces composées en 1815 et 1816 ont toutes un caractère plus grave : celles qui datent de 1815 sont pleines du fracas des armes et, comme nous l'avons vu, sont consacrées, pour la plupart, à stigmatiser Napoléon, perturbateur du monde, coupable de déchaîner encore une fois sur l'Europe avide de repos tous les maux de la guerre. L'année 1816 appartient presque exclusivement à l'inspiration religieuse ; mais il semble qu'en 1817 le cœur de Platen revendiqua de nouveau ses droits, ou bien que le poète, faisant violence à la réserve ombrageuse qui faisait le fond de son caractère, laissa enfin libre cours à ses sentiments amoureux ; si du moins on peut rapporter à cette année une série de distiques dans lesquels le poète se plaint amèrement de l'indifférence et de la froideur de celle qu'il aime plus que tout au monde, s'accusant d'ailleurs lui-même d'un excès de timidité qui l'empêche de se déclarer. Ici Platen cherche visiblement à imiter l'énergique concision de l'épigramme antique, et on ne peut nier que parfois il a réussi à enfermer, non sans charme, dans les deux vers du distique une pensée gracieuse ou profonde : « Mainte fois, sans doute, je t'évite pour ne pas me trahir, par précaution ; et cependant trahir mon cœur reste mon seul désir. » — « L'amour! Vous me demandez quel est le bénéfice d'un amour malheureux : L'amour en lui-même n'est-il pas déjà un vivant bénéfice ? » — « C'est une faiblesse, dites-vous, que l'amour, vous autres insensés par excès de raison. Qu'y a-t-il, dites, sur terre, d'aussi fort que l'amour? » — Mais c'est surtout pendant les trois années suivantes (1818 à 1820) que l'amour inspira souvent notre poète, lui dictant quelques pièces d'une grâce achevée et d'un art déjà consommé. Le sentiment y est tantôt discret et réservé, tantôt impérieux ou ironique. La constance ne paraît pas d'ailleurs avoir été la qualité maîtresse de Platen dans ses entreprises amoureuses, car à quelques mois de distance, ses hommages s'adressent évidemment à des amantes différentes. Dans telle pièce, par exemple, il se plaint des dédains d'une belle dont la condition est fort au-dessus de la sienne et s'exhorte lui-même au renonce-

ment ; dans telle autre au contraire, il s'efforce de vaincre les scrupules d'une maîtresse de condition modeste et d'humble extraction, en faisant valoir que les distinctions sociales n'ont pas de valeur à ses yeux. Parfois il prend le ton léger et badin d'un disciple d'Anacréon et se risque à faire une timide allusion aux désirs d'un amour qui n'a rien de platonique ; mais ce qui domine dans ces pièces, ce sont les plaintes de l'amour dédaigné, et les remontrances que le poète s'adresse à lui-même pour s'exhorter à la résignation. Malgré ses allures humbles et timides d'amant qui n'ose pas lever les yeux sur son idole et dont pas un mot n'a encore trahi les sentiments, il lui arrive de se révolter contre la froideur et l'indifférence de celle qu'il aime [1] : il la menace de sa vengeance, lui assure même qu'il s'est déjà consolé avec une autre, la traite de coquette dénuée de tout sentiment et, chose plus grave, l'accuse d'être incapable d'apprécier l'harmonie de ses vers. Aux yeux d'un poète, c'est là évidemment le comble de la noirceur, et une amante à qui s'adresse pareil reproche peut s'attendre aux représailles les plus cruelles. Il semble en effet que, pour un temps, Platen ait porté ses hommages ailleurs ; car c'est vers cette époque qu'il développe, dans une pièce de vers, tous les arguments de la dialectique la plus pressante pour convaincre de son amour une jeune fille d'humble extraction qui, paraît-il, avait fait quelque difficulté à agréer les sentiments de son aristocratique adorateur. Mais il ne semble pas que ce dérivatif ait eu le succès espéré : car le poète ne cesse de se plaindre que l'amour l'ait trompé comme l'ont trompé toutes ses espérances ; il s'accuse d'avoir fait d'inutiles efforts pour rompre la chaîne qui l'attache à l'infidèle. Mais c'est en vain qu'il s'efforce d'oublier : il suffit d'un mot, d'un nom entendu pour réveiller le sentiment un moment assoupi. Et pourtant le poète ne peut se dissimuler que l'amour seul peut faire le bonheur de sa vie : être sensitif et tendre, il a besoin de tendresse et d'affection pour se trouver heureux [2].

1. Dans une pièce, dont la forme du moins est évidemment imitée du magnifique *Lied* de Gœthe *Wer nie sein Brod mit Thrænen ass*, il rappelle à la cruelle que l'amour est fait à la fois d'affection et de haine, observation fort juste que nos poètes et nos romanciers contemporains ont reprise à satiété.
2. Il a recours, lui aussi, à la suprême ressource des amants malheureux : il injurie non seulement l'infidèle, mais le sexe féminin tout entier. « Etre livré à d'odieuses coquettes — s'écrie-t-il dans un fragment daté de 1820. —

Finalement il tombe dans une profonde mélancolie : il est incapable de supporter les alternatives de ravissement et de désespoir, d'abattement et d'exaltation par où le font passer tour à tour les caprices de celle qu'il aime. En somme, le ton élégiaque domine dans les poésies amoureuses de la jeunesse de Platen. Ses peines de cœur l'inspirent plus souvent et mieux que ses joies : comme tous les poètes qui ont chanté l'amour, c'est quand il est malheureux qu'il trouve les accents les plus pénétrants. Et quoi qu'en puissent dire ceux des critiques qui s'en vont accusant la froideur de la poésie de Platen, on ne peut nier que ces cris de révolte et de désespoir ont quelque chose de véritablement saisissant en leur âpreté et leur amertume.

Comme Gœthe, sur les traces duquel il s'efforce visiblement de marcher, Platen cherche dans les grands spectacles de la nature la consolation de ses chagrins amoureux. De tout temps, il eut un vif sentiment des beautés naturelles et chanta plus d'une fois en termes inspirés, les grandioses paysages de la Suisse et des Alpes bavaroises. Il haïssait les villes et leur monotone régularité, ainsi que la contrainte qu'elles imposent à leurs habitants : à l'existence artificielle des citadins il oppose la vie naturelle et libre des campagnards. Il compare quelque part les villes à des cages où les hommes sont assez sots pour s'enfermer, et il porte envie aux oiseaux qui vivent libres dans la forêt, leur verdoyante cité. A tout le moins il aurait voulu habiter une ville située dans une contrée pittoresque et toute baignée de verdure, comme Heidelberg[1]. Mais s'il ne lui est pas donné d'habiter une ville aussi riante, il se dédommage des ennuis de son existence de citadin malgré lui en vivant plusieurs semaines chaque année dans une communion intime avec la nature. Puis il chante en termes inspirés la joie de ces excursions qu'il prolongeait autant que le lui permettaient les exigences de la carrière militaire. Au mois de juin 1816, il adresse à son ami Schlichtegroll une épître dithyrambique pour l'inviter à secouer

tel est le sort, le juste sort de celui qui ose se confier à ce faible demi-sexe, à ces créatures irritables et vaines, êtres sans force et sans courage. Fuis les femmes et le malheur de ta vie deviendra ton bonheur. » Mais il faut croire qu'il n'a pas été capable de suivre le précepte qu'il donne si doctement aux autres.

1. Voir la première épitre à Schlichtegroll (15 juin 1815).

la poussière de ses in-folios et à l'accompagner dans son voyage en Suisse. Le sentiment qui anime le poète dans cette pièce est vif et sincère, mais l'expression est souvent gauche. On ne peut s'empêcher, par exemple, de sourire en voyant Déméter, Flore et Pan intervenir dans une pièce dont l'inspiration toute moderne jure étrangement avec ces réminiscences classiques. C'est évidemment pure maladresse d'un débutant dont l'imagination est hantée par les souvenirs du système mythologique de Gœthe ou de Schiller.

La même maladresse se retrouve dans une autre pièce de la même année, intitulée *Au bord du lac de Zurich*, où le poète croit de nouveau devoir invoquer Pan et Flore, et où il interpelle solennellement la ville de Zurich en lui donnant son nom latin de Turicum. Mais en dépit de cette faute de goût, excusable après tout chez un poète de vingt ans, on sent, dans tout le cycle qui a été inspiré à Platen par ce voyage en Suisse, un sentiment profond et personnel : le poète a été sincèrement ému et s'efforce de rendre cette émotion en termes aussi justes, aussi précis, aussi simples que possible. Mais les spectacles riants ou grandioses dont l'œil de notre écrivain se rassasiait au cours de ses voyages n'étaient pas capables de dissiper longtemps la mélancolie et le mécontentement qui faisaient le fond du caractère de Platen. Une fois rentré dans le courant de sa vie monotone et plate, il retombait du haut de son exaltation : un sentiment nostalgique s'emparait de lui à la pensée des pittoresques contrées qu'il avait traversées, de la liberté sans limites dont il avait joui. Ses regrets s'épanchaient alors en des pièces d'un caractère demi-élégiaque, demi-descriptif : il y évoque mélancoliquement le souvenir des beaux paysages qu'il a vus et les vifs sentiments d'admiration et d'allégresse qu'a excités en lui le spectacle grandiose du monde des Alpes. Il nous raconte tout son voyage depuis le lac de Constance jusqu'à l'Oberland et jusqu'au Jura bernois. Mais disciple avisé de Lessing, il se garde bien d'essayer de nous rendre sensible la beauté des paysages alpestres par une description nécessairement froide et ennuyeuse. Au lieu d'énumérer les divers traits du tableau qu'il veut évoquer à nos yeux, il nous montre le voyageur parcourant le pays qu'il veut nous faire connaître et nous décrit les sentiments qu'excitent dans son âme les beaux spectacles qui frappent ses regards. Ce qu'il admire surtout

dans la nature, c'est le contraste entre son impassible sérénité et l'incessante agitation des humains [1]. D'autres poètes ou d'autres écrivains se sont indignés de cette impassibilité de la nature en face des douleurs et des tourments des hommes; Platen, au contraire, trouve dans cette paix immuable un soulagement aux souffrances que lui causent ses vaines inquiétudes et ses fugitives passions.

On le voit, l'inspiration de ces poésies est avant tout pessimiste et mélancolique. Le poète semble, notamment pendant l'année 1820, avoir traversé une crise de tristesse et de découragement : ce ne sont que lamentations sur son malheureux sort, invocations à la mort, plaintes sur sa vie inutile et les vains efforts où il se consume. Quelques pièces d'un caractère plus riant tranchent sur ce fond uniformément lugubre : telle la poésie dans laquelle, à l'imitation de Klopstock, Platen chante en vers gracieux les plaisirs du patinage. Telles encore quelques chansons à boire dont le ton jovial et l'inspiration bachique contrastent assez singulièrement avec les élégiaques accents des pièces qui les précédent et les suivent. Cette crise de désespérance semble au surplus avoir été passagère, du moins sous cette forme mélancolique et désolée. Plus tard Platen se ressaisit par un énergique effort de volonté : de désespéré il devint révolté. Ses plaintes élégiaques se tournèrent en ironie amère. Il s'exhorta lui-même à ne pas s'abandonner à de vaines récriminations, mais à rendre coup pour coup à ceux qui l'attaquaient ou le blessaient. Au lieu de se courber sous les iniquités vraies ou supposées du sort, il se redressa, bravant la vie injuste et mauvaise et se reposant plein de confiance sur la puissance de la volonté.

Il est permis de se demander jusqu'à quel point, durant cette première période de sa carrière de poète lyrique, Platen peut être considéré comme un adepte du romantisme. Il ne saurait convenir à notre plan de faire ici une étude de l'école romantique allemande ; rappelons seulement que le romantisme en Allemagne était essentiellement une réaction contre l'esthétique de l'école classique représentée par Gœthe et surtout par Schiller, à qui l'on reprochait de s'inspirer trop fidèlement et trop exclusivement de l'antiquité. A l'imitation

1. Voir la pièce intitulée : *Souvenirs*, I, p. 92-93.

des littératures anciennes, on opposait celle des littératures modernes, surtout celle des littératures romanes. On reprenait les théories de l'école d'*Ouragan et d'Emportement*; l'on élevait Shakespeare et Calderon au-dessus de Sophocle et d'Eschyle; on prônait le Tasse et l'Arioste à l'égal d'Homère et on les proclamait bien supérieurs à Virgile; enfin l'on déclarait que la poésie lyrique, expression immédiate des sentiments personnels du poète, est supérieure à toute autre forme littéraire. L'on prétendait renouveler la littérature en supprimant les barrières qui séparaient les différents genres et en donnant droit de cité à des formes hybrides, intermédiaires entre celles que la poétique reconnaissait jusque là. On envoyait la poésie savante à l'école de la poésie populaire, dont la simplicité et le naturel étaient prônés comme les qualités par excellence de toute œuvre littéraire. Et, par une contradiction piquante, on montrait en même temps une prédilection singulière pour des formes poétiques compliquées et savantes parmi lesquelles le sonnet tenait la première place.

Quand Platen parut sur la scène littéraire, le romantisme triomphait en Allemagne : Schiller, contre lequel les Schlegel avaient jadis dirigé de si vives attaques, était mort depuis longtemps, et Gœthe vieillissant avait donné au romantisme assez de gages pour qu'on pût le croire, sinon précisément converti aux doctrines nouvelles, du moins disposé à faire la part du feu et résigné à admettre que les théoriciens de l'*Atheneum* n'avaient pas tout à fait tort. Malgré cet ascendant indéniable de l'école romantique, Platen à ses débuts est manifestement fort hésitant dans ses préférences littéraires. Les tendances du romantisme lui agréent fort; mais bien souvent le courant classique l'entraîne. Évidemment le jeune poète, encore dénué d'originalité, cherche des modèles de divers côtés et obéit tour à tour à des influences opposées. De là, dans ses premières œuvres, des incohérences bizarres, des réminiscences classiques dans des pièces dont l'inspiration est d'ailleurs foncièrement romantique. S'il n'est pas disposé à admettre en bloc le système mythologique renouvelé de l'antiquité qu'avaient adopté Schiller et Gœthe, du moins il ne poursuit pas les dieux de l'Olympe de la haine farouche que professaient pour eux les Schlegel et autres adeptes du romantisme. Tout comme notre Boileau, dont il ne songeait

sans doute pas à se réclamer, il semble disposé à ranger Jupiter, Déméter, Pan, Apollon ou Phébus, les Charites, les Piérides, etc., parmi les « utilités » et juge apparemment qu'ils peuvent être employés sans inconvénient à « relever l'ouvrage ». Il est clair d'ailleurs que ce sont pour lui de simples « ornements ». Mais il est un autre point par lequel il se distingua toujours des romantiques de la stricte observance : il emploie assez volontiers certains mètres renouvelés de l'antiquité — du moins le vers héroïque et le distique, s'il ne s'essaie pas encore à imiter les mètres lyriques des anciens — et il se montre fort éloigné de l'aversion absolue des romantiques pour la prosodie antique.

Et cependant, par maint trait, Platen montre une indéniable ressemblance avec les romantiques. Notons, tout d'abord, une véritable prédilection pour les histoires macabres et les apparitions de revenants. Pour Platen dans sa jeunesse, comme pour les romantiques en général, la distinction entre la vie terrestre et l'au-delà n'existe pas, ou du moins existe à peine : sans cesse les morts viennent se mêler aux vivants, parfois pour les soutenir dans les traverses de l'existence, mais le plus souvent pour les terrifier, leur reprocher quelque crime et leur rappeler la destinée fatale qui les attend. Telle est la légende pieuse intitulée *Le roi Odo* (1819). Odo passe fortuitement devant une église au moment d'une prise de voile. Poussé par la curiosité, il entre et est tellement séduit par la beauté de la jeune novice qu'il interrompt brusquement la cérémonie et enlève, sans y mettre plus de façon, la mystique fiancée du Seigneur, dont il veut faire sa femme. La nonne, enivrée par la perspective de la brillante destinée qui l'attend aux côtés du roi, consent au sacrilège. Mais la punition ne se fait pas attendre. La nuit venue, « à l'heure des spectres », le château tremble dans ses fondements, les fenêtres s'ouvrent d'elles-mêmes, et une blanche théorie de nonnes, recouvertes chacune d'un blanc suaire, défile devant la couche nuptiale : elles arrachent la parjure des bras de son époux qui la voit avec effroi exhaler son dernier souffle au contact affreux des mains des spectres qui se saisissent d'elle. Puis les fantômes l'emportent et vont lui donner la sépulture dans l'église, au pied même de l'autel où elle avait juré fidélité au Seigneur. Le roi se met à la poursuite du funèbre cortège, arrive encore à temps pour voir le sépulcre ouvert

et expire lui-même à côté de la tombe de la bien-aimée. On retrouve dans cette ballade tous les éléments chers aux romantiques : une légende pieuse visant à l'édification, un sacrilège puni, une apparition de fantômes; enfin, dans la facture même du récit, ce manque de précision, cette recherche du vague et de l'indéterminé qui caractérisent la manière romantique. L'impression d'horreur s'en trouve incontestablement augmentée. L'action avance par bonds et par saccades, comme dans les rêves et les cauchemars ; certains épisodes sont éclairés d'une vive lumière, tandis que les chaînons intermédiaires restent dans l'obscurité.

On retrouve le même caractère d'indétermination dans la ballade dialoguée qui porte le titre de *Le dernier hôte* et qui remonte à 1813. Platen n'avait alors que dix-sept ans, et il y paraît. Dans d'autres pièces on retrouve une recherche véritablement maladive du macabre. Citons, par exemple, la ballade, remarquable d'ailleurs par sa vive concision, qui est intitulée *Le garçon pêcheur* [1]. A quoi bon ce squelette pour symboliser la perte que le jeune pêcheur a faite ? Sa douleur serait-elle moins poignante ou moins poétique sans la mention de ces ossements ensevelis sous un saule sur le rivage? Non moins macabre est une autre ballade, dont le titre *La main du mort* est déjà assez significatif : A minuit (ces choses-là se passent toujours à minuit), le seigneur de Grammont revient dans son château et entre, couvert de son armure, visière baissée, dans la chambre de sa femme. Elle lui offre de l'aider à se débarrasser de sa lourde cuirasse, mais il garde obstinément le silence. Elle veut lui donner la main, mais la main qu'il lui tend est celle d'un squelette. « Malheur, s'écrie-t-elle, mon amant t'a tué aujourd'hui. » Et elle tombe expirante sur lui. Ici, on peut encore démêler une intention didactique et moralisante qui excuse le poète de s'être complu à donner le frisson au lecteur. Mais quelle erreur de goût que la pièce dialoguée qui porte le titre bizarre de *Commen-*

1. « La lueur désirée de l'étoile du soir éclaire le bord du flot ; le jeune garçon rentre sa nacelle qui repose paisiblement dans le port.
« Ma tâche est fidèlement accomplie ; mais, chère âme, dis, ô dis comment, sans toi, ferai-je passer la longue nuit.
« Sur le rivage il y a un saule, à ce saule est adossée une pierre, et sous cette pierre, dans l'étroit espace, est étendu son froid squelette. » (*Ihr kaltes Todtenbein*, c'est-à-dire apparemment : « le froid squelette de celle qui m'appartenait, de la bien-aimée. »)

taire (*Glosse*) ! Un criminel s'entretient, apparemment quelques instants avant son exécution, avec sa maîtresse ; celle-ci l'assure de son éternel amour et lui jure « d'effacer du mur froid le cher sang de son amant par ses baisers » ! L'inspiration romantique est évidente aussi dans deux pièces appartenant à une époque un peu postérieure : *Vision* (1821) et *Légende* (1822). La *Vision* rappelle les apparitions et les rêves chers à H. Heine dans sa jeunesse, et la *Légende* traite un de ces sujets visant à l'édification que les romantiques aimaient à emprunter au moyen âge : un peintre qui tombe de l'échafaudage sur lequel il travaillait et qui est sauvé par l'intervention miraculeuse de la madone qu'il est en train d'achever et dont il peignait l'image en y mettant toute son âme et toute sa pensée. Enfin, l'on retrouve chez Platen cette idée, mainte fois proclamée par les romantiques, qu'à notre époque les femmes seules sont encore capables d'apprécier la poésie ; les hommes sont trop rudes et trop absorbés par les besognes prosaïques pour pouvoir se plaire à la lecture des beaux vers. Le poète doit donc viser avant tout à l'approbation des femmes et se soucier fort peu de l'opinion des hommes [1]. Certes on ne reconnaîtrait pas là Platen, l'un des plus mâles et des plus vigoureux poètes de l'Allemagne moderne, qui plus tard célébra avec des accents si élevés la résolution virile et parla souvent en termes si rudes de la faiblesse et des caprices de la femme. Rappelons enfin pour achever de caractériser les velléités romantiques de Platen, qu'en 1815, dans une ode enthousiaste, il chanta Guarini dont il place le *Pastor fido* fort au-dessus des œuvres d'Ovide, de Virgile et de Gœthe [2].

On sait quelle place le merveilleux en général tenait dans la poésie romantique. Les fées, les gnomes, les ogres et les enchanteurs faisaient partie des accessoires indispensables à toute œuvre qui se réclamait du romantisme. Chez Platen,

1. Voir la pièce intitulée *Dédicace* (1814), I, p. 56.
2. Cette erreur n'est rien au surplus à côté de la monstrueuse et ridicule aberration qui, dans son *Journal intime* (24 décembre 1819) lui fait placer un obscur romantique appelé Von der Heyden au-dessus de l'auteur de *Faust*. Il fallut près de deux ans à Platen pour reconnaître son erreur et son injustice, qu'il s'efforça de réparer de son mieux en dédiant à Gœthe en termes enthousiastes ses *Ghasels* (1821) et ses *Mélanges* (1822). Dans le *Prologue d'une traduction des poésies de Hafis*, il appelle même Gœthe « le souverain de l'empire des intelligences ». On ne pouvait plus noblement réparer une regrettable erreur.

c'est surtout dans les ouvrages dramatiques que les fées jouent un certain rôle. Dans ses œuvres épico-lyriques, en dehors de quelques apparitions de revenants, il n'y a guère de place pour le merveilleux. Notons, à titre de curiosité, une sorte de conte en prose, qui remonte aux premiers débuts de Platen dans la littérature (1813) et qui est intitulé *Le fils de la rose*. Nous trouvons là tous les éléments d'une œuvre romantique : un prince transformé en nain par les enchantements d'une méchante fée et sauvé par l'intervention d'une fée secourable ; une princesse dont un preux chevalier gagne la main dans un tournoi ; un talisman qui assure un infaillible succès à celui qui le porte (ici ce talisman est une simple aiguille). N'oublions pas les pressentiments qui préparent l'esprit aux événements futurs et par de subtiles impressions lui en donnent la prescience, ni les songes qui prédisent l'avenir d'une façon exacte et précise. Bref, nous avons là un exemple de la perpétuelle intervention dans la vie humaine d'êtres d'essence supérieure qui dirigent à leur gré les actions des hommes.

Dans une sorte de romance intitulée *Le puits sans fond* (1820), le merveilleux tient également une grande place : il y est question d'un puits enchanté datant encore de l'époque des druides ; des nixes vivent au fond de ce puits et viennent de temps en temps prendre leurs ébats parmi les humains à la surface de la terre. Cette pièce, d'ailleurs inachevée, est évidemment inspirée de l'*Ondine* de La Motte-Fouqué qui obtenait précisément à cette époque un succès considérable en Allemagne et suscita un nombre incalculable d'imitations. Le fragment épique *Les grands empereurs,* tout incomplet qu'il est, est intéressant comme témoignage de l'influence exercée sur Platen, comme sur les romantiques, par l'étude des monuments de l'ancienne littérature allemande. Le ton général est celui des chroniques chevaleresques, et l'imitation des *Nibelungen* est évidente. Platen en a adopté le mètre, et donne même à son style un caractère archaïque qui convient assez au sujet. C'est le thème cher aux romantiques de l'épouse calomniée et injustement accusée d'infidélité que Tieck a traité dans sa pièce de *Golo et Geneviève*. Enfin, parmi les premières ballades de notre poète (1816-1820) il en est plusieurs qui ont un caractère nettement romantique. Ainsi *Le triomphe d'Ala-*

ric montre comment la foi commune des Goths et des Romains réconcilie les vainqueurs et les vaincus : la religion chrétienne est célébrée comme le lien le plus solide entre les peuples. La ballade intitulée *Wittekind* est également consacrée à chanter la grandeur du christianisme et la noble élévation des cérémonies chrétiennes : Wittekind, chef des Saxons païens, qui pendant la nuit de Noël s'est glissé comme espion dans le camp de Charlemagne, se mêle à la foule des soldats francs et assiste à la cérémonie de la communion. Il est si touché par la beauté mystique de la Sainte-Cène qn'il se convertit sur le champ au christianisme.

En dépit de ces velléités romantiques indéniables, Platen conserve une personnalité littéraire bien marquée même pendant la période (1818-1826) où il adopte avec le plus de soumission les mots d'ordre du romantisme. Et de prime abord, il est fort peu disposé à suivre les principaux représentants de l'école romantique dans l'évolution qui peu à peu fit d'eux en politique les défenseurs attitrés de la réaction. C'était au nom de la liberté autant qu'au nom du sentiment national blessé que Platen s'était insurgé contre la tyrannie que Napoléon faisait peser sur l'Allemagne. Plus tard, il resta fidèle à ses convictions libérales, et l'on sent percer en mainte occasion dans ses ouvrages le mécontentement avec lequel il voit se développer le régime de Metternich, réalisation pratique des théories politiques de certains adeptes du romantisme. Il est fort éloigné aussi de l'indifférence politique de certains autres représentants — et non des moindres — de l'école romantique. Beaucoup d'entre eux, perdus dans leurs visions séraphiques, victimes de l'hypertrophie maladive de leur imagination, se vantaient de dédaigner les choses d'ici-bas et professaient notamment un mépris systématique pour toutes les affaires de l'État. Ils se renfermaient dans une dédaigneuse indifférence politique, laissant le vulgaire aux idées étroites prendre intérêt à d'aussi minces questions que celles du gouvernement des hommes. Platen, au contraire, était fort éloigné de cette abstention méprisante. Il considérait qu'il est du devoir de tout bon citoyen de s'intéresser aux choses de sa patrie et de ne pas abandonner le soin du gouvernement à quelques intrigants ou à un despote. Il avait une haute idée de la mission de l'État et était d'avis qu' « avant toute chose il convient d'être utile à l'État ».

D'autre part, à l'imagination tant vantée par les romantiques, il oppose la volonté qu'il considère comme la véritable faculté maîtresse de l'homme, soit que dans les difficultés invincibles et devant les obstacles vraiment insurmontables il apprenne à se résigner virilement, soit qu'il sache lutter jusqu'à la dernière extrémité aussi longtemps que tout espoir n'est pas perdu. A la suite des déceptions que la vie lui a réservées, il voudrait se convaincre lui-même que le renoncement est chose facile, et se vante des progrès qu'il a faits dans la voie du stoïcisme :

« De toutes les choses qui existent et vivent, il n'est rien qui fasse trembler mon cœur un seul jour; et tout ce qui arrête le plus le courage, et tout ce qui blesse le plus profondément le cœur, je sais qu'on peut le supporter.

« Voir toujours devant soi la fleur de la beauté, lui adresser toujours en vain des supplications, se perdre en plaintes inutiles ; la conquérir au moment même où l'on perd ce que l'on a acquis, je sais qu'on peut le supporter !

« Comment me rendre compte à moi-même de la source où j'ai puisé la force de tout me refuser ? Qu'il vous suffise de savoir que j'en ai fait l'épreuve, et le joug de toute misère, je sais qu'on peut le supporter [1] ! »

Mais cette résignation même, toute virile qu'en est l'expression, lui semble une sorte de lâcheté, de faiblesse indigne de l'homme, car, dans une autre pièce un peu postérieure à la précédente, et qui débute par une invocation à la solitude, il se confesse à lui-même qu'il est incapable de renoncer au monde et s'exhorte à redoubler d'énergie pour le conquérir. En même temps, il reconnaît que son accès de misanthropie est blâmable et que « apprendre à aimer les hommes est le seul vrai bonheur [2] ». Le but qu'il se propose n'est donc rien moins que la « conquête du monde », idée qui germa aussi dans le cerveau de plus d'un romantique. Mais encore faut-il s'entendre sur le sens que l'on prétend donner à cette expression. Il ne s'agit pas de ces efforts surhumains, excessifs, et par cela même fatalement condamnés à rester stériles, auxquels se livraient les jeunes titans de l'école d'*Ouragan et d'Emportement* et après eux quelques-uns des

1. I, p. 127.
2. I, p. 130.



coryphées du romantisme. Il s'agit chez Platen tout simplement de l'exercice de la vertu et d'une certaine constance dans le travail et l'application. « La vertu est-elle si difficile ? — s'écrie le poète quelque part — non, elle n'est pas difficile ; elle ne demande qu'une ferme volonté et une décision toujours renouvelée [1]. » Platen est véritablement le poète de la volonté, et nul autre peut-être ne l'a célébrée avec de plus virils accents. Nous sommes loin de ce relâchement des énergies, de cette extase perpétuelle, de ce *nirwana* qui étaient l'idéal des romantiques. A l'inaction et au rêve Platen oppose le travail dont il fait un magnifique éloge dans un passage de ses *Méditations du matin et du soir* : « Sois aussi toujours la bienvenue, activité, belle vertu, toi qui éloignes de nous les vices et qui es la pure épouse de notre esprit. Combien l'oisiveté est pénible et pesante. Combien il est beau d'agir, de faire effort et d'accomplir ! Qu'il est serein, le regard que notre œil jette sur ce que nous avons accompli ! Dites, quelle mélancolie est si sombre, quel chagrin si profond, quelle douleur si cruelle que le travail n'en vienne à bout ! Aussitôt que nous agissons, nous ne souffrons plus [2]. » On peut donc dire sans exagération que la tournure d'esprit de Platen était foncièrement opposée à celle des romantiques : leur idéal c'était une élégante oisiveté ; ils professaient un dédain aristocratique pour les efforts et les vulgaires besognes de la vie ; l'idéal de Platen, au contraire, c'était l'effort, le travail comme moyen, et comme but, sinon le pouvoir matériel sur les volontés, du moins l'ascendant sur les intelligences.

Malgré cette antinomie profonde et fondamentale, au point de vue littéraire Platen resta encore pendant plusieurs années un disciple du romantisme. Il partagea l'engouement des romantiques pour certaines formes littéraires déterminées plus difficiles et plus rares que les autres : pour terminer l'étude de cette première partie de sa carrière poétique, il nous reste à apprécier ses *Ghasels* et ses *Sonnets*.

1. I, p. 208.
2. I, p. 211.

CHAPITRE III

Les « *Ghasels* ».

Mme de Staël s'étonne avec raison qu'en Allemagne, au xviiie siècle du moins, la littérature soit issue de la critique. Ce qui est plus singulier encore, c'est de voir plus tard la poésie procéder de l'érudition, et certains écrivains se partager, leur vie durant, entre l'inspiration poétique et les recherches érudites. Uhland, par exemple, puisa le goût des vers dans l'étude minutieuse, détaillée des œuvres de la littérature allemande au moyen âge, et pendant plusieurs années mena de front l'érudition et la poésie : il fut philologue aussi distingué que poète éminent. Mais chez les orientalistes cette union intime de la philologie et de la poésie est plus frappante et surtout plus fréquente que chez les germanistes. Platen, nous l'avons vu, avait étudié l'une après l'autre plusieurs des langues de l'Orient, et l'on sait que son rival et ami, le poète Rückert, fut professeur de langues orientales successivement à Erlangen et à Berlin. A vrai dire, quand Platen publia en 1821 son premier volume de poésies imitées de l'Orient, qu'il intitula *Ghasels*, il ne faisait que suivre un mouvement dont les origines remontent à environ quarante années en arrière. C'est Herder qui, dans sa dissertation *De l'esprit de la poésie hébraïque* (1782-1783), avait le premier montré aux écrivains de son pays quelle puissante source d'inspiration poétique ils pourraient trouver dans l'étude des chefs-d'œuvre littéraires de l'Orient. Son appel ne resta pas sans écho, car, quelques années après, J.-G. Forster traduisait le fameux poème dramatique de Kalidasa, *Sakontala*, non pas, il est vrai, directement du sanscrit, mais seulement d'après une version anglaise. En 1808, Frédéric Schlegel publiait sa dissertation *De la langue et de la sagesse des Indous*. Quelque profonde que fût l'impression produite par cet éloquent panégyrique de la poésie védique, le bénéfice qu'en retira la littérature allemande ne fut pas immédiat. Il était réservé à un autre de piquer d'émulation les poètes d'Allemagne, et en particulier le plus grand

de tous, Gœthe. En 1813, un professeur de l'Université de Vienne, Hammer-Purgstall, avait publié une assez médiocre traduction des œuvres du poète persan Hafis, que Gœthe lut avec un vif intérêt. Il fut même tellement charmé de cette poésie singulière, si différente de notre poésie occidentale par ses règles prosodiques et ses procédés de rhétorique, qu'il s'efforça de marcher sur les traces du poète persan dans son *Divan occidental et oriental*. A vrai dire, dans ce *Divan* rien n'est oriental, si ce n'est le décor extérieur et les noms des personnages. Les sentiments et les idées sont ceux de l'Occident : bon nombre de ces pièces sont consacrées à célébrer l'amour de Gœthe pour Marianne de Willemer. Quant à la forme, elle n'a aucun rapport avec celle du poète oriental; Gœthe emploie les mêmes mètres et les mêmes strophes que dans ses autres œuvres lyriques. Il avait d'ailleurs une excellente raison pour ne pas s'astreindre à l'imitation de la forme métrique du poète persan : c'est qu'il ne la connaissait pas. En effet, il ne savait pas le persan, et dans la traduction de Hammer-Purgstall, rien n'indiquait quel était le système prosodique de l'original. Mais tel quel, le *Divan occidental et oriental* avait une haute valeur poétique, et le retentissement en fut considérable en Allemagne. L'exemple de Gœthe mit en honneur, parmi les hommes de lettres dans son pays, l'étude de Hafis et des autres poètes orientaux, et lui suscita bientôt des imitateurs, jaloux de rester plus fidèles que lui à l'original persan, aussi bien pour la forme que pour le fond.

Presque en même temps, Platen et Rückert faisaient paraître des recueils de poésies dans lesquels ils s'attachaient à reproduire les mètres et à observer les règles prosodiques de leur modèle avec la plus minutieuse exactitude. Pareil scrupule et un tel souci de la forme ne nous étonnent pas de la part de Platen qui dès longtemps attachait une importance capitale à l'étude de la versification, et ne lisait pas un poète sans lui faire passer un sévère examen de prosodie. Il rentrait d'ailleurs dans le programme de l'école romantique, dont Platen se réclamait encore, d'enrichir la littérature allemande de tous les rythmes exotiques, afin qu'elle méritât le nom de « littérature universelle » que Gœthe déjà ambitionnait pour elle. Aussi dans ses *Ghasels* (Erlangen, 1821) Platen s'astreignit à suivre scrupuleusement les règles proso-

diques du poète oriental qu'il imitait, si étranges qu'elles dussent paraître à des lecteurs allemands. Et à dire le vrai, la prosodie de ces poésies lyriques que les Allemands, à l'imitation des Persans, nomment *Ghasels*, est assez singulière pour que nous nous y arrêtions un instant. Ce sont des pièces de longueur variable, mais généralement assez courtes (six à douze vers en moyenne). Le mètre est soit ascendant, soit descendant ; le plus souvent, ce sont des iambes ou des trochées, mais l'on trouve aussi des anapestes et des dactyles, soit seuls, soit mélangés aux iambes et aux trochées. Le mètre et le nombre de pieds restent, d'ailleurs, les mêmes dans tous les vers de la pièce. Le rythme n'a donc rien de particulièrement oriental; mais les règles auxquelles la rime est soumise sont d'autant plus singulières : la rime proprement dite est remplacée par la répétition du même mot ou du même membre de phrase à la fin du premier et du second vers, ainsi qu'à la fin de tous les vers suivants d'ordre pair. Si le dernier mot est monosyllabique, il faut que, dans chacun des vers astreints à la rime, les avant-derniers mots riment aussi entre eux. Parfois les mots antépénultièmes offrent une nouvelle rime, surtout quand l'avant-dernier mot est un monosyllabe comme le dernier. Les vers impairs, à partir du troisième, ne riment ni entre eux ni avec les autres, mais sont simplement rythmés.

Ce premier recueil de *Ghasels* fut suivi, à bref délai, d'un second intitulé *Le miroir de Hafis*, où le poète s'astreint peut-être à une prosodie plus minutieuse encore. Enfin, en 1824, parurent les *Nouveaux Ghasels*. A partir de ce moment, l'engouement de Platen pour la poésie orientale semble avoir diminué : il composa bien encore quelques *Ghasels* qui furent publiés après sa mort, soit dans la revue *Vesta*, soit seulement dans ses *Œuvres complètes*. Mais il est bien évident que le premier enivrement est passé, et que le poète se détache de plus en plus de l'imitation de Hafis. Déjà, dans les *Nouveaux Ghasels*, on pouvait noter un symptôme significatif de cette indépendance que progressivement Platen reconquérait vis-à-vis de son modèle : les règles prosodiques y sont peut-être un peu moins exactement observées que dans les deux premiers recueils, et les idées y gagnent en netteté et en précision. Car il ne faut pas se dissimuler que des prescriptions aussi minutieuses sur la forme sont une entrave intolérable pour la pen-

sée, et que le poète, tout occupé à retrouver au bout de sa plume, à la fin de chaque vers d'ordre pair, le même mot ou le même membre de phrase, se trouve souvent réduit à associer des idées singulièrement disparates [1]. Par compensation il est d'autres pièces où la rencontre imprévue des mots formant la rime, au moment où on s'y attend le moins, donne au contraire à la pensée une précision épigrammatique qui n'est pas sans procurer à l'esprit du lecteur une certaine satisfaction. On admire l'aisance merveilleuse du poète au milieu des plus grandes difficultés ; on s'étonne de la richesse, ou plutôt de la truculence des rimes ; cependant, l'impression qui domine c'est celle de l'artificiel : ce sont des exercices de haute école, des merveilles de dislocation, mais l'on ne peut s'empêcher de se demander si ces tours de force sont vraiment de la poésie.

Il ne faut pas chercher dans les poésies orientales de Platen les couleurs éclatantes, les splendides descriptions, l'aimable sagesse d'un Rückert. Ni cette chaleur et cet éclat ne sont dans son tempérament, ni cette philosophie paisible et souriante ne répond à la tournure de son esprit. Il ne se répand pas en copieux développements didactiques comme l'auteur de la *Sagesse du Brahmane ;* il n'absorbe pas comme lui sa personnalité dans la nature. On ne trouve pas non plus chez lui l'éloquence un peu bavarde qui caractérise Léopold Schefer dans son *Bréviaire des laïques*. Certaines pièces de Platen, avec leur sensualisme hardi, leur épicurisme hautement affiché, rappellent plutôt le ton des deux poèmes érotiques, *Hafis en Grèce* et *Le Coran de l'amour*, que Schefer composa vers la fin de sa carrière. L'amertume, qui souvent déborde chez Platen, forme au contraire un contraste parfait avec l'optimisme invétéré de Rückert et de Schefer. Enfin, le ton de bonhomie narquoise qui caractérise le dernier en date des poètes orientalistes allemands, Frédéric Bodenstedt, fut toujours profondément étranger à Platen, encore que, dans certains de ses *Ghasels,* la pensée soit enveloppée d'une sorte d'ironie douce qui ne laisse pas de rappeler quelque peu l'auteur des *Poésies de Mirza-Schaffy*. Il est digne de remarque, d'autre part, que le panthéisme qui caractérise à un si haut

1. Voir, par exemple, le *Ghasel* n° 21 (II, p. 13) qui commence par ces mots : « Es sprudelt Wasser aus dem Stein empor. »

degré les poètes orientaux et leurs imitateurs allemands est resté à peu près complètement étranger à Platen. Du moins on n'en trouve pas de trace dans ses *Ghasels*, et la seule pièce lyrique qui respire un esprit franchement panthéiste est d'inspiration hellénique et non orientale, et ne fait d'ailleurs pas partie du recueil des *Ghasels*. Platen a donc une physionomie à part parmi les poètes orientalistes allemands.

En sa qualité d'imitateur de Hafis, Platen ne peut faire autrement que de chanter les plaisirs des sens, les femmes, l'amour et le vin : la jeunesse est courte, il faut en jouir, tel est le résumé de la philosophie de l'existence qu'il adopte pour l'occasion. Le poète fait bon marché de la morale et déclare qu'il entend vivre à sa guise, sans se soucier de l'opinion du monde. Parfois, on remarque chez lui une certaine tendance frondeuse : il combat les préjugés sociaux et les conventions mondaines, et s'exhorte lui-même à se mettre au-dessus des convenances vulgaires. A vrai dire, dans un genre conventionnel comme ces poésies imitées de l'Orient, il est difficile de faire le départ exact entre ce qui est l'expression véritable de la pensée du poète et ce qui n'est que pure réminiscence. Maint *Ghasel* est consacré à chanter la beauté des spectacles de la nature ; mais à l'enthousiasme et à la joie se mêle chez Platen, comme d'ailleurs chez son modèle, le sentiment mélancolique que tout est périssable ici-bas, et que la splendeur de la forme et des couleurs n'est qu'un masque trompeur derrière lequel se cachent des germes de mort constamment prêts à détruire l'instable équilibre qui constitue la vie. Le fantôme lugubre de la destruction finale vient plus d'une fois jeter son ombre sur le front serein du poète. Les considérations mélancoliques sur la fragilité des choses humaines n'ont en somme rien qui tranche trop vivement avec la fiction dont il a plu à Platen de s'embarrasser. Mais, en mainte autre occasion, la personnalité du poète, ses idées, ses sentiments éclatent en dépit de ses efforts pour rester dans son rôle d'Oriental et de Persan. Ainsi, quand il se blâme lui-même de son orgueilleux désir d'isolement. Ici aucun lecteur ne pouvait s'y tromper ; ce n'est plus Hafis qui parle, mais Platen, dont nous avons assez longuement caractérisé plus haut la sauvage fierté. Une autre fois, au contraire, il se plaint d'être incompris et de ne pas trouver dans le public les sympathies auxquelles il croit avoir droit. Enfin ici même,

malgré le déguisement qu'il a pris, la nature droite, franche, et même un peu brutale de Platen ne se dément pas : il fait de la franchise le premier devoir du poète, en dépit du pharisaïsme et de la fausse pudeur. Ainsi ces *Ghasels* sont un mélange d'idées occidentales et orientales, d'inspirations empruntées à Hafis et de sentiments qui ont leur source dans l'âme même du poète. L'unité d'impression fait défaut.

CHAPITRE IV

Les Sonnets.

Nous arrivons à la perle de l'écrin poétique de Platen, au recueil de ses sonnets. Sans vouloir entreprendre de faire ici un résumé même sommaire de l'histoire du sonnet en Allemagne, rappelons que, vers la fin du XVIIIe siècle, le sonnet était devenu en quelque sorte le palladium de l'école romantique. Sa facture savante et les difficultés qu'il présente devaient évidemment le faire considérer comme une forme poétique essentiellement distinguée par une école qui attachait une importance capitale aux questions de prosodie. On sait que Schlegel alla même jusqu'à lui donner une valeur mystérieuse et mystique et que, dans une étude littéraire qui n'est qu'un long dithyrambe, il a chanté les vertus singulières et cachées du sonnet. Cette prédilection des romantiques pour le sonnet s'explique facilement par leur désir de fermer la porte du sanctuaire de la poésie aux profanes : en semant de difficultés la carrière poétique, ils espéraient tenir la médiocrité à l'écart et en réserver l'accès aux poètes vraiment inspirés. Sans aller aussi loin que Schlegel dans son enthousiasme pour le sonnet, Platen est bien romantique par son souci de la forme dont il fait le principe littéraire suprême. Qu'on lise le sonnet dédié à Hafis, le poète oriental dont Platen avait imité la facture savante dans ses *Ghasels* : « Que la forme seule ravisse celui qui donne la forme » (c'est-à-dire le créateur, le poète) s'écrie-t-il, ne faisant que répéter le mot d'ordre du romantisme. Il partage d'ailleurs tous les dédains des romantiques pour la foule médiocre, aux instincts bas et envieux, et dans le premier de ses sonnets,

qui sert pour ainsi dire d'épigraphe à tout le recueil, il proclame hautement qu'il ne « veut pas plaire à la misérable médiocrité » et qu'il « secoue loin de lui la vilenie du présent quand le rythme sacré entraîne le poète dans son essor ». Naïvement suffisant, il étale sans vergogne aucune la satisfaction que lui cause l'aisance avec laquelle il se joue de toutes les difficultés de la forme, se soumet sans peine aux règles les plus compliquées et trouve tout naturellement sous sa plume les rimes les plus riches, sans faire aucunement violence au sens. Un accès passager de modestie lui fait dire, il est vrai, quelque part qu'il n'ose joindre son nom à celui des trois auteurs les plus éminents de sonnets dans la littérature de tous les pays, Pétrarque, Camoëns et Rückert. Mais il est bien évident qu'au fond Platen se considère comme le représentant par excellence de cette forme poétique : il ressent une sorte de satisfaction personnelle à l'idée que Gœthe a fini, après quelque résistance, par reconnaître les mérites du sonnet ; il se croit autorisé à prendre la parole au nom du sonnet lui-même et à féliciter le grand poète de sa récente conversion.

En même temps qu'ils proclamaient que le sonnet est la forme la plus parfaite de la poésie lyrique, les romantiques allemands s'étaient efforcés d'en rendre les règles plus sévères et le fond plus sérieux. Avant eux, les poètes en prenaient à leur aise avec les règles et réservaient le sonnet aux basses besognes de la poésie : flagorneries et compliments, mendicité déguisée ou impudemment étalée, banale célébration de fêtes et d'anniversaires. Avec les romantiques, le sonnet éleva le ton et enfla la voix ; il cessa de traîner dans les bas-fonds de la « petite poésie » ; la gentillesse et le savoir-faire ne furent plus les qualités suprêmes qu'on demandait aux poètes. On se haussa jusqu'aux questions philosophiques et esthétiques ; on fit des portraits littéraires, on discuta les principes de la littérature et des beaux-arts ; on s'exerça à resserrer dans les quatorze vers du sonnet la description d'un tableau, d'une ville ou d'un pays. Le sonnet prit les allures, tantôt du dithyrambe quand il s'agissait de faire l'éloge des romantiques ou de leurs amis, tantôt de la satire ou de l'épigramme quand on s'en prenait aux ennemis du romantisme. Ce fut encore Schlegel qui fournit l'exemple avec la théorie, et Platen marcha dignement sur ses traces, dépassant de beaucoup par le

talent poétique, la facilité acquise et une extraordinaire virtuosité dans l'exécution, les essais encore un peu gauches de Schlegel.

Il reste tout d'abord disciple de Schlegel par l'impertinence hautaine avec laquelle il se vante de dédaigner les applaudissements de la foule et de faire fi de l'estime même de ses contemporains. Il dit des choses fort dures à son époque, qu'il appelle « la vénale servante de la mode ». Il en appelle du jugement de son siècle à celui de la postérité. Il proclame qu'il « n'a jamais adonné son cœur à l'incomplet », qu'il « a voué à l'art une vie entière et que, quand il mourra, il mourra pour le beau » [1]. Il n'a que dédain pour les emplois officiels où l'on se pousse par des intrigues, des flatteries et des bassesses ; il méprise le bien-être, cet objectif suprême de l'activité du plus grand nombre et affecte même de tenir en médiocre estime l'érudition, qui fait la gloire de ses compatriotes [2]. Ici il se montre manifestement ingrat, car il oublie que lui-même dut beaucoup aux études érudites. Mais malgré le détachement avec lequel il affecte de parler du peu de popularité de ses œuvres et de l'obscurité où le maintiennent l'ignorance et le mauvais goût de ses contemporains, il est évident que ses rancunes s'exaspèrent contre le public et contre ses rivaux. Son ton devient de plus en plus âpre. Il accuse avec une amertume croissante le pharisaïsme, la pusillanimité, l'étroitesse d'idées de son siècle, et particulièrement de ses compatriotes. Ils sont bien loin, les temps où le poète avait sans cesse à la bouche l'éloge de son pays et où il opposait les vertus allemandes à la corruption française : découragé, écœuré, il finit par annoncer son inébranlable résolution de quitter sa patrie pour ne pas « porter le joug de l'aveugle haine de la populace ».

Il va de soi que, dans ces conditions, sa philosophie de l'existence ne peut être que pessimiste et désolée. Oublier et renoncer, voilà, d'après lui, la règle suprême de la vie. Il vante le sage qui garde une parfaite égalité d'âme en présence des perfidies et des trahisons. Il chante même la légèreté qui permet à l'étourdi de passer sans peine d'un amour à un autre, d'un plaisir au plaisir suivant. Mais il est bien

1. Sonnet 55, II, p. 92.
2. Sonnet 89, II, p. 109.

clair que cet éloge est purement ironique et que lui-même n'a rien de cet étourdi dont il vante l'aimable et égoïste désinvolture. Nul ne possède moins que lui le talent de cueillir les roses de la vie sans se piquer aux épines. Sans cesse il parle de résignation : c'est un mot qui revient sans cesse sous sa plume et qui résume pour lui la philosophie de l'existence. Mais il est évident en même temps que précisément il n'est pas de ces cœurs facilement satisfaits qui savent sagement limiter leurs désirs. Au contraire, il a de vastes ambitions et des passions insatiables ; il a soif d'amour, de bonheur et surtout de gloire. Le stoïcisme dont il fait parade est tout de surface, et l'on sent au fond une amertume secrète et une rancune jamais apaisée contre ses compatriotes qui lui marchandent un peu de renommée et même de considération. Il a des cris de révolte et de désespérance vraiment poignants, témoin la pièce suivante (sonnet 57) :

« Celui pour qui vivre est souffrir, et souffrir est vivre, celui-là peut, après moi, éprouver ce que j'éprouve, celui qui a vu en un instant toute félicité s'évanouir aussitôt qu'il a seulement commencé à y aspirer,

« Celui qui s'est engagé dans un labyrinthe dont jamais on ne peut trouver l'issue, celui que l'amour n'a cherché à enchaîner que pour le livrer ensuite au désespoir,

« Celui qui a conjuré tous les éclairs de le foudroyer et tous les fleuves de l'emporter dans leurs flots avec toutes les tortures qui révoltent son cœur,

« Et celui qui envie aux morts leurs durs oreillers où l'amour ne peut plus vous duper, celui-là me connaît tout entier et sent ce que je sens. »

Les déconvenues amoureuses de Platen paraissent n'avoir pas moins contribué à l'aigrir que ses déceptions d'auteur méconnu. Le poète a bien rarement l'occasion de chanter les joies de l'amour satisfait; dans ses sonnets il n'est guère question que de déceptions, de renoncement et de séparation. Le poète se plaint d'être éloigné de celle qu'il aime et de ne même pas pouvoir se consoler par le souvenir : « Plût à Dieu qu'il me restât du moins l'ombre des joies passées! Volontiers, je renoncerais et cesserais mes plaintes si seulement je pouvais me dire en songeant à toi : « J'ai possédé » [1].

1. Sonnet 12, II, p. 70

C'est ainsi que le misérable cœur humain cherche sans cesse à se leurrer : comme si le souvenir d'une félicité perdue à jamais pouvait être un adoucissement aux souffrances présentes! Évidemment, le pauvre amoureux a été mis à la portion congrue et pour ne pas effaroucher celle à qui s'adressent ses hommages, il promet de se contenter de satisfactions purement platoniques. Dans une autre pièce, Platen veut caractériser l'absolue possession de l'amant par sa maîtresse, il accumule les images fortes sans jamais tomber dans l'hyperbole; il reste précis et exact même dans l'ivresse de l'inspiration :

« Les faveurs de la fortune ne sont dispensées que par toi, la rose n'est belle que cueillie par toi et une poésie n'est belle que lue par toi : le monde est mort, toi seule es en vie.

« Sous ces tonnelles qui entrelacent aimablement leurs rameaux, sans toi chaque jour se transforme en semaines, et ce vin que le chaud soleil a recuit ne peut ranimer le cœur que versé par ta main.

« Séparé de toi, je me sépare du bonheur; les plus beaux spectacles ne servent qu'à me distraire; les plus grands objets remplissent à peine le vide de mon cœur.

« Mais quand tu me serres sur ton cœur, moi ton amant fidèle, alors le monde vient de nouveau remplir mon cœur et les plus petits objets suffisent à m'amuser [1]. »

Mais ces hymnes enthousiastes, ces dithyrambes, ces actions de grâces ne tardent pas à faire place à d'amères récriminations. En termes d'une mordante âpreté le poète se plaint de la perfidie de celle à qui il a consacré toutes ses pensées et qui ne répond à ce don absolu qu'il a fait de lui-même que par la duplicité et la trahison. Avec la mobilité d'esprit qui caractérise les poètes, il passe sans transition de l'excès de l'enthousiasme à l'excès du dénigrement et aux accusations les plus outrageantes. Vainement il jette les regards autour de lui afin de trouver un terme de comparaison pour la duplicité de son amante : la nature en général, à vrai dire, ne cherche qu'à tromper l'homme par de perfides séductions; chaque beauté naturelle n'est qu'un masque trompeur qui cache quelque terrible danger ; le fleuve roule ses ondes vertes au-dessus de gouffres redoutables; la bande d'or

1. Sonnet 18, II, p. 73.

qui ourle le nuage n'est qu'un mirage splendide mais décevant : dans un instant l'ouragan va faire rage et la tempête déchaînera ses fureurs. Mais la femme, à laquelle le poète a eu le malheur de s'attacher, est plus perfide que le fleuve, plus perfide que le nuage aux trompeuses apparences : son cœur est noir comme noirs sont ses yeux.

Aussi Platen ne ressemble guère à ces poètes, qui de l'amour ne connaissent que les joies et les ivresses; il en a ressenti surtout les déchirements et les angoisses. Loin d'engager les jeunes cœurs à en goûter les douceurs, il les prémunit contre un sentiment qui est une source de souffrances effroyables plus souvent encore que d'ineffables joies. Que lui reste-t-il à lui-même de ses amours passées ? « dans les yeux la trace d'années consumées dans les pleurs et dans le cœur une immense terreur ». Il redoute l'amour autant qu'il y aspire. Mais il sait que les déceptions passées ne le préserveront pas des déceptions futures. A ses yeux l'amour est une fatalité, et il n'est pas éloigné de la conception antique d'une « Vénus tout entière à sa proie attachée ».

Au surplus, vers la fin du recueil, on trouve telle pièce où l'amour n'a plus les allures timides et réservées qu'il avait dans les premiers sonnets. L'amant se hasarde à lever les yeux sur sa maîtresse; il risque l'aveu de sa passion, il devient exigeant et s'indigne qu'on veuille le maintenir dans les limites strictes d'un dérisoire platonisme :

« Trois mots : je songe encore chaque heure à l'heure où pour la première fois je te fis connaître le tendre secret de ta victoire, audacieux dans mes chants mais timide dans mes entretiens.

« Ta volonté actuelle me paraît incompréhensible : parce que je ne m'en suis pas tenu à la timidité de jadis, je t'entends te plaindre que notre amour dégénère, et ses exigences, tu les appelles téméraires et criminelles.

« O pour empêcher que le parfum de la fleur ne s'évapore inutilement, laisse nous reposer ici dans l'obscurité, pressés joue contre joue, et poitrine contre poitrine et hanche contre hanche.

« Écoute le murmure du vent dans les vieux ormeaux ! Est-ce peut-être un chœur d'elfes qui vagabonde par les airs, pour nous soupirer un voluptueux et tendre chant nuptial [1] ! »

1. Sonnet 94. II, page 111.

Malgré cet accès de sensualisme, l'amour est pour Platen bien autre chose qu'un désir vulgaire et grossier. Chez lui ce sentiment est essentiellement esthétique et prend sa source dans l'admiration des belles formes. Ainsi compris, l'amour ne ressemble, il est vrai, en rien à l'union mystique des âmes qu'admet seule l'ascétisme chrétien ; mais cependant dégagé de toute brutalité, épuré et ennobli, il n'est à la portée que d'un petit nombre d'esprits délicats et distingués. Épris de réalité concrète, enivré de beauté, Platen en arrivait peu à peu à répudier l'idéalisme abstrait et le culte sévère des Chrétiens, où les macérations tiennent trop de place à son gré. Mais d'autre part, avide d'idéal, il ne pouvait reconnaître la domination des bas instincts de l'humanité. Pour concilier son réalisme et son idéalisme, il ne lui restait d'autre expédient que de diviniser la matière ou plutôt la forme, et de célébrer avec les Grecs le culte de la beauté.

Les chagrins amoureux ne sont pas les seuls que pleure notre poète : il ne s'indigne pas seulement des embûches que préparent à l'homme les perfides attraits de la femme ; l'amitié a aussi ses déceptions et ses trahisons, et plusieurs des sonnets de Platen sont consacrés à nous dire quelles douleurs il dut à ce sentiment qui semble fait uniquement pour soutenir et consoler. A vrai dire, l'amitié telle que l'entend Platen, est d'essence un peu particulière, et ressemble parfois singulièrement à un sentiment plus vif et plus tendre. Dans un premier cycle de sept sonnets il chante la passion qu'il nourrit pour le cruel Cardénio et se plaint en termes déchirants de la froideur et de l'ingratitude de son ami. Il célèbre sa beauté, sa jeunesse robuste et souriante, il envie tous ceux qui approchent le bel adolescent. Il va jusqu'à être jaloux du béret qui a le privilège de toucher ses cheveux bouclés et même de la pipe « qui reçoit l'éternel baiser de ses lèvres. » (On voit que dans le feu de l'inspiration, il arrive à Platen de dépasser légèrement les limites du bon goût.) Au surplus toute cette ardeur est dépensée en vain : l'ingrat Cardénio reste insensible aux protestations les plus touchantes d'une tendresse si vive et si singulière.

Le ton est tout aussi passionné à la fois et tout aussi désolé dans un autre cycle qui ne comprend pas moins de vingt-et-un sonnets dédiés à Charles-Théodore German et datés de mars

à mai 1826 [1]. Ce ne sont que protestations d'une tendresse invariable et récriminations du poète contre l'insensibilité de son bel ami qui le trahit et le dédaigne, tandis qu'il se plaît dans la société de compagnons indignes de lui. Ici, plus encore que dans les sonnets à Cardénio, les sentiments d'amitié s'expriment en termes d'une vivacité faite pour surprendre. Le poète chante la beauté éclatante et la fleur de jeunesse de son ami : « Beau comme le jour et aimable comme l'aurore, le front noble et les yeux pleins de loyauté, jeune d'années et charmant comme ce qui est neuf, ainsi je te trouvai, ainsi je trouvai mes soucis [2]. » Il soupire après sa présence, il se désole de le savoir loin de lui On voit que cette amitié à un caractère franchement accusé de sensualité payenne. Ce qui chez son ami séduit le poète, ce qu'il célèbre dans ses vers, ce ne sont ni les charmes de l'esprit ni les qualités du cœur, c'est uniquement la beauté physique. Doué d'un sentiment esthétique vif et délicat, il est enchanté par la beauté virile non moins que par la beauté féminine, et ne voit aucune impudeur à chanter les proportions harmonieuses, les lignes exquises et délicates, la fleur de jeunesse qu'il admire dans le beau corps de son ami. Il considère la beauté physique comme un don divin au même titre que la vivacité de l'intelligence, la profondeur du sentiment ou la puissance de la volonté. Mais il ne paraît pas que German ait répondu aux tendres sentiments de Platen, car sans cesse le poète se plaint d'être rebuté; sans cesse il accuse la perfidie, la froideur, la malveillance de celui à qui il a voué un attachement si rare. Finalement, ni plus ni moins qu'un amant désespéré de l'abandon de sa maîtresse, il invoque la mort comme seul terme de ses souffrances [3].

1. II, p. 96-106.
2. Sonnet 71. II, p. 100.
3. Les sonnets dédiés à Cardénio et à German ont valu à Platen les attaques les plus violentes, notamment de la part de H. Heine, qui dans une haineuse diatribe (*Les bains de Lucques*, Chap. X) accuse « le noble comte » de passions contre nature. Assurément, dans ces pièces la passion s'exprime avec une vivacité extrême et qui semble dépasser de beaucoup les limites d'une simple et pure amitié. N'oublions pas cependant que les poètes ne sont généralement pas ennemis de l'hyperbole et sont assez enclins à forcer l'expression de leurs sentiments pour leur donner plus de relief. Ce qui ne signifie pas, bien entendu, que nous voulions nier l'inspiration essentiellement sensualiste et payenne qui a dicté ces sonnets. Platen au surplus semble avoir prévu les attaques que lui vaudraient ces pièces et avoir voulu d'avance désarmer la critique : du moins il est permis d'interpréter ainsi le septième sonnet à Cardénio où le poète proteste expressément contre toute interprétation maligne

Si les sonnets que nous avons étudiés jusqu'à présent, cycles entiers ou pièces détachées, nous ont permis de pénétrer dans l'intimité de la vie morale de Platen, ses *Sonnets véninitiens*, consacrés à célébrer la reine de l'Adriatique, nous font encore mieux toucher du doigt l'évolution de ses conceptions esthétiques et religieuses. Ce cycle constitue une relation de voyage peut-être unique en son genre. Nous y suivons l'excursionniste pas à pas, à l'aide du *Journal* du poète on pourrait dater chacun de ces sonnets et connaître exactement l'heure où ils ont été conçus et l'occasion qui les a inspirés. Et cependant, grâce au prestige d'un art consommé, Platen a évité toute monotonie et toute trivialité. Les redites mêmes — et elles sont inévitables en pareille matière — sont sauvées par la grâce et la variété de l'expression. Ici Platen recueille les fruits du labeur obstiné avec lequel il s'était acharné à rendre sa langue plus souple et plus harmonieuse, à maîtriser le rythme et à dominer la rime. Ce qui est surtout admirable dans ces sonnets, c'est la plasticité extraordinaire des tableaux obtenue par des moyens d'une simplicité extrême. Il évite avec soin la description proprement dite, presque toujours ennuyeuse et languissante ; il sait que c'est faire œuvre vaine que d'essayer de reproduire par des mots la magie des formes et des couleurs : chez lui, selon le précepte de Lessing, tout est action et mouvement. Nous voyons le poète arriver à Venise ; nous assistons à son débarquement ; nous apercevons devant nous le palais des doges, le pont des Soupirs et un peu plus loin la place Saint-Marc. Puis nous le suivons dans le dédale des rues et des ponts où il cherche vainement à s'orienter, jusqu'au moment où, monté sur la tour de Saint-Marc, il embrasse d'un coup d'œil la ville entière et voit les masses, confuses jusque là, s'ordonner en groupes harmonieux. Il nous initie à la vie intime de Venise, nous dit l'activité mêlée de flânerie, la gaîté sans turbulence de la population pendant le jour. Puis, le soir, il nous montre le peuple qui se rassemble sur la place Saint-Marc ou sur la

et assure Cardénio de la pureté du sentiment qui l'anime. La question, en somme, n'est pas justiciable de la critique littéraire et d'ailleurs une simple étude des textes ne permet pas de déterminer quelle est dans les pièces de vers en question la part de la réalité, quelle est celle de l'imitation de l'antiquité ou des poètes orientaux, dont Platen s'est inspiré plus d'une fois, et chez qui l'on trouve des traits tout-à-fait analogues à ceux qui ont valu à notre écrivain de si violentes attaques.

rive des Esclavons autour d'un chanteur ou d'un conteur public, sorte de chronique vivante qui remplace pour cette race indolente et peu lettrée à la fois le livre et le journal. Ici encore, nul appareil descriptif compliqué : quelques traits sobres et discrets évoquent tout un tableau dans l'esprit du lecteur.

Si charmant au surplus que soit le spectacle du présent, il ne captive pas l'imagination du poète au point de lui faire oublier le glorieux passé de Venise. Au contraire un sentiment élégiaque ne tarde pas à l'envahir à la pensée de la décadence politique et commerciale de la cité qui fut un instant la reine non seulement de l'Adriatique, mais de la Méditerranée. Il excelle mieux que personne à sentir et à faire sentir le douloureux contraste entre le silence et la désolation d'à-présent et la bruyante prospérité de jadis. Il lui semble entendre « dans les airs qui doucement s'agitent un long, un éternel soupir qui sort de ces palais où jadis habitaient la joie et l'allégresse ». Mais il n'est pas venu à Venise seulement pour y recueillir des impressions pittoresques ou pour déplorer en termes éloquents la marche irrésistible de l'histoire. Il n'oublie pas que la souveraine des mers a été aussi un des principaux foyers de l'art italien aux xv[e] et xvi[e] siècles. Il va visiter dans les églises et les palais les chefs-d'œuvre du Titien, de Pordenone, Giorgione, Paul Véronèse, Bellini, Dal Piombo, Campagna, etc. Il nous décrit ces ouvrages admirables en termes inspirés. Peu à peu on sent dans les sonnets où il nous raconte ses impressions une sorte de ferveur payenne, un enthousiasme pour l'art et les chefs-d'œuvre qu'il enfante qui fait songer à Gœthe. Qu'on lise, par exemple, ce dithyrambe en l'honneur des peintres de l'école vénitienne :

« Peintres, vous me guidez vers la vie éternelle, car je ne pourrais supporter de vous perdre ni renoncer à jamais à cette jouissance : me hausser jusqu'à votre grandeur.

« Planer autour de la propre auréole de Dieu, l'art seul en est capable et a le droit de s'y risquer ; et celui dont le cœur a battu pour un objet parfait, celui-là n'a plus rien à demander au ciel.

« Qui ne voudrait répandre par tous les pays, par tous les diocèses la foi de tous les temps, l'évangile du beau[1] ? »

1. Sonnet 45. II, p. 87.

L'évangile du beau.... En effet ce fut, celui-là que Platen prêcha désormais, essayant de rappeler au milieu de l'âge de fer « l'âge d'or où l'art était encore capable d'instruire le monde et où le beau seul était sacré sur la terre ». L'art lui apparaît comme le véritable évangile de l'humanité, et il n'est pas éloigné de croire que l'esthétique pourra se substituer un jour à la religion et à la morale.

Cependant, au milieu de ces jouissances purement esthétiques, le cœur du poète ne resta pas insensible au charme des belles Vénitiennes. Il ne tarda pas à sentir s'éveiller en lui un tendre intérêt pour l'une d'elles, de celles sans doute qu'il nous montre, le soir « assises en longues files sous les splendides arcades de la place Saint-Marc ». Mais il se contenta de l'adorer de loin, avec le même sentiment désintéressé, avec la même admiration respectueuse qu'avaient excités en lui les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture. Ici encore le dernier mot de Platen est « renoncement », et dans le ton élégiaque du dernier sonnet, où le poète prend congé de Venise, parmi les regrets qu'il éprouve à quitter tant de chefs-d'œuvre de l'art, on sent vibrer comme la plainte discrète d'un amour méconnu. Ainsi ces sonnets consacrés à glorifier Venise forment un cycle complet, et nous conduisent des ravissements et des extases de l'arrivée jusqu'aux déchirements du départ, en nous permettant de suivre fidèlement les impressions du touriste et les sentiments du poète [1].

Les descriptions d'œuvres d'art qui tiennent une si grande place dans le cycle que nous venons d'étudier avaient été mises à la mode par A.-G. Schlegel [2]. C'est lui aussi qui avait donné l'exemple de faire servir le sonnet au panégyrique ou à la critique littéraire. Sur ce point encore, Platen marche sur les traces du grand-maître de l'école romantique, et la plupart de ceux de ses sonnets qui traitent de littérature (ils

1. Une comparaison entre les sonnets vénitiens et les passages correspondants du « Journal intime » de Platen est éminemment instructive. On voit comment l'inspiration a jailli immédiatement des impressions du moment. On admire à la fois la sincérité du poète et l'art consommé avec lequel il a su tirer parti de la matière poétique qu'il avait devant lui.

2. Dans le second volume (1798) de l'*Athenæum*, revue qui fut pendant de longues années le centre de ralliement des romantiques, Schlegel publia une série de neufs sonnets intitulée « Tableaux de sainteté », où il décrit les principaux tableaux religieux du musée de Dresde.

comptent d'ailleurs presque tous parmi les plus anciens de la collection) sont consacrés à glorifier le romantisme, ses tendances et ses adeptes, et à attaquer avec la dernière âpreté les adversaires de l'école romantique. Tout d'abord, il était de tradition de célébrer le sonnet et les auteurs de sonnets de tous les temps. Cette tradition, Platen n'y manque pas : dans une première pièce il chante Pétrarque, Camoëns et Rückert, qu'il considère comme les représentants du sonnet en Italie, dans la péninsule ibérique et en Allemagne [1]. Shakespeare est encore mieux traité qu'eux. Un sonnet tout entier est consacré à célébrer ses mérites, non pas comme écrivain dramatique, mais comme auteur de sonnets. Après le sonnet, le drame joue un grand rôle dans la littérature romantique. Et Platen de faire le panégyrique du drame romantique, comme il avait fait le panégyrique du sonnet. A ses yeux les représentants les plus éminents de la poésie dramatique dans tous les temps et dans tous les pays sont : Shakespeare, Calderon, Gozzi et Tieck. Tel était du moins son point de vue quand il écrivit ses premiers sonnets (1821). Nous verrons que plus tard il envisagea l'histoire littéraire sous un angle bien différent. Il saisit d'ailleurs très bien que l'essence du romantisme c'est d'être hostile au rationalisme, dont les romantiques combattent les tendances prosaïques et terre-à-terre (*Nüchternheit*), tandis qu'eux-mêmes, pour employer l'expression de Platen, « se sont enivrés de poésie ». Malgré son optimisme et son parti-pris, le poète, d'autre part, ne peut pas se dissimuler que le drame romantique n'a guère eu à enregistrer que des échecs retentissants chaque fois qu'il a essayé de se produire sur la scène. Mais il s'en console — comme il console Tieck, dont les mésaventures au théâtre étaient fameuses — en accusant le mauvais goût des spectateurs et le mauvais vouloir des critiques. Enfin, dans cette distribution générale d'éloges aux divers représentants des tendances romantiques, Platen n'oublie pas que l'imitation de la poésie orientale avait été mise à la mode par le romantisme et, dans un sonnet aux allures dithyrambiques, il salue Hafis, le poète persan dont

1. Il est assez bizarre, pour le dire en passant que, comme représentant du sonnet en Allemagne, Platen ait choisi Rückert, auteur de ces « Sonnets cuirassés » dont la forme jure si étrangement avec le fond, plutôt que A.-G. Schlegel, le véritable rénovateur, avec Bürger, du sonnet en Allemagne.

lui-même avait traduit certaines pièces et dont il avait imité la manière dans ses *Ghasels*. Une autre fois, il fait l'éloge des poésies orientales de Rückert, qui était alors et qui est resté depuis le représentant le plus éminent de ce genre passablement ingrat, et dont les *Ghasels* et les *Makhames* faisaient se pâmer d'aise tous ceux qui, dans la poésie, admirent surtout la difficulté vaincue.

Les sonnets dans lesquels Platen célèbre Tieck et Rückert ont déjà le caractère d'un hommage personnel d'ami à ami. Ce caractère laudatif est encore plus prononcé dans d'autres pièces. Quand Platen faisait hommage à un ami d'un exemplaire de l'une ou de l'autre de ses œuvres, en guise de dédicace il composait bien vite un sonnet, et comme de juste profitait de l'occasion pour faire des compliments aux destinataires. Parmi ceux-ci, les uns sont parfaitement obscurs, tandis que d'autres, comme Rückert ou Liebig se sont fait un nom dans les lettres ou les sciences. Platen est surtout infatigable à chanter les mérites de Schelling, le grand métaphysicien qui avait fait la théorie du romantisme au point de vue philosophique, de même que les deux Schlegel en avaient été les théoriciens au point de vue poétique et littéraire. Il est absolument convaincu que Schelling, seul entre les humains, a été capable « de pénétrer dans le mystérieux *comment* des choses ». Une autre fois, il l'appelle sans vergogne « le fondateur de l'ordre des temps nouveaux » et l'exhorte à ne pas se soucier des « aboiements » de ses ennemis. Il le loue d' « embrasser le monde dans sa totalité, comme on l'embrasse du sommet d'une montagne »; il célèbre l'intuition du grand philosophe qui « voit s'épanouir devant ses yeux comme une fleur » la vérité que les autres se contentent de « déchiqueter avec leur pauvre esprit », et il le console de l'ingratitude de ses contemporains en ouvrant toutes grandes devant lui les portes de l'immortalité.

Une autre fois encore, il envoie par-delà la tombe un salut respectueux et ému à Jean-Paul, qui avait accueilli ses débuts avec une bienveillante sympathie, et déplore d'avoir tardé à lui exprimer sa gratitude jusqu'après le moment fatal où « la mort avec son bouclier de gorgone a glacé le regard » du grand humoriste. Plus tard il chante aussi Winckelmann, qui lui a donné le goût du beau et qu'il l'a « soustrait aux jongleries des dévots ».

Mais si Platen dispense ainsi très généreusement les éloges à ses amis et aux gens de son bord, il n'est pas avare de ses sarcasmes quand il s'agit de ses adversaires. Il se considère un peu comme le procureur général du bon goût et de la saine littérature, et il requiert sans merci contre les partisans de la « platitude » et du « faux-esprit ». Il prétend, à force d'attaques virulentes, les décourager et les empêcher de « corner leur petit air » aux oreilles du public. Il ne se contente pas de se moquer avec une ironie hautaine de la médiocrité et du pharisaïsme : entre ses mains le sonnet touche à l'épigramme et à la satire et devient un redoutable instrument de polémique ; sans relâche, sans pitié, il attaque tous ceux qui lui ont témoigné quelque hostilité, à lui ou à ceux dont il embrasse les intérêts. Si les amis de ses amis sont ses amis, inversement et à plus forte raison, il traite en ennemis tous les ennemis de ses amis. Ainsi il se fait l'organe des rancunes de Schelling contre J.-J. Wagner, professeur de philosophie à l'université de Wurzbourg, dont le seul tort était de n'avoir pas su pressentir les multiples évolutions du maître et de ne pas l'avoir assez fidèlement suivi dans ses divers avatars. De même encore, quand Hégel, rompant en visière à l'idéalisme transcendental de Schelling, éleva autel contre autel, Platen se fit l'écho des rancunes du philosophe de Munich contre son disciple indocile qui prétendait s'ériger à son tour en chef d'école. Lui-même a d'ailleurs fort peu à se louer de l'accueil que le public a fait à ses œuvres, et si dans ses sonnets on ne trouve aucune attaque contre tel ou tel de ses adversaires personnels en particulier, il englobe le public allemand tout entier dans une réprobation générale. Quand il vient à parler de ses propres ouvrages et du goût du public allemand, il prend presque toujours un ton d'une amertume désespérée ; il se plaint de la haine et de l'ingratitude qu'il a rencontrées en Allemagne. Finalement, il rend son pays entier responsable des déceptions et des humiliations qu'il a éprouvées, et ses rancunes se résument dans cette exclamation d'une âpreté aussi injuste que désolée : « Combien j'en ai assez de ma patrie ! » Ainsi s'affirme et se précise de plus en plus dans son esprit l'intention de tourner à tout jamais le dos à l'Allemagne et d'aller chercher un refuge dans la patrie de l'art pur, en Italie, loin des misérables et mesquines querelles des « Philistins. »

En même temps nous assistons à une autre évolution non moins féconde en résultats : voyant croûler les espérances qu'il avait mises dans ses contemporains, Platen se réfugia dans l'antiquité. Tout d'ailleurs le poussait dans ce sens : ses dégoûts d'écrivain méconnu et le sentiment du beau idéal si vif chez cet artiste délicat. Cet idéal, il le voyait méprisé et honni chez les modernes, tandis que chez les anciens il se flattait de le trouver réalisé dans toute sa splendeur. Aussi dans ses derniers sonnets, qui sont de plusieurs années postérieurs aux premiers, on trouve un éloge enthousiaste de l'antiquité. A la médiocrité, à la bassesse des temps modernes Platen oppose la grandeur, la sérénité, l'élévation des anciens et le sentiment de la beauté si vivant chez les Grecs dans l'antiquité. Ainsi ce romantique qui proclamait jadis sur un mode inspiré les mérites de Shakespeare, de Calderon, de Tieck, de Gozzi, est devenu un admirateur de l'hellénisme qui symbolise à ses yeux le culte du beau. Après avoir célébré le drame romantique, il célèbre la tragédie grecque classique personnifiée par Sophocle. Avec une mordante âpreté, il stigmatise la bassesse des sentiments, l'étroitesse des idées, la médiocrité des conceptions chez ses contemporains et leur oppose ironiquement la grandeur sereine de l'antiquité hellénique :

« Qu'avez-vous donc, riverains du Rhin et du Danube pour être en droit de trôner à côté du peuple des Hellènes? Des journaux, les pages de vos gazettes, des critiques, le tabac, la bière et des ministres de la police!

« Vous qui n'avez jamais connu la liberté et l'art, couple charmant qui là-bas, sous des climats plus fortunés, se posait sur la tête la couronne de la perfection, vous vous considérez comme des Grecs, vous autres Philistins [1].

« Vous n'avez fait que bousiller dans tous les genres, alors que la Grèce a su répandre l'éternelle splendeur de la beauté sur tout ce qui existe.

« Qu'est-ce que l'art dont vous faites toujours tant d'état? Dans un océan de sottise, on voit surnager quelques génies ! »

Ainsi, dans ce recueil, on voit s'accomplir l'évolution qui

1. C'est l'épithète injurieuse dont les romantiques affublaient leurs adversaires qu'ils ont attaqués sans merci sous ce nom. Citons seulement « *Le Philistin avant, pendant et après l'histoire* » par Cl. Brentano (1811) et le conte en forme de drame composé par Eichendorff sous le titre de « *Guerre aux Philistins* » (1826).

amena Platen du romantisme mitigé, caractéristique de ses œuvres de jeunesse, au classicisme qui est le trait fondamental des ouvrages de sa maturité. Mais ces sonnets tiennent surtout une place considérable dans l'œuvre de notre poète parce qu'ils montrent réalisée à un degré éminent et que nul autre après Platen n'a atteint en Allemagne, cette possession parfaite de la forme, cette maîtrise absolue du langage qui était le but que notre poète se proposait depuis ses débuts dans la carrière des lettres. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer, l'harmonie de la langue, la richesse de la rime ou l'air d'aimable négligence qui fait que l'on n'aperçoit nulle contrainte apparente. Il va sans dire que Platen, que nous avons vu dans ses *Ghasels* se soumettre sans peine aux règles passablement compliquées de la poésie orientale, obéit comme en se jouant aux règles bien plus simples du sonnet. Et cependant, bien loin d'en prendre à son aise avec ces règles comme la plupart de ses prédécesseurs, il les observe strictement : ses *Ghasels* ont été pour lui de véritables exercices acrobatiques qui lui ont fait des muscles d'une souplesse singulière et un corps d'une extraordinaire élasticité.

Par un singulier contraste avec cette richesse prosodique et métrique, le style est en général sobre, mesuré, précis, pauvre d'images ou de métaphores. La phrase a même parfois quelque chose d'un peu sec, les comparaisons quelque chose de primitif et d'inachevé : le poète ne nous donne que les contours de la pensée ; à nous de l'achever en y ajoutant le relief et la couleur. D'autres fois, à vrai dire, Platen déploie une grande richesse dans les images, et une hardiesse qui déconcerte un peu, surtout lorsqu'on traduit le texte dans notre pauvre français si sage, si mesuré et si terre-à-terre [1]. Alors, pour trouver une image grandiose ou forte, il est capable de mettre l'univers entier à contribution : la mer et

1. Ce qui ne signifie pas, bien entendu, que l'on ne rencontre pas dans les sonnets de Platen des métaphores incohérentes et de mauvais goût. Ainsi nous n'oserions guère prendre la défense du passage suivant du sonnet n° 22 : « Dans ton œil (il s'adresse à son amante) nageait une étincelle brillante qui créait des couleurs pour y tremper le pinceau que de pures mains de poète vouent à Dieu ». Une étincelle qui crée un pot de couleur et un poète qui y trempe son pinceau appartiennent sans conteste à la catégorie des imaginations bizarres. — De même une autre fois le poète par une métaphore hardie personnifie l'art. Jusqu'ici il n'y a rien à reprendre; mais ensuite il nous montre cet art qui, apprenant la naissance de Schelling, prend le bâton du voyageur et s'en va parcourir le monde : image d'un goût au moins douteux.

la montagne, le nuage et l'arc-en-ciel. Il compare les comètes à des amants cherchant leurs amantes et demandant de leurs nouvelles aux étoiles qu'elles rencontrent sur leur voie. Il appellera sa poésie un fleuve qui a jailli de son propre sang et qui doit engloutir « le faux esprit ». Mais malgré ces hardiesses, ce qui caractérise en général son style dans ces sonnets, c'est la sobriété, la mesure et une entente de l'harmonie dont on trouve peu d'exemples dans la poésie allemande et même dans la poésie en général.

CHAPITRE V

Les Odes et les « *Chants Polonais* »

(1825-1832).

En étudiant les sonnets de Platen, nous avons pu suivre l'évolution qui amena notre écrivain du romantisme au classicisme ; dans les dernières pièces du recueil, le poète conserve encore la forme romantique du sonnet, mais les idées sont bien celles d'un classique. Reprenant à son compte les conceptions d'un Gœthe et d'un Schiller, Platen se propose comme idéal l'imitation de l'antiquité, et spécialement de l'antiquité héllénique. Mais avec la logique inflexible qui le caractérisait, il trouvait que ses deux illustres prédécesseurs étaient restés à mi-chemin, qu'ils avaient fait de regrettables concessions aux préjugés modernes, et notamment qu'ils s'étaient montrés beaucoup trop réservés dans l'emploi des rythmes de l'antiquité. Ils avaient bien risqué quelques distiques ; quelques pièces épiques ou épico-lyriques montrent qu'ils maniaient l'hexamètre avec aisance, mais ils avaient toujours reculé devant l'idée de ressusciter les mètres et les strophes lyriques des Grecs et des Latins. Platen, après quelques autres, considéra leurs scrupules comme de purs préjugés et tenta d'introduire dans la prosodie allemande les rythmes de la poésie lyrique des anciens. Quand on lit ses derniers sonnets, on remarque sans peine qu'il y a divorce entre le fond et la forme : le moule romantique contraste étrangement avec le pur métal classique qui y est coulé.

Dans les *Odes*, dont plusieurs sont d'ailleurs antérieures aux sonnets de la seconde manière, l'harmonie est rétablie entre la forme et le fond : la métrique comme la pensée y porte le cachet antique.

Dès longtemps passionné pour l'étude des anciens, nourri de la sève de leur littérature, Platen aspire à enrichir la prosodie allemande de formes nouvelles ou plutôt renouvelées des Grecs et des Latins. La forme qu'il choisit tout d'abord est celle des odes d'Horace ; ce fut plus tard seulement qu'il s'essaya aussi à reproduire les libres mètres de Pindare. Ce n'était pas d'ailleurs la première tentative que l'on faisait pour introduire en Allemagne la prosodie des lyriques anciens. L'échec retentissant de Klopstock dans la seconde moitié du xviii[e] siècle n'avait pas découragé Hœlderlin ; et plus tard un certain nombre de poètes lyriques allemands s'exercèrent avec plus ou moins de succès à reproduire les rythmes anciens. Mais pour la puissance de l'effort comme pour la virtuosité de l'exécution, pour le nombre des œuvres produites comme pour la perfection de la forme, tous restent bien loin derrière Platen.

C'est une question de savoir si la littérature a le droit de s'isoler dans une sorte de hautaine solitude, se faisant accessible seulement à un petit nombre d'initiés et restant lettre close pour la vile multitude. Il est certain du moins que le dédain transcendant que Platen éprouvait pour le vulgaire trouvait fort bien son compte à l'emploi d'une forme savante comme les mètres d'Horace. Composer des pièces lyriques en strophes saphiques, alcaïques, asclépiades, glyconiques et autres, c'était crier à haute et intelligible voix : « *Odi profanum vulgus et arceo* ». Le public ne s'y trompa pas et se le tint pour dit. Mais à son tour il se vengea des fiers dédains du poète par une indifférence cruelle qui ne laissa pas — nous l'avons déjà vu — de blesser profondément Platen, encore qu'il proclamât hautement qu'il n'attendait pas mieux de ses contemporains et qu'il s'en remettait à la postérité du soin de rendre justice à ses talents.

De fait, dans le maniement de la forme à tout le moins, le mérite de Platen est incontestable. Il se joue de toutes les difficultés ; il emploie tour à tour et avec une égale aisance les strophes et les mètres les plus divers. C'est proprement le triomphe de la difficulté vaincue, si bien vaincue même que le

lecteur se doute à peine des efforts qu'a dû faire le poète pour donner à la langue qu'il parle cette souplesse et cette flexibilité. A la réflexion seulement on se rend compte de tout ce que cette aisance apparente et cette facilité acquise supposent d'exercices préalables et de persévérante gymnastique. Le lecteur rompu aux mètres d'Horace lit avec un vrai plaisir ces vers harmonieux, élégants, pleins et sonores, où rien ne vient trahir les pénibles efforts qu'a dû faire l'artiste pour arriver à cette impeccable exécution. Mais pour celui qui n'a pas étudié la prosodie des anciens, qui est obligé de scander péniblement les vers afin d'essayer d'en sentir l'harmonie, pour celui-là les Odes de Platen, comme en général les œuvres des autres imitateurs des poètes lyriques de l'antiquité, ne sont que des pastiches sans saveur, fruits d'une érudition pédantesque plutôt que d'une véritable inspiration. Mais ce lecteur d'âme simple et d'études médiocres, Platen, à vrai dire, ne s'en soucie pas.

Il est toujours fâcheux pour un poète lyrique d'être obligé de mettre au-dessus de ses pièces un schema prosodique destiné à indiquer aux lecteurs de quelle façon ils doivent scander ses vers. Cela prouve, à tout le moins, que le rythme employé a quelque chose d'artificiel et qu'on a besoin d'un certain effort pour le retrouver. Or, le rythme doit être comme la musique du vers, une musique qui se lit à première vue; car s'il faut d'abord la déchiffrer péniblement, le charme subtil de l'harmonie poétique disparaît. Le lecteur rejette avec humeur un ouvrage qui, au lieu de séduire son oreille par une forme mélodieuse, lui impose la tâche ingrate de compter sur ses doigts des mots et des syllabes pour essayer de retrouver les membres épars du poète. Mais du moins Platen a eu le bon sens de s'en tenir aux mètres employés par les anciens, et il s'est bien gardé d'imiter la maladroite outrecuidance de Klopstock qui, avec des éléments empruntés à la métrique d'Horace, a forgé des rythmes de sa façon et des strophes de son invention.

L'imitation de l'antiquité, le désir de rappeler Rome et la Grèce sont évidents, non seulement dans la forme métrique, non seulement dans l'expression et dans le fond des idées, mais souvent encore dans la nature des sujets traités. Avec une obstination parfois agaçante, Platen rappelle des souvenirs de l'antiquité grecque ou romaine, fait allusion à des

traits plus ou moins connus de la mythologie payenne, se transporte dans le monde et dans le cercle d'idées des anciens. Aussi le lecteur a besoin d'être ferré sur les antiquités romaines et helléniques, sinon toutes ces belles allusions risquent fort de rester lettre close pour lui.

Le modèle que Platen s'est proposé, c'est évidemment Horace, dont certaines pièces semblent lui avoir fourni, sinon le canevas, du moins l'idée première des siennes. Déjà sa première ode, dédiée au roi Louis Ier de Bavière fait songer au fameux « *Mæcenas atavis edite regibus.* » Une autre fois, de même qu'Horace célèbre la fontaine de Bandusie, Platen chante la fraîcheur de la fontaine d'Acqua Paolina. Horace a consacré plusieurs de ses odes à ses amis, à Virgile, à Varius, à Postumus, etc. A son exemple, Platen célèbre Kopisch, Marco Sarracini et la comtesse Pieri. Lui, le morose pessimiste, le philosophe grondeur, il lui prend des accès de belle humeur et d'optimisme; à l'instar d'Horace, non seulement il chante l'amour et ses ardeurs, mais il fait l'éloge d'un aimable épicurisme et célèbre les louanges du vin[1]. La dernière pièce du recueil n'est même à vrai dire qu'une chanson à boire et rappelle le célèbre « *Nunc est bibendum* ». Dans certaines odes d'une allure particulièrement dithyrambique, le poète prend parfois une attitude un peu trop humble et qui tranche avec son habituelle fierté et la hauteur dédaigneuse qu'il affecte d'ordinaire. Ici encore l'imitation d'Horace est manifeste. Si le poète latin pouvait traiter Auguste de dieu et de fils de Jupiter, Platen ne croyait pas dépasser les limites de l'humilité permise en se comparant à une petite goutte de rosée que le soleil (c'est le roi Louis de Bavière qu'il veut dire) fait étinceler de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Et une autre fois, prenant comme sujet d'une de ses odes la visite que ce roi, protecteur des arts et des lettres, fit à Gœthe dans sa maison de Weimar, il ne craint pas de hausser le ton jusqu'au véritable dithyrambe et de proclamer que la présence sacrée du roi Louis a transformé l'humble demeure du poète en un sanctuaire. C'est, à notre avis, renverser les rôles avec une désin-

1. Elles sont d'une inspiration bien antique aussi les deux pièces (Odes 4 et 18), dont l'une est consacrée à chanter la beauté d'un gamin de Rome qui servait au poète de guide parmi les rues de la ville Eternelle, et qu'il déclare digne de servir de compagnon à Bacchus, tandis que la seconde, renchérissant encore sur la première, compare à Bacchus lui-même un jeune Romain dont le poète avait fait la connaissance.



volture un peu trop grande. Mais quoi! tout est permis à l'enthousiasme d'un panégyriste, et Platen, s'il eût condescendu à justifier l'excès de sa fougue, n'eût pas été embarrassé de trouver chez Horace des précédents nombreux.

Il s'en faut cependant que dans ces Odes tout soit pastiche et imitation. Est-ce une imitation par exemple, que « *L'invitation à se rendre à Sorrente* » qu'il adresse à son ami Kopisch, et où il fait une si pittoresque et si splendide description des beautés de la campagne et de la mer? On pourrait être tenté de comparer cette pièce au « *Laudabunt alii claram Rhodon aut Mytilenen* » d'Horace, où le poète fait l'éloge de son cher Tibur. Mais combien les couleurs sont plus éclatantes chez Platen, combien le sentiment de la nature y ressort davantage! Malgré les grandioses souvenirs du passé qu'évoquent dans l'esprit du poète les noms de Procida, d'Ischia, du cap Misène, de Baies, l'inspiration est toute moderne. En général Platen se plaît à esquisser de grands tableaux historiques, et les retentissantes catastrophes de l'histoire romaine dans l'antiquité et dans les temps modernes sont l'un des sujets où son amour du grandiose et du sublime trouve le mieux son compte. Il résume à grands traits l'histoire romaine et célèbre l'éternelle jeunesse de Rome, qui a résisté victorieusement à toutes les tempêtes, au sac de 1527 comme à l'invasion des barbares, qui a survécu à la domination de Napoléon comme à l'incendie allumée par ce comédien couronné qui s'appelle Néron. Une visite à Parme, où régnait Marie-Louise, lui fournit l'occasion de chanter la tragique destinée du roi de Rome; mais par une inadvertance fatale, son inspiration s'égare à célébrer les vertus publiques et privées de la veuve de Napoléon! La méprise n'est pas plus grave d'ailleurs que celle que Platen a commise dans une autre pièce [1] où il affirme que Napoléon s'est sacrifié pour la France, et où il accuse amèrement la légèreté et les caprices des Français, coupables selon lui d'avoir lâchement abandonné leur empereur. Comme Gœthe dans ses *Élégies romaines*, Platen excelle à introduire dans ses odes des détails pittoresques empruntés à la topographie de Rome: quelques traits discrets lui suffisent pour nous transporter par l'imagination au milieu de cette ville et des ruines imposantes de ses monuments anti-

1. Ode VI, intitulée « *Acqua Paolina* », II, p. 122.

ques. Cette constante évocation du majestueux passé de Rome, dont ses ruines sont comme de vivants témoins, donne aux odes de Platen un arrière-plan grandiose qui appelle et justifie le grandiose du style et les mots empanachés.

Platen avait si bien pris l'habitude de se plaindre dans ses vers de l'ingratitude du public qu'on ne s'étonne pas de le voir, ici encore, étaler ses rancunes et éclater en récriminations. Il tient absolument à nous faire savoir qu'il a « appris à renoncer à ses froids contemporains ». Une autre fois, il s'accuse de misanthropie, mais se plaint en même temps de la calomnie qui s'attache incessamment à lui, et de la populace qui le poursuit de ses huées. Il se plaint d' « être forcé de taire les vérités qu'il pense », et se rit en même temps de « la faiblesse qui baise comme un sceptre sacré le fouet du puissant ». Non sans forcer un peu la note, il s'exhorte lui-même, dans une autre pièce, à « entonner son chant semblable à un torrent des montagnes, retentissant et puissant ». On voit que, dans ses *Odes,* il n'est pas plus modeste que dans ses *Sonnets ;* mais pour être juste, il ne faut pas oublier que l'ode, genre essentiellement solennel et d'apparat, comporte et même exige un grossissement des idées, une emphase et des amplifications oratoires qui favorisent singulièrement le plus immodeste étalage de la personnalité du poète.

Dans les odes composées entre 1825 et 1829 (elles forment la grande masse du recueil), c'est à peine si l'on trouve quelques allusions politiques éparses çà et là. Pendant les trois années suivantes au contraire, les odes de Platen empruntent à la politique des motifs nombreux. Durant toute la période qui va des traités de 1815 à la révolution de juillet, la réaction triomphante avait fait peser sur l'Europe son régime de compression et étouffé toutes les velléités libérales. Platen, le généreux et sincère défenseur des idées de liberté, renonçant à élever d'inutiles protestations, s'était renfermé dans un dédaigneux silence ; depuis la chute de Napoléon, dont le despotisme avait du moins le prestige de la grandeur et de la gloire, il n'avait pas cru devoir élever la voix contre les cent petits despotes qui, sous l'égide de Metternich, avaient ramené l'Allemagne au régime du bon plaisir. Mais aussitôt que dans quelque coin de l'Europe les idées libérales sortent de leur longue léthargie, Platen s'empresse d'envoyer ses encouragements aux défenseurs des convictions qui lui étaient

restées chères en dépit de ses attaches avec le romantisme. Il suit avec une attention sympathique les péripéties du soulèvement des Grecs contre les Turcs. A la nouvelle de l'entrée en campagne des Russes qui avaient envahi les provinces danubiennes en 1829, il salue avec joie leurs victoires sur les Ottomans. Il déborde de sympathie pour la politique de la Russie que, par une erreur singulière, il n'est pas éloigné de considérer comme le champion du libéralisme. En même temps, il envoie à l'autre bout de l'Europe des paroles d'encouragement aux libéraux portugais qui s'efforçaient de défendre les droits de Donna Maria contre l'usurpateur Don Miguel, le représentant du fanatisme et de la tyrannie. L'année suivante, il célèbre avec enthousiasme la révolution de juillet et la chute de Charles X « à qui ses cheveux pâlis par l'âge n'ont pas enseigné la sagesse ». Mettant ses convictions libérales au-dessus des rancunes nationales, il exprime le vœu que « la France soit dorénavant le boulevard de la liberté, le brillant joyau de l'Europe ». Ses sympathies pour nous sont tout à fait à l'unisson de celles de H. Heine ; mais où il cesse d'être d'accord avec lui, c'est dans ses sentiments pour le successeur de Charles X. Tandis que Heine méprisait Louis-Philippe comme le représentant d'un libéralisme bâtard et bientôt comme celui d'une réaction à peine dissimulée, Platen proclame que « nulle tête de prince n'est aussi sacrée que la sienne ».

Dans une autre pièce, Platen flétrit l'ingratitude des rois envers les peuples qui les ont sauvés et qui leur ont rendu leurs couronnes confisquées par Napoléon. Il évoque les mines de Sibérie, où le despotisme russe envoie ses victimes et les *ergastoli* où la police autrichienne enferme les siennes. Mais surtout il stigmatise la conduite de Ferdinand VII, roi d'Espagne, devenu le fléau du peuple qui avait si généreusement versé son sang pour la défense de son trône. Il veut que le poète apprenne à la postérité avec quelle facilité les princes « violent leurs serments dans le voisinage du Pôle et dans le Sud ». En 1815, Platen avait vu avec douleur s'envoler en fumée le rêve d'une Allemagne unie et forte : dans une de ses odes, il attribue à l'Autriche cet échec des espérances des patriotes allemands ; il accuse la maison de Habsbourg d'avoir toujours sacrifié l'Allemagne à ses visées ambitieuses et au rêve d'un empire universel. Il résume les vœux

des Allemands en ces termes : « Nous voulons être libres, unis et grands ». Il demande que l'Allemagne unifiée fasse alliance avec la France libérale pour faire contrepoids à l'absolutisme représenté par la Russie. Car, entre 1829 et 1831, un grand changement s'était opéré dans la façon dont le poète envisageait la politique russe. Le bel enthousiasme avec lequel il avait salué le passage du Danube et les victoires de la Russie en 1829 avait fait place à une haine implacable et à une généreuse réprobation, amplement justifiées par la brutale et sanglante répression de l'insurrection polonaise. Platen appelle de tout ses vœux un vengeur qui vienne détruire « la race de cette Sémiramis (c'est Catherine II qu'il veut dire) avec l'innombrable et grouillante séquelle de ses amants ». Et quand le Prussien Stægemann, administrateur intègre, patriote ardent, mais teutomane étroit et exclusif, et poète médiocre autant que politique cruel, demanda dans une pièce de vers l'écrasement sans merci des Polonais insurgés, Platen le flétrit en termes indignés. Il l'apostrophe du nom de « jacobin berlinois » et déclare qu'il est « dix fois plus affreux que l'affreux Marat ». Plus d'une fois encore Platen éleva la voix en faveur des malheureux Polonais et protesta contre l'égorgement de tout un peuple par une brutale soldatesque.

Il y a un contraste frappant entre la langue simple, naturelle, très poétique mais sans apprêt des *Sonnets* et l'emphase, la puissante rhétorique des *Odes*. Le poète sentait fort bien que l'ode, type par excellence du genre noble, exigeait un ton tout différent de celui du sonnet. Il est clair qu'il entend parler sérieusement quand, dans l'une des premières pièces du recueil, il prie les astres qui gouvernent sa destinée et qui l'ont conduit à l'imitation de l'antiquité, de lui « enseigner de plus grands pas, de lui enseigner une démarche puissante ». Le style ici est extrêmement imagé, riche en métaphores et autres figures de rhétorique. Le poète construit avec prédilection des périodes nombreuses et sonores et vise évidemment au grandiose. Une seule strophe de quatre vers lui semble un cadre trop étroit pour les amples développements de sa phrase, et volontiers il enjambe sur la strophe suivante. Pour donner à son langage plus de gravité et de noblesse, Platen parfois ne recule pas devant des constructions contournées et étranges : son unique souci est d'éviter tout ce qui

pourrait paraître prosaïque et banal, au risque même de devenir confus [1].

Le même généreux amour de la liberté, la même haine de la tyrannie qui ont inspiré à Platen ses dernières odes se retrouvent dans une série de pièces lyriques d'un caractère tantôt dithyrambique tantôt satirique, composées entre 1830 et 1832 et intitulées *Chants polonais*. Le but que le poète propose à l'Europe reste le même : faire l'union de tous les peuples libres contre le despotisme russe, que les horribles massacres dont la Pologne avait été le théâtre avaient rendu plus exécrable encore aux yeux du poète. Tel est le sens et le résumé de son *Appel aux Allemands*, où il conjure une fois de plus ses compatriotes d'oublier leurs rancunes contre la France et de « constituer avec elle une nouvelle confédération du Rhin ». Dans la pièce intitulée *A un État allemand*, il fait un éloge enthousiaste de la liberté qu'il définit fort éloquemment dans les termes suivants :

« La liberté est cette pulsation qui toujours est vivante, qui toujours palpite, qui toujours pousse un peuple au combat pour son propre foyer.

« Jamais elle ne manque de défenseurs, jamais une épée ne lui fait défaut. Et celui qui l'a bien goûtée marche à la mort pour elle.

« O! si j'étais libre, qui me ravirait ma liberté? Quand

1. L'un des procédés que Platen emploie le plus volontiers, à l'imitation de plus d'un poète lyrique de l'antiquité, c'est de remplacer les noms concrets par des expressions abstraites personnifiées. Par exemple, pour dire que Marie-Louise épousa Napoléon, il dit que « la blonde fille de Habsbourg entra dans la couche nuptiale de la gloire ». — Une autre fois il nous montre « l'indicible misère des sujets qui rampe à côté de l'orgueil des souverains traîné en char à quatre chevaux ». — Pour caractériser les réformes trop hâtives de Joseph II, qui combattit surtout l'influence du clergé, Platen dit : « il prit le sceptre dans le poing laïque du changement ». — Une autre fois une expression abstraite se substitue à une simple épithète, et nous lisons que « Bacchus appuya doucement l'équilibre perdu de son corps sur son compagnon ». — Pour caractériser la dureté des Anglais envers Napoléon qui s'était rendu à eux et s'était confié à leur générosité, le poète dira : « Le fier Breton ne pleure pas la larme hospitalière de la compassion ». — Enfin, un procédé que Platen emploie volontiers pour donner à son style quelque chose de rare et de recherché consiste à supprimer l'article soit défini soit indéfini. On trouve très fréquemment dans ses Odes des tournures comme par exemple : « *die Zier weitherrschenden Throns* » (l'ornement d'[un] trône qui règne au loin) ; « *vereint würdigem Gatten* » (unie à [un] digne époux) ; « *anschaun Städte der Menschen* » (regarder [les] villes des hommes), etc. L'un et l'autre article se trouvent même supprimés dans les odes avec une telle conséquence et un tel parti pris qu'il est évident que ce procédé paraissait à Platen éminemment propre à donner à son style un caractère noble et soutenu.

je perdrais les deux mains, je tiendrais cependant encore mon arme solidement entre les dents!

« Tu redoutes, ô Allemagne, ce vin généreux parce qu'il fermente puissamment ; mais approche donc la coupe de tes lèvres : ce vin fortifie les âmes! »

Platen, au surplus, ne tarda pas à s'apercevoir que ses exhortations étaient vaines, et que la Prusse et l'Autriche, complices de la Russie dans les partages successifs de la Pologne, étaient forcées dans la question polonaise de subordonner leur politique à la politique russe. Dans une éloquente diatribe intitulée *Le rouble en voyage*, il accuse l'or russe d'avoir fait son œuvre et d'avoir étouffé en Allemagne tous les sentiments nobles et généreux. Une autre pièce qui porte le titre de *Chant national berlinois* flagelle une fois de plus en termes indignés l'assistance que la Prusse prêta à la Russie pour lui permettre d'étouffer tout à son aise l'insurrection polonaise. Dans les pièces consacrées à la Pologne, Platen trouve des accents d'une éloquence vraiment poignante. Tantôt ce sont des chants guerriers, où les Polonais soulevés pour reconquérir leur indépendance jurent de verser pour leur malheureuse patrie jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Tantôt c'est la plainte touchante d'une jeune mère polonaise qui berce son petit enfant, pauvre orphelin dont le père est mort pour la patrie. Tantôt enfin, le poète s'arme du fouet de la satire, et avec l'ironie la plus sanglante il venge les patriotes polonais des injures de leurs implacables ennemis qui les ont écrasés, massacrés ou traînés en exil. Il ne se lasse pas de traduire l'empereur Nicolas à la barre de l'opinion publique; il ne se lasse pas de lui reprocher ses violences, ses ruses, ses parjures et les hypocrites protestations de mansuétude dont ses manifestes sont pleins et que démentent d'une façon si éclatante les actes de ses valets, les Diebitsch, les Mouravief, etc. Parfois le poète est presque tenté de plaindre le despote en songeant que celui-ci n'est pas capable de connaître les nobles sentiments qui animent un patriote décidé à tout supporter plutôt que la tyrannie de l'étranger. « Si un autocrate pouvait se figurer combien doucement la mort sourit au héros qui, décidé à verser son sang pour la patrie, s'avance parmi la bataille, hélas, bientôt il éprouverait combien sont vains les efforts d'un tyran pour écraser dans le combat ce qu'il ne peut jamais vaincre. »

Nulle part peut-être la générosité native de Platen et la noblesse de ses sentiments n'éclatent avec plus de force que dans ces *Chants polonais*. Partout il exprime l'indomptable espoir d'une revanche du droit sur la violence, et sa confiance inébranlable dans la justice immanente des choses. Cette idée qui est le fondement même du Credo politique de Platen se retrouve encore dans le touchant appel que, du fond de la Sicile, le poète adressa au prince de Prusse (le futur Frédéric-Guillaume IV) afin d'implorer son appui en faveur des Polonais qui étaient venus chercher un refuge sur le territoire prussien, et dont la Russie réclamait l'extradition. Avec une noble indépendance, il rappelle au jeune prince, dont le caractère généreux lui était d'ailleurs connu, que le droit subsiste en dépit des victoires de la force brutale. Mais quand il vit qu'il ne réussissait pas à faire sortir l'Allemagne de son apathie, il jeta l'anathème à sa patrie et s'écria dans un accès de dépit : « En ce bas monde il n'est pas de condition plus méprisable que d'être un Allemand [1]. » Ainsi le divorce devenait de plus en plus complet et irrémédiable entre le poète et ses compatriotes.

CHAPITRE VI.

Les Églogues et Idylles, les Hymnes, les Épigrammes. — L'épopée comique « *Les Abassides* ».

Déjà dans une de ses odes, Platen avait célébré les paysages enchanteurs du golfe de Naples. Il avait chanté Sorrente, ses campagnes fertiles, ses falaises et ses grottes, sa plage au sable si doux, et l'incomparable panorama du golfe dominé par le cratère fumant du Vésuve et limité, du côté de la mer immense, par les îles de Procida et d'Ischia. Cette même veine de description pittoresque se retrouve dans les *Églogues et Idylles*. Mais ici le paysage n'est que l'accessoire : l'essentiel pour le poète est de nous faire connaître la vie des habitants de ces rives fortunées. Le modèle qu'il se propose, c'est moins Virgile avec ses bergers déjà à demi civilisés, qui s'en-

1. Épilogue I, p. 318.

tendent trop bien à chanter les louanges d'Auguste, que Théocrite avec ses rudes pâtres siciliens et ses pêcheurs grossiers, dont la vie est si intimement liée à celle de leur grande nourricière, la mer. Ainsi, dans *Les pêcheurs de Capri*, Platen célèbre l'existence simple et sans apprêt d'hommes encore tout proches de la vie de la nature, étrangers à la civilisation et aux besoins factices qu'elle fait naître. A ce calme absolu du petit village de pêcheurs s'opposent dans les *Tableaux napolitains* le bruit et l'agitation de la ville. Le poète excelle comme pas un à nous donner la sensation du mouvement d'une population vive et pétulante; il nous montre l'oisiveté affairée des lazzaroni; il oppose la vie en plein air des heureux peuples du Midi à l'existence enfermée des peuples du Nord. Comme Gœthe, il est frappé par l'amour des Napolitains pour les couleurs vives et éclatantes qui s'harmonisent si bien avec la splendeur du ciel de Naples. Ce qu'il envie surtout à ces populations fortunées, c'est « le sentiment inné de la mesure, étranger au Nord brutal ». Mais les défauts et les vices de ce peuple trouvent aussi en lui un censeur sévère : s'il faut en croire Platen, à Naples « tout est vénal, les choses, l'homme et l'âme elle-même. » D'ailleurs sous ce climat favorisé, il retrouve le régime de l'arbitraire et les procédés de la tyrannie : les meilleurs citoyens sont en exil et toute critique du bon plaisir royal est punie sans merci. Faisant un retour sur lui-même, le poète proclame qu'il sent son goût s'épurer et s'affiner, mais qu'il sera toujours et quand même fidèle à ses convictions ; il restera le chantre de la liberté et l'ennemi de l'oppression, bien que l'envie ne cesse de le poursuivre. Ainsi Platen aime à mêler la subjectivité du poète lyrique à l'objectivité du poète épique. Il ne se contente pas du rôle modeste et effacé de narrateur. Sa personnalité envahissante sans cesse tend à se mettre au premier plan, même dans les poésies du genre le plus impersonnel.

Ainsi dans l'églogue intitulée *Amalfi* il chante une fois de plus le charme et la douceur du climat de l'Italie méridionale : c'est ici qu'il voudrait vivre; mais son esprit inquiet et son amour du changement l'empêchent de se fixer nulle part. Au surplus, cette allusion du poète à sa propre personne et à ses goûts nomades est purement épisodique et ne se rattache que par des liens bien ténus au véritable sujet de cette pièce demi-philosophique, demi-descriptive. Une magnifique des-

cription d'Amalfi, aux couleurs chaudes et éclatantes fournit à Platen l'occasion de faire ressortir le contraste entre l'immuable constance de la nature et les perpétuelles révolutions des choses humaines. D'autres fois, il reste plus fidèle aux lois du genre épique et se tient discrètement dans la coulisse. *La pêcheuse de Murano*, par exemple, est une pièce tout impersonnelle ; le poète se borne au rôle modeste de narrateur : la jeune pêcheuse attend son fiancé qui est allé au large prendre du poisson; elle tricote des filets avec ses sœurs et leur raconte, pour les distraire, de vieilles traditions empruntées à l'histoire de Venise. Elle leur narre l'arrivée des reliques de Saint-Alban, ainsi que le rapt de jeunes fiancées vénitiennes enlevées par des pirates, mais sauvées des mains de leurs ravisseurs, grâce à la décision et à l'intrépidité du doge et de quelques citoyens courageux. Enfin l'élément pittoresque est représenté dans cette pièce par une description fort vivante des ruines de Torcello que la jeune fille a visitées en compagnie de son fiancé. Platen a appris de Théocrite l'art de mettre vivement en scène ses personnages : la pièce s'ouvre par deux vers dans lesquels la narratrice exhorte ses compagnes à s'appliquer à leur travail; ces deux vers répétés à la fin de l'idylle encadrent ainsi le récit, et en dépit des capricieux détours où se plaît la jeune conteuse, donnent à l'ensemble une sorte d'unité. C'est un procédé familier à Théocrite et que Virgile a aussi employé après lui.

Enfin, dans l'églogue intitulé *La vendangeuse et le berger*, Platen a employé la forme dialoguée, qu'il emprunte également à ses deux prédécesseurs. La pièce vaut surtout par la force du style et la concision de l'expression : le poète enferme sans peine dans les deux vers dont se compose chaque réplique un sens complet, une pensée gracieuse ou piquante. Quant au fond, il est assez mince : c'est une simple promesse de rendez-vous arrachée moitié par force, moitié par persuation. Ainsi dans ces *Églogues et Idylles* Platen affirme sous une forme nouvelle son ferme propos de rivaliser avec l'antiquité et d'apprendre à l'école des anciens le secret de l'immortelle beauté de leurs œuvres.

Après avoir dans ses *Odes* imité Horace, qui n'était lui-même que l'imitateur des lyriques grecs, il était tout naturel que Platen aspirât plus haut encore et tentât de rivaliser avec le plus célèbre des lyriques de l'antiquité, avec Pindare lui-

même. L'entreprise était ardue, assurément, mais Platen n'était pas homme à reculer devant la tâche la plus difficile et ne se croyait inférieur à aucune. La pompe et la majesté du poète grec étaient bien faites pour séduire un esprit naturellement porté vers le noble et le grandiose. Déjà dans les *Odes* Platen se plaisait à esquisser de grands tableaux historiques et à évoquer les souvenirs du passé. Dans les *Hymnes* ce penchant trouve encore mieux à se satisfaire, puisque les réminiscences historiques ou mythologiques font partie intégrante de la technique de Pindare. Il est clair, d'ailleurs, pour qui lit attentivement ces hymnes, que le poète allemand imite bien plus servilement son modèle dans les premières pièces que dans les dernières.

Au début, il suit Pindare de très près : non seulement il lui emprunte ses mètres libres et ses procédés de composition, mais encore il se guinde en un style abstrus, hérissé de difficultés, presque incompréhensible, et où les règles de la construction comme de la logique sont violées de propos délibéré. On se trouve vraiment obligé parfois de faire le mot-à-mot pour rapprocher les termes épars de la proposition que le caprice du poète a dispersés parmi les divers membres d'une ample période. Plus tard il s'émancipa davantage de son modèle et revint à un style plus naturel et plus facile.

Mais il reste encore assez de points de ressemblance par où l'imitation de Pindare est évidente. Tout d'abord le mètre : les hymnes de Platen, comme les odes de Pindare, sont composés de vers de longueur inégale, où les divers pieds ne sont pas homogènes et dont la métrique par suite est fort compliquée. En parlant des odes de notre poète, nous avons dit ce que nous pensons de ces pastiches de l'antiquité, où celui-là seul peut reconnaître un rythme qui est rompu à la métrique ancienne. Les scrupules que nous a suggérés la prosodie des *Odes* s'imposent à plus forte raison à l'esprit du lecteur des *Hymnes :* l'on ne peut admettre qu'avec les plus expresses réserves chez un poète moderne une prosodie qui exclut la cadence, le retour à intervalles déterminés de syllabes de même valeur. Il ne faut pas oublier que les odes de Pindare étaient vraisemblablement faites pour être chantées. Dans le chant ou le récitatif, ces mètres libres, variés, où le caprice du poète se donne libre carrière et où son inspiration n'est gênée par aucune entrave, sont à leur place parce que la musique vient

au secours de la prosodie; mais dans une poésie destinée à être simplement lue ou déclamée, si l'on veut que l'harmonie poétique soit sensible à l'oreille du lecteur, il faut une plus grande homogénéité dans la prosodie. Non pas assurément qu'il soit indispensable que le poète n'emploie qu'une seule sorte de vers, ce qui entraîne toujours une certaine monotonie. Mais il est bon que dans chaque strophe la cadence soit marquée par la répétition ou le retour périodique d'un même groupe prosodique. Et qu'on ne vienne pas nous opposer les odes de Gœthe, par exemple, qui marquent une tentative analogue pour introduire en allemand la métrique du dithyrambe. La prosodie des odes de Gœthe est très simple, les vers généralement courts sont faciles à scander, et l'harmonie répandue sur l'ensemble est si sensible que l'oreille la moins exercée la perçoit sans difficulté. Les mètres de Platen, au contraire, sont compliqués; les vers sont généralement longs, et par conséquent bien plus difficiles à scander (quelques-uns comptent jusqu'à vingt syllabes), et malgré la concession que le poète a faite au goût moderne en formant chacun de ses hymnes de strophes d'une composition identique, la cadence reste bien incertaine et l'harmonie ne se révèle qu'à une oreille déjà exercée.

De même, les procédés de composition sont visiblement calqués sur ceux de Pindare et imités avec une perfection qui dénote chez le poète allemand une rare faculté d'assimilation. On connaît de reste les lois de la composition d'une ode pindarique [1]. Le poète, pour célébrer un athlète victorieux aux jeux Olympiques, Pythiques ou Isthmiques, chante non pas tant le héros lui-même que ses ancêtres ou sa patrie. L'éloge du vainqueur n'est proprement qu'un prétexte pour rappeler sous une forme pompeuse et brillante quelqu'un de ces mythes qui étaient si intimement liés à l'existence du peuple grec et avaient jeté dans son âme de si profondes racines. D'autre part, une des lois fondamentales du genre sont la variété et la brièveté de chaque point : le poète passe sans transition, au hasard de l'inspiration, pourrait-on croire, mais en réalité suivant des règles très précises et très subtiles, d'un ordre d'idées à un autre : les règles ordinaires de la

1. Voir : Croiset, *Pindare*.

logique sont ouvertement violées, et le poète atteint à ce « beau désordre » qui fait secrètement envie au bon Boileau.

Tout en suivant Pindare d'aussi près que possible, Platen a dû, dans la composition de ses hymnes, comme dans la métrique, faire des concessions au goût moderne. Il s'est rendu compte qu'il était impossible de ressusciter dans une œuvre composée en plein dix-neuvième siècle les mythes de l'antiquité classique ou germanique. Un essai de restitution de la mythologie grecque ou latine aurait accentué encore le caractère artificiel de toute cette poésie, et Platen jugea apparemment qu'il eût été imprudent à lui de tabler sur la connaissance plus ou moins vague que ses lecteurs pouvaient avoir de la mythologie germanique. A l'époque où Pindare composait ses odes, la mythologie grecque était encore vivante dans la conscience de ses auditeurs. Au contraire, dans notre siècle la mythologie germanique est morte et bien morte, même en Allemagne ; c'est pure matière d'érudition qui a cessé depuis longtemps de faire partie intégrante de la conscience historique ou religieuse du peuple. Aussi Platen a-t-il fort sagement renoncé à tout essai de résurrection des mythes germaniques : à ces mythes il a substitué le récit de lointains souvenirs historiques se rapportant à la famille de la personne à qui son hymne est dédié, ou bien encore à un pays ou à une province qu'il prétend célébrer [1]. Mais sauf cette substitution de l'histoire plus ou moins fabuleuse à la mythologie proprement dite, la facture des hymnes de Platen est calquée sur celle des odes de Pindare. Dans la première pièce du recueil intitulée *Départ de Rome*, le poète suivant la voie Appienne pour se diriger vers Naples profite de l'occasion pour rappeler une série de souvenirs historiques ou fabuleux qui se rattachent aux lieux qu'il traverse : il évoque tour à tour Ulysse et Cacus, Romulus, César et Pompée, jusqu'à Pie VI, Joseph II et Napoléon. On voit déjà que le poète est préoccupé de ne pas faire une pure restitution archéologique, mais cherche à

1. Dans un passage d'un de ses hymnes, Platen semble avoir pour ainsi dire tracé le programme poétique du genre nouveau qu'il cultive à l'imitation de Pindare, et avoir voulu justifier sa prédilection pour les sanglantes réminiscences historiques qu'il se plaît à évoquer: « Pleine de malheurs — dit-il — mais grande, la tradition des temps passés élève la voix; le poète aime à la mêler à son chant et fait retentir aux oreilles les ondes harmonieuses de l'hymne, torrent superbe; il aime à se souvenir du lointain passé de la Germanie. » (*Aux frères Frizzoni*, II, p. 179).



rester en contact avec la conscience historique moderne. Mais dans presque tous ses hymnes, Platen semble se complaire dans l'évocation des époques les plus sombres du passé et dans le récit des crimes les plus noirs : il choisit ses héros dans les races barbares, dans les périodes les plus troublées de l'histoire, notamment dans celle des invasions germaniques. Ainsi, célébrant la Lombardie, il rappelle la fin tragique d'Alboin, roi des Lombards, assassiné sur l'instigation de Rosmunda sa femme, qu'il avait épousée par violence et dont il avait tué le père dans une bataille. Dans un autre hymne dédié au prince héritier de Bavière, il remonte dans le passé de la famille dont le jeune prince est issu. Il chante les noces de Theudelinde, fille du duc des Bajuvares, avec Autharis, roi des Lombards, puis il pleure la mort d'Autharis, empoisonné par un de ses rivaux et finit en célébrant le sage gouvernement de Theudelinde, restée régente jusqu'à la majorité de son fils. Mais ici encore, par un retour sur le présent et une allusion aux nécessités de la politique moderne, le poète a soin d'ôter à sa pièce le caractère d'une pure réminiscence historique et d'une restitution érudite. Platen se considère d'ailleurs en quelque sorte comme le poète officiel de la maison de Wittelsbach, chargé de conserver le souvenir de toutes les joies et surtout de toutes les douleurs de la famille royale. Quand la duchesse de Leuchtenberg, veuve d'Eugène Beauharnais et sœur du roi Louis Ier, eut le chagrin de perdre son fils aîné, marié à la reine de Portugal, Donna Maria, Platen accorde une fois de plus sa lyre et cherche à consoler la malheureuse mère [1]. Dans l'*Hymne en l'honneur de la Sicile* Platen ne put faire autrement que de rappeler en passant des traditions empruntées à l'antiquité : il raconte en termes magnifiques l'enlèvement de Proserpine par Pluton. Mais même ici, dans le sud de l'Italie, il cherche surtout le souvenir des héros germaniques : il rappelle en passant que les deux empereurs Henri VI et Frédéric II reposent tous deux en terre sicilienne. Ainsi, même quand il se laisse entraîner dans le domaine de la mythologie, il conserve toujours un pied sur le terrain de la tradition historique.

1. Ce sont les multiples alliances matrimoniales entre la maison royale de Bavière et celle de Bragance qui expliquent l'intérêt si vif que Platen prend aux affaires du Portugal et aux révolutions du Brésil.



Comme Pindare d'ailleurs, il s'attache à tirer de ses narrations une application morale, et parfois il lui arrive de l'enfermer en une brève sentence d'une énergique concision. L'ode pindarique n'est pas pour lui une simple poésie d'apparat : il n'entend pas que ses hymnes soient de purs pastiches et ne prétend pas simplement y étaler sa prestigieuse maîtrise de la langue ; il veut, par le fond des idées, rester moderne, s'il est ancien par la forme dont il les revêt. Ses prédilections et ses rancunes politiques et religieuses ont leur écho dans ces pièces à l'allure antique. Ici comme dans ses odes, Platen attaque la brutale politique de la Russie et exhorte l'Allemagne à faire alliance avec la France. La politique tient en général bien plus de place chez lui que chez Pindare. Il a une très grande idée du rôle que doivent jouer la poésie et les poètes : la poésie doit être la vivante conscience de l'humanité :

« J'offre des chants sublimes et dignes à l'homme arrivé au plein développement de sa raison : que le héros me choisisse comme son compagnon de tente à la veille du combat, que l'homme d'État entende les avertissements de la poésie quand elle réveille les morts et roule en ses flots profonds et sublimes les grandes actions des temps passés ; que le penseur tourne son regard vers moi. »

Certes voilà un programme généreux, et ce n'est pas un esprit médiocre qui l'a conçu. Dans son dernier hymne, resté malheureusement inachevé, Platen a laissé à la postérité une grandiose profession de foi et un beau témoignage de sa magnifique conception de la philosophie de l'histoire :

« Le monde, mon ami, est un poème : c'est pourquoi l'homme borné accuse en vain les caprices de la Providence : il voit ériger les arcs de triomphe de l'injustice et aperçoit, couchées dans la poussière, les têtes des gens de bien ; il voit la guerre, ce monstre épouvantable, et à sa suite l'armée des épidémies et l'engeance innombrable des maladies ; ensuite il mesure tout à son aune misérable, et critique les grandioses fragments du poème épique. »

Aussi le poète se plaît à enseigner à l'homme la modestie : sans cesse il lui rappelle sa faiblesse et l'incommensurable puissance du destin, des forces naturelles et des circonstances historiques. Comme Pindare recommande à ses auditeurs d'éviter la présomption (ὕβρις), Platen met ses lecteurs en

garde contre une confiance excessive dans la faveur de la fortune : l'idée fondamentale qui revient constamment dans ses *Hymnes* sous des formes variées, c'est l'incertitude et l'instabilité des choses humaines. Sans cesse on entend dans ces hymnes comme l'écho d'une voix menaçante qui crie aux humains : « Ne vous fiez pas à la destinée ».

On sait quelle haute idée Pindare a de son mérite et de son art, quel dédain il professe pour ses rivaux. Platen, comme de juste, s'autorise d'un si illustre exemple pour permettre à sa vanité de s'étaler à son aise et pour écraser ses adversaires sous son mépris. Ceux-ci sont des « chanteurs ambulants lascifs », tandis que lui-même est le « cygne enivré de sentiment » ; ce sont des « rats qui vont se réfugier dans toutes les fentes », tandis que lui-même prend hardiment son essor comme l'aigle. Malgré ce dédain profond pour ses rivaux, Platen s'irrite de les voir soutenus par la faveur publique, tandis que ses propres œuvres, sublimes et profondes, restent dans l'obscurité. Au surplus il se console de cette injustice en accusant le mauvais goût du public, qui n'aime que les œuvres basses et triviales. Cependant il n'était pas sans se rendre compte que ses prétentions pouvaient paraître exagérées, car dans l'un de ses derniers hymnes il juge à propos de se défendre contre toute accusation d'orgueil : « La plupart m'accusent d'orgueil, dit-il, et pourtant nul n'a été aussi modeste que moi, parce que j'ai lentement élevé l'essor de mes ailes et que j'ai tardé à adopter la forme la plus haute. » Mais il est trop clair que Platen déplace ici la question, et qu'il retombe dans le péché d'orgueil au moment même où il se défend de toute pensée orgueilleuse.

Nous avons déjà dit que le style de Platen, surtout dans les premiers hymnes, est calqué sur celui de Pindare. Plus tard, on remarque un assagissement progressif : dans les dernières pièces du recueil, les constructions sont moins bizarres, moins forcées, moins contournées que dans les premières. On voit que l'allure dithyrambique que le poète affectait à ses débuts était trop en contradiction avec son bon sens natif, et qu'il renonce peu à peu à se guinder jusqu'au pastiche du sublime désordre de Pindare. Néanmoins son style reste toujours pompeux, éclatant et hardi. Le poète affectionne les images grandioses, les épithètes à panache, les figures de rhétorique, les périphrases poétiques. Comme Pindare, il compare son

chant à un oiseau qui plane bien haut dans les airs : tantôt c'est l'aigle qui décrit ses cercles majestueux au-dessus des plus hautes montagnes, tantôt c'est la mouette qui se rit de la tempête et de ses fureurs. D'autres fois, il compare sa poésie à un torrent qui roule des flots puissants, ou encore à un chêne altier qui, de sa robuste ramure, domine la plèbe infime des arbrisseaux et des buissons. Comme Pindare et les tragiques grecs, il affectione l'expression abstraite d'idées concrètes, qui donne au style quelque chose de rare : il dira, par exemple : »(Garibald) éleva la beauté de fiancée de son aimable fille » c'est-à-dire « Garibald éleva sa fille aimable et belle jusqu'à l'âge des fiançailles. » — « Ils jetèrent la double puissance de l'ancre » (parce que l'ancre a deux branches). Platen est notamment très hardi dans l'emploi des épithètes. On trouve chez lui telle épithète composée qui rappelle Homère, par exemple quand il appelle Pluton « l'époux (de Proserpine) puisssant par le bident » (*der zweizackmæchtige Gatte*). D'autres épithètes font plutôt songer à Pindare : ainsi quand, pour caractériser la douleur des parents du duc de Leuchtenberg prématurément enlevé à l'affection des siens, il l'appelle « un chagrin profond par le regret » (*Sehnsuchtstiefe Not*). Les épithètes simples ne le cèdent en rien à la hardiesse des adjectifs composés et renferment parfois toute une métaphore en raccourci. Platen dira par exemple : « La jeunesse est glissante, c'est pourquoi la sagesse n'y adhère pas » ce qui en vile prose signifie tout simplement que la jeunesse s'accompagne rarement de sagesse et d'expérience. En général le style de Platen dans les *Hymnes* est puissamment imagé. Pour caractériser la lenteur avec laquelle ses poésies sont comprises par le public, il dit : « L'intelligence suit souvent à pied le chant ailé. » Une autre fois, cherchant à consoler la duchesse de Leuchtenberg, il lui promet l'immortalité parce qu'elle vivra éternellement dans sa poésie, ce qu'il exprime d'une façon fort hardie par l'image suivante : « Éternellement, dit-il, ta douleur maternelle, pareille à une statue de Niobé, se dressera bien haut sur le piédestal de mon hymne majestueux. » Et toujours jaloux de frapper l'esprit du lecteur par des métaphores puissantes et sublimes, il remplace l'expression banale « Je fais l'éloge » par cette image hardie : « Dans la douce source de la louange je trempe le couple de mes ailes dont la vaste ombre se projette au loin. »

Ainsi dans ces *Hymnes* tout est grandiose et hardi ; tout témoigne d'une exacte imitation de Pindare, depuis les sujets traités jusqu'aux procédés de composition et jusqu'au style. On y admire une puissance d'expression incomparable et une maîtrise de la langue qui n'a peut-être été égalée par personne; mais cette poésie est trop artificielle ; on y sent trop la préméditation ; le naturel et la simplicité y font trop complètement défaut. Ce sont des pastiches composés par un maître-ouvrier, et agréables quant à la facture : on n'y sent pas assez la libre inspiration d'un poète.

Dans les *Odes*, dans les *Hymnes,* mais surtout dans les *Sonnets* on rencontre maint passage d'une concision tout épigrammatique. Platen excella toujours à concentrer sa pensée et à en enfermer la quintessence en un vers précis et énergique. Il manie l'ironie, sinon toujours avec délicatesse, du moins avec vigueur, et s'entend comme pas un à résumer tout un développement dans une image vive et nette qui frappe l'imagination et se grave dans la mémoire. Sa pensée a de ces retours inattendus, de ces feintes suivies d'un coup de pointe imprévu qui sont l'essence même de l'épigramme. Aussi n'est-il pas étonnant, qu'en même temps qu'il imitait Horace et Pindare, Platen se soit aussi proposé comme modèles Martial et l'Anthologie. Chez lui, le goût de la pompe et du sublime n'excluait pas un penchant marqué vers l'ironie et la satire, et quand il se mit à composer des épigrammes, il ne fit qu'obéir à une nécessité de son tempérament essentiellement aggressif et militant. D'ailleurs il en tend le mot « Épigramme » dans le sens général où l'entendait l'antiquité, comme une pièce de vers courte et concise, exprimant en peu de mots une pensée profonde ou aimable. L'ironie, même voilée, le blâme, même discret, ne sont nullement inséparables de l'idée de l'épigramme antique, et c'est ainsi que Platen, lui aussi, a composé mainte épigramme tout à fait laudative et tout un cycle d'un cachet essentiellement élégiaque. Cependant la plupart des pièces qui composent le recueil ont un caractère satirique. Platen attaque surtout les mauvais poètes et les écrivains médiocres ; par contre, il célèbre à mainte reprise la liberté politique, mère des grandes littératures. Il manie l'ironie avec une virtuosité sans égale, et excelle à renfermer dans le court espace d'un distique une vérité amère exprimée d'une façon vive ou ingénieuse. Il ne

cache ni ses préférences ni ses aversions. Il professe une admiration sans bornes pour les Grecs ; il célèbre en termes enthousiastes Sophocle, qu'il place fort au-dessus de Shakespeare. En général, il est fort dur pour le grand dramaturge anglais, dont jadis il faisait son idole. Mais Platen, comme tant d'autres, avait trouvé son chemin de Damas ; comme tant d'autres il se croyait obligé d'immoler ses préférences de jadis à ses prédilections d'aujourd'hui.

Parfois il développe en quelques vers ses principes esthétiques, politiques ou religieux. D'autres épigrammes renferment des jugements littéraires sur certains poètes anciens ou modernes, Homère, Pindare, Byron, Gœthe, Schiller, Alfieri. Il apprécie fort équitablement notre grand Corneille qu'il semble beaucoup goûter, tandis qu'il reproche à Racine de donner trop de place dans ses pièces à l'amour ou plutôt à la galanterie. Mais s'il distribue très libéralement ses éloges aux grands écrivains des siècles passés, Platen n'est guère indulgent pour ses contemporains. Il croit utile de conseiller aux poètes allemands d'écrire « non pas seulement pour des compagnons ouvriers, mais pour des penseurs et pour des femmes aux sentiments élevés ». Voilà une recommandation qui montre que Platen n'avait pas une très haute idée de la littérature allemande à son époque. Il se plaint d'avoir perdu en Allemagne son temps et sa jeunesse, et de n'avoir trouvé le réconfort qu'en Italie. Aussi avec quel enthousiasme il esquisse parfois un coin de paysage italien ou sicilien, avec quelle exubérance il célèbre les grands artistes que l'Italie a produits ! Toute une série d'épigrammes sont consacrées à Venise, dont elles chantent avec non moins de chaleur que les *Sonnets* le charme mélancolique et la grandeur passée. Bref, dans ses *Épigrammes*, Platen prend les tons les plus variés, passant tour à tour du blâme à l'éloge, de l'ironie à l'enthousiasme, de la satire à l'élégie.

Tandis que notre poète semblait ainsi s'abandonner définitivement au courant classique, l'inspiration romantique se fit jour encore une fois dans le poème héroï-comique des *Abbassides* (1829-1830). Cependant le modèle qu'il se propose cette fois, ce ne fut ni Tieck ni Novalis, mais Wieland. Pour le choix du sujet comme pour la façon de le traiter et pour le style, il s'inspire de l'épopée romantique d'*Obéron* non sans puiser aussi dans les *Mille et une Nuits*. Il nous trans-

porte dans les contrées fabuleuses de l'Orient, et nous promène tour à tour à Bagdad, à Damas, à Constantinople. Sur cette terre classique des enchantements et des maléfices, on n'est pas étonné de voir se dérouler les aventures les plus singulières : on assiste sans surprise aux exploits invraisemblables des fils d'Aroun-al-Raschid; on trouve toute naturelle l'invention du Nègre ingénieux qui a fabriqué un cheval ailé en bronze, capable de s'élever dans les airs et de transporter son cavalier aux limites du monde. Comme dans les *Mille et une Nuits*, les navigateurs débarquent sur des baleines gigantesques, grandes comme des îles, les navires rencontrent des montagnes d'aimant qui causent leur perte en leur arrachant leurs ferrures; les héroïnes y disposent de miroirs magiques doués des vertus les plus étonnantes. Des princes déguisés y supportent toutes sortes de traverses et sont enfin délivrés par de charmantes princesses qui leur sauvent la vie et acceptent leur main. On voit des dauphins venir au secours des innocents en danger de se noyer. On y admire les caprices du destin qui tour à tour précipite les puissants du faîte de leur grandeur aux plus profondes misères, puis tout à coup, sans raison apparente, par pure fantaisie, leur fait retrouver la puissance dont ils étaient déchus. Bref, on arrive sans ennui jusqu'à la fin du neuvième chant qui, après bien des traverses et bien des péripéties, réunit de nouveau les trois fils du kalife de Bagdad dans le palais de leur père.

Ces aventures merveilleuses sont racontées en un style aimable et gracieux où l'on reconnaît sans peine l'école de Wieland. La seule chose qui étonne quand on lit ce récit fantastique, c'est la souplesse d'un talent capable d'imiter avec une telle perfection le ton léger et badin de l'épopée héroï-comique, et de se hausser au même moment, dans les *Hymnes*, jusqu'aux sublimes envolées et au style grandiose de l'ode pindarique. Mais Platen se sentait évidemment plus porté vers la haute poésie, vers l'ode, l'hymne et le dithyrambe que vers les gentillesses de l'épopée comique. Car tandis que les *Abbassides* restèrent sa seule œuvre dans ce genre aimable encore que frivole, il ne cessa jusqu'à sa mort d'imiter Pindare, et comme nous l'avons vu, il ne se lassa pas de s'inspirer de lui, mais avec une indépen-

dance croissante, en s'émancipant peu à peu de ce que ses premières imitations avaient eu de trop littéral [1].

CHAPITRE VII.

Le théâtre de Platen.

Les premiers ouvrages que Platen écrivit pour le théâtre sont composés tout à fait d'après la formule du romantisme allemand [2], dont Tieck avait montré des applications dans ses comédies fantastiques, *Le chat botté, Le monde renversé* et *Le prince Zerbino*. De fait, cette formule par sa simplicité et les faciles succès qu'elle promettait devait séduire un débutant qui avait besoin d'être guidé dans ce genre nouveau pour lui. La recette n'est pas compliquée et les mêmes éléments se retrouvent dans toutes les pièces des romantiques

1. Entre 1830 et 1833, Platen revint à un genre qui tenait une certaine place dans ses premiers essais, mais qu'il avait tout à fait abandonné, par la suite, à la ballade. Mais les ballades de son âge mûr ont un tout autre caractère que celles de sa jeunesse. Le poète n'exalte plus la foi chrétienne, mais l'héroïsme militaire, la fidélité à la parole donnée, la grandeur d'âme d'un souverain qui se sacrifie pour le salut de ses sujets. Les chrétiens n'y ont plus le monopole de toutes les vertus ; le poète semble au contraire choisir, avec une sorte de prédilection, pour héros des musulmans comme Omar ou Zobir et des payens comme Carus ou Didon. Ces ballades sont loin d'ailleurs d'avoir toutes le même caractère : à côté de celles qui sont consacrées à célébrer les vertus héroïques, d'autres servent à illustrer quelque principe philosophique ou quelque considération historique : ainsi dans *Luca Signorelli* le poète développe cette idée, que l'art peut consoler des plus grandes douleurs. Les *Lamentations de l'empereur Othon III* ne sont qu'une série de variations sur le thème de l'instabilité de la fortune et de la vanité des biens de ce monde. Dans une autre pièce enfin, un vieux gondolier vénitien rappelle la grandeur passée de Venise et la ruine de la République par Bonaparte. Bref, si la forme est encore romantique, le fond des idées ne l'est plus du tout : dans ces ballades de la seconde manière, Platen s'inspire visiblement non plus de Tieck et des autres représentants du romantisme, mais bien plutôt de Schiller qui, lui aussi, avait consacré la ballade à célébrer quelque grande idée philosophique ou morale.

2. Abstraction faite toutefois de deux pièces en un acte composées l'une et l'autre en 1820, dont la première, intitulée *La mort de Marat*, n'est qu'un simple fragment de chronique dialogué : on ne trouve là nulle complication dramatique, nulle entente des nécessités du théâtre. Le seul mérite de cette « esquisse dramatique », comme son auteur l'appelle avec raison, c'est l'amère et cinglante ironie du rôle de Danton. Par là l'influence de Tieck se fait déjà sentir dans cette œuvre. L'autre pièce est intitulée *Les nouveaux prophètes*. C'est une farce en vers dans laquelle Platen se moque à la fois des dévots intolérants et des rationalistes disciples de l'Encyclopédie. On y trouve certains passages très poétiques, où le sentiment de la nature s'exprime en termes d'un enthousiasme exubérant; mais les qualités proprement dramatiques font absolument défaut.

allemands. Le sujet est fourni par quelque légende, quelque conte de fées ou quelque anecdote historique plus ou moins apocryphe. On relève ce fonds un peu banal et naïf par des allusions satiriques à des faits, à des coutumes, à des vices ou à des abus tout modernes, et le contraste entre le fonds antique ou fantastique et ces triviales allusions à la plus plate et à la plus vulgaire réalité constituait déjà aux yeux des romantiques un assaisonnement de haut goût. Pour donner à cette *olla podrida* un nouveau ragoût, on sème le dialogue de jeux de mots, de traits d'esprit, voire de simples calembours, s'autorisant en cela de l'illustre exemple de Shakespeare. Puis parmi les calembredaines les plus bizarres, parmi les sauts périlleux et les culbutes grotesques des clowns, on intercale tout à coup quelque profonde réflexion philosophique, quelque tirade sentimentale, quelque brillant développement esthétique ou littéraire. Mais l'ingrédient essentiel c'est l'ironie, cette fameuse ironie des romantiques qui persiflent tout, les personnages qu'ils mettent sur la scène, les idées que ces personnages expriment et jusqu'à la conception même de leur pièce. Bref, l'ironie est si destructive que finalement il ne reste rien de l'auteur ni de son œuvre que quelques jeux de mots et les débris lamentables d'une intrigue, dont le dramaturge lui-même dévoile aux spectateurs les faiblesses et les artifices.

Dans les premières comédies de Platen nous retrouvons ces mêmes éléments qui caractérisent le théâtre romantique allemand en général. Pour son premier sujet, notre auteur ne se contente même pas de prendre un conte de fée ; il amalgame deux contes différents, *Cendrillon* et *La belle au bois dormant*. Après des péripéties qui n'ont rien de bien extraordinaire, sauf l'intervention d'une fée qui se trouve là à point nommé pour aplanir les difficultés, les deux fils du roi d'Apulie, Astolf et Déodat, épousent l'un Cendrillon, l'autre la Belle au bois dormant, dont le caprice du poète fait des contemporaines et des compatriotes. Nous sommes vraiment dans le pays du fantastique et de l'irréel. On est d'autant plus surpris d'apprendre que, dans ce même pays où les fées vont et viennent, tantôt déguisées en vieilles mendiantes, tantôt dans toute la splendeur d'un costume royal, il y a des journaux qui gâtent le goût du public, ni plus ni moins qu'en Allemagne ou en France au XIXe siècle. Les beaux esprits dissertent sur

Shakespeare et sur Frédéric II, et l'on y connaît même les montgolfières. Bref, il est bien évident que le poète se moque de son public. Mais il est un personnage surtout en qui s'incarne l'ironie romantique : c'est le fou Pernullo. Il persifle tous les autres personnages, notamment le roi son maître, et pour achever de détruire toute espèce d'illusion, il a soin de s'adresser de temps en temps au public pour lui demander son avis ou lui signaler toute la profondeur, la beauté ou l'élégance de ce qu'il vient de dire. On voit que les dramaturges romantiques n'avaient pas négligé de faire des emprunts à la comédie italienne, car ces pantalonnades étaient chose courante dans la *commedia dell' arte*. L'auteur ne se ménage d'ailleurs pas plus qu'il ne ménage ses personnages et le public : de temps en temps une remarque d'un des acteurs en scène ne manque pas de rendre le spectateur attentif aux invraisemblances de l'intrigue, à la platitude des idées où à la pauvreté du dialogue.

Mais ce qui est surtout caractéristique pour cette première comédie de Platen, ce sont les jeux de mots, les concettis que les interlocuteurs se renvoient les uns aux autres, véritable feu d'artifices de calembours et de saillies plus ou moins bien venus. Tous les personnages, depuis les plus fous jusqu'aux plus graves, font de l'esprit ; mais la palme appartient, comme de juste, à Pernullo, le fou en titre. Il ne peut pas prononcer trois paroles sans lancer quelque pointe : il entend ou feint d'entendre au propre un terme qui doit être entendu au figuré, ou bien prend un mot dans un sens tout différent de celui que son interlocuteur a voulu lui donner. Trop souvent ces saillies sont d'une platitude remarquable, laborieuses et forcées ; et même si elles étaient toutes de bon aloi, elles seraient fatigantes à la longue, car l'esprit à jet continu ennuie. Pour comble, ceux aux dépens de qui le fou s'égaie n'ont pas la repartie moins prompte que lui-même, et alors c'est un chassé-croisé de jeux de mots qui dégénère promptement en lourde et indigeste digression. Beaucoup de ces traits d'esprit sont singulièrement alambiqués et précieux : on y reconnaît sans peine l'influence de l'euphuisme qui s'est exercé sur tous les romantiques allemands par l'intermédiaire de Shakespeare. Parmi les calembredaines les plus bizarres on est étonné de rencontrer des dissertations ou des discussions sur quelque profonde question de philosophie ou d'esthétique.

Le seul personnage à peu près sérieux de la pièce, Déodat, représente le romantisme sous un autre aspect : il personnifie la mélancolie romantique et la prédilection des romantiques pour le moyen âge. Il aime à se promener parmi les ruines et regrette l'époque où les chevaliers bardés de fer incarnaient l'honneur, le courage, la foi et toutes les vertus. Son destin lui joue le mauvais tour de le rendre amoureux d'une jeune fille qu'il croit morte depuis cent ans, mais qui heureusement pour lui — et pour elle — est simplement tombée en léthargie. Ce Déodat arrive malaisément à distinguer le monde fantastique du monde réel. Cela encore est un trait qui se retrouve chez tous les romantiques. Cette confusion entre l'illusion et la réalité, entre le rêve et la veille, va si loin que le bon Déodat en vient à souhaiter de n'être lui-même qu' « une créature imaginaire née dans un cerveau oisif, un souffle, ou du moins un enfant, dont les mouvements ont une céleste légèreté, qui bondit et saute et fait des culbutes ». Voilà certes un vœu qui ne pouvait guère germer que dans un cerveau romantique.

Enfin, la forme dramatique est caractérisée par le mélange des vers et de la prose : c'est une façon pour ainsi dire extérieure de rendre sensible à tous les yeux la confusion du réel et de l'irréel qui fait le fond du Credo du romantisme. Enfin, non moins que Tieck, son maître et son modèle, Platen se plaît, dans cette comédie comme dans les suivantes, à intercaler dans le dialogue des poésies lyriques, surtout des sonnets, forme poétique pour laquelle les romantiques — nous l'avons déjà vu — nourrissaient tous une tendresse singulière. Cette confusion des genres est, elle aussi, consacrée chez les romantiques.

Dans sa seconde pièce, *Le trésor de Rhamsinit* [1], il semble que Platen se soit efforcé de modérer quelque peu sa

1. Mentionnons seulement en passant une comédie en un acte et en vers, intitulée *Bérenger* qui chronologiquement se place avant *Le trésor de Ramsinit.* Platen y exalte le chevalier idéal du moyen-âge, pauvre et gueux, mais noble, brave, magnanime et prêt à tous les sacrifices pour sa dame et sa foi; il lui oppose la caricature du bourgeois enrichi, fils d'un banquier plus ou moins usurier, lâche, poltron, vantard, ridicule enfin dans sa manie de jouer au grand seigneur. Cette satire évidemment est à l'adresse, non pas du bourgeois du moyen-âge dont Platen n'avait cure, mais du philistin moderne qu'il abhorrait. La forme est d'ailleurs non moins romantique que le fond : les jeux de mots abondent; la prose vient par moments se mêler aux vers, et suivant la coutume romantique, à la fin de la pièce, l'un des acteurs s'adresse directement au public, s'inspirant du « *Plaudite, cives* » de la comédie latine.



verve bouffonne : il y a ici un peu moins de jeux de mots, de saillies, de calembours que dans *La pantoufle de verre*. Le fou y joue un rôle plus effacé : il s'attache moins à faire de l'esprit qu'à citer des proverbes. Ce Kaspar, camarade et confident de Bliombéris, prince de Nubie, est visiblement taillé sur le patron du Falstaff de Shakespeare : comme Falstaff, il songe surtout à boire et à manger. Si les personnages courent un peu moins après l'esprit que dans la pièce précédente, en revanche la part de la pure bouffonnerie et du burlesque vulgaire est ici au moins aussi grande que dans la *Pantoufle de verre*. Le sujet est emprunté à Hérodote, mais le poète a pris soin d'en relever la saveur par toutes sortes d'allusions modernes. Ce conte avait d'ailleurs, par lui même, un arrière-goût ironique bien fait pour séduire un romantique. Y a-t-il rien de plus ironique, en effet, que l'aventure de ce voleur qui se joue avec la dernière impudence du puissant roi Rhamsinit, et qui pour comble finit par devenir son gendre. Ce sujet symbolisait à merveille aux yeux d'un romantique, non seulement le néant des différences sociales, mais aussi la vanité de la distinction entre le bien et le mal dont Fr. Schlegel avait fait un article de la profession de foi de tout véritable romantique.

Le personnage principal, Bliombéris, prince de Nubie, venu à Memphis pour demander la main de Diora, fille de Rhamsinit, est purement burlesque. C'est dans son rôle principalement qu'abondent les allusions modernes, les anachronismes et les coqs-à-l'âne. Ce Nubien du temps des Pharaons ne voyage pas sans son carnet de notes sur lequel il prend soin de consigner toutes ses impressions, et rentré chez lui, il inonde de sa prose et de ses vers toutes les revues littéraires et critiques. D'autre part, ce Bliombéris est un représentant du rationalisme et en même temps de l'idéalisme le plus outré : il vit dans les sphères éthérées et dédaigne le réel ; à ses yeux la raison seule existe et les réalités matérielles sont de pures illusions. Ces attaques indirectes contre Kant et ces allusions transparentes aux doctrines du philosophe de Kœnigsberg n'étaient pas pour déplaire à Schelling, et l'on peut croire que c'est lui qui les a inspirées à notre poète. Enfin, Bliombéris est un plat philistin qui ne peut comprendre que les hommes s'attachent à la poursuite de la gloire ; c'est un pédant ridicule qui ne parle que par symboles et affecte les

tournures les plus précieuses et les plus contournées ; il est à la fois avare, présomptueux et infatué de lui-même. Bref, c'est un fantoche grotesque, en qui Platen a incarné tous les ridicules qu'il voulait cingler du fouet de la satire. D'ailleurs il faut rendre au poète cette justice, qu'il ne se ménage pas lui-même, non plus que les romantiques ses amis. Il entend évidemment tourner en ridicule leur prédilection vraiment exagérée pour la forme du sonnet, quand il nous rapporte que Bliombéris, accusé d'avoir dérobé des pierres précieuses dans le trésor de Rhamsinit et enfermé dans un cachot, se console de sa captivité en composant des sonnets qu'il grave sur les murs de sa prison pour ne pas les oublier ; et telle est la fécondité de sa muse, qu'au bout de vingt-quatre heures il ne reste pas la plus petite place vide sur aucune des quatre murailles, non plus que sur la voûte de sa cellule. Mais ce n'était qu'une simple espièglerie du poète : Platen ne songeait nullement à renier les principes du romantisme, car dans le prologue de sa pièce il proclame hautement qu'à ses yeux le poète a pour devoir « d'enseigner que tout n'est que jeu ». C'est la doctrine romantique réduite à ses éléments essentiels.

L'année suivante (1825), Platen composa deux nouvelles pièces. La première, *La tour aux sept portes* n'est qu'une bluette en un acte, tandis que la seconde, *La fidélité réciproque* (Treue um Treue) n'a pas moins de cinq actes, tout comme *La pantoufle de verre* et *Le trésor de Ramsinit*. Le sujet de *La tour aux sept portes* est emprunté à un conte bien connu : le dey [1] de Tunis est épris d'une captive chrétienne nommée Rosalba, et pour la soustraire à tous les regards, il la tient enfermée dans une tour où l'on ne pénètre qu'en passant successivement par sept portes dûment fermées et verrouillées. Il veut même l'épouser, mais Rosalba repousse ses hommages et finit par s'échapper avec l'aide d'un chevalier napolitain nommé Isidore, comme elle prisonnier à Tunis. L'ironie romantique trouve sa satisfaction dans la façon dont le dey, ce despote puissant, ce souverain absolu, se laisse berner par Rosalba et Isidore, par une faible femme et un malheureux prisonnier. Le plaisir que lecteurs et spectateurs pouvaient prendre à cette pièce était évidem-

1 Au lieu de « bey »; Platen confond évidemment avec le dey d'Alger.

ment du même ordre que celui qu'éprouvait le peuple d'Athènes à voir, dans la pièce d'Euripide, Thoas, le Scythe barbare, joué par la Grecque Iphigénie. Qu'on ajoute à cela la satisfaction que, dans la ferveur de son romantisme, Platen pouvait ressentir à exalter la chevalerie, et le choix de ce sujet, si mince qu'il soit, s'explique assez naturellement. Enfin l'auteur, ici aussi, se donne le malin plaisir de mystifier le public en lui montrant un dey de Tunis, pirate et corsaire par définition, et pourtant à ses heures clément et débonnaire, tour à tour emporté et doux, méfiant et aveugle, et surtout admirateur passionné des mœurs et de la civilisation des chrétiens. L'ironie romantique se plaît en ces contrastes et ces contradictions inconciliables.

La fidélité réciproque (Treue um Treue), dont le sujet est emprunté à une nouvelle française intitulée « Aucassin et Nicolette », est en quelque façon la contre-partie de la pièce précédente. Ici on n'a plus besoin de berner l'infidèle pour lui arracher la chrétienne dont il a fait son esclave et dont il voudrait faire sa femme ; il s'efface volontairement devant un prétendant plus ancien, et avec une grandeur d'âme admirable, il renonce à des droits qui n'ont d'autre fondement que la force brutale. Les autres personnages ne le cèdent d'ailleurs en rien à la générosité du roi de Carthage, Nureddin : Aucassin accorde à son ennemi Florestan la vie et la liberté, et Florestan en revanche quitte tout pour aller à la recherche de Nicolette, la fiancée d'Aucassin, enlevée par les pirates barbaresques. Le poète obéit à un parti pris évident d'idéaliser. Mais si magnanimes que soient les héros de la pièce, ils savent à l'occasion faire des calembours ni plus ni moins qu'un vulgaire fou de cour ; ils passent avec une aisance singulière des vers à la prose, et réciproquement. Quand l'entretien roule sur des questions vulgaires, ils parlent en prose comme le commun des mortels ; mais quand la situation devient pathétique ou que le ton de l'entretien s'élève, bien vite ils passent aux vers pour marquer, par la forme même du langage, le ton plus noble où se hausse la conversation. Enfin, pour ne pas être infidèle à la tradition romantique, Platen a introduit dans sa comédie, non seulement diverses chansons, mais encore une poésie lyrique aux rimes riches et compliquées, bien propre à faire ressortir la virtuosité consommée du poète, et même un *ghasel*, évidemment destiné à rehausser la couleur locale : à

vrai dire, le lieu de la scène est Carthage et non pas l'Iran ; mais après tout un poète n'est pas un géographe, et les disciples d'Apollon se permettent des licences bien autrement graves que de confondre le nord de l'Afrique avec la Perse.

L'année 1826 marque une ère nouvelle dans le théâtre de Platen. Jusque là il avait fait, à l'occasion, dans ses pièces, de la satire littéraire, mais seulement en passant et sans y insister. Maintenant au contraire la critique littéraire devient la matière dramatique sur laquelle il s'exerce avec prédilection. L'affabulation, déjà fort insuffisante dans ses comédies antérieures, est de plus en plus reléguée à l'arrière-plan ; l'intrigue devient si mince qu'elle n'existe pour ainsi dire plus ; on voit bien que le poète cherche, vaille que vaille, un prétexte pour mettre en scène ses adversaires et les rendre ridicules. En se servant de la comédie pour faire la satire des tendances littéraires de son époque, Platen suivait, comme dans ses pièces antérieures, l'exemple du chef de l'école romantique, Tieck. Avant lui Tieck, s'inspirant d'Aristophane pour le fond sinon pour la forme, avait du haut de la scène cinglé rudement les ennemis du romantisme. Platen, devenu disciple enthousiaste des anciens, et au surplus virtuose de la prosodie et de la langue, prétendit restituer intégralement la comédie aristophanesque, et en acclimater sur la scène moderne la forme si riche et si variée, non moins que l'esprit âpre et rude et la verve indiscrète. Les excès où s'était porté le drame fataliste lui fournirent une première occasion d'essayer sa nouvelle manière.

Le drame fataliste en Allemagne pouvait se réclamer et se réclamait effectivement de Schiller qui, dans plusieurs de ses pièces, notamment dans *Wallenstein* et dans *La fiancée de Messine*, s'était essayé à transplanter avec plus ou moins de bonheur sur la scène moderne l'idée de la fatalité qui joue un si grand rôle dans la tragédie antique. L'insuccès de *La fiancée de Messine* n'avait pas découragé les imitateurs, et bientôt le théâtre allemand fut inondé de pièces où la fatalité, presque toujours sous une forme plate et prosaïque, gouverne les personnes et l'action, et où s'étale la superstition la plus grossière. Le coryphée des dramaturges fatalistes c'est Zacharie Werner (1768-1823), dont le drame *Le vingt-quatre février* eut un succès immense et fournit le patron sur lequel toute une série d'imitateurs taillèrent leurs pièces. Le titre de ce

mélodrame n'est autre chose que la date fatale à laquelle les personnages de la pièce commettent une série de forfaits, sans autre motif sinon que le 24 février est un jour prédestiné à toutes sortes d'horreurs. Les lauriers de Werner rendirent jaloux Müllner, dont le *Vingt-neuf février* avait d'ailleurs précédé le *Vingt-quatre février* de Werner, mais dont la réputation ne fut établie que par le mélodrame *La faute* (1816) qui conquit promptement toutes les scènes de l'Allemagne. Dans *L'Albanaise* Müllner s'émancipe davantage de l'exemple de Werner et prend comme modèle *La fiancée de Messine* de Schiller. L'Autrichien Grillparzer voulut avoir sa part de la renommée que valaient à Werner et à Müllner leurs mauvais mélodrames, et dans son *Aïeule* (1817), il montra qu'il savait aussi bien que personne manier le ressort dramatique dont la fortune sur le théâtre allemand était si grande et si imméritée. Enfin Houwald, dans le *Tableau* et dans le *Phare* tenta une sorte de conciliation entre la comédie larmoyante et le drame fataliste, et cette belle inspiration lui valut un succès peut-être moins bruyant mais non moins complet que celui d'un Werner ou d'un Müllner. Ces quatre représentants principaux de l'école fataliste avaient suscité toute une pleïade d'imitateurs, dont les noms sont tombés depuis dans un juste oubli, mais qui remplissaient alors le théâtre allemand du bruit de leurs succès. Ce fut contre eux que Platen partit en guerre tout d'abord, et l'on peut dire que le choix du sujet à tout le moins était un coup de maître ; car quand il écrivit sa pièce *La fourchette fatale* (1826) tout le monde commençait à être lassé des extravagances vraiment inexpiables où les auteurs de drames fatalistes se laissaient entraîner par leur désir maladif de renchérir les uns sur les autres.

Remarquons tout d'abord que, par une anomalie singulière, Platen passe complètement sous silence, dans ses attaques contre le drame fataliste, le chef même de l'école, Zacharie Werner, tandis qu'il s'en prend à Müllner, à Grillparzer, à Raupach, à Houwald, et même à Kotzebue qui n'a pas écrit le plus petit drame fataliste, mais qui, à divers titres, était odieux à Platen. Cette indulgence pour Werner n'est évidemment pas l'effet d'un simple hasard, mais bien plutôt un souvenir de la tendresse singulière, qu'encore quelques années auparavant, Platen professait pour cet auteur, et qui lui faisait

écrire dans son Journal cette phrase étonnante : « *Le vingt-quatre février* est un chef-d'œuvre dans l'ensemble duquel il n'y a rien à reprendre ». Un auteur dont il avait eu jadis une si haute idée, Platen devait évidemment être porté à le ménager même quand il s'en prit au drame fataliste. Aussi ce sont Grillparzer, et surtout Müllner — pour lequel Platen ne professa d'ailleurs jamais un goût fort vif — qui ont à porter le poids principal de ses attaques.

Dans la *Fourchette fatale* comme dans les pièces précédentes de Platen, la source principale du comique c'est le contraste entre le lieu de la scène qui est l'Arcadie, l'époque et les personnages qui sont antiques d'une part, et, d'autre part, les allusions modernes dont l'auteur ne se lasse pas d'assaisonner le dialogue. L'ironie romantique reste donc le procédé fondamental de Platen. Tantôt il s'en prend à l'organisation des universités et à la paresse des étudiants qui, incapables d'aucun travail personnel, se contentent d'accumuler des monceaux de notes prises dans les cours qu'ils suivent. Tantôt il attaque les théories nuageuses des philosophes allemands, sans se douter que ses critiques retombent d'aplomb sur la tête de son ami et protecteur Schelling, dont il venait de faire un si pompeux éloge dans ses sonnets. Tantôt enfin il tourne en ridicule les Berlinois, à qui il reproche leur manque de goût, la recherche, l'abus de l'esprit critique et une « scolastique lâche et vénale ». Mais comme H. Heine, il est surtout irrité contre Gœttingue « parce que là-bas tout homme capable de penser est qualifié d'original ». Voilà une raison qui en vaut une autre, mais un peu plus loin le poète se trahit et nous apprend le secret de sa rancune contre une ville à laquelle il n'avait pas comme Heine des raisons personnelles d'en vouloir. C'est qu'à Gœttingue on avait fait mauvais accueil à la « Philosophie naturelle » de Schelling, et que le poète Bürger, l'un des précurseurs du romantisme, y avait vécu longtemps méconnu et y était presque mort de faim. Mais la satire de Platen est plus générale et vise la nation tout entière « chez qui sont innés le tempérament du philistin et la lourde et pédantesque érudition ». Dans ses parabases imitées d'Aristophane, il cingle le public de son ironie la plus amère ; il lui reproche son mauvais goût qui lui fait lire et admirer les absurdes élucubrations d'un Clauren, alors qu'à Berlin on interdit la représentation de *Guillaume*

Tell parce que la censure s'offusque des appels à la liberté que renferme la pièce. On voit que notre poète est resté fidèle à ses convictions libérales : à plusieurs reprises il fait un éloge enthousiaste des bienfaits de la liberté, et ne craint pas de blâmer la politique réactionnaire de l'Autriche, qui soutient en secret les Turcs contre les Grecs révoltés pour la conquête de leur indépendance.

Mais les attaques les plus virulentes de Platen sont dirigées contre les mauvais poètes et contre le goût déplorable du public dont les applaudissements encouragent la bassesse et la vulgarité des piètres écrivains qui font ses délices. Il rend d'ailleurs le despotisme politique responsable de cet abaissement du goût public, car « seul un peuple libre est digne d'un Aristophane ». Reprenant une idée que Lessing avait développée éloquemment dans sa *Dramaturgie*, il rappelle aux Allemands qu'un poète ne fait rien qui vaille s'il ne se donne pas tout entier à la poésie : il ne peut se livrer en même temps à un autre métier. Platen a d'ailleurs la plus haute idée de la vocation poétique, témoin le passage suivant. « Celui dont la nature a fait un poète, elle lui apprend aussi à associer la beauté et la force, la nouveauté et la vérité; elle lui donne l'imagination et l'esprit, alliance féconde, et une source abondante d'inépuisable sensibilité. » Aussi un homme pareil se sent fort élevé au-dessus de la foule, et loin de simuler une hypocrite humilité, Platen proclame hautement le sentiment qu'il a de sa dignité. Il semble prendre à tâche de blesser par ses dédains le public dont il prétendait cependant faire l'éducation. « Les poètes, — s'écrie-t-il dans une autre parabase, — les poètes ne s'abaissent pas, et rarement leur sévérité vous flattera. *L'art n'est pas un serviteur de la foule.* » Et proclamant hautement sa foi dans l'évangile du beau dont il s'était constitué le prophète dans ses sonnets, il dit une autre fois : « Ce n'est pas la foi seule qui apprend à vaincre le monde; sachez que l'art aussi consume dans ses flammes tout ce qui est périssable. » Mais à côté de ces principes esthétiques, on voit s'affirmer aussi l'orgueil démesuré du poète qui, sans vergogne aucune, proclame sa supériorité sur tous les autres écrivains de son époque, non sans s'incliner cependant en passant devant la supériorité d'un Schiller ou d'un Gœthe. Les parabases, d'ailleurs, sont pleines d'allusions personnelles où l'auteur fait au public la confidence de ses déceptions et de

ses projets, de ses rancunes et de ses espérances. A plusieurs reprises notamment il fait allusion à son désir de quitter l'Allemagne pour aller en Italie chercher un refuge contre le pharisaïsme et les idées étroites de ses compatriotes.

La forme suit de très près celle de la comédie aristophanesque. Platen trouve là une occasion de déployer toute sa virtuosité. Il emploie toute une série de mètres différents, passant des vers rimés aux vers rythmés, et réciproquement. Tour à tour il écrit les diverses scènes de sa pièce en anapestes, en iambes, ou en trochées, et intercale de temps en temps des strophes lyriques à la façon des chœurs du théâtre grec ou des *cantica* de Plaute. Comme Aristophane, Platen s'amuse à former des mots composés d'une longueur démesurée, et ce petit exercice, auquel il se livre d'ailleurs avec une certaine discrétion, ne lui réussit pas trop mal.

Le comique de la pièce est en somme assez grossier. Il réside tout d'abord, comme nous l'avons déjà dit, dans ce fait que le lecteur est constamment ballotté entre l'antiquité et les temps modernes, entre l'Arcadie et l'Allemagne. Sans transition, avec une soudaineté voulue, nous sommes transportés de l'idyllique milieu arcadien à Leipzig, à Gœttingue ou à Berlin. D'autre part, le comique éclate aussi parmi la rhétorique ronflante qui est mise dans la bouche de gens de basse condition ; il résulte du pathos tragique qui s'étale au milieu d'une situation bouffonne. On voit un misérable paysan arcadien qui fait de savantes dissertations sur des questions d'esthétique ou de haute philosophie, et qui se mêle de faire la leçon aux directeurs de théâtres en Allemagne. Un autre fois, on voit apparaître un spectre qui, lui aussi, fait de la critique théâtrale, et condamne les meurtres, assassinats, empoisonnements et autres formes de mort violente qui sont de mode sur la scène allemande. L'action est à peu près nulle. Car enfin, quoique l'un des héros de la pièce assassine sa femme et ses douze enfants, ce haut fait ne suffit pas encore à constituer un nœud tragique. Et quand l'action s'engage enfin, elle verse dans la farce pure. Bref, on trouve dans cette pièce la variété de tons la plus extraordinaire, et l'on y passe sans transition des considérations les plus élevées aux bouffonneries les plus extravagantes [1].

1. Le passage suivant que nous extrayons d'une lettre de Platen à son ami G. Schwab (Erlangen 24 mars 1826) donnera une idée de la haute opinion que



Au gré de Platen, cette première satire, si virulente qu'elle fût, ne suffit pas à venger le bon goût et le bon sens également outragés dans le drame fataliste. Il reprit la campagne sur nouveaux frais et dans l'*Œdipe romantique* il engloba dans son attaque l'école romantique tout entière, à laquelle se rattachaient plus ou moins directement les Werner, Müllner, Grillparzer, etc. Mais par une rencontre, à coup sûr bizarre et surprenante, ce furent deux écrivains en qui on s'attendrait bien plutôt à trouver des auxiliaires de Platen contre le romantisme, qui lui fournirent l'occasion de reprendre la plume, et servirent de cible à ses traits. Dans le second volume de ses *Reisebilder*, H. Heine avait publié une série d'épigrammes de son ami Immermann dans lesquelles il attaquait entre autres les imitateurs des poètes orientaux en Allemagne qui inondaient leur pays d'un flot croissant de *makhames*, de *ghasels* et autres poèmes exotiques. Platen — comme nous l'avons vu — avait figuré au premier rang des admirateurs et imitateurs de Hafis. Il se crut visé personnellement, surtout par la dernière épigramme, la plus méchante de toutes à la vérité, où il est question de certains poètes « qui se sont donné une indigestion des fruits qu'ils ont volés dans les bosquets du Schiras et qui, les malheureux, pour se décharger l'estomac vomissent ensuite des *Ghasels* ». Or Platen n'était pas homme à laisser une attaque sans réponse, et répliqua à cette épigramme, dont le bon goût n'est peut-être pas hors de toute contestation, mais qui à coup sûr avait une portée tout à fait générale, par une nouvelle comédie aristophanesque qu'il intitula *L'Œdipe romantique*.

On aurait pu s'attendre à ce que notre irascible poète s'en prît à Heine, qui était après tout l'auteur de la publication, et qui était certainement un adversaire autrement redoutable et bien plus digne de lui que Immermann. Au lieu de cela, Platen se contente de décocher quelques injures à l'auteur de *Reisebilder* dans l'épilogue de sa pièce [2], et réserve toute sa

notre auteur avait de lui-même et de sa pièce : « Vous recevrez ci-inclus le premier acte d'une comédie grâce à laquelle j'espère, après beaucoup de pièces gâchées, avoir réalisé mon chef-d'œuvre et *entrer dans la corporation des immortels*... on voudra lire aussi les œuvres de la jeunesse d'un poète qui a été capable d'écrire une comédie comme *La Fourchette fatale* ». Et il ajoute cette phrase comique en sa naïve outrecuidance : « Ne me taxez pas de vanité, mais je dis toujours ce que je pense. »

2. Ce sont d'assez fades allusions à l'origine sémitique de Heine et à la fierté, bien légitime après tout, avec laquelle, dans une de ses poésies, Heine

colère au malheureux Immermann dont, sous le pseudonyme trop transparent de Nimmermann, il fait le protagoniste de sa comédie. Cependant, dans la dernière scène, il donne à entendre qu'Immermann n'est pour lui qu'un prétexte à décharger sa mauvaise humeur, et qu'en réalité il vise un autre adversaire [1]. Mais il eût été à coup sûr plus digne de Platen de combattre ouvertement Heine au lieu de l'attaquer indirectement. Quoi qu'il en soit, ni le coup de boutoir n'en est moins énergique ni la comédie moins divertissante.

Les cinq actes de la pièce se répartissent en réalité entre deux pièces différentes, dont l'une, la plus longue, comprend trois actes et se trouve intercalée entre les deux actes dont se compose l'autre. Le premier acte est une sorte de prologue, dont le personnage principal est Nimmermann qui vient étaler sur la scène sa suffisance et sa vanité, fait une critique grotesque de l'*Œdipe* de Sophocle en se vantant d'avoir traité le même sujet et d'en avoir tiré des effets bien plus tragiques que le poète grec. C'est ce nouvel Œdipe, *L'Œdipe romantique* qu'il va faire représenter devant un personnage allégorique, le bonhomme « Public », et devant un chœur de moutons, qui sont les comparses de ce prologue. Au fond Platen se moque du public au moins autant que de Immermann, car le bavard plat et vulgaire, en qui le poète l'a malicieusement incarné, étale une sottise et un mauvais goût qui ne le cèdent en rien au mauvais goût et à la sottise de Nimmermann. D'autre part, on voit paraître sur la scène — qui représente les landes de Lunebourg — la Raison exilée de tout le reste de l'Allemagne et obligée de se réfugier dans cette région désolée. L'intention du poète est assez claire : il entend dire que la sottise et la folie règnent en maîtresses parmi ses compatriotes,

Après avoir distribué à Immermann une bonne volée de bois vert, Platen le laisse là et se retourne du côté des romantiques « qui endorment leur existence en un songe mélo-

s'était proclamé l'un des premiers poètes de l'Allemagne. Platen croit très spirituel de l'appeler « Orgueil de la synagogue » — « Semence d'Abraham » — « Pétrarque de la fête des Tabernacles », ou de le traiter de « le plus impertinent des fils des hommes ». Tout cela est bien plat.

1. « On frappe sur le sac, et les coups sont destinés à l'âne », fait-il dire à l'un des personnages de la pièce, c'est-à-dire que, derrière Immermann, il faut chercher Heine. Le nom de Nimmermann (*nimmer* — jamais; *Mann* — homme) a un sens injurieux assez clair par lui-même.

dieux », et qui « vantent comme inventions de petites historiettes, des aventures, de plats et vulgaires bavardages, au lieu du développement logique d'un sujet ». Le fait est que l'*Œdipe romantique* dont Nimmermann est si fier est une caricature assez réussie de toutes les exagérations du romantisme. Platen prend comme point de départ la légende antique, mais en la défigurant par toutes sortes d'allusions bouffonnes. Le comique résulte précisément de ces détails vulgaires mêlés à une légende terrible et tragique entre toutes : il a sa source dans le travestissement des personnages et des actions. Le procédé est connu depuis longtemps et a été employé dans mainte œuvre, depuis le *Virgile travesti* jusqu'à *La belle Hélène*. Platen se moque notamment de l'amour platonique, si fort en honneur chez les romantiques : Zélinde, la reine de Corinthe, accueille depuis trente ans les hommages de Diagoras, mais refuse de lui accorder aucune faveur en retour. Le platonique amant finit par se lasser d'un stage si prolongé et si inutile; il réclame des satisfactions moins immatérielles que celles qui lui ont été accordées jusqu'ici. Mais la vertueuse reine s'indigne de prétentions aussi contraires aux bonnes mœurs, et le condamne à vivre éloigné d'elle pendant trente nouvelles années ; l'autre cependant, en vrai bénêt, s'en va tranquillement en exil. On voit par cet exemple comment le poète fait la satire des exagérations du sentiment et du point d'honneur, si à la mode dans les romans chevaleresques du moyen âge et dans les œuvres des romantiques qui s'en inspiraient. Avec non moins de verve, Platen tourne en ridicule les déclarations amoureuses, amphigouriques et boursouflées, dont les adeptes du romantisme font dans leurs œuvres l'abus que l'on sait, ainsi que les protestations qu'y prodiguent les amants, jurant à chaque instant qu'à leurs yeux la vie ne pèse pas plus qu'un fétu si leur maîtresse ne daigne pas les écouter d'une oreille favorable.

Mais voici qui a une bien autre importance que ces critiques de détail ; après tout elles ne portent que sur de menus ridicules des romantiques : Platen se sépare nettement d'eux sur une question de principe. Il se refuse à reconnaître la supériorité spécifique du christianisme sur le paganisme, et dans l'une de ses parabases il affirme que l'antiquité payenne a produit autant et plus d'hommes vertueux que le christianisme des temps modernes; à l'appui de sa thèse il invoque

le nom d'un Lycurgue, d'un Socrate, d'un Épaminondas. Bien plus, il se pose nettement en adversaire de la bigoterie mise à la mode par la Sainte-Alliance, et se moque amèrement du piétisme tout puissant à la cour de Berlin pendant le second quart de notre siècle. A l'entendre, les pratiques dévotes du souverain de la Prusse n'avaient fait qu'encourager l'hypocrisie : sous la religiosité apparente se cachait la plus profonde corruption [1]. Et dans son Laïus, grossier et brutal autant que suffisant et vaniteux, il est permis de voir la caricature du despotisme réactionnaire qui dominait alors la politique de la plupart des souverains allemands. Plus d'un aurait pu se reconnaître dans ce roi de Thèbes, dont le programme politique se réduit à cette simple formule : « Je veux que mes sujets labourent, payent, et en même temps s'humilient profondément devant moi. C'est par ce principe seulement que se maintiennent les empires. »

Revenant à la critique littéraire, Platen se moque des anachronismes si chers à Tieck et à ses amis, et dont notre poète lui-même avait jadis, dans ses premières pièces, usé et abusé. C'était faire le procès de l'ironie romantique sous l'une de ses formes les plus ordinaires. Il rejette également le mélange du tragique et du comique qui est l'un des dogmes fondamentaux de la doctrine romantique. Si dans la pièce que fait représenter Nimmermann, le lieu de l'action change à chaque scène, passant de Corinthe à Thèbes et de Thèbes à Delphes ou au Cithéron, c'est évidemment que le poète entend tourner en ridicule la désinvolture avec laquelle les romantiques traitaient l'unité de lieu. Et de même de l'unité de temps ; de même des grands massacres mis à la mode sur la scène romantique par une inintelligente imitation de Shakespeare et notamment de son *Richard III.* Platen reproche encore à Immermann d'attacher trop peu d'importance à la forme dans la poésie, et aux romantiques en général d'en prendre trop à leur aise avec la rime et la mesure. A leur négligence du rythme et de la langue, il oppose son propre souci de la beauté de la forme et s'intitule fièrement « le dominateur de la parole dans la poésie ». Il a bien conscience que c'est cette maîtrise de la forme qui constitue sa supériorité sur

1. Ici encore Platen se rencontre avec H. Heine qui, plus d'une fois, a lancé ses traits les plus acérés contre l'hypocrite dévotion de la cour de Berlin.

ses rivaux. A Nimmermann qui prétend que la richesse de la langue cache simplement la pauvreté de la pensée, la Raison elle-même répond : « Pour les demi-talents bavards la précision de la forme est de l'extravagance ; la nécessité [1] est le don secret qui te consacre, ô Génie ! » Quant à Immermann, Platen lui reproche à la fois l'enflure du style dans son *Cardénio* et la pauvreté de l'invention dans son *André Hofer*. En passant, il décoche maint trait aux mauvais écrivains que le public allemand soutenait alors de sa faveur, à un Clauren, à un Kotzebue et surtout aux adeptes du drame fataliste qu'il avait déjà accablés dans sa *Fourchette fatale*. Ici il s'acharne moins après Houwald et Raupach qu'après Müllner : il lui reproche, comme homme, une vanité incommensurable et comme dramaturge l'importance exagérée qu'il accorde à la mise en scène. Ainsi dans cette pièce Platen parcourt tout le domaine de la satire littéraire, mais s'attache surtout à mettre impitoyablement à nu les travers des romantiques, l'insuffisance de leurs théories et la pauvreté de leur pratique.

Ses rancunes satisfaites par ce vigoureux réquisitoire contre les romantiques, et contre Immermann qu'il enrôle de gré ou de force sous la bannière du romantisme, Platen renonça au théâtre pendant plusieurs années, et ne revint une dernière fois au genre dramatique que pour composer un drame historique qui, plus que toutes ses autres tentatives, montre combien peu il avait le sens des nécessités de la scène. C'était au fort de ses études historiques : comme Schiller, Platen s'était convaincu que l'histoire seule peut fournir au poète tragique des sujets dignes de lui. Son long séjour en Italie l'avait tout naturellement porté à étudier surtout l'histoire de ce pays et en particulier celle de Venise. Après de consciencieuses recherches, il détacha de l'histoire de la république vénitienne un épisode qui lui sembla particulièrement dramatique, celui de la ligue de Cambrai, et essaya de le porter à la scène. Il voulut peindre la situation critique de Venise, réduite à lutter avec ses seules forces contre une puissante coalition. Mais il ne prit pas garde qu'un tableau historique, si sincère qu'il soit, si vives qu'en soient les couleurs, ne constitue pas encore un drame. Cette évocation du passé, cette restitution fidèle du milieu n'est pour un auteur

1. C'est-à-dire l'art de trouver l'expression nécessaire, adéquate de la pensée.

dramatique qu'un mérite secondaire : il faut avant tout qu'il sache intéresser le spectateur par une action. Et l'action, c'est précisément ce qui manque le plus dans cette *Ligue de Cambrai.* C'est un tableau historique brossé de main de maître, mais il n'y a pas l'ombre d'un conflit psychologique; les Vénitiens, abandonnés de tous, ne se laissent pas abattre par les défaites qui se succèdent coup sur coup, ni par l'imminence du danger qui les menace. Leur constance est récompensée : Padoue, prise par les Impériaux, retombe entre les mains des Vénitiens, et la pièce s'achève sur des perspectives d'avenir plus favorables pour Venise : le pape est bien disposé pour la république, et l'on peut prévoir que la redoutable ligue de Cambrai se dissoudra à bref délai. Mais tout cela ne constitue pas une pièce de théâtre ; c'est une tranche d'histoire portée à la scène et non un drame ; il n'y a ni complication, ni à vrai dire de dénouement. Au point de vue technique relevons l'abus des récits qui embarrassent la marche déjà si lente de la pièce, et qu'un auteur moins préoccupé de rester historien minutieusement fidèle jusque dans les moindres détails aurait considérablement abrégés. Ce n'est pas que cette pièce n'ait certaines qualités dramatiques. Ainsi Platen a appris chez Shakespeare à ordonner et à mettre en mouvement sur la scène une foule nombreuse et agitée de sentiments divers. Mais malgré les critiques virulentes des théories romantiques que renfermait son *Œdipe romantique,* il reste fidèle dans sa *Ligue de Cambrai* aux pratiques du romantisme : il mélange les vers et la prose et se soucie fort peu de donner à son drame une certaine unité. Bref la pièce est manquée, et Platen avait incontestablement une revanche à prendre. La mort lui arracha la plume des mains avant qu'il eût eu le temps de réparer cet échec.

De cette étude du théâtre de Platen il nous semble ressortir que les diverses tentatives qu'il fit dans le genre dramatique n'ont guère été heureuses : ses comédies mêmes valent uniquement par la verve satirique et nullement par des qualités proprement dramatiques. L'invention tout d'abord lui faisait défaut : il cherche péniblement soit dans la légende soit dans l'histoire les éléments de ses pièces. D'autre part, le souci même de la forme qui distingue Platen n'est guère un avantage pour le poète dramatique. Ni les raffinements prosodiques ni même la force ou la grâce du style ne touchent

beaucoup le spectateur, qui n'a pas le temps de les appprécier, et qui est surtout séduit par une intrigue bien ordonnée et des caractères fortement marqués. En présence de l'infériorité de notre poète dans les diverses pointes qu'il a poussées vers le théâtre, on est d'autant plus étonné de l'entendre assurer que « depuis sa première jeunesse il sentit une grande inclination pour la poésie dramatique », et que « tous les essais poétiques de son enfance avaient la forme dramatique ». Platen avait d'ailleurs la plus haute idée du théâtre : il appelle le drame « la plus belle expression de la parole vivante dans le peuple » et proclame que « c'est la seule forme de la poésie encore vivante dans les temps modernes, parce que c'est la seule qui parle directement au peuple [1] ». Mais c'est peut-être précisément parce que le drame est une forme littéraire essentiellement faite pour le peuple, qui s'adresse à la foule et non à une petite élite d'esprits délicats et raffinés, que ce poète, dédaigneux de la foule, uniquement soucieux de plaire aux raffinés et aux délicats, y a si peu réussi.

Conclusion.

Car pour résumer rapidement cette trop longue étude, il nous semble que le mépris croissant du vulgaire, la recherche de plus en plus exclusive des qualités littéraires les plus rares et les plus subtiles est ce qui fait l'unité de l'existence de notre poète. Cette carrière, qui déconcerte tout d'abord par ses inconséquences apparentes, se développe en réalité logiquement et tend à un isolement de plus en plus farouche de l'écrivain, à un dédain de plus en plus profond pour la foule. Platen commence par imiter le *Lied* populaire, simple et sans apprêt ; en même temps il cherche son inspiration dans le sentiment patriotique. Mais bientôt à ces accents naïfs viennent se mêler les ricanements de l'ironie romantique. Suivant les théoriciens du romantisme, le poète est un être exceptionnel, différent de la masse des humains, et c'est pour

1. Voir la dissertation intitulée : *Le théâtre considéré comme une institution nationale* (IV, 103).



lui non seulement un droit, mais pour ainsi dire un devoir, de se tenir à l'écart de la foule. La fierté native de Platen et le sentiment qu'il avait de sa valeur lui firent accueillir avec empressement cette théorie du dédain systématique, et pendant quelque temps il fut l'un des disciples les plus fervents du romantisme. Mais il ne tarda pas à s'apercevoir que les romantiques, sous prétexte que l'imagination est la faculté maîtresse du poète et la source principale de son inspiration tendaient à bannir la raison de la littérature, et déclarant l'art de la composition inutile, ramenaient la poésie à une forme purement rudimentaire.

Or, Platen avait au contraire de tout temps attaché à la forme littéraire une importance considérable, et s'il avait si docilement suivi pendant plusieurs années les inspirations du romantisme, c'est qu'il avait manifestement fait erreur sur les tendances véritables de cette école. Plusieurs parmi les romantiques cherchaient à se distinguer de la foule par l'emploi de rythmes rares et de mètres compliqués. Ce fut sans doute l'exemple des Schlegel, des Rückert, qui fit de Platen un adepte du romantisme, en le confirmant dans son goût inné pour les raffinements de la forme. Mais quand il vit qu'il s'était mépris, et que le romantisme aboutissait tout uniment à la négation de la forme littéraire, il se retourna du côté des classiques. Il avait d'ailleurs découvert dans l'intervalle que les anciens, dont les romantiques faisaient si bon marché, étaient d'admirables artistes, chez qui l'on pouvait trouver des modèles achevés d'une forme impeccable.

Car son dédain pour la foule avait sa source dans un sentiment très noble : l'amour du beau et du sublime, la haine du médiocre et du laid. Ce qu'il poursuit de ses traits les plus acérés c'est l'inachevé (*Das Halbe*, comme il dit dans un de ses sonnets). Le principe fondamental de son esthétique, le premier article de son credo littéraire, c'est que « l'art n'est pas le serviteur de la foule ». En effet, il est parfaitement convaincu que la foule n'est capable que de sentiments médiocres, n'apprécie que les œuvres médiocres, n'encourage que les talents médiocres. C'est pour cela que Platen est aristocrate en dépit de son amour sincère pour la liberté. C'est pour cela qu'il ne pouvait se plaire en Allemagne où le goût public, un moment orienté vers les hauteurs de l'idéal, grâce à l'influence d'un Gœthe et d'un Schiller, n'avait pas tardé à s'enliser

de nouveau dans les bas-fonds d'une littérature vulgaire et niaise, applaudissant aux platitudes d'un Clauren ou d'un Kotzebue, d'un Müllner ou d'un Houwald. Platen se réfugia en Italie, où il trouvait comme un reflet de la beauté antique.

Cet idéal du beau absolu qui le hantait et dont les modernes faisaient si bon marché, Platen le trouvait réalisé chez les anciens, artistes aussi admirables que poètes sublimes. Ce fut donc tout naturellement vers les anciens qu'il se tourna, ce furent eux qu'il imita. Et tout de suite il s'en prit aux modèles les plus difficiles et s'exerça aux formes les plus rares et les plus compliquées. Le sublime, le grandiose l'attirait ; c'est pour cela que l'hymne pindarique lui apparaissait comme le genre poétique suprême, comme le but auquel devaient tendre tous ses efforts. Ses imitations d'Horace n'étaient pour ainsi dire que des exercices préalables, destinés à le mettre à même de marcher sur les traces de Pindare. Pour réussir dans des genres aussi difficiles — et, disons le mot, aussi artificiels — il fallait une extraordinaire maîtrise de la langue, une souplesse sans égale unie à un goût sûr et délicat. Car seules les solides qualités de la langue pouvaient faire oublier au lecteur moderne les difficultés de la métrique et les singularités du rythme.

Or, Platen se sentait de taille à lutter avec les modèles les plus difficiles. Sa langue, à la fois souple et ferme, harmonieuse et précise sait se plier aux exigences des genres les plus divers. Tour à tour simple et sans ornements ou grandiose et imagé, son style reste toujours d'une limpidité admirable, et — sauf quelques exceptions — d'une clarté parfaite. Nul en Allemagne n'a jamais manié avec plus d'aisance les mètres les plus difficiles. L'importance que Platen accorda à la forme, comme le remarque avec raison un critique [1], fut une réaction bienfaisante contre la négligence qui avait toujours été de règle dans la poésie allemande, et dont on relève des traces même chez les plus grands écrivains de la période classique. A ce titre il mérite une place d'honneur dans l'histoire littéraire de l'Allemagne, place que les critiques allemands contemporains sont un peu trop tentés de lui marchander. Non pas qu'on conteste son mérite ou qu'on discute

1. M. Koch, dans la *Biographie générale allemande*.

ses tendances : on se contente de l'ignorer ; on passe dédaigneusement son nom sous silence, et nul critique en Allemagne n'a encore étudié avec quelques détails l'œuvre de Platen [1]. C'est cette lacune que nous avons essayé de combler.

PAUL BESSON.

1. Nous ne parlons que pour mémoire des panégyriques presque grotesques à force d'exagération écrits par Minckwitz, ami trop zélé de notre poète. L'article de M. Koch, dans la *Biographie générale allemande* (26, 249) est excellent, mais ne saurait tenir lieu d'une étude détaillée. Il en est de même du chapitre consacré à Platen dans *L'histoire de la littérature allemande au* XIXe *siècle* de Gottschall.

LA PERSONNE HUMAINE

D'APRÈS LES JUIFS

Les Juifs n'ont jamais eu de philosophie : leurs doctrines sur la nature de l'homme et sur ses rapports avec Dieu présentent toujours une physionomie exclusivement religieuse ; la curiosité intellectuelle paraît n'avoir été chez eux ni très active ni très exigeante.

Tout d'abord une idée propre aux Juifs est celle de la création : les choses, les êtres ne sont que par une décision de la volonté souveraine de Dieu. Chaque homme est l'œuvre d'une création expresse ; il n'est question pour eux ni de préexistence ni de transmigration.

L'homme est profondément différent de tous les autres animaux : il a été créé par une décision spéciale ; il ne naît pas du même coup que les bêtes de la terre, de l'air ou de l'eau. Toutes celles-ci existaient déjà quand Dieu dit : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance [1]. » Que faut-il entendre par là ? Il semble qu'il faille tout d'abord prendre les mots au sens propre et physique : les idées que l'auteur de la Genèse se fait de Dieu sont essentiellement anthropomorphiques ; il se le représente toujours sous figure humaine ; de là une illusion, facile à comprendre, l'a conduit à imaginer que c'était Dieu qui avait créé l'homme semblable à lui. Ce n'est pas tout ; après avoir pétri le corps de l'homme du limon de la terre, il lui a soufflé dans les narines et lui a donné une âme pensante [2]. Dieu parle à l'homme, être intel-

1. Gen. I, 26. V, 1. IX, 6. Cf. Sap. 11, 23. Ecclési. XVII, 1.
2. Gen. II, 7.

ligent, et non aux choses inanimées; quand il parle aux animaux, c'est qu'il en fait ses instruments par rapport à l'homme. Les Juifs sont spiritualistes ; jamais ils n'expliquent les passions de l'homme, sa conduite, ni même l'hérédité, à laquelle ils font une si grande place, par des causes physiologiques. Ils parlent souvent de la lutte que l'homme soutient contre sa chair; le corps n'est donc pas tout l'homme ou, pour parler plus exactement, ce n'est pas lui qui est l'homme. En revanche, leur psychologie est un peu sommaire : ils racontent les actes des hommes sans en chercher les motifs cachés; c'est Dieu qui égare les cœurs ou le démon qui les entraîne.

L'âme que Dieu a donnée à l'homme possède une volonté libre ; la croyance au libre arbitre n'a jamais été affirmée d'une façon plus catégorique que dans les livres de l'Ancien Testament. « Dieu, dans le commencement, créa l'homme et le remit dans la main de son conseil [1]. » L'expression est à remarquer : l'homme réfléchit, délibère ; sa décision est en sa main et c'est d'après le jugement de son esprit qu'il se décide toujours. Cette faculté dont il jouit est le libre arbitre au sens vulgaire du mot ; l'accomplissement du bien et celui du mal sont également en son pouvoir, lui sont également faciles; il est coupable, s'il s'écarte de la vertu, car le devoir ne lui commande rien qui soit au-dessus de ses forces : « Ce commandement que je te prescris aujourd'hui n'est point trop élevé au-dessus de toi et il n'est pas éloigné de toi... Car cette parole est fort proche de toi ; elle est dans ta bouche et dans ton cœur afin que tu l'accomplisses... Regarde, j'ai mis aujourd'hui devant toi tant la vie et le bien que la mort et le mal... Je prends aujourd'hui à témoin les cieux et la terre contre vous que j'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction; choisis donc la vie afin que tu vives, toi et ta postérité [2]. »

Il semble que cette liberté soit pour l'homme un élément non de grandeur et de force, mais de chute et de perdition. On connaît le récit que fait la Genèse de la faute d'Adam et d'Ève : le sens en a été clairement expliqué. Le sentiment de la liberté, comme dit M. Fouillée, porte en lui-même une

1. Ecclésiastiq. XV, 14.
2. Deutér. XXX, 11, 14, 15, 19.

tentation ; il excite dans l'âme un vertige funeste. La volonté, de son mouvement primitif et naturel, se porte au bien ; mais tôt ou tard apparaît dans l'esprit la pensée de ce qu'il ne faut pas faire et, avec la pensée, le désir de l'inconnu. L'âme se dit : il dépendrait pourtant de moi de le faire, si je le voulais ; il lui semble qu'elle n'est pas tout à fait elle-même tant qu'elle respecte cet ordre, qu'elle serait plus complètement libre, si elle s'en affranchissait, qu'elle serait alors égale aux dieux ; la pensée est bientôt suivie de l'action. A l'accomplissement spontané du bien succède la connaissance expérimentale du bien et du mal ; mais loin d'être une émancipation, c'est une déchéance et la première faute en entraîne nécessairement à sa suite un grand nombre d'autres ; l'homme n'est plus dans la même condition qu'auparavant ; l'équilibre est rompu ; on est entraîné à faire certaines actions, tandis que d'autres sont rendues plus difficiles. La première conséquence de la chute, c'est la nécessité du travail, qui est une malédiction : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front jusqu'à ce que tu retournes en la terre d'où tu as été pris [1]. » Si nous sommes contraints de travailler, c'est pour satisfaire les besoins de la vie corporelle et les désirs issus de la concupiscence.

L'idée qui fait le fond de la religion des Juifs, c'est la petitesse ou plutôt le néant de l'homme en présence de Dieu. L'orgueil est donné comme le péché capital, comme la grande révolte contre Dieu. Sans doute nous sommes d'une nature bien supérieure à celle des animaux [2] ; ils ont tous été créés pour notre usage [3], mais cela ne diminue pas la distance infinie qui nous sépare de l'Éternel. Nous sommes en ses mains comme l'argile entre les mains du potier [4]. Nous n'existons que parce qu'il l'a voulu ; nous n'avons aucun titre à faire valoir devant lui ; nous ne sommes que poussière et nous devons bientôt retourner en poussière [5]. Notre intel-

1. Gen. III, 19.
2. Ce n'est donc par la doctrine orthodoxe qu'exprime le verset célèbre de l'Ecclésiaste (III, 19, 20) : « L'accident qui arrive aux hommes et l'accident qui arrive aux bêtes est le même ; telle qu'est la mort de l'un, telle est la mort de l'autre ; ils ont tous un même souffle et l'homme n'a point d'avantage sur la bête, car tout est vanité. Tout va en un même lieu ; tout a été fait de poudre et tout retourne dans la poudre. »
3. Gen. I, 26, Ps. VIII, 6, 7, 8.
4. Jérémie. XVIII, 6.
5. Ps. CIII, 14. Car il (Dieu) sait bien de quoi nous sommes faits : il se souvient que nous ne sommes que poudre.

ligence est incapable de pénétrer les desseins de Dieu et se laisse sans cesse égarer par l'erreur. Nous ne pouvons découvrir la vérité que s'il éclaire notre esprit; lui seul peut nous donner la sagesse. C'est à lui que Salomon la demande [1]. « Donne donc à ton serviteur un cœur intelligent pour juger ton peuple et pour discerner entre le bien et le mal. » C'est Dieu, dit le livre de Job [2], qui tient en sa main l'âme de tout ce qui vit et l'esprit de toute chair humaine... C'est en lui que se trouve la sagesse et la force ; c'est à lui qu'appartiennent le conseil et l'intelligence. » Notre volonté se porte continuellement au mal et ne peut rien que par l'assistance de Dieu [3]. Dieu, au contraire, est le Tout-Puissant; la loi qui doit régler toutes nos actions et qu'il a promulguée sur le Sinaï est l'expression de sa volonté; dans cette loi même, que de prescriptions minutieuses, sans autre raison d'être que de faire sentir incessamment à l'homme qu'il est sous la main de Dieu ! Il s'appelle lui-même le Dieu jaloux : il exige qu'on l'adore et qu'on n'adore pas d'autres dieux que lui. Tous les devoirs de l'homme se résument en deux préceptes : être juste et craindre Dieu, et ces deux préceptes n'en font en réalité qu'un seul, car si nous ne devons ni tuer, ni voler, ni commettre d'adultère, ni calomnier, ce n'est pas en considération de la personne de notre prochain, c'est parce que Dieu le défend. Le sens moral ne paraît pas avoir été très développé chez les Hébreux ; il était singulièrement atrophié et déformé par les sentiments religieux : l'histoire sainte est un des chapitres les plus scandaleux de l'histoire de l'humanité ; Dieu ordonne sans cesse à ses fidèles des crimes atroces qui sont présentés comme les couvrant de gloire.

Les Hébreux n'ont donc pas un sentiment bien net de la personnalité humaine. Ainsi que plusieurs autres peuples de race sémitique, ils s'occupent moins de l'individu, éphémère comme l'herbe des champs, que de la famille et de la tribu [4] : ce sont elles qui ont une véritable réalité ; les

1. 1, Rois III, 9.
2. Job. XII, 10, 13.
3. Ps. CXXVII, 12. Si l'Éternel ne bâtit la maison, ceux qui la bâtissent y travaillent en vain. Si l'Éternel ne garde la ville, celui qui la garde veille en vain. C'est en vain que vous vous levez de grand matin, que vous vous couchez tard et que vous mangez le pain de douleur ; c'est Dieu qui donne le repos à celui qu'il aime.
4. Ps. CIII, 15, 16. Les jours de l'homme mortel sont comme l'herbe : il fleurit comme la fleur d'un champ; car le vent ayant passé par dessus, elle n'est plus et son lieu ne la reconnaît plus. — Cf. Ps. XC, 3, 5, 6.

individus sont continuellement sacrifiés aux desseins de Dieu sur son peuple ou sur l'humanité entière.

De même que le Seigneur préside aux révolutions des astres, il dirige le cours des événements humains; il est le maître des nations et des empires, c'est lui qui détermine à son gré leur grandeur et leur ruine ; il a son peuple élu et élu arbitrairement [1], dont il assure le triomphe, dont il exerce la patience, dont il éprouve la foi, dont il permet les infidélités, qu'il avertit souvent par la voix des prophètes. D'autres peuples, au contraire, sont l'objet de sa haine [2]. De même pour les individus : il conduit l'un par la main et précipite l'autre à sa perte; il inspire à celui-ci d'heureux desseins, il égare l'esprit de celui-là. Et combien est petit le nombre de ses élus [3]! Dieu semble même par moments prendre plaisir à se jouer de l'homme, à confondre ses desseins et ses espérances, à le renvoyer après s'être montré plus fort que lui et l'avoir fait changer de visage [4]. « Il voit jusqu'au plus secret des cœurs, dit Fleury [5], il meut intérieurement les volontés et les tourne comme il lui plaît. »

Cette doctrine, nous la trouvons surtout dans les livres des prophètes, c'est-à-dire des mystiques, qui parfois s'écartent sensiblement des dogmes mosaïques et dont l'imagination se perd dans la contemplation de la grandeur et de la puissance de Dieu. Les expressions les plus catégoriques sont celles de Jérémie : « Je connais que la voie de l'homme ne dépend pas de lui et qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme qui marche de bien diriger ses pas [6]. » Tous ne vont pas aussi

1. Ce n'a point été parce que vous étiez en plus grand nombre que tous les autres peuples que l'Éternel vous a aimés et qu'il vous a choisis, car vous étiez en plus petit nombre... Mais c'est parce que l'Éternel vous aime. Deutér. VII, 7, 8. — Ne dis point dans ton cœur : c'est à cause de ma justice que l'Éternel m'a fait entrer dans ce pays pour le posséder... Ce n'est point pour la justice ni pour la droiture de ton cœur... Car tu es un peuple au cou roide (durissimae cervicis). Souviens-toi et n'oublie pas que tu as fort irrité l'Eternel ton Dieu dans le désert.

2. Isaïe. VI, 9. Va et dis à ce peuple : Écoutez et n'entendez pas, voyez et gardez-vous de connaître. Aveugle le cœur de ce peuple, appesantis ses oreilles et ferme-lui les yeux de peur qu'il ne voie, n'entende, ne comprenne, ne se convertisse et que je ne le guérisse. — Jusqu'à quand, Seigneur? — Jusqu'à ce que ses villes soient sans habitants et sa terre sans culture.

3. V. Massillon. Serm. sur le petit nombre des Élus, Init. « Il y avait beaucoup de veuves en Israël affligées de la famine et la seule veuve de Sarepta mérita d'être secourue par le prophète Elie. Le nombre des lépreux était grand en Israël du temps du prophète Elisée et cependant Naaman tout seul fut guéri par l'homme de Dieu. »

4. Job. XIV, 20.

5. Fleury, *Mœurs des Isr.*, 2e partie, ch. XVI.

6. Jérémie X, 23. Daniel 11, 21. Proverb. XXI, I. Esther. XV, 11.

loin et n'anéantissent pas à ce point la volonté de l'homme devant la toute-puissance de Dieu : c'est à nous d'implorer par nos prières le secours de Dieu et de nous préparer à le recevoir : « Retournez-vous vers moi et je me retournerai vers vous, a dit l'Éternel des armées [1]. — « C'est à l'homme de préparer son âme, dit Salomon, et c'est Dieu qui dirige sa langue [2]. »

Les Juifs, en effet, n'ont pas manqué d'apercevoir à quel point il est difficile de concilier la puissance infinie de Dieu avec la liberté de l'homme ; c'est l'examen de ce problème qui fait le principal intérêt du livre de Job. A la vue des maux épouvantables qui sont venus fondre à l'improviste sur le patriarche, ses amis l'exhortent à l'humilité et à la pénitence. Sans doute il a par quelque faute mérité la colère de Dieu. Job souffre : ils en concluent qu'il est coupable ; il souffre beaucoup, donc il est un grand pécheur. Job proteste de son innocence : il voit dans ses malheurs la preuve non de la justice, mais de la puissance de Dieu. Celui-ci prend enfin la parole ; dans un langage sublime il rappelle les mystères impénétrables de sa sagesse, de sa grandeur infinie et le néant de l'homme, puis il rend au pieux vieillard tous les biens qu'il lui avait ravis pour l'éprouver. La question est donc posée de la façon la plus dramatique, mais aucune solution n'est proposée, aucune tentative n'est même faite pour trancher la difficulté. Elle ne cessa de préoccuper les docteurs juifs et d'alimenter les discussions des écoles : les Saducéens, d'après Fleury, admettaient le libre arbitre sans restrictions ; les Pharisiens tâchaient de le concilier avec la Providence et allaient jusqu'à le sacrifier.

Dieu, les livres saints ne cessent de nous le répéter, est souverainement juste : il ne laisse jamais le bien sans récompense, le mal sans châtiment. Examinons de plus près la manière dont s'exerce cette justice : nul peuple n'a observé avec plus de clairvoyance que les Hébreux le rôle de l'hérédité et la solidarité des générations humaines. La désobéissance d'Adam a souillé toute sa race ; tous les hommes ont péché en lui, tous sont maudits en lui, de même que dans la personne d'Abraham et d'Isaac Dieu a béni tous leurs des-

1. Zacharie, 1, 3.
2. Proverb. XVI, 1.

cendants. La nature, la conduite et la destinée des hommes dépend donc de celle de leurs ancêtres. Malheureusement ils n'ont pas su déterminer les limites de cette solidarité; ils ont cru qu'elle existe même pour le châtiment; Dieu fait porter aux fils la peine des crimes de leurs pères et punit l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération [1]. Cependant le moment vint où la conscience se révolta contre cette doctrine; Ézéchiel la rejette formellement [2] : « Que voulez-vous dire, vous qui vous servez de ce proverbe : Les pères ont mangé le raisin vert et les dents des enfants en sont agacées?..... L'âme qui péchera sera celle qui mourra; le fils ne portera point l'iniquité du père et le père ne portera point l'iniquité du fils; la justice du juste sera sur lui et la méchanceté du méchant sera sur lui. » Job aussi lui déclare que l'homme violent, dont les enfants sont peu estimés, n'est pas puni en réalité, puisqu'il n'en sait rien, dans le schéol; c'est lui qui aurait dû voir sa propre ignominie.

Quant à la nature des récompenses et des peines décernées par la justice de Dieu, l'Ancien Testament ne parle jamais d'autre chose que des biens et des maux de ce monde. Dieu déclare que ceux qui violent sa loi mourront [3]; à ceux qui lui seront fidèles, il promet de longs jours et de grandes richesses; les récits de la Bible nous montrent de continuels exemples de cette sanction [4]. Comme prix de sa piété, Ézéchias demande et obtient de Dieu qu'il prolonge sa vie de quinze ans. « Le juif riche, dit M. Renan, se regarde comme assez récompensé par la richesse; volontiers il tient Dieu pour quitte de son paradis; le riche n'a pas besoin d'un autre monde. » Si les Juifs retournent sans cesse à l'idolâtrie, s'ils veulent des dieux qu'ils voient et qu'ils touchent, une des raisons n'est-elle pas qu'ils n'attendent de Dieu que des biens matériels, visibles et tangibles?

Il n'est jamais question dans les livres saints de paradis,

1. Exode, XXXIV, 7.
2. Ezéchiel XVIII, 2, 20.
3. Gen. II, 17. Exode XX, 12. Deut. V. 16.
4. Deut. XXX, 19, 20. Choisis donc la vie, afin que tu vives, toi et ta postérité,... car c'est lui qui est ta vie et la longueur de tes jours, afin que tu demeures sur la terre que l'Éternel avait juré de donner à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob. — Ecclés. VIII, 13. Le méchant ne sera pas heureux et ne prolongera pas ses jours plus que l'ombre, parce qu'il ne révère pas la face de Dieu.



d'enfer, ni de purgatoire et il est facile de voir que les Hébreux n'avaient aucune idée de l'immortalité de l'âme. Tout finit pour nous à la mort. Lorsque la Genèse raconte la mort d'Abraham, d'Isaac ou de Jacob, elle nous dit que le patriarche va rejoindre ses pères [1]; mais il faut entendre simplement par là qu'il cesse d'être [2]. D'après un certain nombre de textes, l'âme descend dans le *schéol;* mais, de même que dans le brouillard les choses perdent leurs contours et ne peuvent plus être distinguées, de même dans le schéol toutes les âmes perdent leur individualité et leur existence réelle [3] : on ne nous dit nulle part ni que ce passage au schéol soit un progrès pour elles, une ascension, ni que les unes y soient heureuses, les autres malheureuses, de manière à assurer la sanction de la loi morale : autant dire qu'elles ne sont plus. Tout ce que nous apprend Isaïe [4], c'est que tous les rangs y sont confondus et qu'il n'y subsiste rien des grandeurs ni des richesses du monde. Cependant elles en peuvent être rappelées par Dieu pour ranimer les corps qu'elles viennent de quitter; quelques résurrections sont obtenues par les prières des prophètes Élie et Élisée [5]; mais ces résurrections sont extrêmement rares et, remarquons-le bien, elles ne se produisent que peu de temps après la mort. Au contraire, ceux que Dieu veut soustraire à la loi de la mort, comme le patriarche Hénoch et le prophète Élie [6], il les prend vers lui avec leur corps. C'était une croyance très répandue que certaines personnes, par un esprit de Python, c'est-à-dire par la

1. Cf. 1 Rois II, 10. — 2 Sam. VII, 12. — 1 Rois I, 21; XI, 21.
2. Cf. les paroles de David mourant (1 Rois. II. 2, 10) : Je m'en vais par le chemin de toute la terre... Ainsi David s'endormit avec ses pères.
3. Job. VII, 9. Comme lanuée se dissipe et s'en va,ainsi celui qui descenp au sépulcre ne remontera plus... XVII, 14. Je crie à la fosse : tu es mon père; et aux vers, vous êtes ma mère et mes sœurs... X, 20, 21, 22. Que je respire un peu, avant que j'aille, pour n'en plus revenir, dans le pays de ténèbres et d'ombres de la mort, dans le pays d'une obscurité semblable aux ténèbres de l'ombre de la mort, où il n'y a aucun ordre et où il n'y a que l'horreur des plus profondes ténèbres. — Cf. Ps. CXVIII, 73. La preuve que dans le schéol, les âmes n'ont plus aucune vie, c'est qu'elles ne peuvent plus s'acquitter d'aucun devoir envers Dieu : Ps. VI, 6. Car on ne se souvient pas de toi dans la mort. Qui est-ce qui te célébrera dans le sépulcre? — Isaïe XXXVIII, 18. Car le sépulcre ne te célébrera point; la mort ne te louera point : ceux qui descendent dans le tombeau ne s'attendent plus à ta fidélité. — Job. XIV, 10, 12. Mais l'homme meurt et il perd toute sa force; il expire, puis où est-il ?... Ainsi l'homme est couché par terre et il ne se relève point; ils ne se réveilleront point et ils ne seront point réveillés de leur sommeil jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de cieux.
4. Isaïe, XIV, 9 sq. V. 14.
5. 1 Rois XVII, 21. — 2 Rois IV, 33, XIII, 21.
6. Gen. V. 24 — 2 Rois II, 3, 5, 10-12. 16-18.

puissance du démon, pouvaient évoquer du schéol les âmes des morts [1]. Dieu condamne cette pratique, mais le fait est donné comme certain dans la Bible. Salomon, de son côté, dit — et cette opinion était probablement partagée par bon nombre de docteurs : « Comme le corps retourne à la terre d'où il est sorti, l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné [2]. » Il ne reste donc rien de notre personne ; l'âme est impérissable, mais elle cesse d'être nôtre.

Lorsque éclatèrent les sanglantes persécutions d'Antiochus Épiphane, on vit combien cette doctrine était loin de donner satisfaction à la conscience. Une foule de martyrs subirent la mort avec un courage admirable plutôt que de renier leur foi ; Dieu leur doit une récompense éclatante et ne la leur donne pas ici-bas ; il faut donc qu'il y ait pour l'homme une autre vie. C'est la croyance qu'expose le prophète Daniel. Mais sous quelle forme se représente-t-il cette autre vie ? sous la forme d'une résurrection, car il ne conçoit pas que l'âme existe sans le corps et l'homme, pour lui, c'est le corps non moins que l'âme : « Il viendra un temps où ceux qui dorment dans la poussière s'éveilleront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour une éternelle confusion et une infamie éternelle [3]. » Il croit donc que tous renaissent pour être heureux ou malheureux selon leurs mérites ; d'autres prophètes, au contraire, croient que les méchants ne ressuscitent pas et que leur châtiment consiste précisément dans leur retour au néant. Cette croyance à la vie future, dit Bossuet [4], faisait si peu un dogme formel et universel de l'ancien peuple, que les Sadducéens, sans le reconnaître, non seulement étaient admis dans la synagogue, mais encore élevés au sacerdoce.

Le seul livre de l'Ancien Testament où il soit question de l'immortalité de l'âme est le livre de la Sagesse, attribué à Salomon : cette doctrine y est affirmée en termes exprès [5].

1. 1 Rois (Samuel) XXVIII, 7 sq. Deut. XVIII, 11. Isaïe, VIII, 19.
2. Ecclés. XII, 9.
3. Daniel, XII, 2.
4. Bossuet. Disc. sur l'Hist. Univ.
5. Sap. III, 1 sq. Les âmes des justes sont dans la main de Dieu et le tourment de la mort ne les touchera point. Ils ont paru morts aux yeux des insensés, leur sortie du monde a passé pour un comble d'affliction et leur séparation d'avec nous pour une entière ruine ; mais cependant ils sont en paix ; et s'ils ont souffert des tourments devant les hommes, leur espérance est pleine d'immortalité... Sap. VIII, 17. Considérant que je trouverai l'immortalité dans l'union avec la sagesse..... XV, 3. Vous connaître, c'est la parfaite justice ; et comprendre votre équité et votre puissance, c'est la racine de l'immortalité.

Mais le livre de la Sagesse ne peut être considéré comme exposant les idées des Hébreux ; il n'est certainement pas de Salomon, ni d'une époque reculée ; il a été vraisemblablement écrit en grec, à Alexandrie, peu de temps avant l'ère chrétienne, par un Juif imbu des théories platoniciennes et stoïciennes.

E. JOYAU.

LE SUD-OUEST

DE

LA GAULE FRANQUE

DEPUIS LA CRÉATION DU ROYAUME D'AQUITAINE

JUSQU'A LA MORT DE CHARLEMAGNE

(Fin).

---

§ XXV. Louis convoque a Toulouse une nouvell diète générale. — Révolte et chatiment des Vascons du comté de Fezensac (801). — En 801, dit le biographe de Louis le Débonnaire, ce prince, « ayant convoqué à Toulouse une diète générale de la nation, y délibéra sur l'état présent des choses. En effet, Burgundio étant mort, son comté de Fezensac (*comitatus ejus Fidentiacus*) fut donné à Liutard. Les Vascons (*Wascones*), mécontents de ce choix, se livrèrent à de tels désordres, qu'ils firent périr par le fer une partie des hommes du nouveau comte, et firent mourir le reste par le feu. Appelés en jugement, ils refusèrent d'abord d'obéir. Mais, forcés enfin de venir se défendre, ils subirent la peine que méritait une telle audace, et quelques-uns, condamnés par la loi du talion, périrent par le feu [1] ».

1. Ipso tempore, Ludovicus Rex, coacto populo regni sui Tolosæ, de his quæ agenda videbantur tractans deliberabat. Burgundione namque mortuo, comitatus ejus Fidentiacus Liutardio est attributus. Quam rem Wascones moleste ferentes, in tantam erupere petulantiam, ut etiam homines illius alios ferro perimerent, alios igne comburerentur. Qui vocati cum primum venire detrectarent, quoque modo ad causam dicendam venerunt, et pœnas delictus pro talibus ausis dederunt, ita ut quidam talionis lege igni conflagrarent. Astron., *Vit. Ludov. Pii Imperat.*, ad ann. 801, ap. Bouquet, VI, 92-93.



Un autre auteur du temps, le poète Ermold le Noir, nous atteste que l'on traita aussi, dans l'assemblée de 801, d'une très prochaine expédition contre les Sarrasins d'Espagne. Voici la traduction de cette partie du texte.

« Magnanimes grands, dit le roi Louis, vous que Charles a préposés à la garde des frontières de la patrie, et qui, par vos services, vous êtes rendus si dignes de cette récompense, le Tout-Puissant n'a daigné vous élever au faîte des honneurs que pour vous mettre à même de pourvoir aux besoins de vos peuples, conformément aux anciennes lois. L'année revient, après avoir parcouru son cercle. Voici le moment où les nations se ruent sur les nations, et courent aux armes avec des tentatives de succès partagés. La guerre est chose bien connue de vous; mais nous l'ignorons. Dites-nous donc votre avis et quelle route il faut suivre.

« Ainsi parle le roi. Contre ce projet, s'élève Loup Sanche, dans l'intérêt de sa nation. Sanche, prince des Vascons, (*Wasconum princeps*), se sentait fier d'être l'homme de Charles, et surpassait tous ses ancêtres en esprit et en fidélité [1].

« Roi, dit-il, à toi l'autorité, à nous l'obéissance. De ta bouche découle tout sage conseil. Si cependant cette affaire est entreprise, certainement, je resterai paisible et tranquille. » Après le chef Vascon, Ermold le Noir fait parler Guillaume, duc de Toulouse (*Duxque Tolosana fatur Vilhelmus ab urbe*), lequel estime, au contraire, qu'il faut marcher contre les musulmans.

Tels sont les deux seuls témoignages qui nous renseignent sur la diète convoquée à Toulouse en 801. Il importe donc de les commenter. Voici, d'abord, ce qui concerne le passage du biographe de Louis le Débonnaire.

Les mesures arrêtées en 801 contre les Vascons du Fezensac montrent bien que leur révolte était antérieure à cette date. Elle devait remonter à peu près à l'année précédente (800), car il n'est guère admissible que Louis se fut longtemps résigné à ne pas châtier les rebelles. Je tiens donc pour démontré qu'à cette époque, c'est-à-dire vingt-deux ans seulement après la création du royaume d'Aquitaine, le Fezen-

1. Hæc Rex. Atque Lupus fatur sic Santio contra,
Santio qui propriæ gentis agebat opus,
Wasconum princeps, Caroli nutrimine fretus,
Ingenio atque fide qui superabat avos.

Ermold. Nigell., *De reb. Ludov. Pii,* I, 9-152 ap. Bouquet, VI, 15.

sac formait déjà un comté. Certes, il serait téméraire d'affirmer que Burgundio, qui le régit avant Liutard, fut un Vascon. Mais il possédait assurément les sympathies de ses administrés, puisque les chroniqueurs du temps ne signalent aucune rébellion contre lui. Ce Burgundio, nommé d'ailleurs incidemment, à propos d'une sédition, devait par conséquent être comte de Fezensac depuis un temps plus ou moins long, ce qui réduit encore, dans une mesure indéterminée, j'en conviens, l'intervalle de vingt-trois ans, dont je viens de parler. C'est pourquoi je n'hésite pas à croire que la création du comté de Fezensac est contemporaine de celle du royaume d'Aquitaine. Quant à Liutard, successeur de Burgundio, son nom décèle incontestablement un étranger au pays. Nous retrouverons plus bas ce personnage au siège de Barcelone.

M. Longnon suppose que les noms de Fezensac, *Fedentiacus*, ou mieux *Fidentiacus*, d'Armagnac, *Armaniacus*, d'Astarac, *Asteriacus*, ont été formés des noms d'hommes *Fidentius*, *Artmannus* et *Asterius* [1]. Mais où sont les textes qui pourraient colorer tant soit peu cette ingénieuse doctrine? Je serais bien heureux de les connaître. Assurément, M. Longnon n'affirme pas expressément que *Fidentius*, *Artmannus* et *Asterius* furent les premiers comtes de Fezensac, d'Armagnac, et d'Astarac, ni que ces comtés remontent par conséquent à l'époque carolingienne. Cela n'est vrai que pour le Fezensac, lequel donne plus tard son nom à une circonscription féodale dont les démembrements successifs sont assez connus.

M. Longnon me semble pourtant les ignorer, ainsi que plusieurs autres choses concernant notre Gascogne, sur laquelle il m'a d'ailleurs verbalement dénié, depuis mes récentes et courtoises observations, la moindre compétence en fait de géographie historique. A la bonne heure. En attendant qu'il mette, pour mon profit, ses critiques en forme, je continuerai les miennes autant de fois que je serai dans cette pénible nécessité. Peut-être même ferai-je bien de discuter désormais sa doctrine sans désigner le docteur. Mais à présent je n'ai qu'à tirer parti du passage du biographe de Louis le Débonnaire concernant la diète de Toulouse et le châtiment

1. LONGNON, *Atlas histor. de la France*, Texte explicatif des Planches, deuxième livraison, 153.



des Vascons du Fezensac révoltés. Quant au texte précité d'Ermold le Noir, relatif à la même assemblée, je crois préférable de ne le commenter que dans le paragraphe suivant.

En clôturant celui-ci, j'affirme, sauf à le prouver, dans un mémoire ultérieur, que le comté carolingien de Fezensac englobait les territoires plus tard désignés, durant les périodes féodale et monarchique, sous les noms de comtés de Fezensac (définitivement réduit), d'Armagnac (restreint à l'archiprêtré de même nom), d'Astarac, de Pardiac, de Gaure, la vicomté de Fezensaguet (moins la partie située sur la rive droite de l'Arrats), et celle de Magnoac, passée de bonne heure aux comtés d'Aure, et ensuite à celui des Quatre-Vallées (Aure, Magnoac, Nestes, et Barousse).

§ XXVI. Siège et prise de Barcelone (801). — Sous la domination sarrasine, Barcelone était toujours un port des plus commerçants, une riche cité, ceinte de solides remparts, qui, sans doute, remontaient au temps de la domination romaine. Dans la guerre entre musulmans et chrétiens, cette place avait une grande importance. C'était de là que partaient toutes les expéditions contre la Septimanie. Devant ce boulevard sarrasin de l'Espagne orientale, étaient venus déjà se briser les efforts de plusieurs généraux du roi d'Aquitaine, et notamment ceux de Guillaume, duc de Toulouse. Il semble, d'ailleurs, que les chrétiens de Barcelone faisaient alors cause commune avec les mahométans.

Quand ils n'essayaient pas encore de s'emparer d'une place si avantageuse, les chefs aquitains ne manquaient pas de venir souvent ravager les territoires environnants, brûlant les moissons en juin, détruisant la vendange en septembre. N'importe. Les Barcelonais ne voulaient pas de la domination de Louis.

Par suite des dispositions arrêtées à la dernière diète de Toulouse, le roi rassembla donc une armée considérable composée de Poitevins et de soldats des autres parties de l'Aquitaine, Vascons cispyrénéens, Bourguignons, Bretons, Provençaux et Goths [1]. A leur sortie d'Aquitaine, les troupes réunies furent divisées en trois corps. Le premier, mis aux

1. *Chron. Moissac.*, ad ann. 801, ap. Bouquet
...per campos stabulat diffusa juventus.
Francus, Wasco, Getha, sive Aquitanica cohors.
Ermold. Nigell., ap. Bouquet, VI, 18.

ordres de Rostaing, nommé comte de Gérone, fut chargé du siège de Barcelone. Le second, commandé par Guillaume, duc de Toulouse, secondé par des seigneurs d'importance, Hisimbard et autres, devait se placer au-delà de la place à investir, pour arrêter les secours envoyés par l'ennemi. Enfin, le troisième corps, dirigé par le roi en personne, demeura dans le Roussillon, pour observer les événements et se porter, au besoin, soit en avant, soit en arrière.

Dans le corps d'armée du duc Guillaume, figurait à l'avant-garde Bahloul, ce musulman que nous avons déjà vu, vers 798, gouverneur d'un territoire situé dans le nord de l'Espagne, et qui, depuis deux ans, était passé au parti du roi d'Aquitaine. Sous les ordres de Bahloul, marchaient toutes sortes d'aventuriers, chrétiens, musulmans, montagnards des Pyrénées, attirés par l'appât du pillage. Avec eux, cet émir tenta un coup de main heureux contre Tarragone, d'où il s'élança maintes fois pour piller les musulmans des régions voisines.

Certains annalistes admettent qu'avant l'arrivée de l'armée aquitanique, Zaidoun était tombé au pouvoir de Louis le Débonnaire.

Ainsi le déclare le biographe anonyme de ce prince [1], suivi par les auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc*. Au contraire, d'autres chroniqueurs semblent bien dire que ce sarrasin fut fait prisonnier durant le siège de Barcelone. Ferreras, dans son *Historia de España*, et Fauriel, dans son *Histoire de la Gaule méridionale*, ont adopté la seconde opinion. La solution de ce problème étant de nul intérêt pour l'histoire de la Gascogne, je n'ai pas à m'en inquiéter spécialement. Je poursuis donc mon récit, en me plaçant dans la seconde hypothèse [2].

Dès qu'il apprit que les chrétiens marchaient sur Barcelone, Zaidoun se hâta de pourvoir la place de vivres et d'assurer sa défense. Il fit avertir aussi El Hakem, kalife de Cordoue, qui avait promis des secours et qui déjà s'occupait de lever une armée pour l'Espagne orientale. Cependant, d'après les historiens arabes, El Hakem n'aurait pas tenu sa promesse. Les chroniqueurs chrétiens affirment, au contraire, qu'il

1. ASTRON., *Vit. Ludov. Pii Imperat.*, ad ann. 801, ap. BOUQUET, VI, 92.
2 *Ann. Franc.* ap. BOUQUET, VI, 23; *Chron. Moissac.*, ap. BOUQUET, V, 81.



dépêcha des troupes. Mais le général qui les commandait, apprenant que le duc Guillaume barrait la route, rebroussa chemin, et se porta sur les Asturies, où il fut complètement battu par le roi Alfonse le Catholique.

A cette nouvelle, Guillaume tira vers Barcelone, prit le commandement général de l'armée franque, se hâta d'investir la place, et poussa vigoureusement le siège. Bientôt arriva Louis, avec son corps de réserve. La ville résistait toujours. Mais, le gouverneur Zaidoun, étant sorti, pour réclamer du secours, tomba, dit-on, aux mains des assiégeants, et Barcelone capitula. Le roi d'Aquitaine y laissa pour la gouverner, ainsi que les contrées environnantes, le comte Béra, avec une garnison de soldats Goths, fournie par la Septimanie et la Marche d'Espagne.

Aussitôt maître de Barcelone, Louis dépêcha vers son père le comte Bigo, pour lui annoncer la nouvelle et lui remettre, avec une part du butin, l'ancien gouverneur Zaidoun. Arrivé à Lyon, Bigo y rencontra Charles, frère aîné du roi d'Aquitaine, qui marchait avec une armée de Francs. Charlemagne, inquiet du siège entrepris, envoyait à son fils ce renfort de troupes, qui ne poussèrent pas plus loin vers le Sud, et regagnèrent l'Austrasie.

Le comte Bigo trouva Charlemagne revenu d'un voyage à Rome, où il avait été couronné empereur d'Occident par le pape Adrien. Charlemagne traita Zaidoun en rebelle, et le condamna à l'exil. Quant à Louis le Débonnaire, il passa l'hiver en Aquitaine, laissant les Sarrasins si abattus par ses succès, qu'il demeura deux ans sans recommencer ses attaques.

Dans son récit du siège de Barcelone, Ermold le Noir nous montre cette place investie par une nombreuse armée. « Avant tous les autres, accourt le fils de Charles à la tête d'une troupe brillante, et lui-même guide les troupes qu'il a réunies pour la destruction de cette ville. De son côté, le prince Guillaume (*Princeps Vilelm*) plante ses tentes : ainsi le font Héribert, Liuthard (*Liuthard*), Bigo et Bero, Sanche (*Sancio*), Libulf, Hildebert, Hisimbard, et plusieurs autres [1]. »

1. Parte suæ Princeps Villelm tentoria figit,
Heriperth, Liuthard, Bigoque siveque Bero,
Santio, Libulfus, etc. Hilthibret atque Hisimbard,
Sive alii plures...
ERMOLD. NIGELL., *De gest. Ludov. Pii*, ap. BOUQUET, VI, 18.

Au cours du précédent paragraphe, j'ai réservé, comme on sait, pour celui-ci le passage d'Ermold le Noir concernant les rôles de Guillaume, duc de Toulouse, et de Loup Sanche, prince des Vascons, à la diète de 801. Il s'agit maintenant de commenter ce texte, en même temps que celui que je viens de traduire concernant le siège de Barcelone.

Et d'abord, débarrassons-nous vite de Liuthard (*Liuthard*), ou Liutard, qu'Ermold le Noir signale parmi les chefs de l'armée assiégeante. Ce personnage est évidemment le même que le comte de semblable nom donné par le biographe de Louis le Débonnaire comme le successeur de Burgundio à titre de comte de Fezensac. La sédition des gens de ce pays avait donc été, je le répète, réprimée par le roi d'Aquitaine avant de partir pour le siège de Barcelone. La chose lui était, d'ailleurs, bien facile, vu l'importance des forces convoquées par ce prince contre les musulmans. Ce Liutard était un comte, mais pas plus, comme l'étaient aussi Héribert, Bigo, etc., parmi lesquels il figure dans le récit d'Ermold le Noir.

Ce poète nous donne, au contraire, Loup Sanche (*Lupus Santio, — Santio*) comme un personnage d'une bien autre importance. Le prince des Vascons (*Wasconum princeps*) est l'homme, le serviteur de Charlemagne (*Caroli nutrimine fretus*). Dans l'avis qu'il donne à la diète, ce seigneur, tout en surpassant ses aïeux par son intelligence et par sa fidélité envers Charlemagne et Louis (*ingenio atque fide qui superabat avos*), s'inspire néanmoins de l'intérêt des gens de son pays (*qui propriæ gentis agebat opus*). Il n'est point partisan d'une expédition en Espagne. Mais, si l'entreprise a lieu, Sanche promet de rester paisible et tranquille (*parte mea, testor, pax erit atque quies*). Qu'es-ce-à-dire? Ce seigneur refuse-t-il de prendre part à l'entreprise? Pas le moins du monde. Le vers ainsi interprété, comme on n'a pas craint de le faire, est démenti par tout l'ensemble du passage précité, comme par la présence dudit Sanche sous les murs de Barcelone. Mais ce seigneur était bien contre l'expédition, acceptée de grand cœur, au contraire, par Guillaume, duc de Toulouse. Notez que, dans le récit d'Ermold le Noir, le roi d'Aquitaine ne laisse parler que ces deux personnages, que le grand poète donne le titre de duc (*dux*) à Guillaume et celui de prince (*princeps*) à Sanche. Ce dernier titre. que du reste je ne veux pas exagérer, ne revient pas, il est vrai, dans le second pas-

sage, où l'armée franque nous est montrée campant sous les murs de Barcelone. Ici notre personnage est simplement appelé Sanche (*Santio*). Mais il faut bien, en ce cas, tenir compte des exigences de la métrique. Sanche était donc un personnage important, dont les aïeux avaient servi Charlemagne, comme il le faisait lui-même, en se montrant encore plus fidèle. Parmi ces aïeux, nous devons incontestablement comprendre Lupus ou Loup, duc bénéficiaire de Vasconie, qui livra à Charlemagne, en 769, l'aventurier Hunald coupable d'avoir provoqué l'insurrection de l'Aquitaine.

Mais, s'il en fut ainsi, pourquoi donc ne pas compter Sanche au nombre des ducs de la Vasconie carolingienne? Pourquoi, dès lors, ne pas admettre que le duché bénéficiaire de Vasconie, tel qu'il exista certainement, à dater de 602, sous les rois mérovingiens, ne fut pas supprimé au temps des rois d'Aquitaine? Voilà pourtant ce que je n'oserai jamais faire, et cela pour diverses raisons difficiles à donner ici dans toute l'étendue nécessaire pour en assurer le bon effet. Je prie cependant le lecteur de se souvenir qu'au nom de la théorie générale, Fustel de Coulanges nie l'existence de véritables et permanents duchés durant la première et majeure partie de la période carolingienne. Je me permets d'ajouter, en ce qui concerne notre Sud-Ouest, que si Chorson, Guillaume, etc., sont qualifiés tantôt du titre de comte (*comes*), tantôt de celui de duc (*dux*), cela tient à ce que le comté de Toulouse avait une étendue considérable, que son chef-lieu était la ville la plus importante de la Gaule méridionale, et que bon nombre des gouverneurs dudit comté furent souvent investis, sous l'influence des nécessités politiques, de pouvoirs bien supérieurs à ceux des comtes pourvus de médiocres districts.

Voilà pour les ducs ou comtes de Toulouse à l'époque carolingienc. Or, durant la même période, existait, entre la Garonne et l'Adour, un autre comté d'étendue exceptionnelle, englobant les évêchés de Bazas, d'Aire, et toute la portion du diocèse de l'évêché primitif de Dax, située au nord de l'Adour, auxquels vint s'ajouter plus tard le diocèse ou comté de Bordeaux. Avant cette annexion, les gouverneurs de ce vaste territoire sont déjà qualifiés, tantôt de ducs, tantôt de comtes, dans les textes contemporains. Évidemment, cela ne peut provenir que de la grande étendue du territoire administré par ces officiers.

Telle est donc la première raison de croire que Sanche Loup gouvernait le comté de Grande Vasconie. Voici la seconde. Liutard était alors pourvu, dans notre Sud-Ouest, du comté de Fezensac. D'autre part, nous avons la preuve qu'il existait alors un comté de Bigorre, et un comté de Vasconie Citérieure englobant au minimum tout le Pays Basque français actuel, la portion de la vallée de la Bidassoa sise sur la rive gauche de ce petit fleuve côtier, et probablement aussi tout le versant nord des Pyrénées occidentales confinant à l'Espagne vers le Sud, et à la Bigorre vers l'Est. Il est enfin prouvé qu'à cette époque les anciennes cités ou diocèses de Comminges et de Couserans ne comptaient plus comme circonscriptions Vasconnes. Sanche Loup ne pouvait donc gouverner que le comté de Grande Vasconie. Voilà peut-être pourquoi Ermold le Noir le qualifie de *princeps*, et pourquoi les chroniqueurs carolingiens donnent à certains de ses successeurs tantôt le titre de duc, et tantôt celui de comte.

Mais quelle était l'origine de ce Sanche Loup? Voilà ce dont ne s'est enquis aucun de nos devanciers, et ce qu'il y a pourtant grand intérêt à savoir.

Très hardiment, j'affirme que Sanche Loup était fils de Lupus ou Loup, duc bénéficiaire de Vasconie, qui livra à Charlemagne, en 769, Hunald, chef des Aquitains insurgés.

Voici mes preuves.

Oïhenart et Marca ont amplement démontré qu'à l'époque mérovingienne, et durant les premiers siècles de la période féodale, les seigneurs de notre Sud-Ouest sont très souvent désignés par leur nom propre au nominatif, suivi de celui de leur père mis au génitif. Exemples : *Lupus-Aznarii, Sanctio-Sanctionis, Arnaldus-Lupi*, etc., c'est-à-dire Loup fils d'Aznar, Sanche fils de Sanche, Arnaud fils de Loup, etc. Or, dans les deux passages d'Ermold le Noir, le nom de *Santio* ou Sanche revient deux fois. La première, il est rattaché au nom de Loup (*Atque Lupi fatur sic Santio contra*). La seconde, il est fourni au nominatif (*Santio*) avec les noms d'autres personnages. Ce seigneur porte donc bien, de son chef, ce nom de *Santio* ou Sanche, qu'on voit apparaître dès l'époque wisigothique. Dans le premier passage d'Ermold le Noir, *Santio* est séparé de *Lupi* par le mot *fatur*. C'est le rythme du vers qui l'exige. La chose, d'ailleurs, est sans importance, puisque,



selon l'usage du temps, *Lupi* au génitif ne peut désigner que le père de *Santio*.

Ainsi, le prince des Vascons dont parle notre poète se nommait bien *Santio Lupi* ou Sanche Loup, et son père s'appelait Lupus ou Loup.

Il s'agit maintenant de prouver que ce Loup était le même que le duc bénéficiaire de Vasconie qui, en 769, livra Hunald à Charlemagne.

Ici, je constate tout d'abord que le père du prince des Vascons, en 801, se nommait Loup, comme le duc bénéficiaire de Vasconie en 769. Cette similitude mérite déjà, ce me semble, d'être prise en sérieuse considération. Poursuivons. Le Loup de 801 comptait une lignée d'ancêtres (*avos*), qu'il surpassait en fidélité (*fide*) envers les princes francs, non seulement de race carolingienne, mais aussi de lignée mérovingienne. Il serait absurde, en effet, de supposer une longue série de ducs bénéficiaires de Vasconie durant les vingt-trois ans qui séparent l'existence constatée de Lupus, duc de Vasconie en 769, de la création du royaume d'Aquitaine en 778. Donc, sous les derniers Mérovingiens, les ancêtres du prince des Vascons de 801 commandaient dans leur duché, en vertu d'une hérédité, non pas de droit, mais de fait. La chose n'a, d'ailleurs, rien de surprenant, puisque nous la voyons se reproduire, entre 718 et 769, dans le duché bénéficiaire d'Aquitaine, successivement gouverné par Eudes, par son fils Hunald, et par Gaifier, fils de Hunald, dont le domaine séparait la Vasconie de la Gaule transligérienne. Ainsi, les ancêtres de Sanche Loup se trouvaient dans une situation encore plus favorable qu'Eudes, Hunald et Gaifier pour se transmettre l'autorité de père en fils. Ici, sans doute, les dates précises font défaut. Mais tout semble bien indiquer qu'il devait déjà en être ainsi dès le commencement du VIII[e] siècle.

Revenons à Sanche Loup. Il était l'homme de Charlemagne (*Caroli nutrimine fretus*), son serviteur, son *nutritus regis*. Notez qu'entre 769, époque où Loup, duc bénéficiaire de Vasconie, livra Hunald à Charlemagne, et 778, date de la création du royaume d'Aquitaine, l'intervalle n'est que de neuf ans. Il est de vingt-trois à partir de 778 jusqu'à l'année 801, date de l'expédition contre Barcelone. Total : trente-deux ans. Ce dernier chiffre n'a rien que de fort naturel.

Loup Sanche, en effet, n'était assurément qu'un jeune garçon vers 769. Son père Loup dut assurément conserver ses fonctions après qu'il eut livré son hôte Hunald au roi Franc, c'est-à-dire en 769. Il n'y avait aucun motif de se défier de lui et de lui retirer son gouvernement. Et puis, si cela avait eu lieu, le biographe de Louis le Débonnaire n'aurait certes pas manqué d'ajouter ce renseignement à ceux qu'il nous fournit sur la révolte de Hunald et sur sa retraite auprès du duc Loup. Ainsi, ce dernier conserva ses fonctions après 769. Combien de temps les garda-t-il? Sur ce point les textes sont muets. Mais le simple bon sens indique suffisamment que, soit sous Loup, soit sous son successeur, le duché bénéficiaire de Vasconie créé en 602, dut persister jusqu'à l'érection du royaume d'Aquitaine. Il est inadmissible, en effet, qu'à cette dernière date Charlemagne n'ait pas organisé dans notre Sud-Ouest, comme ailleurs, le nouvel État, soit en substituant aux anciennes cités mérovingiennes des comtés exactement équivalents, soit en en formant d'autres, sans tenir compte de la géographie politique en usage sous les derniers successeurs de Clovis. Ainsi, de deux choses l'une : si Loup n'était pas encore mort en 778, il ne conserva désormais qu'une partie de son ancien gouvernement; si, au contraire, son fils Sanche Loup lui avait déjà succédé, il dut, à la date indiquée, subir la même situation. Mais, quoi qu'il ait pu advenir à ce sujet, et sans préjudice des autres raisons déjà données, l'intervalle entre 769 et 801 est assez restreint pour ne pas permettre de supposer que Sanche Loup n'a pas succédé directement à son père Loup, soit comme duc de Vasconie jusqu'en 778, soit seulement comme comte d'une portion de ce pays. Tout le désignait, d'ailleurs, pour être très favorablement traité. Aussi, le voyons-nous pourvu du Comté de Grande Vasconie en 801.

Les deux textes précités d'Ermold le Noir contiennent donc, sur la situation de notre Sud-Ouest entre 769 et 778, des renseignements précieux. Notez bien que le poème d'où je les ai tirés est certainement une œuvre historique, dont maintes parties nous sont confirmées par les autres chroniqueurs du temps. Si un homme tel qu'Oïhenart avait connu ce document, il en aurait, à coup sûr, tiré parti, pour ajouter à sa bonne doctrine, et pour se garder de certaines erreurs, auxquelles son ignorance sur ce point le vouait fatalement.

Quant aux annalistes qui pouvaient tirer parti du poème, je ne vois pour eux qu'une excuse. C'est que, sauf Marca et Auteserre, nul d'entre eux n'est marqué au signe d'une haute vocation, et que l'ensemble de leurs travaux, y compris surtout les miens, ne vaut pas quarante des bonnes pages d'Oïhenart. Il faut donc absoudre cet érudit d'avoir fait de Lupus, duc bénéficiaire de Vasconie en 769, et père de Sanche Loup, un comte de Vasconie Citérieure. Le comté de ce nom n'apparaît, en effet, sous ce nom (*Vasconiæ Citerior*), qu'en 836, et, de plus, nous avons la preuve que, durant la basse époque mérovingienne, ce futur district se partageait entre les cités épiscopales de Dax, d'Oloron, et peut-être de Béarn [1].

Admettons donc qu'en 801, c'est-à-dire vingt-trois ans après l'érection du royaume d'Aquitaine, Sanche Loup, fils de Loup, duc de Gascogne en 769, était déjà pourvu du comté de Grande Vasconie. Ainsi, il n'est pas téméraire de reporter l'origine du nouvel État à la création de ce comté. Mais il est assez clair que, si Loup vivait encore en 778, ce personnage ne conserva de son ancien duché que le territoire constituant désormais le comté de Grande Vasconie. Si, au contraire, ce personnage était déjà mort, il arriva certainement de deux choses l'une : si Sanche Loup était trop jeune en 778 pour obtenir le comté de son père, il dut avoir un devancier ; dans l'hypothèse contraire, il devint comte à une date indéterminée, mais évidemment comprise entre 778 et 801.

§ XXVII. Prise de Barcelone et conquête de la Catalogne (801). — Informé des résolutions du roi d'Aquitaine à la diète de Toulouse, El Hakem, kalife de Cordoue, se hâta d'envoyer une armée au secours de Barcelone, défendue par le gouverneur Zaidoun. Mais le duc Guillaume barrait le chemin, tandis qu'Alfonse, roi des Asturies, tombait sur les derrières de l'armée musulmane, et la dispersait. Finalement, Barcelone dût capituler, et la Catalogne fut soumise. Pourtant ce grave échec ne découragea pas El Hakem. Impuissant à secourir Zaidoun, il se dirigea sur Saragosse, en suivant les bords de l'Èbre, vers Tarragone, dont Balhoul, chef musulman révolté, avait fait sa principale forteresse. Balhoul n'hésita pas à marcher au-devant de son ennemi; mais il fut vaincu,

1. Oïhenart, *Notit. atr. Vascon.*, 405.

fait prisonnier et décapité. El Hakem occupa ensuite Tarragone et revint de là à Cordoue, en passant par Pampelune, où il séjourna quelque temps. Ce fut peut-être alors que les Vascons transpyrénéens s'allièrent avec les musulmans. Aucun texte ne témoigne, j'en conviens, qu'il en fût ainsi. Mais il est difficile d'expliquer d'autre façon certains événements postérieurs.

§ XXVIII. Situation des Sarrasins après la prise de Barcelone (801). — On a déjà vu qu'un général d'El Hakem, empêché par le duc Guillaume d'aller porter secours à Zaidoun, s'était rejeté sur les Asturies et qu'il y avait été battu complètement. Le kalife de Cordoue comptait suivre de près les troupes de son lieutenant, avec le gros de son armée; mais, quand il fut prêt, Barcelone était prise. C'est pourquoi, selon le dire de Conde, à qui j'en laisse toute la responsabilité, le prince musulman marcha sur Saragosse, où il séjourna peut-être quelques jours. Puis, longeant la vallée de l'Èbre jusqu'à Tarragone, il rencontra là Balhoul et ses bandes, qu'il anéantit complètement, comme je l'ai déjà dit. El Hakem, sans s'inquiéter autrement de la Marche d'Espagne, regagna la ville de Cordoue [1].

§ XXIX. Réformation de l'Empire Franc (802). — Louis passa deux ans dans ses États, sans se mettre de nouveau en campagne. Il profita de ce repos pour remplir les intentions de son père, qui envoya alors, dans toutes les provinces de son royaume, des envoyés (*missos*) pour rendre la justice, réformer les abus, et protéger les églises, les veuves, les orphelins et les pauvres, contre l'oppression des grands. Charlemagne choisit pour ces importantes fonctions, parmi les ecclésiastiques, des archevêques, des évêques et des abbés, et parmi les séculiers des ducs et des comtes. Il ne jugea pas à propos d'appeler les plus pauvres parmi ses vassaux, de crainte qu'on ne les corrompît par des présents. L'empereur convoqua ensuite, en octobre de la même année, une sorte de comité général de tout le clergé régulier de ses États. Les évêques et les ecclésiastiques de second ordre s'assemblèrent séparément des abbés et religieux. Les premiers dressèrent des canons pour l'exacte observation de la discipline de l'Église, et les autres des constitutions pour celle de la règle

1. Conde, *Historia de la dominacion de los Arabes en España*, II, 240.



de saint Benoît, la seule alors suivie par les religieux des deux sexes. Charlemagne substitua la liturgie romaine au rite gallican. C'est peut-être à cette époque, ou à une date médiocrement postérieure, qu'il faut fixer l'envoi à Agen, d'un Franc nommé Eicius, pour y exercer, dans l'église cathédrale de cette ville, les fonctions de chantre (*cantor*) et de régulateur des rites et cérémonies (*ordinis auctor*). L'épitaphe métrique d'Eicius existe encore, et je la reproduis ci-dessous [1].

Charlemagne convoqua aussi, dans son palais, les ducs et les comtes ou les principaux seigneurs de son royaume, conjointement avec des gens tirés du peuple, des légistes, pour travailler de concert à la réformation de la justice. Il fit lire, corriger, et rédiger par écrit, en pleine assemblée, le texte des diverses lois alors en usage en France, et ordonna que chacun serait jugé conformément à sa loi.

§ XXX. Mission de Leiderade, archevêque de Lyon, et de Théodulfe, évêque d'Orléans, en Narbonnaise (798-803). — Cette mission se prolongea plusieurs années. Les érudits la circonscrivent généralement entre 798 et 803. Je crois bien faire en racontant, sous cette seconde date, le voyage des deux prélats, qui étaient assurément de véritables *missi dominici*.

Charlemagne les envoya dans la Septimanie pour y rendre la justice. Tout porte à croire qu'ils étaient assistés de deux comtes dont les noms ne nous sont point parvenus. Théodulfe nous a conservé la mémoire de cette mission dans un de ses poèmes, où il exhorte les autres délégués (*missos dominicos*), ses collègues, à rendre exactement la justice. Par occasion ce prélat fait le récit de son voyage. La juridiction attribuée à Leiderade et à lui s'étendait sur toute l'ancienne Narbonnaise, sauf le Toulousain, dont Théodulfe parle néanmoins en passant, et qu'il place dans l'Aquitaine (*Aquitana... pulchra Tolosa*) [2]. Partis de Lyon, ces commissaires, après avoir parcouru les villes sises sur la rive gauche du Rhône, pénétrèrent dans la Gothie et entrèrent à Nîmes, dont Théodulfe parle aussi comme d'une ville belle et spacieuse.

1. MORIBVS INSIGNIS | FRANCORVM NAT*us* IN ORIS | IS FVIT EICIVS QVEM TEGI | T HIC TVMVLVS | ECCLE(*siae*) CANTOR ISTIVS | ET ORDINIS AVCTOR | EXPLICIT HOC CARMEN | PACE QVIESCAT | AMEN. Musée d'Agen, Inscription sur marbre, récemment donnée à ce dépôt, et qui n'a pas encore de numéro. Elle a été publiée plusieurs fois.

2. Theodulf., *Paraenesis*, carm., 7, p. 1029 et s.



Les voyageurs marchèrent ensuite entre Maguelonne et Substancion, laissèrent Arles à gauche, pour se rendre à Béziers, et, de là, à Narbonne. Théodulfe déclare que cette dernière ville était plus importante (*prima gradu Narbo*) qu'Arles, et se loue fort de l'accueil que lui firent les habitants [1]. Avec ses collègues le prélat se rendit ensuite à Carcassonne, et de là à Razès (*Reda*), d'où ils regagnèrent Narbonne, afin d'y tenir le plaid (*placitum*) ou assemblée générale de la province. Là s'étaient rendus bon nombre de gens d'Église et de laïques. Ce plaid terminé, les commissaires repartirent.

On trouve dans le récit de Théodulfe de curieux détails sur l'état de plusieurs villes du midi de la Gaule. Il parle de la beauté de Toulouse, de la grandeur de Nîmes et de ses riches monuments. L'évêque d'Orléans indique aussi plusieurs marchandises vendues en Aquitaine, soit qu'elles y eussent été fabriquées, soit qu'on les y reçût des Sarrasins d'Espagne, ou même de l'Orient. Parmi les premières figurent des peaux apprêtées à Cordoue, les unes blanches, les autres rouges, des manteaux de soie confectionnés en Arabie et ornés de broderies en couleur, représentant des animaux et des oiseaux. Ce trafic faisait largement circuler des monnaies étrangères, notamment celles des musulmans et des Italiens. Ainsi, le commerce était alors assez florissant de la Loire aux Pyrénées.

Dans les poésies de Théodulfe, figure également un singulier combat d'oiseaux, livré, dit-il, sur les limites du Toulousain et du Quercy. Voici la traduction de ce passage :

« Ce que je vais raconter a été vu. Gairard me l'a rapporté, et il le tient de Paschasius. Je dis ce que j'ai entendu, mais lui en a été spectateur.

« Il est un endroit situé sur les frontières du Toulousain (*Tolosani*) et du Quercy (*Caturci*), et c'est en ce lieu que finissent les deux territoires. Là, se trouve une campagne entourée de forêts, et les habitants ont leurs demeures à peu de distance. Un jour, cette plaine se trouva remplie d'un grand nombre d'oiseaux qui volaient à tire-d'aile, et qui vinrent s'y reposer. Il y en avait de ceux qui vivent au bord des fleuves, dans les bois et dans les contrées incultes, et de ceux qui nichent dans les rochers. Ils différaient par leur genre de

1. Theodulf., *Paræn.*, p. 1029.

nourriture, leur chant, leur plumage, leur vol, leurs ailes, leurs ongles, leurs habitudes, leur patrie, leurs instincts. En effet, les uns arrivaient portés par le zéphyr, les autres par l'aquilon, et l'on eut dit que chaque bande marchait sous ses drapeaux. Les armées s'arrêtèrent dans ces campagnes, et laissèrent entre elles un certain espace. D'un camp à l'autre, vous auriez cru voir courir des messagers chargés de parler de guerre et de paix, et se détachant en petit nombre pour accomplir chacun sa mission. Cette pacifique ambassade n'a rien pu faire. Voici le signal des combats. Ainsi qu'on vît, avant la prise d'armes, courir longtemps les messagers entre les Carthaginois et le peuple des Quirites, ainsi, quand on eut assez volé des deux côtés, chacun, poussé par sa vaillance, se rue vers la sanglante bataille. De partout, les escadrons d'oiseaux se précipitent. L'aile touche l'aile; la cohorte presse la cohorte. La force varie chez les combattants; mais tous n'ont qu'un seul désir; et ce que veut le plus fort, le plus faible le veut de même. Ici, point de chars ni de chevaux; point de glaives, ni de traits qui volent. Pour casques, ils ont leurs aigrettes, pour glaives leurs becs et leurs ongles. Au lieu des éclats des trompettes, tout soldat pousse son cri. Chaque oiseau porte avec lui son bouclier dans son aile, un poignard dans sa forte plume, une cuirasse dans le reste de son plumage. Déjà le sixième jour était passé depuis ce rassemblement, quand ils se précipitent les uns contre les autres. Ceux-ci mordent; ceux-là frappent. Une terrible ardeur de guerre enflamme tous les esprits. Là, vous auriez vu s'élancer les Rutules, ici les Troyens, et Mars cruel porter en tout lieu le carnage. Comme le gland tombe du chêne en automne, et la feuille jaunissante à la première gelée, ainsi cette armée d'oiseaux succombe et couvre la terre de morts innombrables. Et de même que, durant l'été, le grain couvre l'aire aplanie, de même la terre se jonche de cadavres. Un petit nombre de ceux qui étaient venus du pays de Borée retourna vers cette région. L'autre cohorte resta tout entière gîsante sur le champ de bataille. Le bruit de ce prodige se répand partout, le peuple accourt de toutes parts et regarde étonné la diversité de corps des oiseaux. L'évêque Mantio arrive de Toulouse, et la foule lui demande si on peut se nourrir de ces bêtes. — « Fuyez ce qu'on défend, et prenez ce qui est permis. » —

Ils chargent leurs chariots d'oiseaux, et chacun se retire chez soi[1]. »

§ XXXI. Départ de Louis le Débonnaire pour la Germanie (804). — Nous ignorons si le roi d'Aquitaine assista, en 802, aux assemblées où fut préparée la réformation de l'Empire Franc. Mais nous savons que, deux ans plus tard, il partit pour combattre les Saxons sous les ordres de son père. A peine avait-il franchi le Rhin, qu'il reçut ordre de s'arrêter, son secours n'étant plus jugé nécessaire. Louis le Débonnaire repartit donc pour son État, où il passa paisiblement tout l'hiver.

§ XXXII. Charlemagne partage ses États entre ses enfants (806). — Depuis la prise de Barcelone, Louis vivait paisiblement en Aquitaine. Mais, en l'année 805, Charlemagne manda tous ses fils auprès de lui. Au commencement de l'année suivante (806), une diète s'assembla à Thionville et l'empereur y partagea comme suit ses États entre ses enfants.

L'aîné, Charles, devait avoir, après la mort de son père, la Neustrie, l'Austrasie, avec une portion de la Bourgogne et de la Germanie. L'Italie fut destinée à Pépin avec le surplus de la Germanie. Charlemagne réserva pour Louis tous les autres territoires, c'est-à-dire l'entier royaume d'Aquitaine tel qu'il le possédait déjà, avec l'autre portion de la Bourgogne, depuis Nevers et Chalon-sur-Saône jusqu'en Provence et à la Méditerranée. Ainsi, le lot de Louis devait être borné par la Loire et par une ligne tirant de Nevers aux montagnes du Jura, puis par les Alpes, la Méditerranée, la rivière de l'Èbre en Espagne, et l'Océan. Cela comprenait donc toute l'Aquitaine antérieure, sauf la portion de la Touraine sise sur la rive gauche de la Loire, la Vasconie et la Septimanie ou Gothie (*Septimania sive Gothia*)[2]. Marca prétend, au contraire, que la particule *sive* doit être prise comme une conjonction, et que, par conséquent, il s'agit de provinces différentes[3] Ainsi, le nom de Gothie désignerait seulement la Marche d'Espagne ou portion de la Catalogne alors soumise au roi d'Aquitaine, car cette appellation s'appliquait à cette province, bien qu'il fût étendu parfois à la Septimanie. Les auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc* pensent,

1. Theodulf., *Paræn.*, l. XLIII, carm. 7, p. 1088.
2. *Chart. Divis. Imp. Franc.*, ap. Bouquet, VI, 771-774.
3. Marca, *Marca Hispanica*, 276 et s.

au contraire, que Septimanie et Gothie ne signalent ici qu'une seule et même province, comprenant une grande portion de la première Narbonnaise, qui formait la véritable Septimanie, plus une portion de la Tarraconnaise [1].

En partageant à l'avance son héritage, Charlemagne ordonna que si quelqu'un de ses trois fils venait à mourir sans laisser de postérité masculine, ses deux frères se partageraient ses États. Ainsi, si Louis venait à décéder, Pépin aurait, outre sa portion, l'Aquitaine propre et la Vasconie, et Charles le surplus du royaume d'Aquitaine, notamment la Septimanie proprement dite et la Marche d'Espagne. Mais si l'un des trois héritiers laissait à sa mort un fils que les peuples voulussent reconnaître pour leur roi, ses deux oncles le laisseraient, en ce cas, jouir paisiblement de la succession paternelle. Charlemagne se réserva, pour toute sa vie, la suprême autorité sur les royaumes qu'il attribuait à ses enfants, et aussi la faculté d'apporter dans le partage de 806 tous les changements qu'il jugerait nécessaires. Les choses ainsi réglées, le roi Louis repartit pour l'Aquitaine.

Charlemagne semble bien avoir profité, de la présence de Louis pour le mettre en garde contre les entreprises des Normands. Toujours est-il que l'empereur lui recommanda de faire construire des vaisseaux, pour garder l'embouchure du Rhône, de la Garonne et de la Silide. Certains ont cru que ce dernier nom s'applique à la Charente. Les ordres de Charlemagne furent exécutés tout d'abord. Mais ces précautions ne furent que momentanées, et il fallut bientôt les renouveler.

Après ce partage anticipé, Louis demeura encore cinq ou six ans roi d'Aquitaine. Il sut les employer utilement pour la prospérité relative du pays.

§ XXXIII. Guillaume, duc de Toulouse, se fait moine a l'abbaye de Gellone (806). — Tout porte à croire que ce personnage assista à la diète de Thionville, avec les autres comtes du royaume d'Aquitaine. Il est, en effet, prouvé que Charlemagne l'appela auprès de lui vers la même époque, pour l'entretenir d'affaires importantes. Guillaume pouvait, sans soucis, entreprendre ce voyage, car il avait mis les Sarrasins d'Espagne hors d'état de nuire à l'Aquitaine. Mais ce sei-

1. *Hist. génér. de Languedoc,* liv. IX, ch. LV.



gneur estimait que son rôle était fini. Avec la permission de l'empereur, il regagna le Midi. Mais, cette fois, il voyageait en pèlerin, et non plus en grand seigneur. Arrivé dans le diocèse de Lodève, il se mit pieds nus, et gagna l'abbaye de Gellone, où il prit l'habit de moine, le 29 juin 806. Là, il donna l'exemple de toutes les vertus, et fit exécuter de grands travaux dans l'intérêt du monastère, où il mourut en 812 [2]. Ce personnage devait plus tard devenir un héros des chansons de geste. Mais ceci relève pas de l'histoire.

§ XXXIV. Les Navarrais et les gens de Pampelune retournent sous l'autorité du roi d'Aquitaine (806). — Cette année-là, dit une vieille chronique, « les Navarrais et les gens de Pampelune, qui, durant les années antérieures, s'étaient tournés vers les Sarrasins, furent agréés comme fidèles [1] ».

Certains annalistes se sont grandement mépris sur le sens de ce court passage. Ils ont, en effet, prétendu qu'avant 806, les Navarrais et les gens de Pampelune avaient abandonné la foi chrétienne, et qu'ils y revinrent alors. Mais nous savons déjà que vers 796 ou 797 les populations dont s'agit avaient reconnu l'autorité des musulmans, sans renoncer pour cela à leurs croyances religieuses. Il suit de là qu'en 806, elles redevinrent, pour un temps, fidèles au roi d'Aquitaine, et que celui-ci agréa leur soumission.

§ XXXV. Raymond Raphinel, duc prétendu d'Aquitaine après saint Guillaume. — Abbaye de Lombez (807). — Nous ne sommes pas exactement renseignés sur le successeur immédiat de saint Guillaume. Les auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc* croient que ce fut Raymond, dit Raphinel, parce que ce personnage prend le titre de duc d'Aquitaine dans une charte de 810, et que, selon ces doctes religieux, les expressions de duc d'Aquitaine et de Toulouse étaient alors synonymes. Par cette charte, Raymond donne à l'abbaye de Saint-Thibéry le lieu de Lombez, en Toulousain, sur la petite rivière de la Save (*locum qui appellatur Lumbers, situm in territorio Tolosano super rivulum Savæ*), le fief de Pasquières, avec l'église de Notre-Dame, dans la Septimanie, et le comté de Nîmes. Plus tard, poursuivent lesdits auteurs, cette donation aurait permis aux moines de Saint-Thibéry

1. *Vit. S. Wilelmi*, ap. Bouquet, V, 470-475.
2. In Hispania vero Navarri, et Pampilonenses, qui superioribus annis ad Sarracenos defecerant, in fidem versi sunt. *Ann. Franc. Tilian.*, ap. Bouquet, V, 25.



de fonder un monastère à Lombez sous l'invocation de la sainte Vierge, auprès duquel on voyait un oratoire, où reposaient les reliques de saint Majan, confesseur. Ce monastère, qui passa au XIIe siècle des bénédictins aux chanoines réguliers, a donné naissance à la ville de Lombez, érigée en évêché en 1317, par le pape Jean XXII, aux dépens du diocèse de Toulouse [1].

Telle est la doctrine des auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc*. Mais un des annotateurs de la plus récente édition, feu Émile Mabille, tient la charte dont s'agit pour fausse. Comme critique de l'œuvre de Dom Vaissète et Dom Devic, Mabille n'a certes pas conquis une grande autorité. Beaucoup de ses réflexions manquent, en outre, tantôt de nouveauté, tantôt d'exactitude. Il en est ainsi notamment, quand ce travailleur mal préparé touche aux origines de la maison comtale de Barcelone, pourtant éclaircies, dès 1836, dans le beau livre de Don Prospero de Bofarull y Mascaró, *Los condes de Barcelona vindicados*. Mabille a pourtant raison de considérer la charte comme apocryphe. La formule *Raymundus Raphinel, Dei gratia dux Aquitanorum,* qui se trouve dans ce texte, n'était pas, en effet, le protocole usité au XIe siècle, mais bien au Xe. Mabille fait donc bien de rayer Raymond Raphinel de la liste des ducs ou comtes de Toulouse [2]. J'ajoute qu'il n'est fait aucune mention de saint Majan dans la fausse charte, et que ce que j'en ai dit est fourni, sans références à l'appui, par les auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc*.

§ XXXVI. Premier siège de Tortose (809). — Depuis deux ans, les Aquitains et les Sarrasins s'abstenaient d'hostilités réciproques. Louis le Débonnaire profita de ce répit pour se rendre à Aix-la-Chapelle (808), d'où il repartit pour son royaume en février 809, et il y prépara, durant le Carême, une nouvelle expédition contre les musulmans.

Après la prise de Barcelone, Tortose était assurément la place dont l'occupation importait le plus au roi d'Aquitaine. Sise à vingt milles de l'embouchure de l'Èbre, et placée maintenant sur la rive gauche de ce fleuve, Tortose s'étendait

1. *Hist. génér. de Langued.*, I, 924-925.
2. *Hist. génér. de Languedoc*, II, 296-297. On peut y lire la pièce apocryphe imprimée dans son entier. — Il est regrettable que l'Institut ait recommandé, par une récompense, le travail de Mabille sur la maison comtale de Barcelone.



alors en hémicycle des deux côtés, mais particulièrement sur la rive orientale. Il était donc tout naturel que Louis convoitât cette place qui défendait la ligne de l'Èbre, et qui pouvait en même temps devenir une tête de pont dans les guerres contre les musulmans. Il va de soi que ceux-ci avaient un intérêt tout contraire. Aussi, s'étaient-ils grandement fortifiés dans la ville, et y avaient-ils mis une nombreuse et vaillante garnison.

Pour l'attaquer, Louis gagna la Péninsule, à la tête d'une forte armée, qui se concentra à Barcelone. Puis, les Aquitains franchirent le Llobregat, pénétrèrent dans les contrées soumises aux Sarrasins, battirent plusieurs bandes ennemies, prirent quelques places peu importantes, et poussèrent jusqu'à Tarragone. Ainsi, le roi d'Aquitaine arriva à Santa-Coloma, petite ville peu distante de Tortose, détacha une partie de son armée, et partit lui-même, avec tout le surplus de ses soldats, pour investir la place.

Le corps de troupes distrait du gros de l'armée comptait des chefs illustres : les comtes Hisimbard et Ademar, attachés à la personne de Louis, Borrel, comte de Barcelone, et Béra, comte d'Ausone. Pendant six nuits, et avec des précautions infinies, ce corps d'armée chemina, franchit environ cinquante milles à travers les bois et les déserts, sans jamais allumer du feu. Alors, les soldats commencèrent le pillage, et rejoignirent le roi vingt jours après avoir quitté leur camp. Ainsi, tout porte à croire que cette entreprise avait surtout pour but de procurer des subsistances au principal corps d'armée spécialement chargé du siège de Tortose. Mais cette place était forte et bien défendue. Depuis un mois, le roi d'Aquitaine était sous les remparts. Pourtant, son entreprise n'avançait guère; c'est pourquoi le roi se résolut à lever le siège, et repartit pour l'Aquitaine.

Tel est, du moins, le récit des chroniqueurs chrétiens. Celui des auteurs arabes en diffère notablement. D'après ceux-ci, El Hakem, roi de Cordoue, était alors aux prises avec les chrétiens des Asturies. Mais il avait écrit à son fils Abd El Rahman, qui se trouvait alors à Saragosse, de rassembler des troupes, de les réunir à celles de l'émir de Valence, pour marcher bien vite au secours de Tortose. Les musulmans vinrent attaquer les Aquitains jusque dans leur camp, les battirent, et les forçèrent de lever le siège. Pourtant ils ne

poursuivirent pas les fuyards et ne poussèrent pas jusqu'à Barcelone, pour en piller le territoire [1].

§ XXXVII. Mort d'Auréolus, comte franc dans les Pyrénées Espagnoles. — Amrou, gouverneur musulman de Saragosse, refuse obéissance au roi d'Aquitaine (809). — D'après l'auteur des *Annales Francorum*, « le comte Auréolus, qui, par la communication de l'Espagne et de la Gaule, résidait au-delà des Pyrénées, vis-à-vis de Huesca et de Saragosse, vint à mourir. Alors, Amrou, gouverneur de Saragosse et de Huesca, s'empara de son territoire et mit des garnisons dans ses châteaux. Il envoya à l'Empereur une légation et lui promit de se mettre avec tous les siens à son service [2] ».

Quel était cet Auréolus? Auteserre, et d'autres après lui, l'ont rattaché à la famille de saint Éparche [3]. Mais que vaut cette opinion? Saint Éparche, dès longtemps désigné sous le nom de saint Cybar, naquit à Périgueux, où sa famille comptait, au VIe siècle, parmi les plus considérables. Son père se nommait Félix, dit Auréolus ou Auriol, et sa mère Principa. Il fut mis aux études dès l'âge de sept ans. Quand il les eut terminées, son grand-père Félicissime le prit comme chancelier ou secrétaire. Mais Éparche était déjà dégoûté du monde. Il se retira d'abord à Sedaciac, un monastère du Périgord régi par l'abbé Martin. Puis, il se fixa, vers 540, à Angoulême, sur les instances d'Apton, évêque de ce diocèse. Un autre prélat, Sabaude, l'autorisa à se confiner dans une cellule sise tout proche de la ville, au bord de la Charente. Quoique reclus désormais, Éparche ne laissa pas de rassembler autour de sa demeure de nombreux disciples, qui s'attachaient à le prendre en tout pour modèle. Il mourut, le 1er juillet 581, après une

1. Conde, *Historia de la dominacion de los Arabes en España*, II, 35. — Dans son *Histoire de la Gaule méridionale*, III, 428, Fauriel avance qu'un auteur arabe, parlant de la défaite des chrétiens, dit qu'ils étaient commandés par Louis en personne. Ahmed el Mocri, ms. Biblioth. nat., ar. 704.

2. Aureolus comes, qui in commercio Hispaniæ atque Galliæ trans Pireneum contra Oscam et Cæsaraugustam residebat, defunctus est. Et Amoroz, præfectus Cæsaraugustæ atque Oscæ, ministerium ejus invasit, et in castellis illius præsidia disposuit. Missaque ad imperatorem legatione, sese cum omnibus quæ habebat in deditionem illi venire velle promisit. *Ann. Franc.*, ad ann. 809, ap. Bouquet, V, 58-59. — Aureolus comes de genere Felicis Aureoli Petragoricensis comitis exortus qui in commercio Hispaniæ atque Galliæ trans Pyreneum contra Oscam et Cæsaraugustam residebat, defunctus est. Monach. Engolism., *Vit. Carol.*, ad ann. 809, ap. Bouquet, V, 186. Cf. *Chron. de S. Denis*, ad ann. 809, ap. Bouquet, V, 257-258; *Ann. Metens.*, ad ann. 809, ap. Bouquet, V, 335. — Le moine d'Angoulême est le seul à présenter Auréolus comme issu de la famille de Félix, comte de Périgord.

3. Altesserra, *Rer. Aquitan.*, lib. VII, cap. XXI.

réclusion d'environ quarante ans. La fête de ce saint est célébrée le 1er juillet. Il y a, dans le diocèse d'Angoulême, deux églises placées sous l'invocation de saint Cybard, dont la Vie a été publiée par Surius. Grégoire de Tours nous renseigne sur l'origine de ce personnage [1], et parle de lui en détail. Il le nomme Éparche dans son *Historia Francorum,* et Adeparche dans sa *Gloria confessorum* [2].

Voilà le résumé de ce que nous savons sur saint Éparche et sur sa famille. Mais aucun texte sérieux n'autorise à rattacher le comte Auréolus de 809 au comte de Périgord, Félix, dit Auréolus, qui vivait au VIe siècle. Toujours est-il que, de l'ensemble des renseignements dont nous disposons, il paraît bien résulter que l'Auréolus mort en 809 résidait sur le versant des Pyrénées, entre Huesca et Saragosse, dans le voisinage de Jacca, si ce n'est même dans cette ville. Entre Huesca et la montagne, il possédait plusieurs châteaux. Or, comme cette contrée n'appartenait pas à la partie inférieure de la Navarre espagnole, autrement dit à Pampelune et à son territoire temporairement soumis par Charlemagne en 778, il faut en conclure qu'à une époque indéterminée, les chrétiens avaient enlevé aux musulmans la contrée où commandait Auréolus, et qu'elle se trouvait par conséquent soumise au roi d'Aquitaine. Cet exemple ne serait probablement pas le seul, si nous étions moins pauvrement renseignés. De même que ceux de la Marche de Gothie, les commandants de la Marche de Vasconie, devaient vivre incessamment en état de guerre contre les Sarrasins, et tâchaient d'agrandir ainsi le domaine de leur prince. Il importe de remarquer en outre, que, dans cette dernière Marche, le chef se trouvait en contact immédiat avec les émirs ou gouverneurs de Huesca, de Pampelune et de Saragosse, c'est-à-dire avec la majeure partie de cette Espagne sarrasine, qui aspirait à l'indépendance, et dont les chefs étaient venus plus d'une fois solliciter l'appui de Charlemagne.

Je devais donc d'insister sur la situation d'Auréolus au-delà des monts. Nous savons déjà qu'il mourut en 809, et

1. Quo tempore exortus est beatus Eparchius, ex civitate Petrocoria patre Felice Aureolo comite ejusdem civitatis. GREGOR. TURON., *Hist. Franc.*, lib. VI, cap. VIII.
2. Sed et Adeparchii Equolensi urbis reclausi sepulcro sæpius infirmi sanantur. GREGOR. TURON., *De glor. confess.*, c. 21.

qu'Amoroz ou Amrou s'empara de ses terres et châteaux, promettant de se soumettre au roi d'Aquitaine dès que la chose se pourrait. Mais Abd el Rahman, fils du roi El Hakem, ne lui en laissa pas le temps. Il se trouvait alors à Saragosse investi de grands pouvoirs, et disposant de forces considérables. Aussi Amrou fut-il contraint de quitter cette ville et de se réfugier à Huesca [1] (810). Depuis lors, il n'est plus question de lui. Tout porte néanmoins à croire qu'il dut perdre aussi Huesca. En effet, quand les Aquitains vinrent assiéger cette place en 812, ils n'y trouvèrent pas de chef sarrasin qui fût de connivence avec eux.

§ XXXVIII. Charlemagne recommande a Louis de nouvelles précautions contre les Normands (810). — Le roi d'Aquitaine préparait une nouvelle expédition contre les Sarrasins et voulait aller reprendre en personne le siège de Tortose, quand il reçut la visite du comte Ingobert, envoyé par Charlemagne. L'empereur faisait avertir son fils de se garer contre les attaques prochaines des Normands.

§ XXXIX. Charlemagne mande Louis a Aix-la-Chapelle (809). — « Pendant que le roi Louis passait l'hiver en Aquitaine, le roi son père lui envoya l'ordre de venir à Aix-la-Chapelle, conférer avec lui vers le temps de la Purification de sainte Marie, mère de Dieu. Louis s'y rendit, demeura auprès de son père tout le temps qu'il plût à ce prince et revint au carême dans son royaume [2]. »

§ XL. Changement dans la situation politique du roi Louis. — De 810 à 811, la situation politique du roi d'Aquitaine se modifia notablement. Auparavant, il était le troisième fils de Charlemagne. Durant les deux années dont s'agit, moururent ses deux frères aînés, Charles, roi de Neustrie, et Pépin, roi d'Italie. Celui-ci laissa un fils nommé Bernard.

1. Fauriel, renchérissant sur les dires des auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc*, abusés par la fausse charte d'Alaon, présente Auréolus comme le successeur d'Artalgarius, Fauriel, *Hist. de la Gaule mérid.*, III, 356 et 418. Artalgarius est lui-même donné, dans la charte apocryphe, comme un des trois fils de Hatton, frère de Hunald, duc d'Aquitaine. Les deux frères d'Artalgarius seraient Lupus Ier, duc de Gascogne, et Icterius, comte d'Auvergne. Ainsi, ces trois personnages auraient été cousins de Gaifier, duc d'Aquitaine. Toujours d'après la charte d'Alaon, les restes d'Artalgarius auraient été transportés en 835 au monastère de cette localité. Mais la vérité est que si Icterius et Adalgharius (dont le faussaire fait Artalgarius) sont bien des personnages historiques, rien n'atteste qu'ils fussent parents du duc Gaifier. Ainsi, en faisant aller Artalgarius en Espagne, et en le présentant comme prédécesseur d'Auréolus, Fauriel ente deux absurdités sur un faux.

2. Astron., *Vit. Ludov. Pii Imperat.*, ap. Bouquet, VI, 92-93.

§ XLI. Second siège de Tortose (810). — Au printemps de l'année 810, une armée d'Aquitains s'assembla à Barcelone, pour assiéger de nouveau Tortose. Il est à croire que Charlemagne, vu l'insuccès de la précédente entreprise, s'intéressa beaucoup plus directement à celle-ci. Pour la commander, il choisit un véritable homme de guerre, le comte Ingobert.

A Barcelone, celui-ci réunit d'abord un conseil militaire. On y délibéra sur le plan de la prochaine campagne, et particulièrement sur les moyens de passer l'Èbre. Il fut décidé que le gros de l'armée se porterait directement de Barcelone à Tortose, sous la conduite d'Ingobert. Comme l'année précédente, une troupe d'élite fut détachée, pour piller le pays Sarrasin, et assurer ainsi la subsistance commune. Ce détachement avait du reste les mêmes chefs que ceux de 809. Comme auparavant, il marcha vers le même but, avec le même mystère, s'écartant des lieux habités, marchant la nuit et se cachant le jour dans les forêts, sans faire jamais du feu. Pourtant, ces soldats avaient à transporter des pièces de bois travaillées à Barcelone, pour être ajustées plus tard en forme de barques. Après quatre nuits de marche, ils atteignirent et franchirent l'Èbre, sans même voir l'ennemi. Le passage eut lieu très probablement au-dessous de l'embouchure du Segre. Mais, sur l'autre rive du fleuve, veillaient les sentinelles ennemies. Aussitôt, les Sarrasins accoururent en nombre. Ils ne purent pourtant soutenir le choc des Aquitains, qui les poursuivirent jusque sous les remparts de Tortose. Par malheur, les vainqueurs n'emmenaient avec eux ni butin ni vivres. C'est pourquoi l'armée d'Ingobert dut lever le siège après quelques jours, et cette nouvelle entreprise demeura sans résultat.

§ XLII. Troisième siège de Tortose (811). — Autant que jamais, Charlemagne et Louis voulaient avoir Tortose à tout prix. Pour la troisième fois, ils firent rassembler des troupes encore plus nombreuses. Les auteurs arabes sont muets sur cette expédition. Parmi les auteurs chrétiens, le biographe du roi d'Aquitaine est le seul à la raconter. Cette fois, dit-il, la place fut, pendant quarante jours, tellement battue du bélier et autres machines de guerre, que les habitants, désespérant de prolonger plus longtemps la défense, rendirent les clefs de la ville au roi, qui les fit tenir à son père. Ce succès, continue

le biographe, fit redouter aux musulmans de voir toutes leurs villes éprouver le même sort. Ces assertions peuvent contenir quelques portions de vérité. Mais, au principal, il faut les tenir pour mensongères. Tortose ne devait, pas, en effet, tomber de sitôt au pouvoir des chrétiens. La troisième entreprise contre cette ville fut dirigée par le roi d'Aquitaine en personne, ses lieutenants étaient le comte Héribert, dont certains font un fils du duc de Toulouse, Liutard, comte de Fezensac, et un autre nommé Isimbard.

§ XLIII. Examen des doctrines tirées de l'omission de la métropole d'Eauze dans le testament de Charlemagne. — En 811, c'est-à-dire trois avant sa mort (814), Charlemagne fit une sorte de testament, où il disposait, en partie, de ses meubles, argent monnayé et bijoux, en faveur des Églises métropolitaines de son Empire. La liste fournie par Eginhard comprend Rome, Ravenne, Milan, Frioul, Gratz, Cologne, Mayence, Salzbourg, Trêves, Sens, Besançon, Lyon, Rouen, Rheims, Arles, Vienne, Tarentaise, Embrun, Bordeaux, Tours et Bourges [1]. Il n'y a d'omission que pour celles de Narbonne, d'Aix en Provence et d'Eauze. Marca, Sirmond, Baluze, Mabillon, Le Cointe, etc., ont raisonné copieusement là-dessus, et principalement à propos de la prétendue primatie des prélats de Bourges sur les autres métropoles comprises dans l'ancien royaume d'Aquitaine. Pour le principal de cette question, je me réfère au § III du présent mémoire. Mais le P. Le Cointe [2] se prévaut de ce que Narbonne, Eauze et Aix, ne figurent pas dans le testament de Charlemagne, pour affirmer qu'il existait alors deux sortes de métropoles. Cet érudit désigne sous le nom d'*autocéphales* celles qui s'étaient maintenues dans toute leur autorité, et dont quelques-unes, comme Bourges et Arles, l'auraient même étendue sur d'autres. Quant à celles-ci, il les appelle *métropoles de second ordre* ou d'*une autorité subordonnée,* en son latin *imminutæ auctoritatis,* parce qu'elles dépendaient, dit-il, de quelque autre métropolitain.

1. Nomina vero Metropolium civitatum, ad quas eadem eleemosyna vel largitio data est, hæc sunt : Roma, Ravenna, Mediolanum, Forum Iulii, Gradus, Colonia, Maguntiacum, Juvavum quæ est Saltzbourg, Treveris, Senones, Vesuntium, Lugdunum, Rotomagus, Remis, Arelas, Vienna, Darantasia, Ebrodunum, Burdigala, Turones, Bituriges. Eginh., *Vit. Karoli Magni*, ap. Bouquet, V, 102.
2. Coint., ad ann. 811, n° 8.

A ce compte, et supposé que la métropole d'Eauze n'eut pas encore été détruite, ainsi qu'on l'a prétendu, la province ecclésiastique de même nom n'aurait pu relever évidemment que de celle de Bordeaux.

Ce système ne supporte pas l'examen. Il ne repose que sur une pure pétition de principe. *Quod gratis asseritur, gratis negatur*. Il suffit, en effet, de nier que les trois églises non gratifiées dans le testament dont s'agit, vient de ce qu'elles auraient été soumises à d'autres, pour mettre les partisans de la doctrine que je repousse dans l'impossibilité de fournir aucune preuve de la soumission par eux alléguée. Notez en plus que les prélats de Bourges avaient encore moins de droits sur la province ecclésiastique de Narbonne que sur celle de Bordeaux, car celle-ci avait toujours dépendu de l'Aquitaine antique, tandis que celle de Narbonne se trouvait dans la Narbonnaise, qui formait un corps séparé dans la Gaule romaine. Pourtant, la métropole de Bordeaux, qui devrait être dépendante, selon le système du P. Le Cointe, est nommée dans le testament de Charlemagne, tandis que Narbonne est omise. Il y a encore d'autres raisons. Mais je ne pourrais les fournir ici sans dépasser, au double point de vue de la géographie historique et de la chronologie, les limites de mon sujet. C'est pourquoi je ne m'inquiète plus que de la province d'Eauze.

Bon nombre d'annalistes se sont prévalus de l'omission d'Eauze dans le testament impérial, pour affirmer que cette métropole était déjà détruite avant 811. Cette doctrine est inadmissible. Et d'abord, une telle façon de raisonner a contre elle la manifeste pétition de principe que je viens de signaler. Cet argument, poussé jusqu'au bout, permettrait en outre d'affirmer, contre toute évidence, que Narbonne et Aix n'existaient plus à la même époque.

Et voilà, par malheur, comment on écrit trop souvent l'histoire. Voilà comment on procède, par voie d'affirmations gratuites, dont le bon public impose volontiers la réfutation à ceux qui ne les acceptent pas.

Baluze ne doute pas qu'Eauze ait été détruite par les Vandales en 406, et que l'ancienne province de ce nom ait alors été comprise dans celle de Bordeaux [1]. A l'appui de son dire,

1. Baluz., *Not. in Capitul.*, II 1071 et s.

cet érudit invoque un passage d'ailleurs, très authentique, de la Chronique de Fontenelle, où Bordeaux est qualifié de *caput Novempopulaniæ*. D'autres annalistes retardent, au contraire, jusqu'en 732, date de la bataille de Poitiers, la ruine de la métropole dont s'agit et l'attribuent aux Sarrasins d'Abd el Rahman.

Mais le fait est qu'on a des preuves directes et très explicites de la persistance de la province ecclésiastique d'Eauze durant les périodes wisigothique et mérovingienne jusqu'au concile de *castro Garnomo*, tenu entre 670 et 673, car nous les trouvons parmi les prélats alors assemblés.

Dans la charte dite de Nizezius, qui date à peu près de 680, l'expression *pagus Elusanus* a manifestement le sens de diocèse et d'évêché. Sur les événements accomplis dans notre Sud-Ouest, entre 680 et l'époque des incursions des Normands, nous sommes renseignés dans une assez large mesure par les chroniqueurs du temps. Si Eauze avait été réellement détruite par les Sarrasins, un fait aussi considérable n'aurait certainement pas eu lieu sans laisser de traces dans les écrits où nous trouvons mentionnés de bien moindres faits concernant la Vasconie cispyrénéenne. Aucune des expéditions militaires dirigées ou ordonnées par les princes mérovingiens ou carolingiens dans notre Sud-Ouest n'a porté contre Eauze, ni même contre son territoire. Anticipant, par exception, sur l'ordre des temps, j'ajoute qu'en 829 Louis le Débonnaire convoqua quatre conciles dans les Gaules. Si le système de Marca et de Le Cointe, relatif à la prétendue primatie de Bourges, était fondé, ce prince n'aurait pas évidemment dû nommer le métropolitain de Narbonne parmi ceux qui devaient siéger au concile de Toulouse. En ce cas, le prélat dont s'agit devait suivre de droit son supérieur, le métropolitain de Bourges. Or, l'empereur ordonna nommément à Barthélemy de Narbonne de se rendre à Toulouse. Il agit de même envers Agiulfe, prélat de Bourges, lequel n'est nommé qu'après Barthélemy, et après Adalème, qui était alors, selon toutes les vraisemblances, le métropolitain d'Eauze. Je sais bien que les auteurs du *Gallia Christiana* font de ce dernier un prélat bordelais [1]. Mais, comme nous ne connaissons le siège de ces quatre métropolitains que par les documents qui

1. *Gall. Christ.*, II, 796.

nous restent, et que le siège de Bordeaux se trouvait occupé, sous Louis le Débonnaire, par Sicharius, lequel n'est pas connu d'autre façon, il est hautement vraisemblable que ce prélat devait être le métropolitain d'Eauze, et non celui de Bordeaux [1]. Quant à l'argument tiré par Baluze du passage de la Chronique de Fontenelle où Bordeaux est appelé *caput Novempopulaniæ*, il y a longtemps que les auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc* en ont fait justice [2]. Le texte qui a induit Baluze en erreur n'a pour but, en effet, de désigner la ville en question que comme la capitale du duché féodal de Gascogne, auquel le comté de Bordeaux fut annexé au xe siècle. Il s'agit donc ici d'un district politique, et non d'une circonscription ecclésiastique. J'aurai, d'ailleurs, à revenir là-dessus, au cours de mes recherches ultérieures, où seront aussi fournis les arguments supplémentaires qui confirment encore le fait de la destruction d'Eauze par les Normands entre 840 et 850. D'ores et déjà, tenons donc pour certain qu'Eauze resta jusqu'à cette époque la métropole de la province ecclésiastique de même nom.

§ XLIV. Louis marche contre les Vascons cispyrénéens (812). — « L'été suivant, le roi Louis ayant convoqué une assemblée générale, il y annonça la nouvelle qu'il avait reçue de la révolte d'une partie des Wascons (*Wasconum pars*) réunis déjà depuis longtemps à ses États (*jampridem in deditionem suscepta*) et qui voulaient s'en séparer. L'intérêt public demandait qu'on châtiât cet esprit de rébellion. Chacun applaudit au dessein du roi et affirma que, loin de mépriser une telle audace chez des sujets, il fallait couper le mal à la racine. L'armée étant donc rassemblée et disposée comme il convenait, le roi s'avança jusqu'à Dax (*Aquis villam*) et demanda que les auteurs de la révolte lui fussent livrés. Comme les rebelles n'obéirent pas, il entra sur leurs terres, et permit à ses soldats de tout dévaster. Enfin, quand tout ce que les coupables possédaient eut été ravagé, ils vinrent implorer leur pardon et l'obtinrent au prix de la ruine de leurs domaines. Après cela, le roi ayant franchi le difficile passage des Pyrénées (*Pyrenæorum transitu Alpium*), se rendit à Pampelune, et pendant le séjour qu'il fit en cette ville, il mit ordre à tout ce qui importait à l'utilité générale et particulière. Mais quand

1. *Hist. génér. de Languedoc*, II, 326.
2. *Id.*, *Ibid.*, II, 327.

il fallut repasser les défilés de ces mêmes Pyrénées, les Wascons (*Wascones*) tentèrent d'exercer leur perfidie accoutumée. Heureusement, ils furent surpris eux-mêmes et déjoués par la présence des nôtres. En effet, un des leurs s'étant avancé pour nous provoquer il fut pris et pendu. Presque tous les autres furent séparés de leurs enfants qu'on leur. enleva. Enfin, on fit si bien que la perfidie de ces Wascons ne fut d'aucun préjudice ni au roi ni à l'armée. — Ces choses terminées, le roi et ses troupes, avec la grâce de Dieu, retournèrent dans leurs foyers [1]. »

Ce passage du biographe de Louis le Débonnaire montre clairement que la révolte réprimée par le roi d'Aquitaine en 812 se limitait à la partie montagnarde de la Vasconie cispyrénéenne, et peut-être au pays des véritables Vascons de langue et de race. Nous voyons, en effet, le roi et son armée franco-aquitaine traverser la Garonne et tirer droit vers Dax, ville sise sur la rive gauche de l'Adour. Dax était alors protégée par des fortifications remontant au Bas-Empire, et dont subsiste encore d'importants vestiges plusieurs fois décrits par les archéologues. Louis entra, d'ailleurs, dans la ville sans difficultés, et c'est de là que ses troupes, franchissant l'Adour, partirent vers le Sud pour y châtier les rebelles. Si, comme beaucoup le prétendent, le duché bénéficiaire de Vasconie créé en 602 avait réellement continué d'exister après 778, le haut gouverneur de ce district était naturellement désigné pour comprimer la révolte de 812. Sa place était tout au moins marquée dans l'armée royale, et en ce cas le chro-

1. At succedente æstate accito populi sui generali conventu, retulit eis sibi delatum rumorem, quod quædam Wasconum pars jampridem in deditionem suscepta, nunc defectionem meditata, in rebellionem assurgeret, ad quorum reprimendam pervicaciam ire utilitas publica postularet. Hanc regis voluntatem omnes laudibus prosequuntur : nec talia in subditis contemnenda sed potius severissime resecanda testantur. Moto igitur et disposito prout opportuit exercitu, Aquis villam pervenit, et ut ad se venirent, qui infidelitatis insimulabantur, jussit. Sed illis venire detrectantibus, ad eorum vicinia devenit, cunctaque populari manu militari permisit. At ultimum cunctis quæ ad eos, pertinere videbantur, consumptis, ipsi supplices venerunt, et tandem veniam perditis omnibus magno pro munere meruerunt. Superato autem pene difficili Pyrenæorum transitu Alpium, Pampilonam descendit : et in illis quamquam visum est moratus locis, ea quæ utilitati tam publicæ quam privatæ conducerent ordinavit. Sed cum per ejusdem montis remeandum foret angustias, Wascones nativum assuetumque fallendi morem exercere conati, mox sunt prudenti astutiadeprehensi, consilio cauti, atque cautela vitiati. Uno enim eorum, qui ad provocandum processerat, comprehenso atque appenso, reliquis pene omnibus uxores aut filii sunt erepti, usque quo eo nostri pervenirent, quo fraus nullam Regi vel exercitui posset inferre jacturam. ASTRON., *Vit. Ludov. Pii Imperat.*, ad ann. 112, ap. BOUQUET, VI, 94-95.

niqueur précité n'aurait certes pas manqué d'en faire mention. Notez que ce n'est pas non plus un duc de Vasconie que châtie, en 787, l'entreprise d'Adeleric, ni qui comprime, en 801, la révolte des Vascons du Fezensac racontée plus haut. Voilà, ce me semble, trois arguments sérieux contre la prétendue persistance, après 778, du duché bénéficiaire créé en 602. Mais ces raisons ne sont pas les seules, et je ne manquerai pas de donner les autres dans le mémoire qui fera suite à celui-ci.

Très visiblement, Louis le Débonnaire n'eut donc à châtier, en 812, que les Vascons établis entre la portion la plus occidentale de la chaîne des Pyrénées et le cours inférieur de l'Adour. Nous le voyons, en effet, arriver jusqu'à Dax sans résistance, partir de là pour ravager le pays des rebelles, et ne se rendre en Espagne qu'après avoir reçu leur soumission. Il s'agit par conséquent ici d'une révolte des habitants du comté de Vasconie Citérieure. Ce comté n'est expressément signalé pour la première fois que vers 836. Mais comme cela n'advient que d'une façon tout à fait incidente et que, d'ailleurs, on peut remonter plus haut que 824, grâce à de légitimes inductions, tout permet de croire que la création du comté de Vasconie Citérieure date de l'origine même du royaume d'Aquitaine. Voilà ce que je compte établir dans un prochain mémoire, car celui-ci, je l'ai déjà dit, finit à la mort de Charlemagne.

En attendant, je crois devoir indiquer sommairement l'étendue du comté de Vasconie Citérieure.

Le comté carolingien de Bigorre, dont l'existence n'est pas douteuse, devait avoir la même étendue que l'évêché de même nom. Or, cet évêché confinait du côté de l'ouest à celui de Lescar, autrement dit à la vicomté primitive de Béarn, agrandie plus tard par l'annexion de celles d'Oloron, d'Ossau, de la vignerie héréditaire d'Aspe, du pays de Montanérés, et d'une partie de l'ancienne vicomté de Dax. Voilà donc, du côté de l'est, une limite maxima assignée au comté de Vasconie Citérieure. A cet aspect, la seule difficulté consiste à chercher s'il faut y comprendre ou non la future vicomté de Béarn. Mais je ne puis, là-dessus, m'expliquer à suffisance que dans un prochain mémoire. Vers le nord, pas de difficultés sérieuses. Grâce aux recherches d'Oïhenart, nous sommes certifiés, en effet, qu'au temps des rois d'Aqui-

taine il existait un comté de Grande Vasconie, borné au sud par le cours inférieur de l'Adour. Ce fleuve formait donc, à cet aspect, la limite septentrionale d'un autre district dont la réalité est également hors de doute, je veux dire le comté de Vasconie Citérieure, baigné par la mer à l'aspect du couchant. Pour fixer en partie sa limite vers le sud, il faut adopter la ligne de faîte de cette chaîne de montagne, partout où elle sépare l'Espagne du territoire correspondant aux pays désignés plus tard sous les noms de vicomté de Béarn, de vicomté de Soule et de Basse-Navarre. Mais il n'en est pas de même pour la contrée qui devait former la vicomté de Labourd, bornée au sud par le cours inférieur du petit fleuve côtier de la Bidassoa. Pour des raisons valables données en partie par Oïhenart, et que je ne puis compléter ici, il faut y ajouter le pays d'Arberoue, compris plus tard dans la Basse-Navarre, et la portion de la vallée de la Bidassoa sise sur la rive gauche de ce cours d'eau qui devait former plus tard les archiprêtrés de Fontarabie, de Bastan, et de Lérin, comprises, jusqu'au temps de Philippe II, roi d'Espagne, dans le diocèse de Bayonne [1]. En France, le surplus de cet évêché consistait dans toute la portion méridionale du diocèse primitif de Dax, c'est-à-dire dans les futurs archidiaconés de Labourd et de Cize.

Le lecteur voudra bien se contenter ici de ces explications sommaires, que je me réserve de compléter au bon moment. Mais je crois en avoir déjà dit assez pour ne laisser aucun doute sur le théâtre de la rébellion partielle des Vascons en 812. Cette insurrection n'était pas, d'ailleurs, la première, car le biographe de Louis le Débonnaire témoigne expressément d'une soumission antérieure (*Wasconum pars jampridem in deditionem suscepta*).

Suivons maintenant le roi d'Aquitaine au-delà des Pyrénées, c'est-à-dire dans la Navarre espagnole. J'ai déjà dit que, six ans auparavant (806), ce pays, après s'être soustrait à la domination franque, l'avait acceptée de nouveau. Nous verrons tout à l'heure qu'il ne peut s'agir ici que de la Navarre méridionale et non de la portion septentrionale de ce pays sise dans les Pyrénées, non plus que du Pays Basque espagnol, je veux dire les futures provinces d'Alava, de Guipuzcoa et de

1. OÏHENART, *Nat. utr. Vascon.*, 402-403.

Biscaye. Le roi d'Aquitaine franchit les ports sans coup férir et gagna Pampelune où, nous dit son biographe, il « mit ordre à tout ce qui importait à l'utilité générale et particulière ». Il tombe sous le sens qu'en séjournant à Pampelune en 778, Charlemagne dut forcément doter le pays d'une organisation politique. Voilà pourquoi presque tous les bons historiens n'hésitent pas à admettre, malgré le manque de témoignages explicites, que tout en ordonnant le démantèlement de Pampelune, le roi Franc dut y établir un comte. Mais cette organisation disparut forcément avant 806, avec la domination du roi d'Aquitaine. Rien n'autorise à croire qu'elle fut exactement rétablie à cette date. Louis le Débonnaire avait à reprendre les choses à nouveau. C'est pourquoi, toutes propositions gardées, l'ordre alors établi dans cette portion de la Péninsule dut être le même dans la Marche d'Espagne, où nous constatons déjà, avant 806, l'existence de plusieurs comtés carolingiens. Louis dut aussi en établir au moins un à Pampelune. Louis en créa-t-il d'autres dans la région? Là-dessus, nous sommes sans renseignements explicites. Pourtant l'affirmation est, selon moi, très probable. Sans quoi, comment expliquer la naissance de ce comté de Jaca, où nous savons que le comte Auréolus commandait encore en 809, depuis une date indéterminée? Or, Jaca ne se trouve pas dans la Marche d'Espagne, mais bien dans le futur royaume d'Aragon, dans cette région appelée, je le répète, la Marche de Vasconie par quelques annalistes modernes. Notez que cette ville et le territoire adjacent sont situés au levant des possessions Aquitaniques dont Pampelune était le centre. Notez aussi que la portion de la chaîne des Pyrénées qui sépare le comté d'Auréolus de la Vasconie cispyrénéenne est trop abrupte pour qu'il soit possible d'admettre qu'on ait pu diriger au travers une expédition contre Jaca. Cette entreprise fut donc nécessairement dirigée de l'ouest à l'est, c'est-à-dire en prenant pour base d'opérations un territoire qui ne pouvait être que Pampelune et les pays circonvoisins. On sait, d'ailleurs, que le comté dont s'agit ne survécut pas à son gouverneur Auréolus, et qu'en 809 il retourna aux musulmans dans la personne d'Amrou.

Après avoir tout réglé, le roi repartit pour l'Aquitaine. Nous avons vu que, dans les Pyrénées, les Vascons firent mine de disputer le passage des troupes. Mais quels étaient

ces Vascons? Il ne faut pas évidemment songer à ceux du comté de Vasconie Citérieure, puisque Louis venait de les châtier sévèrement de leur révolte. Dans un précédent mémoire j'ai démontré qu'en 778 Charlemagne eut affaire aux Vascons du versant Sud de la montagne, où ils vivaient en grande liberté, tout en faisant partie du royaume des Asturies. Voilà donc bien ceux qui tentèrent vainement de disputer le passage au roi d'Aquitaine. L'un d'eux fut pris et pendu par ordre de ce prince. Nous ne savons pas son nom. Le fabricateur de la fausse charte d'Alaon s'est emparé de ce fait incontestable pour le reporter à 778, c'est-à-dire à l'attaque par l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne par les Vascons transpyrénéens. D'après lui, Gaifier ou Waifre, duc d'Aquitaine aurait eu de sa prétendue femme Adèle, un fils que les partisans de l'authenticité de ladite charte désignent sous le nom de Lupus II, pendu d'après ce texte sur l'ordre de Charlemagne. Je n'ai pas à revenir sur cette fable. Toujours d'après le document apocryphe, Loup II, après la mort de sa mère Adèle, vers 769, aurait recueilli sa succession, c'est-à-dire le duché de Gascogne. Ce fabuleux personnage est donné comme le père d'un certain *Adalaric*, dont le faussaire a pris évidemment le nom dans le récit authentique de l'entreprise du Wascon *Adeleric* contre Chorson, duc de Toulouse, en 787. Après la pendaison de son père en 778, Adalaric aurait obtenu de la pitié de Charlemagne une portion de l'héritage du supplicié. Mais, oublieux d'un tel bienfait, il aurait, secondé par ses deux fils, Louis et Sciminus, dirigé dans les Pyrénées, en 812, l'attaque des Vascons contre l'armée du roi d'Aquitaine. La charte fait mourir Adalaric et Centulle dans ce combat, laissant survivre Sciminus, à qui Louis le Débonnaire aurait pardonné, partageant entre lui et son neveu Loup-Centulle la portion de la Gascogne auparavant possédée par Adalaric [1]. Le co-partageant Loup-Centulle est désigné comme le fils de Centulle tué en 812.

Voilà, d'après la fausse charte, les descendants les plus

1. Lupus captus laqueo misere vitam finivit : ejus filio Adalarico misericorditer Vasconiæ portione ad decenter vivendum relicta. Qui misericordia abutens, similiter ut pater, cum Scimino et Centullo filiis, adversus piissimum genitorem nostrum arma sumens, ejusque hostem in montanis adortus, cum Centullo filio in prælio occubuit. Sed genitor noster, solita sua pietate, Vasconiam inter dictum Sciminum et Lupum Centulli demortui Centulli filium iterum divisit. *Charte d'Alaon, Hist. génér. de Languedoc* (édit. Privat), II, Preuves, 265-266.



rapprochés du prétendu Lupus II, ainsi désigné par ceux qui croient à ce texte, pour le distinguer de Lupus Ier. J'ai hâte d'ajouter que celui-ci est un personnage des plus authentiques, un duc bénéficiaire de Vasconie, que les chroniqueurs carolingiens nous montrent, livrant à Pépin le Bref le Hunald qui souleva l'Aquitaine en 769. Mais le faussaire ajoute à la réalité certaines fables en faisant de Lupus un fils cadet de Hunald; duc incontesté d'Aquitaine, et un frère cadet de Gaifier, duc après son père.

Voilà des considérations que je tenais absolument à fournir. Sur les comtés de la Septimanie et de la Marche d'Espagne, je puis et dois être beaucoup plus bref. Il est, en effet, assez clair, que je n'ai à m'inquiéter de ces deux provinces que dans les cas où leurs destinées se rattachent suffisamment à celles des deux Vasconies. C'est pourquoi je me borne à constater, d'après l'ensemble des documents de l'époque carlovingienne, l'existence de trois comtés en-deçà des monts : ceux de Roussillon, de Conflent, et de Vallespir. Au-delà des Pyrénées, il y en a bien davantage : Gérone, Ampurics, Peiralada, Besalú, Ausone, Manresa, Berga, Urgel, Cerdagne, Palhàs, Barcelone, et peut-être Ribagorza.

§ XLV. Siège de Huesca par le comte Héribert, et incursion d'Abd el Rahman dans le comté de Barcelone et le Narbonnais (812). — Pendant que Louis opérait contre les Vascons, un autre corps d'armée, envoyé par Charlemagne, pénétrait dans la Péninsule sous les ordres du comte Héribert, et se dirigeait sur Huesca. Selon l'intérêt du moment, cette ville se déclarait tantôt soumise au roi d'Aquitaine, et tantôt au roi musulman de Cordoue. Héribert assiégea la place, mais il semble bien qu'Abd el Rahman, fils du roi El Hakem, vint à son secours, et que le comte Franc n'agit pas en habile homme de guerre. Il tolérait que, parmi ses troupes, de jeunes seigneurs vinssent railler jusque sous les remparts les assiégés qui tentèrent un jour de les faire prisonniers. Ce fut le signal d'un combat très vif, et dont le succès resta incertain. Désespérant de s'emparer de la ville, Héribert leva le siège, ravagea les alentours de Huesca, ramena ses troupes en Aquitaine et s'en alla rejoindre Louis le Débonnaire, qui se livrait alors à la chasse.

Le succès d'Abd el Rahman ne se borna pas à faire lever le siège de Huesca. Ce prince marcha sur le comté de Barcelone,

qu'il occupa momentanément. Peut-être aussi s'empara-t-il de Gérone. Puis il franchit les Pyrénées orientales, poussa jusqu'à Narbonne et revint chargé de butin, avec un grand nombre de prisonniers. Il est probable que, vers la même époque, le khalife de Cordoue remporta certains avantages sur Alonzo, roi des Asturies.

§ XLVI. Trêve entre les Aquitains et les Sarrasins (812). — Malgré les heureuses entreprises d'Abd el Rahman, les Sarrasins avaient, comme les Aquitains, un grand besoin de repos. Ils venaient d'échouer, en effet, dans leurs entreprises contre la Corse et la Sardaigne. C'est pourquoi El Hakem proposa à Louis une trêve de trois ans. Pour donner plus d'éclat à la proclamation de ce pacte, les envoyés du roi de Cordoue se rendirent, vers la fin de 812, auprès de Charlemagne, qui se trouvait alors à Aix-la-Chapelle. L'empereur y approuva tout ce que Louis avait arrêté d'avance avec El Hakem.

§ XLVII. Meurtre de Jean, évêque en Vasconie (812). — Auteserre mentionne, dans l'année 812, une assemblée d'évêques à Thionville, où furent édictées des peines contre ceux qui maltraitaient les clercs et les prêtres [1]. C'est ainsi que Jean, évêque de Vasconie, avait été récemment massacré : *propter factum quod in Vasconia noviter accidit, de Episcopo Joanne inhoneste et inaudite mordritata.* Mais quel était, en Vasconie, c'est-à-dire dans la province ecclésiastique d'Eauze, l'évêché de ce prélat? Impossible de le savoir. Auteserre ne repugnerait pas à admettre que ce Jean fut évêque de ce prétendu grand diocèse de Vasconie qui, selon Marca, suivi par maints annalistes subalternes, aurait englobé pour un temps les diocèses de Bazas, d'Aix, de Dax, de Bayonne et d'Agen, et peut-être d'autres encore. Mais, quoi? M. l'abbé Dubarat a irrémédiablement ruiné la charte dite de d'Arsius dont on argumente en faveur dudit évêché. Mon ami Imbart de La Tour en a fait autant des chartes dites de La Réole, invoquées à l'appui de la même opinion. Il ne reste donc plus, pour faire complète justice de cette fausse doctrine, qu'à prouver le caractère apocryphe des textes tirés du cartulaire de Condom et publiés en grande partie dans le *Spicilegium* de d'Achery. C'est à quoi je ne manquerai pas, quand

1. Altesèr., *Rer. Aquit.* lil. VII, cap. xvii.

mes recherches à venir atteindront les premiers ducs de la Gascogne féodale. En attendant, il me suffit de contaster que, ni Marca, ni aucun de ceux qui ont accepté ses dires, ne font remonter jusqu'en 812 l'évêché prétendu de Vasconie.

§ XLVIII. Conciles d'Arles et de Tours (813). — Charlemagne, soucieux de la réformation du clergé et du maintien de la discipline ecclésiastique, avait ordonné, dans une assemblée générale tenue à Aix-la-Chapelle, que tous les évêques de ses États s'assembleraient, en conformité d'un règlement alors arrêté. Les uns devaient se réunir à Arles, les autres à Rheims, Mayence, Tours et Chalon-sur-Saône. Je n'ai à m'inquiéter ici que des conciles d'Arles et de Tours. Leurs décrets ou canons devaient être confirmés dans une assemblée générale.

Jean, archevêque d'Arles, et Nebridius, archevêque de Narbonne, délégués (*missi*) de Charlemagne en Septimanie, se rendirent à Arles, pour y présider l'assemblée, où vinrent les évêques de Septimanie, et ceux des provinces situées le long du Rhône. L'ouverture eut lieu le 10 mai 813. On y dressa soixante-quatre canons [1].

Bien que la province de Tours fît partie de la Gaule Lyonnaise, ce fut là que se réunit le concile et que se rendirent les évêques de l'Aquitaine et de la Novempopulanie. On y rédigea cinquante et un canons. Par malheur, les actes des cinq conciles ne portent pas les souscriptions des prélats qui y assistèrent. Mais la présence de ceux du Sud-Ouest de la Gaule à l'assemblée de Tours n'est pourtant pas douteuse pour les érudits [2]. Il faut donc admettre que ceux de la province d'Eauze furent là, car cette métropole n'était pas encore détruite [3].

§ XLIX. Voyage de Louis a Aix-la-Chapelle (813). — Louis avait dépêché à Charlemagne Géric, son grand fauconnier. L'empereur n'était pas loin de sa fin. C'est pourquoi les seigneurs de son entourage pressèrent Géric de retourner vite vers son maître et de hâter sa venue à Aix-la-Chapelle. Vers la fin de l'hiver, Charlemagne, se sentant défaillir, manda lui-même son futur successeur. Une diète générale fut convoquée pour le mois de septembre suivant. Là, devant les

1. Harduin., *Acta Concil.*, IV 1002-1006.
2. Id., *Ibid.*, IV, 1022-103.
3. Coint., ad ann. 813, n. 3 et 33, et ad ann. 794, n. 48 et s.

prélats, les abbés, les ducs, les comtes et leurs lieutenants, Charlemagne fit reconnaître Louis le roi d'Aquitaine comme son associé à l'empire. Le dimanche suivant, Louis prit solennellement possession de son titre. Charles, revêtu des ornements impériaux, la couronne d'or en tête, se rendit à l'église, ayant son fils à côté. Après eux marchaient les gens de la diète. Une autre couronne d'or était posée sur l'autel. L'office commença. Alors, l'empereur prit Louis par la main, s'approcha de l'autel, et tous deux se prosternèrent. Quand ils se furent relevés, Charlemagne notifia ses nouveaux devoirs à Louis, qui jura de bien les remplir. Puis, sur l'ordre de son père, le fils alla prendre la couronne d'or et la posa sur sa tête. Charlemagne remercia Dieu de lui avoir donné un fils pour s'asseoir à ses côtés, recommanda à celui-ci ses trois bâtards Dracon, Hugo, Théodoric, et la messe continua.

Le lendemain, la diète fut congédiée. Louis demeura près de Charlemagne jusqu'en novembre et reprit alors le chemin de l'Aquitaine.

§ L. Mort de Charlemagne (814). — Charlemagne mourut le 28 janvier 814, dans la soixante-douzième année de son âge, et la quarante-septième de son règne. Il fut enseveli à Aix-la-Chapelle. Ce prince eut pour concubine Himiltrude, pour épouses légitimes Ermengarde, Hildegarde, Fastrade, Luitgarde; encore pour concubines, Maldegarde, Gersuinde, Régine, Adalinde, et peut-être une autre dont le nom ne nous est pas parvenu. Voici leur postérité :

1° D'Himiltrude, Charlemagne eut Pépin, dit le Bossu, enfermé à Prum, et une fille appelée Rothaïse;

2° Pas d'enfants d'Ermengarde ou Désiderate, fille de Didier;

3° De Hildegarde, Charles, mort en 811; Pépin, roi d'Italie, mort en 810; Lothaire, mort en bas âge; Louis, roi d'Aquitaine dès le berceau, et empereur après son père. Ajoutons-y cinq filles : Rotrude, Berthe, Adélaïde, Gisèle, Hildegarde.

La mort de Charlemagne marque à peu près, pour notre Sud-Ouest, le commencement d'une période qui, selon la doctrine courante, aboutit, vers 872, à la formation du duché féodal de Gascogne (872). — Deux mois de travail me suffiront, je l'espère, pour compléter mes recherches à ce sujet et pour les exposer dans un mémoire spécial. En réa-

lité, je fournirai là, selon ma méthode habituelle, tous les renseignements que j'aurai pu rassembler sur l'histoire générale de ma province durant cinquante-huit ans. Je serais bien heureux si ce travail pouvait intéresser les lecteurs des *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*. Jusqu'ici, son Directeur a toujours bien accueilli mes études, pourtant si copieuses et si spéciales. Grâce à son libéralisme scientifique, j'ai pu produire ici, et tout à mon aise, certaines critiques courtoises contre plusieurs de mes devanciers. Est-il besoin d'ajouter que, sous tous les rapports, je demeure seul responsable de ces censures?

JEAN-FRANÇOIS BLADÉ.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

FONDATION EUGÈNE PIOT

MONUMENTS & MÉMOIRES

PUBLIÉS PAR

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

sous la direction de

GEORGES PERROT ET ROBERT DE LASTEYRIE

Membres de l'Institut

Avec le concours de PAUL JAMOT, secrétaire de la Rédaction

Prix de la souscription par vol. : 32 fr.

TOME Ier

Fascicule I. — Eugène Piot, par M. G. Perrot. — Le scribe accroupi de Gizéh, par M. G. Maspero. — Les armoiries chaldéennes de Sirpourla, d'après les découvertes de M. de Sarzec, par M. L. Heuzey. — Figurines béotiennes en terre cuite à décoration géométrique (Musées du Louvre et de Berlin), par M. Holleaux. — Cratère grec de style corinthien et rhodien (Musée du Louvre), par M. E. Pottier. — Loutrophore attique à sujet funéraire (Musée du Louvre), par M. Max Collignon. — Tête d'Apollon (Musée du Louvre), par M. Héron de Villefosse. — Tête d'athlète (Musée du Louvre), par M. E. Michon. — Sapor et Valérien, camée sassanide de la Bibliothèque nationale, par M. E. Babelon. — Un tableau-reliquaire byzantin inédit du xe siècle, par M. G. Schlumberger.

Fascicule II. — Athlète, bronze de l'École d'Argos (Musée du Louvre), par M. Héron de Villefosse. — Adolescent au repos, statue en marbre (Musée du Louvre), par M. E. Michon. — Tête de femme (Musée du Louvre), par M. G. Perrot. — Aphrodite Pandémos, relief de miroir en bronze et disque en marbre (Musée du Louvre), par M. Collignon. — Vénus pudique, statuette de bronze (Musée du Louvre), par M. P. Jamot. — Un ivoire chrétien inédit (Musée du Louvre), par M. G. Schlumberger. — Statue tombale de Louis de Sancerre, connétable de France (abbaye de Saint-Denis), par M. A. Michel. — Un dessin du Musée du Louvre attribué à André Beauneveu, par M. P. Durrieu. — Les plateaux d'accouchées et la peinture sur meubles du xive au xve siècle, par M. E. Muentz.

Le Puy. — Imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.


Princeton University Library
32101 076386562



